LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

Dans les Laurentides
sur le chemin de Ste-Adèle à Ste-Marguerite
LE RESTAURANT Nicky
GRILLADES
FRUITS DE MER
Sortie 69 de l'autoroute Réservations: 1-228-2426

Vol. LXIX - No 145 Nébulosité variable. Maximum 20. Montréal, vendredi 23 juin 1978 Férie 25 CENTS

Coup de théâtre dans les milieux médicaux

La schizophrénie guérie par le rein artificiel?

par Gilles Provost

Est-il possible de guérir radicalement des maladies mentales aussi graves que la schizophrénie chronique à l'aide de... reins artificiels?

Telle est la question que se posent une multitude de médecins à travers le monde depuis que des chercheurs américains ont affirmé, il y a deux mois, qu'ils avaient réussi à guérir complètement 17 des 24 shizophrènes chroniques qu'ils avaient traités à l'aide de reins artificiels, même si ces patients ne souffraient d'aucune maladie rénale.

Cette nouvelle a fait l'effet d'une véritable bombe dans les milieux médicaux et, si le public n'en a pas davantage entendu parler, c'est surtout parce que les médecins craignent de susciter de faux espoirs chez les innombrables victimes de diverses maladies mentales avant que les faits ne soient définitivement prouvés.

Quoi qu'il en soit, l'inventeur du rein artificiel, M. Willem Kolff, a fait salle comble hier au congrès international de néphrologie de Montréal, en faisant le point sur les connaissances actuelles à ce sujet et en faisant miroiter devant son auditoire toutes les applications éventuelles d'une telle découverte.

Cette "percée scientifique" est d'autant plus attrayante que l'analyse des produits retirés du sang de ces malades mentaux par les reins artificiels a permis d'identifier une substance chimique, la leucine-endorphine (ou "leu-endorphine"), dont la quantité diminue dans le sang des patients aux même rythme que s'améliore leur condition neurologique.

Plus encore que l'amélioration des patients, c'est l'identification de cette substance qui passionne littéralement les chercheurs.

En effet, les endorphines sont des hormones sécrétées par le cerveau et par l'hypophyse et ces produits jouent un rôle majeur (qu'on commence à peine à découvrir) dans le fonctionnement du système nerveux. Depuis deux ans déjà, les chercheurs d'un grand nombre de laboratoires travaillaient d'arrache-pied sur ces produits chimiques qui constituent un des "points chauds" de la recherche neurologique.

D'ailleurs, l'équipe montréalaise du docteur Michel Chrétien, à l'Institut de recherche clinique de Montréal, a été la première à démontrer la présence des endorphines dans l'hypophyse des êtres humains.

Or, l'endorphine isolée par le docteur Chrétien était de la méthionine endorphine (met-endorphine) et non pas la leu-endorphine que l'on a retrouvée dans le sang des patients schizophrènes. Pour l'instant, on ignore complètement si la leu-endorphine est une anomalie responsable de la maladie ou si on la retrouve chez tous les humains.

Tout en soulignant les nombreuses incertitudes qui subsistent encore et l'état embryonnaire des recherches à ce sujet, le docteur Chrétien a affirmé au DEVOIR qu'il s'agit d'une" piste extrêmement intéressante" et qu'on serait en présence d'une "découverte fantastique" si les recherches qui s'amorcent un peu partout confirmaient les données déjà publiées.

M. Chrétien a aussi souligné, par contre, que certaines expériences laissent croire que l'injection d'endorphine chez des malades mentaux peut améliorer leur état, ce qui tendrait à contredire les autres publications. Le mécanisme réel est probablement assez complexe, dit M. Chrétien.

Pour sa part, le docteur Willem Kolff,

Voir page 6 : La schisophrénie

Bilan de fin de session à Québec

■ Plusieurs réalisations dont le gouvernement se félicite

par Bernard Descôteaux

QUEBEC — Alors que le discours inaugural laissait entrevoir pour cette session de l'Assemblée nationale des mesures plutôt calmes, le gouvernement Lévesque a su marquer des points sur le plan politique, avec un budget marqué de réductions d'impôt et l'exploitation habile de l'affaire de la taxe de vente.

Telle est la principale conclusion que l'on peut tirer au terme de la première partie de cette session. En dépit d'intentions conservatrices, le gouvernement a su maintenir son image de gouvernement social-démocrate par les réductions d'impôt pour les petits et les moyens salariés, par quelques lois instaurant des mesures depuis longtemps attendues comme le recours collectif, la reconnaissance des droits des handicapés et la reconnaissance du droit au congé de maternité.

Au total, les membres de l'Assemblée nationale ont siégé quelque 56 jours et ont adopté une cinquantaine de mesures législatives, un bilan dont le premier ministre et son leader parlementaire, M. Claude Charron, se montraient particulièrement fiers hier, surtout comparativement à la première partie de la session de 1977, alors qu'en 101 jours, on n'avait adopté que 36 projets de loi. Ce serait aussi un bilan qui se compare favorablement aux sessions de l'Assemblée nationale sous le gouvernement Bourassa.

Voir page 6 : Des réalisations

■ *Mais plus d'anxiété que de confiance, note l'opposition*

par Norman Delisle

QUÉBEC (PC) — La première partie de la session parlementaire a suscité "beaucoup plus d'anxiété que de confiance".

C'est en ces termes que MM. Gérard-D. Lévesque et Claude Ryan, leader parlementaire et chef du Parti libéral, ont commenté les travaux que l'Assemblée nationale a été appelée à exécuter depuis l'ouverture de la session en mars dernier.

Trois raisons justifient l'inquiétude présente des Québécois, croit la direction du Parti libéral:

— nul ne sait le contenu de la souveraineté-association, c'est-à-dire de la thèse constitutionnelle du Parti québécois;

— l'économie est incapable de prendre un nouvel essor, comme en feraient foi les derniers chiffres sur le taux de chômage;

— les négociations qui s'en viennent dans les secteurs public et parapublic risquent de se dérouler avec heurts et affrontements.

Au plan constitutionnel, l'opposition libérale regrette que le gouvernement n'ait pas défini complètement la notion de souveraineté-association.

Les députés libéraux déplorent également que le projet de loi 92, sur la consultation populaire ne reconnaise pas de façon explicite le caractère important du référendum sur l'avenir constitutionnel.

Les libéraux auraient préféré, ils l'ont maintes fois affirmé, qu'un projet de loi spécifique soit adopté pour ce référendum précis.

Enfin, l'opposition libérale dénonce l'attitude du gouvernement qui ferait la promotion, croit-elle, de la séparation du Québec sans avoir obtenu un mandat à cet effet au préalable.

Les libéraux soutiennent également que la situation économique continue de se détériorer, et que le taux de chômage se maintient à des niveaux inacceptables.

L'emploi au Québec n'a augmenté que de 13.7 p.c. en 1977 par rapport à l'ensemble du Canada, bien que la population québécoise représente 26 p.c. de celle du Canada.

Les investissements n'ont augmenté que de 4.7 p.c. au Québec contre 6.5 p.c. dans le reste du Canada et la construction dans la région de Montréal aurait diminué de 15 p.c., croient les dirigeants libéraux.

Les tentatives de redressement du gouvernement ont été vaines puisqu'il a échoué dans son désir de gagner la confiance des investisseurs et qu'il a rejeté une politique fiscale expansionniste.

Enfin, MM. Ryan et Gérard-D. Lévesque voient venir avec inquiétude la ronde de négociations avec les 60,000 syndiqués du secteur public et parapublic, dont la majorité des conventions collectives viennent à échéance le 30 juin prochain.

Des premières manifestations ont déjà eu lieu autour de la colline parlementaire, ont-ils rappelé.

Les libéraux déplorent particulièrement le fait que le gouvernement a attendu à la dernière minute pour présenter devant la Chambre le projet de loi 50 qui servira de cadre à la prochaine négociation. "Le climat était peu propice à la réflexion et à l'analyse", croient-ils.

"En somme, dans l'ordre politique, constitutionnel et économique, la situation est inquiétante, comme en fait foi le plus récent sondage de l'opinion publique, ont conclu MM. Lévesque et Ryan. La rentrée d'automne sera décisive pour tous".



Ces camions-citernes ne contiennent pas du pétrole mais du vin! C'était une première hier avec l'arrivée dans le port de Montréal du Pinardier qui nous apportait d'Europe une cargaison de 580,000 gallons de vin. Bonne Saint-Jean, nous souhaite Louise Dubreuil, de la Société des alcools du Québec. (Photo Jacques Grenier)

Un "bateau ivre" dans le port de Montréal

par Marie Laurier

Il y avait hier un "bateau ivre" sur le Saint-Laurent, Rimbaud n'y était pas mais le commandant de bord, Yannick Guillet, breton bretonnant, yeux bleus et teint ambre comme tout bon vieux loup de mer qui se respecte, le remplaçait.

Il venait nous apporter son brin de poésie, et cela comme par hasard, la veille de la Saint-Jean: une cargaison de 580,000 gallons de bon vin blanc et rouge. Celui que l'on dégustera en bouteilles sous des noms qui sonnent bien à l'oreille et qui coïcident surtout avec notre fête nationale: Cuvée des Patriotes, Émérillon, Réserve du Cellier...

En latins que nous sommes, nous avons fait bon accueil à ces eaux vives et capiteuses, enfouies dans d'énormes cuves allant jusqu'à la cale du navire et qui nous venaient, comme un cadeau de Dieu, de France, d'Espagne, d'Italie.

C'était le premier voyage du "Pinardier", un bateau-citerne spécialement affrété par la Société des alcools du Québec et qui moullait au port de Montréal avec son précieux chargement.

Le commandant Guillet avait peur de nos eaux glaciales, lui qui est habitué à voguer sur des flottes méditérranéennes, mais il a passé l'épreuve des bancs de Terre-Neuve comme un véritable professionnel, en arrivant douze heures plus tôt que prévu sur la scène fluviale montréalaise.

Donc, hier, c'était la fête à bord de ce bateau tout blanc qui a pour mission délicate de transporter des "liquides alimentaires". Du vin, en l'occurrence. Il s'agit là de l'aboutissement d'un projet qui était à l'étude depuis deux ans et qui nécessitait une planification et une coordination précises. Ce nouveau mode de transport permet en effet à la SAQ de réaliser des économies de temps et d'argent très appréciables, en comparaison des systèmes de container-citerne et en fûts utilisés jusqu'à maintenant et qui n'offraient respectivement que des capacités de 200 hectolitres (4,400 gallons) et 173 hl (3,800 gallons).

Maintenant c'est 26,364 hectolitre ou si vous préférez 580,000 gallons de vin

Voir page 6 : Le bateau ivre

Samedi, 24 juin, fête de la Saint-Jean, LE DEVOIR ne sera pas publié. Nos bureaux seront fermés toute la journée aujourd'hui, vendredi.

La taxe de vente

Parizeau reporte sa décision à l'automne

par Jean-Claude Picard

QUEBEC — Contrairement à ce qui avait pourtant été annoncé il y a une dizaine de jours, les Québécois devront maintenant attendre à l'automne avant de savoir de quelle manière le gouvernement Lévesque récupérera les $186 millions que le ministre fédéral des Finances, M. Jean Chrétien s'apprête à distribuer aux contribuables sous forme de chèques individuels de $85.

Voilà ce qui ressort d'une brève et laconique déclaration ministérielle qu'a faite hier, à l'Assemblée nationale, le ministre des Finances du Québec, M. Jacques Parizeau.

M. Parizeau, qui devient de plus en plus discret à mesure que le conflit de la taxe de vente approche de son dénouement et qui, pour la deuxième fois en une semaine, n'a pas jugé utile de rencontrer les journalistes pour expliquer la décision gouvernementale, s'est contenté d'une déclaration de quatre paragraphes pour affirmer que les modalités de récupération de ce $85 seraient connues à l'automne, au moment de la reprise des travaux sessionnels.

"Le gouvernement du Québec a décidé de récupérer intégralement, par des moyens fiscaux, l'équivalent de la somme que le gouvernement fédéral entend distribuer au Québec en refusant de passer par la voie d'une entente de gouvernement à gouvernement", dit d'abord le ministre des Finances.

Quant à la façon dont ces sommes seront récupérées, motus et bouche cousue. "Le gouvernement du Québec ne juge pas utile pour le moment d'indiquer quelles pourraient être les modalités de la récupération", ajoute M. Parizeau.

Le ministre donne deux ordres d'explication pour tenter de justifier pareil silence.

Il estime d'abord ne pas en savoir assez long sur le moment où le gouvernement fédéral décidera de faire parvenir ce chèque de $85 aux contribuables, maintenant que le bill C-56, permettant un tel envoi, a été adopté aux Communes, pas plus qu'il ne sait combien de temps durera cette opération.

En second lieu, il donne à entendre que Québec a tout son temps puisque l'année fiscale 1977 ne se terminera que dans plusieurs mois et ajoute qu'il veut évaluer davantage les diverses hypothèses qui s'offrent à lui.

Au nombre de ces hypothèses, LE DEVOIR a publié il y a quelques jours qu'on envisageait la possibilité de taxer les entreprises pour la moitié du $186 millions, l'autre moitié étant récupérée chez les contribuables plus fortunés, dont le revenu atteint au moins $15,000 par année.

Selon nos informations, il s'agissait là de l'une des trois ou quatre hypothèses

Voir page 6 : Jacques Parizeau

"On fête le Québec est au monde"

Programmation de la fête nationale du Québec à Montréal

23/24 JUIN

— pages 8 et 9

le Québec est en fleur

— page 17 et suivantes



chez VITO
RISTORANTE
Mecca gastronomica
Centre Gastronomique
735-3623
5412 Côte des Neiges
Montréal

Rôtisserie
Au Poulet Doré
340 est, rue
Sainte-Catherine
près de Saint-Denis
288-2441

Stanké

Un livre qui fait partie de l'histoire d'un pays, qui raconte à travers les souvenirs les plus personnels, la vie d'un homme qui a connu de grands moments de gloire et une grande défaite.

MÉMOIRES RICHARD NIXON



La perspective d'élections hante de nouveau les libéraux

PIERRE O'NEILL



À quelques heures de la clôture des débats de la Chambre des communes et du début des vacances d'été, les députés libéraux sont à nouveau hantés par la perspective d'élections générales. Convaincus que le premier ministre Trudeau se prépare pour un appel au peuple en octobre, plusieurs d'entre eux ont prévu d'être de retour dans leur comté dès les premiers jours d'août et seront sur place lorsque sera donné le signal de l'attaque.

Déjà, M. Trudeau avait annoncé la tenue d'élections partielles le 16 octobre dans huit comtés du Canada, dont celui de Lotbinière laissé vacant depuis la mort du chef créditiste, André Fortin. Sept autres circonscriptions électorales sont privées de représentants aux Communes. Dans l'entourage du premier ministre, on croit généralement que M. Trudeau déclenchera en août des élections générales pour octobre de sorte que les partielles seront automatiquement annulées. En principe, il pourrait toutefois retarder sa décision jusqu'à la mi-septembre.

Des facteurs de deux ordres guideront alors la réflexion du premier ministre. Les résultats de nouveaux sondages seront publiés au début de juillet et s'ils devaient être favorables au Parti libéral, M. Trudeau se laissera convaincre que le moment est maintenant ou jamais. Il y a par ailleurs le risque que les élections partielles du 16 octobre concluent à un ou plusieurs échecs des candidats ministériels.

Le directeur général des élections, M. Jean-Marc Hamel, est sans doute celui qui souhaite le plus ardemment que prenne fin cette période d'incertitude. En vertu de la loi actuelle, les dépenses des candidats aux partielles, comptent depuis le 12 mai, date à laquelle M. Trudeau a annoncé qu'il n'y aurait pas d'élections générales cet été. Le gouvernement a toutefois déposé un projet de loi voulant que les candidats soient tenus de calculer leurs dépenses seulement à compter du quarantième jour précédant le jour des élections. Plus encore, les limites de plusieurs comtés touchés par la refonte de la carte seront différentes selon qu'il s'agira d'élections partielles ou générales. Ce qui affecte le calcul des dépenses des candidats.

Dans l'hypothèse où M. Trudeau reporterait les élections générales en 1979, il lui faudrait procéder à un ramiement ministériel. On dit qu'il serait alors tenté de diviser son aile contestataire, la bande des quatre, en invitant le député de Matane, Pierre DeBané, à faire son entrée au Cabinet pour remplacer Jean-Pierre Goyer comme ministre responsable des pays francophones. Opération délicate qui pourrait révolter tous les inconditionnels soumis qui attendent leur tour depuis de longues années.

■ *Référendum et statut particulier*

Depuis son accession au pouvoir en 1976, le gouvernement Lévesque s'est efforcé d'arrondir les coins, de multiplier les courbettes devant le patronat et de bouder les syndicats. Jadis, le premier ministre, M. Lévesque, se plaisait à répéter que son gouvernement avait un "préjugé favorable" à l'endroit des travailleurs. Au conseil national de Granby, on a délégué au micro, Jean-Pierre Charbonneau député de Verchères, pour expliquer aux militants de la base que les policiers avaient peut-être été victimes de provocation lors de la manifestation devant la Commonwealth Plywood. On est loin du "préjugé favorable" dont auraient dû jouir les travailleurs. Est-il besoin de souligner que c'est le Parti libéral qui défend la cause des syndiqués de la fonction publique à l'Assemblée nationale. Il est permis de croire que les résultats du sondage de Radio-Canada suggèrent aux dirigeants du PQ que ce n'est peut-être pas la meilleure façon de gagner le référendum et les amènent à repenser stratégies et orientations politiques. Entre autres leçons, le sondage enseigne que la notion de souveraineté-association, c'est du chinois pour les Québécois. Se peut-il que les hauts stratèges du gouvernement aient déjà prévu le coup et ne songent pas du tout à faire porter la question du référendum sur la notion de souveraineté-association? Il y a au moins un ministre qui se bidonne en rappelant que la souveraineté-association n'est rien d'autre qu'une forme de statut particulier, une notion déjà gravée dans le vocabulaire et qui a toutes les chances de mériter un oui majoritaire.

■ *Bourassa, Choquette et Cloutier*

L'ex-ministre libéral de l'Éducation, M. François Cloutier, vient de publier ses mémoires politiques. Dans cet ouvrage intitulé "L'enjeu", M. Cloutier traite de l'indépendance, du fédéralisme, de l'éducation, des négociations constitutionnelles avec Ottawa, de la crise d'octobre 1970 et de la défaite libérale. C'est bien écrit, agréable à lire, ne comporte aucune révélation bouleversante mais livre des jugements intéressants sur le comportement des hommes qu'il a côtoyés dans l'exercice du pouvoir. Témoignage relativement généreux sur Robert Bourassa, sévère sur Jérôme Choquette et rempli d'amertume là où il s'agit de ses successeurs au pouvoir. De Jérôme Choquette, son ancien collègue, François Cloutier dit qu'il est "brillant mais impulsif" et il lui reproche notamment d'avoir créé une situation bordélique au ministère de l'Education en instituant le régime des tests d'aptitudes dans le choix de la langue d'enseignement. François Cloutier écrit encore que Jérôme Choquette a déjà même songé à l'indépendance, à l'époque où le fédéral avait refusé au Québec une compensation pour l'utilisation de sa propre police. M. Cloutier raconte que M. Choquette, en proie à la colère, aurait alors déclaré: "Puisque c'est comme ça, faisons l'indépendance."

■ *La Saint-Jean: de Trudeau à Lévesque*

Il s'en fallut de peu que les premiers ministres du Canada et du Québec, ces deux vieux amis de toujours, célèbrent ensemble la Saint-Jean Baptiste. La présence du chef du gouvernement fédéral au Québec vise évidemment à faire sentir au gouvernement du PQ qu'il n'a pas le monopole de la fête des Canadiens-français. Aujourd'hui donc, M. Trudeau est dans la région de Québec, plus précisément aux célébrations du cinquantième anniversaire de la municipalité de Sainte-Anne de Beaupré, là où M. Lévesque avait miraculeusement retrouvé la voix pendant la campagne électorale de 1960. Le premier ministre du Canada a promis de retourner dans la région d'Ottawa samedi pour fêter avec des Franco-Ontariens. Pendant ce temps, au Grand Séminaire de l'université Laval, le premier ministre du Québec recevra, en compagnie de plusieurs membres du Cabinet, les dignitaires du corps consulaire. C'est la seule activité officielle à laquelle se prêtera M. Lévesque le jour de la Saint-Jean. Il présidera lundi, chez l'éditeur officiel de la Place Desjardins, au lancement du répertoire des produits québécois. Le lundi 3 juillet, M. Lévesque prendra officiellement possession des vieux canons dont la France a fait don au Québec pour marquer la "Fête du retour aux sources", c'est-à-dire, le 370ème anniversaire de la fondation de la ville de Québec.

■ *Les sept jours de Ryan*

Avec l'allure fière d'un homme que les sondages viennent d'élever au rang des préférés du peuple, des comètes du firmament politique québécois, c'est dans la région de Gaspé, dimanche, que le nouveau chef du Parti libéral du Québec entreprendra sa semaine d'activités. De retour à Montréal, lundi, il aura des entretiens privés s'inscrivant dans la démarche de la réforme en profondeur qu'il a amorcée au sein du parti. Au secrétariat central de la rue Gilford, mardi, M. Ryan accordera une audience de pacification aux militants de la région Pierre-Laporte, dont le président, un ardent supporteur de Raymond Garneau dans la course au leadership, M. Raymond Lalonde, a fait connaître son intention de quitter ses fonctions au conseil de direction. Dans le comté de Notre-Dame-de-Grâce, mercredi, à la polyvalente Martin, M. Ryan assistera à une autre assemblée publique aux côtés de M. Reed Scowen, le candidat officiel du parti. Après avoir consacré la journée de jeudi à des entrevues particulières, il se rendra vendredi à Mont-Burlington, où il participera à l'enregistrement de l'émission de télévision intitulée "Vermount educationnal TV". Au nombre des activités plus lointaines, le club de Réforme de Québec a invité le ministre fédéral, M. Marc Lalonde et le chef du PLQ, M. Claude Ryan, à se partager la présidence d'honneur du tournoi de golf annuel. Une autre excellente occasion de causer du désaccord entre libéraux provinciaux et fédéraux dans le contentieux de la taxe de vente.

■ *Huissier à la verge noire*

La Chambre des communes compte 264 sièges dont une quinzaine sont déjà vacants tandis que plusieurs députés ont fait connaître leur intention de quitter la vie politique active. Le caucus des libéraux fédéraux du Québec à Ottawa s'en trouve ouvert à une transformation radicale. Une dizaine de députés des banquettes arrières, les doyens du club des tricoteuses, se promènent avec leur promesse de fiole dans leur poche. Tout récemment encore, on apprenait que le député de Bonaventure, Albert Béchard, deviendra consul en Louisiane et qu'on lui remettra en souvenir une paire de vieux rideaux du Palais de l'Élysée. Le dernier de cette promotion des pensionnés est toutefois le député de Chicoutimi, M. Paul Langlois à qui M. Trudeau a promis la fonction de huissier à la verge noire du Sénat. Le premier ministre avait préalablement offert la job à Mme Sauvé qui n'a pas apprécié, dit-on, la plaisanterie. M. Trudeau songe maintenant offrir à Serge Joyal de se charger dorénavant de sonner les cloches de la tour du Parlement. Quant au député de Saint-Denis, Marcel Prud'homme, le premier ministre lui réserve le poste de guide des jeunes visiteuses sur la colline. Il est peu probable que M. Prud'homme succombe à la tentation. Il préfère de beaucoup une escalope avec une petite salade à une escapade avec une petite salope.

Le règlement de la construction porté devant la Cour suprême?

OTTAWA (PC) — Le premier ministre, M. Trudeau, a indiqué hier qu'il va demander au ministère de la Justice de déterminer si une réglementation du gouvernement du Québec concernant les travailleurs de la construction de l'Ontario enfreint la constitution canadienne.

M. Trudeau a répondu ainsi aux inquiétudes du député conservateur de Kingston Les-Iles, Mlle Flora MacDonald, qui a soulevé la question aux Communes.

Le premier ministre de l'Ontario, M. Bill Davis, a sommé hier le gouvernement fédéral de tester la constitutionnalité de ce règlement, faute de quoi il fermerait la frontière de sa province aux travailleurs en provenance du Québec.

M. Davis a révélé à la législature ontarienne qu'il était prêt à présenter un projet de loi pour ce faire si le fédéral n'intervenait pas. Le premier ministre ontarien a également déclaré qu'il avait fait parvenir une lettre à M. Trudeau et à son homologue du Québec, M. René Lévesque, pour faire connaître sa position.

Cette affaire a d'ailleurs déjà fait l'objet de discussions entre MM. Lévesque et Davis.

Le premier ministre Trudeau a affirmé, de plus, qu'il avait discuté du problème avec M. Davis il y a environ deux semaines mais qu'il croyait que le Québec et l'Ontario arriveraient à un accord.

Dans sa lettre à M. Trudeau, M. Davis mentionne que moins de 2,500 travailleurs de la construction de sa province oeuvrent au Québec, alors que plus de 5,000 Québécois trouvent de l'emploi en Ontario.

M. Davis considère également qu'une telle attitude d'un gouvernement provincial représente une menace pour le fédéralisme puisque l'on érige des barrières en fonction du lieu de résidence.

Il conclut que s'il demande l'intervention du fédéral c'est que seul ce gouvernement possède l'autorité en cette matière.

Signalons que le règlement de l'Office de la Construction du Québec, qui entrera en vigueur le 1er juillet, vise à favoriser les travailleurs qui font carrière dans la construction en leur accordant une certaine priorité dans l'embauche.

À Québec, par ailleurs, le premier ministre, M. Lévesque, a répété que la loi québécoise n'avait pas pour but de chasser les Ontariens, mais bien de stabiliser l'industrie de la construction au Québec.

M. Lévesque a rappelé qu'une enquête sur la violence dans l'industrie de la construction, il y a trois ans, avait montré le danger que représentent les travailleurs étrangers qui ne font que passer au Québec.

C'est pourquoi le gouvernement québécois a dû renforcer la loi, avec le résultat non voulu que les Ontariens auront plus de difficultés à se trouver un emploi au Québec.

M. Lévesque a tout de même fait remarquer qu'un entrepreneur ontarien pouvait amener ses travailleurs avec lui au Québec, s'il y obtenait un contrat.

Un ouvrier de l'Ontario peut cependant obtenir un permis de travail spécial s'il respecte les conditions, notamment le nombre d'heures travaillées, ou si on lui garantit un emploi au Québec.

Lorsqu'il a été interrogé aux Communes, M. Trudeau a profité de l'occasion pour dénoncer le comportement du gouvernement du Québec. Il a dit en effet qu'il est inconséquent de la part du gouvernement de M. Lévesque de prêcher l'établissement d'un marché commun canadien et de commencer dès maintenant à restreindre la mobilité des travailleurs entre les provinces.

La déclaration du premier ministre, M. Davis, à l'Assemblée législative de l'Ontario, a été suivie du dépôt d'un projet de loi qui permettrait au ministre du Travail de publier un code de pratiques d'emploi et qui accorderait la préférence aux travailleurs ontariens pour les emplois en Ontario.

Mme Bette Stephenson a expliqué aux journalistes, par la suite, que le projet de loi n'était pas aussi dur que la loi québécoise, mais qu'il l'était assez pour atteindre le but du gouvernement: restreindre le nombre de travailleurs de la construction québécois en Ontario.

Les leaders libéral Stuart Smith et néo-démocrate Michael Cassidy ont tous deux déclaré aux journalistes qu'ils appuyaient la décision de M. Davis de demander au gouvernement fédéral de contester la constitutionnalité de la loi québécoise en Cour suprême du Canada. MM. Smith et Cassidy ont même trouvé que M. Davis avait trop attendu avant d'agir.

À L'OCCASION DES FÊTES DE LA SAINT-JEAN NOUS EXPRIMONS NOS SOUHAITS LES MEILLEURS À NOTRE FIDÈLE CLIENTÈLE

AUTO GRAND TOURISME INC.

Concessionnaire autorisé
PEUGEOT

1740 Boulevard Labelle
CHOMEDEY LAVAL

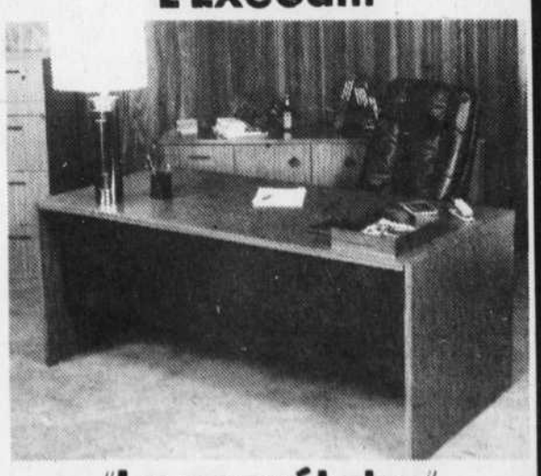
Tél: 681-3380
331-6554

bureaux michel inc.
DIRECT DU MANUFACTURIER

VENTE
A 50% DU PRIX DU MARCHE

UN MEUBLE DE PRESTIGE
36"x72"
surface de travail
En stratifié sur bois
Couleurs: Teck et Noir, Palisandre et Noir, Noyer et Noir, Blanc et Noir.
Autres couleurs disponibles.
VALEUR DE $500.00
Notre prix $256.50

"L'Exécutif"



"Le secrétaire"



Notre bureau pour la secrétaire moderne
30"x60"
retour gauche ou droit 18" x 30"
Couleurs: Blanc, Blanc et Tangerine, Palissandre, Noyer, Teck.
VALEUR DE $500.00
Notre prix $238.50

VENEZ VISITER NOTRE SALLE DE MONTRE
HEURES D'AFFAIRES. Lundi au mercredi: 9h à 5h. Jeudi et vendredi: 9h à 9h. Samedi: 9h à 5h.
Prix valide pour une semaine. Le prix annoncé comprend seulement le bureau. Prix minime pour la livraison.

8520, rue Pascal-Gagnon, Saint-Léonard 322-6121

COUPON — PRIME
(à découper)
Bureaux Michel Inc.
8520 Pascal Gagnon, St-Léonard
322-6121
s'engage à payer pour tout achat facturé et payé sur les Modèles illustrés
$15.00
Valide jusqu'au 29 JUILLET 1978

Songez-vous à vendre votre maison?

La plupart des gens qui possèdent une maison songent de temps à autre à la vendre.

Quelles que soient les raisons qui puissent motiver cette vente... changements dans la famille... évolution de situation financière... ou simple caprice... nous vous recommandons d'inscrire votre propriété chez nous.

Un détail important: les services immobiliers du Trust Royal ont pignon sur rue dans 33 bureaux du Grand Montréal. Chaque bureau met à la disposition des acheteurs en perspective tous les renseignements utiles concernant votre maison. Sans compter, bien entendu, le service individualisé, pierre angulaire de notre entreprise.

Le Trust Royal vous offre un éventail complet de services immobiliers qui n'ont plus à faire leurs preuves. Voilà pourquoi, lorsque vous songez à vendre votre maison, il y va de votre intérêt de penser à nous.



IMMEUBLE
Trust Royal
L'ENSEIGNE QUI FAIT VENDRE

Trust Royal
SERVICES IMMOBILIERS

LE DEVOIR

Montréal, vendredi 23 juin 1978 PAGE 3

Embauchez-nous
1968-1978 10
comcheq service de paie
VANCOUVER • CALGARY • EDMONTON • WINNIPEG • TORONTO • MONTREAL
Montréal: Place Bonaventure - Tél.: 866-3894

Le Québec est partout en fleur!

par Alain Duhamel

Aujourd'hui, et peut-être même depuis hier soir, la fête s'empare des Québécois.

À vrai dire, les Québécois ne pourront faire autrement que d'entrer dans ce vaste mouvement de joie et de fraternité. La Fête nationale se trouve partout, à quelques pas de la maison.

Dans 600 municipalités, plus de 17,000 personnes préparent depuis quelques semaines les manifestations de la Fête nationale du 24 juin et de la Semaine du patrimoine.

À Montréal, où les gens avaient l'habitude de se rassembler par milliers en un seul endroit, la Fête nationale devient fête de quartier, fête dans la rue, fête dans un parc, entre gens de la même famille ou du même voisinage. Ailleurs, c'est tout un village qui se rassemble sur la place et partage un repas avant d'allumer un feu de la Saint-Jean. Au soir de la Fête nationale, il y aura près de 15,000 feux de joie.

Et le lendemain, il y aura d'autres manifestations car la Fête nationale marque le début de plusieurs jours de festivités: la Semaine du patrimoine durera jusqu'au 30 juin, et après la "trêve courtoise" du 1er juillet, le Québec fête le 30ème anniversaire du drapeau fleurdelysé et le 370ème anniversaire de la ville de Québec avec le rassemblement des francophones d'Amérique.

C'est le "Québec en fleur", thème commun qui réunit tous les autres: "Le Québec est au monde", "Aux sources de notre avenir", et "Fleurdelysez-vous".

Pour la fin de semaine de la Saint-Jean, les services de météorologie prévoient dans l'ensemble du Québec du beau temps avec quelques passages nuageux. Rien ne devrait donc compromettre les manifestations en plein air. Cependant, les gens du lac Saint-Jean, du Saguenay, de Baie-Comeau et de Rimouski auront peut-être un peu de pluie dans la journée.

Dans les villes, il est recommandé d'éviter le plus possible l'usage de la voiture au profit des transports en commun ou de la marche. Plusieurs rues appartiendront, le soir du 23 et toute la journée du 24, aux piétons, aux danseurs, aux chanteurs, aux conteurs, aux poètes, aux jongleurs. Il serait donc plus prudent de laisser la voiture à la maison et cela permettra de faire un brin de causette avec un voisin en s'y rendant.

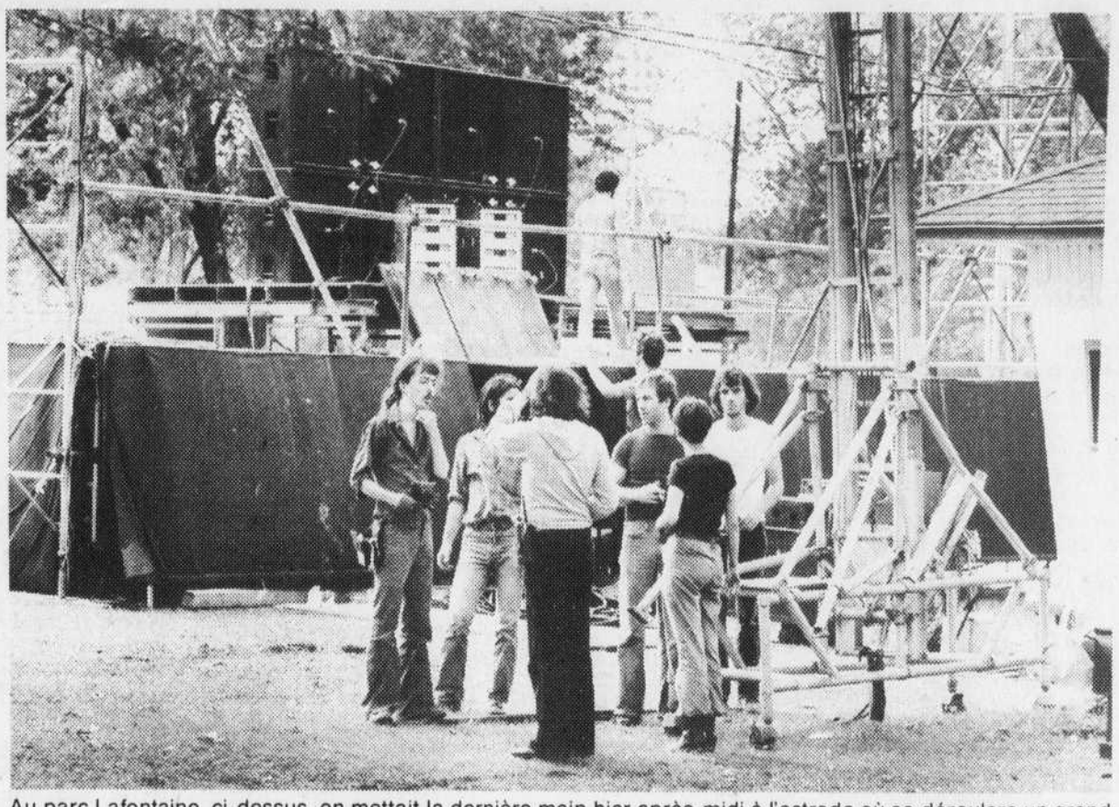
Ce voisin sera peut-être un postier ou un facteur car aujourd'hui, il n'y a pas de livraison du courrier à domicile. Les bureaux demeureront ouverts vendredi, mais seront fermés samedi. Lundi, les bureaux demeureront fermés mais il y a aura livraison du courrier à domicile.

La plupart des magasins demeureront ouverts aujourd'hui et fermeront demain, toute la journée. À la société des alcools, les magasins seront ouverts aujourd'hui, mais seront fermés samedi et lundi.

En fait, aujourd'hui, ceux qui travailleront seront sans doute les organisateurs de manifestations. Depuis quelques jours, des employés municipaux, des organisateurs, et des milliers de bénévoles s'affairent aux derniers préparatifs de la fête.

"C'est un mouvement qui part un moment donné, nous dit un responsable des fêtes de quartier à Montréal, M. Richard Lachance. "Ça se compte en milliers de personnes et cela a changé tous les jours en grossissant".

La Fête s'étend à tous les Québécois au point où même à Old Orchard, même à Paris, même à Boston, des Québécois éloignés fêteront eux aussi.



Au parc Lafontaine, ci-dessus, on mettait la dernière main hier après-midi à l'estrade où se déroulera un grand spectacle de la Saint-Jean qui promet d'attirer unne foule nombreuse et enthousiaste. (Photo Jacques Grenier)

Budgets: en général, les hôpitaux sont d'accord avec Lazure

par Marie Laurier

L'Association des hôpitaux de la province de Québec (AHPQ) se dit en accord avec les mesures de redressement budgétaire des centres hospitaliers proposées mercredi à la Malbaie par le ministre des Affaires sociales, M. Denis Lazure.

Cependant, a souligné M. Florian Brissette, vice-président de l'AHPQ, plusieurs établissements hospitaliers utilisent déjà les départs naturels pour résoudre partiellement leurs problèmes financiers. Et le gouvernement devrait savoir que la formule d'attrition (non-remplacement des départs volontaires) n'aura pas le même impact partout en province. "En effet, a-t-il dit, le taux de roulement du personnel peut varier considérablement d'un hôpital à un autre, d'une région à une autre et d'un secteur d'activité à un autre."

A titre d'exemple, a poursuivi M. Brissette, il est possible dans certains secteurs d'activité d'un hôpital de ne pas remplacer le personnel qui a quitté en ayant recours à une réorganisation du travail ou une mécanisation accrue ou d'autres formules similaires.

Ce qui fait dire à M. Brissette qu'il faudra prévoir d'autres mesures de redressement dans plusieurs cas, incluant les mises à pied et la fermeture totale ou partielle de certains services, tout en respectant rigoureusement, il va s'en dire, les dispositions de conventions collectives à cet effet.

"Il devra y avoir un contrôle plus effectif sur les centres de dépenses importants, de dire le vice-président de l'AHPQ. Ainsi, les conseils d'administration devraient pouvoir refuser l'admission d'un nouveau médecin pour des raisons budgétaires.

En résumé, l'AHPQ considère que la proposition du gouvernement sans être complète et totalement réaliste, du moins à court terme, est suffisamment sérieuse pour permettre qu'on lui accorde une attention tout à fait spéciale.

A ce propos, l'AHPQ réitère son invitation au ministre des Affaires sociales de mettre sur pied un comité conjoint MAS-AHPQ et lui confier le mandat de superviser toute l'opération de l'équilibre budgétaire des hôpitaux.

Giguère nie avoir exercé des pressions

par Bernard Morrier

Témoignant pour sa propre défense et dernier témoin à être entendu, le sénateur libéral Louis de Gonzague Giguère a nié hier avoir déjà parlé de l'affaire Sky Shops avec des hommes politiques ou des fonctionnaires fédéraux.

On sait que M. Giguère est accusé d'avoir accepté un pot-de-vin de $95,000, sous forme de 5,000 actions, en retour de son intervention pour la prolongation du bail de la boutique Sky Shops, à l'aéroport de Dorval.

Selon lui, la compétence pour traiter de cette affaire relevait, non pas des gens d'Ottawa, mais bien des autorités locales de l'aéroport et du ministère des Transports. M. Giguère s'est d'ailleurs souvenu avoir mentionné ce fait à son ami, M. Louis-A. Lapointe, quand ce dernier lui avait raconté que des interventions avaient été tentées auprès de M. John Turner, alors membre du cabinet fédéral, de l'ex-ministre Winters, et de M. Marc Lalonde, alors chef de cabinet du premier ministre, M. Trudeau.

M. Giguère a d'autre part rappelé que sa propre compagnie, Air Food Caterers, avait elle-même obtenu le renouvellement de son bail à Dorval en suivant le cheminement normal.

Il fut invité par son procureur, Me Bruno Pateras, à expliquer la raison pour laquelle il avait exercé son option sur les actions de Sky Shops que lui avait offertes son ami Lapointe. Le sénateur a dit qu'il voulait une fusion entre la boutique hors-taxes et Air Food Caterers, afin de pouvoir concurrencer une entreprise torontoise, la Cara, qui semblait avoir le monopole des concessions de bars, boutiques et restaurants dans les aéroports canadiens.

Puis, alors qu'il était contre-interrogé par le procureur de la Couronne, Me Bernard Beaudry, l'ex-organisateur libéral a révélé que c'est lors d'un voyage en Floride qu'il avait accepté d'exercer son option sur les actions de Sky Shops, tout en mentionnant qu'il jouait au golf en compagnie de Lapointe et d'autres personnes dont il ne pouvait se rappeler les noms.

Me Beaudry lui a alors exhibé un reçu émis à son nom, pour une partie de golf ayant eu lieu le 4 avril 1972, où on constate que ses partenaires étaient Louis-A. Lapointe, un dénommé Brassard, ami de celui-ci, et le ministre Jean Marchand.

Plus tard, toutefois, Me Pateras devait lui faire dire qu'il avait joué au golf tous les jours, durant trois semaines, et qu'on lui avait présenté un seul reçu sur une possibilité d'une vingtaine.

l'apéro de l'été québécois
midi... 5 heures
l'heure du PASTIS



S.A.Q. No. 213i $9.20

BERGER

Drapeau met fin à un débat houleux; le RCM conteste la décision en cour

par Rodolphe Morissette

Les conseillers du Rassemblement des citoyens de Montréal demanderont, au début de la semaine, une ordonnance de la Cour supérieure pour forcer le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, à poursuivre l'assemblée du conseil de ville à laquelle il a mis fin abruptement et unilatéralement mercredi soir.

La requête en "mandamus" ou recours extraordinaire devant les tribunaux vise, suivant le Code de procédure civile (art. 844), à enjoindre le conseil de ville (et en premier lieu le maire) d'accomplir "un devoir que la loi lui impose". Suivant le RCM, ce devoir est prescrit par l'article 116 de la charte de la Ville de Montréal, suivant lequel le conseil doit s'ajourner au jour juridique suivant et ainsi de jour en jour afin d'épuiser toutes les affaires inscrites à l'ordre du jour. Mercredi soir, le maire a mis fin unilatéralement aux travaux de l'assemblée, alors qu'il restait encore cinq points à l'ordre du jour, soit cinq avis de motion soumis par le RCM.

L'assemblée de mercredi s'est terminée dans un beau tumulte. On avait convenu que le conseil se constitue en comité plénier afin d'étudier les conditions d'admission aux logements à prix modique dont s'occupe l'Office municipal d'habitation de Montréal et le conseil avait invité le pdg de cet organisme, M. Guy R. Legault, à venir répondre aux questions des conseillers. Après de vifs échanges entre ce dernier et les conseillers (RCM) André Berthelet et Gaétan Lebeau touchant quelques cas précis d'admission aux HLM de l'Office, M. Legault a jugé les questions " piégées et insidieuses", ce qui a suscité la colère des conseillers en quête d'information.

Comme le désordre persistait dans l'assemblée malgré les appels à l'ordre du conseiller Roger Sigouin, qui présidait le comité plénier, le maire décida d'invoquer l'article 67 des règlements du conseil municipal et selon lequel "en cas de désordre, le maire ou le maire suppléant, suivant le cas, reprend immédiatement la présidence du conseil et le comité plénier cesse d'exister".

L'assemblée du conseil, désormais présidée par le maire, ne s'était pourtant point refroidie et, devant le tumulte grandissant, M. Drapeau a jugé bon de lever l'assemblée sans consulter les autres conseillers. Or hier, le conseil n'a pas été convoqué de nouveau (ce qu'exigeaient les conseillers du RCM, afin de pouvoir discuter de leurs cinq motions) et il est plus qu'improbable que le conseil soit convoqué aujourd'hui; le serait-il, que l'article 116 de la charte de Montréal était de toute manière violé, du moins matériellement, depuis minuit hier soir.

Les conseillers du RCM demandent toujours au maire de poursuivre l'assemblée interrompue mercredi. Ils invoquent également le règlement no 44 de l'Assemblée nationale, qui se lit: "Au cas de désordre grave à la Chambre ou lorsqu'il le juge nécessaire à cause de circonstances particulières, le président peut ajourner la séance ou la suspendre pour un temps déterminé". Autrement dit, le RCM estime que le maire aurait pu ajourner la séance pour une trentaine de minutes, pour calmer les passions, et la reprendre ensuite, mais non mettre purement et simplement fin aux travaux de l'assemblée.

Hier après-midi, tandis que les conseillers du RCM rédigeaient leur requête en "mandamus" pour qu'intervienne dans le débat la Cour supérieure, le maire Drapeau ne paraissait pas s'en faire outre mesure. Avec son épouse et les dignitaires de l'Association montréalaise d'action récréative et culturelle, il assistait paisiblement, à la Place des nations de Terre des hommes, à un spectacle de folklore québécois animé par Ti-Blanc Richard, ses joyeux copains et le promoteur sherbrookois de ce genre de spectacles, M. Louis Bilodeau. C'était en effet l'ouverture officielle de la 11e saison de Terre des hommes.

WEEK-END

Vendredi

À 9 h, en la salle Z-2101, immeuble principal de l'Université de Montréal, M. Georges Tissot, candidat au doctorat à la faculté de théologie, défend publiquement sa thèse doctorale, qui porte sur "Image et origine: fondements du système de religion de Joseph-François Lafitau".

•

L'hôtel de ville de Montréal est fermé, ainsi que la cour municipale. Terre des hommes est ouverte pour la première journée complète, de 10 h à 22 h 30. Les piscines extérieures sont ouvertes, ainsi que cinq piscines intérieures: Gadbois, Marquette, Claude-Robillard, René-Goupil et Georges-Vernot.

•

Pas de clinique de la Croix-Rouge.

Samedi

À 9 h 30, angle des rues Rachel et Lanaudière, départ d'une randonnée cycliste de la Fédération québécoise de cyclotourisme et vélo-ville, dans le cadre des fêtes du Québec.

•

À 11 h, au boulodrome du parc olympique, début des compétitions du grand prix de pétanque.

•

À 20 h, au centre Claude-Robillard, compétition du corps de clairons du Québec.

•

Les succursales de la Société des alcools sont fermées aujourd'hui et lundi, à l'occasion de la fête nationale.

•

Dimanche

Du 25 au 29 juin, à l'hôtel Holiday Inn de Longueuil, 46ème congrès annuel de l'Association des chefs de police et de pompiers du Québec (ACCPQ).

•

Du 25 au 30 juin, à l'hôtel Sheraton-Mont-Royal, première conférence conjointe de la division "Pressure Vessels and Piping" de l'ASME et de la Société canadienne de génie mécanique.

•

À l'hôtel Royal York de Toronto, début de l'assemblée annuelle et du congrès de l'Association des infirmières et infirmiers du Canada.

LES MANTRAS DE T.M. SONT-ILS VRAIS OU FAUX

Est-ce que votre Mantra de T.M. Présumé secret est l'un des mots ci-dessous.

Âge	Mantra
10-12	ENG
12-14	EM
14-16	ENGA
16-18	EMA
18-20	AENG
20-22	AEM
22-24	AENGA
24-26	AEMA
26-30	SHIRING
30-35	SHIRIM
35-40	HIRING
40-45	HIRIM
45-50	KIRING
50-55	KIRIM
55-60	SHYAN
60 et plus	SHYAMA

Vous trouverez ci-dessus une liste dont se servent les enseignants de T.M. pour attribuer leurs **mantras.** Même si on fait beaucoup de publicité autour du fait que les **mantras** de T.M. sont scientifiquement adaptés à l'individu, vous verrez qu'ils sont en réalité attribués selon la catégorie d'âge.

Les mots ci-contre ne sont pas de vrais **mantras,** mais au contraire des versions artificielles et mal prononcées. Les **mantras** représentent de l'énergie mystique concentrée dans des structures vocales. D'après les anciennes écritures indiennes, la mauvaise prononciation des **mantras** peut provoquer des réactions psychiques négatives.

Comme la science des **mantras** est exacte, il est important qu'ils soient prononcés correctement.

C'est pourquoi l'initiation, par l'étude et la pratique, doit être confiée à un maître spirituel qui possède à fond la science des **mantras.** Par l'initiation, il transmet l'énergie psychique à ses élèves. Si vous vous servez actuellement d'un des **mantras** artificiels de T.M. énumérés ci-dessus, nous vous recommandons de vous faire initier de nouveau à un **mantra** qui vous convienne mieux, et ceci gratuitement.

Fin de semaine intensive à l'occasion de la Saint-Jean-Baptiste.



Swami Vishnu Devananda donnera sur rendez-vous tous les dimanches à notre camp de Val-Morin une initiation au **mantra.**

Cette fin de semaine il y aura une session intensive comprenant, exercises de Yoga, respiration de yoga et techniques de méditations. Le coût pour deux jours est de $20. L'initiation au **mantra** est gratuite.

S'il vous est impossible de vous rendre à Val-Morin cette fin de semaine, un disciple Senior de Swami Vishnu vous donnera sur rendez-vous une initiation au **mantra** à notre Centre de Montréal.

Pour une compréhension complète du Yoga un cours de débutant commençera bientôt.



Les mots inventés mentionnés plus haut ne peuvent vous soulever par lévitation.

Les élèves du Swami Vishnu Devananda font la démonstration des soi-disant pouvoirs de la lévitation. Il s'agit simplement d'un truc qu'on peut apprendre en quelques minutes et qui fut photographié au moyen d'un appareil de précision.

Pour une compréhension complète du Yoga, un cours de débutant en exercice et techniques de respiration et de relaxation débutera prochainement.

Pour plus de renseignements adressez-vous aux:
Centre Sivananda Yoga Vedanta
5178, boul. St-Laurent, Montréal,
Tél.: 279-3545

Sivananda-Ashram-Camp de Yoga
8e Avenue
Val-Morin,
Tél.: 861-6002

TOUT L'HOMME EN SANTÉ
Par Louis Turgeon



Photo de l'auteur à 75 ans

40 ans de recherches pour créer des préparations alimentaires à effet curatif certain
40 ans de recettes alimentaires de santé plus efficaces que n'importe quelle pilule
40 ans d'expérimentation d'un concept qui est lui-même...
40 ans en avance sur tous les systèmes de vitamines et de calories entièrement dépassés.

Distributeur: LES PRESSES MÉTROPOLITAINES LONGUEUIL
Procurez-vous ce livre aujourd'hui même
Seulement $20.00 pour 200 recettes de santé

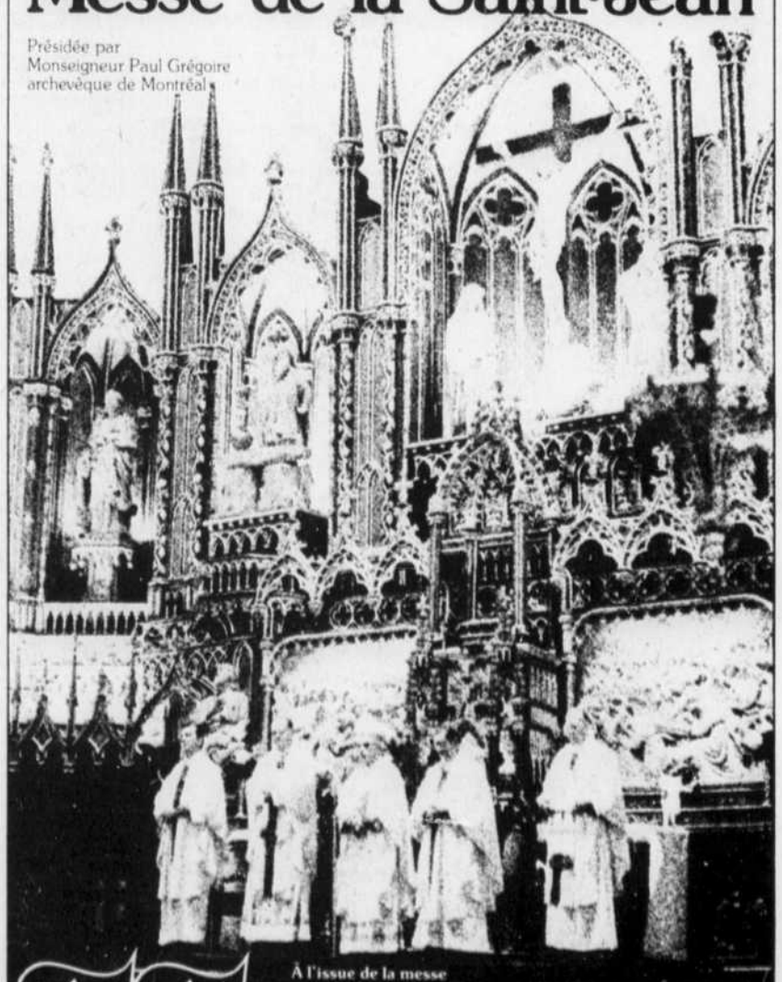
Chez votre libraire dont le nom est inscrit dans les pages jaunes du bottin téléphonique

Éditeur:
ÉTUDES DE LA NATURE HUMAINE
165 est, Grande Allée # 1216
Québec (G1R2L1) — Tél.: (418) 523-3259

Église Notre-Dame de Montréal
24 juin 1978, 10 heures

Messe de la Saint-Jean

Présidée par
Monseigneur Paul Grégoire
archevêque de Montréal



À l'issue de la messe
• Hommage aux fondateurs devant le monument Maisonneuve, Place D'Armes
• Distribution des petits pains de la Saint-Jean

La fête nationale du Québec

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur intérimaire et rédacteur en chef: Michel Roy

Rédacteur en chef adjoint Georges Vigny

Directeurs de l'information: Jean Francoeur, Pierre Loignon

Trésorier: Bernard Larocque

Pour la fête nationale

La fête désormais nationale du Québec appartient à tous les citoyens. Cela allait sans dire naguère; aujourd'hui, on éprouve parfois le besoin de le répéter pour se prémunir contre les velléités de confiscation politique. Nul groupe ou parti, nul pouvoir ne peuvent usurper le sens, l'esprit, le contenu historique et populaire du 24 juin. Certes, le gouvernement donne à l'événement une ampleur nouvelle, en prolonge la durée en ajoutant diverses manifestations, confère à la fête un éclat solennel. S'il parvenait de la sorte à agir sur les esprits et les coeurs, à promouvoir ainsi la cause de la souveraineté nationale, il n'en serait naturellement pas contrarié. Mais on ne peut lui reprocher de détourner à des fins de propagande ce qui est en voie de devenir de plus en plus une authentique fête nationale à laquelle participent davantage la majorité des Québécois.

En réalité, le gouvernement semble avoir mieux atteint cette année deux des grands objectifs qu'il poursuivait dans ce secteur: la dépolitisation de l'organisation et la décentralisation des fêtes.

■

Il paraît paradoxal que l'on puisse parler de dépolitisation des fêtes de la Saint-Jean quand c'est précisément le gouvernement qui prend à sa charge le Comité organisateur. Et, pourtant, il valait mieux procéder de la sorte que de s'en remettre complètement à des mouvements et des sociétés patriotiques qui, avec les fonds de l'État, agissent à leur guise et font appel dans les villes, les régions et les villages à leurs amis et à ceux qui partagent leurs convictions politiques. Le gouvernement a préféré constituer un Comité au sein duquel ont été nommés des représentants de diverses régions et de plusieurs milieux, dont celui des sociétés nationales.

Pour animer cette journée de la Saint-Jean, dans quelque 600 municipalités, villes et villages, on aura fait appel à 17,000 bénévoles à travers le Québec qui ont pris des initiatives et lancé des projets en accord avec les citadins ou les villageois. C'est pourquoi il n'existe pas de modèle unique pour célébrer. Ce qui est prévu à Saint-Henri est bien différent des fêtes envisagées à Rimouski. À Montréal, il a été fait appel avec plus d'insistance cette année aux groupes ethniques et aux anglophones; ces derniers, par l'entremise d'Action Positive, ont favorablement réagi à l'invitation, suggérant même aux Canadiens des autres provinces de venir passer quelques jours au Québec pour la Saint-Jean.

Dans 28 quartiers de Montréal (contre seulement cinq ou six l'an dernier), les citadins descendront dans la rue ou se réuniront au parc pour essayer de boire, de manger, de danser, de jouer ensemble durant quelques heures. Pour plusieurs, l'expérience ne sera pas facile au début. Mais ils y trouveront un climat d'amitié, de joie, de fraternité; ils apprendront à se connaître; ils s'arracheront à la télévision, sortiront de la maison, découvriront qu'ils ne sont pas seuls, qu'il est possible de briser l'isolement des citadins.

Pour d'autres, la Saint-Jean offre une occasion de plus de rassembler les familles, celles qui ne peuvent se réunir qu'à Noël ou au Jour de l'An.

L'objectif de la décentralisation a donc été touché cette année, Montréal ayant cessé d'être le lieu prévilégié des célébrations, autrefois par son défilé traditionnel, plus récemment par ses énormes spectacles à l'américaine sur la montagne ou au stade. Pour ceux qui ne peuvent quitter leurs foyers, Radio-Canada a heureusement prévu une émission de divertissements qui se déroulera à la Place des Nations.

Mais le Québec en fleurs n'intéresse pas seulement les familles réunies, les réjouissances de quartiers et les fêtes de villages. La Semaine du Patrimoine (auquel LE DEVOIR consacre un supplément ce matin) fait naître depuis deux ans la dimension pédagogique qui, du reste, répond à l'intérêt nouveau et à la curiosité parfois dévorante des Québécois à l'égard des anciens meubles, des vieilles pierres et des bâtiments d'autrefois. Pour remonter aux sources de notre avenir, comme nous y invite le slogan de cette Semaine, il n'est pas toujours possible d'identifier les lieux à visiter, les maisons à voir, les monuments et les moulins à admirer. Grâce à des circuits patrimoniaux, à des textes explicatifs et à l'initiative généreuse des propriétaires ou occupants des belles maisons classées, les amateurs pourront ces jours prochains redécouvrir la présence physique du passé, s'y reconnaître et tenter de comprendre. Or ce programme n'aura guère coûté plus de $150,000 aux Affaires culturelles.

■

Fête nationale ouverte aux femmes et aux hommes de tous les milieux, de toutes les tendances, des groupes ethniques et de la minorité anglophone, la Saint-Jean est aussi une fête populaire que l'on va célébrer sur l'ensemble du territoire, avec fierté pour ceux qui agiteront leurs fanions et les drapeaux bleus, ou simplement dans la détente et la joie. Est-il possible que la société québécoise s'offre collectivement le luxe d'une journée de détente réelle, qu'elle se donne à sa joie nationale, enfin exempte de la sombre gravité des choix politiques qui la déchirent et l'épuisent? Ou faudra-t-il, comme le suggère notre ami Jean-Marc Léger dans la page voisine, que le 24 juin n'ait de sens que s'il est le prélude ou la promesse de la souveraineté nationale? Celui-ci, dans une perspective dramatiquement existentielle, reprend une analyse souvent proposée aux Québécois. Ces derniers, dit-il en somme, auront bientôt à choisir entre l'être et le néant, entre l'abdication et la plénitude d'un destin exaltant, entre la mort inexorable et les promesses de la vie. Que voilà une vision tragique et manichéenne du référendum!

Jean-Marc Léger a raison, n'en doutons pas, d'insister à nouveau sur l'importance historique d'une consultation quant à l'avenir politique du Québec. Il n'est pas inutile de le rappeler à l'occasion du 24 juin. Mais la vitalité dont témoignent les manifestations de tous ordres de la société québécoise depuis une quinzaine d'années dément les condamnations à mort prononcées contre le Québec depuis plusieurs décennies. Celui-ci n'a pas cessé d'évoluer, de se transformer, de s'affirmer, de se développer. La vie d'un peuple ne s'arrête pas le jour du scrutin qui ne sera jamais qu'une étape dans notre histoire collective. Avant d'annoncer que le OUI débouche sur le paradis et que le NON ouvre les portes de l'enfer, essayons de préciser avant le 24 juin 1979 à quoi, exactement, les Québécois seront invités à dire OUI. Entre-temps, ils peuvent au moins s'offrir une bonne Saint-Jean...

Michel ROY



Lendemain de sondage

Deux tiédeurs bien distinctes

Avant de présenter ses propositions constitutionnelles, le gouvernement fédéral a tenté d'en adoucir les avenues en démontrant aux Canadiens qu'ils ont, quoi qu'ils en pensent, une identité commune, qu'ils sont "autres et pourtant pareils". Qui n'a ressenti "l'envoûtement boréal", demandait-on, qui n'a été ému par "l'étrange vertige des espaces sans horizons" ou par "la sourde mouvance des glaciers éternels". Quand les lecteurs de cette prose poétique ont commencé à réagir, c'est plutôt l'influence des barrières naturelles de ce pays qu'ils ont cruellement rappelé à Ottawa.

Le projet de loi constitutionnel déposé aux Communes mardi contient moins que le minimum acceptable au Québec, doit-on constater avant même de connaître les futures propositions fédérales sur le partage des pouvoirs, celles qui compteront vraiment. Le seul caractère spécifique qu'on reconnait pour le moment à la province est d'être le lieu principal de la francophonie et on consent à aller assez loin dans la protection de cet accident linguistique, tant par la Charte des droits que par le pouvoir proche du veto accordé au groupe francophone de la nouvelle Chambre de la Fédération.

Mais on n'y trouve pas ombre d'une reconnaissance de la collectivité socio-économique et culturelle distincte qui vit sur ce territoire. Aussi bien, entre la réaction du premier ministre du Québec, M. Lévesque, qui trouve l'ensemble "insignifiant", et celle du chef du Parti libéral, M. Ryan, qui ne croira pas ce projet de réforme substantiel tant qu'il ne dira rien sur le partage des pouvoirs, il y a une parenté pour ne rien voir de renversant dans la dernière initiative fédérale.

Tel n'est pas l'avis de la majorité de ceux qui partagent avec nous les longs hivers canadiens. Sauf les premiers ministres de même couleur politique que le gouvernement d'Ottawa, M. Regan en Nouvelle-Ecosse et M. Campbell de l'Ile-du-Prince-Edouard, et sauf le sage néo-démocrate de la Saskatchewan, M. Blakeney qui s'est abstenu de tout commentaire, le reste des voix autorisées de ce pays semble trouver que M. Trudeau va trop loin, trop tôt, trop rapidement.

À travers quelques bonnes paroles pour les promesses de renouvellement de la pratique du fédéralisme, le premier ministre ontarien renâcle devant un amendement constitutionnel sur les droits linguistiques qu'il favorisait lui-même il y a quelques mois, parce que le texte exige aujourd'hui un peu plus de l'Ontario que de la plupart des autres provinces de langue anglaise.

Et comble du ridicule qui indique bien l'abîme qui sépare les parties au seuil des négociations, M. David s'inquiète du sort de la monarchie au Canada avec presque autant de pathétique que le premier ministre manitobain, M. Sterling Lyon, désormais certain que M. Trudeau ne fomente rien de moins révolutionnaire qu'un régime présidentiel républicain.

En alberta, M. Peter Lougheed n'avait même pas refermé le cahier du projet de loi, qui ne contient vraiment pas le début d'un indice sur le futur partage des pouvoirs, qu'il menaçait déjà de traîner le gouvernement fédéral en Cour suprême si jamais il s'avisait de toucher à la compétence provinciale sur les ressources naturelles. Même sombre humeur suspicieuse chez M. Hatfield au Nouveau-Brunswick qui trouve l'échéancier fédéral trop pressé.

Ajoutons à ce furieux appétit de changement la réaction du plus prestigieux quotidien torontois, qui affirmait hier que M. Trudeau proposait au Canada de se refaire de fond en comble, une tâche qui réclame patience et longueur de temps, et qui décrétait que l'existence d'une nouvelle double majorité francophone et anglophone au Sénat ne serait rien d'autre qu'une consécration de la thèse des deux nations "pure, simple, et inacceptable".

Ce gouffre entre les perceptions du même texte fait au moins deux tiédeurs bien distinctes, s'il ne fait pas deux nations. M. Trudeau aura du mal, s'il ne le reconnait pas, à les convaincre de continuer à vivre au sein des mêmes grands espaces.

Lise BISSONNETTE

Un incident pré-référendaire

Le premier ministre du Québec n'a pas goûté le coup bas qui lui est venu du Journal de Montréal (et de Québec) et qui prétendait révéler, à grand renfort de "texte intégral", ce que Normand Girard appelait "le vrai visage du plan d'action référendaire que le Conseil national du Parti québécois a adopté à sa réunion de Granby en fin de semaine dernière".

M. René Lévesque a répudié, depuis, l'analyse plus ou moins farfelue à laquelle s'était longuement livré, à l'intention de ses amis, le comédien Doris Lussier. Si ce texte, qui n'a pas été endossé par le PQ, n'est pas digne d'être publié, il n'était pas digne d'être écrit. Cela fait sans doute partie de ces erreurs graves que, d'après son chef, le Parti québécois n'a plus le luxe de se payer.

La campagne référendaire n'est pas encore officiellement ouverte que déjà les coups du genre surviennent. On imagine aisément que le meilleur et le pire sont à venir. Pendant que le chef du gouvernement québécois poursuit sa réflexion sur les avatars du journalisme populaire, il n'est pas mauvais de s'arrêter à cet incident et à ses causes.

Les typographes du Journal de Montréal (et de Québec) sont de bons artisans. Ils ont reproduit le texte de M. Lussier tel que le leur avait remis le chroniqueur parlementaire, c'est-à-dire en transcrivant en caractère gras les passages qui en avaient été soulignés par on ne sait quel lecteur du texte original. C'était bien involontairement trahir la source d'où émanait le fameux document.

La source, eh bien, c'était un haut fonctionnaire du Parti libéral du Québec. Si ce document avait eu l'importance et la portée que le Journal de Montréal lui a données, la permanence de la rue Gilford et le nouveau chef du PLQ n'auraient pas eu de misère à le découvrir et ils en auraient fait part au peuple québécois par la voie ordinaire d'une conférence de presse. Le document n'ayant au contraire d'autre valeur que celle de révéler ce que les électeurs de Matapédia avaient déjà trouvé, que le Père Gédéon n'est pas fait pour la politique, des stratèges libéraux jugèrent expédiant de l'offrir à des journalistes.

N'ayant pas eu de succès avec ceux du DEVOIR, ils furent plus heureux avec le chroniqueur politique d'un autre quotidien du matin. Le PLQ n'avait sûrement pas osé rêver d'un tel plat. Il serait du reste le premier à se scandaliser, si d'aventure une autre gazette publiait comme venant d'un inspirateur de Claude Ryan des "documents authentiques" de la même farine. Mais à la guerre, les sales coups sont ceux qu'on reçoit, non ceux qu'on donne.

Consolons-nous, même si le PLQ et le PQ ne se gênent pas pour manipuler le peuple souverain, ils le font au moins le plus souvent avec des documents qui proviennent généralement de leurs auteurs. Dans les pays du tiers monde, en effet, les indigènes ont droit à des révélations du genre, mais les documents sont le plus souvent des faux, fabriqués par des spécialistes de la guerre psychologique.

Les médias devront en somme durant la bagarre du référendum redoubler de vigilance à l'égard de leurs "sources" et des grands sentiments démocratiques qui sont censés les animer. Les meilleurs journalistes se font prendre à ces vicissitudes de la guerre des ombres. Si plus de manipulateurs professionnels en poste dans les partis se font pincer au jeu, la partie deviendra peut-être moins malpropre. malpropre.

Jean-Claude LECLERC

TÉMOIGNAGE

Une question de vocabulaire

par Louis Landry

M. le directeur,

Il est excellent que des linguistes, comme MM. Tousignant et Ostiguy, au fait des dernières découvertes de leur science, s'intéressent à la question linguistique du Québec. Cela permet de réduire l'influence de purs incompétents comme M. Pierre Beaudry ou de linguistes dépassés comme M. Louis-Paul Béguin.

L'article de MM. Tousignant et Ostiguy, paru dans LE DEVOIR du 10 juin, présente des aperçus solides et intéressants sur le joual et le franco-québécois. Toutefois, le texte paraît plus flottant vers la fin, lorsque les auteurs abordent le problème de la langue à enseigner au Québec. Leurs conclusions sont bonnes, mais elles sont amenées maladroitement. Il me semble qu'ils ont oublié deux notions indispensables pour poser correctement le problème. La solution se serait alors présentée d'elle-même. Même si je ne suis qu'un amateur en la matière, je me risque à proposer mon point de vue aux spécialistes.

Comme point de départ, il faut bien établir qu'un Québécois ne va pas à l'école pour apprendre sa langue. Il a possède alors depuis déjà deux ou trois ans. Un Québécois va à l'école pour apprendre à *écrire* sa langue. Ce qui est une toute autre affaire.

La langue écrite est toujours assez différente de la langue parlée. Elle est moins vivante, plus figée, moins expressive. Elle comporte beaucoup moins de niveaux. Elle est en retard de plusieurs années sur la langue parlée. Elle ne peut compter sur la prononciation, l'intonation, l'accent pour exprimer les nuances. Elle s'appuie sur l'orthographe qui se fonde en grande partie sur de pures conventions et qui restreint son évolution.

Or, pour écrire une langue, il faut en comprendre la grammaire. Alors qu'on peut la parler parfaitement sans même connaître l'existence de cette grammaire. L'enseignement de la langue maternelle à l'école ne porte donc pas sur la langue parlée. Les enseignants qui le font ne savent pas ce qu'est une langue maternelle. L'enseignement de la langue maternelle à l'école porte sur la grammaire afin que l'élève puisse l'écrire convenablement. L'enseignement du style est d'une autre nature et ne fait pas l'objet de notre propos.

La grammaire d'une langue écrite est, dans l'essentiel, la même pour tous les niveaux. La langue écrite au Québec ne se distingue vraiment pas du français standard écrit. Les différences apparaissent surtout dans le vocabulaire. Il n'y a donc pas de réel problème à choisir la grammaire qu'il faut enseigner. La grammaire du français standard convient très bien, sauf qu'il faudrait y ajouter un appendice expliquant les quelques rares différences morphologiques et syntaxiques.

Quant au vocabulaire, qui constitue la seule véritable grande différence entre les Français au Québec et les autres français, la tâche des enseignants n'est pas de bloquer leurs élèves en censurant le vocabulaire acquis depuis la naissance, mais au contraire de l'élargir en indiquant que chaque niveau de langue a son vocabulaire. Ainsi, l'élève apprendra à utiliser chaque mot à bon escient, au niveau auquel il appartient, afin de permettre une meilleure communication avec les divers groupes de Français et de Québécois.

Je crois que, à partir de ces deux notions, il est relativement facile d'établir ce que doivent être les cours de français (ou de québécois, le titre n'a guère d'importance) au Québec, pour un immigrant comme pour un Québécois francophone.

LETTRES AU DEVOIR

■ *"Informafrique" un cahier fort apprécié*

M. Le rédacteur en chef,

Quelle ne fut pas ma surprise et ma joie lorsque je découvris dans l'édition du 17 juin du DEVOIR un cahier spécial intitulé: "Informafrique"! Je tiens ici à remercier chaleureusement ceux du DEVOIR dont l'ouverture d'esprit a présidé à la publication des articles des vingt-huit communicateurs africains: par là, ils contribuent à l'élargissement de la conscience politique du public québécois qui manifestement souffre d'une carence d'informations internationales de qualité.

Les jeunes Africains qui ont talentueusement noirci les pages de ce cahier se sont visiblement rendus compte de cette importante lacune. En effet, leurs articles concernant l'Afrique possèdent une clarté d'expression et un souci constant d'amener le lecteur peu habitué aux réalités africaines à une pleine compréhension de l'actualité la plus fraîche, soit par des mises en situation historiques, soit par le redressement de certaines informations propagées par les agences de presse internationales dans leurs communiqués tendancieux et trop souvent sommaires.

Comment ne pas apprécier aussi les efforts accomplis par ces étudiants journalistes en vue de pénétrer les réalités québécoises les plus diverses? Si les articles consacrés au Québec dénotent pour certains une quelconque naïveté de la part de leurs auteurs (naïveté fort compréhensible, faut-il dire), ils nous permettent néanmoins de reconsidérer certains problèmes sous un nouvel éclairage, celui-là, que seuls des esprits appartenant à une culture différente de la nôtre peuvent permettre. Sous ce rapport, la lecture d'"Informafrique" m'a procuré une joie et une sérénité inhabituelles, état particulier qui transcende l'apport de l'information proprement dite et qui exprime la communion d'esprits dont les cultures respectives se rejoignent en certaines affinités.

M. Christian Drouin fait remarquer en première page de ce cahier que l'expérience, réalisée maintenant à trois reprises, est en passe de devenir une tradition. Spontanément je serais enclin à formuler un souhait dans ce sens si ce n'était de l'impérieuse nécessité pour les Africains de détenir eux-mêmes un jour la totalité des moyens de formation de leurs journalistes. Néanmoins, lorsque ce but sera atteint, les possibilités d'échanges d'égal à égal seront ouvertes et ne manqueront pas, je le souhaite ardemment, d'être des plus prometteuses.

Sylvain BOURNIVA

étudiant en philosophie

Montréal, le 20 juin 1978

■ *A l'occasion du 1er juillet*

M. le directeur,

A la fin du dernier siècle, mes arrières grand-parents paternels et maternels quittaient le Québec pour tenter l'expérience canadienne. Ils se sont installés respectivement à Elie et à La Broquerie au Manitoba.

Voilà neuf ans, j'ai fait le constat d'échec de l'expérience canadienne et ai ramené ma famille au pays du Québec. Aux Québécois qui parlent du Canada comme de leur patrie, je réponds: "Vous ne savez pas ce que vous dites. Vous n'avez pas vécu au Canada."

Il fut un temps où nos livres d'histoire proclamaient un Canada fondé sur l'alliance des deux peuples anglophone et francophone. Les historiens pourront toujours débattre l'intention d'antan. Aujourd'hui, le Canada n'y croit pas, ne le pense pas, ne le sent pas. Je dirais pas plus que les Québécois croient que le Québec est fondé sur l'alliance des francophones et des Hurons ou Inuits. Ce qui n'est pas changé par le bilinguisme de Pierre Elliot Trudeau, et par les politiques de René Lévesque en faveur des "autochtones". La bonne volonté de gouvernants ne change pas le caractère d'une société. Hors Québec, c'est le Canada. Et le Canada n'est pas le Québec. Le Canada utilise le Québec; Le Canada se passerait volontiers des Québécois.

Pour ma famille et pour moi, la Fête du Canada fait écho aux enfants francophones hors Québec rentrant à la maison et interpellant spontanément leur mère: "Hi mom, I'm home!"

J'aime bien les Canadiens, pour avoir vécu parmi eux et y avoir des amis. Mais je ne suis pas d'eux, comme ils ne sont pas d'ici.

M'associer à eux, c'est faire acte de souveraineté et non d'assimilation nationale.

Georges ALLAIRE

La Pocatière, le 20 juin 1978

■ *On ne peut sacrifier le dernier de cordée*

(En réponse à la lettre de Mme Hélène Long, du Réseau d'action et d'information pour les femmes, parue dans LE DEVOIR du 14 juin.)

La Commission de réforme du droit du Canada recommande que l'inceste, la "brutalité consentie" soient dorénavant permis par la loi, peut-être parce que les grands sont supposés savoir ce qu'ils font; elle recommande que le viol soit catalogué "voie de fait". Pourquoi pas! Vous réclamez en revanche le droit à l'avortement pour les femmes. C'est justice! Les cannibales aussi étaient dans la légalité. Croyez-vous vraiment que la loi a le pouvoir de rendre bon un acte immoral? C'est une triste société, celle qui ne puise ses valeurs qu'en elle-même; une société qui périclite, celle où le législateur ajuste sa morale à celle que "l'opinion publique est en mesure d'accepter", (au fait, l'opinion publique, c'est la vôtre ou la mienne?).

Vous voulez le droit à l'intégrité de nos corps. Cette intégrité ne vous apparaît-elle précieuse qu'après la conception? Dans une cordée d'alpinistes, pourra-t-on jamais parler de droits et de liberté? La montée est difficile, mais le sort de chacun est lié à celui de tous. Aucune loi ne pourra déclarer juste d'alléger le poids en tranchant la corde, surtout si le dernier de cordée est un enfant. Ceci en dépit des biologistes-moralistes à la façon de Fernand Séguin. Jean Rostand, lui, disait humblement: "Je ne crois pas en Dieu, mais, devant le mystère de la vie, je reste perplexe".

Céline DALATI

LaSalle, le 20 juin 1978

■ *Berthe l'Avaleuse*

Après avoir lu "La publicité sexiste est mise en question" dans LE DEVOIR du 15 juin, je ne puis m'empêcher de vous relater un fait survenu la veille.

En arrivant à la banque, j'ai trouvé la place envahie par un groupe d'hommes, très endimanchés, très sérieux et très occupés. Ils s'affairaient autour d'une grosse machine, "Berthe l'Avaleuse". (Si j'ai bien compris, il s'agissait d'une machine qui trie les pièces de monnaie et les met en rouleaux.) Je n'en croyais pas mes yeux! Était-ce le symbole de la femme-dévoreuse, de la "croqueuse de diamants", de la frivole dépensière de cet argent si péniblement gagné par l'homme? ou celui de la femme-machine-des-petits-travaux-fastidieux? À moins que ce ne fût le symbole de la femme-crédule-obéissante-et-soumise qui "gobe" tout? Je n'ose penser qu'il s'agissait d'une caricature de la femme-objet...

D'autre part, mon prénom étant Berthe (prénom que j'ai toujours associé à la royauté et aux légendes: Berthe-au-grand-pied, Berthe-aux-cheveux-de-lin, Berthe-aux-bras-blancs) mon ahurissement en a été que plus grand.

Je ne crois pas, au fond, que le père de Berthe l'Avaleuse (les "grandes inventions" ont des pères mais jamais des mères) ait voulu être méchant; mais impressionné dans ses idées toutes faites et dans une certaine mentalité, il ne se pose même pas de questions.

Berthe FOUCHIER

Sainte-Foy, le 16 juin 1978

■ *Continuons d'espérer...*

Pendant que les politiciens s'affairent dans les coulisses, les Canadiens et les Québécois espèrent dans la salle. Bientôt les projecteurs s'allumeront et, dans l'angoisse du souffle suspendu, nous serons unis pour un instant. Le rideau se lèvera sur un seul Canada sombre et divisé ou sur deux nations éblouissantes.

F. RÉMY

Montréal, juin 1978.

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: $60 par année; six mois: $33; trois mois $21. À l'étranger: $65 par année; six mois: $36; trois mois: $24. Éditions du samedi: $19 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $1.50 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361

(lignes groupées).

La crise des médias au Québec

1) les causes de la situation

par
Léon Dion
collaboration spéciale



Par leur universalité et leur durée, les mouvements de grève qui, depuis un an, se sont produits dans plusieurs journaux et médias électroniques et qui menacent de s'étendre manifestent la crise qui sévit dans le domaine de l'information. Les raisons de ces conflits, certes, sont nombreuses et varient suivant les établissements. Elles ne sont pas les mêmes à La Presse et au Soleil, à Radio-Québec et à Radio-Mutuel. Une fois faite la part des causes particulières tenant aux circonstances de temps et de lieu, on demeure en présence de deux grandes raisons invoquées dans chaque cas en des termes différents quant à la forme mais assez semblables en leur fond. Il s'agit, d'une part, des relations entre les propriétaires des organes d'information et les syndicats, notamment ceux des journalistes, dont on déplore qu'ils recourent de part et d'autre à des tactiques de confrontation jugées nettement excessives et préjudiciables à la bonne marche des négociations et, d'autre part des effets du syndicalisme sur la pratique de la profession de journaliste dont on dit par ailleurs qu'elle devrait faire l'objet d'une réévaluation systématique dans le contexte d'une société profondément bipolarisée au double plan national et social.

Pareils propos, tenus par des porte-parole patronaux et syndicaux, des journalistes, des hommes politiques aussi bien que par de larges couches de l'opinion, méritent d'être scrutés et de faire l'objet d'un examen approfondi. Il s'agit de déterminer non seulement les raisons de la fréquence et du pourrissement des grèves dans ce secteur mais également les causes du malaise évident qui prévaut chez les professionnels de l'information.

Dans un éditorial retentissant: "Autopsie de la grève", s'étalant en première page du Journal La Presse le jour de la reprise de la publication, le 8 mai dernier, Roger Lemelin formule de nombreux jugements et pose une série de questions qui projettent sur la situation dans ce journal des ombres franchement troublantes. De son propre aveu, Lemelin présente un côté de la médaille et il faut tenir compte de ce fait dans l'appréciation de son texte. Plus d'un mois après la publication de cet éditorial, force est, toutefois, de constater que ceux qui se sont portés à la défense du Syndicat des travailleurs de l'information ont plutôt esquivé les accusations portées contre lui dans l'éditorial de Roger Lemelin qu'ils ne les ont réfutées. Le fait que de larges fractions du public aient paru tenir comme vraies ou plausibles les dénonciations de Roger Lemelin porte également à réfléchir sur les idées reçues concernant l'état du syndicalisme au Québec. En outre, certains passages de l'éditorial visent directement les journalistes de La Presse et il serait regrettable pour eux et pour les lecteurs de ce journal que les propos de l'éditeur et président n'incitent pas à une réflexion approfondie de l'ensemble de la situation.

Un mal généralisé...

Pour comprendre la nature et la portée des conflits de travail dans le domaine de l'information, il importe de voir qu'ils reproduisent assez fidèlement le modèle général de la "guerre industrielle" tel qu'il s'est imposé au Québec au cours des dernières années, particulièrement dans les secteurs public et parapublic. En effet, chaque nouveau conflit dans ces secteurs manifeste qu'employeurs et syndicats poursuivent des objectifs sociaux fondamentalement contradictoires et que, partant, les relations de travail s'établissent sur un fond de confrontation chronique qu'exaspèrent les négociations en vue du renouvellement du contrat de travail et que la signature d'une entente ne peut qu'apaiser temporairement.

Par conséquent — c'est là une donnée essentielle à retenir — la situation qui existe dans les médias d'information apparaît comme un cas particulier des relations de travail au Québéc. Si l'on parvenait à alléger le climat qui prévaut dans l'ensemble des relations de travail, les conditions dans le monde des médias s'en trouveraient automatiquement améliorées. Il serait toutefois bien imprudent de s'en remettre à une pareille éventualité qui suppose des changements radicaux dans les orientations de base chez les employeurs aussi bien que chez les syndicats. A défaut donc d'espérer voir bientôt les relations de travail dans le domaine de l'information profiter d'un allègement de la situation générale, il reste à cherchher les moyens d'améliorer autant que possible les conditions à l'intérieur du seul domaine de l'information.

Un constat déprimant...

Pour être en mesure de proposer des recommandations visant à prévenir le renouvellement de conflits aussi graves que ceux que le monde des médias connaît aujourd'hui, il importerait d'établir un constat de la situation. Cela supposerait un examen approfondi des facteurs de déclenchement des conflits aussi bien que des modalités de leur déroulement. Or, même les premiers intéressés divergent d'opinion sur les raisons de leur désaccord et sur les mobiles de leur action. Il faudrait comprendre pourquoi, après avoir vécu en assez bonne harmonie durant trois ou quatre ans à la suite d'une entente elle-même souvent précédée d'un autre conflit majeur, employeurs et syndicats se trouvent soudainement pris d'un accès de virulente suspicion à l'endroit de leurs intentions respectives: déclarations syndicales à l'emporte-pièce selon lesquelles l'employeur sacrifie la qualité de l'information et la liberté des journalistes sur l'autel doré de la rentabilité et vise à étouffer les syndicats dans le noir dessein de faire régner l'arbitraire et d'étendre son "droit de gérance"; déclarations patronales non moins enflammées accusant les syndicats de chercher à saborder l'ordre social au profit d'une idéologie de gauche que fondamentalement les membres récusent, à vouloir s'emparer du journal ou, tout au moins, à tenter de substituer des normes égalitaires de rendement à la poursuite de l'excellence personnelle. En même temps, les négociateurs patronaux et syndicaux jouent aux stratèges, contribuant au pourissement du conflit, fournissent à leurs instances respectives et au public des informations parcimonieuses et biaisées et finissent par ne plus s'entendre sur la nature des questions en litige. Les négociations, qui souvent ne démarrent qu'après plusieurs semaines de grève, avacent à pas de tortue ou même "reculent"; après avoir fait un "bond inespéré", elles retombent au point mort. Elles finissent dans le ridicule et l'insignifiance. Les relations interpersonnelles entre les cadres supérieurs et les journalistes, qui en temps normal assurent des relations de travail harmonieuses, sont entièrement coupées. Directeurs et journalistes ne se parlent plus que par personnes interposées et dénonciations publiques. Mais quand la nouvelle entente est enfin signée après des mois de tergiversation, il faut bien se reparler et plusieurs se demandent pourquoi il a fallu de longs mois pour en arriver à des résultats qui, à leurs propres yeux, ne modifient guère la situation antérieure, du moins en ce qui concerne les clauses dites normatives.

Les conditions qui prévalent lors des négociations en cours de grève exaspèrent les antagonismes idéologiques entre les parties et détruisent le climat de confiance réciproque qui leur permettrait d'agir de bonne foi. Il paraît dès lors illusoire d'escompter profiter des grèves pour modifier de façon sensible les équilibres idéologiques que les nécessités des tâches à effectuer imposent aux directeurs des médias d'information aussi bien qu'aux journalistes dans le cours ordinaire des choses. Pour y parvenir, il faudrait un coup de force que les journalistes dans leur ensemble ne paraissent pas prêts à tenter. Mais la virulence des débordements durant les grèves — du moins au plan du discours — témoigne de malaises de fond qu'il importe d'identifier et de soulager si l'on veut prévenir des crises qui pourraient avant longtemps être fatales. Or, le moins que l'on puisse dire, c'est que le mal est général puisqu'il met en cause les propriétaires des organes d'information, les syndicats de journalistes et les professionnels de l'information eux-mêmes.

La propriété et la concentration des entreprises de presse

Il est de bon ton en certains milieux, notamment chez les universitaires, les hommes politiques et chez les journalistes eux-mêmes, de s'en prendre au caractère capitaliste de la plupart des entreprises de presse et surtout à la concentration de la propriété des journaux. Toutefois, ni le Comité spécial du Sénat sur les moyens de communication de masse (1970), ni la Commission royale d'enquête sur les groupements de société (1978), qui constituent les deux principaux groupes de travail à s'être sérieusement penchés sur la situation canadienne et québécoise sous cet aspect, n'ont pu découvrir de preuves confirmant l'opinion assez généralement reçue selon laquelle la concentration de la propriété des médias d'information représente un risque pour la qualité et la liberté de l'information. Au contraire il semblerait plutôt que la concentration, en accroissant les ressources à la disposition des propriétaires, procure aux journaux et aux journalistes des moyens d'action plus étendus. Certes, la concentration doit être maintenue dans des limites qu'il reste à déterminer et elle ne doit pas échapper à la vigilance des responsables de l'intérêt public dans le domaine de l'information. Par ailleurs, il se révèle que c'est au niveau de la politique éditoriale que la concentration de la propriété offre le plus grand danger et la Commission royale d'enquête sur les groupements de société signale que le groupe Gesca, propriété de Power Corporation, qui possède entre autres **La Presse** et **Montréal Matin**, n'est pas sans reproche sous cet aspect. Mais on est loin du cri alarmiste contre la concentration lancé par le Comité de travail sur la concentration de la presse écrite du ministère des Communications du Québec (1977) qui, se bornant à faire état de sources secondaires et faisant sien le préjugé reçu selon lequel toute concentration est en soi nocive, affirme: "Et même s'il était prouvé que le degré de concentration auquel la presse est parvenue au Québec... ne menace pas encore ces droits fondamentaux (i.e. ceux du droit à l'information), un tel constat ne saurait constituer, pour un gouvernement responsable, un utile prétexte pour ne pas agir dans les meilleurs délais". Une intervention politique visant à restreindre la concentration fondée sur des prémisses aussi peu sérieuses ne saurait que perturber l'équilibre qui s'est établi dans le monde de l'information et, pour l'ensemble, diminuer les moyens actuellement à la disposition des journalistes. L'emprise des consortiums Desmarais et Péladeau sur les médias d'information au Québec paraît considérable. Est-elle toutefois excessive et, si oui, comment la faire se relâcher? Toute intervention à ce plan devrait être précédée d'un examen approfondi mené à la lumière de critères sérieux et plus précis que ceux qui ont présidé aux études existantes de la question de façon à faire ressortir toutes les causes et toutes les conséquences du degré de concentration actuellement atteint.

Une question différente mais plus pertinente dans les circonstances actuelles concerne les conséquences du caractère privé de la propriété de la plupart des médias d'information au Québec. Les journalistes se voient de la sorte théoriquement contraints d'évoluer à l'intérieur d'un corridor idéologique qu'enclosent le crédo capitaliste et le plus souvent le dogme fédéraliste. Sur ce point comme sur le précédent, on n'a pas jusqu'ici démontré si et jusqu'à quel point cette condition restreint effectivement la liberté d'action et d'expression des journalistes.

Un point mérite d'être noté: les propriétaires des médias ne sont pas américains, français ou anglais, mais québécois. Contrairement à d'autres secteurs d'activité où prime l'influence de décisions prises à l'étranger, dans le domaine de l'information, dans les moments d'euphorie aussi bien que d'amertume, tant au niveau des propriétaires et des directeurs des médias que des journalistes, s'exprime une sensibilité bien québécoise. Si l'influence du corridor ideologique capitaliste et fédéraliste est évidente dans les pages éditoriales, son emprise sur l'information est beaucoup plus incertaine. Par exemple, une analyse poussée de la façon dont les journaux traitent du Parti québécois et du gouvernement de ce parti dans les pages d'information montrerait probablement que ce traitement est plus adéquat que ne l'estiment généralement les dirigeants et les membres du gouvernement du Parti québécois. Il en est de même de la façon dont on aborde les questions sociales. Il est en effet probable que l'idéologie sociale de beaucoup de journalistes telle qu'elle s'exprime dans les reportages et les analyses excède les bornes du crédo capitaliste. Et s'il est vrai que les journalistes peuvent ainsi braver impunément des bornes idéologiques que théoriquement ils ne devraient pas enfreindre, on le doit sans doute à l'esprit de tolérance des directeurs des médias, aux dispositions des conventions collectives et peut-être également au contrôle moral de l'opinion.

Un examen attentif ferait peut-être apparaître de surprenants aspects de la situation. Il semble que la marge de manoeuvre idéologique dont les journalistes jouissent en réalité est très large dans certains médias. Cette marge de manoeuvre, ces derniers seraient loin de l'exploiter au maximum. Soit qu'ils s'autocensurent ou simplement par manque d'initiative, on est enclin à penser que c'est de bon coeur que plusieurs s'enlisent dans une routine professionnelle aux horizons au moins aussi bornés que l'idéologie partronale officielle. Mais il faudrait voir de près ce qui se passe quand des journalistes s'attaquent à des problèmes de fond lourdement chargés de valeurs. Sont-ils censurés bêtement par les directeurs? Il ne le semble pas ou en tout cas on ne l'a pas démontré. Il est au contraire probable que certains directeurs des médias aimeraient que les journalistes fassent preuve de plus d'initiative. On constaterait peut-être que loin d'être offusqués de l'audace de leurs journalistes, de leur bon travail, les directeurs seraient très fiers. On pense, entre autres, à l'accueil chaleureux que Roger Lemelin a fait à l'admirable dossier "noir" préparé naguère pour **La Presse** par Lysiane Gagnon sur l'éducation. Loin d'inciter à conclure à une censure bête de la liberté d'expression des journalistes, les faits tendraient plutôt à laisser croire que, dans le contexte actuel des médias d'information au Québec, les journalistes disposent en pratique d'un vaste horizon idéologique que, pour une raison ou pour une autre, ils n'explorent que bien partiellement. Seule une étude approfondie permettrait de vérifier cette hypothèse ou, tout au contraire, d'accréditer l'opinion reçue selon laquelle c'est plutôt le caractère privé de la propriété des médias qui est responsable du manque d'envol de l'information au Québec — manque d'envol que plusieurs d'ailleurs, y compris des directeurs des médias et des journalistes, sont unanimes à déplorer.

(à Suivre)

Réflexion pour un 24 juin

Rendre possible le Québec nécessaire

par
Jean-Marc Léger

Devenu fête nationale du Québec, le 24 juin ne peut trouver toute sa signification que comme prélude et comme promesse de la souveraineté nationale. C'est sur le thème du proche avenir du Québec que doit s'orienter la médiation collective et sur la redoutable responsabilité qu'aura à assumer chaque Québécois à un certain moment, capital, qui se situera sans doute entre le 24 juin 1979 et le 24 juin 1980. Jamais chacun n'aura-t-il été à ce point comptable du destin collectif.

Il ne semble pas que l'on ait encore partout mesuré la portée de l'enjeu et la singularité de l'événement. A entendre certains commentateurs, à lire certains éditorialistes, on pourrait croire qu'il va s'agir simplement d'une étape (relativement importante certes) dans l'histoire contemporaine du Québec ou encore d'un affrontement un peu vif entre des partis politiques, souverainiste pour l'un, fédéralistes pour les autres. Nous sommes pourtant sur un tout autre plan: il s'agit de l'existence même du Québec et du salut d'une culture qui est indissociable pour un peuple de la maîtrise de son destin.

Le peuple québécois ne sera pas convié, lors du référendum, à dire "oui" ou "non" à un parti politique mais au Québec lui-même, à dire s'il entend avoir une patrie, c'est-à-dire un avenir. Il s'agit de bien autre chose que d'un prétendu débat constitutionnel, dont on ne cesse de nous rebattre les oreilles, de bien autre chose que de discussions bizantines sur les multiples formes d'un éventuel néo-fédéralisme (pour les amateurs de la quadrature du cercle): c'est un choix fondamental à faire entre l'existence et l'abdication, entre la normalité et la marginalisation. La question devrait être posée tôt ou tard, car elle s'inscrit naturellement dans l'évolution du Québec: la souveraineté est appelée par notre histoire comme un aboutissement logique et normal.

L'option pour la souveraineté nationale représente une décision qui est de l'ordre de la nécessité, historique aussi bien que politique, culturelle, psychologique. Elle n'est pas seulement le fruit d'une lente maturation au cours de plus de quatre siècles, elle est commandée par notre situation et par notre temps. L'organisation, les structures et le mode de fonctionnement d'un Etat moderne ainsi que les conditions et l'extension des relations internationales (qui, de plus en plus, concernent l'éducation, la culture, l'information, la recherche, le travail) ne donnent pas à un peuple qui entend affirmer son identité et apporter au monde une contribution originale, d'autre choix que la prise en compte de son destin par la souveraineté nationale.

À moins de tenir que l'histoire du Québec n'ait pas eu de sens, il était inévitable qu'elle débouchât sur le combat d'aujourd'hui et que le peuple québécois fût placé devant cette option. Le choix à opérer n'est pas entre le Canada et le Québec, (le débat serait faussé dès le départ s'il se transformait en un affrontement de ce type) mais entre le Québec et le néant. Le Québec doit décider s'il entend ou non avoir un avenir.

Savoir rendre possible le Québec nécessaire: la raison nous y presse tout comme le sentiment nous y incline; c'est affaire de réalisme aussi bien que de dignité. Défendre des valeurs, promouvoir une culture, édifier une société, ce sont là des slogans creux si l'on ne se donne pas les moyens de cette défense, de cette promotion, de cette édification. Or, dans le monde actuel, l'interaction des divers secteurs de la vie collective est telle qu'il est impossible de réaliser un grand projet national, voire, plus modestement, de persévérer réellement dans l'être collectif, sans exercer la maîtrise complète des principaux instruments du pouvoir et des principaux leviers du développement. Se satisfaire de parcelles de souveraineté et de bribes de compétence, consentir à rester une "province" dans un ensemble dominé par une majorité d'une autre culture, d'une autre orientation, ayant naturellement des aspirations différentes, c'est renoncer à avoir un avenir propre, c'est renoncer à être.

Le peuple québécois en est arrivé à un moment de son histoire où il est contraint soit d'assumer la plénitude de son destin, soit de s'engager dans une régression inexorable jusqu'à la folklorisation d'abord, à l'assimilation ensuite. Nous serions promis à terme, et fatalement, au même destin que celui des communautés francophones hors Québec. Imagine-t-on un instant quelle serait la situation du Québec au lendemain d'une réponse négative lors du référendum? Certes, son pouvoir de négociation future avec Ottawa serait réduit à zéro ou presque (si tant est qu'il y ait encore quelque chose à négocier). Mais il y a infiniment plus grave: le choc serait tel que tout élan créateur serait brisé pour longtemps et que le peuple serait mûr pour toutes les démissions inscrites dans ce refus. Et ce serait se leurrer étrangement que de croire que le "non" à la souveraineté ouvrirait la voie à quelque nouveau fédéralisme et à un statut "amélioré" pour le Québec. Car le climat psychologique serait tel que les forces traditionnelles de résistance aux empiètements du pouvoir central seraient brisées; les autonomistes d'antan, devenus logiquement souverainistes d'aujourd'hui, se désintéresseraient des jeux stériles des clans néo-fédéralistes. Prétendre fonder un nouveau statut pour le Québec dans un Canada "néo-fédéral" sur un "non" au référendum, c'est-à-dire sur ce qui aurait été, quoi qu'on veuille, une défaite du Québec même, c'est démontrer un sens politique aussi court que macabre.

Le 24 juin 1978 marque le véritable départ de la campagne du référendum. Il faut que le débat soit mené dans la clarté, qu'il exprime la gravité de l'enjeu et le caractère peut-être irrémédiable du choix. Le pays doit savoir que le problème ne consiste pas à choisir entre diverses formules constitutionnelles, dont l'énoncé laborieux contribuerait plus à l'égarer qu'à l'éclairer, mais à décider si le Québec doit être, tout simplement, être dans la plénitude, qui est la seule façon d'être.

Dans un an, dans deux ans, le 24 juin sera-t-il devenu dans les faits, après la lettre, fête nationale, c'est-à-dire fête de la nation souveraine du Québec ou aura-t-il été ramené, ravalé, au rang de fête d'une "province", poursuivant dans la morosité sa médiocre survivance, et se rappelant parfois, entre deux conférences et trois querelles "fédérales-provinciales" qu'elle aurait pu avoir un autre destin?

Sur un éditorial de Jean-Claude Leclerc

Un lancement vers les cimes

par
Michel-M. Solomon

Ecrivain et journaliste, l'auteur est rédacteur en chef de "Regards sur Israël", publication mensuelle du Comité Canada-Israël,

M. Jean-Claude Leclerc voit "un pas vers l'abîme" dans la décision prise par le gouvernement israélien en ce qui concerne la solution du problème palestinien. "Pouvait-il en être autrement" — se demande-t-il rhétoriquement — "lorsque le sort d'un peuple en cause n'était pas inscrit à l'ordre du jour et que son représentant l'OLP était tenu à l'écart."?

Un peu plus loin, M. Leclerc se donne la réponse lui-même en évoquant l'attitude du peuple israélien vis-à-vis de l'OLP: "il aurait du reste été difficile qu'il en soit autrement, alors que l'organisation pour la Libération de la Palestine, tout en donnant des signes d'apaisement et de compromis, n'a pas encore parlé au peuple israélien en langage direct."

Il me semble embarrassant de rappeler à M. Leclerc les "signes d'apaisement et de compromis" que l'OLP a offert dernièrement au peuple israélien. Les deux derniers mois plus d'une douzaine d'attentats ont été revendiqués officiellement par M. Arafat, en tant que chef "modéré" de l'OLP. Citons seulement les plus odieux:

— 39 hommes, femmes et enfants, revenant d'une excursion sabbatique, près de Tel Aviv, brutalement massacrés par un commando arrivé par un radeau du Liban.

— six enfants entre l'âge de 12 à 17 ans, alors qu'ils rentraient du centre-ville, un vendredi après-midi, déchiquetés dans l'explosion d'un autobus.

— l'attaque surprise des habitants d'une colonie de Juifs religieux à la veille du Sabbath, à l'aube, et j'en passe.

Tant d'exemples de "signes d'apaisement et de compromis", en réalité, des explosions de violence et de haine contre le peuple israélien!

M. Leclerc gronde l'OLP de n'avoir pas encore parlé au peuple israélien un "langage direct". Quel langage plus direct que celui de la Charte de l'OLP, reconfirmé récemment dans ses articles 16 et 19 déclarant "nul et son avenu l'existence de l'État d'Israël" et faisant de l'élimination du "cancer sioniste" l'objet de "la lutte finale des Palestiniens"?

Est-ce que M. Leclerc aurait oublié le serment qu'ont fait à Tripoli — immédiatement après le voyage de M. Sadate à Jérusalem — les "colombes" et les "faucons" de l'OLP soudainement reconciliés? Leur détermination de détruire l'Etat d'Israël en semant la mort parmi les innocents n'importe où, n'importe quand, n'est-il pas ce "langage direct" que les Israéliens craignent quotidiennement? Est-ce qu'on peut blâmer le peuple israélien pour avoir décidé d'unir son désir de paix aux précautions imposées par une situation de fait? Qui peut objecter contre le projet de l'auto-administration dans les territoires occupés, une fois que ce projet sera soumis à la négociation entre les parties en cause, après une période de cinq ans?

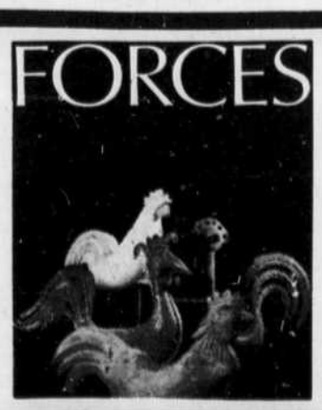
Si l'Etat d'Israël écoutait les voix des sirènes qui lui demandent de "prendre des risques en faveur de la paix" n'exposerait-il pas sa population, serrée dans un corset de 10 à 25 kilomètres en largeur, à une attaque foudroyante, le lendemain de la proclamation d'un Etat palestinien?

La création d'un Etat palestinien, non viable économiquement, constitue un danger de mort pour l'Etat d'Israël. Si faible soit-il, cet Etat, réduit aux confins de la Cisjordanie, aurait besoin d'un protecteur. Et qui autre offrirait son aide si ce n'est l'URSS? Il va de soi, qu'en échange de cette aide, une base militaire soviétique capable de pulvériser Israël et sa population et de causer d'immenses souffrances aux autres nations de la région, y sera ébauchée.

Cette perspective sombre a été bien prise en considération par le président Sadate d'Egypte, par le roi Khaled d'Arabie Saoudite et par le roi Hussein de Jordanie. Instinctivement, tous ces chefs d'Etat considèrent l'avènement d'un Etat palestinien comme le prélude d'un dénouement tragique de leur propre existence. Dernièrement, M. Assad, le président de la Syrie a également pris ses distances vis-

Voir page 6 : Lancement

FORCES



FORCES
Grand numéro spécial

Souscrivez un abonnement: cet important numéro commencera votre collection

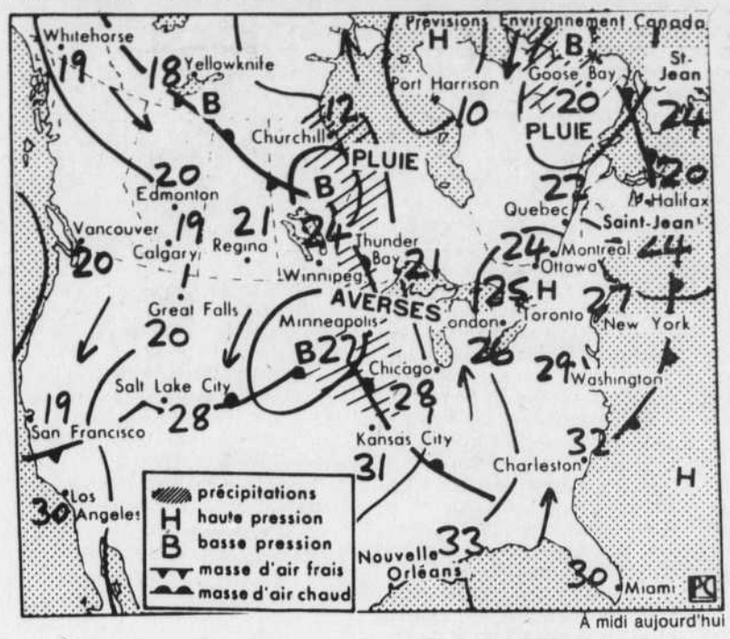
- 144 pages d'articles et de documents
- Cahier d'estampes anciennes
- Des hors-texte couleur
- Un numéro souvenir pour collectionneurs

Le Québec en fête ... et l'Amérique française

Abonnement 1 an 2 ans
Québec, Can $9 $16
Autres pays $12 $22
Je souscris un abonnement
Je désire que mon abonnement parte du numéro _____
(Veuillez dactylographier ou écrire en majuscules)
Nom _____
(M. / Mme / Mlle)
Prénom _____
Rue _____
Ville _____
Prov _____ Code postal _____
Ci-joint le paiement, soit $ _____ (Faire chèque ou mandat poste au nom de FORCES)
À retourner à FORCES
1450, rue City Councillors
Montréal (Québec) H3A 2E6

Numéro 43 — chez votre dépositaire: $4.75

LA MÉTÉO



À midi aujourd'hui

Abitibi et Pontiac-Témiscamingue: nuageux suivi d'un dégagement. Maximum 18 à 20. Samedi: ensoleillé.

Chibougamau et Haute Mauricie: nuageux avec possibilité d'averses en matinée. Maximum 20. Samedi ensoleillé avec passages nuageux.

Outaouais et Montréal: nébulosité variable. Maximum 20. Samedi: ensoleillé avec passages nuageux.

Québec et Trois-Rivières: nuageux avec éclaircies. Maximum 20. Samedi: beau.

Cantons de l'Est: nuageux avec éclaircies. Maximum 20. Samedi: ensoleillé avec passages nuageux.

Saguenay-Lac Saint-Jean: nuageux. Maximum 20 à 22. Samedi: beau.

Rimouski et Baie Comeau: nuageux avec averses. Maximum 16. Samedi: nébulosité variable.

Sept-Iles et Gaspésie: averses et risque d'orages en matinée. Maximum 16. Samedi: nébulosité variable.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ La schisophrénie

malgré quelques précautions oratoires, semble pratiquement convaincu de l'efficacité des reins artificiels pour le traitement de plusieurs maladies non rénales, et sa communication à ce sujet a créé une forte impression, hier.

Selon plusieurs spécialistes présents, M. Kolff est un véritable visionnaire dans le domaine des organes artificiels, où il occupe une situation semblable à celle d'Einstein en physique de Buckminster Fuller en architecture, ou de Picasso en peinture. En plus d'avoir inventé le rein artificiel, il est un spécialiste du coeur artificiel, de l'utérus artificiel, de l'oreille artificielle, etc. Il a par exemple participé récemment à une expérience qui a permis de garder une vache en bonne santé pendant plus de six mois après qu'on eût remplacé son coeur par une pompe de plastique commandée par ordinateur.

A la suite de ses contacts étroits avec les docteurs Robert Cade at Henry Wagemaker (ce dernier est psychiatre) qui ont été les premiers à traiter des schizophènes à l'aide d'un rein artificiel, le docteur Kolff a lui-même entrepris de perfectionner cette technique avec un procédé similaire qui est plutôt une filtration du sang. Son procédé est toutefois tellement efficace qu'il semble créer chez les patients un état de choc comparable à ce qu'on observe chez un drogué qu'on prive brusquement de sa dose quotidienne.

Selon M. Kolff, la vraie responsable de cette "percée scientifique probable" est Mlle Linda Cook, elle-même une schizophrène qui avait été internée à plusieurs reprises pour maladie mentale jusqu'à ce qu'elle rencontre le docteur Cade en 1970.

Sur la base de ses propres sensations, Mlle Cook avait affirmé au docteur Cade que sa maladie était certainement d'origine métabolique et elle l'avait supplié de purifier son sang grâce au rein artificiel. Le médecin avait d'abord refusé, mais Mlle Cook était revenue à la charge au bout de six mois, après avoir été internée à nouveau. "Je suis peut-être folle mais je ne suis pas stupide", avait-elle lancé pour justifier son opinion.

Toujours est-il que le médecin a finalement accepté de tenter l'expérience après avoir noté que la schizophrénie est partiellement héréditaire et qu'elle a possiblement une cause métabolique.

Comme les autres patients qui ont été traités depuis.lors, Mlle Cook a subi des traitements fréquents au début, puis de plus en plus espacés à mesure que ses symptômes s'atténuaient. Maintenant, elle n'utilise le rein artificiel qu'une fois par mois et tous ses symptômes anormaux ont disparu: elle a obtenu un emploi et est en mesure de payer son traitement mensuel. Elle avoue quand même avoir de la difficulté à se réadapter au monde ordinaire après avoir été si long temps en institution.

Selon le chef du service de néphrologie de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont, le docteur Claude Beaudry (qui a déjà travaillé avec le docteur Kolff et à qui il voue une grande admiration), l'effet bénéfique possible de la dialyse rénale sur les malades mentaux a passé inaperçu jusqu'à maintenant parce que ces patients étaient automatiquement exclus du traitement.

"Le rein artificiel est très coûteux et représente un grand stress psychologique, souligne-t-il, et les critères de sélection éliminaient automatiquement les malades mentaux. Par contre, ces critères ont été modifiés depuis qu'on a pris connaissance des nouvelles informations qui viennent de sortir".

M. Beaudry a quand même souligné un cas de "problèmes psychologiques très graves" qui avait été traité par la dialyse, il y a quelques années, et chez qui on avait noté une amélioration remarquable pendant le traitement. Il était cependant décédé d'une autre cause par la suite. "Lorsque je réexamine ce cas après coup, ça me paraît troublant", reconnaît-il.

Encore plus troublant est le cas d'une schizophrène qui souffrait aussi de maladie rénale: selon M. Kolff, cette patiente avait vu son état mental s'améliorer considérablement pendant qu'elle était traitée à l'aide d'un rein artificiel, mais sa situation avait à nouveau périclité après qu'on lui eût greffé un rein ordinaire.

Si vraiment la leu-endorphine est normalement absente chez l'être humain, dit M. Kolff, il est possible que le rein ne soit pas capable de l'éliminer parce qu'elle serait trop semblable à la met-endorphine. Il est aussi possible que ces deux hormones soient filtrées et réintroduites ensemble dans le sang.

Si cette hypothèse est exacte, dit-il, le rein artificiel aurait l'avantage de filtrer cette substance et de ne pas la réintroduire dans le sang. C'est ce qui expliquerait sa supériorité sur le rein naturel à cet égard.

Interrogé aussi sur ce sujet, le docteur André Barbeau, de l'Institut de recherches cliniques de Montréal, a surtout insisté sur les incertitudes qui persistent et sur les critiques que l'on peut faire à l'égard de l'identification de la leu-endorphine chez les schizophrènes, si vraiment ils en étaient.

Le docteur Barbeau a quand même avoué que les chercheurs n'ont pas le droit d'ignorer une voie aussi prometteuse; il est lui-même en pourparlers avec des centres de dialyse pour faire des expériences sur d'autres maladies neurologiques reliées à un surplus d'homones très semblables aux endorphines.

◆ Le bateau ivre

qui viennent jusqu'à nous en un seul voyage!

Le bateau nommé du nom de son promoteur, "Le Commandant Henri" appartient à la Navale Transport Vinicoles qui fait partie de quatre compagnies de navigation. Il est muni de 22 cuves pouvant contenir entre 540 et 3,048 hectolitre chacune, soit une capacité totale de 31,641 hl ou 696,000 gallons.

Dès son arrivée à l'aube hier au port de Montréal, des camions-citernes ont procédé au déchargement du précieux liquide pour l'amener jusqu'à la division administrative de la SAQ située au 7,500 rue Tellier, dans l'est de la ville. Cette opération délicate devrait se terminer ce soir.

"Le Pinardier" fera la navette quatre fois d'ici novembre pour nous apporter de Bordeaux et Marseille, en France, de Savone, en Italie, de Pasajes, en Espagne, les bons vins que l'on consomme à table et que l'on aime de plus en plus au Québec, paraît-il.

Il est vrai que cet approvisionnement en vrac s'impose: au mois de septembre, 8,000 épiciers licenciés du Québec pourront offrir ces vins à leur clientèle. On s'attend à ce que la consommation déjà croissante augmente considérablement. Elle est actuellement de trois millions de gallons par année et l'on prévoit que deux millions de gallons de plus seront vendus l'année prochaine. À l'heure actuelle, la SAQ gère 327 points de vente de vins et d'alcools.

Sur le bateau ivre hier, tout le monde célébrait mais personne n'avait trop le goût de demander si ce nouveau mode de transport impressionnant allait profiter au consommateur. Oui et non, a-t-on répondu à cette question saugrenue: une épargne d'environ 30% pour nous, selon un représentant de la SAQ. Quant au consommateur qui a déjà assumé une hausse du prix des vins au mois d'avril, il est assuré que le Cuvée des Patriotes maintiendra son prix actuel.

Ce système de transport en vrac "modéré" donc d'autres augmentations qui sont prévues dans un avenir prochain. C'est un moindre mal.

A la bonne vôtre!

◆ Des réalisations

Quoiqu'il en soit, le nombre de projets de loi n'a guère d'importance puisque, cette année par exemple, il y a eu plusieurs projets de loi sur le même thème.

La nature des projets de loi est plus révélatrice à cet égard de la valeur du travail parlementaire effectué au cours de la session que la seule quantité de mesures adoptées.

Parmi les mesures les plus importantes, outre le budget Parizeau, il faut noter l'adoption de la loi 92 sur les consultations populaires. Adoptée dans les derniers moments de la session, cette loi ouvre la voie au référendum sur l'avenir constitutionnel du Québec, de même que sur d'autres sujets. Le Québec est le premier gouvernement au Canada à se doter d'un tel outil.

Autre mesure d'importance, l'adoption du projet de loi 70 constituant la Société nationale de l'amiante. Vivement contesté par l'opposition, ce projet de loi fit l'objet d'un filibuster dirigé par les libéraux si bien que son étude, commencée en fait l'automne dernier, se prolongea sur plusieurs mois. Cette loi permettra au gouvernement d'intervenir dans le secteur de l'amiante à plusieurs titres, notamment à titre de producteur d'amiante dès que l'acquisition de la société Asbestos aura été complétée. C'est la Société nationale de l'amiante qui en sera le propriétaire.

Sur le plan législatif, ce sont là les deux réalisations majeures du gouvernement. Il faut noter toutefois que ces deux projets de loi originent de la session de 1977.

Toujours dans le domaine législatif, les autres pièces majeures adoptées au cours des derniers mois sont dans le domaine social, avec la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées, la loi sur le recours collectif, et la Loi modifiant la Loi du Salaire minimum qui reconnaît aux femmes le droit aux congés de maternité.

Ces mesures n'ont pas soulevé de débats passionnés; pour cette raison, et aussi parce qu'elles étaient attendues depuis longtemps, n'ont pas toujours reçu leur part de publicité.

Même s'il avait décidé de mettre la pédale douce sur les réformes sociales et culturelles, et de mettre l'accent sur les mesures économiques, d'une part, et aussi pour se donner une image un peu plus conservatrice, le gouvernement Lévesque a réussi malgré tout à maintenir son image de gouvernement social-démocrate qui risque d'être ternie par les prochaines négociations dans le secteur public. Notons que trois projets de loi ont, à cet égard, suscité des réactions négatives; et le projet de loi 50, qui redéfinit le fonctionnement de la Fonction publique, et établit les droits des associations syndicales des employés du gouvernement ce qui a suscité une très vive opposition chez les fonctionnaires.

En matière économique, qui était l'une des priorités du gouvernement, l'action n'a pas été que législative.

Il y a eu la poursuite du programme de stimulation et de soutien de l'emploi, et il y aura la semaine prochaine la publication du programme de rééquipement de l'industrie des pâtes et papier. Notons aussi une aide conjoncturelle aux mines de cuivre et de zinc. Il y a eu certaines mesures du budget Parizeau, considéré comme légèrement expansionniste, et l'abolition sélective de la taxe de vente de 8% dans les secteurs traditionnels et dans le secteur de l'hôtellerie.

Sur le plan législatif en matière économique, soulignons, la création de la Société nationale de l'amiante, mais surtout une série de lois, sept au total, pour venir en aide à l'agriculture, notamment une loi donnant plus d'ampleur à la Société québécoise d'initiative agro-alimentaire. Notons par ailleurs la création de l'Institut national de productivité.

Il faut souligner que la réforme démocratique s'est poursuivie avec la loi sur les référendums, mais aussi par l'amorce d'une démocratisation du système électoral dans les municipalités. Cette première réforme s'appliquera dans un premier temps à Montréal et Longueuil, dès l'automne prochain.

D'autres lois ont aussi une importance non négligeable, notamment celle qui modifie les structures de l'Hydro-Québec ainsi que son mandat, et une série de huit lois donnant suite, pour les Cris et les Inuit, à la Convention de la Baie James et du Nord québécois. Notons aussi une loi d'importance secondaire, celle qui autorise la vente du vin dans les épiceries, ce qui met fin à un débat qui durait depuis des années.

Dans le secteur culturel, il n'y a eu qu'une seule loi amendant légèrement la Loi sur les biens culturels. Le geste majeur du gouvernement dans ce secteur est le dépôt ces dernières semaines du Livre blanc sur la culture par le ministre d'État au développement culturel.

Ce qui a marqué aussi cette première partie de session, c'est l'adoption d'un nouveau règlement qui fixe les dates d'ajournement de la Chambre, ce qui évite les bousculades de fin de session et permet aux députés de travailler dans une certaine harmonie.

Cette session reprendra le 3 octobre. Au programme, il restera plusieurs lois à adopter. Parmi les pièces de résistance qui attendent les députés, il y a une éventuelle loi sur le zonage agricole, une loi cadre sur l'urbanisme et l'aménagement du territoire, une loi complétant la politique d'accessibilité aux territoires de chasse et de pêche. On apportera des modifications à la loi électorale et on procédera à la refonte de la carte électorale. On complétera la réforme sur la démocratie municipale tandis que se poursuivra la réforme de la fiscalité municipale. On prévoit aussi une loi cadre sur la santé et la sécurité des travailleurs, la mise en oeuvre de certaines politiques inscrites au Livre blanc sur la culture.

◆ Jacques Parizeau

actuellement envisagées par les spécialistes de l'Assemblée nationale.

Hier, et même si le chef unioniste, M. Rodrigue Biron, l'a invité à plus de précisions à cet égard, M. Parizeau s'est refusé à tout commentaire sur ces diverses hypothèses, affirmant simplement qu'il était plus important pour l'instant de se pencher sur "le dangereux précédent constitutionnel" que crée Ottawa par l'envoi de ces chèques que sur les modes de récupération.

Pourtant, il y a une dizaine de jours, le même ministre des Finances indiquait, le sourire aux lèvres, que tout son scénario était prêt et qu'il l'annoncerait dès que M. Chrétien aura fait adopter son projet de loi.

Sans qu'il soit encore possible de connaître de ce qui s'est vraiment passé depuis cette date, voilà que le gouvernement a changé d'attitude du tout au tout et demande maintenant aux citoyens d'attendre l'automne.

Invité hier, au cours de sa conférence de presse hebdomadaire, à fournir quelque explication sur ce nouveau volte-face, le premier ministre a, pour l'essentiel, répété ce qu'avait dit M. Parizeau, en ajoutant souhaiter qu'Ottawa revienne sur sa décision.

Du côté de l'opposition, il est évident que pareille tournure des évènements n'a suscité ni l'admiration ni les applaudissements à l'endroit du ministre des Finances. Le chef parlementaire des libéraux, M. Gérard-D. Lévesque, s'est plu à montrer les contradictions qui pavent maintenant le marais péquiste en soulignant que dans sa lettre du 7 juin à M. Chrétien, M. Parizeau n'émettait pas d'objection à la solution du $85.

On se souviendra que dans sa lettre du 14 juin au ministre fédéral, le ministre québécois donnait sa préférence à la solution de l'abattement fiscal et condamnait sévèrement l'envoi de chèques aux contribuables.

Pour sa part, M. Claude Ryan, qui rencontrait également les journalistes en fin de journée hier, s'est contenté de dire que toute cette affaire se terminait de façon bien piteuse pour le gouvernement du Québec et son ministre des Finances.

Le chef libéral a de plus souligné que, pour sa part, il maintenait sa solution de départ — soit une entente de gouvernement à gouvernement — et qu'il trouvait pour le moins déplorable que le gouvernement Lévesque ait ainsi gaspillé, par sa lettre du 7 juin, l'unanimité des Québécois sur cette question.

Évidemment, il demande à nouveau à Ottawa de ne pas appliquer le bill C-56 et de conclure plutôt un accord sur la base de l'abattement fiscal.

Soulignons enfin que la déclaration ministérielle de M. Parizeau comportait un réajustement au chapitre de l'impôt sur les dividendes des corporations canadiennes.

Ce réajustement accorde la politique québécoise à celle pratiquée dans les autres provinces et donne davantage de crédits d'impôts sur ces dividendes. La mesure coûtera $11 millions au Trésor provincial.

◆ Lancement

Suite de la page 5

à-vis de l'Union Soviétique en éliminant, de la direction des journaux syriens, les journalistes pro-soviétiques.

Dans le cadre peu encourageant qu'offre la perspective de l'introduction du cheval troyen dans la cité, on est en droit de se demander, pourquoi donc les pays arabes n'arrivent-ils pas à conclure un compromis avec l'Etat d'Israël? La réponse est que les dirigeants ont peur d'être accusés de "trahison" par leur frères radicaux. Ils ont peur pour leur propre existence compte tenu des complots organisés par le Colonel Kadaffi de Libye.

Dans les entretiens confidentiels qui se succèdent entre les représentants d'un nombre de pays arabes et ceux d'Israël, "le péril soviétique" est toujours évoqué. Il suffit, néanmoins, que les extrémistes du monde arabe lancent une "opération" terroriste au cours de laquelle le sang des Juifs innocents coulerait généreusement pour que la frénésie s'empare des mêmes dirigeants et qu'un véritable déluge de télégrammes délirants d'admiration soient adressés à "nos héroiques combattants".

M. Leclerc a raison lorsqu'il écrit que "la sécurité d'Israël comme de tout autre peuple réside dans sa force propre, dans l'établissement des rapports pacifiques avec ses voisins, à commencer par les Palestiniens".

Si seulement les Israéliens pouvaient se fier dans les paroles de leurs partenaires arabes! Le seul homme politique qui, sans céder un iota de son programme, présente certaines garanties de sincérité est le président Anouar Sadate. Mais qui peut offrir la garantie aux Israéliens que M. Sadate ne sera pas renversé par un complot de palais ou par un soulèvement populaire du jour au lendemain?

Il est banal d'affirmer que la politique des Etats arabes est aussi stable que les sables sur lesquels ils sont fondés. Comment faut-il agir face à cette instabilité politique? Tout en prenant soin des surprises éventuelles et en s'appuyant sur ses propres forces.

Au bout des premières cinq années d'administration par les Palestiniens mêmes du territoire de la Cisjordanie et de la bande de Gaza, tant l'Etat d'Israël que l'administration arabe feront le bilan et décideront librement de leur avenir commun.

Cela faisant, "le pas vers l'abîme" deviendra "le lancement vers les cimes de la paix et de la coopération".

AU FIL DES MOTS

La fiche terminologique

par Louis-Paul Béguin

Désormais, un bon traducteur va passer de la langue de départ (l'anglais) à la langue d'arrivée (le français) en pratiquant cet art qu'est la terminologie. Ce n'est pas une science, du moins pas encore. C'est toutefois une technique auxiliaire, mise au service de la traduction. Technique extrêmement importante, car elle permet non seulement de mettre de l'ordre dans les mots, mais d'élaborer un vocabulaire précis. Le système des fiches est, en ce qui me concerne, un outil essentiel qui évite de tomber dans l'à-peu-près, et qui impose aux traducteurs une discipline dont ils ont bien besoin.

J'exprime tout de suite ma satisfaction en apprenant la tendance grandissante des terminologues québécois, depuis quelques années, à reconnaître la nécessité de faire la comparaison entre les notions des deux langues, reconnaissance qui repose sur l'évidence d'un postulat de la linguistique: *les langues découpent la réalité différemment*. Il n'y a pas toujours d'équivalent français à un terme anglais, et vice-versa. Mais, par la stylistique comparée, on arrive à savoir que "claim" et "sinistre" peuvent être des équivalents. Citons M. Robert Dubuc, terminologue et traducteur bien connu: (Le terminologue comparatiste)... doit être en mesure de faire le partage entre les équivalences strictes et les simples correspondances. Or, ces dernières sont souvent beaucoup plus fréquentes que les premières, puisque chaque langue présente un découpage de la réalité qui lui est propre et qui complique singulièrement les problèmes de terminologie comparée." (in: *La banque des mots* — 1975 no 9).

Ce qu'il faut faire avant de commencer la fiche elle-même, c'est une analyse du texte à traduire. Puisque les mots n'ont de sens qu'en situation, il faut étudier cette situation, et arriver à la signification des termes seulement après avoir trouvé le rapport entre les mots des phrases contenant ces termes. Si, comme le disait Debussy, la musique est entre les notes, la signification est, elle aussi, entre les mots. Il est certain qu'il faut faire l'analyse de DEUX textes, un anglais et un français portant sur le même sujet, pour en extraire les *équivalences* ou les *correspondances*.

Cette analyse est un travail de la plus grande importance: d'elle dépend l'exactitude des données de la fiche. Un texte technique est un contexte. Ce contexte informe, définit, explique, critique. Le terminologue peut extraire d'un contexte en l'étudiant, une définition, une explication, une justification. Le contexte est dit: définitoire, explicatif ou associatif, selon la valeur informative qui s'y trouve. Une autre partie du contexte peut être justificative. Cette opération se fait deux fois, une fois en anglais, une fois en français.

La réforme constitutionnelle: Trudeau a pris la mauvaise voie

QUÉBEC — Le chef du parti libéral du Québec, M. Claude Ryan, estime qu'Ottawa a choisi une bien mauvaise méthode en ouvrant la réforme constitutionnelle par des modifications aux institutions fédérales plutôt que par des propositions aux chapitre du partage des pouvoirs.

Ce qui est fondamental pour le Québec, ce qui constitue le coeur même du litige actuel, c'est le partage des pouvoirs entre Ottawa et les provinces, et non des changements aux institutions du gouvernement fédéral, a dit M. Ryan hier, à Québec, alors qu'il était invité à commenter, devant la presse parlementaire, le projet de loi déposé en début de semaine aux Communes par le premier ministre fédéral, M. Pierre Trudeau.

M. Ryan, qui en était à son premier passage officiel dans les édifices parlementaires depuis son élection à la tête du PLQ, a affirmé qu'il était dommage qu'Ottawa n'ait pas cru bon de s'attaquer en premier lieu à cette question fondamentale du partage des pouvoirs et des responsabilités entre chaque niveau de gouvernement.

Il a dit craindre beaucoup que les esprits se fatiguent à discuter trop longtemps de modifications au Sénat et à la Cour suprême et n'aient pas le courage d'entreprendre, lorsque le temps sera venu, la vraie réforme de la constitution, celle qui permettrait de mieux circonscrire le champ de responsabilités dévolu à chacun dans une éventuelle fédération renouvelée.

Il est à craindre, dit-il, qu'on procède rapidement lorsque cette question viendra sur le tapis, parce que les gens se seront épuisés à discuter de questions moins importantes telles celles annoncées dans le projet de loi fédéral.

De plus, M. Ryan a une autre critique à adresser à ses cousins fédéraux, soit celle de donner l'impression de vouloir procéder unilatéralement à tous ces changements dans l'hypothèse où les provinces ne seraient pas consentantes aux modifications proposées.

Ottawa doit comprendre que son projet de loi et son livre blanc ne sont qu'un point à l'ordre du jour des conférences fédérales-provinciales qui s'annoncent et doit refuser dès à présent de procéder unilatéralement, a dit le chef libéral, reprenant ainsi des propos exprimés dès la parution du livre blanc sur la réforme constitutionnelle.

Quant au contenu même de cette réforme, M. Ryan réserve pour la semaine prochaine des commentaires plus détaillés. Toutefois, au chapitre des droits linguistiques que le premier ministre Trudeau propose d'inscrire dans la nouvelle constitution, il estime que le Québec ne saurait consentir à pareille modification avant d'obtenir une entente satisfaisante sur la composition d'un éventuel tribunal constitutionnel et une formule d'amendement au texte de la constitution.

Même s'il laisse entendre qu'il est lui-même très peu satisfait des propositions fédérales, le chef libéral estime que le Québec devrait se présenter aux conférences de l'automne prochain, dans le but de faire valoir son point de vue et insister sur la nécessité de discuter dès à présent du partage des pouvoirs.

M. Ryan se dit enfin d'avis qu'un éventuel non au moment du référendum sur la souveraineté-association affaiblira la position de négociation du Québec et ajoute qu'il devient ainsi primordial que la position de son parti — celle du fédéralisme renouvelé — soit clairement connue avant ce referendum.

Il est en effet à craindre qu'un non au référendum contribue à endormir l'opinion publique du Canada anglais et affaiblisse ainsi la forme de négociation du Québec. Voilà pourquoi il est essentiel que nos propositions soient connues à temps pour cette consultation populaire, de dire le nouveau chef du PLQ, en précisant qu'un comité de son parti se penche sur cette question et précisera au moment opportun la solution de rechange qu'il propose.

CAT: le juge Sauvé s'en prend aux entrepreneurs

Le président de la Commission des accidents du travail (CAT), le juge Robert Sauvé, a reproché hier aux membres de l'Association de la construction de Montréal leur attitude vis-à-vis de la CAT dont le mandat, a-t-il rappelé, relève de l'Assemblée nationale.

Il est inacceptable, a déclaré M. Sauvé, que les entrepreneurs parlent d'un droit de regard dans l'administration de la CAT en prétextant que cet organisme dépense l'argent des employeurs au profit des syndicats.

"Plusieurs d'entre vous, a déclaré M. Sauvé aux représentants patronaux de l'industrie de la construction, sont obnubilés par les structures syndicales et les conflits d'intérêts", pour expliquer ensuite que la Commission qu'il préside n'administre pas l'argent des employeurs, mais bien des fonds publics.

Ces fonds, a-t-il poursuivi, nous permettent d'offrir un service d'assurances aux employeurs et ce service est financé par des cotisations versées par ceux qui sont protégés.

"Il ne viendrait jamais à l'esprit de personne d'entre vous d'exiger des comptes sur l'administration des cotisations que vous avez versées à des compagnies d'assurances pour une protection sur votre vie ou sur vos affaires", a fait remarquer le président de la CAT, pour souligner l'illogisme des revendications des employeurs au sujet de l'administration des fonds de la Commission.

L'essentiel du travail de la Commission, a insisté le juge Sauvé, est la préservation des ressources humaines, véritables assises de la rentabilité et du succès en affaires.

Le juge Sauvé a rappelé aux membres de l'Association de la construction de Montréal et du Québec les échanges "virils" des mois derniers avec les entrepreneurs en construction de la province sur l'autorité de la CAT de faire des dépenses en matière de prévention.

Statistiques à l'appui, le président de la CAT a démontré que les accidents de travail au Québec étaient fort préoccupants et expliqué de quelle façon la Commission entendait répartir à l'avenir les cotisations des employeurs de façon à ne pas pénaliser ceux dont les employés ne sont pas sujets à des accidents.

Ce nouvel équilibre dans les cotisations sera atteint par une reclassification des industries, qui permettra à la CAT de mettre l'accent sur la prévention des accidents du travail.

Un accord intervient au Soleil

QUÉBEC (PC) — Une nouvelle étape a été franchie, hier, en vue de la reprise de la publication du quotidien québécois Le Soleil, paralysé par une grève depuis plus de 10 mois.

Une entente de principe est en effet intervenue, en fin d'après-midi, entre la direction du journal et le syndicat représentant ses 32 employés de soutien de la rédaction, à l'issue de négociations qui se poursuivaient depuis deux semaines en présence des médiateurs spéciaux, MM. Guy Bisaillon, député de Sainte-Marie, et Guy Chevrette, député de Joliette-Montcalm.

Les syndiqués seront appelés à prononcer sur les termes de cette attente au cours d'une assemblée générale convoquée pour 15 heures, vendredi.

M. Bisaillon a déclaré au cours d'un entretien téléphonique que les deux parties avaient fait énormément d'efforts et a qualifié l'entente de "document présentable".

Advenant sa ratification, il ne restera plus qu'à négocier les deux protocoles de retour au travail, celui des employés de soutien, et lui des 108 journalistes, qui ont accepté les dernières offres patronales il y a dex semaines.

23 juin

par la PC et l'AP

Il y a 130 ans aujourd'hui, le 23 juin 1848, le chef du pouvoir exécutif de la IIe République, Louis-Eugène Cavaignac, faisait réprimer l'insurrection des travailleurs parisiens, laquelle suivait une tentative d'abolir les mouvements ouvriers. La rébellion fut écrasée au bout de quatre jours de batailles de rue et fut suivie de la suppression de la liberté de parole et du contrôle des associations politiques.

1970 — Manifestations d'étudiants à Tokyo contre le pacte militaire signé avec les États-Unis.

1959 — L'Irak se retire de la zone sterling.

1951 — Deux diplomates britanniques, Guy Burgess et Donald Maclean, passent à l'Union soviétique.

1894 — Première course automobile entre Paris et Rouen.

1868 — La première machine à écrire pratique est brevetée.

1860 — Création du Service secret des États-Unis.

1722 — La reine Anne d'Angleterre met en demeure les français de Nouvelle-Écosse, les Acadiens, de prêter serment d'allegeance à la couronne britannique dans un délai d'un an faute de quoi ils devront partir.



Plusieurs centaines de personnes, en grande majorité du troisième âge, assistaient hier à la Place des nations au spectacle d'ouverture officielle de la 11e saison de Terre des hommes. Applaudissant à la moindre occasion, la foule enthousiaste a vivement apprécié la brochette de champions du Festival des Cantons de l'est à la danse, à la chanson et à la musique folkloriques du Québec.Animé par M. Louis Bilodeau et soutenu par les musiciens de Ti-Blanc Richard, le spectacle sonnait l'ouverture des pavillons de l'île Sainte-Hélène. (Photo Jacques Grenier)

Pour se prononcer en détail, la CEQ attend un livre blanc

QUEBEC — "Les enseignants refuseront de s'engager à l'aveuglette dans des voies dont ils ne connaissent pas l'issue." C'est ce qu'a déclaré hier le président de la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ), M. Yvon Charbonneau, en présentant au ministre de l'Éducation, M. Jacques-Yvan Morin, le mémoire de la centrale sur le Livre vert.

La CEQ, dans un mémoire que le ministre a qualifié d'intelligent", demande au gouvernement de procéder rapidement à la rédaction d'un livre blanc qui offre une meilleure "vue d'ensemble de ce que sera le second souffle de la réforme scolaire".

Nous nous prononcerons alors de façon détaillée, a précisé M. Charbonneau, qui entend d'ici là faire adopter par la CEQ une "proposition d'école" qui contienne le fond de la pensée de la centrale sur cette question fondamentale

Par la bouche de son président, la CEQ a rejeté la conception du travail manuel qui sous-tend, selon elle, le livre vert. Elle propose par ailleurs la création d'une année supplémentaire au cours secondaire, le secondaire VI, pour ceux qui se dirigent directement sur le marché du travail.

Le mémoire de la centrale fait état de l'accord de ses responsables quant à la nécessité de protéger l'acquis de la réforme de l'éducation, mais dénonce l'omniprésence du modèle "théorique" de l'enseignement privé dans le livre vert.

De son côté, la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec, a profité des audiences sur le Livre vert pour s'interroger sur l'importance de cette consultation. "Que représente le ministre de l'Éducation dans tout cet appareil", a demandé le président de la FCSCQ, alors que le gouvernement l'exclut de deux secteurs importants de responsabilité que sont le financement et les relations de travail?"

Dans la foulée de ces commentaires, la FCSCQ a réitéré son opposition formelle au transfert de l'impôt foncier scolaire aux municipalités et a mis le ministre en garde contre tout projet de réforme scolaire qui rognerait sur les pouvoirs et l'autonomie des commission scolaires.

Ce que réclament les commissions scolaires, ce n'est pas seulement une responsabilité pédagogique, mais une "responsabilité politique qui est la base même de la démocratie".

Plus tôt cette semaine, l'Association des parents catholiques du Québec avait réclamé du ministre le respect intégral de l'autonomie des commissions scolaires disant appuyer pleinement la FCSCQ sur ce plan.

Les parents catholiques ont insisté en outre sur la nécessité de veiller à un enseignement authentiquement chrétien dans les écoles catholiques et réclamé du gouvernement qu'il oblige les enseignants des écoles catholiques à posséder une formation religieuse bien articulée.

L'APCQ a également demandé que tout manuel ou toute activité amenant une politisation des élèves soient formellement exclus de l'école.

S.I.A.F. ANTIQUITÉS

importation d'antiquités françaises

Meubles rustiques anciens importés de France meubles, bibelots, bronzes, cuivres, table de ferme, tableau, etc.

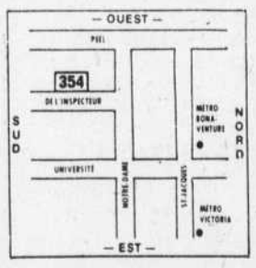
354 rue de l'Inspecteur

Montréal,

866-0572

ouvert toutes les semaines

Jeu. ven. de 10h à 21h
Sam. de 10h à 17h



Le raid au siège du PLQ était légal

par Bernard Morrier

Il n'y a pas eu abus de pouvoir dans la perquisition effectuée au quartier général du Parti libéral du Québec, en décembre 1977.

C'est la décision à laquelle en est venu le juge Claire Barrette-Joncas, après avoir étudié une requête en certoriari du procureur du PLQ, Me Schacter, affirmant que le juge de paix Alexandre Mierzwinski, en autorisant la descente, avait outrepassé sa juridiction.

Cette perquisition dans les locaux libéraux de la rue Gilford, où pas moins de 326 documents avaient été saisis, avait eu lieu à la suite d'une plainte voulant que quelque 700 distributeurs de la Société des alcools aient contribué, pendant plusieurs années, à la caisse électorale du PLQ, en échange de contrats avec la RAQ.

Cette affaire avait fait peser de graves soupçons sur la personne de M. Raymond Garneau, ex-ministre des Finances sous le régime Bourassa. Par la suite toutefois, l'actuel ministre de la Justice, Me Marc-André Bédard, avait blanchi M. Garneau à l'Assemblée nationale.

Hier, en rejetant la requête de Me Shacter, le juge Barrette-Joncas a déclaré que le juge Mierzwinski n'avait pas excédé sa juridiction, bien que cette décision soulève quelque doute sur sa justesse.

Le juge Barrette-Joncas, tout en ajoutant que la décision n'a peut-être pas été tout à fait judicieuse, conclut que les citoyens ont le droit de contribuer au parti politique de leur choix et qu'ils ne devraient pas être inquiétés par de telles perquisitions.



EAU POTABLE: Utiliser sans abuser

ASSOCIATION QUEBECOISE DES TECHNIQUES DE L'EAU

Les "inadaptés" dans les polyvalentes

C'est plutôt l'école qui est inadaptée, conclut une étude

par André Tardif

L'organisation scolaire même serait le facteur essentiel de l'inadaptation des élèves aux deux premières années du secondaire, selon une étude réalisée par deux chercheurs de la Commission des écoles catholiques de Montréal dans deux polyvalentes situées en milieu socio-économiquement faible.

Selon Mme Monique Cournoyer et M. Manuel Crespo, dont le mandat était d'étudier le passage de l'élémentaire au secondaire, l'organisation d'une polyvalente, quoique conçue en vue du bien de l'étudiant lors de la réforme de l'éducation, provoquerait plutôt l'inadaptation sous une forme ou une autre, dans un grand nombre de cas.

"En effet, l'inadaptation ne se caractérise plus uniquement par l'absentéisme, le vandalisme ou la drogue; elle est devenue un phénomène généralisé dont la fréquence est telle qu'on la considère comme un phénomène normal de l'école secondaire", peut-on lire dans le rapport. En conclusion, on prétend qu'il ne faut plus parler "d'étudiants indaptés" mais plutôt „d'écoles inadaptées".

Une autre étude, présentée récemment aux commissaires de la CECM, faisait état d'un taux d'abandon inquiétant d'environ 9% au secondaire, dont un pourcentage passablement élevé aux niveaux I et II.

Après avoir fait la distinction entre l'inadaptation diffuse, directement reliée à l'organisation scolaire, et l'inadaptation caractérisée, attribuable surtout à des facteurs extérieurs, les chercheurs en sont venus à cerner des effets aliénants directs et indirects transmis par le biais des enseignants, qui subiraient également les contraintes de l'organisation scolaire.

Si l'étude note que les enseignants ne réagissent pas de façon mécanique à ces contraintes, leur objectif de transmettre la connaissance est entravé par l'organisation actuelle des polyvalentes, ce qui a pour effet d'accentuer le phénomène de l'inadaptation.

Parmi les facteurs de celle-ci, les chercheurs ont retracé:

- les contrôles bureaucratiques croissants;
- le système de voies;
- des programmes inadéquats par leur contenu et leur rythme;
- le système d'options;
- le ratio maître/élèves;
- la spécialisation des enseignants;
- la nécessité pour l'enseignant de "couvrir un programme" au contenu duquel il n'a pas contribué;
- une certaine attitude défaitiste de la part des enseignants face à la tâche de scolarisation.

L'étude fait toutefois part de certaines initiatives locales ayant eu des "effets très positifs" en vue de modifier l'organisation scolaire pour mieux l'adapter aux besoins des élèves, notamment l'encadrement des élèves par cellules et foyers stables, des cours de récupération individuels ou collectifs, et des professeurs-tuteurs appuyés par des équipes multidisciplinaires.

Les fermetures: la CECM reste sur ses positions

Déplorant la politisation autour d'un débat concernant la fermeture contestée de deux écoles élémentaires, les commissaires de la CECM ont refusé hier, au nom de leur autonomie, de solliciter une aide financière du ministre de l'Éducation du Québec.

Dans une lettre au président Luc Larivée, le ministre, M. Jacques-Yvan Morin invitait récemment la CECM à reconsidérer sa décision de fermer les écoles Dujarié et Boucher-de-la Bruère (annexe II), en prétendant qu'elles répondaient à la définition du MEQ portant sur la dernière école de quartier.

Or, les commissaires, après avoir massivement rejeté une résolution visant à rouvrir le débat, ont ensuite battu à la majorité (10 contre 5) une autre proposition invitant le MEQ à accorder une subvention spéciale en faveur de ces deux écoles.

"Jamais le ministère ne nous dira quelles écoles nous devons maintenir ouvertes, a dit la vice-présidente Colette Biche dans une intervention passionnée. Nous avons pris, l'hiver dernier, la décision de fermer 31 écoles pour des raisons strictement économiques, et le ministre ne nous a alors offert aucune aide spéciale. S'il veut maintenant nous en donner, je suis d'accord, mais à la condition que ce soit nous qui décidions de la redistribution de ces fonds."

Aux yeux du Dr Larivée, le principe d'octrois spéciaux est dangereux, comme en font foi ceux accordés depuis quatre ans pour maintenir ouverte la polyvalente Gérin-Lajoie d'Outremont, malgré une baisse constante de clientèle.

M. Larivée a également accusé un groupe de parents des deux écoles menacées de fermeture de "charrier" dans leur contestation, en utilisant des chiffres "pas contrôlés" sur la fréquentation à l'élémentaire.

Ces parents, qui assistaient en masse à la session des commissaires hier après-midi et qui se sont permis de manifester quelque peu leur désapprobation envers de tels propos, ont également fait connaître la teneur d'une lettre qu'ils adressaient la veille au ministre.

Ouverture prochaine à Montréal



1432, rue MacKay Montréal, Québec
entre Maisonneuve et Ste-Catherine Métro: Guy

— ARTISANAT
— VÊTEMENTS AFRICAINS
— BIJOUX
— MENUS ARTICLES
— CADEAUX
— LIVRES
— DISQUES NÉGRO-AFRICAINS AFRO-CUBAINS ET LATINO AMÉRICAINS



La seule place dans Montréal et banlieue qui vous invite à découvrir l'Afrique et ses merveilles légendaires.

"Une lecture pour tous"
Alfred Fabre-Luce / Le Figaro

HANS KÜNG

Etre chrétien



Qu'est-ce qui différencie le christianisme des autres grandes religions et des humanismes modernes ? Quel projet pour lui aujourd'hui ?

Traduit de l'allemand par H. Rochais et A. Metzger

SEUIL

Les structures sont devenues trop grandes: organisations, hôpitaux, écoles, gouvernements...

Le système industriel moderne ÉPUISE chaque jour un peu plus de RICHESSES sur lesquelles il s'est édifié.

E.F. SCHUMACHER
Small is beautiful
Une société à la mesure de l'homme



Pour éviter une catastrophe, nous devons susciter un nouveau style de vie, de nouvelles habitudes de consommation, il faut créer une technologie intermédiaire et refaire une société à la mesure de l'homme.

Un volume de 320 pages - $13.60

CONTRETEMPS SEUIL



On fête le Québec est au monde

Programmation de la fête nationale du Québec à Montréal

23/24 JUIN

On fête

DANS LES QUARTIERS ET LES MUNICIPALITÉS

* Activités intégrées à la programmation des quartiers, des parcs ou des lieux animés et organisées par des groupes ethniques, des centres ou des associations.
** Activités s'inscrivant dans le cadre de la Semaine du Patrimoine.

Ahuntsic

23

Église de la Visitation: Spectacle de musique classique. Agora du CEGEP Ahuntsic: Spectacle des musiciens de la relève du quartier et danse.

24

Boul. Gouin: Promenade à pied et en bicyclette. Kiosques d'artisanat. Pique-nique populaire du midi. Parc Nicolas Viel: Souper communautaire et musique avec un ensemble de plusieurs dizaines de musiciens. Parc Stanley: Spectacle de clôture des fêtes, feu de la St-Jean, danse. Rue Bruchési entre Champdoré et Charland: Danse à Notre-Dame-de-la-Merci (25e anniversaire). Maison Tanguay et Maison Bordeau: Décoration, film, danse, souper, feu de la St-Jean. *

23 au 30

Saul Récollet: Visite guidée des monuments historiques. **

Information: Michael Constantin 489-6524/5921, poste: 409

Bourget

24

Parc St-Donat: Messe en plein air. Pique-nique animé par des clowns. Activités pour enfants (parade, jeux, courses de patin à roulettes et de bicyclettes). Croquet, pétanque. Kiosques d'artisans. Musique continue (participation d'organistes et autres musiciens). Souper québécois aux fèves au lard. Grande soirée (spectacle de variétés, danse populaire et feu de la Saint-Jean).

Information: Murielle Edmond 254-6891.

Centre-Sud

23

Cour d'école Marguerite-Bourgeois: Fête pour enfants (art, théâtre, maquillage, cours de danse, jeux et goûter dans la cour). Centre St-Pierre-Apôtre: Souper et danse du bon vieux temps, (invitation spéciale aux gens du 3e âge). Centre communautaire Ste-Catherine: Concert et danse pour toute la population.

24

Rues Papineau à Amherst et Dorchester à Ontario: Parade à travers le quartier. École Marguerite-Bourgeois: Démonstration d'activités sportives (boxe, tae kwon do, etc.) activités pour jeunes, danse et goûter. Parc Champlain: Danse dans la rue du parc, spectacle et musique. Rue Plessis: Décoration et souper communautaire. *

23 et 24

Habitations Jeanne-Mance: Jeux, souper communautaire, spectacle amateur. *

23 au 30

Corridor Place des Arts: Projet de sculpture. ** Petite histoire des théâtres. **

Information: Jacques Gravel, 279-4634, 872-6554.

Côte-Des-Neiges

24

Parc Jean-Brillant: Rencontre sportive (les jeunes sportifs de St-Pascal).
Grande kermesse avec kiosques de jeux d'adresse, de force, de chance, kiosques d'information sur les groupes communautaires et jeux pour tous. Pique-nique collectif. Danse québécoise avec musiciens du quartier et feu de la St-Jean. Tout le quartier: Défilé des habitants du quartier déguisés.

Information:
Yves Normandin 738-7497

Dollard Des-Ormeaux

24

Parc Fairview: Activités pour enfants (animation par des clowns et activités sportives). Danse canadienne et disco pour les jeunes. Feu de la St-Jean et grande danse.

Information:
Marcel Campeau 620-2541.

Ile Bizard

24

Rue du Ruisseau: Activités sportives (ballon-volant, badmington, soccer, canotage). Danse folklorique avec Yves Crépeau et ses musiciens. Coucher de soleil, feu de la St-Jean.

Information:
Guy Sylvestre 620-3957.

Ile Perrot

23

Parc municipal: Montage de tentes par les enfants, souper en groupes, petits feux de camp, chansons. Salle communautaire: Café "le Braque" avec chansonniers et musique folklorique.

24

A travers les rues de la ville: Parade pour enfants et groupements intéressés accompagnée corps de musique et majorette. Parc municipal: Pique-nique communautaire, spectacles de groupes de musiciens, jeux divers (scieurs de bûchers, pétanque, etc.). Minipentathlon par les enfants et adolescents. Stationnement de l'Hôtel de Ville: Discothèque. Soirée populaire sous les étoiles avec musique québécoise et artistes invités. Feu de la St-Jean.

Information:
Paul-André Laviolette 453-5511.

Lachine

23

Promenade du Père-Marquette: Feu de la St-Jean. Kiosques d'artisanat, spectacles de chansonniers, danse folklorique.

24

Promenade du Père-Marquette: Pique-nique familial, démonstration et vente d'artisanat.

23 au 30

Bibliothèque municipale: Exposition de photographies. **

Information:
André Lavigne, 637-4621

Maisonneuve

23

Parc Champêtre: Activités récréatives (jeux de fers à cheval, corde à danser, etc.). Activités sportives (baseball, hockey, etc.) et pour enfants (murale collective). Souper communautaire, défilé dans les rues du quartier, mini-tournoi de balle-lente. Feu de la St-Jean, spectacle, danse populaire. Rues Desjardins, Lafontaine, Lasalle, Adam: Caféterrasse dans la rue, exposition d'anciennes photos, kiosques d'information, spectacle de talent locaux et danse.

Rues Desjardins entre Rouen et Hochelaga: Musique continuelle, activités organisées (badmington, pétanque, ballon-volant, etc.). Kiosques d'artisanat, kiosques d'information de groupes de quartier, concours de dessin, concours de violoneux. Souper communautaire, spectacle et danse populaire.

24

Parc Champêtre: Activités récréatives et sportives, activités pour enfants (courses, clowns, magiciens, théâtre). Souper québécois, concours d'amateurs, spectacle de la relève, et grand bal costumé. Rue Adam entre Bourbonnière et Jeanne d'Arc, rue Orléans entre Ste-Catherine et Lafontaine: Activités pour enfants, (pièce de théâtre, maquillage). Départ pour la guignolée et parade dans les rues du quartier. Boulodrome, parc Olympique: Pétanque. *

23 et 24

Hôpital Louis-Hyppolite-Lafontaine: Artisanat, danse, souper communautaire. *

25 et 26

Quartier Hochelaga-Maisonneuve: Fête populaire. *

23 au 30

Château Dufresne: Monuments historiques. * * Quartier Hochelaga-Maisonneuve: Exposition: ateliers d'histoire de Maisonneuve. * * **Information:** Marcel Pitre, 259-9405.

Mercier

23

Rue Marianne (entre Garnier et de Lanaudière): Fête devant l'école, parade, kiosques, compétitions diverses, kermesses. Souper au blé d'inde, spectacle de chansonniers et danse continuelle. Parc Laurier: Parade, spectacle, danse avec orchestre, course pédestre, activités diverses. Rue Laurier entre Papineau et Fabre: Musique par un orchestre du quartier. Spectacle de violoneux, orchestre de musique populaire, concours divers. Rue St-André entre Bienville et Mont-Royal: Orchestre, animation (clowns, danse), spectacle avec l'orchestre Rocambloc.

23 et 24

Rue Marquette: Exposition, animation, concours. * *

24

Rue Garnier (entre Mont-Royal et Gilford): Repas communautaire, jeux de société, musique, acrobates cracheurs de feu, fête foraine du moyen-âge, musique, café-théâtre, spectacle "Roméo et Juliette de la ruelle", spectacle de la "chanteuse inconnue", orchestre de l'Atelier continu, orchestre Rock-Latin. Par Delorimier Spectacle de danse. Jeux divers, pique-nique dans le parc. Orchestre de musique diverse. Spectacle avec les Ritmiks, les Sortilèges, théâtre. Résidence Gilford: Danse, animation, souper communautaire. * **Information:** Michel Duchesne, 521-6435, 731-8531 poste 43.

Montréal-Nord

23

Parc Léonard: Spectacle pour enfants. Spectacle avec l'ensemble Claude Gervaise et Sylvain Lelièvre.

24

Parc Léonard: Soirée de musique et danse traditionnelle.

Notre-Dame-Des-Victoires

24

Parc Bossuet: Pique-nique familial. Rues Lacondaire, Bossuet, Desaulniers, Marseille vers le parc Dickson: Parade. Parc Dickson: Spectacle pour enfants. Parc Bossuet: Soirée autour d'un feu de camp, animation et improvisation musicale à l'aide d'instruments multiples.

Rue Boileau entre Lacordaire et Bossuet: Spectacle, animation et danse. Résidence des personnes âgées: Souper et divertissement.

Information: Hélène L'Espérance-Bouchard 259-4603

Outremont

24

Cour de l'école Querbes: Rassemblement des participants à la parde. A travers Outremont: Parade. Aréna Outremont: Spectacle pour enfants "Les enfants du Paradis", pique-nique, activités sportives et récréatives, messe en plein air, spectacle des résidents d'Outremont, souper communautaire, musique traditionnelle avec Gyrice Dufour, le groupe La Pierre. Spectacle de danse avec l'Entracte. Spectacle avec le groupe Super Straight.

23 au 30

Galerie l'Art français: Diaporama sur la peinture et la gravure québécoise. **. Hélène Fréchette-St-Arnaud 274-9451/9457, poste 16.

Pointe-aux-Trembles

23

Feu de la St-Jean. **Information:** Marie-Paule Goulet, 322-4274.

24

Île Ste-Thérèse: Parade, fête champêtre, traversée vers l'île Ste-Thérèse. 99e Avenue: Fête de la 99e avec jeux, tournois, concours et danse. École Napoléon-Courtemanche: Fête sous les étoiles (musique et danse).

Information: Sylvie Savaria, 642-1394

Rosemont

23

Parc Molson: Spectacle de musique traditionnelle et animation musicale. Tout le quartier: Défilé de majorettes. *

24

Rue Bellechasse entre St-Michel et 18e Avenue: Jeux pour les enfants, kiosques d'information par les groupes du quartier. 12e Avenue entre Beaubien et Bellechasse: Parade. 13e Avenue: Animation musicale et théâtrale. Parc Campbell: Souper communautaire. Cour du CEGEP Rosemont: Musique traditionnelle avec artistes locaux. L'Étape et parc situé entre 18e et 19e Avenues: Jeux et dîner communautaire. *

Information: Gaétan Bourbonnais 729-8868/725-5074

Roxboro

23

Rue Centre Commercial: Kiosque d'artisanat et musique. Stationnement de la Caisse populaire de Roxboro: Dessin et peinture, orchestre local, danse.

Informations: Louise L. Caron 685-3911

St-Eusèbe

23

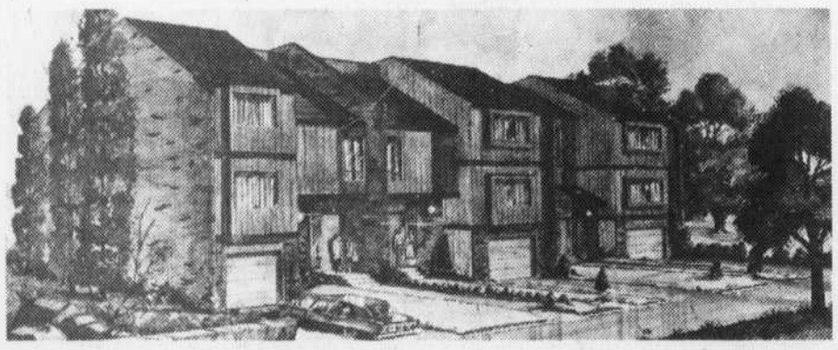
Parc St-Jean-Baptiste: Fête de la chanson québécoise avec amateurs et professeionnels, feu de la St-Jean.

24

Île Ste-Thérèse: Parade, fête champêtre, traversée vers l'île Ste-Thérèse. 99e Avenue: Fête de la 99e avec jeux, tournois, concours et danse. École Napoléon-Courtemanche: Fête sous les étoiles (musique et danse).

Information: Sylvie Savaria, 642-1394

La Citière



Maisons de ville, avec vue sur le lac ou au bord du lac. Trois et quatre chambres à coucher, foyer, garage.

de $40,800 à $49,800

Direction : Pont Champlain, sortie Taschereau ouest, jusqu'à Balmoral (Projet "La Citière")

La Compagnie de Construction GOLDOR INC.
105 PLACE BELLEVUE, LA CITIÈRE
TÉL.: (514) 659-9905/672-2857
LA PRAIRIE

NOUVEAU PROGRAMME DE CERTIFICAT DE PREMIER CYCLE EN MÉTHODES QUANTITATIVES
OUVERTURE/SEPTEMBRE 1978

Programme de dix (10) cours visant à assurer une formation de base en *méthodes quantitatives (statistiques ou recherche opérationnelle ou analyse des systèmes)* dont les applications se retrouvent dans tous les domaines de la vie économique.

Conditions d'admission
- Posséder un diplôme d'études collégiales ou l'équivalent.
- Cours de niveau collégial exigés: MAT 103, 105, 203.
- *Adultes:* Peuvent être admises, les personnes possédant des connaissances appropriées, une expérience jugée pertinente et âgées d'au moins vingt-deux (22) ans.
- Les demandes d'admission sont acceptées jusqu'au **1er juillet 1978.**

Pour renseignements sur le programme
Module de mathématiques Tél.: (514) 282-6907 ou Famille des sciences Tél.: (514) 282-6960

Pour formulaires d'admission
Bureau du registraire, Service de l'admission
Université du Québec à Montréal
1187, rue de Bleury, local 2930, Montréal, Qué. H3C 3P8
Téléphone: (514) 282-7161

Université du Québec à Montréal



Spécial de juin
bague en or 18 c.
$395

LUCAS
1476 o. rue Sherbrooke
Westmount Square
Fairview Pointe Claire

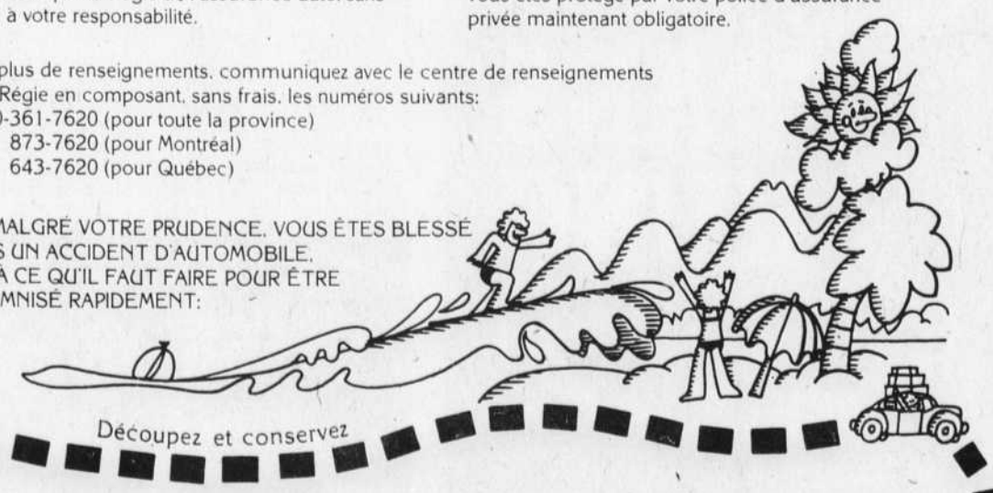
L'ASSURANCE AUTO DU QUÉBEC
vous accompagne... même si vous voyagez à l'extérieur du Québec cet été.

Si vous êtes victime de dommages corporels à l'extérieur du Québec, vous êtes TOUJOURS PROTÉGÉ par la Régie de l'assurance auto, sans égard à votre responsabilité.

Si vous êtes responsable de dommages corporels et matériels à l'extérieur du Québec, vous êtes protégé par votre police d'assurance privée maintenant obligatoire.

Pour plus de renseignements, communiquez avec le centre de renseignements de la Régie en composant, sans frais, les numéros suivants:
1-800-361-7620 (pour toute la province)
873-7620 (pour Montréal)
643-7620 (pour Québec)

SI, MALGRÉ VOTRE PRUDENCE, VOUS ÊTES BLESSÉ DANS UN ACCIDENT D'AUTOMOBILE, VOILÀ CE QU'IL FAUT FAIRE POUR ÊTRE INDEMNISÉ RAPIDEMENT:



Découpez et conservez

1. Avisez le service de police pour avoir un rapport d'accident:
Nom du corps de policier _____
Adresse _____

2. Avisez le plus tôt possible la Régie de l'assurance automobile à Montréal au numéro (514) 873-7620 de 8 heures à 22 heures, du lundi au vendredi, et le samedi de 9 heures à midi. La Régie assume les frais d'appel.

3. Notez bien:
Nom et adresse du médecin qui vous a soigné _____
Nom et adresse de l'hôpital ou la clinique _____
Nom et adresse de l'autre automobiliste _____
Nom(s) et adresse(s) du (des) témoin(s) de l'accident _____

4. Conservez tous vos reçus de frais médicaux et autres occasionnés à la suite de l'accident.

Découpez et conservez

LA PERSONNE, AVANT TOUTE CHOSE.

Régie de l'assurance automobile du Québec

Ecole Meilleur, parc Lousal: Spectacle d'imitation, de chansonniers et danse de nuit.

24

Parc Lousal, Jeux et spectacle pour enfants et danse sociale.

Information: Michel Larivière 521-4578

St-Henri

23

Parc Polyvalente St-Henri Dîner communautaire. Parc St-Henri Spectacle. Rue St-Antoine entre Laporte et St-Ferdinand Groupes et talents locaux. Souper communautaire. Parc Louis-Cyr Animation et danse. Chansonniers amateurs. Parc Cartier Pièce de théâtre.

24

Rue Ste-Émilie entre Ferdinand et Parc Cartier: Déjeuner des placoteux. Rue Bourget entre Ste-Émilie et Notre-Dame: Décoration de bicyclettes pour parade. Animation et jeux pour enfants. Dîner communautaire. Rue Cazelais entre Desnoyers et St-Rémi: Pétanque, bingo, jeux de cartes, tournoi d'échec. Parc Vinet: Dessin dans la rue par les enfants. Parc St-Joseph: Animation et danse. Feu de la St-Jean.

Information: Armand Fichaud 935-4640/4649

St-Louis De-France

24

La Place — rue Roy, de St-Hubert à St-André: Défilé du matin. Le Centre — rue Roy, de St-Hubert à St-Denis: Concours de: costumes, maquillage, activités, sportives, tricot, cuisine, échecs et dames, tir au poignet. Olier — rue Roy, de St-Denis à Henri-Julien: Kiosques des groupes populaires. Souper communautaire et spectacles. Expositions de murales collectives et d'artisanat, concours de dessins. Concours de M. et Mme Âge d'or. Rue Duluth: Décoration. *

23 au 30

Ateliers Rachel: Diaporama sur la peinture et la gravure québécoise. * *

Information: Christian Plessis-Bélair 527-4173

St-Léonard

23

Stationnement de l'aréna: Concours de fresques. Parc St-Léonard: Spectacle québécois (artistes invités). Feu de la St-Jean. Aréna: Discothèque québécoise. Parc St-Léonard: Marché aux puces. Spectacle pour enfants. Café rencontre animé par les gens du 3e âge avec la participation de musiciens et de chanteurs. Bibliothèque de St-Léonard: Clôture du concours des "Vieilles photographies".

Information: Claude Brunelle 321-7630

St-Louis-De-Gonzague

24

Rue Messier: Jeux pour les enfants (arts plastiques-compétitions). Repas pour les gens du 3e âge. Théâtre pour enfants. Discothèque pour les jeunes et danse pour tous, avec orchestre des musiciens du quartier.

Information: Denise Rochon 527-2940/523-2082

Ste-Marie

23

Parc Darling et parc Préfontaine: Discothèque, danse sociale et parade.

24

Parc Préfontaine: Costumes d'époque, spectacle d'amateurs, souper canadien, spectacle rock. Parc Darling Théâtre de marionnettes.

Ste-Marie-Olivier-Robert

24

Parc sur la rue Olivier-Robert: Maquillage des enfants. Rues Olivier-Robert, Fullum, Coupal, Dufresne, Lafontaine, Poupart, Logau, Parade. Rue Olivier-Robert, cour du 2375 Robert: Décoration de la rue, spectacle de clowns et marionnettes, spectacle de musique amateur et danse

Information: Linda Noël 521-2860

St-Michel

23

Parc et école St-René-Goupil et rues avoinantes: Orchestre, concours d'amateurs, soirée québécoise, feu de la St-Jean.

24

Centre communautaire St-René Goupil: Parade dans les rues du quartier. Cour de l'école annexe Bienville: Exposition et activités créatrices. 24e Avenue — 25e Avenue: Discomobile. Orchestre, soirée québécoise et feu de la St-Jean.

23 et 24

Habitations St-Michel nord: Jeu, musique, danse, décoration, soirée amateur et feu de la St-Jean.

Information: Daniel ou Eugénie 321-5256

Tétreauville

24

Rue Pierre-de-Coubertin: Après-midi de plein-air et de rencontre pour handicapés physique.

Verdun

23

Eglise Notre-Dame-des-septdouleurs: Concélébration d'une messe par les curés de plusieurs paroisses. Boul. LaSalle et rue Galt: Feu de la St-Jean. Stadium de Verdun: Spectacle de folklore avec la troupe les Tournesols et danse.

24

Parc Therrien: Fête des tout-petits (arts plastiques, jeux, chants, danse, etc.). Fête des jeunes (jeux, compétitions, clowneries avec participation des troupes scoutes.) Boul. Desmarchais entre LaSalle et Wellington: Fête des patineurs (patins à roulettes et rouli-roulants). Animation et musique continuelle. Manoir de Verdun: Fête de l'Age d'or: spectacle offert par la cité de Verdun, goûter. Repas, danse communautaire, pique-nique, animation par des clowns et des musiciens. Rues Verdun, Strathmore et Caisse: Danse populaire, spectacle: jeunes verdunois, clowns.

23 et 24

Hôpital Douglas: Animation, danse et souper communautaire. *

Information: Huguette Lamarre 769-5644

Ville d'Anjou

23

Aréna Ville d'Anjou: Café-terrasse, disco-mobile, kiosque, exposition et spectacle de chansonniers.

24

Place Chaumont: Dessins d'enfants, animation pour les enfants, clowns, danse dans les rues, spectacle de chansonnier.

Information: Nelson Bouchard 353-7862

Villeray

23

Parc Marquette: Feu de la St-Jean.

24

Parc Tillemont: Course de bicyclettes, concours culinaire, jeux, concert, fanfare, choeurs. Rue Berri entre Liège et Guizot, rues Delaroche et Sagard entre Jean-Talon et Bélanger: Concours du plus beau balcon, jeux, parade, souper communautaire, théâtre, danse, concours d'amateurs, bingo. Parc Turin et Hôpital Jean-Talon: Activités avec un groupe de la communauté italienne. * Parc de Normanville: Soirée et danse avec un groupe de la communauté chilienne. *

Information: Yves-Daniel Moquin 279-7187

Ville LaSalle

23

Parc Lefebvre: Tintement de cloches de toutes les églises dans LaSalle. Célébration eucharistique. Spectacle de l'artiste invité. Feu de la St-Jean, danse.

24

Parc Lefebvre: Défilé des enfants de l'aréna au parc Lefebvre. Fête des enfants. Ateliers d'expression spontanée: arts plastiques, danses, jeux, activités sportives. Spectacle pour enfants. Pique-nique. Jeux de société. Souper de la spontanéité. Danse et fête collective animées par des groupes folkloriques et ethniques (italien, ukrénien, polonais).

On fête DANS LES LIEUX ANIMÉS

Projets inter-quartiers

23-24-25

Hôpitaux Maisonneuve-Rosemont et Notre-Dame-de-la-Merci, centre Berthiaume-du-Tremblay, le Cardinal et Pierre-Joseph-Triest: Musique et pantomime. *

23

Le Mont-Royal: Course à pied. *

Rue St-Denis

19 au 22

Théâtre St-Denis: Rétrospective du cinéma québécois. **

23

Rue St-Denis: spectacles avec le groupe Conventum et Alain Crevier. Troubadours, clowns, acrobates. Musique enregistrée.

24

Rue St-Denis: Animation avec le groupe L.S.D. Kiosques avec jeux. Rue St-Denis Ruelle Emery: Groupes folkloriques étrangers: Boubacar *, Los Trianos *. Spectacles avec Brèche, Troubadours. Animation avec l'Enfant Fort.

23 au 30

Galeirie Morency: Diapositives sur la peinture et la gravure québécoises. ** Bibliothèque Nationale: Exposition de photos. ** Démonstration d'artisanat. **

Rue Prince-Arthur

23

Rue Prince-Arthur: Spectacle avec le groupe Suroît. Danse et musique.

24

Rue Prince-Arthur: "Brunch", l'ensemble Claude Gervaise; Bal costumé, danses folkloriques, musique internationale, Orchestre Sympathique.

23 au 30

Au Bal St-Louis et au Prince-Arthur: Exposition de jeunes peintres québécois. ** Rue Prince-Arthur: Théâtre ambulant, démonstration d'artisanat. Boutique "A": Diapositives sur la peinture et la gravure québécoises. **

Rue Crescent

23

Rue Crescent: Musique traditionnelle, groupe folklorique Los Trianos. L'Ensemble Tellerico. Troubadours, clowns et acrobates.
Rue Crescent: "Brunch", avec l'ensemble Claude Gervaise; bal costumé. Groupes folkloriques québécoises et turcs. * L'Ensemble Tellerico. Troubadours, clowns et acrobates.

23 au 30

1445 Crescent: Exposition des photos ** Galerie Colbert: Exposition d'inventions québécoises. ** Galerie Gilles Corbeil: Exposition de jeunes peintres québécois. ** Diapositives sur la peinture et la gravure québécoises. **

Vieux-Montréal

23

Place Jacques-Cartier: Troubadours, clowns et acrobates. Spectacle avec Lawrence Lepage et le White River Green Grass Band. Musique traditionnelle. Hôtel-de-Ville: 8e tour cycliste des fêtes nationales. * Rue Bonsecours: Ilot de détente. Musique classique. Rue St-Paul: "Nuits Magiques".

24

Place Jacques-Cartier: Groupes folkloriques et musiciens sud-américains (Colombie, Uruguay, Equateur, Vénézuela et Argentine). * Troubadours, clowns et acrobates. Spectacles avec le Rêve du diable et Suroît. Musique traditionnelle. Rue Bonsecours: Ilot de détente. L'Ensemble Claude Gervaise. Danses modernes. Les Musiciens du Roy. Musique classique. Rue St-Paul: "Nuits Magiques."

23 au 30

Marché Bonsecours: Démonstration d'artisanat. ** Place Jacques-Cartier et alentours: Décoration de maisons historiques. ** Diaporama sur la peinture et la gravure québécoises. **

On fête DANS LES PARCS

Parc Angrignon

23 et 24

Scènes: Musique traditionnelle et populaire, diaporama. * *
Café-concert: Musique traditionnelle, théâtre et fête tunisienne (le 24). * *
Lieu magique: Musique traditionnelle et théâtre.
Comedia de l'arte: Théâtre.
Musique sur gazon: Violoneux, musique traditionnelle.
Coin des crieurs publics: Lieu inspiré du "speaker's corner" londonien, où chacun peut s'exprimer.
Aires de jeux et sports: Vélofête *, course pédestre *, "frisbee", canot-kayak, gymnastes.
Kiosques d'artisanat: Fabrication de ceintures fléchées * *, sculpture-animation, maquillage.
A travers le parc: Parade acadienne, animation mobile dans le but d'entraîner les gens à circuler dans le parc.

Parc Lafontaine

23 et 24

Théâtre de la verdure et autre scène: Musique traditionnelle et populaire, théâtre, cinéma parallèle, diaporama * *, et danse tunisienne (le 23) *.
Café-concert: Musique traditionnelle * * et classique.
Comedia de l'arte: Théâtre (adultes et enfants).
Musique sur gazon: Violoneux, musique traditionnelle et ethnique *.
Coin des crieurs publics: Lieu inspiré du "speaker's corner" londonien, où chacun peut s'exprimer.
Lieu magique: Accueil aux activités venant de l'extérieur. *
Aires de jeux et sports: "Frisbee", compétitions, démonstration de tae kwon do *, vélo-fête *, gymnastes.
Kiosques d'artisanat: Fabrication de ceintures fléchées, maquillage, tartes à la crème, montgolfière.
A travers le parc: Parades chinoise * et haïtienne *, exposition d'archives pour le 77e anniversaire du parc * *, fête avec les Krishna *, animation mobile dans le but d'entraîner les gens à circuler dans le parc.

Passez l'été dans une famille américaine



PAR PETER COLLIER ET DAVID HOROWITZ

Le 1er a fait de l'argent. Le 2e a fait du bien. Le 3e a fait de la politique. Les 4e en ont marre.

Trad. de l'américain par Hortense Merle et Magali Merle. 608 pages, dont 32 pages de photos. $16.95

SEUIL

En ce jour de la Saint-Jean-Baptiste la maison Birks offre à tous les Canadiens français ses hommages et ses bons souhaits.

BIRKS
JOAILLIERS

Assemblée nationale du Québec
Bureau du Directeur général des élections du Québec

District électoral de
Notre-Dame-de-Grâce

AVIS

du Directeur Général des élections **aux membres de la fonction publique**

Tout sous-chef ou fonctionnaire, tout ouvrier permanent qui se livre à un travail de partisan viole les dispositions de l'article 55 de la Loi de la Fonction Publique.

"55. Nul sous-chef ou fonctionnaire, nul ouvrier permanent ne doit se livrer à un travail de partisan dans une élection fédérale ou provinciale.
"Quiconque enfreint le présent article est passible de destitution en la manière prévue par la présente loi". (Loi de la Fonction Publique, Chap. 14 des lois de 1965, 1ère session).

Ce texte s'applique à tous les fonctionnaires, peu importe qu'ils soient permanents ou temporaires, mais il ne s'applique aux ouvriers que s'ils sont permanents.
Le fait d'agir comme officier d'élection (président d'élection, secrétaire d'élection, réviseur, secrétaire d'une commission de révision, scrutateur ou greffier de scrutin) n'est pas considéré comme un travail de partisan.
Toutefois, la Commission de la Fonction Publique a considéré comme un travail de partisan le fait d'être représentant d'un candidat dans un bureau de scrutin.

PIERRE-F. CÔTÉ, C.R.
DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC.

Vers la réactivation de l'armée japonaise

TOKYO (d'après Reuter et AFP) — Pour la première fois depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, l'agence de défense, qui fait fonction d'armée japonaise, a reçu l'ordre de préparer un plan très complet de défense du Japon contre toute agression extérieure, a annoncé un porte-parole hier.

Cette décision du ministe de la Défense, M. Shin Kanemaru, démontre l'ampleur du changement intervenu dans l'opinion au Japon depuis l'effondrement militaire de 1945. Jusqu'à présent, les états-majors des trois armes avaient mené des études non officielles, mais jamais un projet conjoint de défense nationale n'avait été ordonné de peur d'une réaction des partis politiques.

Selon le porte-parole, le personnel civil et militaire de l'agence mènera son étude pendant deux ans en tenant compte de zones particulièrement vulnérables.

Elle portera notamment sur la défense des détroits par où la flotte soviétique stationnée dans les ports sibériens devrait passer en cas de guerre pour gagner le Pacifique.

Étant donné l'ampleur du plan de défense, on n'exclut pas qu'il implique un redéploiement de forces et la construction de nouvelles installations. À présent, la majorité des 13 divisions terrestres sont basées dans l'île de Hojjaido, dans le nord de l'archipel près de l'Union soviétique.

En vertu de la constitution imposée après guerre par les États-Unis, le Japon renonçait à faire la guerre et à avoir des forces terrestres, maritimes et aériennes.

Mais la guerre de Corée amenait les Américains à réinterpréter la constitution et une agence d'auto-défense était constituée avec 235,000 hommes et des armements conventionnels modernes. Cependant, des traités prévoient que la sécurité du Japon est surtout assurée par les États-Unis. 46,000 soldats américains sont stationnés dans l'archipel nippon.

Certains milieux politiques et économiques japonais se sont fait l'avocat d'un renforcement des capacités de défense, depuis la fin de la guerre du Vietnam et la décision du président Carter de retirer les forces américaines de Corée du Sud.

Quatre terroristes de RFA arrêtés en Bulgarie

BONN (d'après AFP et Reuter) — Grâce à la collaboration de la police ouest-allemande et bulgare, quatre terroristes ouest-allemands ont été arrêtés mercredi en Bulgarie et immédiatement transférés en RFA.

Cette arrestation, immédiatement annoncée par les autorités fédérales, est un succès d'autant plus remarquable que deux des terroristes semblent avoir joué un rôle important au sein du mouvement terroriste: il s'agit de Till Meyer (34 ans), membre du Mouvement du 2 juin, qui a été libéré de force le 27 mai dernier de la prison de Berlin-Moabit, et de Gabrielle Rollnick, (28 ans), soupçonnée d'avoir fait partie du commando de femmes armées qui a libéré Meyer.

Des deux femmes arrêtées avec Meyer et Gabrielle Rollnick, l'une a été identifiée: il s'agit de Gudrun Stuermer (27 ans), passée en mai 1977 à la clandestinité. Toutes deux sont soupçonnées d'avoir participé à l'enlèvement en février 1975 du leader chrétien-démocrate ouest-berlinois Peter Lorenz, ainsi qu'à l'enlèvement en novembre 1977 à Vienne, du milliardaire autrichien Walter Palmers.

Le ministre ouest-allemand de l'Intérieur, M. Gerhard Baum, a précisé hier au cours d'une conférence de presse que l'arrestation des quatre terroristes a été opérée mercredi dans une ville bulgare qu'il n'a pas voulu nommer.

M. Baum a ajouté que le refoulement en RFA des quatre terroristes était dû au double succès de la coopération internationale des polices par-delà des barrières idéologiques, et des nouvelles méthodes de recherche de l'Office fédéral de la police criminelle (BKA). L'arrestation serait par ailleurs due à un hasard: un employé de la prison de Moabit aurait reconnu Till Meyer au cours de vacances en Bulgarie.

Malgré le facteur chance, ces arrestations sont considérées comme un succès pour le nouveau système de lutte antiguerilla adopté fin 1977. Des équipes de trois à cinq policiers se voient assigner la recherche d'un seul extrémiste et se servent d'ordinateurs. Leur connaissance des proies est si complète qu'ils connaissent leur marque de cigarette préférée, leur marque de pilules contraceptives employées ou leur façon de placer les signes de ponctuation.

Déjà fin mai, quatre membres de la Fraction Armée rouge, Brigitte Mohnhaupt, Rolf Clemens Wagner, Peter Brock et Sieginde Hoffmann, avaient été arrêtés à Zabreb par la police yougoslave, mais les autorités de Belgrade ne les ont pas encore extradés. Elles réclament la livraison de huit exilés croates qu'elles accusent de terrorisme.

En cas de crise, Carter propose un plan de rationnement de l'essence

WASHINGTON (d'après Reuter et AFP) — L'administration Carter a proposé un plan de rationnement de l'essence que le président pourrait mettre en vigueur quarante-cinq jours après toute diminution importante des approvisionnements pétroliers des Etats-Unis.

Le secrétaire à l'Energie James Schlesinger, qui a présenté le plan, a dit que le gouvernement espérait bien n'avoir pas à décréter le rationnement de l'essence. "Cependant, notre dépendance croissante à l'égard des importations pétrolières augmente régulièrement notre vulnérabilité à des interruptions de livraison et des pénuries qui pourraient coûter des milliards de dollars à notre économie et créer une situation générale difficile."

Le plan, qui fera l'objet d'audiences publiques en juillet et août, prévoit que le gouvernement fédéral émettrait des tickets de rations tous les trois mois. En cas par exemple d'une réduction d'un quart des approvisionnements, neuf litres d'essence par jour seraient alloués à chaque voiture, quels que soient la cylindrée ou le kilométrage à parcourir. De plus fortes rations seraient accordées pour les autocars et camions.

Le plan resterait en réserve jusqu'à ce que le président décide de le mettre en vigueur. Le Congrès aurait alors quarante-cinq jours pour donner son approbation.

Le président Carter, qui depuis quatorze mois s'efforce sans succès d'obtenir du Congrès l'approbation de son programme d'économies d'énergie, a réuni hier à la Maison-Blanche un groupe de membres de la Chambre des représentants et du Sénat. Il leur a dit que la crédibilité des Etats-Unis risquait de souffrir au sommet économique occidental de Bonn, le mois prochain, si le congrès n'adopte pas les mesures qu'il a proposées.

Le sénateur démocrate Henry Jackson, un des parlementaires assistant à la réunion, a dit que M. Carter réclamait particulièrement le vote d'une taxe de péréquation qui porterait le prix du brut produit aux Etats-Unis au niveau du marché mondial. Le cout moyen du pétrole américain est inférieur de quatre dollars environ au prix mondial de 12,70 dollars le baril. "Il est clair que le président est prêt à taxer les importations de pétrole si le Congrès n'agit pas pour réduire la consommation", a dit le sénateur Jackson.

M. Schlesinger, qui assistait également à la réunion, a souligné que la discipline des États-Unis pour la réduction de leurs dépenses d'énergie — et par là de leur déficit commercial — était l'un des éléments dont dépendait le succès du sommet de Bonn.

La commission qui élabore le compromis entre les différents textes votés l'an dernier par la Chambre des représentants et le Sénat s'est mise d'accord sur quatre des volets du programme énergétique.

MBFR: "concession" de l'Est jugée insuffisante par l'OTAN

VIENNE (d'après Reuter et AFP) — Aux négociations sur la réduction équilibrée des forces en Europe, (MBFR) à Vienne, le bloc soviétique a fait hier aux Occidentaux une concession qui permettrait d'accroître légèrement les effectifs de la Bundeswehr en RFA.

Selon les propositions communistes, un pays membre du pacte de Varsovie ou de l'OTAN pourra, après un accord général, augmenter ses effectifs terrestres d'un montant équivalent à la moitié des réductions effectuées par un autre allié. Ainsi, dans le cas où la Belgique réduirait de 40,000 le nombre de ses soldats, l'Allemagne fédérale pourrait accroître de 20,000 son armée de terre.

Dans la mesure où le total des effectifs de l'OTAN ne dépasserait pas 700,000, l'alliance pourrait remplacer les 20,000 hommes restants, déclarent des diplomates communistes. Principale armée d'Europe de l'Ouest, la Bundeswehr compte actuellement 340,000 hommes.

Malgré cette mesure de compromis, l'OTAN et le pacte de Varsovie divergent toujours sur le problème de la réduction des forces. Les pays de l'Est demandent que la réduction ait lieu en fonction de maxima nationaux pour chacun des onze pays qui participent à la conférence depuis cinq ans. L'OTAN estime que cette procédure nuirait à l'intégration de sa défense et demande une réduction de bloc à bloc.

Les pays socialistes proposent de réduire, en deux étapes, de 91,000 hommes les effectifs de l'OTAN et de 105,000 hommes ceux du Pacte de Varsovie. Partant des chiffres — toujours contestés par les pays occidentaux — de 791,000 hommes pour l'OTAN et de 805,000 pour le Pacte de Varsovie stationnés dans la zone de réduction — les propositions socialistes aboutissent au "niveau égal collectif" de 700,000 hommes pour les forces terrestres. Cette réduction correspond, pour les deux Alliances, à une diminution parallèle de leurs effectifs de 11 à 13 pour cent.

PENSIONNAT pour GARÇONS

ÉCOLE SECONDAIRE

ÉDUCATION PRÉLIMINAIRE — ÉTUDE JOURNALIÈRE SUPERVISÉE
UNE TRADITION DE 108 ANS EN ÉDUCATION FERME ET DISCIPLINÉE

Programme complet en athlétisme

**ASSUMPTION HIGH SCHOOL
WINDSOR, ONTARIO**

Résumé académique complet

Sous la Direction des Pères Basiliens

Facile d'accès à Windsor par autoroute 401, ou par train, autobus ou avion.

Le rôle du Collège Assomption est d'orienter le jeune homme dans sa croissance intellectuelle, spirituelle, physique et émotionnelle.

Pour informations, écrire ou téléphoner:

Rév. R.J. Cullen, C.S.B.
Assumption High School
1100 Huron Church Road
Windsor, Ontario, N9C 2K7.
Téléphone: 519-256-7801

Hennessy
vous propose
son cognac V.S.

Pour vous l'offrir, Hennessy a puisé dans ses réserves de cognac les plus vieilles et les plus grandes au monde.

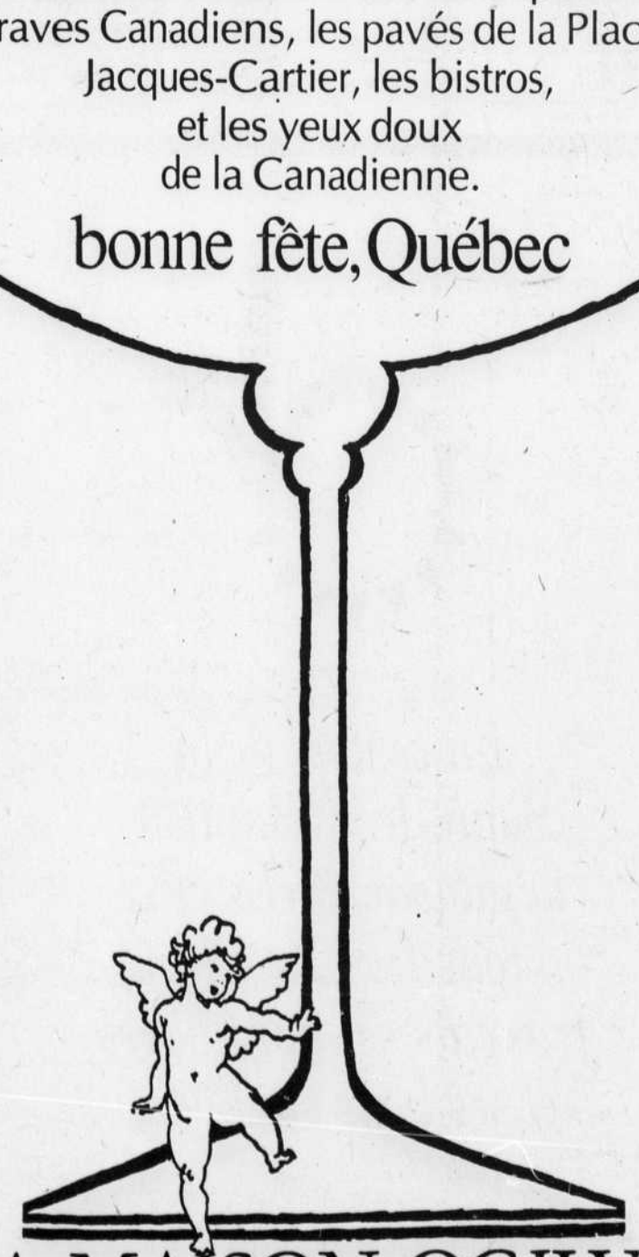


Hennessy. Maison française fondée à Cognac en 1765, vous propose également son cognac VSOP Fine Champagne et ses célèbres Bras d'Or Napoléon et X.O.

à la bonne vôtre!

Ogilvy se joint à la joie des Québécois à l'occasion de notre Fête Nationale et salue tous ses compatriotes montréalais. Merci,
pour le pétillement et la joie de vivre que vous répandez dans notre ville. Merci pour nos braves Canadiens, les pavés de la Place Jacques-Cartier, les bistros,
et les yeux doux
de la Canadienne.

bonne fête, Québec



LA MAISON OGILVY

Ste-Catherine et de la Montagne ◦ Fairview ◦ Anjou

Le Portugal et l'Angola renouent le dialogue à Bissau

LISBONNE (d'après Reuter et AFP) — La rencontre au sommet qui réunira ce week-end à Bissau les présidents Antonio Ramalho Eanes et Agostinho Neto marquera la fin de deux années et demie de tension entre le Portugal et l'Angola.

Dans les milieux diplomatiques portugais, on espère que cette rencontre, la première entre le chef de l'État portugais et le président de l'ancienne possession portugaise depuis son indépendance en 1975, ouvrira une ère de coopération entre Lisbonne et Luanda.

Le fait qu'elle ait lieu à Bissau, capitale d'une autre ancienne colonie portugaise, la Guinée-Bissau, est considéré à Lisbonne comme un bon présage. Le président Luis Cabral, qui s'est rendu en visite officielle au Portugal en janvier, est convaincu que les relations entre le Portugal et les pays africains nouvellement indépendants peuvent être améliorées et considère le Portugal comme un de leurs partenaires économiques potentiels.

De hauts-fonctionnaires Portugais et angolais se sont réunis à Luanda pour préparer ce sommet et mettre au point les bases d'un accord de coopération générale, qui, si tout se passe bien, pourrait être signé au cours du week-end.

Un contentieux reste à régler entre les deux pays, avec notamment, trois questions: les nationalisations massives de sociétés portugaises en Angola après l'indépendance, la situation des prisonniers portugais se trouvant encore en Angola et le rapatriement des quelque 7,000 Angolais réfugiés au Portugal.

Les deux délégations devraient également évoquer la possibilité d'une aide portugaise à l'Angola en matière d'économie, de santé et d'éducation, et celle du retour en Angola de quelques uns des 500,000 anciens colons portugais pour aider au développement.

Outre ce contentieux, la présence de 30,000 soldats et conseillers soviétiques et cubains en Angola sera certainement évoquée par les deux chefs d'État lors de leurs entretiens privés. Des deux côtés, on est très conscient que la présence cubaine est une question très délicate. Lors de sa récente visite aux États-Unis, le général Eanes a pris soin de déclarer publiquement que la présence de soldats cubains en Angola était une affaire relevant du gouvernement souverain de Luanda.

Selon des diplomates occidentaux à Lisbonne, un accord de coopération entre l'Angola et l'ancienne puissance coloniale pourrait renforcer l'indépendance de l'Angola et à long terme apaiser les tensions en Afrique centrale et australe. L'Angola pourra en outre bénéficier de nouveaux débouchés pour ses matières premières, lorsque le Portugal fera partie du Marché commun.

Le sommet de Bissau marquera l'aboutissement des efforts longs et patients du général Eanes, du ministère portugais des Affaires étrangères et de plusieurs personnalités politiques des deux pays. Le général Eanes a récemment envoyé le commandant Ernesto Melo Antunes, membre de l'aile gauche du Conseil de la révolution, en mission à Luanda. Le premier signe de détente entre les deux pays a été l'arrivée à Lisbonne, au début du mois, de M. Adriano Sebastiano, premier ambassadeur d'Angola.

Les dirigeants angolais ont semble-t-il été mécontents que le gouvernement portugais ne reconnaisse le nouvel État qu'en février 1976. Deux mois après, les relations étaient de nouveau tendues, à la suite de l'incendie d'un bureau du Mouvement pour la libération de l'Angola (MPLA) au Portugal et d'un attentat à la bombe contre l'ambassade de Cuba à Lisbonne, qui fit deux morts.

En représailles, le MPLA a fermé tous ses bureaux à Lisbonne et en mai 1976, demandé au Portugal de fermer sa mission diplomatique à Luanda. L'ambassadeur du Portugal est finalement retourné en Angola après de multiples démarches en coulisses et une réunion entre représentants des deux pays en octobre au Cap-Vert.

Par ailleurs, la présence à Luanda d'une mission gouvernementale américaine n'entrainera pas de résultats spectaculaires dans les rapports américano-angolais, indiquait-on hier au département d'État.

Il n'est pas question que les États-Unis établissent des relations diplomatiques avec le régime du président de la république angolaise, M. Agostinho Neto, du moins tant que des troupes cubaines stationnent en Angola, ajoute-t-on de même source.

Néanmoins les États-Unis, comme l'a indiqué au début de la semaine le secrétaire d'État, M. Cyrus Vance, souhaitent accroître leurs consultations avec le gouvernement de Luanda. C'est la raison pour laquelle l'ambassadeur adjoint américain à l'ONU, M. Donald McHenry, accompagné d'un haut fonctionnaire du département d'État, M. Lewis Junior, a entrepris une mission à Luanda.

Sa visite a été mise au point lors de l'entretien à l'ONU le 1er juin dernier de M. Andrew Young, ambassadeur des États-Unis aux Nations unies, avec le ministre angolais des Affaires étrangères, M. Paulo Teixeira Jorge.

Malgré les événements du Shaba, les États-Unis sont soucieux d'améliorer leurs relations avec l'Angola tant pour des raisons économiques — la compagnie Gulf Oil exploite le pétrole de l'enclave angolaise de Carinda — que politiques.

A cet égard, les observateurs font remarquer que, dans une récente interview, M. Young avait souligné le rôle positif joué par le président Neto dans la recherche d'un réglement négocié du problème namibien.

Cette question, ainsi que les rapports entre le Zaïre et l'Angola, seront certainement évoqués par M. McHenry à Luanda. Dans un discours prononcé mardi à Atlantic City, M. Vance avait souligné la nécessité que le Zaïre et l'Angola respectent leur frontière commune et ne s'ingèrent pas dans leurs affaires intérieures mutuelles.

Fiducie du Québec

9 1/2

DÉPÔTS GARANTIS

4,5 ans, intérêt annuel

dépôt initial minimum

$1,000

Pour information

Fiducie du Québec

Complexe Desjardins

(514) 281-8840

extérieur sans frais

1-800-361-6840

Taux sujet à changement sans préavis

desjardins

Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec

Reprise de la guerre en Ogaden?

NAIROBI (Reuter) — La guerre de l'Ogaden semble reprendre. La Somalie a annoncé que l'aviation éthiopienne avait bombardé certaines de ses villes et villages et le Front de libération de la Somalie occidentale (FLSO) a indiqué avoir pris le contrôle de Godé, la ville la plus importante du sud de l'Ogaden.

Selon le ministère somalien de l'Information, dix civils ont été tués et 43 autres blessés lorsque l'aviation éthiopienne a bombardé les villes de Borama et Gebile et les villages de Kalabaid, Goluled et Goroyoalo, entre Hargeisa et la frontière éthiopienne.

Dans un communiqué diffusé par Radio-Mogadiscio, le ministère ajoute que plusieurs bâtiments ont été endommagés et qualifie l'attaque de "pure agression". C'est la première fois qu'un raid aérien éthiopien est signalé sur le territoire somalien depuis la fin de la guerre de l'Ogaden et la victoire des forces éthiopiennes, soutenues par l'Union soviétique et Cuba en mars.

Par ailleurs, Danab, organe du FLSO, dit que les maquisards ont repris la ville de Godé à l'issue d'une bataille qui aurait fait 300 morts dans les rangs éthiopiens et cubains. L'importance de la base de Godé tient au fait qu'elle est dotée de la seule piste d'atterrissage en dur de l'Ogaden. Danab indique que les maquisards y ont fait sauter toutes les installations militaires.

Addis-Abeba n'a fait jusqu'à maintenant aucun commentaire à l'annonce par les maquisards de succès répétés dans l'Ogaden. Le colonel Mengistu Haïlé-Mariam avait toutefois averti à plusieurs reprises la Somalie que l'Éthiopie riposterait et l'attaquerait si elle continuait à apporter son soutien aux maquisards opérant en territoire éthiopien.

Selon les observateurs, le raid d'hier est peut-être la riposte à la multiplication des actions de guérilla ces derniers temps. Les maquisards semblent encore capables de prendre les villes de l'Ogaden, comme il y a quelques mois, lorsqu'ils étaient soutenus par les soldats de l'armée régulière somalienne.

Chinois au Zaïre

KINSHASA (AFP) — Au lendemain de la "deuxième guerre du Shaba", les visites de différentes délégations chinoises au Zaïre se succèdent à un rythme si spectaculaire que certains observateurs à Kinshasa n'hésitent pas à parler d'un véritable retour des Chinois au Zaïre.

En moins de trois semaines, le Zaïre a accueilli successivement le ministre chinois des Affaires étrangères, M. Huang Hua, du 3 juin au 7 juin et une délégation d'instructeurs militaires le 19 juin.

En outre, Kinshasa s'apprête à recevoir à partir de samedi prochain une importante délégation militaire conduite par le général Chi Hao-tien, chef adjoint de l'état-major général de l'armée chinoise. Elle doit effectuer une visite officielle d'une huitaine de jours au Zaïre. Le directeur de l'école navale chinoise en fait notamment partie.

Selon l'ambassade de Chine à Kinshasa, ces différentes visites "d'amitié" ont lieu dans le cadre de la coopération sino-zaïroise, ce qui signifie implicitement qu'elles ne sont pas directement liées aux récents événements du Shaba.

Il est cependant difficile de ne pas faire le rapprochement entre cette succession de visites et les événements du mois dernier au Shaba. Lors de son séjour, le chef de la diplomatie chinoise n'avait pas exclu que les problèmes d'assistance militaire seraient évoqués lors de ses conversations avec les responsables zaïrois, dont le président Mobutu Sese Seko.

Or, remarque-t-on, cette visite est suivie moins de deux semaines après son séjour par l'arrivée d'instructeurs militaires spécialisés dans les problèmes des forces navales et celle d'une délégation militaire de haut rang comprenant un spécialiste de ces problèmes.

Il n'est donc pas exclu, estime-t-on, qu'une éventuelle assistance militaire chinoise de concrétise dans l'avenir, en particulier dans le domaine de la formation des éléments des forces navales zaïroises.

COMMISSION DE CONTRÔLE DES PERMIS D'ALCOOL DU QUÉBEC

AVIS

La (les) personne(s) ci-après mentionnée(s) a (ont) demandé le(s) permis suivant(s):

NOM	ADRESSE	CATÉGORIE
LACOURSE, Yvon "DÉPANNEUR PAPINEAU INC." (Suite à une vente)	4800 Papineau, Montréal.	1 Épicerie
APERGIS, Thomas	1481 est, rue Laurier, Montréal.	1 Restaurant
CHIMIENTI, Antonio (Suite à une vente)	4910 Amiens, Montréal-Nord.	1 Épicerie
APOSTOLAKOS, Constantin "SAUVÉ BAR B.Q. INC."	4023 est, Beaubien, Montréal.	Demande additionnelle d'un bar avec danse. Changement de capacité du Restaurant.
GAVARIS, Georges "ASTOR SWEETS INC."	682-88-90-92-94-98 ouest Ste-Catherine, Montréal	Autorisation de danse dans le bar existant.
HOUDE, Jean-Paul (Suite à une vente)	425 Rachel est, Montréal.	1 Épicerie
HUGGINS, Philip (Suite à une vente)	5450 St-Denis, Montréal.	1 Épicerie
IBRAHIM, Kamrudin "SUPERMARCHÉ CHARLEROI INC." (Suite à une vente)	4975 rue Charleroi, Montréal-Nord.	1 Épicerie
LEBLANC, Gisèle	3793 Lafontaine, Montréal.	1 Épicerie
LEVASSEUR, Richard "DÉPANNEUR LEVASSEUR INC."	6590 Laurendeau, Montréal.	1 Épicerie
MINOTTI, Hélène "DÉPANNEUR HELENA INC." (Suite à une vente)	2443 Chapleau, Montréal.	1 Épicerie
ZUCKERMAN, Louis	1320 ouest, Ste-Catherine, Montréal.	1 Restaurant
TADROS, Samir "RESTAURANT GERONIMO INC."	441-443, St-François Xavier, Montréal.	1 Restaurant
WONG, Chun "RESTAURANT TCHANG KIANG LTÉE."	6066 ouest, RUE Sherbrooke, Montréal.	1 Restaurant
BOUCHER, Gilles (Suite à une vente)	8250, St-Hubert, Montréal.	1 Épicerie
ROBERT, Gérald "MARCHÉ THERRIEN LTÉE." (Suite à une vente)	3396 est, rue Beaubien, Montréal.	1 Épicerie
GAGNON, Émilien (Suite à une vente)	2901, Dandurand, Montréal.	1 Épicerie
YNIGO, Candido	4648, Boulevard St-Laurent, Montréal.	1 Épicerie
PARASCHIS, Panayote (Peter) "RESTAURANT FOREST INC." (Incorporation)	10567, Boulevard Pie IX, Montréal-Nord.	1 Restaurant
BÉDARD, Roger (Suite à une vente)	72, Rielle, Verdun.	1 Épicerie
LÉVESQUE, Florence	4249 est, St-Zotique, Montréal.	1 Épicerie
SANDBERG, Jakob	5800 Avenue Westminster, Côte St-Luc.	1 Épicerie

Afin d'être valide, toute objection à cette (ces) demande(s) doit être faite par écrit, dûment motivée et assermentée dans les 15 jours du présent avis au:

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
1 est, rue Notre-Dame, suite 9,200
Montréal, Québec H2Y 1B6

Une hypothèque pas comme les autres:

celle de la Banque Royale

À première vue, toutes les hypothèques se ressemblent, mais, vue de près, l'hypothèque proposée par la Banque Royale se distingue de toutes les autres. Surtout lorsqu'on considère une période de 25 ans. Aucune banque ni institution financière n'offre des taux et des termes aussi avantageux. C'est, du moins, ce que nous croyons.

Faites d'abord vos calculs!

Venez nous rencontrer. Nous vous offrirons une table à calcul de taux hypothécaires et, bien sûr, nos conseillers répondront à toutes vos questions. Nous vous aiderons à évaluer vos capacités et vos besoins.



Assurez-vous pour... rassurer les vôtres.

La Banque Royale offre un des meilleurs régimes d'assurance-collective vie-hypothèque et à des taux très avantageux. C'est facultatif, mais combien intéressant! Selon votre âge, vous pourriez, pour aussi peu que $5.20 par mois, assurer une hypothèque de $40,000. Bon nombre d'institutions financières n'offrent même pas la protection d'une assurance-vie-hypothèque. Quand on pense que l'achat d'une maison comporte déjà tellement de préoccupations, c'est rassurant de ne pas avoir à se soucier d'autres détails. Renseignez-vous sur les critères d'admissibilité.

5 ans à l'abri de l'inflation!

La plupart des taux d'intérêt proposés par les autres institutions financières subissent la conjoncture économique et doivent être modifiés selon les taux en vigueur au moment du renouvellement. (Généralement après 1 an, 3 ans ou 5 ans.) La Banque Royale offre uniquement des termes de 5 ans, vous permettant ainsi de rester à l'abri de l'inflation pendant la période fixe la plus longue. Sans oublier que nos taux sont inférieurs à plusieurs autres de 1/4 à 1/2%, tant pour une hypothèque LNH que pour une hypothèque conventionnelle. Sur une longue période, ce n'est pas à négliger!



Vous déménagez? Comptez sur nous.

Si vous êtes client de la Banque Royale, vous pouvez profiter de notre programme exclusif "Vous déménagez". Ce programme comprend un livre extrêmement pratique pour ceux qui déménagent et au besoin, un prêt-déménagement pouvant s'élever jusqu'à $2,500, remboursable en 3 mois à un taux exceptionnel. Et, bien sûr, si nécessaire, la Banque Royale pourra vous aider davantage avec un prêt personnel "Plan-à-Terme", aux taux flexibles. Venez donc nous parler de votre hypothèque: vous constaterez que...



la banque d'avantages, c'est davantage la Banque Royale.

BANQUE ROYALE

Avis légaux – Avis publics – Appels d'offres

ZINC OXIDE COMPANY
OF CANADA LIMITED

AVIS est par les présentes donné que Zinc Oxide Company of Canada Limited, une compagnie constituée en vertu de la Loi des compagnies et ayant son siège social dans la ville de Montréal, province de Québec, s'adressera au Ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières pour obtenir la permission d'abandonner sa charte selon les dispositions de la Loi des compagnies.
DATÉ à Toronto, ce XXième jour de juin 1978.

SHIRLEY ANNE KOZEL,
secrétaire

LA COMMISSION SCOLAIRE DE MAGOG

AVIS PUBLIC

Avis public est par le présent donné à tous les Propriétaires de biens-fonds des municipalités du territoire juridictionnel de la Commission scolaire de Magog, que des facteurs de correction seront étudiés et adoptés afin d'uniformiser les rôles d'évaluation de ces municipalités à la valeur réelle, à une réunion du Conseil des commissaires qui se tiendra le 4 juillet 1978 à 19:30 h, au centre administratif, 95 boulevard Pie XII, Magog. Lors de cette réunion, les rôles d'évaluation ainsi modifiés seront homologués (article 373).
Donné à Magog, ce huitième jour de juin 1978.

Jean Fournier
Secrétaire général

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPÉRIEURE
Chambre de la Famille
Divorces

NO: 500-12-078724-782

CINDY ALLAN,
Requérante
C.
GARRY DE STEFANO,
Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'Intimé GARRY DE STEFANO, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de soixante jours de la dernière publication. Une copie de la Requête en Divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre Comparution ou Contestation dans les délais susdits, la Requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
Montréal, le juin 1978

Rénald Chassé
Registraire-adjoint

Mes TRUDEL, BIBEAU & FAUTEUX
4255 rue Wellington #101
Verdun, Qué. H4G 1V9
Tél.: 761-4838

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE JOLIETTE

COUR SUPÉRIEURE
(Division des Divorces)

NO: 702-12-001166-783

DAME JEANNETTE CUSTEAU, inspectrice, résidant et domiciliée au 443 de la rue Curé Bélanger, à Lachenaie, district de Joliette,
Requérante,
—vs—
ARMAND BROUILLETTE, de lieu et de résidence inconnu,
Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé, ARMAND BROUILLETTE, est par les présentes requis de comparaître dans les soixante (60) jours de la présente publication;
Une copie de la requête en divorce a été laissée au Greffe du palais de Justice de Joliette à son intention;
PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous-même de signifier ou de déposer votre comparution dans les délais ci-haut mentionnés, la requérante procédera et obtiendra contre vous, par défaut, le jugement qu'elle sollicite contre vous.
VEUILLEZ AGIR EN CONSEQUENCE.
JOLIETTE, ce 14 juin 1978.

JEAN LEMIEUX
PROTONOTAIRE
de la Cour Supérieure

Mes Paquette, Godin & Ass. Avocats
240 St-Jacques, ste 800,
Montréal, P.Q. Tél.: 842-9914.

AVIS

Avis vous est donné que Lauréat Potvin, étudiant, résidant et domicilié au 2483 Coursol, dans les Cité et District de Montréal, s'adressera au Ministre de la Justice pour obtenir un certificat changeant son prénom pour celui de Laurier.
Montréal, le 9 juin 1978

Sylvestre, Cohen, Cloutier et Brisson
Procureurs du requérant

AVIS DE CHANGEMENT DE NOM

JOSEPH URGEL DENIS ROGER DESMARAIS, sans emploi, résidant et domicilié au 4653 rue St-Denis à Montréal, district de Montréal, s'adressera au Ministre de la Justice de la Province de Québec, afin d'obtenir un changement d'indication de sexe et de prénom dans les registres de l'état civil. Le nouveau nom sera VIVIANNE DESMARAIS, de sexe féminin.

LOI SUR LA FAILLITE
Avis aux créanciers

Dans l'affaire de la faillite de: LOUIS CHARTRAY, opérateur et DAME DIANE MORIN-CHARTRAY, ménagère, mariés sous le régime légal de la communauté de biens, résidant et domiciliés au 889 Wilfrid Laurier, Chomedey, Laval, et faisant autrefois affaires sous les nom et raison sociale de LA BONNE FOURCHETTE, 951 rue St-Maurice, Trois-Rivières, Québec.
AVIS est par les présentes donné que les débiteurs susdits ont fait cession de leurs biens le 15 juin 1978, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 5 juillet 1978 à 11:30 heures de l'avant-midi, au bureau du Séquestre Officiel, 10 Notre-Dame Est, Montréal, Québec.
Daté à Montréal, ce 16 juin 1978.

H.H. SILVER,C.A. syndic

H.H. SILVER, C.A. syndic
1440 ouest, Ste-Catherine, suite 810
Montréal, Québec. Tél.: 861-9081.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-013161-789

LES SOEURS GRISES DE MONTREAL,
Demanderesse
-vs-
WELCO UNITED CANADA LIMITED,
Défenderesse
-et-
25TH AVENUE OF ST-MICHEL DEVELOPMENT CORP. -et- MORT WELICK & CO. INC. & al.
Mis-en-cause

PAR ORDRE DE LA COUR

Il est ordonné à la défenderesse Welco United Canada Limited et à la mise-en-cause Mort Welick & Co. Inc. de comparaître dans un délai de 10 jours de la présente publication, à défaut de quoi la demanderesse pourra procéder par défaut.
Une copie du bref et de la déclaration dans cette cause a été laissée à l'intention de la défenderesse et de la dite mise-en-cause au greffe de la Cour.
Montréal, le 19 juin 1978

A. BEAULIEU, P.A.C.S.
Desjardins Ducharme Desjardins & Bourque
Procureurs de la demanderesse

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-12-078840-786

ANNA DUTEAU, opératrice, domiciliée au 692 rue Cadillac en les cité et district de Montréal,
requérante,
—vs—
RENE DUHAMEL, de lieux inconnus,
intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé RENE DUHAMEL est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours à compter de la dernière publication.
Une copie de la requête en divorce a été laissée à la division des divorces de Montréal à son intention.
PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signifier et déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce, accompagné de toute ordonnances accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
MONTRÉAL, le 19 juin 1978.

RENALD CHASSE
REGISTRAIRE DES DIVORCES

Me Marc Doucet,
4237, rue St-Hubert,
Montréal, P.Q.
Procureur de la requérante

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 3 octobre, 1977 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Zygmunt Landsberger a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, Québec le quatorzième jour de juin 1978, sous le numéro 2884215. Ce quinzième jour de juin 1978. LA BANQUE TORONTO-DOMINION

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-012378-780

MARIELLE LECLERC IVICHEK,
Demanderesse
—vs—
LAURENT DOUCET, d'adresse actuellement inconnue,
Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur Laurent Doucet, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours de la première publication de cet avis. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée à son intention au bureau de la Cour Supérieure de Montréal.
MONTREAL, le 19ème jour de juin 1978.

A. BEAULIEU
Protonotaire C.S.M.

MES Gameroff Fenster Kandestin
Kugler & Kay
800 Place Victoria, suite 2204,
Montréal, Québec.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-009601-780

CHARTER CREDIT CORPORATION, corporation dûment constituée ayant aon siège social et principale place d'affaires dans les cité et district de Montréal,
demanderesse
—vs—
F. PAULY, domicile inconnu,
défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours de la dernière publication du présent avis. Une copie du bref d'assignation, de l'avis selon l'article 119a C.P.C. et de la déclaration ont été laissées à son intention à la Cour Supérieure, 10 est St-Antoine, Montréal.
MONTREAL, le 20 juin 1978

Rénald Chassé, P.A.C.S.M.
Mes MEYEROVITCH Goldstein & Flanz
Procureurs de la demanderesse
300 Léo Pariseau
Suite 1800
Montréal, P.Q. H2W 2P9

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPÉRIEURE
(Division des Divorces)

NO: 500-12-078802-786

LAWRENCE ANTHONY VOET,
Requérant
—vs—
MARIE ROWENA CONRAY,
intimée

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimée est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 60 jours à compter de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée au Greffe des divorces.
Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de produire votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le requérant procèdera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce.

A. BEAULIEU
Registraire des divorces
Division de Montréal.

SYLVESTRE, COHEN, CLOUTIER & BRISSON,
2383, rue Grand Trunk,
Montréal, Qué. Tél.: 933-8432.
Procureurs du requérant

AVIS LÉGAL

Avis est donné par les présentes que Joan Pelletier, stagiaire en droit, domiciliée au 11587 Claude Legault, dans la Ville de Montréal-Nord, présentera une demande au Ministre de la Justice en vue d'obtenir une décision dudit Ministre de la Justice changeant son nom de Joan Pelletier à Johanne Pelletier.

Joan Pelletier
13 juin 1978

Succession de HURTUBISE, Philippe
En son vivant de 4575 avenue Montclair, Montréal
Décédé le 12 juillet 1976
Le soussigné donne avis, conformément à la Loi de la Curatelle publique (L.Q. 1971, chap. 81 et amendements), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.
Le Curateur public du Québec
Tour de la Bourse
Case postale 51
MONTREAL, QUE. H4Z 1J6

AVIS DE CHANGEMENT DE NOM

Objet: Iolanda Torquata Testa

Avis est par les présentes donné que Iolanda Torquata Testa, préposée aux renseignement, épouse divorcée de Robert Duncan, domiciliée et résidant au 12,199 boulevard Taylor dans la Cité et le District de Montréal, demandera au lieutenant-gouverneur en conseil de la Province de Québec un décret changeant son nom en celui de ELISE TESTA.
Ville Saint-Laurent, 15 juin 1978.

DESCOTEAUX, MURRAY & BOUCHER
Procureurs de la requérante

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-009753-789

SYDNEY PHILLIPS, Q.C., WOLFE M. FRIEDMAN, Q.C., GEORGE A. BEY, Q.C., AND ARTHUR A. GARVIS.
Demandeurs
—vs—
GUSDORF & SONS INC.
Défenderesse

PAR ORDRE DE LA COUR

La défenderesse GUSDORF & SONS INC., est par les présentes, requise de comparaître dans un délai de trente (30) jours suivant la publication de cet avis. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée à son intention au greffe de la Cour.

Rénald Chassé
Greffier

PHILLIPS, HALPERIN et al.
Place du Canada, Suite 1400,
Montréa, Qué. H3B 2P8

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR PROVINCIALE

NO: 500-02-023272-789

JOSE REIS, résidant et domicilié en les cité et district de Montréal.
DEMANDEUR
—vs—
DANIELLE JARRY, autrefois résidant et domiciliée à Montréal-Nord, district de Montréal, présentement de lieux inconnus.
DEFENDERESSE

PAR ORDRE DE LA COUR

La défenderesse DANIELLE JARRY est par les présentes requise de comparaître dans un délai de trente (30) jours de cette publication.
Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Provinciale de Montréal à son intention.
MONTREAL, ce 20 juin 1978.

RENALD CHASSE G.A.C.P.M.

Me JEAN CAUMARTIN
59, rue St-Jacques, suite 200,
Montréal, QUÉ.
PROCUREUR DU DEMANDEUR

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-019,087-772

WILLIAM LUDICK, chauffeur de taxi, domicillé et résidant au 3509 de la rue Hutchison, appartement 706, dans les ville et district de Montréal, H2X 2H1
Demandeur
-contre-
COMPAGNIE MIRON LTÉE, corporation civile légalement constituée, ayant son siège social au 2201, boulevard Crémazie, cité et district de Montréal, H1Z 2C1; et
JEAN JOSEPH CARLO, autrefois résidant au 4359-A, rue Gaspésie, St-Léonard, district de Montréal, H1R 1G4, maintenant de lieux inconnus.
Défendeurs

IL EST ENJOINT AUDIT DEFENDEUR, JEAN JOSEPH CARLO, à l'intention duquel une copie des bref et déclaration amendés a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.
Montréal, le 16 juin 1978

M. BEAULIEU
Greffier-adjoint

Mes Greenblatt, Ginsberg & Finkelstein,
1440 rue Towers, suite 100,
Montréal, Québec. H3H 2C9
Procureurs du demandeur

AVIS DE CHANGEMENT DE NOM
re: MARIE-ROSA-LOUISE DUMOULIN

AVIS, est, par les présentes donné que Marie-Rosa-Louise Dumoulin, secrétaire, résidant et domiciliée au 1147, 42e avenue, Fabreville, district judiciaire de Montréal, demandera au Lieutenant-Gouverneur en Conseil de la Province de Québec un décret changeant son nom en celui de MARIE-ROSA-LOUISE DECELLES.
MONTREAL, ce 20 juin 1978
VIRAG SCHIFF & ZILBERT
PROCUREURS DE MARIE-ROSA-LOUISE DUMOULIN

LOI SUR LA FAILLITE
AVIS AUX CREANCIERS DE LA PREMIERE ASSEMBLEE

Dans l'affaire de la faillite de:
GILLES VERVILLE

Avis est par les présentes donné que GILLES VERVILLE, commis, 143 rue Centrale, Yamaska Est, Co. Yamaska, P.Q., a fait cession de ses biens le 16ième jour de juin 1978 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 5ième jour de juillet 1978, à 11:45 heures de l'avant-midi au bureau du Séquestre Officiel, 10 Est, rue Notre-Dame, Montréal, P.Q.

Laurent Langevin, L.S.C., Adm. A.
Syndic
Bureau
1305 rue Girouard,
St-Hyacinthe, P.Q.
Tél.: 774-4300
Ligne directe Montréal: 866-5213

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR PROVINCIALE

NO: 500-02-012419-789

DAVID VININSKY, ABE VININSKY, ALLAN GOODIS, qui font des affaires sous le nom et la raison sociale de SKYWAY TAXI CO.
Demandeurs
—c—
GERMAINE RIOUX, de lieux inconnus,
Défendeur

IL EST ENJOINT à GERMAINE RIOUX à l'intention de laquelle une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.
MONTREAL, le 16 juin 1978.

RENALD CHASSE
Greffier

POLLACK TEITELBAUM & COHEN
800 ouest, boul. Dorchester, suite 1410,
Montréal, Québec.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-013086-788

LES CIES D'ASSURANCES CONTINENTAL et/ou THE CONTINENTAL INSURANCE COMPANIES
Partie Demanderesse
—c—
LES HERITIERS DE FEU THERESE LAVERDURE au soin de M. GASTON BOUFFARD
Partie Défenderesse

PAR ORDRE DE LA COUR

La partie défenderesse M. GASTON BOUFFARD est par les présentes, requise de comparaître dans un délai de trente jours suivant la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée à son intention au Greffe de la Cour.
Montréal, ce 20 juin 1978.

RENALD CHASSE
Protonotaire, C.S.M.

Mes Pépin, Létourneau & Ass. avocats
360, St-Jacques, suite 800,
Montréal, P.Q. Tél.: 284-3553.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPÉRIEURE
CHAMBRE DE LA FAMILLE
Division Divorce

NO: 500-12-076938-780

DAME DALE DIONE
Requérante
-vs-
THOMAS VANDOMELEN
Intimé

ORDONNANCE

La Cour ordonne à l'intimé THOMAS VANDOMELEN de comparaître dans un délai de 60 jours à compter de la date de la première publication.
Prenez avis qu'une copie de la requête en divorce a été déposée à votre intention au greffe des Divorces du district de Montréal.
Vous êtes de plus avisé qu'à défaut par vous de signifier ou de déposer votre comparution ou contestation dans les délais prévus, la requérante pourra obtenir contre vous un jugement de divorce par défaut accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
A Châteauguay, ce 20 juin 1978

Rénald Chassé
Régistraire des Divorces

Me Drouin & Ass.
Avocats

LA COMMISSION SCOLAIRE DE MAGOG

AVIS PUBLIC

Avis public est, par le présent, donné qu'à une séance régulière du Conseil des commissaires, tenue le 6e jour de juin 1978, les commissaires de la Commission scolaire de Magog ont adopté une résolution décrétant un emprunt de $220,000.00 pour financer les dépenses en immobilisations et les frais de financement temporaire des années 1974-75, 1975-76, 1976-77, au taux de 10% pour une période de dix (10) ans.
Les contribuables sont invités à prendre connaissance du texte entier de la résolution au centre administratif.
Les personnes ayant des objections majeures à l'application éventuelle de cette résolution peuvent porter plainte par écrit à la Commission scolaire de Magog, 95 boulevard Pie XII à Magog, dans les quinze (15) jours de la publication du présent avis.
Donné à Magog, ce 19e jour de juin 1978

Réal Gaudreau
Directeur général

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-011906-789

JOHN CAPPER, faisant affaires sous les nom et raison sociale de "W.W. CAPPER & SONS" au no 1435 St-Alexandre en les cité et district de Montréal,
Demandeur
-vs-
LANIFICIO SIMONE FEDERICO & FIGLI, une compagnie située en la cité de Biella, Italie, et faisant affaires à Per Pollone 17, mais d'adresse inconnue dans la Province de Québec,
Défenderesse

PAR ORDRE DE LA COUR:

La défenderesse LANIFICIO SIMONE FEDERICO & FIGLI est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 30 (trente) jours de cette publication.
Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure de Montréal, à son intention.
MONTREAL, ce 20 juin 1978

A. BEAULIEU P.A.C.S.M.

Mes WOLOSHEN & AXELROD,
1010 ouest rue Ste-Catherine
Suite 933
Montréal, QUÉ.
PROCUREURS DU DEMANDEUR

C.T.Q.
PERMIS SPECIAL
ART. 2.74 - REG. 2(1976)

La requérante, TILDEN RENT A CAR COMPANY, laquelle est détentrice d'un permis de location à court terme de véhicules de commerce et de livraison (camions, tracteurs) au sens du Code de la Route, permis no. 4-DYV, s'adresse à la Commission des Transports du Québec dans le but de rajouter audit service de location l'adresse suivante: 450 Larivière, Rouyn, P. Québec. Durée: 364 jours.
La présente demande est faite en vertu des dispositions de l'article 2.74 du règlement 2(1976) sous les règles de pratique et de régie interne de la Commission des Transports du Québec, adopté en vertu de la Loi des Transports (1972) (Chapitre 55).
Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial déposée à ladite Commission dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis, en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 505 est, rue Sherbrooke, Montréal.

Me Benoit GROLEAU
PAQUETTE, PAQUETTE, PERREAULT, RIVET & GROLEAU
200 ouest, St-Jacques, Suite 900
MONTREAL, PQ.

1ère publication: 21 juin 1978
2ème publication: 22 juin 1978
3ème publication: 23 juin 1978.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-013-607-781

SPATHODIA LAND CORP.
Demanderesse
VS
RAJENDRA KUMAR MADAN
Défendeur

AVIS

A:M. Rajendra Kumar Madan
1465 avenue Lawrence ouest,
App. 2004
Toronto, Ontario

SOYEZ AVISÉ qu'un avis de 60 jours conformément aux articles 1040 (a) et suivants du Code Civil de la province de Québec a été enregistré au bureau d'enregistrement de Chambly le 14ième juin 1978, sous le numéro 506318. Ledit avis de 60 jours concerne la subdivision 360 du lot originaire 19, Paroisse de St-Joseph de Chambly.
SOYEZ AVISÉ qu'à moins que vous ne remédiez aux défauts y mentionnés dans les 60 jours, après la signification et l'enregistrement dudit avis de 60 jours, Spathodia Land Corp. va se prévaloir du droit de devenir le propriétaire absolu de ladite propriété immobilière. Veuillez vous agir en conséquence.
CHAIT STERNTHAL KATZNELSON
ET MICHELIN
Avocats de la demanderesse
Spathodia Land Corp.

AVIS DE CHANGEMENT DE NOM

AVIS est par les présentes donné que GIOVANNI MASTROMONACO, coiffeur pour dames, résidant et domicilié au 14 Coulchester, Hampstead, Montréal, P.Q., demandera au Lieutenant-Gouverneur en Conseil de la Province de Québec un décret changeant son nom en celui de GIOVANNI JEROME ALEXANDRE MASTROMONACO.
Montréal, 20 juin 1978
VIRAG SCHIFF & ZILBERT
Procureurs de Giovanni Mastromonaco

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-013-606-783

SPATHODIA LAND CORP.
Demanderesse
-vs-
VALES RENE
Défendeur

AVIS

A: M. VALES RENE
C.P. 1163
Port-au-Prince, Haïti

SOYEZ AVISÉ qu'un avis de 60 jours conformément aux articles 1040 (a) et suivants du Code Civil de la province de Québec a été enregistré au bureau d'enregistrement de Chambly le 14ième juin 1978, sous le numéro 506317. Ledit avis de 60 jours concerne la subdivision 46 du lot originaire 18, Paroisse de St-Joseph de Chambly.
SOYEZ AVISÉ qu'à moins que vous ne remédiez aux défauts y mentionnés dans les 60 jours après la signification et l'enregistrement dudit avis de 60 jours, Spathodia Land Corp. va se prévaloir du droit de devenir le propriétaire absolu de ladite propriété immobilière. Veuillez agir en conséquence.
MONTREAL, le 13 juin 1978
CHAIT STERNTHAL KATZNELSON
ET MICHELIN
Avocats de la demanderesse
Spathodia Land Corp.

C.T.Q.
PERMIS SPECIAL
ART. 2.74 — REG. 2 (1976)

Le requérant, RICHARD DION, s'adresse à la Commission des Transports du Québec dans le but d'obtenir l'autorisation de tirer les remorques et/ou semi-remorques vides ou chargées en possession légale de la compagnie TRANSPORT BRAZEAU INC., détentrice du permis 8077-V et ce sur chacune des clauses III), mmm), nnn), vvv), yyy). jjj). xxxx), ooooo), ppppp) et ggggg); ladite compagnie TRANSPORT BRAZEAU INC. fait une demande de permis de courtier réciproque.
Durée: 364 jours.
La présente demande est faite en vertu des dispositions de l'article 2.74 du règlement 2 (1976) sous les règles de pratique et de régie interne de la Commission des Transports du Québec, adopté en vertu de la Loi des Transports (1972) (Chapitre 55).
Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial déposée à ladite Commission des Transports du Québec, 505 est, rue Sherbrooke, Montréal.

Me Benoit GROLEAU
PAQUETTE, PAQUETTE, PERREAULT, RIVET & GROLEAU
200 ouest, St-Jacques
Suite 900
Montréal, P.Q.
1ère publication: 21 juin 1978
2ième publication: 22 juin 1978
3ième publication: 23 juin 1978

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPÉRIEURE
(Division des divorces)

GREFFE DES DIVORCES DU
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-12-070651-777

DAME PERSA FOKAS, domicilié et résidant au 1321 Van Horne, app. 3, Montréal, Québec,
Requérante
—vs—
NIKOLAOS MAZARAKIOTIS, adresse inconnue,
Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

PRENEZ AVIS qu'un jugement conditionnel de divorce était rendu par le juge Denis Lévesque le 20 mars 1978 entre les parties, en faveur de la requérante. Une demande de jugement irrévocable de divorce sera présentée après l'expiration des trois (3) mois à compter de la dernière publication. Une copie du jugement conditionnel de divorce a été laissée à l'intention de NIKOLAOS MAZARAKIOTIS à la Division des Divorces, au Palais de justice de Montréal.
MONTRÉAL, le 12 juin 1978.

Hadjis & Feng

Mes. Hadjis & Feng, Avocats
Suite 706, 1117 ouest, Ste-Catherine,
Montréal, Québec.
PROCUREURS DE LA REQUÉRANTE

AVIS par les présentes donné que le contrat en date du 19ième jour de janvier, 1971, par lequel Lachute Lumber & Millwork Limited a transporté et cédé toutes ses dettes de livres présentes et futures de garantie en faveur de la Banque de Montréal, a été enregistré au Bureau de la Division d'Enregistrement d'Argenteuil, dans la Province de Québec le 21ème jour de janvier, 1971, sous le numéro 136980.

LOI SUR LA FAILLITE

AVIS AUX CREANCIERS DE LA PREMIERE ASSEMBLEE

Dans l'affaire de la faillite de:
MARCEL VERVILLE

Avis est par les présentes donné que M. Marcel Verville, gérant, 143 Centrale, Yamaska Est, Cté Yamaska, P.Q., a fait cession de ses biens le 16ième jour de juin 1978, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 5ième jour de juillet 1978, à 12:00 heures de l'après-midi, au bureau du Séquestre Officiel, 10 est, rue Notre-Dame, Montréal, P.Q.

LAURENT LANGEVIN L.S.C., Adm. A.
Syndic.
BUREAU
1305 rue Girouard,
St-Hyacinthe, P.Q.
Tél.: 774-4300
Ligne directe Montréal: 866-5213

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-013605-785

SPATHODIA LAND CORP.
Demanderesse
—vs—
JANET S. LOUIS
Défendeur

AVIS

A: M. Janet S. Louis
Rue de l'Enterrement No. 38,
C.P. 72,
Port-au-Prince, Haïti.

SOYEZ AVISÉ qu'un avis de 60 jours conformément aux articles 1040 (a) et suivants du Code Civil de la province de Québec a été enregistré au bureau d'enregistrement de Chambly le 14ème jour de juin 1978, sous le numéro 506316. Ledit avis de 60 jours concerne la subdivision 219 du lot originaire 16, Paroisse de St-Joseph de Chambly.
SOYEZ AVISÉ qu'à moins que vous ne remédiez aux défauts y mentionnés dans les 60 jours après la signification et l'enregistrement dudit avis de 60 jours. Spathodia Land Corp. va se prévaloir du droit de devenir le propriétaire absolu de ladite propriété immobilière. Veuillez vous agir en conséquence.
MONTREAL, LE 13 juin 1978.
CHAIT STERNTHAL KATZNELSON
ET MICHELIN
Avocats de la demanderesse
Spathodia Land Corp.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

CTQ

TRANSFERT
Règ. 2(1976) Art. 2.59.1

PRENEZ AVIS QUE, MONSIEUR ANDRE GENDREAU, ès-qualité exécuteur testamentaire, s'adressera à la Commission des Transports du Québec, dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer les permis M-504500 D-001, D-002 et D-003, région 10, antérieurement détenus par feu, Al PHONSE GENDREAU, du 3714, rue Workman, Montréal, PQ, en faveur de la succession, ALPHONSE GENDREAU, laquelle demande également à transférer les permis nos M-504500 D-001, D-002 et D-003, en faveur de la compagnie, ALPHONSE GENDREAU & FILS INC., ayant son siège social au 3714, rue Workman, Montréal, PQ.
La répartition des actions du capital-actions de la compagnie, ALPHONSE GENDREAU & FILS INC., sera la suivante: MARCEL GENDREAU, Président, 50 actions ordinaires. PAUL-EMILE GENDREAU, Vice-Président, 49 actions ordinaires. DAME THERESE DAIGLE GENDREAU, Secrétaire-Trésorier, 1 action ordinaire.
Les requérants demandent à la Commission des Transports du Québec que la décision relative aux transferts des permis ci-haut mentionnés devienne exécutoire immédiatement après avoir été rendue, tel que prescrit à l'alinéa 2 de l'article 20 de la Loi des Transports.
Les requérants, de plus, demandent à la Commission des Transports du Québec, en vertu de l'article 2.72.8, la suppression totale du service de transport donné en vertu du permis 12010-V.
Tout intéressé peut contester cette demande de transfert déposée à ladite Commission, dans les cinq (5) jours de la troisième de cet avis, en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 505, rue Sherbrooke, est, Montréal, PQ.
1ère publication: 21 juin 1978
2ème publication: 22 juin 1978
3ème publication: 23 juin 1978.

PAQUETTE, PAQUETTE, PERREAULT, RIVET & GROLEAU
200 ouest, St-Jacques #900,
Montréal, PQ. H2Y 1M1.

LOUIS LAVOIE
PROCUREUR

CITÉ DE LACHINE

SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

SOUMISSION

On recevra à l'Hôtel de Ville des soumissions pour la fourniture d'une balayeuse de rues, 4 roues, type aspirateur.
Les soumissions cachetées, adressées au Directeur des Finances et endossées: "Soumission pour la fourniture d'une balayeuse de rues, 4 roues, type aspirateur" seront reçues au bureau de l'Hôtel de Ville, 1800 Boulevard St-Joseph, Lachine, d'ici le 10 juillet 1978, à 16:30 heures.
On obtiendra le cahier des charges et formules de soumission au bureau du Service des Travaux Publics et de la Voirie, 1800 Boulevard St-Joseph, Lachine, moyennant le dépôt de $25.00, non remboursable.
La Cité de Lachine ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

DONAT BEAUCHAMP
Directeur des Finances
Cité de Lachine

VILLE DE SAINT-LAURENT
Saint-Laurent

SOUMISSION G-016
POSE FINALE DE PAVAGE EN BÉTON BITUMINEUX SUR DIVERSES RUES DE LA VILLE

Des soumissions sous pli scellé seront reçues au Bureau du Greffier de la Ville de Saint-Laurent, 777, boulevard Laurentien, Saint-Laurent, Qué. H4M 2M7, jusqu'à mardi le 4 juillet 1978 à 16:00 heures,
pour la pose finale de pavage en béton bitumineux sur diverses rues de la Ville.
Les formules et conditions des soumissions, ainsi que les plans et les cahiers des charges pourront être obtenus au Bureau du Directeur du Service du Génie, durant les heures de bureau moyennant un dépôt non remboursable de $30.00 en argent ou chèque visé à compter de jeudi le 22 juin 1978 à 9:00 heures.
Lesdites soumissions seront ouvertes publiquement à la Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville, mardi le 4 juillet 1978 à 16:00 heures.
Le Conseil n'est pas tenu d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions présentées.
SAINT-LAURENT.

GUY JASMIN, C.G.A.
DIRECTEUR GÉNÉRAL
777, boulevard Laurentien
Ville de Saint-Laurent, Qué.
H4M 2M7

L'HÔTEL-DIEU DE QUÉBEC

DEMANDE DE SOUMISSIONS

Nature des travaux:
Réaménagement des Cliniques Externes
Endroit d'exécution:
11, Côte du Palais, Québec, Qué.
L'Hôtel-Dieu de Québec recevra des soumissions pour le projet mentionné en titre. Les spécialités intéressées par ce projet sont:

MENUISERIE ET PEINTURE
ÉLECTRICITÉ
PLOMBERIE

CONDITION: Seules sont autorisées à soumissionner pour l'exécution des travaux les personnes ayant leur principale place d'affaires au Québec.
INFORMATION: Les personnes intéressées obtiendront tous les renseignements, cahier de charges, devis et dossier de soumission en s'adressant à la Direction des Services Auxiliaires de L'Hôtel-Dieu de Québec à 11, Côte du Palais, Québec, contre un dépôt non remboursable de $25.00 par série de documents pour chaque spécialité, sous forme de chèque visé émis à l'ordre de L'Hôtel-Dieu de Québec.
GARANTIE DE SOUMISSION: La soumission de chaque entrepreneur devra être accompagnée, soit d'un cautionnement de soumission au montant de 10% de la valeur de la soumission et valide pour une période de 30 jours de la date d'ouverture des soumissions, soit d'un chèque visé d'une banque à charte canadienne ou d'une caisse populaire au montant de 10% de la soumission. Ce cautionnement ou ce chèque visé sera fait à l'ordre de L'Hôtel-Dieu de Québec.
Ce cautionnement devra être accompagné d'une lettre d'intention de la caution garantissant au propriétaire l'émission d'un cautionnement de fidèle exécution du contrat pour cinquante pour cent (50%) du montant de la soumission et d'un second cautionnement garantissant le paiement de la main-d'oeuvre et des matériaux, également pour cinquante pour cent (50%) du montant de la soumission, lesquels seront émis au nom des entrepreneurs et au bénéfice de l'Hôtel-Dieu de Québec.
Si le soumissionnaire est une compagnie ou corporation, sa soumission doit être accompagnée d'une résolution de la compagnie ou corporation, autorisant une personne désignée à signer; pour et au nom de la compagnie ou corporation, la soumission et les documents qui y sont annexés, ainsi que le contrat, le cas échéant.
Les soumissions ainsi que tous les documents y ayant trait, dans des enveloppes, fournies à cet effet, cachetées et adressées au Responsable du Service des Approvisionnements, L'Hôtel-Dieu de Québec, seront reçues pas plus tard que le 7 août 1978, à ou avant seize heures (16.00) (heure avancée de l'est) pour être ouvertes publiquement à la Salle du Conseil, numéro 1442.
Le propriétaire ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.
Donné à Québec
ce vingt-troisième jour de juin 1978.

Jacques Robitaille, responsable
Service des Approvisionnements

CITÉ DE LACHINE

DÉPARTEMENT EAU ET ASSAINISSEMENT

SOUMISSIONS

On recevra à l'Hôtel de Ville les soumissions suivantes:
1: Soumission pour la fourniture de deux compresseurs d'air, marque CompAir, modèle "Holman" CR 185 SPD;
2: Soumission pour la fourniture d'une camionnette de marque

A l'Omnium canadien

Jeff Hewes, un surprenant meneur

OAKVILLE, Ont. (CP) — Jeff Hewes, un inconnu du public, a maîtrisé les vents qui ont balayé le parcours de Glen Abbey, au cours de la première ronde de l'Omnium de golf du Canada. "Le vent n'a aucune influence sur mon jeu", a admis Hewes, faisant évidemment allusion à sa minceur. Il a ramené une carte de 67, quatre sous la normale, et détient une priorité de trois coups devant le vétéran Arnold Palmer, vainqueur de l'épreuve en 1955, Ben Crenshaw et Terry Diehl. Mark Lye, Bob Shearer et Jim Colbert suivent à 71. Ainsi seulement sept joueurs ont réalisé la normale ou mieux.

Hewes, qui a perdu sa carte de la PGA à deux reprises, a une victoire à son palmarès remportée plus tôt cette année à Oklahoma City "dans un véritable ouragan".

"J'espère que le vent ne tombera pas", a-t-il souhaité.

Hewes a égalé le record du parcours de 7,050 verges établi par Lee Trevino, le champion sortant, au cours de la première ronde l'an dernier. La normale du parcours était alors de 72 cependant.

Andy North, récent vainqueur de l'Omnium des États-Unis, arrivé la veille seulement, a ramené une carte de 72, et partage le huitième rang avec Rex Caldwell, Mike Sullivan, Ed Dougherty et Pat McGowan.

Le vent, qui a soufflé toute la journée, a eu raison des meilleurs golfeurs. Ainsi cinquante des 152 engagés n'ont pu briser 80.

Don Massengale, vainqueur de l'épreuve en 1966, a commis un 82. Mike Hilla a joué 81, comme Hubert Green, déjà gagnant de l'Omnium des États-Unis, et le vétéran Billy Casper, autre vainqueur de l'Omnium du Canada en 1967.

Jack Nicklaus, qui a dessiné le parcours, a joué 73, deux au-dessus de la normale, tout comme Lee Elder, George Burns et John Mahaffey.

Trevino suit à 74 et est accompagné du Sud-Africain Gary Player, vainqueur du Masters, du Tournoi des champions, et de l'omnium de Houston cette année, du Torontois Gar Hamilton, le meilleur Canadien, et des vétérans Dale Douglass, Ray Floyd, Allen Miller et Rod Funseth.

"C'est incroyable. J'ai peine à croire qu'un joueur ait pu ramener une telle carte sous ces conditions difficiles," s'est exclamé Trevino.

Hewes fait six pieds trois pouces et demi mais il est le premier à reconnaître qu'il ne pèse pas 146 livres, comme l'indique le programme de la PGA. De fait, Hewes a un problème de poids et il doit jouer ses tournées d'exercice tôt en matinée et se reposer la veille du tournoi.

"Je suis tellement maigre que je dois prendre une journée de repos entre ma ronde d'exercice du mardi et le début du tournoi."

George Knudson, jouant sur son propre terrain, s'est dit chanceux de ramener une carte de 75. "C'est un terrain difficile en temps normale, mais doublement quand il vente."

Parmi les Québécois, Michel Boyer de Laval, a joué 83, de meme qu'Andre Nois de Longueuil. À 84 on retrouve Carlo Blanchard de Joliette et à 85 Serge Thivierge de Laval.

Des abandons ont été enregistrés en cette première journée. Ainsi le Sud-Africain Bobby Cole a déclaré forfait, ainsi que J.C. Sneed, ennuyé par la grippe.

En raison des pointages élevés, un compte de 154 devrait assurer la qualification aux deux derniers tours.

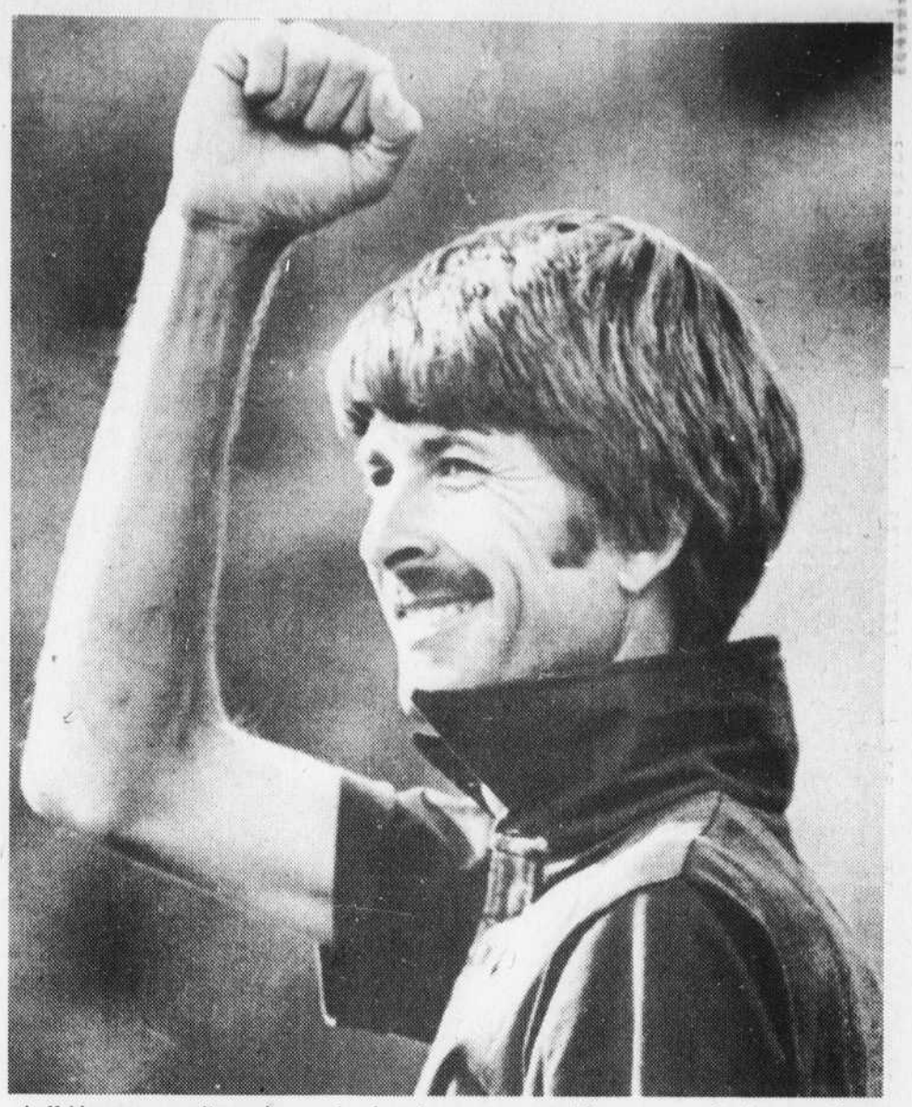
L'Omnium canadien sera doté d'une bourse de $350,000 en 79

L'Omnium de golf du Canada avec une bourse globale de $350,000, dont $70,000 au vainqueur, sera l'an prochain le tournoi le plus richement doté au circuit de la PGA. C'est ce qu'a annoncé hier le président d'Imperial Tobacco, M. Roland Ricard.

"Nous avons pris cette décision parce que nous désirons que l'Omnium canadien demeure l'un des plus richement dotés au sein de la PGA", a dit M. Ricard.

Le président de l'Association royale de golf du Canada, M. Bruce Bailey, a souligné pour sa part que l'Omnium devient dès maintenant celui offrant la plus forte bourse de tous les tournois de la PGA mais qu'il pourrait se situer au nombre des cinq premiers en tête de liste car d'autres commanditaires hausseront vraisemblablement leurs bourses.

À une question d'un reporter s'interrogeant sur l'escalade des bourses offertes aux joueurs de la PGA, M. Bailey a répondu: "Il parait certain pour l'instant que nous avons atteint la limite acceptable."



Jeff Hewes sourit après avoir réussi au coup roulé au cours de la première tournée de l'Omnium canadien. Hewes, un golfeur inconnu du public, occupe le premier rang à 67, trois coups devant Arnold Palmer et Ben Crenshaw. (Photolaser CP)

Circuit de Garrett et premier gain de Dues

Les Expos battent les Mets 2-0

Wayne Garrett a réalisé son premier circuit de la saison et le lanceur Hal Dues n'a donné que deux coups sûrs en six manches, hier soir, pour mener les Expos de Montréal à une victoire de 2-0 contre les Mets de New York.

Avec un retrait en première manche, Garrett, qui a déjà porté l'uniforme des Mets, a retourné une offrande de Pat Zachry dans l'enclos de pratique des Mets au champ droit, procurant les devants aux siens.

Dues, un droitier de 23 ans qui en est à sa première saison complète dans les ligues majeures, a alloué des simples en troisième et cinquième manches et, aidé en cela par deux doubles retraits, n'a affronté qu'un frappeur de plus que le minimum possible. Il a donné un but sur balles et a retiré un frappeur au bâton avant de céder sa place à un frappeur auxiliaire. Dues a mérité sa première victoire, contre trois revers. Mike Garman a complété le match au monticule pour Montréal.

Les Expos ont marqué de nouveau à la quatrième. Tony Perez a cogné son deuxième double de la soirée et, un retrait plus tard, a croisé le marbre sur un simple de Del Unser.

Zachry, 6-3, a lancé six manches, a accordé six coups sûrs et a réalisé deux retraits au bâton. Il a également été remplacé par un frappeur d'urgence.

À Philadelphie, une erreur de Garry Templeton, en quatrième manche, a permis à Larry Bowa de croiser le marbre et aux Phillies de battre les Cardinals de St-Louis 2-1.

Les Phillies ont pris les devants à la deuxième avec un simple d'un point de Rich Hebner. À la quatrième, Bowa a réussi un simple et a gagné le deuxième coussin sur un coup à l'avant-champ. Greg Luzinski a suivi avec un roulant en direction de Templeton qui a raté son relais au premier coussin. Bowa en a profité pour marquer ce qui devait être le point décisif.

Keith Hernandez a réduit la marge à la huitième avec son huitième circuit de l'année.

La victoire a été attribuée au lanceur Steve Carlton, 8-6. Carlton a alloué sept coups sûrs et deux buts sur balles et a retiré six frappeurs au bâton. John Denny a subi la défaite, sa sixième en 12 décisions.

À San Diego, le gaucher Bob Owchinko a uni ses efforts à ceux de Rollie Fingers et n'ont donné que cinq coups sûrs pour permettre aux Padres de battre les Braves d'Atlanta 2-0.

Owchinko, qui avait blanchi les Phillies de Philadelphie 7-0 à son dernier match, a retiré deux frappeurs et n'a donné qu'un seul but sur balles au cours de sept manches et deux tiers avant de céder sa place à Fingers, qui a sauvegardé une 16e victoire cette saison. Owchinko a porté sa fiche à 5-6, tandis que Mickey Mahler, 1-4, a essuyé la défaite.

Les simples de Ozzie Smith et Derrell Thomas ont produit les points pour les Padres. Oscar Gamble et Gene Richards ont obtenu trois coups sûrs chacun pour les Padres.

D'autre part, à Détroit, dans la Ligue américaine, les Yankees de New York ont marqué quatre fois en neuvième manche pour triompher des Tigers 4-2.

Dave Rozema avait limité les Yankees à quatre coups sûrs quand Reggie Jackson a cogné son 12ème circuit de la saison pour New York à la neuvième, créant une égalité de 1-1. Peu après, John Hiller, Fred Stanley et Roy White ont obtenu des simples d'un point.

Expos 2	ab	p	c	s	p	p
Cash, 2b	4	0	0	0		
Garrett, 3b	3	1	1	1		
Cromartie, cg	4	0	1	0		
Perez, 1b	4	1	2	0		
E. Valentine, cd	4	0	1	0		
Unser, cc	4	0	1	1		
Carter, r	3	0	1	0		
Speier, ac	3	0	0	0		
Dues, l	2	0	0	0		
Dawson, fs	1	0	0	0		
Garman, l	0	0	0	0		
Total	32	2	7	2		

Mets 0	ab	p	c	s	p	p
Randle, 3b	3	0	0	0		
E. Maddox, cd	3	0	0	0		
Mazzilli, cc	4	0	0	0		
S. Henderson, cg	3	0	0	0		
Montanez, 1b	3	0	0	0		
Stearns, r	3	0	1	0		
Foli, ac	2	0	1	0		
Flynn,2b	2	0	0	0		
Kranepool, fs	1	0	0	0		
Youngblood, 2b	0	0	0	0		
Lockwood	0	0	0	0		
Zachry,l	0	0	0	0		
Boisclair, fs	1	0	0	0		
Kobel, l	0	0	0	0		
B. Valentine, 2b	1	0	0	0		
Total	26	0	2	0		

Montréal ..... 100 100 000—2
New York ..... 000 000 000—0

E—Stearns. DR—Montréal 2, New York 1. LSB—Montréal 6, New York 3. 2B—Perez 2. C—Garrett 1. S—Zachry.

	ml	cs	p	pm	bb	rb
Dues G, 1-3	6	2	0	0	1	0
Garman	3	0	0	0	2	1
Zachry P, 8-3	8	8	2	2	2	2
Kobel	2	3	1	0	0	1	2
Lockwood	23	0	0	0	0	0

VS—Garman 4. T—2:05. A—7,800.

McLellan remplace Gregory à Toronto

TORONTO (d'après CP) — Selon le Toronto Sun, l'ex-instructeur des Maple Leafs John McLellan remplacerait Jim Gregory à titre de gérant général de l'équipe.

Ce dernier serait désigné président et gérant général des nouveaux Leafs de Moncton, le club-école des Maple Leafs dans la Ligue américaine de hockey. Cette équipe a été fondée par le club torontois et les Black Hawks de Chicago, mais n'a pas encore reçu la sanction de la LAH. Celle-ci se réunit cette semaine et devrait donner le feu vert à la nouvelle constituante.

McLellan, instructeur des Maple Leafs de 1969 à 1973, était l'adjoint de Gregory, en poste depuis 10 ans.

Par ailleurs, le vice-président des Stingers de Cincinnati de l'AMH, Bill DeWitt, affirme que son équipe a l'intention de formuler une demande d'admission dans la LNH.

Selon la rumeur parue hier à la suite d'un reportage dans un journal de Birmingham, en Alabama, Québec, Edmonton, Winnipeg et la Nouvelle-Angleterre quitteraient l'AMH pour tenter leur chance dans le circuit rival; les autres équipes devraient alors se saborder.

L'épreuve Molson Can-Am

Plusieurs grands coureurs au circuit du Mont-Tremblant

Plusieurs grands noms de la course automobile participent, ce week-end, au Molson Can-Am, au circuit du Mont-Tremblant, à Saint-Jovite. L'un d'eux, le Français Jean-Pierre Jarier, a déclaré espérer du beau temps, afin de profiter au maximum de l'excellente condition de la piste laurentienne.

"C'est effectivement un excellent circuit, affirme l'ex-pilote de formule un. J'y ai déjà couru il y a quelques saisons en f-1 et j'en garde un excellent souvenir."

L'épreuve Can-Am, dont la course principale sera disputée dimanche après-midi, constitue la quatrième tranche du championnat Can-Am 1978. Selon les organisateurs de cette épreuve, l'Australien Alan Jones s'impose comme vainqueur probable.

Jones, déjà venu au Québec au Grand prix de Trois-Rivières, court, en f-1, pour l'écurie Saudia-Williams. Il a d'ailleurs obtenu sur cette voiture une quatrième place au GP d'Afrique du Sud, en mai, et a détenu la deuxième place au GP de Longbeach, en mai, avant d'abandonner, victime d'ennuis méaniques.

L'an dernier, sur Shadow, il a reporté le Grand prix d'Autriche.

Âgé de 32 ans, Jones remplace cette année Patrick Tambay chez Haas-Hall, en Can-Am. A sa première sortie sur la Lola de cette écurie, cette année, à Atlanta, il a dominé les qualifications et s'est imposé au cours de la course, qu'il a gagnée haut la main. A la deuxième, il avait dû abandonner la première position à George Follmer, un ex-coureur de f-l qui a d'ailleurs déjà figuré au championnat du monde des conducteurs, et s'est contenté de la deuxième place. Il a remporté la troisième.

Outre Follmer, Jarier, Jones, la liste des conducteurs de classe au Can-Am comprend Elliott Forbes-Robinson, John Gunn et plusieurs aures champions américains.

Par ailleurs, en série Trans-Am, on courra aussi une quatrième épreuve de saison. Les commanditaires du gagnant de l'an dernier, Bob Tullius, estiment excellentes les chances de leur protégé de rééditer son exploit.

Comme dans la plupart des week-ends de courses automobiles, on assistera à plusieurs épreuves de catégories différentes. C'est ainsi que les voitures de la série Honda-Goodrich seront de la fête, de même que les "Super-Vee" et "Rabbit". Par ailleurs, ainsi qu'on a pu en voir à Québec, lors du Grand prix d'il y a deux semaines, les pilotes du Championnat du Québec se disputeront des épreuves de 12 tours.

Le charme du circuit du Mont-Tremblant est connu et l'on peut même y faire du camping. Les organisateurs ont prévu, puisque les courses chevauchent le week-end de la Saint-Jean, une série de festivités incluant un spectacle du groupe rock Hommage aux Beatles.

Congédiement massif chez les Alouettes

Les Alouettes de Montréal ont effectué hier le congédiement massif de six joueurs. La victime inattendue de cette purge a été le demi défensif canadien Rod Woodward, pressenti pourtant à un avenir plus brillant avec les champions du football canadien.

En congédiant ces six joueurs, les Alouettes ont réduit leur effectif de camp d'entraînement à 44 joueurs, soit un de moins que la limite permise de 45.

Les cinq autres victimes du couteau de Joe Scannella sont le demi défensif américain Randy Johnson, le demi offensif Robert Trudeau — auteur d'une bien grosse gaffe mardi contre les Stampeders de Calgary; le plaqueur à l'attaque Ross Schubarth; l'ailier défensif Larry Bailey — les Alouettes possèdent plusieurs excellents joueurs à ce poste, et, enfin, le centre René Deschamps.

Ce dernier, ancien porte-couleurs de l'Université de Calgary, avait été l'une des deux sélections montréalaises au dernier repêchage universitaire.

Pour faire bonne mesure, les Alouettes ont aussitôt annoncé la réinscription à l'alignement du joueur de ligne substitut Doug Smith. Ce dernier avait été suspendu il y a deux semaines pour avoir quitté sans permission le camp d'entraînement, voulant protester contre le fait qu'il n'ait pas été assuré du poste de centre partant.

BASEBALL

Ligue Nationale

Mercredi

Montréal 2, New York 1
Pittsburgh 2, Chicago 1
Atlanta 2, San Diego 0
Los Angeles 5, Houston 4
San Francisco 3, Cincinnati 0
St-Louis à Philadelphie, remis

Hier

Houston à Los Angeles
Montréal 2, New York 0
Philadelphie 2, St. Louis 1
Houston 4, Los Angeles 3
San Diego 2, Atlanta 0

Aujourd'hui

Chicago, Lamp (2-7) et Roberts (3-1) à Philadelphie, Ruthven (2-7) et Lonborg (5-5), 2, 17 h 35
Pittsburgh, Robinson (4-2) à New York, Koosman (2-8), 20 h 05
Montréal, May (6-6) à St-Louis, Martinez (2-2), 20 h 35
Houston, Dixon (3-2) à San Diego, Perry (7-2) ou Rasmussen (3-7), 22 h
Cincinnati, Hume (2-6) ou Norman (8-3) à Los Angeles, Hooton (5-6), 22 h 30
Atlanta, Hanna (6-1) à San Francisco, Blue (9-4), 22 h 35

Les meneurs
(Parties d'hier non comprises)

	pb	cs	moy.
Burroughs, Atl	208	68	.327
Griffey, Cin	272	87	.320
Puhl, Hou	225	71	.316
Lopes, LA	204	64	.314
R. Smith, LA	195	61	.313
Bowa, Pha	250	78	.312
Driessen, Cin	215	67	.312
Foster, Cin	260	81	.312
Parker, Pgh	244	76	.311
Madlock, SF	188	58	.309

Circuits

Luzinski, Philadelphie, 15; Foster, Cincinnati, 15; Kingman, Chicago, 14.

Points produits

Foster, Cincinnati, 50; Montanez, New York, 44; Garvey, Los Angeles, 44.

Lanceurs (7 décisions)

Bonham, Cincinnati, 7-1, .875; Hanna, Atlanta, 6-1, .857

Ligue Américaine

Mercredi

Boston 9, New York 2
Detroit 10, Toronto 8
Milwaukee 5, Baltimore 3
Californie 5, Minnesota 2
Cleveland 4, Kansas City 2

Hier

Texas 8, Oakland 2
New York 4, Détroit 2
Baltimore 10, Milwaukee 3
Californie 4, Minnesota 2
Seattle à Chicago

Aujourd'hui

Oakland, Broberg (6-6) et Johnson (4-4) à Kansas City, Splittorff (8-6) et Leonard (7-9), 2, 18 h
Californie, Knapp (7-5) et Hartzell (1-5) à Texas, Jenkins (7-3) et Alexander (5-4), 2, 18 h 35
Toronto, Jefferson (5-6) à Cleveland, Waits (4-7), 19 h 30
Baltimore, Palmer (10-4) à Boston, Lee (7-3), 19 h 30
New York, Figueroa (7-5) à Detroit, Wilcox (4-5), 20 h
Minnesota, Goltz (4-4) ou Serum (3-2) à Chicago, Kravec (6-4), 20 h 30
Seattle, Parrott (1-0) à Milwaukee, Caldwell (7-4), 20 h 30

Les meneurs
(Parties d'hier non comprises)

	pb	cs	moy.
Carew, Min	222	79	.356
Piniella, NY	158	52	.329
Reynolds, Sea	223	72	.323
Rice, Bos	282	91	.323
Lynn,Bos	225	72	.320
Jackson, Cal	175	56	.320
Cubbage, Min	162	51	.315
Sundberg, Tex	210	66	.314
Cooper, Mil	195	61	.313
Molitor, Mil	237	74	.312

Circuits

Rice, Boston, 22; Thompson, Detroit, 17; Baylor, Californie 17.

Points produits

Rice, Boston, 64; Staub, Detroit, 48.

Lanceurs (7 décisions)

Guidry, New York, 11-0, 1.000; Tanana, Californie, 11-3, .786.

LIGUE NATIONALE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
CHICAGO	35	28	.566	—
PHILADELPHIE	32	29	.526	2
MONTRÉAL	35	33	.515	2½
PITTSBURGH	30	33	.476	5
NEW YORK	30	40	.429	8½
ST. LOUIS	24	44	.353	13½

Section Ouest

	g	p	moy.	diff.
SAN FRANCISCO	42	23	.646	—
CINCINNATI	41	26	.612	2
LOS ANGELES	37	30	.552	6
HOUSTON	30	33	.476	11
SAN DIEGO	30	37	.448	13
ATLANTA	27	37	.422	14½

LIGUE AMÉRICAINE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
BOSTON	47	21	.691	—
BALTIMORE	39	27	.591	7
NEW YORK	38	28	.576	8
MILWAUKEE	38	28	.576	8
DETROIT	33	31	.516	12
CLEVELAND	28	36	.438	17
TORONTO	21	44	.323	24½

Section Ouest

	g	p	moy.	diff.
KANSAS CITY	35	30	.538	—
CALIFORNIE	35	31	.530	½
TEXAS	33	32	.508	2
OAKLAND	33	34	.493	3
CHICAGO	31	34	.477	4
MINNESOTA	27	37	.422	7½
SEATTLE	22	47	.319	15

CARNET SPORTIF

Quelques activités spéciales sont programmées pour ce vendredi 23 juin, dans le cadre des fêtes nationales:

A 18 h, au Chalet du Mont-Royal, départ de la Course de la Saint-Jean, ouverte à tous les Québécois et Québécoises. Distance: 1,978 mètres et départs toutes les 15 minutes. Les Francs-Amis de Montréal organisent pour leur part, en collaboration avec le CO de la fête nationale, quatre courses de participation sur un, trois et cinq kilomètres, en quatre endroits différents: au Parc Maisonneuve, à 19 heures aujourd'hui; à 9 h demain matin aux piscines de l'Ile Sainte-Hélène; à 13 h demain au Chalet du Parc Laurier; à 19 h demain au Parc Angrignon, près de la "cabane" située près du métro sur le boul. des Trinitaires. Pour ces quatre courses, comme dans tous les événements à caractère participatif, d'ailleurs, il est bon de se présenter au moins une demi-heure avant le premier départ.

Pour les amateurs de vélo, le comité Marquette en fête organise demain, de 8 h à 11 h 30, sur la rue Marquette, des courses cyclistes ouvertes à toute la population. Le départ a lieu sur Marquette, près de Gilford.

Beaucoup d'autres activités sportives ce week-end et cette semaine. Profitez-en.

Ainsi, en athlétisme, demain: la course de la Saint-Jean au Parc Lafontaine, et à Waterloo, une rencontre "Crépuscule" (c'est le soir, bien entendu).

Plusieurs événements intéressants débutent aujourd'hui.

Le concours équestre de Sainte-Adèle, débutant à 20 h qui prendra fin dimanche. Démonstrations du Carrousel de la GRC demain et dimanche à 15 h.

Le Molson Can-Am-Trans-Am, au circuit du Mont-Tremblant, débute aujourd'hui avec les qualifications dans ces deux catégories de voitures. Plusieurs pilotes de classe internationale seront de la partie.

D'aujourd'hui à dimanche, également, le tournoi provincial extérieur de tir à la carabine, au Club du Cap-de-la-Madeleine.

D'aujourd'hui à lundi, à l'école Saint-Martin de Laval, championnats canadiens juniors de tennis de table.

En natation, à la Piscine olympique, début de l'Opération-Moscou, à laquelle participent les meilleurs Québécois.

Les événements suivants ont lieu demain et dimanche:

En cyclisme, course Baie-Comeau-Sept-Iles, épreuve inter-provinciale de sélection nationale.

En pentathlon moderne, à Hudson, championnat régional.

En plongeon, au Cégep de Trois-Rivières, championnat provincial dans les classes B et C.

En crosse, si vous passez par Cornwall: tournoi interprovincial junior auquel participent trois équipes du Québec.

Les événements suivants ont lieu dimanche:

Course de canoe-kayak à Matane, dans le cadre du Festival de la crevette.

En tir à l'arc, épreuve à la ronde à Trois-Rivières.

En canot de vitesse, régates à Châteauguay.

En parachutisme, à Saint-André Avelin, épreuve procinciale avec la participation des champions Pierre Forand et Louise Cadorette.

Au Parc olympique, à 8 h 30, début du 1er championnat amateur de rouli-roulant. Ce tournoi a été remis à cause du mauvais temps de dimanche dernier.

En pétanque: tournoi Molson-Laurentide à Matane.

Lundi

Départ, à 12 h 30 devant l'Hôtel de Ville de Montréal, du tour cycliste de la semaine du Canada. Ce tour comprend huit étapes et oppose les équipes de chaque province canadienne. Le tour prend fin le 1er juillet, fête du Canada.

Mardi

À 20 h 30, au Stade McGill, avenue des Pins, rencontre de soccer entre les Castors de Montréal et le SC-Benfica, champion du Portugal. Le spectacle s'annonce intéressant.

En vrac

Voeux de bonheur à Nicole McDuff, directrice du club Gymnix. L'ex-Mlle McDuff a épousé le samedi 17 juin M. Michel Leclerc. Les nouveaux époux sont partis pour... personne ne le sait, au juste. Parlant de Gymnix, le club organise du 26 juin au 25 août au Centre Claude-Robillard l'"Été-Gym", pour jeunes filles de 6 à 16 ans intéressées à participer à un programme de gymnastique récréative. C'est gratuit. On s'inscrit en communiquant avec Guylaine Levasseur, au CCR, au 388-4111, de 9 h à midi. Dépendant des inscriptions, on pourrait donner deux sessions.

Vous êtes aventurier? Couci-couça? Quoi qu'il en soit, les Expéditions Nord-Québec vous offrent l'aventure planifiée: de longues excursions de canotage dans le nord du Québec, et à des prix qualifiés d'intéressants. Pour renseignements: 489-9408.

Les excursions en vélo sont aussi intéressantes. Le Carrefour des citoyens de l'avenir vous offre la possibilité de les découvrir, sous forme d'une initiation sur le terrain. Pour renseignements: 932-2953.

Le Centre aérobique et son directeur, Jean-Guy Boisvert, ne chôment pas. Le CA offre cet été plusieurs programmes de conditionnement physique, organisés en plusieurs endroits de la région montréalaise. Un programme de natation est inclus. Pour renseignements: 876-7291.

Le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche indique que la pêche au saumon est permise cette année dans la partie de la rivière Mitis située en amont des deux barrages, mais qu'il faut enregistrer ses prises, afin d'aider les biologistes qui étudient la population saumonnière. Si vous doutez de votre droit de pêcher dans quelque lac ou rivière que ce soit, appelez au MTCP; on se fera un plaisir de vous renseigner.

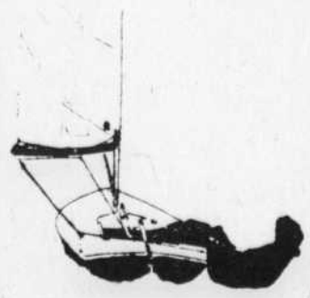
Le pauvre Réjean Tremblay! Rencontré mardi au match des Alouettes, il ne cessait de maudire sa voiture: "C'est le moteur, maintenant," a-t-il confié.

En terminant, cette sage parole de Joe Scannella: "Un homme qui ne vibre pas, par peur du ridicule, ne vaut pas grand-chose!" Haut en couleurs, le nouvel instructeur des Alouettes n'hésite pas à manifester ses réactions lors des jeux de son équipe, au contraire de son prédécesseur Marv Levy. Le nouveau patron, d'ailleurs, s'est fait rapidement aimer de tout le monde, justement à cause de sa spontanéité et de son franc-parler. OK, Scotty?...

Gilles ST-JEAN

COURS DE VOILE

pour débutants
ou
experts



LOCATION DE BATEAU
CARTE DE MEMBRE
697-3267

À seulement 20 minutes du centre-ville

ÉCOLE DE VOILE
Stefan Marshall

TORONTO

Hausse des pétroles

Poursuivant son mouvement de descente amorcé lundi, la Bourse de Toronto a encore abandonné un peu de terrain hier au terme d'une séance animée où l'on a vu 3.22 millions d'actions changer de mains.

L'indice global a perdu 2.74 à 1,128.95 et trois de ses quatre plus importants compartiments ont connu la défaite. Les services financiers baissent de 4.99 à 1,089.10, les mines de 2.77 à 923.06 et les produits industriels de 0.86 à 962.7. Mais les hydrocarbures montent de 4.53 à 1,441.67.

Signalons un effondrement dans la construction, qui perd 20 points.

Au total les pertes l'emportent sur les gains au compte de 225 à 184 et 264 valeurs sont stables. Husky Oil venait en tête des transactions.

Dans les industrielles traitées, Cadillac Fairview tombe de 3-8 à $14 1-4, la Banque de Montréal de 1-8 à 22 3-8, Alberta Gas Trunk A de 1-8 à 15, la Banque Toronto-Dominion de 1-4 à 19 3-4 et la Banque provinciale de 1-2 à 15.

Husky Oil monte de 1 1-4 à $52 3-8, Steel of Canada A de 1-8 à 25 1-4, Warnaco de 3-4 à 7 7-8, Kaiser Resources de 1-8 à 15 1-4 et Monarch Investments de 1-2 à 9 1-2.

Dans le secteur minier, Hudson Bay Mining A recule de 1-8 à $17 1-2, Consolidated Canadian Farady de cinq cents à $3.40 et Campbell Chibougamau A de 1-8 à 6 1-2. Ego Mines grimpe de 25 cents à $3.90 et Orchan Mines A de 25 cents à 3.

Enfin, parmi les pétroles, Numac Oil recule de 3-8 à $33 1-2, Ranger Oil de 3-8 à 33 1-2 et Ram Petroleums de 1-4 à 11 1-2. Czar Resources progresse de 3-8 à $22 3-4 et Ocelot B de 3-8 à 13.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Industrielles					
A G F M	400	240--	240	240	
Aby Gin w	1000	200	200	200	
Abitibi	14908	$12½	12⅛	12½	
Abitbi 10	911	$55⅜	55⅜	55⅜	
Acklands	1200	$14	13⅞	14	+ ¼
Acklnd 2p	200	$14	14	14	
Action Trd	6400	95	92	95	+ 3
Adanac M	2000	52	50	52	+ 5
Afton Min	700	$7¾	7½	7¾	
Agnico E	9875	$6⅛	6	6⅛	
Agra Ind A	800	$6½	6⅜	6½	
Ahed M	1000	180	180	180	
Akaitcho	10300	100	95	95	
Albany	17600	88	86	86	− 2
Alt Energy	23435	$15⅜	14¾	15	− ½
Alta Gas A	44278	$15¼	14⅞	15	− ⅛
Alta G C p	150	$71	71	71	
Alta G F	1210	$29⅝	29½	29½	− ¼
Alta G 9.76	130	$29⅜	29⅜	29⅜	+ ¼
Alta G 7.60	12400	$26⅛	26½	26½	
Alta Nat	271	$42	42	42	− ½
Alcan	14535	$30¼	29⅞	30¼	+ ⅜
Algoma St	2136	$21⅜	21¼	21¼	− ⅛
A Stel p	1600	$28⅞	28⅞	28⅞	− ⅛
All-Can B	2400	480	475	475	− 5
Allarco Dv	900	$25¼	25	25¼	
Alliance B	10350	445	420	440	+20
Alminex	z110	$10⅝	10⅜	10⅝	
Almin 4½ p	z25	$38¼	38¼	38¼	
Alum 3rd p	500	$29⅛	29⅛	29⅛	
Am Bonza	20880	$35⅛	34¼	34⅞	+ ⅛
Am Larder	1000	14	14	14	+1½
Am Eagle	8600	230	221	221	− 9
Am Leduc	14366	25	24	24½	− ½
Andres W	700	$16	15¾	15¾	− ⅛
Ang CT 4½	225	$27½	27½	27½	
Ang CT 290	100	36	36	36	
Ang U Dev	9400	265	255	256	−10
Aquitaine	1100	$17½	17½	17½	
Argosy	5000	21	21	21	−1½
Argus	z59	$35½	34	34⅛	
Args 260 p	500	$33¾	33¼	33¼	− ⅛
Argus B pr	200	$34	34	34	
Asamera	22810	$15⅞	15⅝	15⅞	+ ¼
Asbestos	3975	$43¼	42¾	43	+ ¼
Ashland C	12100	$21½	21⅛	21½	+ ⅜
Asoc Porc	1000	86	86	86	
Atco A	7550	$13⅝	13⅛	13½	+ ½
Ato Hard A	200	$17¼	17⅛	17¼	+ ¼
BC Sugar A	600	$28⅛	28⅛	28¼	− ¼
BC Sugar P	z30	$13¾	13¾	13¾	
BP Can	4932	$15½	14¾	15½	+ ⅜
Banister C	310	$10	10	10	
Bank BC	350	$33½	33¼	33¼	
Bank Mtl	45235	$22½	22¼	22⅜	− ⅛
Bank N S	5884	$20⅜	20¼	20⅜	+ ⅛
Bankeno	800	250	245	250	
B Cdn Nat	836	$16½	16½	16½	− ¾
B Cdn Nat r	55476	60	58	59	− 1
Barex	3000	7	7	7	− ½
Bary Expl	2000	75	72	72	− 4
Baton B	1500	$11¾	11¾	11¾	
Becker B p	z76	$5¾	5½	5½	
Bell Canad	11149	$57	56¾	56¾	− ⅛
Bell A pr	100	$56⅞	56⅞	56⅞	− ⅛
Bell B pr	250	$57¼	57¼	57¼	
Bell C pr	z50	$30⅜	30⅜	30⅜	
Bell D pr	200	$57½	57	57	− ½
Bell 2.28	500	$30	29⅞	29⅞	− ⅛
Bell 1.80	375	$23⅜	23½	23⅝	+ ⅜
Bell 1.96	1865	$26⅜	26¼	26⅜	
Beth Cop A	570	$15	15	15	
Black P A	8000	$11⅜	11½	11½	
Blakwod A	900	385	380	380	− 5
Block Bros	125	$9	9	9	+ ⅛
Bombdier	100	$7⅞	7⅞	7⅞	− ⅛
Border C	500	267	266	266	− 1
Bovis Cor	2500	64	64	64	
Bow Valy	4111	$29¾	29½	29½	+ ⅛
Bralor Res	700	$6½	6¼	6¼	
Bramalea	2620	$9½	9½	9½	− ⅛
Brameda	3100	137	133	133	− 4
Brascan A	22539	$16⅜	16⅜	16⅜	+ ⅛
Brscn 8½	900	$28¼	28	28¼	+ ¾
Brenda M	100	$10½	10½	10½	
Brinco	400	425	420	420	− 5
Br Am Bnk	100	$28	28	28	
BCFP	100	$27¾	27¾	27¾	− ½
BC Pack B	1200	553	53	53	− ½
BC Phone	2040	$15¾	15¾	15¾	+ ⅛
BCPh 4¾ p	z10	$54¾	54¾	54¾	
BCPh 6 pr	z10	$75⅝	75⅝	75⅝	
BCP 7.04 p	540	$23⅛	23⅛	23⅛	− ⅛
BCP 10.16 p	200	$29½	29½	29½	− ¼
BCP 2.32p	50	$32	32	32	
BCT r	168836	31½	29	31	+ 1
Broul Reef	3200	33½	33½	33½	+ ½
Brunswk	12900	355	335	340	−15
Budd Auto	100	$10½	10½	10½	− ½
Budd A w	415	410	410	410	
Burns Fds	100	$11¾	11¾	11¾	+ ¼
Bushnell	100	$8½	8½	8½	
CC Yachts	600	305	305	305	
CAE A	1200	$14⅞	14¾	14¾	
Cad Frv	50700	$14¾	14¼	14¼	− ⅜
Cad Frv A	z25	$20¼	20¼	20¼	
Cal Pow A	3625	$38¼	37¾	37¾	− ¼
Cal P 4 p	z25	$53¾	53¾	53¾	
Cal P 7½ p	255	$101	101	101	+ ½
Cal P 10 p	410	$114½	114	114	
Cal P 9.80	75	$111	111	111	
Cal P 9.75	140	$110¾	110⅝	110¾	+ ¾
Cal P 2.36	200	$30¼	30¼	30¼	− ¼
Cal P 8¾	80	$110	110	110	
Calvert	10200	56	55	56	− 1
Cam Mine	3500	41	40	40	− 1
Camflo	1100	$15½	15⅛	15¼	− ⅛
C Chib A	17100	$6½	6	6½	− ⅛
Campau B	300	$12¼	12¼	12¼	
Can Cem A	2038	$11	10⅞	11	+ ⅛
CDC pr B	240	$105½	104¾	105¼	+ ¼
Can Malt A	100	$30⅜	30⅜	30⅜	− ⅛
C Nor West	6860	$11⅜	11⅛	11¼	+ ⅛
C Pakrs C	5100	$21⅞	21¾	21¾	+ ⅛
Can Perm	1325	$17⅜	17¼	17¼	− ¼
C Perm 6¼	400	$25¼	25¼	25¼	
C Perm 8	800	$26	26	26	
CS Pete	52400	$5½	5¼	5½	+ ¼
Can Trust A	3500	$25⅛	25	25	
C Trust 7¼	1037	$21¾	21⅝	21⅝	+ ⅛
C Tung	3060	$17¼	17	17⅛	+ ⅛
C Cables A	z10	$17	17	17	
Cdn Cel	2529	$7	6¾	7	
C C Man A	325	$26⅞	26⅞	26⅞	− ⅛
CGE	800	$28	28	28	− 1
CG Invest	100	$21	21	21	
C Hidrogas	18000	445	435	440	
C Homestd	2900	$8½	8⅛	8⅛	− ⅜
C Hydro	1100	$10	9⅞	9⅞	
C Hydro pr	100	$13½	13½	13½	− ⅜
C I Bk Com	20147	$28½	28⅛	28¼	− ⅜
C I L	550	$20⅜	20⅜	20⅜	+ ⅛
C I Powr A	710	165	155	155	
C L I Pete	1000	85	84	85	+ 3
C Manoir A	1000	$5⅝	5⅝	5⅝	− ⅛
C Marconi	1000	$6⅜	6⅜	6⅜	
C Merrill	1100	$15½	15⅜	15½	
C Nat R	8700	350	340	350	+15
C Ocdental	7700	$21⅞	21½	21½	− ¼
C Ocdntl p	300	$28¾	28⅜	28¾	+ ⅛
C P Inve	4405	$19¾	19½	19¾	
C P Inve pr	700	$16½	16½	16½	
C P Ltd	13882	$18¾	18½	18½	− ⅛
C P L A p	263	$10¼	10¼	10¼	+ ⅛
C Reserve	7675	$10⅛	10	10	
Cdn Sup O	232	$57½	57½	57½	−1½
Cdn Tire	940	$24	23¾	23¾	− ¾
Cdn Tire A	881	$25⅜	25	25⅛	− ⅜
C Utilties	7715	$16⅛	16	16	− ⅛
C U 10¼	1550	$29⅝	29¼	29⅜	+ ⅛
C W N G 4 pr	200	$10	10	10	
Canbra	200	380	380	380	
Candel Oil	1700	$15¼	15⅛	15¼	
Canray	7600	190	180	185	−10
Canron A	3215	$27¾	27⅛	27½	+ ⅜
Cara	4400	$19⅞	19¼	19¾	+ ½
Carl Oil	26785	450	440	450	+ 5
Carl A p	400	$26¾	26¾	26¾	
Carl B p	100	$32½	32½	32½	
Carma A	100	$10¾	10¾	10¾	− ¼
Carma 8.75	350	$19¼	19¼	19¼	− ⅛
Cassiar	3982	$11	10⅞	11	+ ⅛
Celanese	3800	360	355	360	+10
Celanes 1 p	200	$10⅜	10⅜	10⅜	− ⅛
Ctl Est A	1000	$13¾	13½	13¾	+ ½
Ctl Fund A	300	$7	7	7	+ ½
Cent Pat	1600	143	140	140	+ 4
Chnclr	950	165	162	162	−13
Charter Ol	200	236	236	236	
Chib Kay	4000	10	10	10	− 2
Chib M	1000	30	30	30	− 4
Chieftan D	500	$18⅞	18¾	18⅞	+ ⅛
Chrysler	744	$12⅜	12⅛	12⅜	
CHUM B	7200	$10½	10⅜	10½	− ¼
C S 10¾	200	$12¼	12¼	12¼	+ ¼
Cty Sav 8¾	21750	$8⅛	8	8	
Coch Will	6400	68	65	65	− 3
Cockfield	1300	390	380	385	−10
Coin Lake	2000	13	13	13	
Coles Book	1400	$19	18½	18⅝	− ¾
Comb Met	18000	35	34	35	
Cominco	10105	$27⅞	27⅝	27¾	− ¼
Cominco A	625	$28½	28½	28½	+ ¼
Com Cap	700	$6¼	6¼	6¼	− ⅛
CC Tr p	100	$11½	11½	11½	+ ⅛
C Holiday I	3850	$7½	7⅜	7½	
Con Bath A	8930	$27⅜	27½	27½	
Con Bathp	100	$18½	18½	18½	
C Bath 68 w	1050	$8⅛	8	8	− ⅜
Con Fardy	17320	345	335	340	− 5
C Durham	5000	76	75	76	+ 1
C Morisn	5500	143	140	142	+ 3
Cons Prof	4000	25	25	25	− 1
C Rexspar	2900	75	74	75	+ 3
Con Textle	600	280	275	275	− 5
Con Distrb	71075	$14¾	13½	14¾	
Cons Gas	2240	$18¼	18	18⅛	− ⅛
Con Gas A	z30	$75	75	75	
Con Gas D	100	$26⅜	26⅜	26⅜	
Cooper C	150	$7¼	7¼	7¼	
Cop Fields	1500	253	253	253	
Cornat Ind	1800	$7⅛	7	7	− ¼
Coseka R	2700	$5½	5½	5½	
Costain Ltd	200	$12¾	12¾	12¾	+ ¼
Craigmt	2950	400	400	400	
Crain R L	1200	$10½	10⅜	10½	
Crestbrk	33300	$6¾	6⅝	6¾	
Crwn Trst	z4	$31¼	31¼	31¼	
Crush Intl	4262	$15⅛	15	15⅛	
Cuvier M	1000	45½	45½	45½	+ ½
Cyprus	1780	58	57¾	58	+ ¼
Czar Res	1100	$22¾	22¾	22¾	+ ⅜
DRG Ltd A	262	490	490	490	
Dalmy C	200	$6⅞	6⅞	6⅞	
Daon Dev	5600	$9⅜	9	9	− ¼
D Aragon	14000	22½	22	22	+ 1
Debhld B p	130	$69½	69½	69½	+1½
D Eldona	z100	78	78	78	
Denison	1617	$74¼	73	73	−1½
Dicknsn	6000	$6⅛	5⅞	6	
Doman I	3300	$5	5	5	
Dome Mine	200	$86½	86	86	− ½
Dome Pete	3830	$62¾	62½	62⅛	− ⅛
D Bridge	1325	$25¼	24¾	25	+ ⅛
D C ifrs A	1100	$9½	9⅜	9½	+ ¼
Dofasco A	2450	$26⅛	25¾	25⅞	− ⅛
Dofasco p	190	66	66	66	
Dom Store	z25	$15⅞	15⅞	15⅞	
D Textie A	5790	$11¾	11⅜	11¾	+ ⅛
Domtar	1719	$17½	17¼	17½	− ¼
Domtar pr	300	$14½	14¾	14⅜	+ ⅛
Dr Mc C A	100	$16¾	16¾	16¾	
Dunde Pal	2033	30	30	30	− 3
Du Pont	1875	$15½	15⅛	15½	− ⅜
Dylex Ltd	200	$15½	15½	15½	− ⅛
Dylex L A	5400	$13	12¾	13	+ ¼
Dynamar	3000	148	146	146	− 7
E-L Fin	10925	$12⅛	12	12	− ⅛
E-L Fin w	3000	120	118	118	+ 2
East Mal	1050	365	360	360	− 5
East Sul A	1110	150	145	150	
Estn Prov	2000	395	395	395	
Econ Inv	300	$15	14¾	14¾	− ¼
Ego M	101150	400	360	390	+25
Electro K	1000	31	31	31	−14
Electro A	100	335	335	335	− 5
Elks Stors	1000	$13⅛	13	13	
Extndcar	1000	$11¾	11⅜	11⅜	
Falcon C	13000	$5¼	5	5	− ¼
Fibrg Nik A	1050	$23¼	22⅜	22⅝	− ⅞
Finning T	100	$21	21	21	
Fireco SA	100	260	260	260	+20
F City Fin	300	$10¾	10¾	10¾	+ ¼
Foodex S	3385	$7⅞	7¾	7⅞	
Ford Cnda	300	$77	77	77	+ ½
Francana	300	$7⅞	7⅞	7⅞	− ¼
Fraser A	300	$35	35	35	
Fruehauf	100	$8⅜	8⅜	8⅜	− ⅜
G&H Steel	100	280	280	280	+ 5
G M Res	1000	365	365	365	
Galtaco A	100	$9	9	9	+ ¼
Gaz Metr	370	$5⅜	5½	5⅜	
Gen Baker	100	$7¾	7¾	7¾	− ¼
G Distrb A	1000	$7	7	7	
G Distrb w	z75	158	158	158	
GMC	z8	$67	67	67	
Genstar L	4472	$29½	29⅛	29¼	+ ¼
Gibraltar	6600	$5⅛	5	5	
Goodyear	200	$17	17	17	+ ⅝
Graft G	z25	$31⅝	31⅝	31⅝	
Granduc	3600	68	66	68	+ 4
Gt Oil Sds	914	$6¾	6⅝	6¾	+ ⅛
G L Nickl	2000	55	55	55	− 3
GL Paper	474	$31¼	30½	30½	−1¼
GL Papw	1000	470	470	470	−20
Gt West S	700	215	215	215	
G Goose A	130	$8¾	8¾	8¾	− ¼
Greyhnd C	2600	190	185	190	+ 2
Greyhnd	800	$19¼	19⅛	19⅛	− ⅛
Guar Trst	z5	$7¾	7¾	7¾	
Guar Trp	1700	$20¼	20	20	− ¼
Guard Cap	100	$6¼	6¼	6¼	− ⅛
Gulf Can	13380	$27	26⅞	27	
Gulfstrem	17000	68	67	67	
HCI Hldg	700	$6⅛	6	6	
HCI Hldw	100	345	345	345	+15
Hambro C	5300	$6⅛	6	6⅛	
H Group A	100	$5¼	5¼	5¼	− ¼
Hard Crp A	z25	325	325	325	
Hard Crp C	100	275	275	275	−10
Harlequin	4150	$11⅞	11¾	11¾	
Harris J A	300	$6¼	6¼	6¼	+ ⅛
Hawker A	10700	$8	7⅞	8	+ ⅛
Hawker pr	100	$66	66	66	
Hayes D A	3708	$8½	8¼	8¼	− ⅛
Highmont	2000	85	85	85	− 1
Holinger A	3150	$35⅛	34½	35	− ½
Home A	1570	$41	40¾	41	+ ½
Home B	300	$39	38¼	39	+ ½
H Bramor	300	360	360	360	− 5
Hud Bay A	34385	$17¾	17½	17½	− ⅛
H Bay Co	1723	$21	20⅝	20⅝	− ⅜
HB Oil Gas	1320	$4¾	4¾	4¾	− ¼
Hu-Pam	6500	21½	20	20	−1½
H D C L pr	z53	11	11	11	
Husky Oil	94153	$52⅜	50¾	52⅛	+ 1¼
Husky A pr	z30	$39⅛	39	39	
Husky B pr	450	$40	40	40	+ 1½
Husky E w	7290	$31½	29¾	31½	+ 1¼
Hydra Ex	2292	45	44	45	− 3
IAC	14465	$19⅜	18⅞	19¼	+ ⅜
IAC 4½ p	100	$71	71	71	− 1
I U Intl	5025	$12½	12⅜	12½	
Imasco A	379	$33⅞	33⅝	33⅞	− ⅛
Imasco A p	300	375	375	375	
Imasco 5 p	200	$34½	34½	34½	
Imp Gen	1080	$18	17¾	18	
Imp Oil A	13391	$18⅞	18⅝	18¾	
INCO A	37064	$18¾	18	18⅛	
Inco 7.85	9000	$24¾	24½	24⅝	
Indal	400	$12	12	12	− ¼
Inglis	300	$11	11	11	+ ⅛
Inland Gas	3480	$11	10⅞	10⅞	− ⅛
Inter-City	1410	$7	6⅞	6⅞	
Inter C B w	3300	410	395	410	+10
Intrmetco	30900	$8⅛	8¼	8¼	
I B M	155	$300	296	296	−2½
Int Mogul	2500	$5½	5¼	5¼	
Int Pipe A	10380	$14⅞	14¾	14⅞	+ ⅛
Ipsco	1270	$14	13⅞	14	− ¼
Inv Grp A	150	$13	13	13	
Iron Bay T	200	$6½	6½	6½	
Irwin T A	3000	350	345	345	− 5
Island Tel	100	$14½	14½	14½	+ ⅛
I S O	300	130	130	130	
Ivaco A	2400	$10⅜	10⅜	10⅜	
Jannock A	4525	$17⅛	16⅞	16⅞	− ¼
Jannock B	200	$17	17	17	
Jannock 8	276	$14⅞	14⅞	14⅞	
Jannock w	3484	$8⅜	8⅛	8⅜	+ ¼
Jorex Ltd	12000	63	60	61	− 1
Kaiser Re	7200	$15⅜	15¼	15¼	+ ⅛
Kam Kotia	3600	141	135	141	+ 1
Kaps Tran	2300	142	133	133	− 3
Keeprite B	462	$10⅜	10⅜	10⅜	+ ¼
Kelly D A	200	$8½	8½	8½	+ ⅛
Kelsey H	1600	$19	19	19	
Kerr A A	375	$10¾	10¾	10¾	
Koffler A p	z2	$8¼	8¼	8¼	
La Vrndr	100	$10	10	10	
Labatt A	7601	$21⅜	21¼	21¼	
Lab Min	300	$35	35	35	+ 1
Lacana	9000	$7⅞	7¾	7¾	− ⅛
Lacana w	3000	$5¾	5½	5¾	
Laidlaw A	600	$13	12⅞	12⅞	
L Ont Cem	400	375	370	375	+ 5
L Shore	1877	300	290	290	
Lakehead	500	$20½	20½	20½	−1½
Lau Fin	2150	$8⅜	8¾	8⅞	
Lau Fn 140	z25	$18¾	18¾	18¾	
Lau F 2.00	1395	$27¾	27½	27¾	+ ¾
Leigh Inst	2915	$5½	5¼	5¼	
Leons Frn	3400	$13⅞	13½	13½	− ¾
Levy	z25	$12¾	12¾	12¾	
Levy A pr	100	$5½	5½	5½	
L L Lac	1972	240	230	240	+10
Lob Co A	600	415	415	415	+ 5
Lob Co B	129	400	400	400	− 5
Lob Co pr	z100	$28⅞	28½	28½	
Lob Ltd Ap	300	$17½	17½	17½	
Lob Ltd Bp	z50	$19	19	19	
Lochiel	6904	260	256	259	+ 4
Loeb M	500	$5⅞	5½	5⅞	− ⅛
Lost River	6000	42	41	41	+ 1
Lytton M	3200	30	28	28	− 2
MICC	11300	$10¾	10¾	10¾	+ ⅛
MICC 8⅜	100	$25¼	25¼	25¼	+ ¼
MPG Inv	400	$5	5	5	+30
Maclarn A	200	$42¼	42¼	42¼	− ⅛
Maclarn B	200	$43	43	43	
Mclan H A	1810	$16	16	16	
M B Ltd	8077	$19	18¾	19	
Madeline	1500	55	54	55	− 1
Madsen	2200	90	90	90	
Magna Int	z50	$25⅛	25⅛	25⅛	
Magna A	z50	$26¾	26¾	26¾	
Magnetcs	13610	131	129	130	
Maislin I	800	325	325	325	−15
Majstc Wil	200	280	274	280	+15
Man Bar	3600	103	102	102	
M L f Gard	z10	$27½	27½	27½	
Marcana	6500	19	19	19	+ ½
Maritime	635	$22⅝	22½	22½	− ⅛
Martim A p	100	$9¾	9¾	9¾	
Mar T 860	z181	$10½	10⅜	10½	
Mar T 940	849	$11¾	11½	11⅜	+ ⅛
Markboro	2900	$17¼	17¼	17¼	+ ¼
Mass Fer	14720	$12¼	12	12	− ¼
Mas F A	4020	$20⅜	20⅛	20¼	− ¼
Mas F B	6650	$20¼	20	20⅛	− ⅛
Matchan	1000	12½	12½	12½	− 1
Matgmi A	1000	$10	10	10	
McGraw H	350	$8	8	8	+ ⅛
Mc Intyre	z50	$23¾	23¾	23¾	
McLaghln	8350	$9	8⅝	9	+ ¼
McLghl 9 p	900	$23⅞	23¾	23¾	− ⅛
McLghl w	800	395	380	395	+25
Menfor	4200	295	283	291	+11
Mercantil	1850	$14	13⅜	14	
Merland E	10300	$6⅛	6	6	
Mindamr	17200	12	12	12	
Minrl Res	115	157	157	157	− 3
Moffat A	2600	$14	13⅞	14	− ¼
Molson A	3843	$18¾	18⅜	18½	
Molson B	400	$17	16¾	16¾	− ¼
Mon Inv	300	$9½	9½	9½	+ ½
Mon Inv r	z200	50	20	20	
Mon Life	100	$34	34	34	+ ½
Monenco A	600	$11	10⅞	11	+ ⅛
Mtl Trust	1000	$18¼	18¼	18¼	− ¼
Moore	12920	$37⅝	37⅜	37½	− ⅛
Multi Acc	1600	425	405	410	
Muncpl S L	2000	$8	8	8	
Murphy	5050	$10⅛	9½	10⅛	+ ⅜
N R D Min	5000	18	17	17	−1½
Na Chrs I	z200	55	55	55	
Nat Drug	200	$9¾	9¾	9¾	+ ⅛
Nat Pete	500	73	73	73	− 2
Nat Sea A	200	$31½	31½	31½	+ ½
Nat Trust	100	$16¾	16¾	16¾	− ¼
Nemco	2000	230	230	230	
Neomar	z86	146	146	146	
Neomarr	7499	11½	11½	11½	− ½
N B Tel	596	$20¾	20½	20½	
N B Tel 1.85	400	$22¾	22⅜	22¾	+ ⅛
N Goldvue	11250	8½	8½	8½	− ½
N Provid D	3000	45	45	45	+ 1
N Que Ragl	400	140	140	140	− 5
N Senator	1900	10	10	10	
N York Oil	5651	219	214	214	+ 3
Nfld L P A	109	$16	16	16	− ¼
Nfld Tel	1100	$9⅛	9	9	
Nfld Te 885	100	$22½	22½	22½	
Nick Rim	3000	16	16	16	+ 1
Noranda A	12227	$25½	24¾	24¾	− ¾
Norbaska	23500	47	44	44½	+ 1
Norbaska r	22000	6½	6	6	
Norcen	9679	$15½	15¼	15½	+ ⅛
Nordair A	1500	$10⅛	10	10	
Normick P	300	410	400	410	−10
Nor Ct 785 p	300	$25¾	25¾	25¾	
Nor

Un profit net de $530,000 au premier trimestre

La reprise se confirme chez Bombardier

par Michel Nadeau

Affichant un profit net de $530,000 sur des ventes trimestrielles de $63 millions, Bombardier a connu au cours des trois derniers mois le meilleur début d'exercice financier des cinq dernières années. La reprise amorcée l'an dernier semble donc se confirmer.

Le carnet de commandes atteint $200 millions, un niveau sans précédent dans l'histoire de la compagnie de Valcourt.

Toutefois, le président, M. Laurent Beaudoin n'arborait qu'un sourire discret hier lors de l'assemblée annuelle qui réunissait une quarantaine d'actionnaires. Le p.-d.g. de Bombardier connaît trop bien l'histoire de la compagnie qui, après avoir fait un profit net de $16 millions en 1971, dut encaisser des pertes de $9 millions quatre ans plus tard.

Hier, la direction a annoncé deux changements significatifs: la restructuration des opérations de la compagnie et le changement de la raison sociale.

Bombardier-MLW Ltée/Ltd deviendra Bombardier Inc., suite à une résolution adoptée en ce sens par les actionnaires. La première formule invitait à la confusion et la seconde à l'avantage d'être bilingue et de satisfaire aux exigences de la loi 101.

Les trois groupes d'activités (Produits récréatifs, produits industriels et transport) ont été modifiés et la compagnie possède maintenant deux groupes importants: produits récréatifs et industriels, énergie et transport. Les deux usines d'Autriche de même que Héroux Ltée dépendent directement de la compagnie-tête.

Lors d'un entretien avec la presse, M. Beaudoin a précisé que l'objectif de Bombardier était maintenant de consolider ses opérations dans les deux principaux champs d'activités de la compagnie. Il n'est pas question d'acquérir d'autres entreprises dans d'autres secteurs.

Dans le domaine des produits récréatifs, les ventes de motoneiges ont augmenté d'environ 25% au premier trimestre. Ce marché est maintenant discipliné: il ne reste plus que six entreprises principales (Artic Cat, Yamaha, Polaris, Kawasaki, John Deere et Bombardier). La nouvelle gamme de produits Bombardier devraient accroître la pénétration des marques de la compagnie aux États-Unis.

Du côté des véhicules industriels sur chenilles, les ventes sont à la hausse tandis que la motocyclette Can-Am demeure stable au bilan de Bombardier.

L'importance croissante du matériel de transport stabilise les résultats financiers de Bombardier qui, chaque année, vivait un cauchemar terrible: annoncer les pertes du premier trimestre alors qu'il fallait supporter les inventaires de motoneiges pour l'hiver suivant.

Les wagons du métro de Montréal sortent au rythme d'un par jour; la construction d'automotrices pour le réseau de banlieue de Chicago se poursuit sans problème tout comme la commande de Via Rail pour le fameux LRC.

Il importe de préciser que Bombardier a exporté l'an dernier 35.5% des $256 millions de produits vendus.

Le dossier "autobus" est bel et bien fermé mais la compagnie n'a pas eu à mettre à pied du personnel ainsi qu'on l'avait annoncé. La hausse des commandes a maintenu l'effectif total à environ 4,000 personnes dans ses dix usines.

Côté relations de travail, M. Beaudoin affirme qu'elles s'améliorent. Les problèmes qu'a connus Bombardier en ce domaine sont attribuables, à l'acquisition de nouvelles entreprises à Montréal et La Pocatière. Les travailleurs de Valcourt ne sont pas membres d'un syndicat.

En ce qui concerne les prévisions pour les trois autres trimestres de l'exercice, M. Bombardier se montre peu loquace, se limitant à se dire "optimiste". "Une hausse du chiffre d'affaires et un accroissement de la rentabilité semblent prévisibles".

Chose certaine, plusieurs courtiers ont repris goût au titre et il sera intéressant de suivre le cours de l'action durant les prochains mois.

PNB: faible croissance de 2.8% au premier trimestre

OTTAWA (PC) — L'économie canadienne a enregistré un faible taux annuel de croissance de 2.8 pour cent au premier trimestre de 1978, a annoncé hier Statistique Canada.

Cette croissance se situe dans la lignée des taux de croissance trimestriels plutôt faibles qu'a connus le Canada depuis le premier trimestre de 1976 et loin des prévisions du gouvernement fédéral.

Cette croissance, si faible soit-elle, est attribuable à une amélioration de la balance commerciale ainsi qu'à un regain des dépenses des particuliers venant compenser un fléchissement des investissements, a précisé Statistique Canada.

Le taux de croissance de l'économie canadienne au premier trimestre est sensiblement inférieur au taux de cinq pour cent prévu par le ministre des Finances, M. Jean Chrétien, pour l'ensemble de l'année.

Au premier trimestre, le niveau d'inflation, mesuré par l'indice implicite des prix, a grimpé de 1.6 pour cent, comparativement à 0.9 pour cent au trimestre précédent, pour une hausse annuelle de 6.4 pour cent, comparativement à 3.6 pour cent au dernier trimestre de 1977.

C'est donc dire que le taux brut ne tenant pas compte de l'inflation a augmenté à un rythme annuel de 9.2% pour atteindre en dollar constant les $222.3 milliards.

Les traitements, salaires et revenu supplémentaire du travail ont augmenté de 1.3 pour cent au premier trimestre; le revenu personnel disponible s'est accru de 2.2 pour cent traduisant une baisse de 2.8 pour cent des impôts sur le revenu des particuliers en janvier et février, a ajouté Statistique Canada.

De leur côté, les bénéfices des sociétés ont progressé de 6.3 pour cent, en raison d'une hausse des profits dans les secteurs des mines, du commerce, des finances, des assurances et des affaires immobilières.

Les exportations de biens et services se sont accrues de 4.8 pour cent au premier trimestre, tandis que les importations totales ont progressé de 3.3 pour cent, menant à une amélioration de $728 millions de la balance commerciale.

Les dépenses des particuliers se sont accrues de 3.0 pour cent, en raison d'une hausse de 4.3 pour cent des biens durables, malgré une baisse de 0.7 pour cent des biens semi-durables.

Enfin, Statistique Canada a rapporté une chute de 2.0 pour cent du volume total de la formation brute de capital fixe par rapport du précédent trimestre provoquée par une baisse de 2.4 pour cent des investissements du secteur public et par un autre fléchissement de 1.9 pour cent de ceux des entreprises.

Les dirigeants de Molson s'engagent dans le débat sur l'avenir du Québec

Les dirigeants des Compagnies Molson ont décidé de participer activement à la vie politique du Québec.

● Hier, lors de l'assemblée annuelle, le président du conseil d'administration a salué la venue sur la scène politique de M. Claude Ryan, "un nouveau chef remarquable ("outstanding") pour le parti libéral provincial".

● Molson n'a plus qu'une seule entreprise manufacturière au Québec et son président, M. Dan Pleshoyano, qui dirge La Brasserie Molson du Québec Ltée a été nommé récemment à la direction de la Chambre de commerce de Montréal.

● La firme torontoise compte un nouvel administrateur: M. Jean Béliveau qui était au nombre des hommes d'affaires qui ont signé le célèbre document contre le projet de loi sur la langue officielle.

Dans son message aux actionnaires, M. D.G. Willmot a expliqué que tous les secteurs de la société doivent participer à l'évolution politique. "C'est ce qui motive l'effort de la Compagnie et de plusieurs membres de son personnel en vue de la participation du monde des affaires au processus politique".

M. Willmot a présenté sa solution en ce qui concerne l'unité nationale: "Un fédéralisme renouvelé qui tienne compte des intérêts et des aspirations de chaque région tout en atténuant les tensions régionales".

Par ailleurs, le président de la compagnie, M. J.T. Black a expliqué pourquoi la Molson a décidé de se départir de Vilas Furniture: la compagnie veut dorénavant concentrer ses intérêts dans de grandes entreprises rentables qui peuvent desservir un vaste marché. Or Vilas faisait des pertes et le rayon de ses ventes était assez limité.

On n'a pas donné de détails sur l'entente qui reste à "finaliser" entre la compagnie et un jeune homme d'affaires de Trois-Rivières, M. Normand Ricard qui deviendra propriétaire des usines de Cowansville.

Le rapport annuel précise que Vilas a encaissé en 1977 une perte d'exploitation en raison de la faiblesse de la demande pour les meubles domestiques et la baisse du rendement de la production suite à la longue grève survenue en 1976.

On se dit optimiste en raison du nouveau "design" apporté aux produits de la compagnie et au déménagement de Cowansville à Montréal du personnel du siège divisionnaire.

Par ailleurs, M. V. Black a expliqué les modifications à la stratégie de croissance de Molson qui vient de débourser $60 millions pour acquérir une firme de fabrication de produits chimiques de Chicago: Diversey Corp.

Molson veut maintenant se spécialiser dans un nombre restreint d'entreprises importantes appartenant à des secteurs fermes. Ces compagnies devront répondre aux quatre critères suivants: administration décentralisée commercialisation vigoureuse, produits fonctionnels et technologie moyenne par opposition à technologie de pointe.

C'est pourquoi on a décidé d'émonder pour se limiter aux trois domaines suivants: brassage de la bière, commercialisation au détail (Le Castor Bricoleur) et produits pour le bureau et l'école (Équipement Anthes, Willson Office Specialty, Moyer Vico...)

La compagnie de fabrication de pompes à essence (Bennett Pump) sera vendue prochainement dans le cadre de cette politique de réaménagement des secteurs.

Les diverses brasseries au Canada demeurent le secteur le plus rentable; elle représentent un peu plus de 50% du chiffre d'affaires. Molson a accru sa part du marché au Québec (où "l'Export" a gagné du terrain) et dans plusieurs provinces canadiennes.

Price vend son entreprise de distribution à Abitibi

Filiale à 54% d'Abitibi, la compagnie Price vendra à Abitibi son entreprise de distribution, Price Wilson pour un montant de $7.8 millions.

En annonçant la nouvelle, Abitibi a indiqué que Price Wilson sera fusionné avec Inter City Papers, une des filiales d'Abitibi qui s'occupe de la vente et de la distribution de papiers fins.

Cette transaction signifie une perte de $5.2 millions pour les actionnaires de Price.

L'évaluation de $7.8 millions est fondée sur des chiffres fournis "par des conseillers en gestion indépendants dont les services ont été retenus par Price".

Abitibi soutient que cette acquisition représentera une perte aux livres d'environ $3 millions.

Le principal motif invoqué serait les déficits accumulés de Price Wilson au cours des dernières années. Les opérations de l'usine de Lachute de même que des différents bureaux de vente au Canada n'auraient laissé que des pertes.

Par ailleurs, le conseil d'administration de Price a annoncé hier que le dividende trimestriel serait toujours à 15 cents. Ce dividende serait payable le 1er août pour les actionnaires inscrits à la clôture des livres le 6 juillet prochain. Durant les bonnes années (1973-1974), la compagnie de la vieille capitale payait un dividende de 25 cents par action.

À la Bourse, les actions de Price se vendent toujours à $13.50 après avoir atteint des cours extrême de 10½ et 14¾.

Il s'agit d'une nette amélioration pour un titre qui a longtemps stagné à $10.

Pour sa part, Abitibi éprouve beaucoup de difficultés à quitter son niveau de $12.50.

Assez curieusement, le tandem Abitibi-Price connaît une popularité moindre sur le marché boursier que les deux firmes rivales: Domtar et Consolidated-Bathurst. La première se transige maintenant à 17¾ après avoir été à 14 au début de l'année. Membre du groupe Power, Connie Bathurst a enregistré une belle ascension au cours des derniers mois passant d'un niveau de $20 au cours actuel de 27⅜.

Hausse du capital de Petrocan

Le gouvernement fédéral a décidé d'augmenter de $513 millions le budget de dépenses en capital de Petro-Canada afin de permettre à l'organisme paragouvernemental de faire l'acquisition des actions de la compagnie Husky Oil.

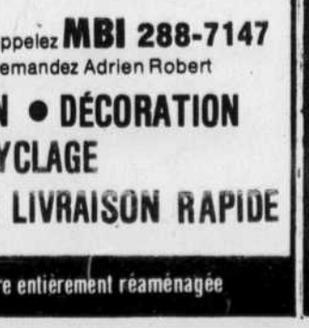
La hausse, approuvée par une décision du conseil des ministres, porte à $820 millions les montants que Petro-Canada investira au cours du présent exercice.

Un porte-parole de Petro-Canada a indiqué qu'une partie de l'argent servirait effectivement à la prise de contrôle de Husky Oil mais il n'a pas voulu élaborer davantage sur les autres projets de Petro-Canada. "Ce serait envoyer des messages importants à d'autres compagnies pétrolières" a-t-il précisé.

Petro-Canada dispute présentement à Occidental Petroleum de Los Angeles le contrôle des actions de Husky Oil. Si l'opération réussit Petro-Canada devra débourser $567 millions.

NOMINATION

LA SÉCURITÉ, COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES DU CANADA



Maurille Bouchard

Monsieur François Adam, président de La Sécurité, compagnie d'assurances générales du Canada, est heureux d'annoncer l'élection de M. Maurille Bouchard au poste d'administrateur.

M. Maurille Bouchard est présentement directeur de la Caisse populaire de St-Raphaël dans le comté de Bellechasse. M. Bouchard oeuvre au sein du Mouvement Desjardins depuis 1965; il est administrateur à l'Union régionale de Québec depuis 1973 et remplit les mêmes fonctions à la corporation immobilière de Place Desjardins depuis 1976.

CASSIAR ASBESTOS CORPORATION LIMITED

DIVIDENDE NO. 70

Avis est par les présentes donné qu'un dividende de dix cents (10¢) par action, a été déclaré payable en fonds canadiens, le 28 juillet 1978, aux actionnaires inscrits à la clôture des affaires le 14 juillet 1978.

Par ordre de la Cour
A. T. Kana
Secrétaire-trésorier
15 juin 1978.

ALBERTA GAS TRUNK LINE

AVIS DE DIVIDENDE

Avis est par les présentes donné que les dividendes trimestriels suivants ont été déclarés payables le 15e jour d'août 1978, aux actionnaires inscrits à la clôture des affaires le 31e jour de juillet 1978.

ACTIONS PRIVILÉGIÉES

4¾%, Série C. Dividende no 52
Un dividende de $1.1875 par action en circulation, sur les actions privilégiées rachetables, 4¾% cumulatif, de Série C.

5¾%, Série D. Dividende no 39
Un dividende de $1.34375 par action en circulation, sur les actions privilégiées, rachetables, convertissables, 5¾% cumulatif de Série D.

7¾%, Séries, Dividence no 18
Un dividende de $0.484375 par action en circulation, sur les actions privilégiées, rachetables, 7¾% cumulatif.

9¾%, Séries, Dividende no 10
Un dividende de $0.609375 par action en circulation sur les actions privilégiées, rachetables, 9¾% cumulatif.

9.76%, Séries, Dividende no 8
Un dividende de $0.61 par action en circulation sur les actions privilégiées, rachetables, 9.76% cumulatif.

7.60%, Séries, Dividende no 3
Un dividende de $0.475 par action en circulation sur les actions privilégiées, rachetables, 7.60% cumulatif.

ACTIONS ORDINAIRES

Dividende no 64, Classe "A"
Un dividende de $0.205 par action en circulation sur les actions ordinaires de Classe "A".

The Alberta Gas Trunk Line Company Limited

Calgary, Alberta
2 juin 1978

W. McGannon
Secrétaire de la Corporation

MOBILIERS DE BUREAU IMPERIAL INC.
628 St. Jacques, Montréal, CARRÉ VICTORIA

Pour un service complet Appelez **MBI 288-7147**
Demandez Adrien Robert

● PLANIFICATION ● DÉCORATION
● RECYCLAGE
● INSTALLATION ● LIVRAISON RAPIDE

Visitez notre salle de montre entièrement réaménagée

ca

COMPTABLES AGRÉÉS
Ordre des comptables agréés du Québec
Constitué en 1880
C.D. Mellor, C.A., Directeur administratif
680, rue Sherbrooke ouest, 7e étage, Montréal P.Q. H3A 2S3
Tél.: (514) 288-3256

AUDET, GOSSELIN, LAPOINTE, MOREAU & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Romain Audet, L.S.C.C.A.
Michel H. Gosselin, M.S.C.C.A.
Robert Moreau, M.S.C.C.A.
Carol Lapointe, C.A.
50 ouest, Boul. Crémazie, Suite 700
Montréal H2P 2T4
382-3080

BERNIER & BISSON
Comptables Agréés
Georges Bernier, C.A.
Marcel Bisson, C.A.
60, St-Jacques, Suite 601
Montréal — 845-0209

BOUCHARD VIAU DUHAMEL & CIE
Comptables Agréés
Guy Bouchard, c.a.
Paul Viau, c.a.
Paul Duhamel, c.a.
59 rue St-Jacques, Mtl.
284-1117

CLARKSON, GORDON & CIE
Comptables Agréés
Associés-résidents
Montréal - Québec
C.C. Bismuth, C.A. — C.W. Bissegger, C.A.
M. Camirand, C.A. — H.M. Caron, C.A.
L.J. Carrière, C.A. — M.G. Chamberland, C.A.
J.P. Delisle, C.A. — N.M. Domanski, C.A.
G. Fréchette, C.A. — S.R. Gagné, C.A.
R. Germain, C.A. — G. Gingras, C.A.
J.P. Graveline, C.A. — R.E. Lavoie, C.A.
G. Limoges, C.A. — D.G.R. Lindsay, C.A.
M.A. Mackenzie, C.A. — R.J. Messier, C.A.
J.D. Morrison, C.A. — R.K. Palmer, C.A.
J.J. Peacock, C.A. — R. Pearl, C.A.
W.J. Smith, C.A. — G.S. Wells, C.A.
Bureaux à:
St-Jean (T.N.), Halifax, Saint-Jean (N.B.), Québec, Montréal, Ottawa, Scarborough, Toronto, Mississauga, Hamilton, Kitchener, London, Windsor, Thunder Bay, Winnipeg, Regina, Calgary, Edmonton, Vancouver, Victoria.

CLOUTIER, LACHANCE FONTAINE, ALLARD CROTEAU & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
MONTRÉAL - LAVAL
1320, Boul. Graham
Ville Mont-Royal
341-3680

COGAN, LANDORI & DUBÉ
Comptables Agréés
R. Landori-Hoffmann, C.A.
Leonard Cogan, C.A.
Stanley M. Hopmeyer, C.A.
Julia F. Witkowski, C.A.
3901 Jean-Talon ouest, suite 214
Montréal, Québec H3R 2G5
Tél.: (514) 731-7851
265, avenue Carling, suite 500
Ottawa, Ontario K1S 2E1
Tél.: (613) 238-4224

COURTOIS, FREDETTE CHARETTE & CIE
Comptables Agréés
Guy Charette, C.A. — Hubert Mercier, C.A.
Raymond Poirier, C.A. — Jean-Paul Berti, C.A.
Normand Boisvert, C.A. — Raymond Proulx, C.A.
1, Place Ville-Marie
Suite 2220 (514) 866-9911
Montréal H3B 3M4

DELOITTE, HASKINS & SELLS
Comptables Agréés
1, Place Ville-Marie 861-8512
Montréal, Québec H3B 2W3
Bureaux au Canada et cabinets associés à travers le monde

DIRY, LAPLANTE & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Édifice Le Cherrier
suite 510
3500, rue du Parc Lafontaine
Montréal H2L 3M2 (514) 527-4557

DUNWOODY & COMPAGNIE
Comptables Agréés
1440, rue Ste-Catherine ouest
Suite 810 — 861-9081
Montréal, Québec H3G 1R8
Bureaux dans les principales villes du Canada et cabinets associés à travers le monde

ERNST & ERNST
Comptables Agréés
Sept-Iles, Montréal, Ottawa, Toronto, Hamilton, Kitchener, London, Winnipeg, Calgary, Edmonton, Abbotsford, Langley, Vancouver, Victoria et dans les principales villes du monde.

GAGNÉ, VAILLANCOURT & ASSOCIÉS
AFFILIÉ À ARTHUR ANDERSEN & CIE
800 boul. Dorchester ouest
Montréal H3B 1X9
861-1641

GAUVIN, PRENOVOST, DUMAIS & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Roger Gauvin, C.A.
Bernard Dumais, C.A.
Roger Forget, C.A.
Claude Boyer, C.A.
Gilles Villeneuve, C.A.
Jean-Réal Charette, C.A.
Michel Duquette, C.A.
561 est, boul. Crémazie
Montréal H2M 1L8 — 384-1430

HAREL, DROUIN & ASSOCIÉS
Comptables agréés
276 ouest, St-Jacques suite 500
Montréal H2Y 1N3
845-9253
Bureaux à: Montréal
Repentigny
Iles de la Madeleine

LALIBERTÉ, LANCTÔT, MORIN & ASSOCIÉS
affilié à
COOPERS & LYBRAND
630, boul. Dorchester ouest
Montréal H3B 1W6
(514) 871-9792

PIERCE GOULD & CIE
Comptables Agréés
914, Édifice Sun Life
Montréal H3B 2V6
514-866-4375

GRIGNON, CAMPBELL & ASSOCIÉS
Campbell, Sharp
Comptables Agréés
715 Carré Victoria - 845-7211
Montréal, Ottawa, Toronto, Orillia, Winnipeg, Edmonton, Calgary, Grande Prairie, Peace River, Kelowna, Langley, Vancouver, New Westminster
Pannell Kerr Forster & Company

KENDALL, TRUDEL & CIE
Comptables Agréés
666 ouest, rue Sherbrooke
Suite 1400 288-0988

LAVALLÉE, BÉDARD & CIE
Comptables Agréés
Pierre Bédard, c.a.
Michel Champoux, c.a.
19 ouest, Le Royer — Suite 300
Montréal H2Y 1W4
844-1183

MAHEU, NOISEUX & ASSOCIÉS
Comptables agréés
2, Complexe Desjardins, Bureau 2600, C.P. 153
Montréal H5B 1E8,
Tél.: 281-1555
Société nationale
Collins Barrow
avec bureaux à Vancouver, Calgary, Edmonton, Winnipeg, Toronto et Halifax
Affiliation internationale
"FOX, JOSOLYNE, FIDES"

MacGILLIVRAY & CIE LLOYD, COUREY, WHALEN & BRUNEAU
Comptables Agréés
Montréal, Toronto, Hamilton, Brompton, St-Catharines, Port Colborne, Listowel, Winnipeg, Calgary, Edmonton, Vancouver, et autres grandes villes à travers le monde
1155 O., boul. Dorchester
Montréal, Qué. - H3B 3T9
(514) 871-8630

MALLETTE, BENOIT, BOULANGER, RONDEAU & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
1 Complexe Desjardins
Montréal
Téléphone 281-1650
Bureaux: Québec, St-Jérôme, Montmagny, Ste-Agathe-des-Monts
Firme nationale: Ward, Mallette & Co.
Affiliation internationale
Binder, Seidman & Co.

MERCURE, BÉLIVEAU & CIE
Comptables Agréés
1420, Tour de la Bourse
Place Victoria, Montréal, H4Z 1G1
— (514) 879-1094

MESSIER, BOURGEOIS & CIE NADEAU, PAQUET & CIE
Comptables Agréés
Guy Messier, L.S.C.C.A.
Jacques Bourgeois, L.S.C.C.A.
Robert Houde, B.A.C.A.
Guy Ouimet, C.A.
Jacques Desmarais, L.S.C.C.A.
André Montgrain, L.S.C.C.A.
Yvon Marsolais, C.A.
Gilles Blondin, C.A.
Réal Mainville, C.A.
50, Place Crémazie suite 921
Montréal H2P 2T6 — 384-1020

NORMANDIN, SÉGUIN & ASSOCIÉS
Comptables agréés
225, rue Notre-Dame ouest
Montréal, Québec H2Y 1T4
Téléphone (514) 844-4445
Bureaux
Montréal, Ottawa, Hawkesbury, Hull, Gatineau, Grand Mère, Shawinigan, Ville Saint-Georges, Lac Etchemin, Baie-Comeau
Bureaux affiliés
Québec, Lévis, Granby, Sherbrooke, Lac Mégantic, Chicoutimi, Ville de la Baie, Roberval, Saint-Félicien, La Malbaie
Siège social
1010 Sherbrooke ouest, Suite 2010
Montréal, Québec - H3A 2R7

PETRIE, RAYMOND & CIE. Proulx, D'Orsonnens & Cie
Comptables Agréés
1320 Boul. Graham
Suite 100
Mont-Royal, H3P 3C8
Tél.: 735-4647

PRICE WATERHOUSE & CIE
Comptables Agréés
Montréal, Québec, Halifax, Ottawa, Toronto, Hamilton, London, Windsor, Kitchener, Winnipeg, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Vancouver, Victoria
1200, ave McGill College
H3B 2G4 879-9050

ROBERT SAINT-DENIS & CIE
Comptables Agréés
7000, Avenue du Parc,
Suite 301
Montréal H3N 1X1 — 274-2797

RAYMOND, CHABOT MARTIN, PARÉ & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
17ème étage
La Tour de la Bourse
Place Victoria
Montréal H4Z 1G9, Québec
(514) 878-2691
350 est, boul. Charest
Québec G1K 3H5, Québec
(418) 647-2151

SAMSON, BÉLAIR & ASSOCIÉS
Comptables agréés
Montréal, Québec, Rimouski, Sherbrooke, Trois-Rivières, Ottawa, Sept-Iles, Coaticook, Matane
Suite 3100, Tour de la Bourse
Montréal, Qué. H4Z 1H6
(514) 861-5741

THORNE, RIDDELL & CIE
Comptables Agréés
BUREAUX
Terre-Neuve, Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick, Québec, Ontario, Manitoba, Saskatchewan, Alberta, Colombie-Britannique, Région des Caraïbes
Représentation dans le monde entier
2500-630, Boul. Dorchester O.
866-7351

TOUCHE, ROSS & CIE
Comptables Agréés
Sydney, Halifax, Saint-Jean, Québec, Montréal, Ottawa, Toronto, Hamilton, Kitchener, London, Windsor, Winnipeg, Regina, Saskatoon, North Battleford, Calgary, Edmonton, New Westminster, Burnaby, Vancouver, Victoria, Bermuda, Nassau et Freeport, Bahamas, Grand Caymen, Etats-Unis, Grande-Bretagne et autres pays du monde
1, Place Ville-Marie
861-8531

LUCIEN VIAU & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Charles A. Gauvreau, C.A.
Fernand Rheaume, C.A.
Yves Charbonneau, C.A.
210 ouest, boul. Crémazie
383-9231

VIAU, ROBIN & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Lucien D. Viau, C.A.
Armand M. Viau, C.A.
J. Serge Gervais, C.A.
Wagih Boctor, C.A.
Jacques D. Chaillon, C.A.
Jacques Jovet, C.A.
Louis Gervais, C.A.
Farid A. Chalhoub, C.A.
4926, ave Verdun, Verdun
H4G 1N3
55A, Blainville Est,
Ste-Thérèse J7E 1L4
768-3871 — 438-4691

ZITTRER, SIBLIN, STEIM, LEVINE & CIE
Comptables Agréés
MONTRÉAL - TORONTO
Jack E. Zittrer, C.A. — Herbert E. Siblin, C.A.
Samuel S. Steim, C.A. — Gerald G. Levine, C.A.
Marvin B. Goldsmith, C.A. — David Steim, C.A.
Arnold J. Echenberg, C.A. — Steven A. Yazbik, C.A.
Morton S. Spector, C.A. — Marvin H. Taller, C.A.
Barry A. Tissenbaum, C.A. — Allan B. Chandler, C.A.
Gerald A. Stan, C.A. — Jeffrey L. Payne, C.A.
Norman Delschen, C.A. — Stefan C. Levine, C.A.
Morris L. Fogelbaum, C.A. — Lawrence M. Shenker, C.A.
Alan M. Liverman, C.A.
Jack Altman, C.A.
Robert H. Zittrer, C.A.
6110 Sherbrooke ouest
Westmount, Qué. 933-1112

L'énergie solaire pour les pays en voie de développement

GENÈVE (AFP) — Éoliennes et barbecues solaires détonnent un peu sur les pelouses du palais des Nations-Unies, à Genève, sous un ciel plutôt grisâtre.

L'exposition consacrée aux sources d'énergie primaires n'est toutefois pas destinée aux ménagères ou aux paysans helvétiques mais aux peuples du tiers monde pour montrer les possibilités de développement économique existantes.

Il s'agit d'une initiative originale, lancée en 1976 par des fonctionnaires de l'ONU qui ont décidé de créer un fonds de développement en prélevant sur leurs propres deniers un pour cent de leurs salaires.

Sur une toute autre échelle, le programme des Nations unies pour le développement (PNUD) a inscrit à l'ordre du jour de son conseil d'administration un programme international de recherches et d'essais sur les systèmes d'irrigation à énergie solaire destiné aux pays pauvres.

Le projet, dont le montant est estimé à 1,2 million de dollars doit adapter les technologies solaires existantes en vue de leur application à de petites unités de pompage.

Les essais seront faits au Mali, en Inde, aux Philippines et au Soudan. Le projet sera exécuté par la Banque mondiale qui choisira un institut réputé de recherche solaire pour accomplir le travail en sous-traitance.

Les résultats du projet devraient avoir d'importantes implications pour l'agriculture de tous les pays en voie de développement. En effet, plus d'un milliard de personnes vivent, dans les nations défavorisées, entre 35 degrés de latitude nord et 35 degrés de latitude sud, là où existe la plus haute concentration de radiation solaire.

L'utilisation des énergies primaires, que ce soit celle du soleil, du vent ou des animaux étaient le seul recours des paysans jusqu'au XXème siècle et jusqu'à ce que le développement de l'industrie du charbon, du pétrole et maintenant de l'atôme, ne rejette dans l'oubli des techniques séculaires.

Le PNUD relève à ce propos que dès le début du siècle, sur les bord du Nil, un Américain, M. Frank Shuman, avait créé une compagnie pour produire des moteurs solaires à vapeur.

En 1919, cette compagnie avait inauguré à Meadi (près du Caire), une usine d'irrigation dont le moteur, alimenté par les rayons du soleil, produisait 65 chevaux vapeur et pompait 30,000 litres d'eau par heure.

Ces techniques oubliées sont redécouvertes aujourd'hui par les fonctionnaires internationaux. La filière thermodynamique et celle de l'électricité solaire ont cependant certains défauts, dont le principal est le coût actuel élevé de l'équipement.

La filière thermodynamique nécessite des capteurs absorbant ou focalisant l'énergie solaire pour chauffer un fluide quelconque qui entraîne une turbine ou un moteur à vapeur qui fait à son tour marcher la pompe. Mais les capteurs plans sont très sensibles à la poussière qui s'infiltre dans les collecteurs et diminue progressivement leur efficacité, problème grave dans les régions désertiques ou semi-désertiques qui sont justement les plus avides d'eau.

Pour tourner la difficulté, le projet étudiera la possibilité d'adapter des capteurs paraboliques pour concentrer l'énergie solaire. Cette technique a été initialement mise au point pour l'espace où elle a acquis un haut degré de fiabilité.

La filière de l'électricité solaire utilise des monocristaux de silicium pour transformer directement la lumière en électricité. Celui-ci alimente un moteur électrique classique. Ce système n'est pas sensible à la poussière mais il est trop cher pour de petits fermiers.

Dans le cadre du projet du PNUD, les savants mettront au point des unités de pompage thermodynamiques de un ou deux kilowatts et des unités de pompage d'électricité solaire de 200 à 300 watts.

Des institutions locales mesureront les performances et de petites équipes composées de représentants des industries locales, des institutions financières et des universités étudieront en Inde, au Soudan, en Afrique occidentale et dans le Sud-Est asiatique le marché potentiel pour les pompes solaires.

En effet, l'accent sera mis sur la nécessité de fabriquer ces groupes solaires dans les pays défavorisés eux-mêmes pour éviter leur dépendance à l'égard des riches. Le PNUD note à ce sujet que le monde industrialisé consomme 85 pour cent de l'énergie commerciale du monde.

Hua ira bientôt en Europe

PÉKIN (AFP) — Le numéro un chinois, le président Hua Kuo-feng, effectuera une première tournée européenne en Roumanie et en Yougoslavie vers l'automne prochain, vraisemblablement fin août ou début septembre, a-t-on appris hier de source diplomatique informée à Pékin.

Le président du Parti communiste et premier ministre chinois effectuera à cette occasion une escale en Iran à l'aller ou au retour de ce voyage, a-t-on appris de même source, citant des officiels chinois. Aucune confirmation toutefois n'a encore été fournie officiellement à Pékin.

Compte tenu du refroidissement des rapports entre la Chine et l'Albanie depuis la mort de Mao Tsétoung (septembre 1976), les deux prochaines visites du président Hua en Roumanie et en Yougoslavie coïncident parfaitement avec les priorités chinoises et la place occupée par ces pays dans les relations de Pékin avec l'étranger.

La Yougoslavie et la Roumanie intéressent la Chine en raison de leur politique d'indépendance vis-à-vis de Moscou. En ce qui concerne la Yougoslavie, Pékin y voit également le pionnier du non-alignement dont le prestige dans le tiers monde peut lui servir de plateforme pour contrer la politique de Moscou.

D'autre part, sur le plan économique et militaire, la Yougoslavie peut offrir à la Chine, en plein décollage économique et en pleine réorganisation de son armée, des possibilités plus accessibles que celles disponibles à l'Ouest.

Enfin, des rumeurs circulent à Pékin sur le premier voyage en Occident du président Hua Kuo-feng, voyage qui débuterait par la France. Toutefois, aucun élément, indique-t-on de source diplomatique française, ne permet pour le moment de prévoir un tel voyage. Le président Hua a été invité à se rendre en visite officielle à Paris par le premier ministre Raymond Barre en janvier dernier. Le vice-premier ministre Ku Mu s'est vu confirmer cette invitation lors de son voyage officiel en France en mai dernier.

Résistance méo éliminé au Laos

BANGKOK, (AFP) — Les forces combinées vietnamo-laotiennes ont totalement détruit le bastion des Méos opposés au régime laotien qui est situé sur la montagne Phu Ria, ont indiqué hier des Méos refugiés en Thaïlande.

Selon eux, des centaines de personnes y compris des femmes et des enfants ont été tuées par les forces vietnamo-laotiennes. Les villages ont été pilonnés quotidiennement par 50 à 60 salves d'artillerie et trois à quatre attaques aériennes.

Les soldats vietnamiens qui ont pénétré sur la montagne de Phu Bia ont massacré le bétail, empoisonné l'eau et incendié les maisons, ajoutent les réfugiés. Ils ont également détruit les villages voisins de Phoram, Dong Prapho et Wangsay.

Quatre cents montagnards méos se sont réfugiés dans le nord-est de la Thaïlande au cours des deux derniers jours et plusieurs centaines d'autres s'apprêteraient à le faire. Ces derniers temps, un millier de Méos se sont réfugiés mensuellement en Thaïlande, précisent les réfugiés.

Pendant la guerre du Vietnam, les Méos faisaient partie de l'armée anticommuniste du général Vang Pao qui avait été armée et équipée par les Etats-Unis.

Désormais, en assurance automobile, c'est l'indemnisation directe

Jusqu'ici, en cas d'accident automobile, vous pouviez demander à votre assureur le remboursement des dommages subis par votre voiture à condition cependant que vous ayez une assurance Collision.

Autrement, vous deviez supporter vous-même les frais de réparation ou présenter votre réclamation à l'autre automobiliste, selon que vous étiez responsable ou non de l'accident.



Depuis le 1er mai 1978, c'est l'indemnisation directe.

La responsabilité de chaque automobiliste est maintenant établie en fonction d'un barème présentant 21 cas types.

Si vous n'êtes pas responsable, vous êtes indemnisé sans délai par votre propre assureur.

Si, au contraire, vous êtes responsable de l'accident, c'est encore votre assureur qui vous indemnise pourvu que vous ayez eu la prudence de souscrire une assurance Collision.



L'indemnisation directe s'applique aux accidents survenant au Québec entre au moins deux véhicules dont les propriétaires sont connus. Elle facilite les relations entre assureurs et assurés, simplifie les formalités et, bien sûr, accélère les règlements.



Bureau d'assurance du Canada

groupement des assureurs automobiles

La torture, un délit en Espagne

MADRID (AFP) — La torture constitue désormais officiellement un délit en Espagne. Les députés, réunis mercredi en session plénière à Madrid ont en effet approuvé à l'unanimité un projet de loi insérant dans le nouveau code pénal le "délit de mauvais traitement".

Sous le franquisme, la torture avait été érigée en véritable institution. De nombreux hommes politiques de gauche se souviennent encore des sous-sols de la direction générale de la sûreté, située "Puerta del Sol", en plein centre du vieux Madrid.

Dans des cellules tristement célèbres, plusieurs procédés étaient employés. Mais le plus couramment pratiqué était sans doute celui qui consistait à plonger la tête du "suspect" dans un récipient rempli d'excréments. Puis venaient, dans l'ordre préférentiel des moyens policiers de la dictature, la "gégène" ou torture à l'électricité, et les coups assénés à l'aide de draps mouillés pour ne pas laisser de traces sur le corps des victimes.

Ces différentes techniques auraient été conseillées au général Franco et à sa police pour Himmler lors de la visite officielle du chef nazi à Madrid dans le courant de l'année 1941. Himmler aurait trouvé que les interrogatoires "à l'espagnole" n'étaient pas au point et aurait lui-même expliqué les pratiques de la Gestapo en organisant des "stages de perfectionnement" en Allemagne pour les tortionnaires espagnols.

Mais les sévices en Espagne dépassaient largement la seule ville de Madrid. Un peu partout, en Andalousie, comme au pays basque ou en Catalogne, les policiers tout puissants torturaient les détenus qu'ils avaient la charge d'interroger. Dans le nord de l'Espagne, nombreux sont les exemples encore cités par la population à propos des exactions commises, par la garde civile en particulier, du temps du général Franco.

L'un des hommes politiques sans doute le plus torturé sous le régime précédent, M. Simon Sanchez Montero, membre du comité central du parti communiste espagnol, a résumé à la tribune de l'Assemblée le désir de tous ses compatriotes d'oublier cette sinistre période. "J'ai encore sur le corps de nombreuses traces de torture, a-t-il dit, mais jamais ils n'ont réussi à torturer mon esprit. Nous devons oter ces moments abominables de notre mémoire".

Du pétrole en Mer de Barents?

MOSCOU (AFP) — La Grande-Bretagne semble avoir pris un certain avantage sur la France dans la voie d'un accord avec l'Union soviétique pour la recherche et l'exploitation des hydrocarbures en mer de Barents. Mais les projets sont encore très peu avancés, souligne-t-on à Moscou, tant de source britannique que de source française.

La mer de Barents située entre la Norvège et l'extrême-nord de la Russie, est en effet une zone hautement stratégique et aucun expert étranger n'a été autorisé jusqu'à présent à se rendre sur le lieu des éventuelles recherches. Le partage du plateau continental est d'ailleurs l'objet de contestations entre la Norvège et l'URSS.

Cependant, la British Petroleum a confirmé à Londres avoir eu récemment "des contacts exploratoires" avec les Soviétiques "pour déterminer si le projet est réalisable". Du côté français au contraire, après avoir nourri certains espoirs, on en est à se demander si les Soviétiques sont vraiment prêts à engager de véritables conversations, alors qu'ils sont déjà soucieux de développer l'exploitation des gisements sibériens et des gisements anciens comme celui de la Mer Caspienne.

En tout cas, si au début de 1977, l'agence Tass évoquait "la participation éventuelle de firmes françaises aux travaux de recherche et d'extraction de pétrole et de gaz dans la mer de Barents", le projet est totalement absent du communiqué commun publié à l'automne de la même année à l'issue de la visite en URSS du premier ministre Raymond Barre.

Depuis, aucun progrès ne semble avoir été réalisé, le voyage en URSS du PDG d'Elf ERAP, M. Albin Chalandon en décembre, ayant été centré sur les questions d'importation de pétrole et non de recherche. Les projets sont par contre plus avancés en ce qui concerne la Mer Caspienne, mais là aussi, la concurrence, en particulier britannique, est vive.

En Caspienne, il ne s'agit pas de recherche mais de l'installation d'une usine pour la construction de plateformes pétrolières. Des firmes françaises sont bien placées pour réaliser certaines parties du projet, mais, indique-t-on de source française "pas les plus nobles et les plus intéressantes" qui risquent d'être confiées aux Britanniques.

RFA: "firme fantôme" pour chômeur à recycler

BONN (AFP) — Il existe en RFA des "sociétés fantômes" dans lesquelles de "faux emplois" ont été créés pour occuper les chômeurs. Dans ces entreprises fictives, des banques, des compagnies d'assurances, des sociétés commerciales, les employés "font semblant" de gérer des comptes bancaires, d'établir des contrats d'assurances et de vendre des produits imaginaires.

La création de ces mystérieuses firmes correspond cependant à une expérience tout à fait sérieuse. Pour les chômeurs, elle sert de recyclage professionnel. Pour les autorités, elle permet de lutter contre le chômage en formant une main-d'oeuvre qualifiée. Pour le patronat, les syndicats et les instituts de formation, elle constitue une intéressante source d'informations.

Ces entreprises ne peuvent toutefois fonctionner qu'à deux conditions: elles doivent d'une part "travailler" entre elles et d'autre part, s'appuyer sur une véritable firme pour ne pas perdre le contact avec la réalité.

Ainsi, la société Alu Bonn GMBH, où l'on "fait semblant" de vendre des produits en aluminium, fonctionne en coopération avec le groupe Vereinigte Aluminium Werke (VAW). Quand il s'agit d'établir un devis portant sur une commande passée par une autre firme fictive, les employés d'Alu Bonn s'adressent aux spécialistes de VAW pour obtenir les renseignements nécessaires (prix de l'aluminium, caractéristiques techniques des produits, etc) afin que l'opération corresponde le plus possible à la réalité. Si le devis est accepté, un contrat de vente est établi. Une "fausse banque" peut éventuellement intervenir pour accorder des crédits et des chèques sont signés, des "vrais faux" qui portent en coin une mention spéciale destinée à leur ôter toute valeur réelle.

L'expérience de ces sociétés fictives représente pour les entreprises qui les soutiennent une source d'informations non négligeables. Les grands groupes en RFA possèdent ainsi leur propre firme fantôme exploitée sous la forme d'une école pratique de formation professionnelle.

Ces sociétés ne sont d'ailleurs pas nouvelles. Il en existait déjà quelques unes sous le troisième Reich. Mais la persistance d'un chômage élevé depuis le début de la récession leur a donné une nouvelle jeunesse. On en compte actuellement plus de 160 en RFA.

Seuls les chômeurs peuvent y entrer. Ils sont recrutés pour des stages de six mois pendant lesquels ils touchent 80 pour cent du salaire qui leur serait normalement versé pour ce travail s'il était effectué dans une véritable entreprise, et bénéficient de tous les avantages sociaux habituels.

Les frais d'exploitation de ces entreprises sont généralement supportés par les bureaux régionaux du travail. Ces stages de recyclage permettent en effet de former une main-d'oeuvre qualifiée et de lutter ainsi contre le chômage. Les gouvernements des Laender prennent de leur côté à leur charge une partie des frais d'équipement. Enfin, les syndicats fournissent une partie du personnel d'encadrement, notamment par l'intermédiaire de l'Académie allemande des Emplois (DAG), une branche de la Confédération des syndicats allemands (DGB).

Les responsables du secteur "Training Firma" de la DAG interviennent d'ailleurs dans le recrutement des chômeurs. Les candidats sont testés au cours d'une série d'entretiens destinés à contrôler le sérieux de leur motivation.

LE DEVOIR

CAHIER 7

Montréal, vendredi 23 juin 1978

Semaine du patrimoine du 23 au 30 juin 1978



Photo Jacques Nadeau

Un entretien avec...

Denis Vaugeois

■ Comprendre au lieu de contempler

par Alain Duhamel

QUÉBEC — "Il s'avère, en effet, plus important de comprendre que de contempler" déclarait M. Denis Vaugeois dans l'un de ses premiers discours à l'Assemblée nationale, en avril dernier, dans son nouveau rôle de ministre des Affaires culturelles.

Arrivé au Conseil des ministres depuis quelques semaines, le député des Trois-Rivières, avec une formation d'historien et une expérience de fonctionnaire, engageait le débat sur le projet d'amendement à la Loi des biens culturels — le plus important depuis l'adoption de la loi en 1972 — en employant une expression qui pourra séduire et même prendre un caractère de slogan.

"Cette expression déclenche un mot clé qui est le mot *interprétation*" nous dit M. Denis Vaugeois au cours d'un entretien qu'il avait récemment avec LE DEVOIR.

"J'aime bien, avant que nous nous intéressions à un bâtiment dans la perspective d'une restauration, un travail d'animation. Nous avions tendance à établir l'intérêt du bâtiment surtout en terme d'architecture. Je regarde notre équipe à la Direction générale du patrimoine: elle est surtout forte en architecture; moi, j'aimerais que l'on vérifie avec tout autant d'importance d'autres critères".

"D'abord une première note au dossier: comment réagit le milieu? Comment se comporte-t-il? Quels sont ses intérêts? Quels sont ses objectifs? Quels sont les groupes dans le milieu, pas seulement le groupe ad hoc, mais les autres groupes aussi tels que la Chambre de commerce, le Conseil municipal, tout le monde?"

"L'intérêt architectural demeure encore une grande question, mais il y a aussi l'intérêt historique et donc un effort de recherche historique. Ensuite, la localisation du bâtiment constitue un élément puisqu'il est immédiatement lié à la fonction éventuelle du bâtiment. Ce serait un magnifique bâtiment, occupé par des gens très importants, mais situé en dehors d'une agglomération, que j'hésiterais à le placer en tête de liste. Nous pensons que la restauration, entre autres, pourrait être l'occasion de regrouper des activités culturelles dans des centre-villes".

M. Vaugeois cite le cas de la Place Royale où le gouvernement québécois, avec le concours pendant un temps du gouvernement fédéral, a investi une somme considérable dans une restauration dite exemplaire sans pousser très loin son effort d'interprétation historique. Tout au plus, a-t-on affecté une maison à l'interprétation archéologique.

"Tout cela n'est pas sans intérêt, mais si vous visitez seul la Place Royale, il n'y a pas vraiment d'endroit où il y a un effort véritable d'interprétation historique. C'est un cas flagrant où en se promenant, on vous invite à contempler. On ne vous aide pas à comprendre".

Le classement et la restauration d'un monument, vus dans cette perspective, devront donc emprunter des voies relativement nouvelles. Déjà, le ministre a commencé à exiger les avis du Service d'animation de la Direction générale du patrimoine et de certaines institutions locales (Des conseils régionaux de la culture, par exemple) avant d'intervenir. Au début, les fonctionnaires, peu habitués à cette procédure, lui ont laissé entendre qu'elle retardait les dossiers d'environ quatre mois. L'expérience tentée dans quelques cas a démontré qu'un dossier pouvait franchir cette étape en quelques semaines.

À l'intérieur même de la Direction générale, cette façon d'envisager la sauvegarde du patrimoine pourrait retarder considérablement l'étude d'un dossier lorsqu'il donne lieu à un débat entre les tenants de la restauration dite exemplaire et les tenants de la restauration dite utilitaire.

"Je ne puis dire que je suis branché là-dessus. Ce que j'ai essayé d'amener depuis quelques mois comme préoccupation consiste à ne pas être uniquement orienté vers la restauration exemplaire et j'ai essayé d'insister sur la fonction du bâtiment. Donc, quand nous terminons un bâtiment, il faut être prêt à faire des compromis pour se rapprocher de la fonction. Je ne suis pas prêt à renoncer facilement à une certaine restauration exemplaire pour des parties du bâtiment (l'extérieur, par exemple). Mais il ne faudrait pas quand même être bête et arriver dans la phase finale du bâtiment avec des poignées de porte vraiment inappropriées par rapport à tout ce que nous avons fait auparavant".

"J'aimerais que l'on puisse encore restaurer de temps en temps de façon exemplaire. Je crois que tous les architectes sont un peu orientés maintenant vers la restauration exemplaire".

"Ce qui arrive, c'est que l'équipe d'animation attache moins d'importance à la restauration exemplaire et attache plus d'importance à la satisfaction des gens du milieu lesquels veulent surtout récupérer leur bâtiment et en faire quelque chose".

Aux yeux du ministre, le milieu concerné par un monument historique devrait normalement définir sa fonction. Il pourrait s'appuyer dans sa démarche sur le Service d'animation afin de trouver la fonction la plus convenable et la plus utile. Il ne s'agit pas de transformer tous les monuments classés en musée. L'intervention du milieu se portera de plus en plus sur les autorités locales.

"Notre loi 4 (amendements à la Loi des biens culturels) devrait normalement amener les gens du milieu à s'exprimer beaucoup plus au niveau des autorités locales. C'est notre pari... Il ne faut pas aller trop vite, mais je sens qu'il y a beaucoup plus d'intérêt pour le patrimoine bâti: les gens s'en préoccupent, les autorités municipales ne sont plus indifférentes devant tout ça".

"Et le plus souvent, nous pourrons confier à la municipalité la responsabilité du bien culturel. C'est encore la meilleure formule pour nous".

La formule a été tentée dans le cas du Moulin de la Chevrotière à Deschambault. Elle a posé de nombreuses difficultés par son caractère novateur, à la fois à la Direction générale du patrimoine et au Conseil du trésor. "Nous innovions. Il a fallu du temps pour mettre au point le protocole (entre le MAC, la ville de Deschambault et la Corporation du moulin). Mais je ne suis pas mécontent à l'égard du Conseil du trésor. Je trouve qu'il nous rend service. Un ministère comme le nôtre doit apprécier tout geste qui le met à l'abri des interventions discrétionnaires. Il en restera toujours une part, mais le moins possible. Ici, la pression du milieu est telle que les fonctionnaires sont quasiment obligés de s'engager prématurément..."

Parallèlement aux efforts pour confier des responsabilités aux institutions et aux groupes locaux, le ministre des Affaires culturelles tente d'intéresser d'autres ministères du gouvernement québécois à ses préoccupations. Les ministres paraissent d'accord sur une intervention cohérente de plusieurs ministères. "C'est acquis au niveau des ministres". Au niveau des fonctionnaires? "C'est acquis aussi, mais il y a un moment donné des poches de résistance".

Deux exemples peuvent illustrer la difficulté de parvenir à une intervention cohérente: les arrondissements naturels et le cas de l'île d'Orléans.

Jusqu'à ce jour, le ministère des Affaires culturelles n'a pas véritablement articulé sa juridiction en matière d'arrondissements et de sites naturels. Face au cas de l'archipel de Mingan, il se trouve donc démuni. M. Vaugeois devait soumettre récemment une proposition au Comité interministériel sur l'aménagement du territoire.

"En fait, notre première préoccupation, c'est de protéger l'archipel. Nous prendrons les moyens pour le protéger".

"Je ne suis pas seul et je suis de ceux qui hésitent à protéger seulement. Dans le cas des arrondissements naturels, nous n'avons pas au ministère les spécialistes. Pour mettre en valeur un arrondissement naturel, on me dit qu'il faut des biologistes, des géo-morphologues, des paysagistes, etc. et nous n'en avons pas".

"Nous sommes prêts à adopter un arrêté en conseil et nous pourrions classer arrondissement naturel l'archipel de Mingan. Mais je trouverais ce geste un peu irresponsable de ma part sans avoir les spécialistes capables de mettre en valeur l'archipel".

"Éventuellement, la compagnie Siebens Oil and Gaz (propriétaire de la plupart des îles) pourrait décider de faire une exploitation du calcaire. Nous ne voulons pas empêcher l'activité économique de se poursuivre. Il y a moyen de faire l'exploitation minière sans endommager la beauté de l'ensemble. On me dit que le plus gros dépôt calcaire se trouve sur la Grande île et semble-t-il, il y en aurait pour des générations et des générations à travailler uniquement là".

"Où bien le gouvernement donne au ministère des Affaires culturelles les moyens d'avoir une expertise valable pour intervenir avec intelligence, où bien les ministères qui ont l'expertise (plusieurs emplois des spécialistes en ce domaine) s'impliquent vraiment".

"Il y a maintenant la Loi des parcs. Je pense que dans les cas d'arrondissements naturels, des arrondissements où il y a rencontre des éléments naturels et historiques, le ministère du Tourisme devrait intervenir assez rapidement. Dans la Loi des parcs, il y a une intervention logique de la part du gouvernement, que nous, nous n'avons pas, c'est-à-dire l'expropriation. Le ministère du Tourisme est équipé d'experts. La Loi des parcs devrait permettre au ministère du Tourisme de délimiter un arrondissement naturel, d'intervenir et éventuellement de se l'approprier".

Dans le cas de l'île d'Orléans, le ministère des Affaires culturelles a sollicité l'appui de plusieurs autres ministères dans la protection et la mise en valeur de cet arrondissement historique en voie de mutation en une banlieue de la région métropolitaine de Québec. Le principal collaborateur du ministère des Affaires culturelles pourrait être le ministère des Affaires municipales.

"Il ne s'agit pas de convaincre le ministre (Guy Tardif). Le ministre est aussi enragé que moi. Il a les mêmes idées et c'est plaisant quand nous nous en parlons. Mais, un moment donné, nous nous retrouvons au niveau des experts qui devraient nous dire comment devrait se faire le développement sur l'île d'Orléans. Eux, parfois, m'enragent. Chaque fois, ils raisonnent en terme d'arrondissement historique".

"Je leur demande de raisonner en terme d'affaires municipales. Ont-ils des idées sur le développement des banlieues près des grosses villes, des rubans le long des routes, des noyaux de village? Je veux discuter avec les maires de l'île d'Orléans, dans un premier temps, avec des arguments au niveau de l'agriculture, au niveau des affaires municipales, au niveau de l'approvisionnement en eau, de la mise en valeur touristique. Et moi j'arriverais ensuite avec ma dimension patrimoniale".

"Je suis tout à fait conscient que, pour la plupart des gens, le premier argument ne portera jamais sur l'élément patrimonial ou culturel. Je sais aussi une autre chose: le gel relatif qu'a provoqué la Loi des biens culturels a ménagé la qualité de vie, la beauté de l'endroit, a maintenu les taxes à un niveau intéressant et nettement inférieur à tout ce qui existe dans la région de Québec. Pourquoi? Parce que nous avons empêché le développement sauvage et anarchique de l'île".

"La Loi des biens culturels a eu cet effet indirect et secondaire. Ce n'était pas l'effet que nous attendions et ce n'est pas à la Loi des biens culturels de faire cela, mais aux affaires municipales avec leur loi d'urbanisme et avec leur direction".

"On devrait pouvoir éviter aux petites municipalités de commettre des erreurs. Les erreurs, nous les connaissons. Elles se sont multipliées partout. Ce que les gens appellent du développement urbain, c'est de l'endettement. Tout cela pour dire que j'essaie d'avoir à l'île d'Orléans un dossier complet dont la conséquence serait de remettre aux maires la responsabilité du développement de l'île".

Y compris de la notion patrimoniale? "Oui, parce que la Loi des biens culturels va nous permettre de conclure des ententes avec eux. Nous sommes conscients que les petites municipalités de l'île ne peuvent avoir des équipes de spécialistes. Rien ne nous empêche de mettre des spécialistes à leur disposition et de rendre les gens responsables de leur île".

Et rien n'empêcherait non plus le ministère des Affaires culturelles de confier à des institutions régionales certaines pièces entreposées de la collection d'État d'oeuvres d'art et de biens mobiliers classés. M. Vaugeois a déjà exprimé publiquement son intention de retourner aux Amérindiens et aux Inuit certaines de leurs oeuvres d'art. Il n'est pas exclu que des pièces du Musée du Québec prennent le chemin des régions.

"À chaque fois que nous sortirions une pièce, nous ferions une fiche d'inventaire comme si nous nous apprêtions à la perdre. Le manoir-presbytère de Batiscan, par exemple, appartient au Québec et il est mis en valeur par le ministère du Tourisme. Il n'y a presque rien dedans. Pourquoi ne le meublerait-on pas en bonne partie ce manoir? Il y a déjà une halte touristique, il est déjà accessible aux visiteurs, il y a du gardiennage à l'année. Au début, des gens ont soulevé la question de la sécurité... Par hypothèse, si on en mettait dans une caisse populaire, là où il passe beaucoup de monde. Y a-t-il quelque chose d'aussi bien surveillée qu'une caisse populaire?"

"Et puis cela nous motiverait à faire l'inventaire de la collection d'État..."

M. Denis Vaugeois entreprend, à titre de ministre des Affaires culturelles, sa première Semaine du patrimoine. Le gouvernement québécois avait prévu une somme de $2.4 millions aux manifestations de la Semaine du patrimoine et de la Fête nationale, somme que des comités organisateurs locaux devaient distribuer "au mérite". L'arrimage des deux fêtes a posé des difficultés dans quelques régions.

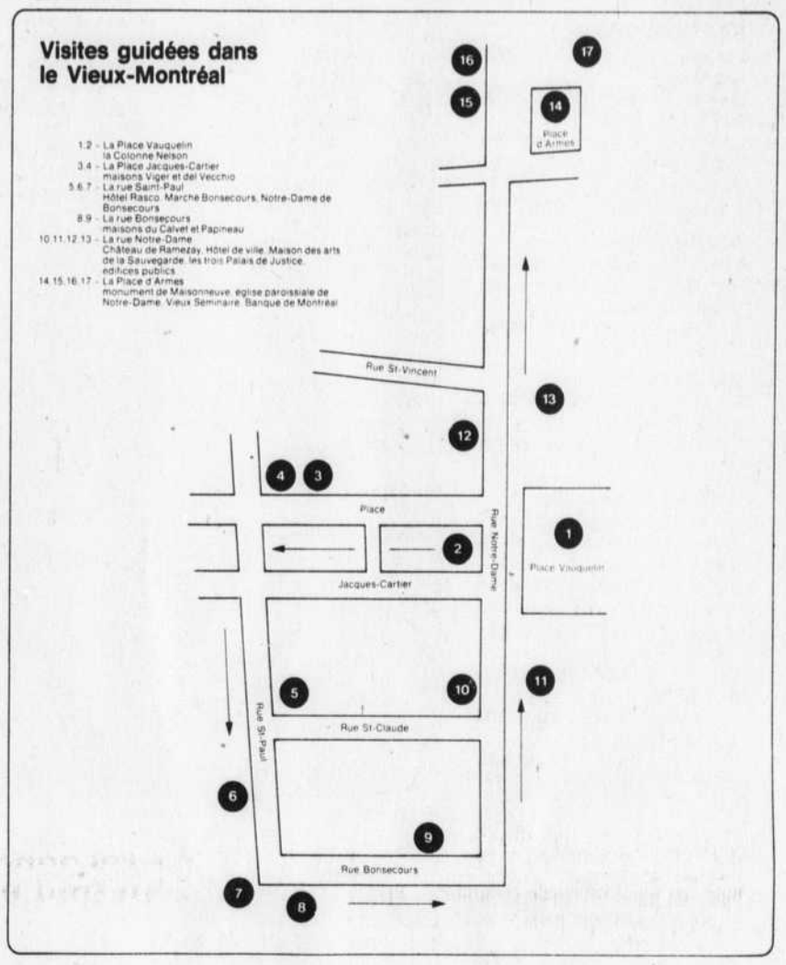
"Je pense que pour l'essentiel, ça va bien marcher. Le gros bon sens va prendre le dessus. Nous ne sommes pas faux, nous ne sommes pas artificiels. Nous avons gardé, nous les Québécois, une certaine qualité d'authenticité, de franchise, de vérité et d'honnêteté".

Après les fêtes, le ministre se propose d'examiner l'organisation et les objectifs de la Semaine du patrimoine. "Moi, mon hypothèse, en autant que je suis concerné, c'est que la semaine du patrimoine soit déplacée et soit reportée plutôt à l'intérieur de l'année scolaire et cela pourrait se faire à un autre moment qu'au printemps".

"Il y a tout de même une chose que je regrette: je trouvais que nous avions un thème magnifique: "Aux sources de notre avenir". Il s'est un peu noyé dans le reste. C'est un thème tellement extraordinaire. C'est le sens profond de la Semaine du patrimoine".

Le Bureau de la Semaine du patrimoine a inscrit plus de 600 manifestations au répertoire de la semaine. Chaque année, le nombre et la qualité des manifestations s'accroissent et témoignent d'un indéfectible intérêt des Québécois pour leur patrimoine.

le Québec est en fleur



Une promenade au coeur du Vieux-Montréal

L'histoire et l'architecture de la ville décrites au cours d'une promenade à pied dans les rues qui furent le berceau de Montréal.

— La Place Vauquelin (à proximité de la fontaine de l'Hôtel de ville). La statue honore la mémoire de Jean Vauquelin qui se distingua en combattant Wolfe à Louisbourg en 1758; il était commandant en chef des forces navales françaises en Nouvelle-France. La place Vauquelin fait partie du fief donné en 1658 à Lambert Closse et cédé aux Jésuites en 1692.

— La colonne Nelson. Face à cette statue se trouve actuellement le plus ancien monument de Montréal, la colonne Nelson, érigée en 1809 et, croit-on, le premier monument jamais élevé à la mémoire du célèbre amiral anglais. L'hommage fut conçu lors d'une célébration du Nouvel An à l'Exchange Coffee House au cours de laquelle on annonça la nouvelle victoire de Trafalgar, deux mois après la bataille.

— Le château de Ramezay remonte à Claude de Ramezay, gouverneur de Montréal. Ce bel exemple d'architecture québécoise ne daterait pas entièrement de 1705 mais en grande partie de 1755 lorsque le manoir fut restauré et agrandi pour le compte de la Compagnie des Indes. Il a servi de bureaux au gouvernement britannique, de siège d'une compagnie de traite des fourrures, de quartier général de l'Armée américaine à l'époque de l'occupation de la ville pendant huit mois, de cour de justice, d'école normale et d'université. Il est maintenant la propriété de la Société d'archéologie et de numismatique de Montréal.

— La résidence De Beaujeu, non restaurée, montre comment le temps peut transformer et surtout cacher l'apparence originale d'un bâtiment. On y voit des traces de l'ancienne beauté de cette résidence que des Montréalais distingués ont habité.

— La maison Papineau date des années 1750. Six générations de la famille y ont vécu. Elle possède une double rangée de lucarnes et une façade en bois ajoutée plus tard. Son propriétaire, le critique musical Eric McLean, lui a redonné sa splendeur d'autrefois.

— La maison Pierre Du Calvet, du nom d'un marchand huguenot qu'occupa durant les années 1770 est certes l'une des habitations les plus remarquables qui soient restées du régime français. Du Calvet fut accusé de trahison et emprisonné à l'époque de la révolution américaine. Il tentat de se justifier en Angleterre et périt en 1786 dans le naufrage du bateau qui le ramenait au pays.

— La maison fut construite en 1725 et restaurée en 1966 par le magasin Ogilvy en l'honneur du centenaire de sa fondation. Elle possède les caractéristiques d'une maison canadienne de son époque: pierre des champs, fenêtres à petits carreaux et asymétriques, murs des côtés montant plus haut que le toit pointu de manière à former des coupe-feu, toiture de tôle.

— Église Notre-Dame de Bonsecours. La plus vieille église de Montréal, celle de Notre-Dame de Bonsecours, fut bâtie en 1772, en remplacement de la première chapelle érigée en cet endroit en en 1657 par Marguerite Bourgeoys. Cette première chapelle avait été reconstruite à deux reprises après des incendies. Autrefois simple église du port, de style français classique, Notre-Dame de Bonsecours a servi de lieu de dévotion aux marins bien avant qu'une façade, des anges et une tourelle en pierre n'y soient ajoutés à l'époque victorienne.

— Le marché Bonsecours appartient au milieu du 19e siècle. Il abrita quelque temps le Parlement du Canada car les bâtiments de la place d'Youville avaient été incendiés par des émeutiers, à la suite de l'adoption de la loi des compensations aux victimes de l'insurrection de 1837. La coupole, du marché, la première à Montréal, date de 1864 mais elle fut détruite par un incendie en 1947. Ce n'est qu'en 1964 que la ville de Montréal a restauré l'immeuble en vue d'y aménager des services municipaux.

— L'Hôtel Rasco, construit en 1836, était l'un des plus élégants hôtels d'Amérique. Il pouvait accueillir 150 personnes. Charles Dickens y séjourna en 1842.

— Place Jacques-Cartier, du nom du découvreur du Ca-

Suite à la page 20

Répertoire des manifestations dans la région de Montréal

le Québec est en fleur

ARUNDEL
Fêtes champêtres et visites guidées de quelques fermes de la région.
Abbé J.A. Potvin (819) 687-9143

BELOEIL
Promenade au coeur du passé de Beloeil à Saint-Denis, 23 au 30 juin. Autobus disponibles gratuitement le 25 juin. Départ au Centre culturel de Beloeil.
Louise Lachapelle (514) 873-6955
Au Centre culturel: exposition de rideaux de scènes, 23 au 30 juin, 13 h. à 17 h. — Conférence de J. Armand Cardinal. Diaporama, 26 juin, 20 h. — Nuit de la poésie, 29 juin, 22 h. — Messe d'antan et criée pour les âmes, église, Saint-Mathieu, 25 juin, 10 h. — Spectacle de folklore au Café terrasse Saint-Mathieu, 23 au 30 juin, 20 h.
Claude Béland (514) 467-1736
Exposition de photographies anciennes, pièce de théâtre, musique, 23 au 30 juin.

BERTHIERVILLE
Inauguration de la chapelle Cuthbert.
Gilles Tessier (514) 436-1171
Lancement d'une brochure "Les églises et le trésor de Berthierville", 27 juin, 20 h.
Lise Dallaire (418) 643-2155

BOSCOVILLE
Festivités qui reprendront les jeux du début de la colonie, 23 au 30 juin.
André Poirier (514) 648-7826

BRIGHAN
Messe en plein air. — Artisanat local.
Laurent Lafortune (514) 263-4730

CALIXA-LAVALLÉE
Visite de l'église avec exposition d'art religieux, de la forge, de maisons historiques et d'une ferme avec animation. — Exposition d'artisanat et de photographies, 25 juin.
Louise Lachapelle (514) 573-6190
Projection d'un diaporama sur le village.
Pierre-Louis Mongeau (514) 484-5970

CHAMBLY
Conférence les 26 et 28 juin, 20 h. — Exposition de photos anciennes. — Projections de films et discussions à la Maison culturelle, 24 et 30 juin.
Bernadette Cormier (514) 658-2067

CÔTEAU-LANDING
Journée des patriotes, costumes d'époque.
Denis Vernier (514) 267-9256

DORVAL
Exposition intitulée "L'héritage vivant de l'orfèvrerie", au Centre culturel de Dorval, 23 au 30 juin.
Michel Martin (418) 643-2150

FABREVOIX
Circuit en bateau de Fabrevoix au fort Lennox, 27 juin 10:30 h.
Pierrette Benoît (514) 346-5992

LACHENAIE
Exposition d'artisanat et d'antiquités à l'école Saint-Charles, 23 et 24 juin.
René Paquet (514) 471-9923

LACHINE
Activités à la Bibliothèque municipale, 23 au 30 juin.
Jacques Beauchamp (514) 637-2568

LAPRAIRIE
Exposition de tableaux sur les paysages et la flore au restaurant "Au Vieux Fort", 23 au 30 juin.
Louise Bonneterre (514) 649-5426
Visite de l'Église de la Nativité 23, 25, 26 juin 12 h. à 18 h. — Visite du Musée de la Place du marché 24 et 25 juin 14 h. à 18 h.
Patricia McGee Fontaine (514) 659-1685
Promenade au coeur du passé du Vieux-Laprairie à l'Acadie, 23 au 30 juin. Autobus disponibles gratuitement le 25 juin.
Louise Lachapelle (514) 873-6955
Visite guidée de l'arrondissement historique du vieux Laprairie, départ Place du Marché, 23 au 30 juin.
Patricia Fontaine (514) 659-1685

LAVAL
Publication d'une brochure sur le circuit des croix de chemin.
Sylvie Lalonde (514) 663-7298
Coutumes d'hier et d'aujourd'hui, 23 au 30 juin.
Jean-Marie Robin (514) 663-9010
À la maison André-Benjamin-Papineau: expositions "La nouvelle figuration en gravure québécoise", "La courtepointe québécoise", "Le forgeron", 23 au 30 juin. — Lancement de la brochure "La maison André-Benjamein Papineau", 26 juin, 20 h.
Louise Bourget (514) 681-6323
Promenade au coeur du passé de Laval à Oka, 23 au 30 juin.
Louise Lachapelle (514) 873-6955

L'ESTÉREL
Conférence et diaporama sur l'environnement, danses et démonstration de fléché.
Lise Lavigne

LONGUEUIL
Soirée sociale pour les personnes du 3ième âge. Concours de costumes d'époque à l'école Curé Lequin, 24 juin, 19 h. — Conférence sur le patrimoine à l'école Saint-Antoine, 27 juin, 19:30 h. — Présentation de chant chorale au parc Paul Pratt, 23 juin, 19:30 h. — Activités pour les jeunes: Diffusion d'information reliée aux aspects historiques, culturels, municipaux, industriels de Longueuil, 23 au 30 juin. — Visites guidées du Vieux-Longueuil. Exposition et démonstrations relatives à l'artisanat québécois. Animation. Expositions de photographies, d'antiquités et diaporama, rue Saint-Charles, 24 juin, 16 h. à 22 h.
Nicole Primeau (514) 651-4100
Rallye historique à pied ou à bicyclette à Longueuil. Pique-nique communautaire. Soirée sportive où Québécois et Néo-québécois pratiquent leur sport national. Illustration par les enfants québécois et néo-québécois de leur culture particulière, 23 au 30 juin.
Louise Dionne (514) 667-1626, 667-6825
Promenade au coeur du passé de Longueuil à Calixa-Lavallée, 23 au 30 juin. Autobus disponible gratuitement le 25 juin. — Exposition et diaporama sur l'histoire de la télégraphie au Québec, au Musée historique de l'électricité, 23 au 30 juin, 13 h. à 21 h.
Louise Rhéaume (514) 873-2255
Exposition de courtepointes anciennes à l'Atelier du Vieux-Longueuil, 23 au 30 juin, 9 h. à 17 h.
Pierre Duquet (514) 677-7583

MONTRÉAL
Visites guidées à faire à pied ou en bicyclette, à l'église de la Visitation, 24 juin. — Concert de musique classique dans l'église de la Visitation, 1841 est, boulevard Gouin, 23 juin, 20 h. — Visites guidées du quartier Sault-au-Récollet, 24 juin, 10 h. à 12 h. et 13 h. à 17 h.
Paul Carle (514) 388-8366
Reproduction d'un document des Archives nationales sur cartes postales.
Jean Renaud (418) 643-2167
Promenade au coeur du passé dans le Vieux-Montréal, avec deux visites guidées, 11 h. et 14 h., 26 au 30 juin.
Hélène Ouellette (514) 285-1600
Musée d'art contemporain: expositions de sculptures, de pictogrammes, de peintures, d'oeuvres graphiques et "Alphonse Grenier, un patenteux", 23 au 30 juin. — Films: "Peintres d'ici", 25 juin. — "Artisanat d'ici", 29 juin.
Denis Chartrand (514) 873-2878
Musée des Beaux-Arts: journée d'accueil "Portes ouvertes", 29 juin, 11 h. à 23 h. — Expositions, rencontres avec les conservateurs, films, animation, 23 au 30 juin. — Musée McCord: expositions variées, animation, 23 au 30 juin. — Musée de l'Île Sainte-Hélène: parade et musique militaire et démonstration du travail de forge, de maquettisme et de restauration, 23 au 30 juin. — Exposition de cartes et plans du régime français, au Palais de justice de Montréal, 23 au 30 juin.
Jeannot Houde (514) 873-4769
Promenade au coeur du passé dans le quartier du Sault-au-Récollet, 23 au 30 juin.
Louise Lachapelle (514) 873-6955
Promenade au coeur des musées de la région de Montréal, 23 au 30 juin.
Louise Rhéaume (514) 873-2255
Musée du Château Ramezay: musique d'époque, démonstration de tissage, travaux de sculpture, diaporamas, 23 au 30 juin. — Centre Saidye-Bronfman: visites de différents ateliers avec animation, 23 au 30 juin.
Louise Rhéaume (514) 873-2255
Lancement des livres "Les plantes des villes et des champs", "Les vieux manoirs", "Les parois d'escalade au Québec".
Jacques Dion (518) 643-8055
Expositions et démonstration de métiers d'art à la Centrale d'artisanat. Rencontre entre professionnels et amateurs, 23 au 30 juin.
Madame Jarry (514) 849-9415
Animation de la rue Duluth d'antan, 23 au 30 juin.
Nicole Chenet (514) 521-4506
Exposition sur les arts décoratifs au Québec, au Château Dufresne, 23 au 30 juin.
Luc d'Iberville Moreau (514) 284-0723
Spectacles de folklore et de danses des différentes ethnies et groupes québécois à l'Expo-théâtre, à la cité du Hâvre.
Louise Lachapelle (514) 873-6955
Démonstrations de fléchés dans différents lieux historiques de la région, 23 au 30 juin.
Jeanne Masse (514) 669-5304
Fête populaire dans le quartier Maisonneuve, 23 au 30 juin.
Louise Pagé (514) 259-9405
Animation et visites guidées au Jardin Botanique de Montréal, 23 au 30 juin.
Mademoiselle Lacombe (514) 872-4135
PARC ANGRIGNON
Café concert "Lieu magique", crieurs publics, artisanat, musique traditionnelle.
Clément Sauriol (514) 286-1250
PARC LAFONTAINE
Pour fêter le 77e anniversaire du parc Lafontaine: exposition de photos anciennes du parc, 23 au 30 juin. — Café concert, crieurs publics, artisanat, spectacle de musique traditionnelle (cuillère de bois, os etc.)
Patricia Lamarre (514) 286-1250
Projection du diaporama "Les beaux instants" au théâtre de la Verdure.
Paul Saint-Léon (514) 279-4654
QUARTIER MAISONNEUVE
Soirée Charles-Émile Gadbois, père de la bonne chanson, 26 juin.
Jean-Pierre Gauthier (514) 256-2467
RUE CRESCENT
Exposition de photos sur la vie quotidienne à l'Université Sir Georges Williams. — Exposition d'inventions québécoises dans la cour intérieure du 1445 rue Crescent. — Exposition à la galerie Colbert. — Exposition à la galerie Gilles Corbeil.
Sylvain Lambert (514) 286-1250
RUE PRINCE-ARTHUR
Exposition de jeunes peintres québécois au bal Saint-Louis et au Prince-Arthur, théâtre ambulant, création et exposition d'artisans, 23 au 30 juin.
Alain Gouault (514) 286-1250
RUE SAINT-DENIS
Participation d'artisans québécois et exposition de photos à la Bibliothèque nationale du Québec, 23 au 30 juin.
Colette Fortier (514) 874-4971
Festival de films québécois
André Monette (514) 526-5971
Projection de diapositives sur la peinture et la gravure québécoise du 19e siècle à nos jours à la Galerie Morency, 23 au 30 juin.
Danielle Savard (514) 270-6566

OKA
Exposition d'objets anciens utilisés à la Trappe d'Oka, 23 au 30 juin.
Père Trudel (514) 861-2677
Randonnées pédestres dans les collines du Calvaire d'Oka avec guide, 23 au 30 juin.
Philippe Champagne (514) 473-1460
Visite de l'église, 23 au 30 juin
Curé Roger Lachapelle (514) 479-8331

ROXBORO
Exposition de photographies sur les églises du couloir fluvial, à la bibliothèque municipale, 23 au 30 juin.
Lise Dallaire (418) 643-2155

SABREVOIS
Exposition et diaporama sur Honoré Mercier, 23 au 30 juin.
Louise Rhéaume (514) 873-2255

SAINTE-ANNE-DE-BELLEVUE
Les fêtes du centenaire.
Marcel Deslauriers (514) 457-9053

SAINTE-ANNE-DE-VARENNES
Visite de l'église.
Curé Lafont (514) 652-2441

SAINT-CHARLES-SUR-LE-RICHELIEU
Visite de l'église Saint-Charles-sur-le-Richelieu, 23 et 25 juin.
L'Abbé Marc-André Loiselle (514) 584-2632

SAINT-CONSTANT
Visite du Musée ferroviaire canadien, 23, 25 et 30 juin.
Louise Rhéaume (514) 873-2255

SAINT-DENIS-SUR-LE-RICHELIEU
Visite de l'église Saint-Denis, 24 et 25 juin.

SAINT-DONAT
Bal en costumes d'époque et conteurs.
Pierre Forget (819) 424-2383

SAINT-EUSTACHE
Visite du Moulin Légaré, 23 au 30 juin.
Jacques Lecourt (514) 472-0340
Visite de l'église St-Eustache, 23 au 30 juin.
Abbé Viateur Raymond (514) 473-3200

SAINTE-GENEVIÈVE
Exposition des artisans au Centre culturel. — Remise de certificats pour la promotion de la langue française. — Projection d'un film sur la Semaine du patrimoine. — Projection en plein air de films québécois, au Parc municipal, 25 juin.
Jean Lamoureux (514) 626-2535

SAINT-HILAIRE
Visite de l'église avec exposition d'art religieux, visite de la forge, de maisons historiques et de la villa Angélique Lesourd.
Claude Béland (514) 467-1736
Exposition d'art religieux au Manoir Rouville-Campbell. — Expositions de dessins d'enfants. — Peintures de 30 artistes, 23 au 30 juin.
Jean-François Pinsonneault (514) 467-8832

SAINT-HYACINTHE
Spectacles de poésie sur les thèmes de l'amour, de l'enfant et de la patrie par des jeunes étudiants et travailleurs.
Paul Beaudoin (514) 774-2709
Lancement de "Inventaire des archives de la Société d'histoire de Saint-Hyacinthe". — "Inventaire des archives du Séminaire de Saint-Hyacinthe", aux Archives nationales.
André Larose (514) 343-6409
Visites historiques et touristiques
Jacques Berthiaume (514) 774-9889

SAINT-JEAN
Rétrospective photographique du 150e anniversaire, à la Place du marché, 23 au 30 juin.
J.R. Robert (514) 348-5198

Suite à la page 21

Durant la Semaine du patrimoine, la mémoire du Québec refleurit... On retrouve nos sources, les sources de notre avenir.

Du 23 au 30 juin, participez à la découverte du patrimoine



le Québec est en fleur

Le Bureau de la Semaine du patrimoine remercie la Banque Provinciale qui a collaboré à la publication de cette annonce.

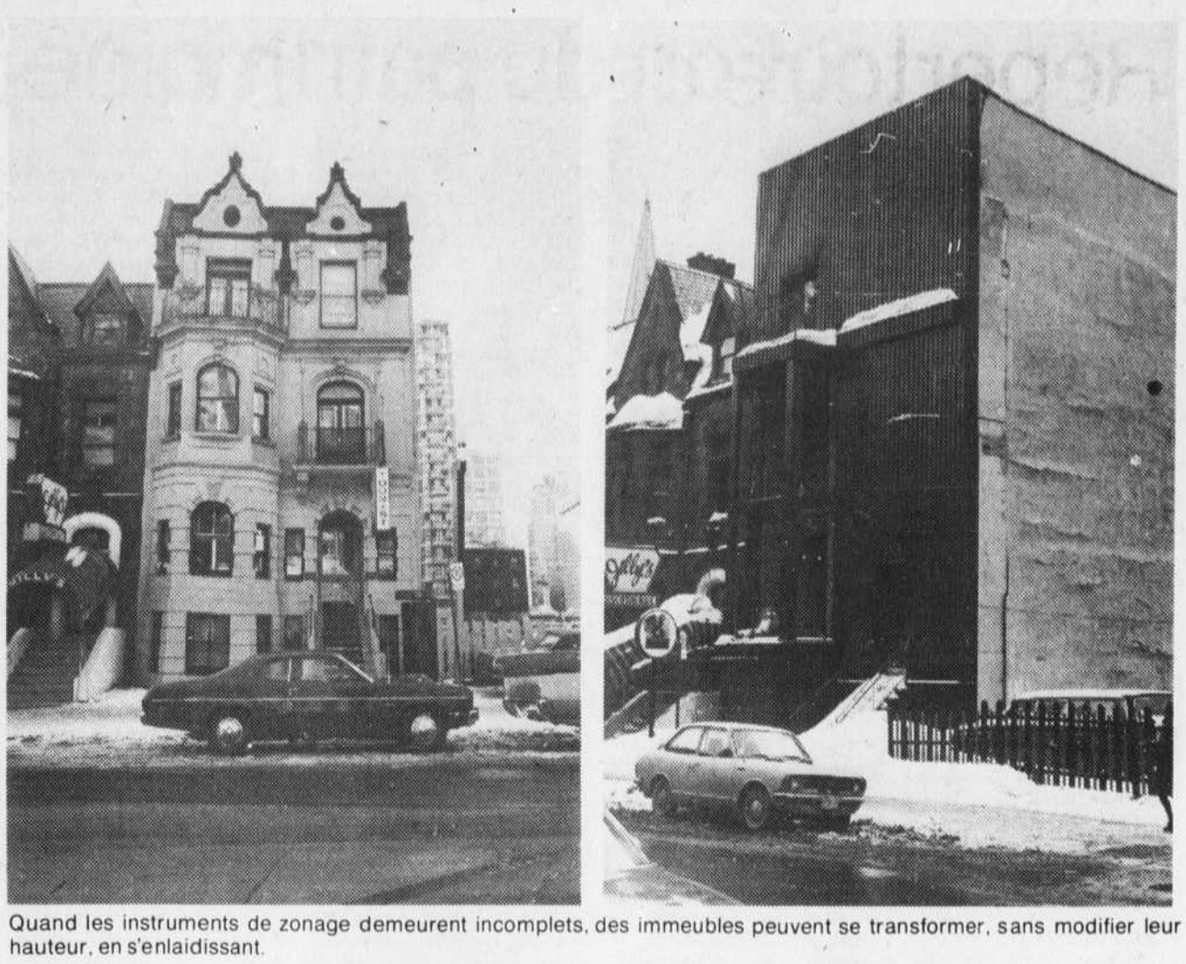
Vous pouvez obtenir gratuitement un répertoire des activités reliées à la Semaine du patrimoine à toute succursale de la Banque Provinciale.

la banque d'ici. banque provinciale

En milieu urbain, la protection du patrimoine passe par le zonage

par
Clément Demers

M. Demers est architecte au Service de l'urbanisme de la Ville de Montréal.



Quand les instruments de zonage demeurent incomplets, des immeubles peuvent se transformer, sans modifier leur hauteur, en s'enlaidissant.

Depuis la démolition de la maison Van Horne, en septembre 1973, le problème de la protection et de la mise en valeur du patrimoine en milieu urbain, a pris plus d'importance et a fait l'objet d'une prise de conscience grandissante de la part de la population et des administrations publiques.

Le texte qui suit prend surtout comme cadre de référence la ville de Montréal, principalement parce que cette dernière est une des municipalités du Québec qui a le plus souffert du processus de dégradation des biens significatifs de notre architecture et de notre histoire. Montréal était, il y a encore quelques années, une des plus belles villes d'architecture victorienne en Amérique. C'est seulement très récemment que la population et les différents gouvernements considèrent l'architecture du XIX" siècle et du début du XX", comme faisant intégralement partie du patrimoine québécois.

À cette prise de conscience au niveau de l'architecture, se rattache celle de l'importance de la qualité de la vie, de la conservation du stock de logements près du centre-ville, de la protection des espaces libres, de la conservation des perspectives, des repères, des dégagements, des cheminements piétons, de la rareté et du coût des matériaux et même de la crise énergétique. Il devient de plus en plus évident que tous ces problèmes sont étroitement reliés entre eux et qu'en considérant le patrimoine architectural d'une ville, au sens large, et qu'en tentant de favoriser la conservation des ensembles architecturaux et des éléments isolés significatifs, il est possible, de façon indirecte, de régler les autres problèmes.

Les biens du patrimoine, par leur échelle, les dégagements qu'ils exigent, sont des points de décompression; leur conservation permet le maintien de plusieurs occupations essentielles à la qualité de la vie en milieu urbain. Au contraire, l'augmentation de densité du développement et son anarchie, les démolitions massives, la disparition des espaces verts, rendent la ville anonyme, favorisant le dépeuplement, l'exode vers les banlieues, la disparition de structures encore solides, d'où un gaspillage aberrant de matériaux, de temps et d'énergie.

La solution au problème de la conservation du patrimoine architectural en milieu urbain est donc rattachée au contrôle du développement physique des villes et par conséquent, au zonage. Cet instrument qui régit l'utilisation du sol est considéré comme un outil rigide, négatif et peu d'avant-garde. Mais, bien que très imparfait dans son usage actuel, le zonage joue cependant un rôle indiscutable sur le maintien des structures significatives d'une ville.

Avant de voir où le zonage se situe en tant qu'outil de conservation par rapport aux lois existantes dans le domaine des biens culturels, il est essentiel de comprendre le processus de détérioration du terrain bâti urbain et surtout la façon dont il se manifeste. Les atteintes physiques aux éléments significatifs du terrain bâti, sont de plusieurs ordres: la démolition, les mauvaises transformations, l'abandon ou le manque d'entretien et les incendies, les constructions hors contexte, les occupations nocives ou mal distribuées dans un secteur et l'affichage.

le Québec est en fleur

Considérons, par exemple, un bâtiment ou un ensemble urbain intéressant par son architecture. La démolition de celui-ci constituera l'intervention la plus radicale et la plus irréversible, tandis que les mauvaises transformations, la modernisation à outrance, l'abandon ou le manque d'entretien et les incendies pourront à la longue lui enlever tout l'intérêt qui justifiait sa conservation. Les constructions hors contexte sont celles pour leur part qui ne s'intègrent pas au milieu existant à cause, soit de leur architecture, soit de leur échelle. Les occupations nocives ou mal distribuées sont souvent responsables des mauvaises transformations faites aux bâtiments concernés ou de l'aspect artificiel que prend alors le quartier dans lequel ils s'insèrent. L'affichage enfin, lorsque peu contrôlé, peut facilement détruire le caractère d'une rue d'un quartier riche en bâtiments intéressants.

Les objectifs de protection et de mise en valeur peuvent être aussi de plusieurs ordres: la protection du bien considéré, la conservation du bien dans son intégrité physique, la conservation de l'échelle d'un quartier, la conservation des qualités architecturales d'un quartier et la conservation ou l'apport des occupations compatibles avec la mise en valeur d'un bien ou d'un quartier.

Dans les interventions légales qui jouent un rôle de contrôle direct ou indirect sur le maintien des bâtiments intéressants d'une ville, on peut distinguer les interventions ponctuelles et d'ensemble. Les interventions ponctuelles sont connues et découlent de la loi des biens culturels; reconnaissance, avis d'intention de classer, classement, gel de permis de démolition en vertu de la loi 91 sont autant d'interventions qui ont permis la protection de bâtiments isolés ou de séries d'édifices dans plusieurs municipalités du Québec; l'aire de protection découlant d'une intervention ponctuelle fait le lien entre le classement et le site historique ou l'arrondissement historique. L'aire de protection; le site historique et l'arrondissement historique constituent actuellement les seules possibilités d'une protection d'ensemble de la part du Ministère des Affaires Culturelles.

Au niveau municipal, c'est le zonage qui représente l'intervention d'ensemble par excellence. Suivant qu'il est permissif ou limitatif, son rôle sera déterminant sur la protection des ensembles urbains intéressants.

Le zonage permissif est celui qui permet dans un secteur donné une densité très élevée par rapport à celle existante. L'indice de superficie de plancher, appelé aussi rapport plancher-terrain, sera souvent situé entre trois et douze; sinon plus, sans plafond de hauteur, dans bien des cas.

Le zonage permissif a pour conséquence de favoriser l'abandon des structures en place encore solides mais rendues déficitaires et hors d'échelle compte tenu du potentiel d'exploitation du site. C'était le cas de la maison Van Horne. Il entraîne inévitablement un certain gaspillage puisqu'il encourage la démolition de bâtiments et leur remplacement, en créant un contexte économique défavorable aux constructions de faible densité.

Parce qu'il autorise un développement dont le volume construit se trouve de beaucoup supérieur à celui existant, un zonage permissif, pour être valable, doit viser à un renouvellement total du terrain bâti. Ce renouvellement total n'est possible que dans un secteur de faible étendue. À grande échelle, celle d'un centre-ville, par exemple, il est impensable d'arriver à un renouvellement complet du terrain bâti à haute densité, pour des raisons urbanistiques (circulation, densité de population, ensoleillement, accélération du vent au niveau du sol, surcharge des utilités publiques, nature des investissements; etc.).

L'expérience montre que les zonages permissifs à grande échelle ont été créés pour permettre un développement plus facile, c'est-à-dire sur un grand choix de sites, afin de procurer à la municipalité concernée, le plus rapidement possible, des revenus sous forme de taxes foncières. À partir du moment où l'infrastructure n'est plus capable d'absorber de nouvelles constructions, sans provoquer des problèmes sociaux et économiques graves, les règlements permissifs sont abrogés et remplacés par un zonage beaucoup plus limitatif. La principale conséquence de l'application successive d'un zonage permissif puis d'un zonage restrictif est l'aspect chaotique qu'emprunte alors le quartier parsemé, ici et là, de construction en hauteur et de terrains de stationnement, résultats d'un développement incohérent et d'une spéculation abusive.

Dans un quartier très voisin d'un centre-ville, l'application d'un zonage permissif entraine à coup sûr la démolition des meilleures structures et des éléments du patrimoine les plus intéressants. En effet, un promoteur sera porté à investir sur les artères où les sites les plus prestigieux, ceux-là mêmes qui ont acquis une certaine renommée, soit par leur histoire, soit, paradoxalement, à cause de la qualité de l'environnement et d'une architecture ancienne souvent remarquable. A Montréal, la rue Sherbrooke fut dévastée bien avant d'autres secteurs plus au sud où les possibilités de construction étaient identiques.

A Outremont, un règlement de zonage permissif autorise la construction en hauteur dans une partie du territoire bordée par trois artères dont le Chemin Côte Ste-Catherine réputé pour ses magnifiques résidences et ses arbres presque centenaires. Depuis l'application de ce règlement de zonage, les seules constructions en hauteur furent justement érigées sur le Chemin de la Côte Ste-Catherine, et sur le boulevard St-Joseph, entraînant la destruction de plusieurs maisons historiques. Eventuellement, ce réglement de zonage devra être révisé à cause de la trop forte densité de population qu'il provoque. C'est alors que les maisons les moins intéressantes seront conservées à l'ombre des tours de quinze étages.

Devant le danger que représente un zonage permissif pour la protection du patrimoine, le ministère des Affaires Culturelles se voit obligé de classer les biens les plus significatifs à mesure que l'urgence se fait sentir. Ainsi, à Montréal, suite à la vague de démolition des années 73-74, dans le territoire compris entre les rues Atwater, des Pins, le boulevard Saint-Laurent et le boulevard Dorchester, il existe maintenant un site historique, celui des Soeurs Grises, et dix-huit bâtiments classés dont sept possèdent leur aire de protection signifiée. La superficie des terrains touchés par les interventions du ministère des Affaires Culturelles dans ce territoire représente quelque cent trente acres soit une fois et demie la superficie de l'arrondissement historique du Vieux Montréal. Si la révision des règlements dans le centre-ville de Montréal n'avait pas été entreprise, le Ministère des Affaires Culturelles aurait été obligé d'appliquer d'autres mesures ponctuelles accompagnées d'aire de protection et une grande partie du secteur serait pratiquement tombée sous le contrôle de Québec.

Il est donc important que le zonage en milieu urbain appuie les interventions du MAC autant pour les biens classés ou reconnus biens culturels que pour leur aire de protection, tenant compte aussi de tous les autres éléments existants qui possèdent, à l'échelle locale, une valeur culturelle ou sociale plus particulière. Souvent la conséquence d'un manque de planification, le zonage permissif entre en contradiction avec cet objectif, puisqu'au lieu d'orienter le développement, il le laisse aux mains des investissements privés, condamnant par le fait même une quantité de bâtiments qui mériteraient d'être conservés.

Le zonage restrictif ou limitatif vise à consolider une situation présente, tout en prévoyant, lorsque nécessaire, des reconstructions d'une densité et d'une occupation compatibles avec les bâtiments existants. L'indice de superficie de plancher sera inférieur à trois, avec des plafonds de hauteur limitée.

A l'opposé du zonage permissif, le zonage limitatif favorise la conservation et incite à l'entretien des structures existantes qui sont très près du maximum permis en termes de densité et de hauteur ou qui dépassent même ce maximum (droits acquis). Il permet aussi la reconstruction dans un volume compatible au gabarit existant.

Lorsque bien réalisé, le zonage limitatif peut répondre à trois des cinq objectifs de protection et de mise en valeur d'un secteur à sauvegarder, soit la protection des biens considérés, la conservation de l'échelle du quartier et la conservation ou l'apport des occupations compatibles avec la mise en valeur des biens ou du quartier. La protection des biens considérés ne résulte pas d'une interdiction formelle de démolir, mais plutôt d'une incitation à conserver les structures existantes au lieu de les remplacer, compte tenu du potentiel de développement limité de la propriété concernée. Les interventions ponctuelles du MAC, alors moins nécessaires, servent cette fois à consolider les intentions du zonage tout en devenant par le fait même moins impopulaires aux yeux des propriétaires, n'étant plus considérées comme un gel du potentiel d'exploitation du site.

L'expérience de Montréal dans l'utilisation d'une réglementation de zonage limitative est particulièrement intéressante puisqu'elle est à la base de sa lutte pour la préservation de son patrimoine.

En 1973, la Loi des Biens Culturels n'était vieille que d'un an et avait peu été utilisée; la Ville de Montréal ne possédait ni inventaire de bâtiments intéressants ni aucun pouvoir pour les protéger. Il existait des programmes de subvention à la rénovation résidentielle mais les tendances générales des propriétaires allaient plutôt vers la spéculation puisque dans l'ensemble du centre-ville et des quartiers périphériques le zonage était très permissif.

Dès septembre 1974, les autorités municipales adoptèrent le premier règlement de zonage limitatif conçu de façon à préserver le caractère existant d'un quartier. Il s'agit du règlement 4816 s'appliquant au secteur délimité par les rues Guy, Sherbrooke, Stanley et une bande de terrain implanté parallèlement à 150 pieds au nord du boulevard Dorchester. Dans la majeure partie de ce secteur, le plafond de hauteur fut fixé à 40 pieds sur les artères présentant le plus d'intérêt (Sherbrooke, McKay, Bishop, Crescent, etc.). Ce plafond monte à 80 pieds dans les zones moins intéressantes et sur les artères où les bâtiments à sauvegarder ont des hauteurs équivalentes à six, sept ou huit étages. Enfin, là où il n'existe aucun bâtiment valable et lorsque l'emprise, l'importance des rues, la grandeur des lots,

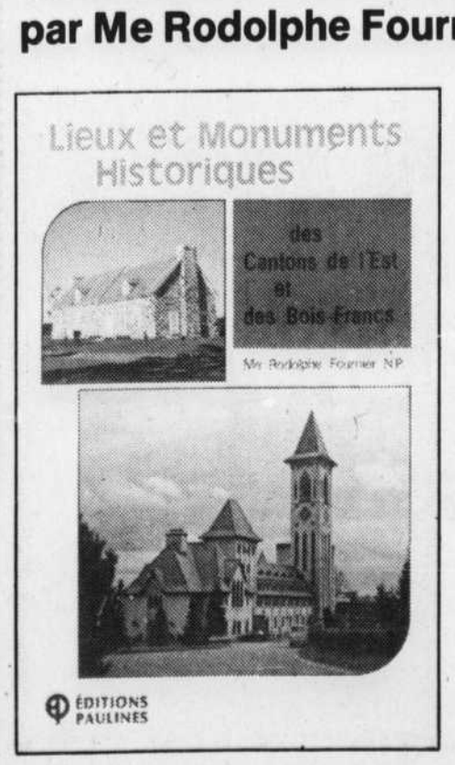
Suite à la page 20

ÉDITIONS PAULINES — Nouveauté

LIEUX ET MONUMENTS HISTORIQUES

des Cantons de l'Est et des Bois-Francs

par Me Rodolphe Fournier N.P.



format: 5⅛ x 8 — $12.00

280 pages

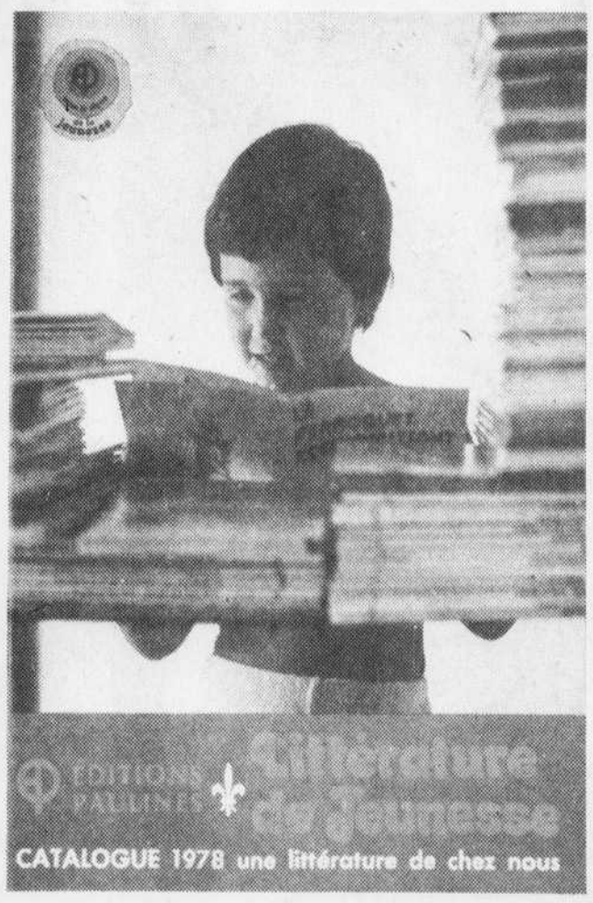
235 photographies

3 cartes

En vente chez votre libraire habituel ou bien adressez votre commande à

ÉDITIONS PAULINES
3965 est, boul. Henri-Bourassa
Montréal, Qué. H1H 1L1
Tél.: 322-7341

Lecture de vacances



Sous le signe de la jeunesse

Pour nos jeunes 5-15 ans

Une littérature d'auteurs québécois

Lecture & Recherches
Livres & Albums

Pour en connaître davantage demandez notre catalogue en couleurs: il vous sera expédié gratuitement.

Vidéo-Presse

VIDEO-PRESSE - revue mensuelle pour les jeunes 8-15 ans

Collections:

MES BELLES HISTOIRES — 6 titres	5-7 a
ENCYCLOPÉDIE AUDIO-VISUELLE — 20 fascicules	8-15 a
DOCUMENTATION VIDÉO-PRESSE — 10 titres	8-15
JEUNESSE-POP — 30 titres	9-15
LES ESCAPADES DE MATINALE — 8 titres	ans
CONTES DU CHALET BLEU — 24 titres	5-8 ans
MES AMIS — 8 titres	5-8 ans
LES MÉMOIRES DE COQUETTE — 8 titres	4-7 ans
RÊVES D'OR — 12 titres	5-8 ans
CONTES DE MA MAISON — 8 titres	5-8 ans
MONSIEUR HIBOU — 8 titres	5-8 ans
LE MONDE DE FRANCIS ET NATH titres	5-8 ans
BOISJOLI — 2 titres	6-9 ans

BON DE COMMANDE

ÉDITIONS PAULINES
3965 est, boul. Henri-Bourassa
Montréal, Qué., H1H 1L1 (Tél.: 322-7341)

Veuillez m'expédier gratuitement et sans aucun engagement de ma part le CATALOGUE 1978 — LITTÉRATURE DE JEUNESSE d'auteurs québécois.

Nom .....
Adresse .....
Ville ..... Prov. ..... Code postal .....

La protection du patrimoine

Suite de la page 19

la valeur des terrains le justifient, le plafond est porté à 120 pieds de façon à permettre le développement. Cependant, comme le zonage ponctuel (spot zoning) est une opération légalement délicate, même à l'intérieur d'un zonage limitatif, les bâtiments d'une architecture parfois exceptionnelle ne peuvent être protégés s'ils sont complètement isolés dans un environnement qu'il n'est pas Justifiable de préserver. Dans cette éventualité, les seules interventions possibles sont celles du MAC (classement, reconnaissance). Ainsi le Club Mont Stephen, sur la rue Drummond, fut classé bien culturel et de cette façon protégé bien que situé dans une zone au plafond de 80 pieds.

Le règlement 4816 avait atteint son but principal puisque le territoire qu'il couvrait ne faisait plus l'objet de demandes de permis de démolition. Cependant, le règlement 4816 n'était limitatif qu'au niveau des densités les ayant réduites en moyenne au tiers de ce qu'elles étaient laissant malheureusement l'affectation du sol permissive partout. Cette lacune entraîna un exode regrettable de la population du quartier, chassée par une vague de transformation des logements en bureaux ou commerces qui visait à compenser le manque à gagner résultant des limitations de hauteur.

La lutte de la Ville de Montréal pour la préservation de son patrimoine ne se préparait pas seulement au niveau du zonage puisqu'en janvier 1975 Montréal était la première municipalité du Québec à se prévaloir de la loi 91, amendement à la loi des cités et des villes qui permet à une municipalité de geler l'émission d'un permis de démolition pour un bâtiment pouvant constituer un bien culturel. C'est ainsi que le 2 janvier 1975, moins de quinze jours après l'adoption de la loi 91 à Québec la Ville interdisait la démolition des bâtiments victoriens bordant le versant ouest de la rue Jeanne-Mance entre l'avenue du Président Kennedy et la rue Sherbrooke. Rappelons qu'à peu près au même moment, la Ville d'Outremont laissait démolir deux maisons remarquables sur le chemin de la Côte Ste-Catherine en refusant de se prévaloir des pouvoirs que lui conférait la loi 91.

En juin 1976, le conseil municipal de Montréal adoptait deux autres règlements de zonage limitatif au niveau des hauteurs et cette fois-ci, de l'affectation du sol. Ces deux règlements couvrant une superficie totale de 2,085 acres, protègent le plateau Mont-Royal (règlement 4980) et le territoire compris entre les rues Guy, Saint-Antoine, Atwater et Sherbrooke (règlement 4981).

La portée de ces deux nouveaux règlements appuyés par un programme de subvention à la rénovation résidentielle, sur la conservation des structures intéressantes fut loin d'être négligeable mais le zonage limitatif, pas plus que le zonage permissif ne pouvait contrôler, tel qu'il était conçu, l'intégrité architecturale des bâtiments existants de l'ensemble d'un quartier. Cette principale lacune faisait du zonage limitatif un outil de préservation au pouvoir limité par rapport, par exemple, à l'arrondissement historique.

Pourtant la conservation des bâtiments, dans leur intégrité, est indispensable à la protection réelle d'un secteur: les mauvaises transformations, comme les changements de matériaux de parement, les modifications dans les ouvertures (matériaux et dimensions), les agrandissements et les transformations de volume en façade et en toiture, la simplification des détails architecturaux ou encore les recouvrements complets de façades sont autant d'interventions souvent catastrophiques qui ruinent parfois de manière permanente des bâtiments et des ensembles de grande valeur. Les insertions de nouvelles constructions, mal intégrées à cause d'une architecture malhabile dans un tissu urbain ancien, sont de même parenté que les mauvaises transformations.

Pour pallier à ces problèmes de mise en valeur les autorités municipales adoptèrent en mai 1977 le règlement 5108 (116 acres) appelé règlement du quartier latin protégeant ainsi les abords de l'Université du Québec soit les rues Saint-Denis et Saint-Hubert. Ce règlement de zonage restrictif permet de conserver l'échelle du quartier et les occupations compatibles avec la qualité de vie de celui-ci tout en conservant les nouvelles constructions ou les modifications aux bâtiments existants à respecter l'écologie du milieu bâti en s'intégrant par des règles simples aux constructions existantes.

En février 1978, le conseil adoptait un autre règlement de zonage visant à protéger le quartier au nord de Place Radio-Canada. Ce règlement no 5189 de 193 acres portait la superficie de terrain près du centre-ville ayant fait l'objet de nouveaux règlements de zonage à pratiquement 2,500 acres depuis quatre ans.

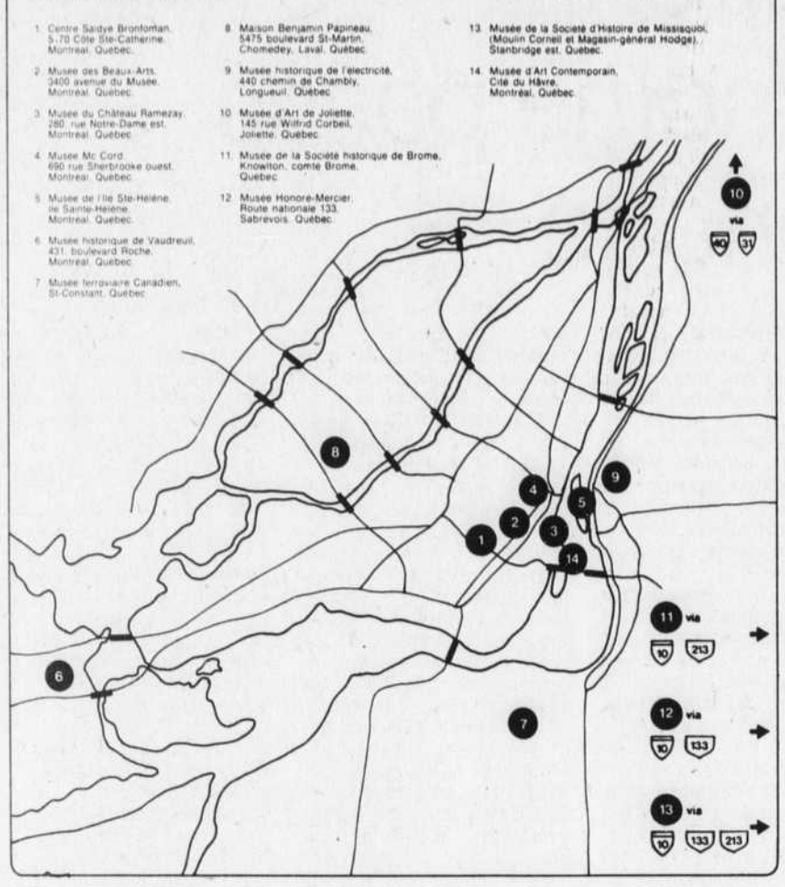
Quelques mois auparavant, en décembre 1977, la Ville de Montréal obtenait à sa demande des modifications à sa charte dans le but de préserver le stock de logements par la réglementation des démolitions de bâtiments résidentiels (article 525) et dans le but de l'autoriser à déroger aux règlements municipaux existants par réglementation spéciale pour tout cas particulier de patrimoine touché par une intervention du MAC (article 612 a).

Dans quelques mois la Ville de Montréal aura complété la révision complète du zonage des quartiers centraux du centre-ville. À l'heure actuelle le règlement de la terrasse Ontario (200 acres) est au conseil municipal pour adoption et deux autres règlements sont à l'étude soit celui du territoire du Vieux Montréal (314 acres) et celui du centre-ville (500 acres).

Une réglementation de zonage adéquate permet de protéger le patrimoine au sens large d'une ville et la qualité de la vie par un développement plus cohérent sans pour cela freiner la croissance de la ville. Dans le centre-ville de Montréal malgré la réglementation actuelle très permissive (Indice de Superficie de Plancher variant entre 6 et 12), la superficie actuelle de plancher, à laquelle on soustrait celle des bâtiments appelés à disparaître, n'atteint que 120,000,000 de pieds carrés (ISP 2.6). Si par exemple la densité moyenne du centre-ville était diminuée à un indice de superficie de plancher variant entre 3.5 et 4, le centre-ville de Montréal pourrait connaître un développement équivalant, sous forme de gain net, (construction-démolition) à celui de la moyenne annuelle des quinze dernières années pendant plus d'un siècle sans pour cela démolir aucun bâtiment valable.

Malgré toutes les possibilités réglementaires qui s'offrent maintenant à une municipalité pour protéger le patrimoine urbain, cette lutte ne peut être possible sans le concours de la population qui doit autant que les autorités municipales se montrer vigilante et exigeante pour éviter toute intervention dégradante à notre environnement bâti.

Promenade au coeur des musées



Montréal

Musée d'art contemporain (Cité du Havre) Musée dont la principale fonction est d'informer le public sur toutes les orientations de l'art actuel, tant international, canadien que québécois. La collection permanente du Musée comprend plus de 1,600 oeuvres, composée pour la moitié de créations d'artistes québécois et canadiens. La production artistique couvre principalement la période qui s'étend de 1940 à nos jours.

Musée des Beaux-arts de Montréal (3400, avenue du Musée) Musée d'histoire de l'art (art ancien et actuel, art européen, art canadien, art décoratif, art contemporain, arts primitifs). Des expositions temporaires y sont aussi présentées.

Musée McCord (690, rue Sherbrooke ouest). Ce musée possède d'importantes collections d'ethnographie amérindienne d'artisanat québécois et l'une des plus importante collection de costumes au Canada.

Musée de l'Île Sainte-Hélène Musée militaire et maritime qui rappelle l'histoire coloniale du Québec. Plus de 17,000 objets dont une collection d'armes de jadis: arquebuses, arbalètes, mousquets, pistolets, etc...

Musée du Château Ramesay (280, rue Notre-Dame est). Le Château Ramesay est l'une des rares maisons du XVIIIe siècle existant encore à Montréal. Le Musée porte sur l'histoire de Montréal depuis les découvreurs jusqu'à la Confédération.

Centre Saidye Bronfman (5170, Côte Sainte-Catherine). Centre d'exposition qui contient des salles pour les artistes locaux, régionaux et internationaux. Ce Centre distribue également des cours à 12,000 élèves.

Laval

Maison Benjamin Papineau (4575, boulevard Saint-Martin) Centre d'exposition qui accueille des artistes professionnels locaux, des expositions itinérantes et la Société d'histoire de l'Île Jésus qui s'occupe particulièrement du Patrimoine.

Vaudreuil

Musée historique de Vaudreuil (431, boulevard Roche) Musée d'art et de traditions populaires dont la majeure partie des objets est constituée d'instruments rattachés à la vie courante du paysan.

Joliette

Musée d'art de Joliette (145, rue Wilfrid Corbeil) Ce musée possède différentes collections de peintures canadiennes, sculptures canadiennes, sculptures du Moyen Âge, sculptures de la Renaissance, art russe, art bysantin, mobilier, art décoratif.

Longueuil

Musée historique de l'électricité (440, Chemin de Chambly) Pièces ethnographiques ayant rapport à l'électricité: instruments domestiques techniques, objets d'usage courant.

Saint-Constant

Musée ferroviaire canadien (122A, rue Saint-Pierre) Les collections rendent hommage au rôle que les Communications ferroviaires ont joué dans le développement du pays. Elles comprennent des locomotives à vapeur, des anciens wagons-lits, tramways, etc... et s'étendent sur un terrain de 10 acres.

Sabrevois

Musée Honoré-Mercier (Route nationale 133, comté Iberville) Musée d'histoire. Maison natale d'Honoré Mercier.

Stanbridge est

Musée de Missisquoi (Moulin Cornell et Magasin général Hodge) Musée d'ethnographie régionale. Reconstitution authentique d'un magasin général du début du XXe siècle. Pièces de mobilier du XIXe siècle, vaisselle, verre artisanal, appareils agro-domestiques en bois.

Knowlton

Musée de la Société historique de Brome Musée d'ethnographie régionale. Collection d'art indien, objets rappelant les campagnes canadiennes à l'étranger (guerre des Boers — guerre de Corée, 1er et 2e conflits mondiaux).

le Québec est en fleur

Le Vieux-Montréal

Suite de la page 17

nada, occupe le site de la résidence et des jardins du marquis Rigaud de Vaudreuil. La maison brûla en 1803 et le terrain fut subdivisé en lots, réservant au centre un espace qui devint par la suite une place.

— Les demeures de Denis-Benjamin Viger et Pierre Del Vecchio évoquent l'architecture de la fin du régime français. La première fut construite par le cousin de Jacques Viger, premier maire de Montréal. Avocat, journaliste et politicien, Denis-Benjamin Viger fut détenu en 1837 à titre de partisan d'un autre cousin, Louis-Joseph Papineau. La seconde appartenait à un aubergiste qui la fit bâtir en 1807. Les locataires en furent tour à tour sellier, un cordonnier, plusieurs tailleurs et un tenancier de taverne. La société C.I.L. a restauré la maison à l'occasion du centenaire de la Confédération et l'a revendue en 1973.

— La rue Saint-Amable tire son nom de la femme de Viger, Amable Foretier. Des entrepôts de fourrure s'y trouvaient aurefois.

L'Hôtel de ville. Lorsque les Britanniques confisquèrent les biens des Jésuites, le château de Ramezay se porta acquéreur du terrain. En 1867, la ville acheta l'emplacement du gouvernement fédéral et fit bâtir un édifice de style second empire français ou néo-renaissance française, comme l'hôtel de Paris. Détruit par le feu en 1922, un nouvel immeuble le remplaça. Les murs extérieurs qui avaient résisté aux flammes furent conservés.

— Le vieux Palais de justice, inauguré en 1856, s'inspira de l'architecture des temples grecs et romains si populaire à l'époque en Angleterre et aux États-Unis. On y ajouta 35 ans plus tard un étage et la coupole. En 1976 il abritait le comité organisateur des Jeux olympiques.

— Le nouveau Palais de justice, ouvert en 1927, était réservé aux causes criminelles. On y a installé depuis les conservatoires de musique et d'art dramatique du Québec.

— La maison La Sauvegarde date des débuts du 19e siècle. Elle fut restaurée par la compagnie d'assurance-vie La Sauvegarde. À l'origine, elle faisait patie d'une rangée de maisons s'avançant jusqu'à la rue.

— Aux premiers temps de la ville, la rue Notre-Dame était le centre résidentiel; l'aristocratie y était regroupée à l'est tandis que la bourgeoisie habitait surtout l'ouest. La rue Saint-Paul était la rue du commerce. Vers 1850, les bureaux réclamant plus d'espace, on commença à construire des édifices commerciaux rue Notre-Dame ouest. D'inspiration victorienne, ces constructions aux façades composites attestent de l'émancipation financière de l'époque.

— La place d'Armes et le monument de Maisonneuve. Au coeur de la vieille ville, la place d'Armes, maintenant entourée d'immeubles représentant diverses époques de l'histoire de Montréal, rend hommage au fondateur de la ville, Paul de Chomedey de Maisonneuve. Un monument de 30 pieds y a été érigé en 1895. La place d'Armes occupe l'emplacement d'une ancienne propriété des Messieurs de Saint-Sulpice, achetée par la suite par la ville de Montréal.

— Le séminaire de Saint-Sulpice est le plus ancien bâtiment de la ville et son lien le plus précieux avec le passé. Ouvert en 1685, il est encore habité par les sulpiciens. C'était le manoir de la seigneurie de Montréal. L'horloge en bois installée devant la façade en 1701 fonctionne maintenant à l'électricité.

— L'église Notre-Dame remplaça en 1829 la première église paroissiale. De style néo-gothique, elle fut dessinée par un Américain d'origine irlandaise qui, dans la ferveur du travail, se convertit au catholicisme. Il fut enterré dans l'église.

— La Banque de Montréal: Au nord de la place, une structure à coupole et fronton, la banque de Montréal, fut dans les années 1840 la première banque du Canada. L'architecture de style palladien évoque deux vertus chères à l'époque victorienne, la force et la sobriété.

CÉLÉBRONS LA SEMAINE DU PATRIMOINE À LA CENTRALE D'ARTISANAT DU QUÉBEC

1450, rue St-Denis, Montréal **Téléphone: 849-9415**

L'équipe de la Centrale d'Artisanat du Québec vous invite à venir rencontrer quelques artisans professionnels qui ont accepté de participer à cette semaine d'animation.

Lundi et mardi, 26 et 27 juin:		
11h à 17h	Suzanne LANTHIER & Paul MARINEAU	tissage du lin
" "	Pierre FORTIER	sculpture
" "	Line DESJARDINS	fabrication de poupées de collection
13h à 16h	Association de la Ceinture fléchée	fléché
Mercredi, 28 juin:		
11h à 17h	Suzanne LANTHIER & Paul MARINEAU	tissage du lin
" "	Mme Emma BARCELO	filage
13h à 16h	Mme Yvonne BOIVIN	piquage
" "	Georgette COURNOYER	céramique
" "	Association de la Ceinture fléchée	fléché
Jeudi, 29 juin:		
11h à 17h	Mme Emma BARCELO	filage
12h à 21h	Suzanne LANTHIER & Paul MARINEAU	tissage du lin
" "	Mme Yvonne BOIVIN	piquage
13h à 16h	Association de la Ceinture fléchée	fléché
16h à 21h	Jean-Charles AUBIN	cuir
Vendredi, 30 juin:		
12h à 21h	Suzanne LANTHIER & Paul MARINEAU	tissage du lin
" "	Mme Yvonne BOIVIN	piquage
13h à 21h	Georgette COURNOYER	céramique
Vendredi, 30 juin:		
13h à 16h	Association de la Ceinture fléchée	fléché
16h à 21h	Jean-Charles AUBIN	cuir

Dans le cadre de ces activités, se tiendra également une exposition [illegible]t, murale et voilage en lin, tissés main, créés par Suzanne Lanthier et Paul Marine[illegible] le 22 juin.

Bonne fête

La Brasserie Molson

L'esprit sain à Deschambault

par Paul Arès

coordonnateur du projet de restauration et d'utilisation du moulin de la Chevrotière

Un esprit tout particulier entoure le projet de restauration et d'utilisation du Moulin de la Chevrotière à Deschambault. C'est un esprit qui annonce une ère nouvelle face à la conservation, la restauration et la valorisation de monuments historiques. Il préconise dans tous ces éléments de sauvegarde et de mise en valeur une idée maîtresse, la réintégration de monuments historiques dans le milieu socio-culturel environnant.

Cet esprit sain s'est manifesté lors de la sauvegarde, la restauration et la mise en valeur du Vieux Presbytère de Deschambault par la Société du Vieux Presbytère et encore par la suite lors de toutes les délibérations et actions entourant les travaux d'urgence effectués sur le Moulin de la Chevrotière. La fondation de la Corporation du Moulin de la Chevrotière, l'articulation et la planification d'un objectif précis et utilitaire en vue de conserver et mettre en valeur le moulin est l'exemple le plus récent. L'objectif veut qu'on réintègre ce bâtiment dans le milieu en lui prêtant une vocation qui saura animer, stimuler et impliquer la population.

Ensemble, la municipalité de Deschambault et la Corporation du Moulin de la Chevrotière ont franchi plusieurs étapes, les apportant au seuil d'une réalisation innovatrice face à la conservation, la restauration et la nouvelle vocation du moulin. Le moulin deviendra un centre de services tant éducatifs que culturels dans les domaines artisan aux du fer, du bois, de la pierre et d'autres métiers traditionnels à valoriser et à transmettre par le biais d'un apprentissage concret. Cet apprentissage, sous forme d'éducation, d'interprétation et d'animation, devra être tangible et palpable mais surtout utilitaire. La restauration elle-même sera une phase d'apprentissage et d'animation pour les artisans-apprentis et la population régionale. C'est de cette façon que la vocation du moulin s'inscrira dans les cadres d'une volonté de la population de la région de Deschambault de conserver, d'utiliser et mettre en valeur elle-même un élément important de son patrimoine. Cette vocation tient compte aussi du besoin de revitaliser, stimuler, enseigner et de faire connaître ces métiers traditionnels qui caractérisent aussi le patrimoine régional.

Mais ce n'est pas venu de soi. Plusieurs années d'efforts concertés et parfois très difficiles démontrent l'ardeur des citoyens face à la réalisation de leur objectif. Inquiets et exaspérés par les lenteurs et tergiversations gouvernementales ces mêmes citoyens organisèrent, le 4 juin dernier, une corvée afin d'obvier à une détérioration plus avancée du moulin. Heureusement, le Ministère des Affaires Culturelles vient tout récemment d'accorder une subvention permettant à la municipalité d'acquérir le moulin et approuva en principe la restauration par la municipalité et la corporation. Le ministre avait au préalable signé un protocole d'entente avec la municipalité et la corporation par lequel il engageait son ministère à subventionner à 100% les coûts d'acquisition et de restauration. Ce fut la suite normale des choses, même si les citoyens ont dû avoir recours à des moyens de pression moins appréciés de la part du fonctionnarisme.

Mais depuis le début des délibérations, la participation des citoyens, en réponse à un besoin très clairement exprimé, fut conditionnelle à leur propre implication. Ces citoyens de Deschambault se soucient de leur héritage et de l'intégration de celui-ci dans leur vie quotidienne. La sauvegarde du moulin de La Chevrotière met en évidence cette volonté de répondre autant à un besoin de réintégration utilitaire qu'aux impératifs de conservation et de restauration. Ils sont convaincus que seule une réintégration totale selon un objectif réaliste peut justifier les dépenses énormes qu'entraînent la restauration et l'aménagement de ce monument.

Ils veulent aussi par cette réintégration se donner les moyens de s'exprimer dans des termes qu'ils connaissent, c'est-à-dire d'articuler par la voie de leurs métiers traditionnels les connaissances qu'ils ont acquises de leurs ancêtres. C'est ainsi qu'on pourra leur permettre de travailler à s'identifier et de faire connaître davantage le patrimoine qu'ils possèdent encore. Sans quoi tout effort de conservation et de mise en valeur paraîtra totalement aberrant à leurs yeux. C'est cet esprit de réintégration utilitaire qui prône une nouvelle ère dans la sauvegarde et la mise en valeur de monuments historiques.

Le ministère des Affaires Culturelles semble vouloir supporter et encourager cette nouvelle dimension, surtout si on se réfère au "Livre Blanc sur le Développement Culturel", mais on a l'impression qu'ils ont encore à faire preuve de solidarité. Si ça en est le cas, ce manque de solidarité risque d'épuiser les populations régionales désireuses de s'impliquer davantage et de reléguer le fonctionnarisme à l'inertie au détriment de son évolution. Toutefois on doit reconnaître que forcément on s'en va vers une nouvelle ère qui sera caractérisée par une réintégration du patrimoine dans son milieu et qui revitalisera, animera et impliquera les gens de ce milieu.



Le moulin de la Chevrotière à Deschambault.

le Québec est en fleur

Manifestations à Montréal

Suite de la page 18

SAINT-JEAN (Richelieu)
Rétrospective photographie de Saint-Jean, 23 au 30 juin.
Louise Lachapelle (514) 873-6190

SAINT-JÉRÔME
Exposition des oeuvres de Zénon Alarie à la galerie d'art de Saint-Jérôme.
Lise Labelle (514) 432-4314

SAINT-LAMBERT
Extraits d'opérette, lancement du 2e cahier de la Société d'histoire de Longueuil, conférence et diaporama sur "Longueuil et nouvelle Longueuil" au collège Durocher, 857, Riverside Drive, 27 juin, 20 h.
Édouard Doucet (514) 282-2168

SAINTE-MARGUERITE-DU-LAC-MASSON
Noces d'antan, conteurs locaux.
Raymond Massé (514) 228-2503

SAINTE-MARIE
Accueil et visite des bâtiments Lorrain-de-Sainte-Marie
Monsieur et Madame Lorrain (514) 486-2679

SAINTE-MARTINE
Folklore, messe en plein air, 25 juin.
Marcel Hébert (514) 427-2147

SAINT-MATHIAS-DE-ROUVILLE
Lancement de la brochure "L'église et l'enclos paroissial de Saint-Mathias", à l'école Saint-Olivier, 28 juin, 20 h.
Nicole Bénard (514) 873-6190

SAINT-MATHIEU
Messe d'antan et criée sur le perron de l'Église Saint-Mathieu.
Claude Béland (514) 467-1736

SAINT-PIE-DE-BAGOT
"150e" Anniversaire de Saint-Pie. *Pauline Tremblay (514) 772-2144*

SAINTE-SOPHIE
Contes, légendes, chants anciens, traditions. — Diaporama sur l'histoire locale. — Musique traditionnelle. — Spectacles.
Jean-Marie de Silva (514) 436-1304

SAINTE-THÉRÈSE
Pièce de théâtre sur les troubles de 1837. "La complainte des hivers rouges" de Roland Lepage.
Yves Ruel (514) 430-6030

STANBRIDGE-EST
Promenade en voiture à cheval. Demonstration de tissage, 23 au 30 juin.
Louise Rhéaume (514) 873-2255

TERREBONNE
Promenade au coeur du passé, circuit de l'île-des-Moulins à Terrebonne, 23 au 30 juin.
Louise Lachapelle (514) 873-6955
Cyclo-tourisme historique. Visite guidée dans le vieux-Terrebonne, 23 au 30 juin.
Lucette Lupien (514) 471-2604
À l'Île-des-Moulins, visite guidée, exposition de la maquette de l'île, diaporama et conférence, 23 au 30 juin.
Claude Blouin (514) 471-9316
Symposium de sculptures à l'île, 23 au 30 juin.
Ghislaine Mailhot (514) 471-9160
Exposition d'artisans. — Place du marché. — Spectacle.
Ghislaine Mailhot (514) 471-9160

TRACY
Exposition "Les écoles de rang", au Centre culturel, 23 au 30 juin.
Pierre Vaillancourt (514) 742-5671

VARENNES
Visite de l'église Sainte-Anne, 24 et 25 juin.

VAUDREUIL
Expositions "Gilles Emmanuel Gingras, peintre" et "Les instruments aratoires" 23 au 30 juin. — Musique champêtre, 25 juin, 15 h.
Louise Myette (514) 455-2092
Exposition d'artisanat, spectacles, hommage à l'âge d'or.
Robert Rousseau (514) 455-9311 Poste 206

VERCHÈRES
Visite guidée de l'église Saint-François-Xavier et du presbytère. Exposition d'objets d'art religieux, 24 et 25 juin.
Jeanne Larose (514) 583-3961

VERDUN
Exposition artisanale, au Centre culturel.
André Fortier (514) 769-2701

WATERLOO
Présentation d'un diaporama sur "Naissance et évolution de Waterloo de 1600 à 1900".
Robert Pierre Monnier (514) 539-1548.

... et à Québec

Pièce québécoise "Citrouille", 23, 24, 27 au 30 juin, 21 h. — Théâtre pour enfants au théâtre d'été du Bois de Coulonge, 24 et 25 juin, 15 h.
Paul Marois (418) 692-0205
Exposition des bronzes d'Alfred Laliberté, au Musée du Québec, 23 au 30 juin.
Michel Champagne (418) 643-2150
Exposition de photos d'Éric Daudelin à la galerie de l'Anse-aux-Barques, 23 juin au 2 juillet, 10 h. à 18 h. sauf mercredi 10 h. à 23 h.
André Marchand (418) 643-7975
Lancement de la brochure "La prison des plaines d'Abraham" et du livre "Les vieux murs témoignent", à la maison Chinique-Guéroult de la place Royale, 26 juin, 17 h.
Lise Dallaire (418) 643-2155
Exposition sur l'art ancien du Québec, au Musée du Québec, 23 au 30 juin.
Claude Thibault (418) 643-2150
Exposition extérieure sur les problèmes de l'aménagement urbain dans l'aire 10, 23 au 30 juin.
Jean-Pierre Ruest (418) 522-3143
Exposition de photos anciennes de Québec sur les autobus de C.T.C.U.Q.
André Sirois (418) 694-1627
Visites guidées du Vieux Séminaire, 23 au 30 juin, 9 h. à 17 h., dimanche 13 h. à 17 h. — Visite du Musée, 23 au 30 juin, 10 h. à 16 h., 24 et 25 juin, 13 h. à 16 h.
Jean Poulin (418) 694-0655
Démonstration populaire au monument Louis-Hébert, au parc Montmorency.
Marcelle G. Gingras (418) 683-0704
Exposition des archives de la librairie Garneau, à Place Québec, 23 au 30 juin.
M. Assier (418) 524-3773
Diffusion d'un dépliant et macarons "Un faubourg, un clocher, des verrières", dans le quartier Saint-Jean-Baptiste.
Bergerette A. Boulet (418) 523-4523
Exposition sur la collection de livres de Pierre-Joseph-Olivier Chauveau, à la Bibliothèque de la Législature, 23 au 30 juin.
Gilles Gallichan (418) 643-4408
Impression d'un répertoire de mariage.
Esther Oss (418) 681-6584
Exposition d'émaux sur cuivre, à la boutique "Aux deux labradors", 23 au 30 juin, 9 h à 21 h.
Louise Lemay (418) 694-9323
Hommage à Lionel Groulx, au pavillon de la jeunesse, 29 juin. *Léandre Fradet (418) 523-4301*

ÉDITIONS QUÉBEC-AMÉRIQUE



GRAND PRIX LITTÉRAIRE DE LA VILLE DE MONTRÉAL
PRIX DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL DU CANADA

Le Développement des idéologies au Québec
(Des origines à nos jours)
par Denis Monière

"... l'un des ouvrages les plus remarquables de ces derniers mois... rarement aura-t-on vue un ouvrage historique aussi soigné quant aux détails, aussi riche par sa documentation, aussi puissant par sa synthèse, le tout présenté dans un style particulièrement vivant".

(Guy Cormier, Le Devoir)
(388 pages, $9.95)

BON DE COMMANDE

ÉDITIONS QUÉBEC/AMÉRIQUE
450 est, rue Sherbrooke, Montréal, Québec, H2L 1J8, 288-2371

Ci-joint la somme de:..... ☐ **Chèque** ☐ **Mandat**
NOM.....
ADRESSE.....
..... **CODE**.....



le Québec est en fleur

Semaine du patrimoine du 23 au 30 juin 1978 au Complexe Desjardins

Lieu de rencontre quotidien de milliers de Québécois, le Complexe Desjardins propose, du 23 au 30 juin, une huitaine remplie d'activités variées qui, allant de la chanson au théâtre, en passant par la danse, la peinture, l'artisanat, le cinéma, nous feront reprendre contact avec "les sources de notre avenir". Venez célébrer avec nous, **chez vous,** la Semaine du Patrimoine.

le vendredi 23 juin
14h30, "Il était une fois en Neuve-France", spectacle de marionnettes pour petits et grands par le Théâtre l'avant-pays. C'est la rencontre du réel avec le merveilleux, de la tradition avec le renouveau. **21h,** dernier Vendredi de la Pleine Lune de la saison: **Renée Claude,** une grande Québécoise dont le spectacle ouvre officiellement la Semaine du Patrimoine au Complexe.

le samedi 24 juin
14h30 et 20h, Les Grands Ballets Canadiens. Au programme: "L'oiseau de feu" de Béjart-Stravinski, le "Pas de deux" du Lac des Cygnes, Petipa – Tchaïkovski, "Pas de deux" de l'Aujourd'hui de demain de Paige-Gagnon, "Tam ti Delam" de McDonald-Vigneault.

le dimanche 25 juin
14h30, "Il était une fois en Neuve-France" – marionnettes.

le lundi 26 juin
12h15, Yves Albert, folkloriste. Ses recherches et ses tournées de spectacles au Québec et à l'étranger ont fait de lui un véritable dépoussiéreur de folklore. **14h30, "Il était une fois en Neuve-France"** – marionnettes.

le mardi 27 juin
12h15, le Trio Nouvelle France – La bataille des Plaines d'Abraham en musique (composée par Wolfe). Clavecin, flûte et violoncelle.
14h30, "Il était une fois en Neuve-France" – marionnettes.

le mercredi 28 juin
12h15, Frédéric Liessens et André Pelletier, percussionnistes. Arrangements pour claviers (marimba, vibraphone, xylophone...) de pièces classiques et de chansons québécoises.
14h30, "Il était une fois en Neuve-France" – marionnettes. **20h30, Théâtre québécois.** Les Comédiens du 3e âge présentent "C't'à ton tour Laura Cadieux", d'après le roman de Michel Tremblay. Adaptation et mise en scène de Pierre Fortin, du Théâtre Populaire du Québec. Douze comédiens de 60 à 80 ans.

le jeudi 29 juin
12h15 et 21h, l'ensemble folklorique **Les Gens de mon pays,** accompagné par le groupe **Eritage,** vous invite à une "grande sauterie", dans la plus pure tradition québécoise.
14h30, "Il était une fois en Neuve-France" – marionnettes.

le vendredi 30 juin
12h15 et 21h, Connivence, regroupement d'une vingtaine de musiciens de la région de l'Outaouais. Une musique québécoise d'aujourd'hui, qui se souvient d'hier. **14h30, "Il était une fois en Neuve-France"** – marionnettes.

En permanence du 23-30 juin: Le bas-côté, une galerie d'exposition dans les Galeries de l'Est du Complexe Desjardins. Une variété de media d'expression, une même essence québécoise. Gouaches d'enfants, sérigraphies, peintures, meubles, sculptures, poterie, costumes d'époque et folkloriques, etc...

Entrée libre à toutes ces activités.

le Complexe Desjardins
au coeur d'un Québec en fleur

METRO Place des Arts

Renseignements: Service de l'animation 281-1870

aux ÉDITIONS FIDES

ÉDITION DE GRAND LUXE
LE SURVENANT

Cette édition du Survenant de Germaine Guèvremont composée en Garamond corps quatorze, présentée sous chemise et étui pleine peau de porc, comprend cent soixante-quinze exemplaires sur velin d'Arches pur chiffon.
Le peintre et graveur André Bergeron a créé directement sur pierre les dix lithographies en couleurs qui illustrent l'oeuvre du Survenant.

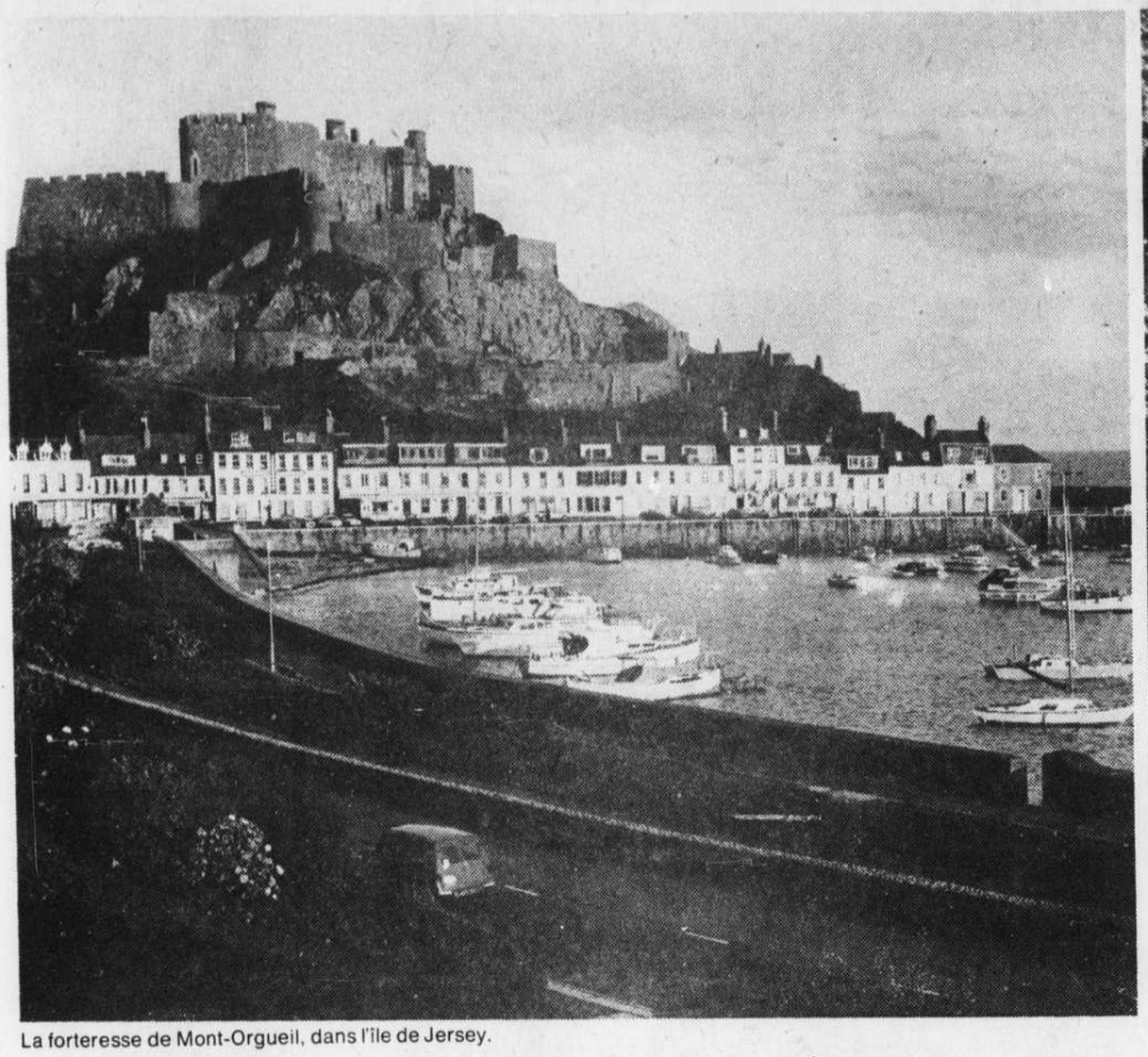


$750.00

FIDES
235 est, boul. Dorchester
Montréal, H2X 1N9
Tél.: 861-9621

"Grâce à une heureuse alliance entre "LE SURVENANT" toujours émouvant de Germaine Guèvremont et la suite de paysages poétiques d'André Bergeron, la Maison Fides nous offre un superbe écrin, marquant ainsi d'une pierre blanche le jardin encore peu encombré de la bibliophilie au Québec."

Guy Robert
Le Devoir, samedi 21 janvier 1978.



La forteresse de Mont-Orgueil, dans l'île de Jersey.



Le charme bucolique des îles anglo-normandes

Les îles de la Manche

• *Oui, le paradis sur terre existe!*

par
Monique Nuytemans
collaboration spéciale

JERSEY — Le paradis sur terre, il existe!

Je l'ai découvert, en mai dernier, dans les îles de la Manche.

Le temps était inespérément beau, la tranquillité miraculeuse et les falaises piquées de touffes fleuries qui semblaient issues de la palette d'un peintre de talent.

Les îles "à part"

Appelées "Îles anglo-normandes" de leur nom géographique, elles sont mieux connues sous le nom d'îles de la Manche. Cet archipel britannique comprend six îles principales: Jersey, Guernesey, Aurigny, Herm, Serk et Jethou. Mais toutes ensemble ne totalisent que 110 km carrés et une population de 120,000 habitants qui se fait l'hôtesse de plus d'un million de visiteurs par année.

À part leur beauté sauvage, leur flore exubérante et leur climat enviable (baignées par le Gulfstream, elles comptent le plus d'heures ensoleillées en Grande-Bretagne), ce qui rend ces îles si attachantes est le fait qu'elles ne sont pas tout à fait anglaises, ni tout à fait françaises. En fait, elles ont déjà été appelées "les îles à part" et c'est un nom qui leur va bien.

Car si l'archipel anglo-normand est britannique, il ne fait pas partie du Royaume-Uni. Il n'est qu'une dépendance ou un dominion de la Grande-Bretagne.

Les îles faisaient autrefois partie du Duché de Normandie et furent rattachées à l'Angleterre quand Guillaume le Conquérant, duc de Normandie, en devint le roi en 1066. Ce qui fait dire aux insulaires que ce sont eux qui conquirent la Grande-Bretagne!

Les États de Jersey (sic) et les États de Guernesey (re-sic) ont chacun leur Parlement avec son premier magistrat, qui est le "bailli" et un lieutenant-gouverneur envoyé par la reine.

Mais en fait, c'est le bailli qui a tout à dire. Et au Parlement, son trône est de 15 cm plus haut que celui du gouverneur. Mais on dit, là-bas, que la reine envoie toujours des émissaires de haute stature afin qu'une fois assis, la différence ne se remarque plus... (vrai ou faux, je ne sais trop, car l'humour anglais est souvent subtil!).

Un autre fait tout-à-fait délicieux est que ces îles... anglaises, ou presque, sont plus proches de Cherbourg et de Saint-Malo que des côtes britanniques. Par temps clair on voit les côtes de France à partir de chacune des îles, mais jamais celles de l'Angleterre.

Les habitants d'âge mûr y parlent encore le français et le patois normand, en plus de l'anglais. Malheureusement, pour la jeunesse insulaire le français se perd de plus en plus.

Leur accent français s'apparente beaucoup au nôtre et l'anglais n'y est parlé que depuis le 18e siècle quand le commerce avec la Grande-Bretagne et le Canada commença à fleurir.

Les Jersiais et les Guernesiais (habitants de Jersey et de Guernesey) se détestent royalement et ne s'en cachent même pas. C'est, paraît-il, une vieille querelle qui date de la Guerre Civile anglaise, quand Jersey était royaliste et Guernesey "parlementaire".

"Mais, même si nous nous détestons, affirme Timothy Earl, guide à Guernesey, nous sommes unis contre l'Angleterre!".

L'occupation allemande

Les îles de la Manche sont franches de port et le "magasinage" y est divin. Les Français viennent y acheter des chandails et, ce faisant, ils y épargnent même le prix de leur voyage aller-retour.

Les habitants ne paient que 20% d'impôts sur leurs revenus, tandis que les Anglais paient 50%. Si bien que nombre d'Anglais à gros revenus viennent habiter dans les îles. Ils ne louent ni n'achètent de maison, mais résident en pension à l'hôtel et y sont encore gagnants par rapport au fisc anglais.

L'Angleterre aimerait bien que les îles se joignent à elle pour pouvoir leur soutirer plus de taxes. Mais les habitants des îles refusent. "Mais la défense de l'Angleterre, qu'en faites-vous?" demandent les Anglais aux insulaires. "Qu'avez-vous fait pour notre défense en 1940?" répliquent ces derniers. Vous avez laissé les Allemands nous occuper pendant cinq ans!"

Et c'est un fait historique peu connu que les îles de la Manche furent la seule partie de la Grande-Bretagne qui fut occupée par les Allemands pendant le dernier conflit mondial. Période pénible, approchant de la famine par les habitants restés dans les îles. Mais aussi une période où le patois normand connut un renouveau, car il n'était compris que par les gens de l'endroit qui se communiquaient, entre eux, des messages secrets.

Les distractions

"On dit que les îles sont trop tranquilles et qu'on s'y ennuie..."

"On dit qu'on n'y voit que des vaches et que franchement il ne faut pas aller si loin pour en voir..."

"On suppose qu'on y mange à l'anglaise. Donc mal..."

Voyons un peu ce qui en est: tranquilles elles le sont, les îles: superbement, royalement, comme on n'aurait jamais pu l'espérer. Je n'y ai vu qu'une Américaine en une semaine de séjour, pas de Japonais, pas d'Allemands. Incroyable! Même peu de Français qui viennent d'habitude faire leurs achats et s'en retournent chez eux le même jour. Les seuls touristes sont des Anglais.

Pourtant on ne risque nullement l'ennui, car dans les hôtels on danse tous les soirs au souper. Entre la soupe et le plat de résistance, on a également droit à des tours de chant.

Il y a d'habitude un orchestre au bar de l'hôtel, ou du moins un pianiste. Et si l'on recherche des discos, on en trouve aisément sur Jersey et Guernesey, souvent même dans la cave (insonore) de l'hôtel où l'on réside.

Quant aux "pubs", ils ont une ambiance de campagne anglaise et on y mange un "pub-lunch" pour moins d'un dollar.

Pour les autres distractions, on joue au golf sur Jersey et Guernesey. On s'y baigne dans la mer en été. En toute autre saison, il y a des piscines chauffées. On y fait de l'équitation, de la bicyclette, de la marche, de la marche et encore de la marche.

Et les vaches?

Quant aux vaches, personnellement j'ai été étonnée d'en voir... aussi peu. J'avais lu quelque part — et en anglais — que "les vaches de Jersey sont les plus jolies vaches du monde. Elles ont les pattes fines, des yeux de biches et de longs cils noirs..." (Bon sang, il faut être Anglais pour faire une telle description d'une vache!) Et l'article amplifiait en disant: "La vache de Jersey répond à son nom et si, en la trayant, on ne l'appelle par Carmen ou Esmeralda, elle donnera moins de lait. Ce qui est logique, parce qu'une vache aimée est une vache satisfaite". On ne pourrait être plus lyrique!

J'avais également lu que la vache de Guernesey, si elle est moins jolie que la vache jersiaise, donne beaucoup plus de lait. À tel point — et cela je l'ai appris sur place — qu'on est souvent obligé de lui mettre... un soutien-gorge (le guide a dit "brassière" en anglais, et je traduis).

Enfin, toujours est-il que j'ai vu des falaises tapissées de fleurs jaunes, mauves et blanches; que j'ai vu des sentiers se boudinant entre de hauts murs de pierre envahis de camélias et jalonnés de rhododendrons; que j'ai vu des "cottages" de granit rose où s'aggripaient des roses jaunes escaladant jusqu'au toit de tuiles rouges, que j'ai vu des plages où j'aimerais passer une vie; mais que j'ai vu relativement peu de vaches. Et c'est très bien ainsi.

Une orgie de plats

Supposer que l'on mangera mal en Grande-Bretagne est une autre idée fausse que l'on se fait. Car décidément les Anglais m'étonnent. Chaque fois qu'on retourne chez eux, on y mange mieux que la fois précédente.

Et les îles anglo-normandes ont, en plus, une réputation gastronomique bien méritée. Les hôtels offrent encore des menus de quatre couverts, plus le dessert, plus les fromages, plus le café, plus les mignardises.

Malgré cette orgie de plats, du fait que les portions sont réduites et que la préparation en est légère, on sort de table sans avoir l'impression d'avoir trop mangé. Et, merveille, les vins français y sont moins chers qu'en France.

À pied, à cheval, ou en voiture

Il ne faudrait surtout pas commettre l'erreur de se contenter de ne visiter qu'une île anglo-normande sous prétexte qu'on s'y trouve bien. Il faut en faire au moins quatre. Jersey d'abord. À peine une heure la sépare de Londres par British Airways.

Rester trois jours à Jersey, puis faire un saut à Guernesey en avion Trilander qui prend 10 minutes et ne reçoit que 14 passagers.

Si le temps le permet et si l'inclination vous y pousse, il faut prendre une journée pour aller à Saint-Malo ou à Cherbourg, en France, que l'on atteint par hydroglisseur en 60 minutes.

Dans Jersey et Guernesey il est recommandable de louer une voiture. La conduite à gauche n'y est d'aucun problème pour la bonne raison que les routes sont si étroites "qu'elles ne permettent le passage qu'à une voiture et demie..." (L'humour anglais a parfois des effets à retardement. Ce n'est qu'en me rappelant ce mot du guide, cinq jours plus tard, que j'en ai ri. Mais je ne me souviens pas en avoir ri quand il le dit!)

Donc "Voiture, aucun problème", dit le guide. "On roule au milieu et... l'autre se tasse".

À Herm, par contre, on marche. Aucune voiture n'est permise sur l'île. Sur Serk non plus, mais là on a le choix entre rouler calèche, ou plus modestement bicyclette ou tracteur. Quant à Jethou, on n'y marche pas; on n'y roule pas plus. Parce que le seigneur et maître de l'île en interdit la visite aux touristes. En voilà un qui a le sens de la Paix!

Pour des vacances comme on n'aurait pu en espérer, les îles anglo-normandes au mois de mai, ou en septembre, octobre ou même novembre, offrent une expérience qu'il n'est point possible de regretter. Et saviez-vous qu'il y a 50 ans, c'est là que les Anglais allaient passer leur lune de miel?

SUEZ
MOTEL
FACE À L'OCÉAN
182ième rue
MIAMI BEACH, FLA. 33154
SPÉCIAL D'ÉTÉ
7 JRS - 7 NUITS
1 À 4 PERSONNES
DE $98.00 À $162
par chambre, par semaine
suivant la chambre
24 avril au 18 déc.
le prix inclut
GRATUIT
* Tennis sur place
* Une partie de golf gratuite - terrain tout près - adultes
* Une admission au Calder Race Course - adultes
* Cocktail gratuit
* Saucissons gratuits
2 piscines et piscine spéciale pour enfants - plage privée loisirs organisés - Club de nuit Restaurants - face à l'océan
Bob Lucas — Prop.-gérant
FRAIS MRÉS 947-6748
VOYEZ VOTRE AGENT DE VOYAGES
Telex no. 51-8883

Pollution
des rivières,
eau potable
en
DANGER!
ASSOCIATION QUEBECOISE DES TECHNIQUES DE L'EAU

FAITES-NOUS CONFIANCE
Incertitude monétaire...
Inflation...
Coût de la vie...
RIEN DE PLUS SÛR
QU'UN TOUR ORGANISÉ EN EUROPE EN 1978
mais pas n'importe quel tour...
AVEC LA GARANTIE DES VOYAGES MALAVOY
vous faites votre voyage
SANS AUCUN RISQUE FINANCIER

DATES	TOURS	PRIX
6 au 28 juillet	PROVINCES DE FRANCE	$1335.00
6 au 28 août	FRANCE/ITALIE/SUISSE	$1323.00
31 août au 22 sept.	PROVINCES DE FRANCE	$1335.00
7 au 30 septembre	GRÈCE/TURQUIE/YOUGOSLAVIE	$1568.00 à 1874.00 avec croisière de 7 jours
10 sept. au 2 oct.	FRANCE/ITALIE/SUISSE	$1323.00
17 sept. au 9 oct.	FRANCE/ITALIE/SUISSE	$1323.00
21 sept. au 12 oct.	TUNISIE/SICILE/ITALIE DU SUD	$1393.00

Tarif aérien variant selon les tours. Pour les FRANCE/ITALIE/SUISSE et PROVINCES DE FRANCE, possibilité de tarif SUPER-APEX en s'inscrivant *au moins 30 jours* avant le départ.
sujet à l'approbation gouvernementale
Détenteur d'un permis du Québec
VOYAGES ANDRÉ MALAVOY INC.
1255, rue Université, suite 1220
Montréal H3B 3W9 — Tél.: 861-2485
"La maison aux milliers de références"



HAMBOURG

• *Des hauts lieux aux bas-fonds, une ville chaude et chatoyante*

par
Louis-Martin Tard
collaboration spéciale

Ce jour-là, à midi juste, à l'instant où tous les hauts clochers de Hambourg carillonnaient, les sirènes de milliers de navires du port se mirent à mugir. Les bateaux-pompes lancèrent vers le ciel de grands panaches d'eau. Les péniches sur lesquelles avaient pris place des orchestres, les bateaux d'excursion remplis de majorettes, les remorqueurs, escortés de centaines d'embarcations arborant le grand pavois, voguèrent sur l'Elbe en une grande procession.

C'était le 7 mai dernier, anniversaire, répété depuis huit siècles, de ce jour de l'an 1187 où l'empereur Barberousse accordait par charte aux gens de Hambourg le gracieux privilège de transporter vers la mer toutes marchandises venant de l'Allemagne du Nord.

Depuis, Hambourg est devenue une grande ville de l'Europe. Tout comme Montréal a été construite, site unique, autour d'un Montroyal, la cité germanique de près de 2 millions d'habitants, est bâtie sur les bords d'un grand lac, ourlé de parcs qui abritent de belles demeures. A l'extrême sud de l'Aussenalster, le petit Binnenalster reflète dans ses eaux bleues de majestueuses façades; on passe des quartiers résidentiels au centre commercial, où les plus grandes entreprises allemandes ont leur siège social, les commerces de luxe, leurs somptueux étalages, où la ville a édifié son hôtel de ville doté d'un haut beffroi. Ce colossal monument, pastiche réussi de ceux de la Renaissance tudesque, n'est pas qu'une grande mairie: c'est aussi le siège du Sénat, car Hambourg est une "ville-Etat", souveraine et hanséatique.

En dépit de son passé vénérable, peu de quartiers antiques: un terrifiant incendie en 1842, d'atroces bombardements en 1943 ont forcé les habitants à repenser leur cité. Ils l'ont faite fonctionnelle et multiforme, difficile à saisir pour qui s'y hasarde pour la première fois. En fait, il y a beaucoup de Hambourgs.

Le Hambourg des canaux est peut-être le moins connu, étrange Amsterdam, insolite Venise. Au coeur du quartier commercial, de surprenants chemins d'eau entre d'anciennes bâtisses de briques à pignons passent sous des ponts, sont parcourus par de mini-bateaux-mouches, très mystérieux réseau secret qui donne un charme suranné à la moderne métropole.

Le Hambourg des églises vaut la visite. Du plan d'eau des deux Alsters s'élèvent sur l'horizon des campaniles très élevés, ajourés, baroques, bulbeux, pourvus de plates-formes superposées. Ils dominent des églises luthériennes, telle Saint-Michaelis, le Michel de Hambourg, qui ressemble intérieurement à un théâtre baroque, telle Saint-Jakobi, gothique, dont l'orgue universellement connu fut touché par le grand Bach.

Le Hambourg des musées est fascinant. Une vingtaine, plus 80 galeries d'art moderne. Il faut au moins visiter le Kunsthalle, très riche lieu où l'on fait connaissance avec les Primitifs de l'Allemagne du Nord, le romantisme germanique, les peintres expressionnistes, les maîtres de tous les temps de l'Europe et les contemporains du monde entier. Ce musée possède une délicieuse cafétéria où l'on sert de la cuisine locale dans un cadre très étrange.

Pas de hamburgers à Hambourg

Le Hambourg de la gastronomie se trouve aussi dans quelques bons restaurants du centre de la ville, notamment ceux de l'hôtel Atlantic au bord du grand lac et dans les établissements des rives de l'Elbe plantées de saules, à Blankenese, particulièrement. En regardant passer les grands navires et les voiliers, on déguste les spécialités locales, la sole aux lardons et la très curieuse soupe à l'anguille. Croyez-moi, ce potage contient un os de jambon longuement bouilli, des pruneaux et abricots secs, des pommes tapées, divers légumes dont des asperges, des quenelles revenues au beurre et aussi une anguille fraîche, tronçonnée vivante dans un court-bouillon relevé.

Hambourg est-elle la partie du célèbre hamburger? Ce mets nord-américain n'y existe pas mais l'on y sert depuis toujours de délicieuses boulettes de boeuf qui, peut-être, ont inspiré les cuisiniers du Nouveau Monde.

Rien de plus facile de circuler dans cette ville. Sa municipalité a créé un remarquable système de voyagement en commun: métro, bus, bâteaux-mouches, trains de banlieue. Le même ticket acheté le matin est valable toute la journée sur tous ces moyens de transport. D'ailleurs, on ne vous le demande même pas. Pour les usagers du vélo, partout des pistes cyclables. Pour les automobilistes, des autoroutes suburbaines, des rues larges avec feux synchronisés, des piétons disciplinés. On passe d'un point à l'autre de l'agglomération par le célèbre tunnel sous l'Elbe (six bandes de roulement, trois kilomètres de long, 60,000 véhicules par jour) et le non moins célèbre Köhlbrand, long pont suspendu à 53 mètres au-dessus de l'eau, posé sur deux hauts pylônes en forme de diapason.

Le rendez-vous des océaniques

Ce pont surplombe un autre Hambourg, la cité portuaire et sa zone franche (ce qui reste de la ville libre d'autrefois). De là-haut, on aperçoit l'immense domaine nautique; tous les pavillons du monde s'y retrouvent. Les capitaines des navires, 19,000 en moyenne chaque année, affirment que c'est le port où leurs cargaisons sont manipulées le plus rapidement. Cent kilomètres carrés de bassins, de docks, d'entrepôts, de réservoirs, de chantiers de réparation, d'engins de levage. On visite ce labyrinthe à bord d'embarcations à moteur qui ne peuvent en faire voir qu'une partie.

Au bord du port, tous les dimanches matin, rendez-vous au Fischmarkt; bien sûr, on vend là du poisson pêché dans les eaux fraîches ou salées de Hambourg-entre-deux-mers. C'est aussi le marché aux fleurs, aux fruits, aux volailles, aux puces. On s'y rend de très bonne heure, non pas tant pour acheter que pour jouir du spectacle. Atmosphère à la Simenon; sur fond de navires, de grues, de silos, près des eaux glauques, dans le cri des mouettes enveloppées de brouillard, dans l'odeur du goudron et des herbes marines surmontée par le remugle composite des barraques des vendeurs de saucisses chaudes, de beignets et de sucreries, on retrouve la grande foule. Ce marché n'a pas d'étals. Les poissons frais sont vendus directement par le pêcheur qui se tient sur son chalutier; les harengs, anguilles, saumons fumés sont présentés en caisses sur le quai; fruits et légumes sur le hayon de gros camions. De solides marchands en tablier bleu, coiffés de hauts-de-forme, sortent des cageots placés autour d'eux, un peu au hasard, des produits qu'ils annoncent à tue-tête: deux melons, trois choux-fleurs, ajoutent quatre ou cinq ananas, mettent le tout dans un sac et lancent un prix: huit marks!; pour mieux appâter le client, ils y mettent en supplément une main de bananes ou une demi-douzaine d'oranges. Des mains se tendent et déjà un autre sac est rempli, un autre prix est proposé. Quand un cageot est vide, d'un geste spectaculaire, le vendeur le balance au-dessus de lui sur le toit du véhicule.

Pour l'amusement du public, le marché a ses barraques de forains et de grandes tentes où la bière coule à flots au son d'orchestres bavarois, avec reprise en choeur des couplets par les buveurs bras dessus-dessous, dans la meilleure tradition.

Tout près de cette kermesse bon enfant, se trouve le Hambourg des plaisirs nocturnes.

C'est le quartier de Sankt-Pauli. Les lanternes rouges ont été remplacées par des motifs de néon qui éclairent l'immense quartier; ces flamboyantes enseignes annoncent sans hypocrisie les Eros-Centers, les Palais d'amour, les cinémas pornographiques, les boites à streaptease, celles réservées aux "peep-shows", les maisons de jeu, les bars où les serveuses ont le torse nu, ceux qui se spécialisent dans les clientèles les plus variées. Certaines maisons ont une certaine tenue, d'autres sont des bouges où le touriste risque de se retrouver sans un sou, aux mains d'entraîneuses futées, de troublantes filles de joie. Certaines, installées dans des vitrines éclairées, proposent leurs charmes bien visibles.

La Reeperbahnstrasse, artère principale de ce libre-service de la chair, fait paraître bien pâles les lieux homologues d'Amsterdam ou de Paris. Pourtant c'est un Français qui a inventé ce qui manquait encore à ce quartier: les "sex-shows". Sur l'immeuble de Salambo, une plaque de bronze rappelle pieusement qu'en octobre 1968, René Durand a créé pour la première fois au monde ce type de spectacle qui fait la gloire du Hambourg polisson. Tout près de là, à l'endroit où la cité redevient austère, se trouve la haute statue de Bismarck, le chancelier prussien à la moustache sévère.

— Que voulez-vous, disent les gens de Hambourg, nous possédons un des plus grands ports d'Europe. Les marins en partance, les touristes de passage ont bien le droit de s'amuser. Nous, habitants de la ville, n'allons jamais à Sankt-Pauli.

Ces Hambourgeois, qui manient la galéjade, seraient-ils les Marseillais de la Baltique?



Le célèbre marché aux poissons de Hambourg où l'on ne vend pas que des soles...



À Hambourg, l'hôtel de ville, c'est aussi le Parlement.

fiche technique

- Grande ville de l'Allemagne du Nord, sur la ligne ferroviaire qui va du Danemark à l'Europe du Sud, sur l'autoroute Stockholm-Lisbonne. Grand aéroport (siège technique de la compagnie allemande Lufthansa).
- 300 hôtels: grand confort en moyenne $65, Atlantic-Intercontinetal, Plazza (géré par Canadien Pacifique). Hôtels moyens, surtout autour de la gare, $20. Hôtels "pension" $12.
- Mais aussi auberges de jeunesse et YMCA (en allemand CVJM) et terrains de camping.
- En plus du célèbre quartier des plaisirs de la Reeperbhanstrasse, Hambourg a son casino installé à l'hôtel Intercontinental (85 croupiers).

POUR VOTRE VOYAGE
UN APPEL SUFFIT
653-7264
Consultez gratuitement nos experts
VOYAGES JEAN JUAN
Détenteur d'un permis au Québec
653-7264
1011, Route de l'Église, Sainte-Foy

GRÈCE 1978
Programme de 2 semaines:
Croisière AQUARIUS + Séjour et excursions: $ 937 u.s.
Transport aérien: $522. can.
Programme de 3 semaines:
Croisières AQUARIUS + Séjour et circuit: $1,219 u.s.
Transport aérien: $ 522. can.
LA GRÈCE de fond en comble (3 semaines)
Croisières AQUARIUS "Grand tour de Grèce": $1,233 u.s.
Transport aérien: $ 522. can.
Croisière sur MS AQUARIUS au départ du Pirée tous les vendredis. à partir de $ 580 u.s.

MAROC
Les Villes Impériales et les Mille et Une Kasbahs
1er choix: circuit de 2 semaines: $610
2e choix: circuit d'une semaine avec 1 semaine de séjour à Agadir: $575
3e choix: circuit d'une semaine avec 1 semaine de séjour à Tanger: $585
4e choix: circuit de 2 semaines avec 1 semaine de séjour à Agadir: $830
5e choix: circuit de 2 semaines avec 1 semaine de séjour à Tanger: $820
Important: transport aérien en sus à partir de $339
VOYAGES GROUPES ACCOMPAGNÉS DE MONTRÉAL

MOYEN-ORIENT
19 octobre au 10 novembre — 22 jours
ÉGYPTE-JORDANIE—ISRAËL
Arr. terrestres: U.S. $1,485
Billet d'avion: Can. $ 829

EXTRÊME-ORIENT
du 2 au 25 novembre — 23 jours
JAPON/HONG KONG/BÂLI/ SINGAPOUR/THAÏLANDE/ PHILIPPINES/HAWAÏ
Arr. terrestres: U.S. $1,388.
Billet d'avion: CAN. $1,409.

VOYAGE CULTUREL EN FRANCE
5 au 27 oct. — 22 jours — $1,890 can.
Paris (Charte et Versailles) / Vichy (Nevers) / Lyon / La Salette / Nice (Monte-Carlo) / Marseille / Nimes / Lourdes / Bordeaux / La Rochelle / Saint-Laurent-sur-Sèvre / Nantes / Pontchateau / Saint-Malo / Mont-Saint-Michel / Tours / Paris.
Directeur du voyage: Henri M. Guindon, s.m.m.

LES VOYAGES HONE
Nous sommes au service des Canadiens français depuis plus de 65 ans.
1460, AV. UNION — TÉL.: 845-8221
Montréal H3A 2B8
le métro à notre porte — station McGill/Union
Bureau ouvert tous les jours de 8.30 à 18h.
Le jeudi jusqu'à 21h.
Fermé les samedis 24 juin et 1er juillet
DÉTENTEUR D'UN PERMIS DU QUÉBEC

Pour tous vos voyages
• Vacances
• Affaires
• Etudes
• Congrès
Quelle que soit la destination :
Europe
Asie
Amérique
Afrique
Antilles, etc
SUCCURSALES À SHERBROOKE DRUMMONDVILLE VICTORIAVILLE ★★★
Consultez-nous :
1456, rue CRESCENT
Montréal
288-5193
Agence autorisée et exclusive des Diplômés de l'Université de Montréal
Voyages ESCAPADE Montreal Ltee

COMMUNIQUÉ POUR LES PERSONNES DÉSIRANT VISITER L'EUROPE EN AUTOMOBILE
Les Canadiens désirant utiliser un véhicule automobile pendant leur séjour en France ont des privilèges, puisqu'ils peuvent bénéficier du régime "hors taxe" et de tarifs spéciaux en réservant leur véhicule avant leur départ.
À cet effet AIR FRANCE et EUROP AUTO vous offrent le plan "AUTO VACANCES 1978".
(véhicule neuf - immatriculation TT-KM illimité, assurance tous risques).
Pour des périodes de 21 jours à 6 mois
Toutes marques de véhicules
et avec Chrysler France deux grandes voitures européennes à mini prix
SIMCA 1307 S
CHRYSLER HORIZON
Distribution exclusive Europ Auto
Pour tous renseignements ou réservations: Votre agence de voyage est à votre disposition ou EUROP AUTO, 5193 Côte-des-Neiges, 735-3083
Permis 78 P.Q. 12580759-5004

Gilbert Archambault directeur-général
VOYAGES Nouvelle-France inc.
101, PLACE CHARLES-LEMOYNE, SUITE 206, LONGUEUIL, QUÉ. — J4K 2T3
TEL.: 463-1702 (FACE AU MÉTRO)

Visitez l'Europe, avec SETA VOYAGES
EN... AUTOMOBILE
ou EUROCAMPER-TOURMOBILE
Achetez ou louez une automobile neuve, hors taxes
PLAN VACANCES COMBINÉ AIR-AUTO
Renault — VW — Citroën
Fiat — Simca — Peugeot
Volvo — Micro-bus — etc...
Kilométrage illimité
Assurance internationale
Permis de conduire international etc...
Réservations billets: Bateau - Avion
ITINÉRAIRES routiers gratuits
BILLETS AVION TOUTES DESTINATIONS
DEPUIS 20 ans au service des voyageurs
SERVICE EUROPÉEN DE TOURISME AUTOMOBILE
1176, rue DRUMMOND, MTL — 861-0200
"Touring Club de France"
Permis no 1868252-0280

La Gaspésie

• 1,200 milles de merveilles

par
Léïla Lecorps
Office du tourisme du Canada

Les Indiens l'appelaient Gespeg, Champlain la nommait Gachepé, nous parlons de Gaspé, et tout ce rêve péninsulaire est devenu la Gaspésie, cette bande de terre qui suit le Saint-Laurent jusque dans l'océan Atlantique.

Depuis 100 ans ou plus, la péninsule gaspésienne n'a guère changé son rythme de vie. En faisant le très renommé "tour de la Gaspésie", vous découvrirez un aspect hors du temps à son paysage qui procure une détente appréciable à l'âme et au cerveau. Quelle paix dans ses fermes silencieuses, dans ses églises et calvaires sereins le long de la route, dans ses petits villages de pêcheurs blottis au creux d'une vallée, et dans ses magnifiques élévations rocheuses qui n'ont cessé de provoquer l'admiration depuis des siècles. A un moment, le fleuve se confond avec la mer. La route suit la mer farouche et profonde et l'on trouve des agates dans le sable.

Comment faire le voyage? La solution idéale est sûrement l'autocar. Il y a bien entendu la voiture de location ou particulière, mais pour votre plus entière satisfaction et votre confort, choisissez les forfaits d'autocars qui offrent un itinéraire de sept jours dans la péninsule gaspésienne avec départ de Montréal. Renseignez-vous auprès de votre agent de voyages, il y a plusieurs voyages tout-compris dans cette direction. Destination Québec vous propose, entre autres, des itinéraires fabuleux. Il serait bon de noter que le tracé populaire, à l'extrémité est de la province de Québec, s'effectue, en supposant le départ de Montréal, sur une distance approximative de 1,200 milles pour l'aller-retour.

Les limitations sont imprécises entre la Gaspésie et le "Bas du fleuve". C'est pourquoi dès la sortie de la ville de Québec, une idée excellente serait de suivre une rive du fleuve pour l'aller et l'autre rive au retour, de façon à ne rien manquer de cette région magnifique. N'attendez pas d'atteindre Sainte-Flavie, où commence la route de ceinture de la Gaspésie, pour ouvrir les yeux aux merveilles du voyage.

Faites un arrêt à l'église de Beaumont à environ neuf milles de la vieille capitale. A Saint-Michel, ne manquez pas le presbytère qui recèle des objets d'art. Suivez la route verte qui s'allonge au soleil. A l'Islet, on trouve également une belle église et la fonderie des fameux poêles Bélanger.

Saint-Jean-Port-Joli, capitale de l'artisanat du Québec, est réellement joli avec son église du 18e siècle, ses maisons d'été au bord d'un fleuve bleu comme la mer, et ses boutiques où l'on peut trouver des sculptures sur bois, des couvertures de laine, des napperons brodés, des bijoux émaillés et autres merveilles artisanales. C'est le refuge de plusieurs artistes québécois, poètes, sculpteurs et chansonniers.

Saint - Roch - des - Aulnaies possède une très belle église, une pépinière et un vieux moulin plein de charme. A Rivière-du-Loup, descendez au confortable hôtel Saint-Louis, une des meilleures cuisines de la province. Vous y serez servi par les stagiaires de l'école de cuisine et d'hôtellerie, jeunes maîtres d'hôtel et sommeliers, et vous constaterez que le service est impeccable. Vous y admirerez les chutes à cinq minutes de marche à l'arrière de l'hôtel bâti sur une côte surélevée. Rivière-du-Loup est une ville à trois étages avec une église à chaque étage.

Deux milles avant Rivière-du-Loup, découvrez Saint-Patrice-de-Rivière-du-Loup. Sir John A. Macdonald, ancien premier ministre du Canada, y possédait une belle résidence d'été, toujours là. En outre, le terrain de golf est célèbre par la fréquentation d'hôtes de marque.

A L'Isle Verte, vous visiterez une belle filature de laine où vous pourrez acheter des maquinas de haute qualité.

Trois-Pistoles doit son appellation, d'après la légende, à la perte d'un gobelet en argent dans la rivière voisine. Le canotier qui l'aurait laissé tomber à l'eau, vers l'an 1621, se serait exclamé: "Voilà trois pistoles perdues!" Et le nom de ces anciennes pièces de monnaie française serait resté. Depuis 1933, l'Université de Western Ontario a choisi Trois-Pistoles pour ses cours d'été de français et de peinture. Les étudiants viennent de toutes les parties de l'Amérique du Nord et logent dans les foyers. Il se donne aussi des cours d'anglais. Ce fut depuis le 17e siècle, le premier port de pêche touristique de la côte et les amateurs de pêche le connaissent encore. C'est aujourd'hui une station de villégiature avec plage et rade pour bateaux de plaisance. Deux terrains de camping y attendent le visiteur. Un traversier fait la navette jusqu'aux Escoumins, situés en face.

A proximité, l'île aux Basques porte le nom des hardis pêcheurs de baleines qui, longtemps avant Jacques-Cartier, y bâtirent des fourneaux pour extraire l'huile aux immenses mammifères marins qu'ils capturaient à l'embouchure de la rivière Saguenay. Ce qui reste des trois fourneaux est une attraction touristique. Il y a aussi un monument dans l'île à la mémoire "des Basques intrépides", ainsi qu'une stèle pyramidale entre deux fourneaux, évoquant le souvenir, vieux de trois siècles, du jésuite Henri Nouvel qui aborda dans l'île et y trouva le sol jonché de squelettes de cétacés. Désormais, l'île aux Basques et les deux îles Razades, situées plus à l'est, sont des sanctuaires d'oiseaux, avis aux photographes amateurs. Au printemps, les phoques ou loups-marins sont les hôtes temporaires des îles. Une croix de pierre sur la Razade d'en haut commémore le sauvetage providentiel de 200 chasseurs de loups-marins de Trois-Pistoles, partis à la dérive sur la glace. Demandez l'autorisation de visiter l'île aux Basques au gardien du sanctuaire.

Le Bic offre à la vue une baie et des îles enchanteresses, et particulièrement l'île au Massacre, de mémoire historique, en face de Rimouski, ville importante de la péninsule au centre commercial imposant. Balayée par le vent frais d'un fleuve aux eaux marines, Rimouski offre à la fois un visage rude et beau. Dégustez un bon repas à La Terrine de Rimouski, excellent restaurant, rue Saint-Georges.

A la hauteur de Pointe-au-Père, il faut un pilote en navigation pour remonter le fleuve en évitant les récifs. Les esprits littéraires verront dans le cimetière marin de Pointe-au-Père une évocation indirecte mais combien poétique à Paul Valéry, auteur d'un autre "Cimetière marin".

Sainte-Flavie est un centre de villégiature perdu entre le vert et le bleu.

La prochaine étape est Grand-Métis. Domaine de 85 acres, à l'embouchure de la rivière Métis, dont le nom signifie, semble-t-il, bouleau à canot. Ce parc, qui est un jardin ordonné avec ponts de bois romantiques sous les branches, faisait partie d'un ensemble de riches domaines privés. Grand-Métis renferme 1,500 espèces de plantes dans un paysage botanique superbe. On y voit l'élégante villa construite à la fin du siècle dernier par le premier président du Canadien Pacifique, le baron Mount Stephen. Faites une halte au Plein Soleil, belle maison située dans les jardins, dont la cuisine vous enchantera.

Un peu à l'est de la rivière Métis, la route suit un nouveau tracé sur une courte distance. L'automobiliste arrive à Métis-sur-Mer. C'est une station de villégiature qui possède une belle plage de quatre milles de longueur.

Nous sommes maintenant d'ores et déjà dans la vraie Gaspésie. L'air a un goût marin et la paysage qui suit la côte n'est plus le même qu'au début.

Matane, qui signifie vivier de castors, est une ville hantée par les milles voix du vent au bord de la mer. La ville doit son essor à l'industrie forestière. Elle est aussi connue pour la saumon qui abonde dans la rivière du même nom. Un petit barrage migratoire a été aménagé au centre-ville et on y voit les saumons remonter le cours de la rivière vers les lieux de frai. Sur la rue principale, un très bon restaurant vous offre des spécialités raffinées, tandis qu'un peu plus haut on vend de la crème glacée molle de toutes les couleurs. Chaque été vers la fin de juin, un festival consacré à la crevette bat son plein dans la ville. Non loin de là, le parc Matane qui comporte les pics des merveilleux monts Chics-Chocs enchantera les amateurs de panoramas.

Passez la nuit à Sainte-Anne-des-Mont où des motels tout confort vous accueilleront. La cuisine y est bonne et très abordable. On y déguste du homard pour relativement peu. Citons à tout hasard le motel Monaco entre la verdure et la mer où vous pourrez faire de belles promenades à pied en contemplant le coucher de soleil dans deux directions, sur la mer et sur la plaine.

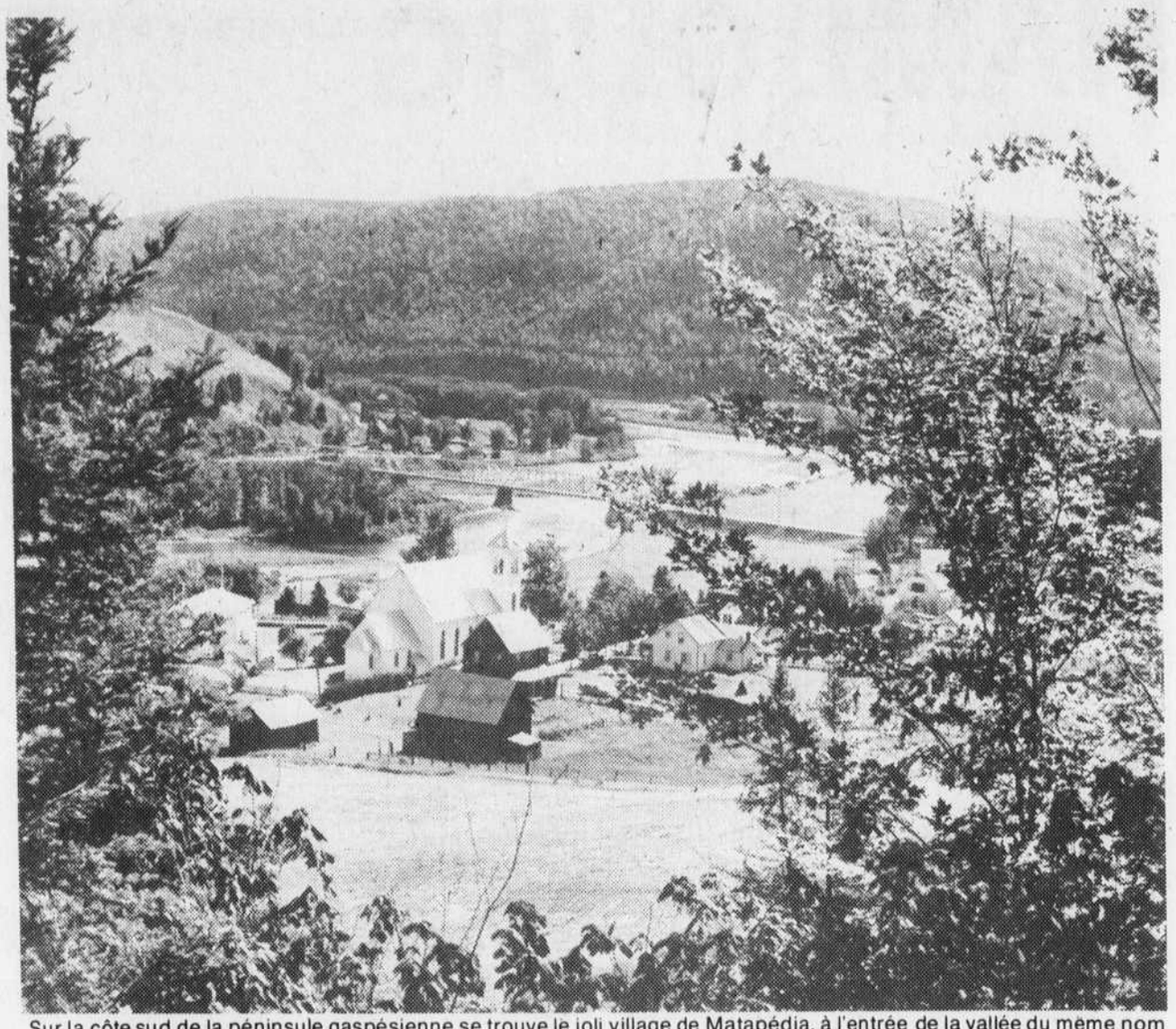
Vous passerez dans des villages aux noms français jolis et évocateurs: Grosses Roches, Saint-Thomas - de - Cherbourg, Les Méchins, Capucins, Cap-Chat où vous voudrez prendre des photos du "chat" de pierre, rocher naturel dû à l'érosion, Ruisseau-Castor, La Martre, Ruisseau-à-Rebours, etc.

Faites une marche dans le parc de la Gaspésie. C'est l'un des rares endroits au Québec où l'on peut retrouver sur le même territoire le caribou, le chevreuil et l'orignal. Des sentiers écologiques ont été aménagés à cette fin, mais il faut compter au moins huit heures pour une excursion. Pour ceux qui ont le souffle court, il existe des sentiers spéciaux qui mènent à un belvédère.

Voici Anse-Pleureuse, Gros-Morne puis Gaspé, ville au nom magique où Jacques Cartier aborda la première fois lorsqu'il découvrit la Nouvelle-France. Une croix commémorative de ce fait historique existe à Gaspé, de même qu'une cathédrale ultra-moderne tout en bois et une station piscicole qui sert à alimenter en truites et en saumons les lacs et rivières du Québec. Les touristes aiment s'arrêter à Gaspé pour manger à l'hôtel-restaurant sur la baie et reprendre leur souffle avant l'étape suivante qui est Percé, pour certains, le but ultime du voyage-pèlerinage, où des centaines de fervents viennent admirer et rendre hommage à la beauté du rocher Percé. Il y a aussi, bien sûr, l'île Bonaventure, où l'on peut visiter en croisière le sanctuaire d'oiseaux. Escaladez le mont Sainte-Anne, allez au spectacle du Centre d'art, où il y a aussi une Crêperie bretonne qui fera vos délices, rendez-vous au rocher à marée basse et partez à la pêche en haute mer. Dégustez la bouillabaisse, spécialité du restaurant Gargantua, et arrêtez-vous dans chacune des pittoresques boutiques de l'unique et très longue artère principale.

Les paysages marins se succéderont devant vos yeux au cours de votre voyage et la Baie des Chaleurs qui est la prochaine étape renchérit sur le thème: vous traverserez Chandler, New Carlisle, Carleton-sur-Mer, Matapédia, où vous trouverez un bon hôtel et de fascinantes excursions de pêche au saumon — si vous êtes membre d'un club de pêche. La Vallée de la Matapédia constitue un paysage unique qui vous mènera à Mont-Joli,. Et voilà la boucle de la ceinture est bouclée!

Au retour vers Québec, prenez le traversier de Rivière-du-Loup qui vous mènerz sur la rive nord à Saint-Siméon. Séjournez au Manoir Richelieu à la Malbaie, plus exactement à Pointe-au-Pic, bonne table et centre de villégiature depuis des générations. Ne manquez pas le sanctuaire de Sainte-Anne-de-Beaupré et son célèbre diorama, ni les célèbres chutes Montmorency à l'entrée de la vieille capitale.



Sur la côte sud de la péninsule gaspésienne se trouve le joli village de Matapédia, à l'entrée de la vallée du même nom qui est réputée pour la pêche au saumon. (Photo Office du tourisme du Canada)



Des rives de Percé, on aperçoit l'île de Bonaventure, où nichent 50,000 fous de Bassan. (Photo Direction générale du tourisme du Québec)

VACANCES AU QUÉBEC

TOUR DU SAGUENAY
Montréal - Roberval - Chicoutimi - La Malbaie - Québec
6 jours **$239**

TOUR DE LA GASPÉSIE
7 jours **$359**

ÎLE AUX COUDRES ET MANIC
Voyez également Baie Comeau et St-Jean Port-Joli
5 jours **$282**

AGENCE DE VOYAGES VIAU

3428, rue St-Denis 842-1751 | 1218, rue Union 866-9381 | Place Vertu 332-4210
Galeries d'Anjou 353-7650 | Carrefour Laval 688-6211 | Fairview 694-2343

Détenteur d'un permis du Québec

CECI N'EST PAS POUR VOUS...

...si vous voulez visiter l'Europe ou même la France en trois semaines;
...si vous ne vous intéressez pas aux sources de votre culture;
...si peu vous importe d'avoir chaque jour de véritables conférences et une authentique gastronomie.

PAR CONTRE, SI C'EST CELÀ QUE VOUS CHERCHEZ
Un voyage s'impose :

TOUR DES PROVINCES DE FRANCE
31 août — 22 septembre

Sous la direction érudite et plaisante de **Guy JOUSSEMET.**

Quelques plongées en profondeur dans des régions de France étonnamment variées, où vous attendent:

- **les plus beaux paysages ou les plus beaux monuments;**
- **bords de mer, montagnes, vallées, villages et petites villes hors du temps;**
- **le jour des visites passionnantes, à table des plaisirs de gueule, le soir le repos dans les cadres choisis.**

$1335. tout compris
plus avion **$596.,** mais **$359.** seulement pour inscription avant le 31 juillet (sujet à approbation gouvernementale)

...Et n'oubliez pas:
1- que l'incertitude monétaire, la baisse du dollar, l'inflation **ne sont plus vos problèmes** si vous prenez un tour organisé, qui a déjà planifié vos dépenses;
2- Que les Voyages Malavoy peuvent se dire vraiment **"La maison aux milliers de références"**, qui depuis plus de 20 ans a organisé directement des centaines de tours en Europe, **faits sur mesure** pour les Québécois, avec le souci constant de **qualité en tout:** hôtels, repas, guides, etc...

VOYAGES ANDRÉ MALAVOY INC.
1255, rue Université, suite 1220
Montréal H3B 3W9 — Tél.: 861-2485
"Qui dit voyages, dit Malavoy"
Détenteur d'un permis du Québec

L'Espagne s'offre à vous!
$200 moins cher, par couple.
14 nuits, à partir de $399 seulement.

Départ de Montréal les dimanches soir 25 juin, 9 et 23 juil., 6 et 20 août, 3 et 17 sept., 1 oct.

SPÉCIAL
UN MOIS
HÔTEL MAÏTÉ III
à partir de $599

Costa Del Sol
14 nuits, à partir de $399
C'est dans cette région que le flamenco est né. Torremolinos, lieu de votre séjour, autrefois simple village de pêcheurs est devenu aujourd'hui le lieu de villégiature le plus moderne de l'Espagne. Avec ses quelque 80 cabarets et disco-clubs, il-y-a de l'action à Torremolinos! A l'Hôtel Maite III vous aurez une chambre avec air-conditionné, une vue sur la mer ou la montagne. Des excursions vous seront proposées sur place pour Grenade et l'Alhambra. Trois autres hôtels disponibles.



Costa Del Sol et Maroc
14 nuits, à partir de $649
La meilleure combinaison de l'ancien et du moderne. Une semaine à Torremolinos la turbulente, puis les Villes Impériales du Maroc et les femmes voilées dans les Kasbahs. Hôtel Riviera à Torremolinos, là où l'action se passe! Petit déjeuner continental et dîner pendant le circuit qui commence à votre hôtel à Torremolinos et se termine à l'aéroport de Malaga.

Costa Del Sol et Andalousie
14 nuits, à partir de $639
Hôtel Melia à Torremolinos pour votre première semaine. Première image de l'Espagne d'aujourd'hui. La deuxième semaine notre circuit en autocar avec guide vous fera reculer dans le temps alors que vous visiterez Grenade, Cordoue, Séville, Jerez de la Frontera et Ronda. Là est l'Espagne que vous voulez connaître. Vous disposerez du temps nécessaire pour la visiter, vous baigner, vivre la vie nocturne et, pourquoi pas? Rêver sous les étoiles!...

Les prix Sunflight varient selon la date du départ, l'hôtel et les plans de repas choisis et sont applicables pour chaque personne d'un groupe de deux partageant la même chambre. Voyez votre agent de voyages pour les détails. Certains départs ou hôtels peuvent n'être plus disponibles au moment de la réservation. Consultez le magazine Sunflight Printemps/Été 1978 pour les clauses et conditions de ces voyages. Votre agent vous fournira une copie gratuite. Les services de Quebecair seront utilisés entre Montréal et Malaga. Détenteur d'un permis du Québec.



Voyagez Sunflight®
Le numéro 1 des vacances-soleil.

5450 Côte des Neiges
Suite 320,
Tél. (514) 341-4420
Montréal H3T 1Y6

CLUB JEUNESSE
PERMIS PROVINCIAL

2600 Boul. Laurier
Tél. (418) 653-1024
St-Foy, G1V 4A8

courrier

Paris à tout prix

Monsieur le directeur,

Depuis que vous en avez assumé la direction, votre journal ne cesse, selon divers témoignages auxquels je souscris, de se libéraliser, de se soustraire aux campagnes mesquines qui l'affligeaient depuis le départ d'André Laurendeau

Cela dit, permettez-moi de vous signaler une ombre au tableau. Vos pages consacrées au tourisme semblent échapper à cette heureuse évolution. Certes, il s'agit là d'un genre extrêmement délicat, qui exige un ensemble exceptionnel de qualités, dont l'ouverture d'esprit, le détachement idéologique, la rectitude intellectuelle, le sens de l'observation, le souci de l'exactitude, le respect des particularismes nationaux et l'invulnérabilité aux pressions indues que peuvent entraîner les propagandes touristiques.

Pour vous exposer le grief que je partage avec d'autres lecteurs, il faut revenir, — pardonnez-le moi, — à un article intitulé *Paris à tout prix*, publié dans votre numéro du 14 avril sous la signature de Guy Deshaies. Le morceau en question, indéfendable sous l'angle de la déontologie et de la simple civilité, commençait par le "chien porte-puces", les "croissants rassis", la "France (allant) à sa perte" et un "patron (de bistrot) engueulé... par son épouse légitime". Et plus loin, le journaliste, cédant à je ne sais quel démon exagérateur, multipliait par quatre le prix d'un café avec croissant ($3.50 au lieu de 3 F 50).

Et voici aujourd'hui, 2 juin, qu'il présente "sa" capitale française aussi peu reluisante sous la manchette "Paris, ville la plus chère après Francfort". Le message est clair, mais non conforme, il me semble, à vos conceptions du journalisme.

Pour mieux mesurer encore le sens professionnel de M. Deshaies, il nous sera utile de remonter de nouveau au 14 avril. Dans un entrefilet accompagnant le plat de résistance, votre journaliste enseignait aussi que "Les Anglais nous préfèrent"; que notre "stabilité politique", entre autres, nous valait cette prédilection. Ce hors-d'oeuvre ne trahit-il pas des intentions et une démarche intellectuelle inqualifiables: tout d'abord, la confédération canadienne est menacée de rupture pour la première fois depuis sa création en 1867 et nous sommes en pleine période préréférendaire; en second lieu, les touristes anglais n'ont jamais été gênés par les changements ministériels de la quatrième république française, et ils sont moins nombreux sous la cinquième, pourtant d'une stabilité remarquable. Pourquoi M. Deshaies puise-t-il à des sources d'une pareille médiocrité?

Et pourquoi la question des prix l'obsède-t-elle sans cesse et le pousse-t-elle au comportement journalistique relevé ici? Plutôt que d'aider de conseils judicieux ceux qui souhaitent visiter la France malgré l'inflation, il les accable de faux rensaignements sur les prix et d'indices dissuasifs empruntés, comme par hasard, au *Financial Times*. On dirait qu'il s'est donné pour tâche d'orienter le tourisme selon ses préjugés et ses mauvaises humeurs ou en fonction d'un programme non transparent pour le lecteur d'articles détachés.

De toute façon, les chiffres qu'il reproduit ne correspondent nullement à la réalité dans le cas des deux villes que je connais le moins mal: Montréal et Paris. Il faut dire qu'ils sont fondés sur des comparaisons entre hôtels "moyens" (?), restaurants "moyens" (?), courses de cinq kilomètres en taxi, deux repas légers (light lunches) dans des "snacks"...

Le choix de ces paramètres, parmi bien d'autres, ne révèle-t-il pas au départ un "way of life" et les préventions qui le caractérisent fatalement? Proposer des indices d'après des notions aussi particulières, aussi liées à une civilisation et difficilement transposables me semble du mauvais journalisme, pour user d'une litote. Et, lisant qu'on peut se procurer pour $88 à Montréal ce qui en coûterait $145 à Paris, je passe malgré moi d'un scepticisme prudent à une méfiance totale.

Si Guy Deshaies remplissait son véritable rôle auprès des lecteurs, ne leur présenterait-il pas une information véridique et de première main, plutôt que des compilations internationales fatalement aléatoires, et souvent exploitées à des fins mercantiles. Il pourrait, par exemple, faire connaître les "logis de France et auberges rurales" (1), qui permettent d'agréables séjours en province à des prix incroyablement bas (27 à 32 francs ou $6.45 à $8.65, à Mortagne-au-Perche; 36 à 77 francs à Chartres, petit déjeuner compris); sur la "carte orange" qui, pour 55 francs ($16.45) donne libre accès au métro et au réseau d'autobus de Paris du premier au dernier jour de chaque mois. Il écrirait, entre autres, qu'à Saint-Germain-en-Laye, dans un coquet hôtel familial (bien réel et non "moyen", celui-là), on peut déjeuner au canard à l'orange, avec salade verte, vin et dessert, pour aussi peu que 23 francs ($5.50), service compris.

Mais toutes ces questions de gros sous, d'ailleurs mal posées par Guy Deshaies, n'abaissent-elles pas à un niveau détestable nos relations touristiques avec le seul pays du monde, celui de nos origines, qui puisse donner signification à notre lutte pour un destin particulier en Amérique anglophone?

Les vrais amis du DEVOIR souhaiteraient que M. Deshaies s'applique à informer ses lecteurs avec exactitude, finesse et bonne humeur, à faciliter les voyages dans la joie et la détente, plutôt que de les empoisonner d'angoisses acrimonieuses et vaines sur les prix. Ils aimeraient aussi le mettre en garde contre les retombées des luttes commerciales et touristiques entre les pays.

1) Guide publié par la Fédération nationale des logis de France, dont l'édition de 1978 embrasse 3,850 hôtels.

Jacques Poisson
Rosemère

Vous reprenez essentiellement dans cette deuxième lettre les critiques que vous formuliez sur le même sujet dans une première missive parue le 26 mai et à laquelle je n'avais pas cru bon de répondre, votre opinion étant laissée à l'appréciation des lecteurs. Mais puisque vous insistez, il me paraît opportun de vous faire part du fait que je ne suis absolument pas francophobe comme vous semblez le penser, bien au contraire, et qu'ensuite je crois utile de parler de prix dans un compte rendu touristique, ne serait-ce qu'à titre d'information.

Quant à l'étude réalisée par le Financial Times sur 61 villes du monde et qui place Paris parmi les plus chères, elle n'est pas de moi et je ne saurais discuter de le méthodologie employée par cette maison. Mon expérience personnelle dans certaines de ces villes me confirme toutefois les données du sondage. Mais il s'agit ici de prix courants. Comme vous, je sais fort bien qu'à Paris comme ailleurs on peut dénicher des petits hôtels bon marché et des aubaines. Il va de soi que les provinces de France offrent des possibilités de ce genre encore plus que la capitale. Mais je parlais de Paris où j'ai vécu et travaillé et où il m'a été donné de constater en mai dernier que les coûts sont très élevés. Je n'y peux rien.

D'ailleurs vous m'invitez pratiquement à ne pas trop aborder ces questions "de gros sous" au nom de "nos relations touristiques" avec le "pays de nos origines". J'aime beaucoup les Québécois amoureux de la France car j'adore personnellement la France et c'est toujours avec un plaisir nouveau que j'y retourne le plus souvent possible. Mais enfin il faut voir les choses comme elles sont même si ça manque de poésie. En somme allons-y... "à tout prix".

Guy DESHAIES

Lucerne fête ses 800 ans tout au long de l'année

Tout au long de 1978, la ville de Lucerne située au coeur de la Suisse, célébrera son 800e anniversaire. Depuis l'époque carolingienne, l'abbaye de Murbach, en Alsace, possédait de nombreux domaines et habitations dans la bourgade de Lucerne et dans ses environs. En date du 18 avril 1178, Conrad von Eschenbach qui était abbé de Murbach, fit don de la prébende d'archiprêtre à la chapelle de Saint-Pierre, le premier lieu de cultre que Lucerne posséda en propre. Avec son frère, le prieur Ulrich, il établit la même année le tribunal municipal, le droit de marché et la mesure de marché. La même année, les deux frères nommèrent un "maire" (Schultheiss) pour rendre la justice et un fonctionnaire appelé "Ammann" pour contrôler le marché.

Pour fêter son grand jubilé, Lucerne convie la population et les visiteurs à une multitude de manifestations — théâtre, concerts, festival rock et pop, expositions, marchés, conférences, joutes sportives, etc. — qui se dérouleront sans interruption jusqu'à l'arrière-automne. Les grands moments de ce calendrier des festivités seront la fête de la fondation avec un cortège historique à l'enseigne de "Lucerne autrefois", la fête de la ville le 1er juillet, sous le signe de "Lucerne aujourd'hui", et la fête de la jeunesse le 30 septembre, qui évoque "Lucerne demain". On estime d'autre part que des milliers de spectateurs assisteront également à la traditionnelle fête de nuit sur le lac, le 15 juillet, et à la Fête fédérale des costumes, du 8 au 10 septembre, qui sera rehaussée par une participation internationale.

L'Office du tourisme de Lucerne propose un arrangement spécial, valable toute l'année, de 3 jours (2 nuits) au prix de 60 à 164 francs (approx. $35 à $95). Ce forfait comprend l'hébergement avec petit déjeuner, toutes taxes comprises. En outre, chaque hôte reçoit à l'hôtel le carnet de bons "Lucerne vous invite", qui comporte notamment une carte de libre-parcours sur les transports publics, une entrée au Musée des transports, une visite accompagnée de la vieille ville, etc.

Pour tous renseignements, s'adresser à l'Office national Suisse du tourisme, Case postale 1162, Place Bonaventure, Montréal H5A 1G5, tel. (514) 866-6845.

passeport

À deux roues

Le Carrefour des citoyens de l'avenir organise à compter de demain et pour huit fins de semaines consécutives des stages de cyclotourisme au camp multi-ethnique des Bois-Francs, à l'Avenir, comté de Johnson. Du vendredi soir au dimanche soir on y étudie l'initiation à la bicyclette, au camping léger et à la technique de la vie en plein air. Ces stages s'adressent à ceux qui veulent s'initier à la bicyclette. Le prix de $30 comprend l'hébergement sous la tente, la nourriture, l'équipement et l'encadrement. Renseignements: 932-2953.

Découverte du Québec

Tourbec propose pas moins d'une cinquantaine d'excursions, séjours et voyages à travers le Québec cet été à des prix très réduits, notamment pour les jeunes de 14 à 30 ans. Par exemple croisière sur la goélette Marie-Clarisse dans le Saint-Laurent: $81 pour 9 jours. Renseignements: Tourbec, 866-2872 (Montréal), 694-0424 (Québec) et 563-3355 (Sherbrooke).

L'Europe en autocar

Pour ceux qui veulent visiter l'Europe à bon marché la société britannique Cosmos a d'innombrables programmes de voyages par autocar dans la plupart des pays d'Europe pour un coût moyen de moins de $40 par jour incluant le transport, les repas, l'hébergement, les visites guidées, etc. Ainsi par exemple une tournée de 14 jours en Scandinavie via la Belgique et l'Allemagne pour $492. Renseignements: Jeffrey Joseph, Cosmos of London, 69-15 Austin Street, Box 862, Forest Hills, New York, 11375.

Trois classes

British Airways est en train de transformer la configuration de ses Boeing 747 faisant la liaison avec le Canada dans le but d'offrir des services à trois classes distinctes de voyageurs. Il y aura la première classe inchangée, la classe "club" pour les tarifs individuels réguliers et la classe "miniprix". Cette dernière offrira un service simplifié aux vacanciers qui bénéficient de tarifs noliprix. Les services seront plus complets pour les détenteurs de billets individuels de classe économique. M. Andrew Gray, directeur de British Airways pour l'Est du Canada, a fait savoir que le client portant un sac à dos remplace de plus en plus celui muni d'un porte-documents. Les trois classes visent à distribuer les services équitablement à chacun selon le prix qu'il paie. Un tarif individuel en classe économique coûte parfois le double ou presque qu'un tarif noliprix et le détenteur doit s'attendre à obtenir plus.

Forfait opéra

Via Rail propose cette année encore ses forfaits à Ottawa pour une soirée à l'opéra au Centre national des arts. Le prix de $49 au départ de Montréal comprend une place aller-retour dans une voiture coach de Via Rail, un billet pour l'opéra, le transport de la gare à l'hôtel et une nuit au Château Laurier. De la ville de Québec le forfait-opéra coûte $62.

G.D.

PARIS
LES 12 DERNIERS
VOLS NOLISÉS *
RÉDUCTION SUR LE VOL DU 28 JUILLET (SEULEMENT 30 JOURS DE RÉSERVATIONS)

* • Vols nolisés ABC de Sunflight avec Québécair en Boeing 707 • Nouvelles réductions de prix depuis le 20 février • Franchise de bagages de 66 lb (au lieu de 44 lb) • Repas copieux avec vin et digestif • Service de bar gratuit

DATES DE DÉPART	NOUVEAUX PRIX	ANCIENS PRIX	DERNIÈRE DATE DE RÉSERVATIONS	DATES DE RETOUR Durée du séjour		
				2 sem.	3 sem.	4 sem.
28 juil.	$359	$419	28 juin	12 août	19 août	26 août
04 août	$359	$389	5 juil.	19 août	26 août	2 sept.
11 août	$359	$389	12 juil.	26 août	2 sept.	—
11 août	$339	$389	12 juil.	—	—	9 sept.
18 août	$359	$369	19 juil.	2 sept.	—	—
18 août	$339	$369	19 juil.	—	9 sept.	16 sept.
25 août	$339	$359	25 juil.	9 sept.	16 sept.	23 sept.
01 sept.	$319	$319	2 août	16 sept.	23 sept.	30 sept.
08 sept.	$319	$319	9 août	23 sept.	30 sept.	7 oct.
15 sept.	$309	$319	16 août	30 sept.	7 oct.	14 oct.
22 sept.	$309	$319	23 août	7 oct.	14 oct.	21 oct.
29 sept.	$299	$299	30 août	14 oct.	21 oct.	—

CLAUSES ET CONDITIONS - RÉSERVATIONS
Votre réservation doit être complétée au moins 30 jours avant la date de départ. PAIEMENT: Vous devez verser un dépôt non-remboursable de 10% au moment de la réservation. Toute annulation ou changement après le paiement final est sujet à frais de service de $100.
ASSURANCE-ANNULATION: Disponible chez votre agent de voyages. TAXES: Les prix mentionnés n'incluent pas la taxe de transport du Canada de $8.00 et celle de Paris de $5.00. PRIX: Ces prix ont reçu l'approbation de la Commission Canadienne des Transports mais demeurent sujets à changement. Au moment de la publication de cette annonce, il est possible que certains départs ne soient plus disponibles. Détenteur d'un permis du Québec.

Sunflight QUEBECAIR

PLAZA ST-HUBERT
911 est, rue Beaubien
Métro Beaubien
273-7755

CENTRE LACHUTE
505 Chemin Béthanie
Lachute
562-3788

CARREFOUR MT-ROYAL
4454, rue St-Denis
Métro Mont-Royal
845-8225

CENTRE LAVAL
Autoroute 15 — Sortie 8
Bureau extérieur — Stationnement
687-0880 - 688-5310

VOYAGES TRAVELAIDE LTÉE
PERMIS DU QUÉBEC

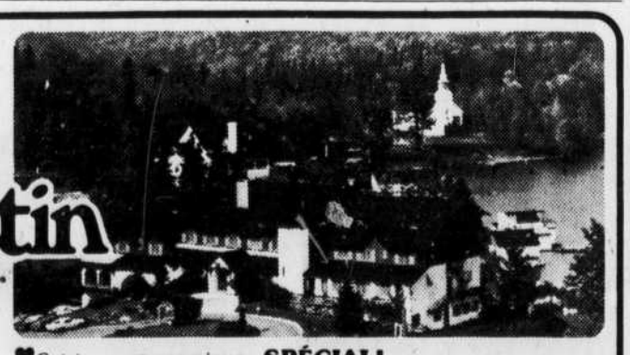
CENTRE-VILLE
1010, Ste-Catherine ouest
Métro Peel
861-7272

PLACE PORTOBELLO
7350, boul. Taschereau
Brossard
672-5353

LES GALERIES NORMANDIE
2634, rue de Salaberry
331-9971

PLACE LONGUEUIL
1, Place Longueuil
Longueuil
679-3777

MANOIR st-castin
Lac Beauport • Québec. (418) 849-4461
...une histoire d'amour.
À 15 minutes de Québec... un hôtel de villégiature adorable... le plus réputé de la région +++++



♥Cuisine gastronomique de réputation internationale !!!!
♥Café-terrasse dominant le lac. Piscine chauffée.
♥Golf, tennis, badminton, canotage, pédalo, etc.
♥Théâtre d'été, du 23 juin au 3 septembre
♥Musique et chansons de Dieter Fess, en dinant et au piano-bar en soirée.

SPÉCIAL! SEMAINE DE TENNIS
À compter de $195. par personne, 7 jours—6 nuits, incluant chambre, petits déjeuners et diners.

Découvrir la Mauricie et les Bois-Francs



Début septembre, trois jours de festivités soulignent la Classique internationale de canots sur le Saint-Maurice, entre La Tuque et Trois-Rivières.
(Photo Direction générale du tourisme du Québec)

Le Coeur du Québec présente un effet contrastant entre la Mauricie et les Bois-Francs. Deux extrémités, nord-sud, qui forment le noyau de l'immense territoire québécois.

Au nord, les Laurentides font la chaine, alors qu'au sud, la plaine s'étend comme une courtepointe.

Les visiteurs touristes succomberont aux charmes de ces extrémités, en prenant sept jours au Coeur du Québec, riche de nature. Les coureurs des bois prendront trois jours de Mauricie. Les sportifs entreprendront trois jours d'exploits.

Le choix des visites d'un côté comme de l'autre des rives du Saint-Laurent est fort varié.

Les vieux moulins de Pointe-du-Lac, de Trois-Rivières, de Saint-Grégoire, de Ulberton, de Saint-Narcisse et de Gentilly.

Les petits musées des Ursulines, du Père Frédéric, de Pierre-Boucher à Trois-Rivières, des Abénakis à Odanak, Laurier à Arthabaska.

Faites votre choix entre la centrale nucléaire de Gentilly, l'École du meuble et bois ouvré de Victoriaville, le Festival du fromage de Saint-Guillaume, le Festival de l'Érable à Plessisville, l'atelier de tapisserie hautelisse à Nicolet, le parc des Voltigeurs à Drummondville.

À Trois-Rivières, visitez les Vieilles forges du Saint-Maurice, la basilique du Cap-de-la-Madeleine. Passez une soirée au théâtre des Marguerites à Trois-Rivières-Ouest, ou à l'Échanson de Shawinigan-Sud. Visitez le Carrefour des arts de la Mauricie à Shawinigan, ou le premier grand complexe hydro-électrique dans la ville du même nom. Assistez à la course Automobile de Trois-Rivières pour le Grand Prix Esso.

Prenez la route vers Saint-Tite au Festival western, vers La Tuque pour la Classique internationale de canots ou vers Nicolet et ses régates internationales.

Trois-Rivières, Drummondville, La Pérade, Deschaillons-sur-Saint-Laurent, quelques-unes des villes qui forment le Coeur du Québec.

Laissez-vous prendre au coeur par le Coeur du Québec. Faites-en le tour, il en restera toujours à découvrir. Suivez l'Album du ministère du Tourisme. Il vous donne les renseignements utiles aux voyages agréables.

LES LIGNES AÉRIENNES POLONAISES
LOT

NOUVEAU!
LE PLUS BAS PRIX VERS LA POLOGNE ET L'EUROPE CENTRALE

$432 Voyage en avion aller-retour: Montréal—Varsovie —Montréal!



ENFIN....L'EUROPE À UN PRIX RAISONNABLE
Venez voir l'Europe que vous aimez — où vous êtes accueillis comme des hôtes et où aucun piège n'attend le touriste!

SIX VOYAGES ORGANISÉS DE 15 JOURS

LA POLOGNE 15 JOURS $440
Votre voyage commence dans la capitale historique de VARSOVIE et vous amène vers les plages dorées de GDANSK jusqu'à TORUN, le lieu de naissance de Nicolas Copernic. Ensuite, vous vous rendez à POZNAN en passant par GNIEZNO, la première capitale de la Pologne. Vous visitez CRACOVIE avec son vieux marché de Sukiennice, ainsi que les anciennes mines de sel incroyables de Wieliczka, vous allez par autocar à Częstochowa où se trouve le monastère de Jasna Góra datant du XVIIe siècle, et vous revenez à Varsovie.

L'EST DE LA POLOGNE 15 JOURS $440
Le voyage commence à VARSOVIE. Visites à LUBLIN avec ses musées et châteaux historiques, à TARNÓW, la ville montagneuse de ZAKOPANE et à CRACOVIE, l'ancienne capitale. Retour à VARSOVIE.

LE SUD DE LA POLOGNE 15 JOURS $440
VARSOVIE — CRACOVIE — ZAKOPANE — CZĘSTOCHOWA — VARSOVIE

POLOGNE — HONGRIE ET TCHÉCOSLOVAQUIE 15 JOURS $652
Départ de VARSOVIE — CRACOVIE — jusqu'à BUDAPEST, capitale de la Hongrie, et excursion sur le magnifique Danube. BRATISLAVA — PRAGUE avec son château du Moyen Âge, WROCŁAW — VARSOVIE.

ROUMANIE — POLOGNE 15 JOURS $603
VARSOVIE — BUCAREST. Bains de soleil à la station thermale d'Olympe au bord de la mer Noire. BUCAREST — CRACOVIE — ZAKOPANE — VARSOVIE.

POLOGNE ET RUSSIE 15 JOURS $730
VARSOVIE — MOSCOU. Comprend une visite du Kremlin et de son musée. LENINGRAD — VARSOVIE — CRACOVIE — ZAKOPANE — CRACOVIE — VARSOVIE.

Tous les voyages comprennent: correspondances par autocar ou avion, visites touristiques, taxes et frais d'entrée, hôtels première classe ou de luxe (chambre double), et pension complète.

exotik tours
MONTRÉAL, QUÉBEC

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec votre agent de voyage.

PRIX D'AUBAINES FANTASTIQUES POUR L'EUROPE

COMPAREZ LES SUPER BAS PRIX DE NORDAIR POUR PARIS — ATHÈNES — ROME

NORDAIR

PARIS à partir de $299 Vendredis et dimanches soir de Mirabel à Paris (Orly).

DATE DE DÉPART	NOUVEAUX PRIX	ANCIENS PRIX	CHOIX DE DATE DE RETOUR 2 SEM	3 SEM	4 SEM	6 SEM	8 SEM	DERNIÈRE DATE DE RESERVATION
28 juil	$349	$419	12 août	19 août	26 août	09 sept	23 sep	28 juin
30 juil	$349	$419	14 août	—	28 août	11 sep	25 sep	30 juin
04 août	$389	$389	19 août	26 août	02 sep	—	—	05 juil
04 août	$369	$369	—	—	—	16 sep	30 sep	05 juil
11 août	$339	$389	26 août	02 sep	—	—	—	12 juil
11 août	$339	$369	—	—	09 sep	23 sep	07 oct	12 juil
13 août	$339	$389	28 août	—	—	—	—	14 juil
13 août	$339	$369	—	—	11 sep	25 sep	09 oct	14 juil
18 août	$339	$389	02 sep	—	—	—	—	19 juil
18 août	$339	$369	—	09 sep	16 sep	30 sep	14 oct	19 juil
25 août	$319	$389	09 sep	—	—	—	—	26 juil
25 août	$319	$369	—	16 sep	23 sep	07 oct	21 oct	26 juil
27 août	$319	$389	11 sep	—	—	—	—	28 juil
27 août	$319	$369	—	—	25 sep	09 oct	23 oct	28 juil
01 sep	$319	$319	16 sep	23 sep	30 sep	14 oct	28 oct	02 août
08 sep	$319	$319	23 sep	30 sep	07 oct	21 oct	04 nov	09 août
10 sep	$319	$319	25 sep	—	09 oct	23 oct	06 nov	11 août
15 sep	$319	$319	30 sep	07 oct	14 oct	28 oct	—	16 août
22 sep	$319	$319	07 oct	14 oct	21 oct	04 nov	—	23 août
24 sep	$319	$319	09 oct	—	23 oct	06 nov	—	25 août
29 sep	$319	$319	14 oct	21 oct	28 oct	—	—	30 août
06 oct	$299	$299	21 oct	28 oct	04 nov	—	—	06 sep
08 oct	$299	$299	23 oct	—	06 nov	—	—	08 sept
13 oct	$299	$299	28 oct	04 nov	—	—	—	13 sept
20 oct	$299	$299	04 nov	—	—	—	—	20 sept
22 oct	$299	$299	06 nov	—	—	—	—	22 sept

ÉPARGNEZ JUSQU'À $140 PAR COUPLE

Location de voiture à partir de $187
Profitez du nouveau service de location offert par Nordair. Tarif réduit sur location d'automobile, location-minimum de 7 jours et kilométrage illimité à partir de $187.

ATHÈNES à partir de $449
Mardis soir de Mirabel à Athènes (Central).

DATE DE DÉPART	NOUVEAUX PRIX	ANCIENS PRIX	CHOIX DE DATE DE RETOUR 2 SEM.	3 SEM.	4 SEM.	6 SEM.	8 SEM.	10 SEM.	DERNIÈRE DATE DE RÉSERVATION
25 juil.	$549	$549	09 août	16 août	23 août	06 sept.	20 sept.	04 oct.	25 juin
01 août	$499	$549	16 août	23 août	30 août	13 sept.	27 sept.	11 oct.	02 juil.
08 août	$499	$549	23 août	30 août	06 sept.	20 sept.	04 oct.	18 oct.	09 juil.
15 août	$479	$549	30 août	06 sept.	13 sept.	27 sept.	11 oct.	25 oct.	16 juil.
22 août	$479	$549	06 sept.	13 sept.	20 sept.	04 oct.	18 oct.	01 nov.	23 juil.
29 août	$479	$549	13 sept.	20 sept.	27 sept.	11 oct.	25 août	08 nov.	30 juil.
05 sept.	$469	$499	20 sept.	27 sept.	04 oct.	18 oct.	01 nov.	—	06 août
12 sept.	$449	$499	27 sept.	04 oct.	11 oct.	25 oct.	08 nov.	—	13 août
19 sept.	$449	$499	04 oct.	11 oct.	18 oct.	01 nov.	—	—	20 août
26 sept.	$449	$499	11 oct.	18 oct.	25 oct.	08 nov.	—	—	27 août
03 oct.	$449	$469	18 oct.	25 oct.	01 nov.	—	—	—	03 sept.
10 oct.	$449	$469	25 oct.	01 nov.	08 nov.	—	—	—	10 sept.
17 oct.	$449	$469	01 nov.	08 nov.	—	—	—	—	17 sept.

ÉPARGNEZ JUSQU'À $140 PAR COUPLE

SERVICE DE LOCATION TERRESTRE DE NORDAIR
AUTOMOBILE: Kilométrage illimité, location de 7 jours à partir de $182
SEJOUR: Visitez l'Ile de Poros, transfert d'Athènes vers l'île, logement en chambre double pour 2 semaines à partir de $149
SÉJOUR-CROISIÈRE: Séjour à Glyfada pour 2 semaines incluant visite d'Athènes la nuit, une journée à Delphes, croisière aux Iles Saroniques à partir de $229

ROME à partir de $399 Samedis soir de Mirabel à Rome (Ciampino).

DATE DE DÉPART	NOUVEAUX PRIX	ANCIENS PRIX	CHOIX DE DATE DE RETOUR 2 SEM.	4 SEM.	6 SEM.	8 SEM.	10 SEM.	DERNIÈRE DATE DE RÉSERVATION
29 juil.	$499	$529.	13 août	—	—	—	—	29 juin
29 juil.	$459	$529	—	27 août	10 sept.	08 oct.	08 oct.	29 juin
12 août	$399	$529.	27 août	10 sept.	24 sept.	08 oct.	—	13 juil.
26 août	$399	$529.	10 sept.	24 sept.	08 oct.	—	—	27 juil.
09 sept.	$399	$469.	24 sept.	08 oct.	—	—	—	10 août
23 sept.	$399	$469.	08 oct.	—	—	—	—	23 août

ÉPARGNEZ JUSQU'À $260 PAR COUPLE

SERVICE DE LOCATION TERRESTRE DE NORDAIR
AUTOMOBILE: Kilométrage illimité, location de 7 jours à partir de $144
HOTEL: Incluant transferts, logement pour une semaine au centre-ville. Petit déjeuner continental à partir de $259
SEJOUR: 2 jours à Rome, 3 jours à travers l'Italie, hôtels et repas compris à partir de $229.

Les vols ci-hauts sont régis par les lois de la Commission des Transports applicables aux ABC (Vols affrétés avec réservations, à l'avance) et ont été approuvés par le Comité des Transports Aériens. Ces vols sont effectués selon un programme de Treasure Tours International Inc.
Un dépôt minimum de $50, non remboursable, doit être versé lors de la réservation. Le solde devra être réglé 45 jours avant l'envolée, après quoi toute annulation de réservation sera sujette à des frais de service de $100. Vous pouvez obtenir une assurance couvrant vol nolisé et voyage par votre agent de voyages. Les prix n'incluent pas la taxe Canadienne d'aéroport de $8. Les enfants âgés de moins de 2 ans et n'occupant pas de siège voyagent gratuitement. La franchise de bagages est de 66 lb

Treasure Tours
MIRABELLE TOURS INC.
Licenciés du Québec

Maintenant réservations 30 jours à l'avance

CONTACTER VOTRE AGENT DE VOYAGES

Carrières et Professions

Les postes sont ouverts également aux hommes et aux femmes

POSTE DE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Établissement: Centre d'Accueil Foyer Sutton Inc. (75 lits)
50, rue Western,
Sutton, Co. Brome, P.Q.

Emploi: A temps complet.

Exigences: Diplôme universitaire en administration ou expérience pertinente équivalente, bilingue

Fonctions: Sous l'autorité du Conseil d'Administration, est responsable de l'administration de l'établissement conformément à la loi sur les Services de Santé et Services Sociaux et à ses règlements (Chap. 48).

Salaire: Selon les normes du Ministère des Affaires Sociales.

Date limite pour les applications: 8 juillet - 1978.

Faire parvenir "curriculum vitae" au:

Poste: Directeur Général
Président du Conseil d'Administration,
Foyer Sutton Inc.,
C.P. 128,
Sutton, Qué. J0E 2K0

HÔPITAL SAINT-JOSEPH DE LAC-MÉGANTIC

L'Hôpital Saint-Joseph de Lac Mégantic, (94 lits), établissement de courte durée avec unité de soins prolongés, recherche un:

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Nature du poste:
Sous l'autorité du Conseil d'Administration, planifie, coordonne et contrôle les activités de l'établissement.

Exigences:
Diplôme universitaire premier cycle en sciences administratives; de préférence deuxième cycle.
Deux années et demie (2½) d'expérience comme gestionnaire qui sont pertinente à la tâche.

Rémunération:
Selon les normes de rémunération du secteur des affaires sociales.

Les candidats sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 10 juillet 1978 à:

Président du Conseil d'Administration,
Hôpital Saint-Joseph de Lac Mégantic,
Case Postale 95
Lac Mégantic, P. Qué.
G6B 2S5

OFFRE D'EMPLOI

Une compagnie de construction reconnue recherche les services d'un

ESTIMATEUR

La personne demandée devra avoir une expérience dans le domaine de la construction. Les diplômés en technique de génie civil auront priorité.

Pour tous renseignements, communiquez avec:

L. Desrosiers et Frères Inc.
372 Ave Perreault
Sept-Iles, Qué.
Tél.: 418-962-9751

INFORMATIQUE

INFORMATRIX 2000 INC, le "leader" canadien dans la préparations des déclarations d'impôt par ordinateur est à la recherche d'un

analyste-programmeur

Le titulaire aura à collaborer, au sein d'une équipe multidisciplinaire, à la conception, à la rédaction et à la mise en opération des programmes et systèmes servant au traitement des déclarations d'impôts par ordinateur.

EXIGENCES
— BACC ou DEC en informatique ou expérience équivalente
— Minimum de 3 ans d'expérience en informatique
— Travailleur honnête, intègre et ayant le sens des responsabilités.

Nous offrons de très bons avantages sociaux et le salaire sera établi en fonction de l'expérience et des qualifications.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 28 juin 1978 à:

INFORMATRIX 2000 INC

NORMAND ROY,
2195, rue Galt ouest,
Sherbrooke
J1K 1K3

Voir autres Carrières et Professions, en pages 28, 44 et 45

provigo

vous invite à vous joindre à une entreprise jeune, dynamique et en pleine croissance

Directeur du personnel

Fonction:
Le directeur du personnel relève du directeur général et est responsable de la coordination et de l'application des politiques et programmes de recrutement, relations industrielles, formation, administration des salaires et d'avantages sociaux.
Il participe aussi, conjointement avec les directeurs du personnel des autres divisions et sous l'autorité du Vice-président des ressources humaines au développement des politiques de gestion des ressources humaines de l'entreprise.
Division:
Estrie/Bois-Francs/Mauricie
lieu de travail: Sherbrooke
Exigences:
Le candidat possède 5 ans d'expérience et a développé une expertise en gestion des ressources humaines. Il est caractérisé par son leadership et son sens de l'organisation.
Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae complet au:
Directeur du développement des ressources humaines

Provigo Inc.
800 ouest, boul. Dorchester
suite 400
Montréal, Québec
H3B 1Y2

FACULTÉ DE DROIT DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Section de droit civil

PROFESSEURS DE DROIT

Postes disponibles:
Des besoins existent notamment dans les domaines suivants: Droit civil, droit commercial, droit pénal.

Qualifications requises:
Maîtrise en droit ou l'équivalent.

Traitement:
Selon la convention collective.

Entrée en fonction:
De préférence, le 1er août 1978.

Clôture des candidatures:
4 juillet 1978

Ceux qui désirent poser leur candidature doivent envoyer leur curriculum vitae et une attestation de leurs diplômes et études universitaires à l'adresse suivante:

Maitre Gérald A. Beaudoin, doyen
Section de droit civil,
Faculté de droit
Université d'Ottawa
Ottawa, K1N 6N5
Tél: (613)-231-3380

Cégep régional de la Côte-Nord

TECHNICIEN FORESTIER

Le Campus Manicouagan du **CEGEP** Régional de la Côte Nord requiert les services d'un technicien de travaux pratiques en technique forestière avec complément de tâche en génie civil et en technique d'aménagement cynégétique et halieutique.
Nature du travail: Le rôle principal et habituel de cet employé consiste à assister le personnel enseignant dans la préparation, la présentation, la surveillance et l'évaluation des travaux de laboratoire, de stage ou d'atelier.
Attributions caractéristiques: Il monte les appareils et les instruments de laboratoire, d'atelier ou de stage. Il est également chargé de l'entretien et des réparations à effectuer sur tels appareils, il voit au besoin à la tenue de l'inventaire du matériel et à la préparation des réquisitions. Il accomplit au besoin, toute autre tâche connexe.
Qualifications requises: Détenir un diplôme d'études collégiales avec champ de spécialisation en technique forestière.
Conditions de travail: Selon la convention collective en vigueur.
Lieu de travail: Campus Manicouagan, 537 boul. Blanche, Hauterive et site naturel d'expérimentation.
Entrée en fonction: le 31 juillet 1978.

Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae accompagné nécessairement de documents attestant leur formation académique (diplôme d'études collégiales) avant le 30 juin 1978, au:

Directeur de Campus
Campus Manicouagan
537 boul. Blanche
Hauterive, Qué.

La Société du Télescope Canada France Hawaii (CFH) recherche pour son observatoire à Mauna Kea, Hawaii (USA) un:

Ingénieur mécanicien

Formation:
Diplômé grande école ingénieur mécanicien

Expérience et connaissances:
Au moins 6 ans d'expérience dans la réalisation et/ou l'utilisation d'équipements de précision.
Bonnes connaissances en optique, électricité et électronique, bonnes connaissances de l'anglais.

Tâche assignée:
Collaborer la surveillance du remontage sur le site du télescope pendant la première année et par la suite assurer l'achèvement continue de ses performances et l'utilisation optimale de son instrumentation.
Ce poste est d'une durée de deux (2) ans, renouvelable avec la Société.

Traitement:
26,900-32,600 dollars américains par année, selon la formation et l'expérience.

Les candidatures détaillées devront être adressées avant le 15 juillet 1978 à:

Monsieur C. Fedosiewich
Société du Télescope Canada France Hawaii
C/O Conseil National de Recherches Canada
Ottawa, Ontario K1A 4R6

CEGEP DE LÉVIS-LAUZON

CONCOURS NO 199

TECHNICIEN DE TRAVAUX PRATIQUES

Laboratoire de physique

Nature du travail:
Le rôle principal et habituel de l'employé de ce corps consiste à assister le personnel enseignant dans la préparation, la présentation, la surveillance et l'évaluation des travaux de laboratoire, de stages ou d'ateliers.
Qualifications requises:
Détenir un diplôme d'études collégiales avec champ de spécialisation approprié, ou détenir un diplôme ou une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente.
Traitement:
Minimum: $10,938.
Maximum: $17,745.

Toute personne peut se porter candidat(e) en faisant application par écrit, curriculum vitae à l'appui au plus tard le 5 juillet 1978 à 15h30, au: Bureau de l'agent de la gestion du personnel,

Cegep de Lévis-Lauzon,
205 Mgr Bourget,
Lauzon, Qué.
G6V 6Z9

Fonction publique Public Service Canada

Appel de candidatures mixtes

CHEF, RADIOSÉCURITÉ

Traitement : $27 291 à $31 587 (à l'étude)
No de référence : 78-PSTP-28-107 (10)

Santé et Bien-être social Canada
Ottawa (Ontario)

Le Bureau de la radioprotection recherche un physicien en radiations expérimenté pour planifier, mettre sur pied et surveiller l'application d'un programme de radiosécurité avec la collaboration des gouvernements provinciaux, du secteur privé et des organismes qui font usage des radioisotopes. Le candidat choisi devra également organiser et diriger des enquêtes afin de déceler et de contrôler les dangers éventiels des radiations; évaluer les lois existantes et proposées afin d'élaborer de meilleurs critères de santé et de sécurité; et fournir des conseils sur la conception et l'utilisation des appareils émettant des radiations afin d'assurer l'efficacité des lignes directrices d'exploitation.

Conditions de candidature
Baccalauréat en physique ou en génie nucléaire accompagné d'une vaste connaissance de la physique de la santé. Il est essentiel d'avoir plusieurs années d'expérience de la tenue d'enquêtes dans les bureaux extérieurs relativement à l'avènement, à l'usage et à l'élimination des radioisotopes ainsi qu'à la radiosécurité.

Exigences linguistiques
La connaissance de l'anglais et du français est essentielle. Les personnes unilingues peuvent poser leurs candidatures mais doivent indiquer leur volonté de devenir bilingues. La Commission de la Fonction publique évaluera les aptitudes des candidats à devenir bilingues. La formation linguistique sera offerte aux frais de l'Etat.

CHERCHEUR SCIENTIFIQUE — OCÉANOGRAPHIE DE L'ARCTIQUE

Traitement : $15 230 à $31 670 (selon l'expérience)
No de référence : 78-PSTP-32-123 (10)

Pêches et Environnement Canada
Institut des sciences de la mer — Patricia Bay (C. B.)

Fonctions
Le candidat choisi sera chargé de faire des recherches sur les processus d'échange d'énergie entre l'océan et l'atmosphère et fera partie d'un groupe de recherche sur l'océanographie côtière de l'Arctique et les effets que peuvent avoir sur l'environnement les opérations industrielles menées par les sociétés pétrolières dans l'archipel de l'Arctique. La recherche comprendra la collection de données océanographiques et météorologiques sur place et son interprétation en fonction de la dynamique géophysique des fluides. Le titulaire pourra passer jusqu'à 3 mois par année dans l'Arctique pour y mener des travaux.

Conditions de candidature
Les candidats doivent posséder un doctorat ou un moindre diplôme rehaussé d'une expérience et d'une productivité en recherche correspondant au niveau du doctorat dans le domaine de la physique ou du génie et avoir une connaissance pratique, provenant de plusieurs années d'expérience, de la dynamique géophysique des fluides et des techniques d'expérimentation. Une expérience de travail sur la théorie de couche limite est souhaitable. Un examen médical pourra être requis pour confirmer le niveau nécessaire de bonne condition physique. La connaissance de l'anglais est indispensable.

Comment se porter candidat
Envoyez votre demande d'emploi ou votre curriculum vitae à :
M. D.E. Fraser
Programme de professions libérales, scientifiques et techniques, Commission de la Fonction publique du Canada
Ottawa (Ontario) K1A OM7
Date limite : le 13 juillet 1978

Prière de toujours rappeler le numéro de référence approprié.

Cégep régional de la Côte-Nord

POSTES D'ENSEIGNANTS

Le Campus Mingan du Collège Régional de la Côte Nord sollicite des candidatures pour combler les postes d'enseignants suivants pour l'année scolaire 78-79:

Numéro	Discipline	Contrat	Charge d'enseignement	Durée
1	Administration	Temps partiel	75% d'une pleine charge	1 an
2	Comptabilité et Économique	Remplaçant	Pleine charge	1 an
3	Français et Théâtre	Remplaçant	Pleine charge	1 an
4	Mathématiques	Temps partiel	Pleine charge	Automne 78
5	Histoire (histoire de la civilisation occidentale)	Chargé de cours	45 heures	Automne 78
6	Histoire (histoire des sciences et des techniques)	Chargé de cours	45 heures	Automne 78
7	Philosophie	Temps partiel	Pleine charge	Automne 78
8	Philosophie	Remplaçant	Pleine charge	1 an
9	Psychologie	Temps partiel	Pleine charge	Automne 78
10	Psychologie	Remplaçant	Pleine charge	1 an
11	Technique infirmière (Obstétrique)	Temps complet	Pleine charge	1 an

Qualifications exigées:
Les candidats (es) aux postes 1 à 10 devront détenir un diplôme universitaire de 1er cycle dans une discipline correspondant aux postes. Dans le cas du poste No. 3 les candidats (es) devront posséder en plus, une formation appropriée pour enseigner l'expression théâtrale. Les candidats (es) au poste No.11devront être membres en règle de l'O.I.I.Q. et avoir une expérience valable du travail d'infirmière. La préférence sera accordée aux candidats (es) possédant une formation universitaire en nursing.

Toute candidature à l'un ou l'autre de ces postes doit être adressée au:
Directeur adjoint,
Campus Mingan,
25 de la Vérendrye,
Sept-Iles, Qué.
(418) 962-9848
et être accompagnée d'un curriculum vitae complet (incluant les attestations d'étude).
Fermeture des concours: Le 4 juillet à 17 heures.

Université Laval

PROFESSEUR en GÉNIE CIVIL

Spécialité:
Hydraulique des régions froides.

Fonction:
— Participer aux enseignements des trois cycles en hydraulique générale dans la perspective d'un développement des études sur les ressources hydriques dans les régions froides, à l'encadrement des étudiants et aux autres tâches liées au fonctionnement d'un département universitaire;
— Promouvoir et s'engager dans des programmes de recherche qui pourraient se greffer sur les programmes déjà en cours dans le groupe d'hydraulique de façon à renforcer et consolider les travaux de ce groupe portant sur le milieu hydrique nordique.

Exigences:
— Être titulaire d'un doctorat reconnu dans la discipline en cause;
— Posséder quelques années d'expérience dans le commaine de l'hydraulique nordique (régime et qualité des eaux et cours d'eau);
— Posséder la capacité de communiquer et d'enseigner en français
— Être membre en règle de l'Ordre des Ingénieurs du Québec ou s'engager à le devenir au cours de la première année de service à l'Université Laval.

Rémunération:
Fonction du rang académique et de l'expérience du candidat; présentement intérieure à la fourchette $20,000 - $38,500.

Prière de s'adresser confidentiellement avant le 18 juillet 1978 à:

Monsieur le Directeur
Département de génie civil
Faculté des sciences et de génie
Université Laval
Cité universitaire
Québec G1K 7P4

Cité universitaire, Québec

Le séisme a fait 20 morts et 500,000 personnes ont fui

Secoué, Salonique est presque vidée de ses habitants

SALONIQUE, Grèce (Reuter) — Deux jours après le violent tremblement de terre de mardi, Salonique exsangue est presque vidée de ses habitants. Les autres campent.

Quelque 500,000 personnes ont fui la ville, épouvantées par les secousses secondaires qui continuent. Les 200,000 restantes ont quitté leurs domiciles. Elles vivent dans les parcs, sur les places et les terrains vagues.

Les victimes du séisme, provisoirement 20 morts, ont été prises dans l'effondrement d'un immeuble de huit étages. Jeudi, les sauveteurs ont retiré six nouveaux corps des décombres. Selon la gendarmerie de Salonique, 500 immeubles sont devenus inhabitables et plus de 800 maisons ont été sérieusement endommagées.

Le ministre des Travaux publics, M. Nicolas Zartinides, a invité la population à ne pas regagner les bâtiments ébranlés.

Un tailleur de Salonique d'une trentaine d'années déclare: "Je ne sais pas quoi faire, ni où aller. J'en ai tant vu depuis deux jours que je me demande si ça vaut la peine de garder mon magasin."

Une jeune antiquaire a, pour sa part, renoncé à garder sa boutique. "Je n'ai pas le courage de ramasser les débris", dit-elle.

Selon les sismologues, les secousses pourraient se prolonger pendant encore deux mois.

Toutefois, d'après le chef de la gendarmerie, nombre de magasins ont rouvert hier et vivres et médicaments sont fournis aux habitants demeurés sur place.

La police patrouille les rues et des gardes sont préposés à la surveillance des bâtiments publics, des musées et des banques. Il s'agit de prévenir le pillage des domiciles et lieux publics abandonnés.

La plupart des hôpitaux ont été évacués et leurs patients transférés vers d'autres villes. Les malades demeurés sur place sont hébergés sous des tentes.

Les banques restent fermées afin d'éviter un retrait massif des dépôts. Quant aux industries, elles ne fonctionnent qu'avec un personnel réduit.

Toutes les écoles restent fermées ainsi que les universités. Les 60,000 étudiants ont quitté Salonique: il n'y aura pas d'examens ce trimestre.

Immédiatement après la catastrophe, le gouvernement a décidé de recourir à un plan d'urgence baptisé "Xenocratis", qui prévoit, si nécessaire, l'évacuation provisoire de la population vers la région de l'aéroport et de la forêt de Seikh Sou.

"Nous avons pris toutes les mesures pour appliquer le plan si les experts l'estiment nécessaire", déclare le préfet de Salonique, qui assume la direction de l'administration. Une décision sera prise par les autorités locales en accord avec le gouvernement d'Athènes, indique-t-il.

L'heure est aux secours. Le ministre des Finances, M. Athanassios Kanellopoulos, a annoncé le déblocage d'une aide de 37 millions de drachmes ($1 million) pour répondre aux besoins les plus immédiats des sinistrés.

Le gouvernement envisage un système de crédit au logement pour la construction de maisons pouvant résister aux séismes.

Le vice-premier ministre, M. Constantin Papaconstantinou, s'est rendu à Salonique hier pour coordonner avec plusieurs ministres les opérations et programmes de reconstruction.

Les évêques sont contre l'ouverture du courrier

OTTAWA (PC) — Deux évêques catholiques romains ont écrit à M. Trudeau et au solliciteur général, M. Jean-Jacques Blais, pour leur demander le retrait du projet de loi qui permettrait à la police d'ouvrir le courrier de première classe.

Mgr Adolphe Proulx, de Hull, et Mgr Bernard Hubert, de Saint-Jean, au Québec, représentant la conférence nationale des 116 évêques catholiques du Canada, ont fait part dans leur lettre de leurs profondes inquiétudes au sujet des implications éthiques du projet de loi.

Ils disent que le gouvernement devrait prendre tous les moyens nécessaires pour assurer un débat public complet sur la question de l'intimité versus le besoin de surveillance policière.

"L'intrusion de la police dans la vie privée des gens peut menacer les libertés civiques et politiques dans une société démocratique, écrivent-ils. Or, en ces dernières dix années, il y a eu une augmentation remarquable des pouvoirs de la police en fait de surveillance de l'activité des citoyens du pays."

L'ouverture du courrier n'est pas nécessairement une arme efficace pour combattre le trafic des stupéfiants et le terrorisme, disent les évêques. Et elle peut constituer un remède pire que le mal qu'il est censé combattre.

Le portugais et l'italien enseignés à Montréal

Les écoliers de descendances portugaise et italienne pourront recevoir une partie de l'enseignement dans leur langue d'origine dans deux commissions scolaires de l'île de Montréal, à compter du mois de septembre.

Le fonctionnaire du ministère de l'Éducation responsable de ce programme, M. George Latif, a annoncé que 20 groupes de 20 à 25 élèves allaient en bénéficier. Les cours en italien et en portugais ne seront donnés que dans des écoles où le nombre d'élèves le justifie. "Cela prendra environ deux ans avant que nous sachions si le programme deviendra permanent", a-t-il dit.

Ce projet était spécifié dans le récent livre vert du ministre, M. Jacques-Yvan Morin, et portant sur l'enseignement aux niveaux primaire et secondaire.

De 120 à 150 minutes par semaine seront consacrées à ce type d'enseignement. La CECM et la commission scolaire Jérôme-LeRoyer doivent encore donner leur accord final au projet.

... VU LA FORTE DEMANDE
NOUS PROLONGEONS NOTRE OFFRE DE

Chèques de Voyages SANS FRAIS

de commission jusqu'à la fin de juin 1978

Profitez de cette offre d'épargne unique sur vos dépenses de voyages, tout en bénéficiant des avantages que vous apporteront les chèques de voyages quel que soit le montant convenant à vos besoins.

Deak Canada Limitée vous offre ces chèques de voyages sans frais sur chacune des devises suivantes.

Dollars Canadiens	Dollars Australiens
Dollars Américains	Dollars de Hong-Kong
Livres Anglaises	Peseta Espagnol
Yens Japonais	Guilders Hollandais
Francs Français	Escudos Portugais
Francs Suisses	Marks Allemands

Deak Canada Ltée
1155 Sherbrooke Ouest, Métro Peel
Montréal, Tél. 285-1307
Ouvert, du Lundi au Vendredi de 9h à 17h.
Le Samedi de 10h à 14h.

CRSSS REGION 04

CONSEIL RÉGIONAL DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

CONSEILLER (ÈRE) EN GESTION FINANCIÈRE

Nature du poste
Sous l'autorité du directeur des services administratifs, le ou (la) conseiller (ère) en gestion financière fournit des techniques professionnelles relatives aux opérations comptables, financières et statistiques dans le but d'aider à la gestion financière du Conseil, ainsi que des fonds régionaux administrés par le Conseil.

Fonctions
- Participe à l'élaboration des normes et procédés de gestion des ressources financières du Conseil et à leur mise à jour.
- Coordonne et contrôle les activités relatives aux opérations comptables, financières et statistiques.
- Prévoit des moyens de financement.
- Participe à la préparation du budget annuel du Conseil et des fonds régionaux.
- Contrôle les opérations des services dans le cadre budgétaire.
- Participe à l'évaluation des données financières des établissements.
- Participe à l'évaluation des coûts des projets.
- Contrôle l'approvisionnement, l'inventaire des marchandises et de l'équipement.
- Assure la gestion du personnel de soutien affecté à son service.
- Rédige et transmet les rapports de son service.
- Maintient des communications avec les services du Conseil selon les besoins de sa fonction.
- Effectue toute autre tâche connexe à la demande de son supérieur immédiat.
- Le ou (la) conseiller (ère) en gestion financière peut être appelé (e) à la demande de son supérieur, à assumer des fonctions dans d'autres programmes ou services du CRSSS-04.

Exigences requises
Détenir un diplôme d'études universitaires en Sciences de l'Administration (Sciences comptables CA, CGA, RIA).

Posséder une expérience de travail pertinente aux fonctions prévues à ce poste.

Traitement
Le traitement annuel variera entre $13,785. et $30,554. selon les qualifications et de plus, une gamme complète d'avantages sociaux est offerte.

Date limite
La personne intéressée doit faire parvenir son curriculum vitae au plus tard le 14 juillet 1978.

Concours C78-09
Le 20 juin 1978.

CONSEILLER (ÈRE) AUX SERVICES AUX ÉTABLISSEMENTS

Nature du poste

Sous l'autorité du directeur des services aux établissements, le ou (la) conseiller (ère) assiste ce dernier dans la coordination des activités du CRSS-04 en matière de gestion et de services aux établissements.

Fonctions
- Voit à l'exécution des activités relatives aux projets d'immobilisation, des rénovations, d'achats d'équipement des établissements, conformément aux politiques et procédures d'intervention.
- Assume la sélection et l'analyse des projets d'immobilisation, rénovations, d'achats d'équipements des établissements.
- Effectue des expertises techniques et professionnelles nécessaires et formule les recommandations appropriées.
- Vérifie et assure la conservation des diverses formules, pièces et documents relatifs aux projets d'immobilisation, de rénovations et d'achats d'équipements des établissements.
- Répertorise et tient à jour les inventaires et dossiers d'immobilisation, de rénovations et d'achats d'équipements des établissements.
- Assiste le directeur des services aux établissements dans l'élaboration, la promotion et la coordination de la mise en place de services techniques de gestion inter-établissements.
- Assiste le directeur des services aux établissements dans la supervision du bon fonctionnement des services communs inter-établissements.
- Assiste et conseille les établissements sur les plans gestion et technique.
- ...et autres fonctions pertinentes à ce poste.
- Le ou (la) conseiller (ère) aux services aux établissements peut être appelé (e) à la demande de son supérieur, à assumer des fonctions dans d'autres programmes ou services du CRSSS-04.

Exigences requises
Le ou (la) candidat (e) devra posséder une expérience de travail pertinente aux fonctions prévues à ce poste et détenir un diplôme universitaire en sciences appliquées (préférablement en génie mécanique ou architecture...)

Traitement
Le traitement annuel variera entre $14,377. et $31,590. selon les qualifications et de plus, une gamme complète d'avantages sociaux est offerte.

Date limite
La personne intéressée doit faire parvenir son curriculum vitae au plus tard le 14 juillet 1978.

Concours C78-10
Le 20 juin 1978.

CHARGÉ (E) DE PROGRAMMES

Nature du poste
Sous l'autorité du directeur des programmes, le ou (la) chargé (e) de programmes assume la responsabilité de programmes de soins sanitaires et plus spécifiquement des programmes reliés aux "Services de première ligne", et assure les activités de recherche, de planification et de programmation relativement à ces programmes.

Fonctions
- Réalise les études nécessaires à l'identification et l'évaluation des ressources et besoins en matière de services de première ligne.
- Propose les plans et programmes de développement visant à assurer une planification adéquate des services de première ligne.
- Conseille et assiste les établissements appropriés dans l'élaboration de leurs programmes de développement et de fonctionnement.
- Voit à la collaboration inter-établissements en matière de services de première ligne et propose les contrats de services appropriés.
- Fournit aux personnes concernées son assistance pour l'implantation, l'élaboration ou l'amélioration de programmes et/ou de services.
- Assure, s'il y a lieu, la coordination de l'implantation des programmes ou services autorisés.
- ...et autres fonctions pertinentes à ce poste.
- Le ou (la) chargé (e) de programmes peut être appelé (e) à la demande de son supérieur, à assumer des fonctions dans d'autres programmes ou services du CRSSS-04.

Exigences requises
Le ou (la) candidat (e) devra posséder un diplôme universitaire en sciences sociales ou de la santé (préférablement dans le domaine de la santé communautaire).

Traitement
Le traitement annuel variera entre $14,064. et $31,730. selon les qualifications et de plus, une gamme complète d'avantages sociaux est offerte.

Date limite
La personne intéressée doit faire parvenir son curriculum vitae au plus tard le 14 juillet 1978.

Concours C78-11
Le 20 juin 1978.

L'adresse pour les 3 concours est la suivante:

Directeur des services administratifs
Conseil Régional de la Santé et des Services Sociaux
364, rue des Forges
Trois-Rivières
G9A 2H2

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Les postes sont ouverts également aux hommes et aux femmes

Voir autres Carrières et Professions, en pages 27, 44 et 45

GÉRANT RÉGIONAL DES VENTES

Une importante compagnie industrielle en pleine expansion recherche un gérant possédant une solide formation et un minimum de 5 ans d'expérience dans les ventes/administration des ventes incluant une très bonne compétence déjà acquise dans le développement O.E.M./réseaux de distributeurs.
Ayant son siège social à Montréal, le candidat devra être complètement bilingue et posséder des connaissances administratives et beaucoup de motivation. Nous offrons un programme de bénéfices intéressants, salaire selon expérience et excellentes chances d'avancement au sein de cette ou autres divisions.
Faire parvenir curriculum vitae à:

Dossier 3036
Le Devoir
C.P. 6033
Montréal, H3C 3C9

SUPERVISEUR du PERSONNEL

L'Énergie Atomique du Canada, Limitée, l'un des organismes internationaux à la fine pointe de l'industrie nucléaire, recherche un Superviseur de Personnel pour oeuvrer dans le domaine du recrutement, de l'administration des salaires, des relations industrielles, des programmes sociaux, pour tenir les dossiers des employés et compiler les statistiques sur le personnel à l'usine d'eau lourde La Prade qui est présentement en construction non loin de Trois Rivières dans la province de Québec.

FONCTIONS

Le (la) Superviseur du Personnel devra planifier et organiser le travail des employés du Personnel et sera responsable de leur supervision. Il (elle) devra coordonner tous les aspects des relations industrielles et examiner les politiques actuelles régissant le personnel et recommander les changements opportuns.

Le (la) Superviseur du Personnel devra aussi coordonner les activités d'embauchage, de promotion, de rétrogradation, de mutation et de fin d'emploi des employés et devra maintenir à jour les régistres concernant ces activités. Il (elle) devra aussi s'assurer que les règlements de sécurité sont bien observés.

EXIGENCES PROFESSIONNELLES

Normalement le (la) postulant(e) peut satisfaire aux exigences du poste en possédant un diplôme universitaire et six (6) ans d'expérience dans un domaine connexe ou un diplôme secondaire et dix (10) ans d'expérience.

Le (la) candidat(e) choisi(e) devra être un bon superviseur, savoir déléguer les responsabilités, avoir de l'entregens, un jugement sûr et s'exprimer facilement. Il (elle) devra avoir une excellente compréhension des politiques, procédures et des régimes d'avantages sociaux.

La connaissance des deux langues française et anglaise est essentielle. De par la nature de ce poste, les exigences linguistiques devront être complètement satisfaites au moment de la nomination.

LIEU DE TRAVAIL

Le (la) Superviseur de Personnel sera assigné(e) à l'usine d'eau lourde de Port Hawkesbury pour une période de formation initiale de trois (3) mois et puis à La Prade, près de Gentilly dans la province de Québec.

L'EACL offre une gamme complète d'avantages sociaux y compris une allocation de déplacement. Ce poste pourrait intéresser quiconque gagne environ $19,000 par année.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur demande en rappelant le numéro de concours: LP-204, à:

L'agent du Personnel
Eau Lourde
L'Énergie Atomique du Canada Limitée
C.P. 3504
Ottawa, Ontario, K1Y 4G1

L'Énergie Atomique du Canada, Limitée — Atomic Energy of Canada Limited

COMPTABLES AGRÉÉS

BELZILE, ST-JEAN SPERANO ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
ROBERT ST-JEAN, C.A.
GILLES SPERANO, C.A.
JACQUES BRANCHAUD, C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal 729-5226

LUCIEN DAHMÉ, C.A.
Comptables agréés
276 ouest, rue St-Jacques
Suite 110 845-4194

PROVOST, LAVOIE, LAROSE & POIRIER
Comptables Agréés
Jean Provost, C.A.
Jacques Larose, C.A.
Henri Lavoie, C.A.
Raymond Poirier, C.A.
6000 est, Métropolitain
254-7559

samson, bélair & associés
comptables agréés

Montréal — Québec — Rimouski — Sherbrooke — Trois-Rivières — Ottawa — Sept-Îles

Suite 3100, Tour de la Bourse, Montréal H4Z 1H8
861-5741

CERTIFICAT DE PREMIER CYCLE EN ÉDUCATION MORALE

Un nouveau programme
Devant l'importance croissante de l'enseignement moral dans les écoles du Québec, l'UQAM offre, à compter de septembre 1978, un certificat en éducation morale. Ce nouveau programme veut mettre à la disposition des enseignants du primaire et du secondaire un outil de formation devant les préparer à dispenser les programmes d'enseignement moral. Le certificat prépare à l'enseignement moral optionnel (sec. III, IV et V) et à l'enseignement moral pour exemptés (primaire et secondaire). Il s'adresse également aux conseillers pédagogiques et à toute personne intéressée à l'éducation morale.

Cours offerts à l'automne 1978
REL 4000 Théories et pratiques en éducation morale
REL 4005 Atelier d'exploration des valeurs

Date limite pour soumettre une demande d'admission (session d'automne 1978): **Le 15 août 1978**

Renseignements: 282-7054

Demande d'admission
Pour recevoir un formulaire de demande d'admission, téléphoner à 282-7161 ou s'adresser au:

Bureau du registraire, Service de l'admission
Université du Québec à Montréal
1187, rue de Bleury, local 2930
C.P. 8888, Succursale «A», Montréal, Qué. H3C 3P8

Université du Québec à Montréal

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES

286-1201

- Chaque parution coûte $3.00, maximum 25 mots
- Tout mot additionnel coûte 0.10 chacun
- Minimum: 2 parutions

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Les offres d'emplois sont ouvertes également aux hommes et aux femmes.
Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 286-1201

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES

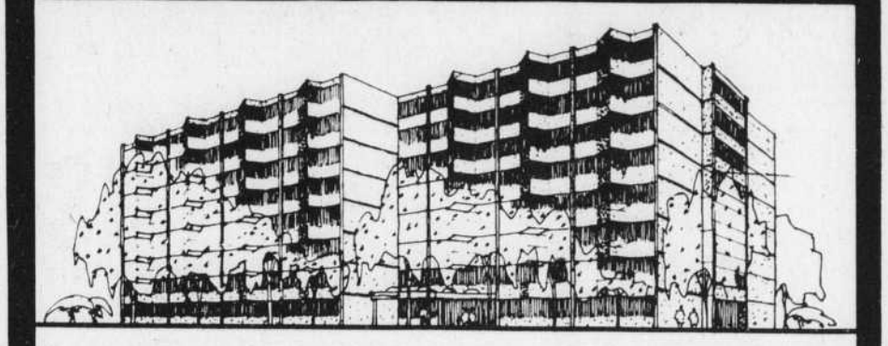
286-1201

- Chaque parution coûte $6.40 le pouce
- Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

Voir autres annonces classées, en pages 30 et 31

APPARTEMENTS À LOUER

MANOIR CARDINAL



1111 BOULEVARD CHOMEDEY, LAVAL — TÉLÉPHONE 688-4250

Logements 3½ (1 chambre) et 4½ (2 chambres)
Pour personnes de 50 ans et plus.

26-6-78

OCCUPATION IMMÉDIATE
PREMIER MOIS GRATUIT

Appartements LaCité



une oasis au coeur de Montréal

Venez vivre à LaCité dès maintenant et nous paierons votre carte de membre pour la première année au "super Club" de conditionnement physique LaCité. Ça c'est vivre à LaCité!

De luxueux studios et des appartements de une à quatre chambres à coucher sont disponibles dès maintenant.

Visitez nos appartements-modèles en semaine: 9 heures à 21 heures, fin de semaine: 9 heures à 19 heures.

350 ouest, rue Prince Arthur, à l'angle de l'avenue du Parc. **845-4173**

1-7-78



ANJOU
4½ À LOUER

Offre exceptionnelle et temporaire sur certains 4½.

- Voisin des Galeries d'Anjou
- Air climatisé
- Construction neuve
- Finition très soignée

Pour renseignements: **351-2740**
Les Habitations **Des Roseraies**
7,000 boul. Des Roseraies,
Ville d'Anjou.
Route 25 sud (sortie de la rue Beaubien) puis suivez les enseignes.
Administré par Adgemi Inc.

Les Habitations des Roseraies

26-6-78

ST-LAMBERT

Le Villeroy

300 ST-GEORGES
672-1267
LONGE UN GOLF
3½ - 4½ - 5½

- lave-vaisselle
- frigo • foyer
- poêle • climatiseur
- Alarme anti-vol
- moquette • sauna
- piscine • garages

26-6-78

MCGREGOR 1530, le Maricourt, beau site près centre-ville, alcôve, spacieux, dans immeuble luxueux. Tout équipé, air climatisé, piscine chauffée, avec terrasse, jardin, sauna, $225. électricité comprise. Immédiatement 937-6200, 932-0933, 845-3151. 1-7-78

N.D.G., 7 pièces, rue Girouard, sous-sol, 220, 1er juillet, entrée laveuse-sécheuse, ensoleillé, $220. par mois. 276-5728, 282-7218, 282-7248. 26-6-78

Centre-ville, métro Berri-DeMontigny, 2½-3½, meublés, état impeccable, paisible, buanderette, à partir de $160. taxes payées, 844-6730. Pour visiter. 26-6-78

DUVERNAY

VAL-DES-ARBRES

3½ et 4½ neufs moquettes, lave-vaisselle, intercom etc... Tout confort, site champêtre autobus et communication métro.

3220-3230
Boulevard St-Martin Est
Près d'AUTEUIL
661-3413

J.N.O.

Ahuntsic ouest, moderne, luxueux, très grand 3½, 4½ à partir de $180.00 chauffé, eau chaude, poêle, réfrigérateur inclus. Très propre, bâtisse tranquille et luxueuse, visite tous les jours de 10 à 10 hrs. 10,250 Bois de Boulogne. 337-0416 334-1950 26-6-78

2½ à sous-louer pour le 1er juillet, 3190 Edouard Montpetit, apt no 309, près de Decelles. $175. Appelez Jacques Labelle à 737-5545 ou 282-7143. 26-6-78

A Duvernay, face rivière, 4½, neuf, béton, raisonnable, 2580 Bld Lévesque, Est de Papineau. 663-2925. 26-6-78

Duplex rue Grosvenor, 2e étage, 3 chambres à coucher, 1 salle à manger, salon, vivoir, cuisine et salle de bains. Appelez entre 10 hres a.m. et midi. Dans l'après-midi, de 2 à 5 hres. 738-8032. 27-6-78

ANJOU 4½ NEUFS

CONSTRUCTION EN BÉTON
AIR CLIMATISÉ,
ASCENSEUR
OFFRE EXCEPTIONNELLE ET TEMPORAIRE POUR CERTAINS 4½
HABITATIONS DES ROSERAIES
351-2740 28-6-78

MONT ST-HILAIRE

LES JARDINS DU MANOIR

Site enchanteur et pittoresque, face au manoir historique. Appartements-jardin neufs, 3½, 4½, 5½. Juillet. Proximité transport ferroviaire. Autobus pour centre-ville. **464-3387.** 26-6-78

JARDINS St-Lambert: de luxe, 3½, 4½, 2 piscines, tennis, sauna, ascenseurs, utilités gratuites, taxe d'eau payée. 672-1351. 26-6-78

CENTRE-VILLE: près métro, Université Québec, bachelor, $90. 844-5247, 844-5556, 845-3151. 26-6-78

C.D.N. rue Barclay, près d'University, 4½, $133. 288-4755, 737-7919 demandez Monique. 22-6-78

OUTREMONT, grand 4½, 6e étage, vue sur la montagne, 2 pas de l'université de Montréal, appareils ménagers, garage, libre immédiatement $410. 849-7061. 1-7-78

Edouard Montpetit, 2541, 4½ pièces, eau chaude fournie, complètement rénové, planchers et boiseries de chêne, impeccable $285. 521-0163. 526-2123. 30-6-78

Havre des Iles, magnifique 3½, spacieux, ensoleillé, vue sur rivière, piscines, intérieure et extérieure, sauna, tennis, $260. garage et utilités pour le prix. Sous-louer 1er août. 687-1127. 26-6-78

CENTRE-VILLE près métro, université Québec, 3½, $125. 844-5247, 844-5556, 845-3151. 26-6-78

Sous-sol 4½, sur Edouard Montpetit, face au Centre sportif, très propre, $175. occupation immédiate. Après 5 hres 739-4807 27-6-78

OUTREMONT, sous-location, 1er juillet, grand 2½, éclairé, 21e, piscine, sauna, loyer, $230. réduit à $175. juillet-août. Bureau: 343-7449, Domicile: 273-9269. 28-6-78

Plamondon, 4645,3½, 4½, appartements spacieux, décorés, récemment, loyer raisonnable, immédiatement. 342-4982, 845-3151. 1-7-78

Côte-des-Neiges, 3955 St-Kevin, nouveau 1½, 3½, garage, chauffé, électricité payée, ascenseur, équipé, meublé et non-meublé. 731-6083, 738-5850. 1-7-78

CHATEAU ST-MICHEL. 10,011 bld St-Michel (10 minutes) (Métro Sauvé) 11/2-31/2, chauffé, taxes payées, piscine, bas prix. 323-4836. 844-2661. 29-6-78

ST-LAMBERT, construction récente 3½ et 4½, 15 minutes du centre-ville par CTRS, $215. 672-2902. 26-6-78

Nouveau duplex, 5½, $300., 2 balcons, ville St-Laurent, rue Beausséjour, libre 1er juillet. 337-2568. 26-6-78

A AHUNTSIC, 2½ luxueux, chauffé, meublé, avec bar et foyer, aussi, 3½ tout payé, après 4 hres: 384-3124 26-6-78

N.D.G., 5320 Wakley, angle Chester, modernes, grands ensoleillés, 3½, $198. à $210. 4½ $236. 488-2930, 738-3324. 26-6-78

Van Horne, près Université de Montréal. Face centre d'achats Willderton, 4½, chauffé, poêle, réfrigérateur, $230. jour 845-0840. Après 6 hres 739-8069. 26-6-78

Pourquoi habiter un appartement ordinaire quand on peut vivre dans un cadre spacieux et luxueux?

La plupart des immeubles d'habitation sont subventionnés par des programmes d'aide gouvernementale qui limitent la superficie de l'espace habitable.

Ce n'est pas le cas pour les Tours Cavendish Club car elles ont été construites sans ces restrictions gouvernementales de conception.

Vous y trouvez l'espace et le luxe que vous recherchez. Vous avez le choix entre un appartement-studio spacieux, un grand appartement de une ou deux chambres à coucher ou un des huit superbes penthouses de deux ou trois chambres à coucher.

Le luxe est à votre portée: le hall d'entrée est en marbre, les parquets sont somptueux, un portier est à votre service et tout l'immeuble est climatisé.

Venez découvrir ce que c'est, vivre en appartement.

6595, Mackle Road, coin Cavendish.
Tél. 489-7543
En semaine: 15 h à 20 h.
Fin de semaine: 11 h à 18 h.

LES TOURS CAVENDISH CLUB

24-6-78

Cherrier, 3½, libre 1er juillet, $175. 524-2645. 26-6-78

Côte-des-Neiges, 5½, bas de triplex, solarium et sous-sol $350, aussi 2½ sous-sol $125. 337-3787 ou 747-0380. 15-7-78

ANIMAUX À VENDRE

Vente à partir $50.00; chiots croisés samoyèd et coolie de louve Sibérie et berger allemand; aussi husky, terreneuve, golden retriever, bergers allemands. 1-373-0295. 28-6-78

Chenil Shangri-la, ferme près Valleyfield, chauffé, moderne, propre, cour intérieure et extérieure, vétérinaire élevage bergers allemands; pension; chiens ($3.00/jour), chats (1.50/jour). 1-373-0295. 28-6-78

ANTIQUITÉS À VENDRE

Armoire québécoise, XVIIIe siècle, pointes de diamant, croix de St-André, rare, $5,000.
Superbe buffet, losange, même époque, $1,800, parfait état d'origine, décapés cire d'abeilles. 482-8896. 26-6-78

Meubles canadiens en pin, armoires, buffet 2 corps, petites tables, penderie, coffres, huches, encoignure, miroirs, fenêtres, divan, buffet bas, et divers... 659-2691. 26-4-78

AMEUBLEMENTS À VENDRE

MEUBLES NON PEINTS: Vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèques, mobiliers de cuisine, etc). Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaine. 207 est, Beaubien. Tél: 276-9067 ou 790 Atwater 935-6716 et 10,192 St-Michel, 387-2841 J.N.O.

Ameublements de chambre style contemporain, 7 pièces, $800. après 5 heures. 625-6447. 26-6-78

Quitte la ville, tout doit être vendu, dont certaines antiquités (meubles), 489-8166. 28-6-78

ARTICLES À VENDRE

MOBILIER dîner 10 morceaux, Fraser, 2 bergère Louis XV, Frigo, manteau vison 9 ans. Aubaine. Tél.: 731-6772 1-7-78

Lave-vaisselle, Inglis Royal 100, vert, non-encastré, $375. Cause: départ. 688-8540. 26-6-78

Westmount, beaux chandeliers de bronze et cristal, LIT DE FER FORGÉ, draperies de soie, fourneau, 489-2080. 26-6-78

2 divans-lits, système de son, petite table à café, petite table à dîner avec 4 chaises, 1 lit "queen size", 2 lampes, un ventilateur électrique. 353-0931. 26-6-78

AUTOS À VENDRE

Oldsmobile Cutlass, automatique, servo-freins, servo-direction, 8 cylindres, 4 portes, moteur 1978, millage 14,600 milles, meilleure offre, garantie jusqu'à février 79. ARSHAD 353-0931, 877-8298. 26-6-78

Thunderbird, 1972, 91,000 milles, tout équipé, aussi Toyota 1974, SR5, 36,000 milles. Votre choix $990. 695-4733. 26-6-78

AUTOS À VENDRE

CAMPING CAR À LOUER EN EUROPE

Volkswagen 78 "Campmobile" tout équipé, disponible à partir de Paris, juillet-août-septembre, $250 par semaine, kilométrage illimité.

613-745-7231 ou 819-454-2860

22-6-78

CAUSE: Départ pour la France, Luxueuse familiale Audi Fox 1977, 9,800 milles, balance de garantie. Jeep Volkswagon "The Thing" 1974, 31,000 milles en excellente condition. 430-0710. 26-6-78

Internationai, Scout 11, 77, V8, automatique, 4x4, 30,000 milles. 488-8003. 26-6-78

A vendre, OSMOBILE CUTLASS 1978, 8,000 milles, état neuf, entièrement équipée, anti-rouille, toit vinyl, radio AM-FM stéréo, vitres teintées, électriques, $6,500. 288-3231. 26-6-78

Jaguar XJ6, la plus belle en ville!... 1975, bas millage, peinture neuve, tout équipé, doit vendre vite. J.F. Lecompte 481-1707 ou message: 621-0960. 27-6-78

AVIS

Remercions le révérend Père Clovis et son groupe pour son bénévolat apporté à notre cause. André et amis. 30-6-78

Remerciement à St-Joseph pour faveur obtenue, J.J.P. 28-6-78

BÂTEAUX À VENDRE

VOILIER Dufour 27, 1975, moteur Volvo, 6 voiles, beaucoup d'équipement, valeur $24,000, meilleure offre acceptée. 321-6525. 26-6-78

Aubaine Cruiser fibre de verre. Miro Craft, 25.8, neuf, équipé de c.b., radio AM-FM, CAS, "depht sounder", cuisinette, toilette, couche 4 personnes, moteur 235 HP, toit camper, 581-7100. 2-7-78

BUREAUX À LOUER

3 BUREAUX À LOUER

Situé près de Place d'Armes, idéal pour avocats, notaires, c.a., ingénieurs. **288-8515** demandez **E. Murray.**

26-6-78

CENTRE-VILLE 1,000 à 30,000 p.c. bureau luxueux et très moderne avec toutes les commodités près du palais de justice. $4.50 le p.c. 873-1363 ou 871-8291. J.N.O.

Beaubien Est, 2520, idéal pour professionnels, face au parc, chauffés, tapis, électricité payée, 3 bureaux, 2e et 3e étage, occupation immédiate, $200 et $150. par mois. 721-5050. 26-6-78

Bureau de médecin, meublé, chauffé, garage, $250. par mois. Pour inf.: 843-7800. 28-6-78

Bureau et entrepôt à louer plus ou moins 1,200 p.c. selon spécifications. S'adresser au 2,200 Le Corbusier à Laval. 2-7-78

CHAMBRES DEMANDÉES

ETUDIANTE en histoire de l'art, cherche chambre près de l'université de Montréal, ayant accès à la cuisine et pouvant recevoir occasionnellement des amis, appelez à 684-4346. 26-6-78

CHALETS À LOUER

STE-AGATHE, vacances-voyages de noces-repos. Luxueux chalets bavarois. Meubles Thibault. Foyer pierres. Piscine chauffée, terrain de jeux. Semaine, saison. Dépliants sur demande. Tél.: 256-6825 ou 819-326-5836. J.N.O.

LAC BEAUPORT, chalet à louer, meublé, vaisselle, lingerie, T.V. etc., pêche, truite si désiré. Location semaine, mois. Tél: 418-523-4124 26-6-78

Chalet 4 saisons à louer, Bromont, entièrement meublé avec toutes commodités. Près de ski, golf, équitation. Petit lac dans le domaine. 1-514-263-6080. 24-6-78

Lac Supérieur, près Mont-Tremblant, sur domaine privé, bord de l'eau, chalet pour couple réservé appréciant ambiance exceptionnelle, place privée, fleurs, pas d'animaux. Par mois, $450 ou saison d'été. 1-819-688-2177. 26-6-78

Ste-Agathe, 4 chambres, tout équipé, foyer, disponibilité bord du lac, piscine, tennis, pas de moustiques, mois, semaine, références. Après 18 hres 679-8092, fin de semaine 1-819-326-1094. 26-6-78

Lac MacDonald, (20 milles Nord de Lachute), bord de l'eau, grève sablonneuse, 2 chalets à louer, $95 et $140. par semaine ou à la saison. Directions: venez à Lachute, continuez route 327 par Browsburg, Pine Hill, Lost River, exactement 2½ milles après le pont, virez à gauche à la flèche de voirie (Lac MacDonald). 334-2588. 2-7-78

Région Terrebonne, sur île, 4 pièces, comfortable, merveilleux site boisé, 20 minutes de Montréal, autobus, chaloupe, pêche, saison, $400. 666-8282. 26-6-78

Lac Memphrémagog, libre immédiatement jusqu'à octobre. Maison bien meublée et équipée, vue magnifique, 3 chambres, 2 salles de bain, salon et salle à dîner, cuisine moderne, foyer, plage de sable sûr, 300 acres de terrain. Près de tout. Location raisonnable, cause transfer. 342-1349, Magog (819)843-2230. 23-6-78

Lac Macdonald, (20 milles Nord de Lachute), bord de l'eau, grève sablonneuse, 2 chalets à louer, $95. et $140. par semaine ou à la saison. 334-2588. 30-6-78

CHALETS À VENDRE

Domaine des lacs boisés, 5 minutes, sortie 83, autoroute des Laurentides, près des lacs, vue panoramique. Construisons chalets suisses, bavarois, autrichiens $29,500. incluant terrain, minimum 25,000 pi. car. 1-819-326-3289, 1-819-327-3060. 26-6-78

ST-CHARLES sur le Richelieu, bord de l'eau, 100 x 200 p.c., chalet 5 pièces, garage, $38,000. 271-7724 ou 584-2945. 26-6-78

Vaste choix de propriétés situées directement sur un lac, petit lac Magog, lac à la truite (Cherry River), lac Long (Eastman), lac Memphrémagog. Prix variant de $30,000. à $210,000. Pour visites Pierre Roland, agent. (819-843-7956 Immeubles Whitehead, Inc. 24-6-78

COMMERCES À VENDRE

Librairie, papeterie, quartier universitaire, très bon achalandage, renseignements 735-0950 (19 hres à 22 hres). 26-6-78

Côte-des-Neiges, bar-salon, restaurant et café-terrasse, capacité totale, 187, bien établi, aménagement intérieur moderne, chiffre d'affaire garanti. 482-2476. 26—78

COURS PRIVÉS

Professeur diplômé de l'Ecole des Beaux-Arts, licence en histoire de l'art, stages en Europe, offre des cours privés en dessin et peinture. C. Dussault 656-9608. 26-6-78

Cours privés de langue anglaise pour enfants de 4 à 12 ans, bas prix, informations 321-7159 après 8 hres le soir. 26-6-78

Apprenez la tenue de livres
(comptabilité pratique)
En 4 semaines (16 heures)
Cours donné en anglais, texte disponible en français.
École Commerciale London
733-5217 - 733-8261
26-6-78

DIVERS

PROGRAMME D'AMAIGRISSEMENT par repos physiologique, sous la surveillance compétente d'un membre de la société d'hygiène naturelle du grand Montréal.
SITE IDÉAL pour repos et détente pour professionnels et hommes d'affaires.
CASTEL NOTRE-DAME INC.
(819) 839-2323
26-6-78

DIVERS

CAMPER Dodge B200, maxi-van, 1975, tout équipé, 23,000 milles. 637-6904 28-6-78

Lentilles Zuiko: S2 35m.m., S2, 85mm., S4, 200m.m., flash METZ 402, $130 chaque item. Appelez Yvon à 322-3347. 26-6-78

DEMANDES D'EMPLOI

INFORMATICIEN, 8 ans CHEZ CONSTRUCTEUR, expérience de la philosophie et de l'analyse des moniteurs de télétraitement en temps réel, tâches de formation et activités orientées aussi bien vers le marketing que la technique, recherche poste permettant de mettre en valeur cette expérience - Disponible sous 4 mois.
Écrire G. Petit,
218 Roc avenue,
Toronto.
26-6-78

DÉMÉNAGEMENTS

A bas prix, appeler Pierre Déménagement en tout temps, estimation gratuite. 761-3431. J.N.O.

PETITS déménagements de 1½ à 4½, estimation gratuite, assurance. Montréal, Rive Sud. Demandez: Jean-Paul 670-7729. 1-7-78

Lapierre Transport, déménagement local et longue distance, transport de tout genre. 331-1851. 14-7-78

ÉBÉNISTERIE

Jean-Pierre Rivest, ébéniste, spécialiste en finition et restauration de meubles de style, antiques et modernes. Faisons décapage. 656-9608. J.N.O.

ENTRETIENS-RÉPARATIONS

MENUISERIE générale, plâtre, stucco, peinture intérieure, extérieure, estimation gratuite. Tél.: 521-4041, 970-6361. J.N.O.

ÉQUIPEMENTS DE BUREAU

A bas prix, bureaux, chaises, plusieurs armoires, coffre-fort neuf et usagé, à pris d'escompte, 4532 St-Denis, 845-8463 Richard. J.N.O.

FERMES À VENDRE

NOUS sommes spécialisés dans la vente des fermes et nous avons un grand choix à l'année de toutes grandeurs et de prix différents. Exemple: 116 arpents avec maison et grange $38,500. Nous avons aussi des maisons pièces sur pièces à vendre et à être déménagées. Appelez après 5 hres Anita Jacob. Les Immeubles Alfa. (514) 789-2464 12-7-78

ESPACES COMMERCIAUX À LOUER

Boucherville, centre d'achats fermé, emplacement disponible pour pharmacie, magasin de chaussures, bureau médical, 845-3151. 26-6-78

FERMES À VENDRE

CANTONS DE L'EST: ferme 100 acres, privée, terrain excellent pour la culture: 35 acres boisés, 3 petits étangs, grande grange, maison en bardeaux, 12 pièces, très confortable, bonne condition, 55 milles de Montréal, 10 milles du lac Champlain, $90,000.
BROMONT: fermette, très belle vue, 4½ acres, 2 étangs, maison de 5 pièces, 50 milles de Montréal, 2 milles de centre de ski, $48,000.
ST-ARMAND: ferme d'élevage de porcs, en opération, 100 acres, machinerie, 100 porcs, bâtiments de ferme, maison de 9 pièces, étang, $135,000, moitié comptant.
FRELIGHSBURG: mini-ferme, 2½ acres, appropriée pour élevage de chiens, près du village, bungalow de 12 ans, 3 chambres à coucher, excellente condition, $37,000.
IMMEUBLES DWYER, Frelighsburg, courtiers. 1-298-5341. 28-6-78

Ferme de 125 acres,à 2 milles du village Way's Mills. Machinerie neuve, 65 têtes d'animaux à boeuf, bonne grange avec nettoyeur d'étable, belle maison avec vue panoramique, verger, érablière de 700 entailles, 2 ruisseaux, remises, garage détaché, un vrai domaine. Harold Descoteaux Agent 1-819-843-7956, 1-819-849-3494. Immeuble Whitehead. 26-6-78

FERMES À VENDRE

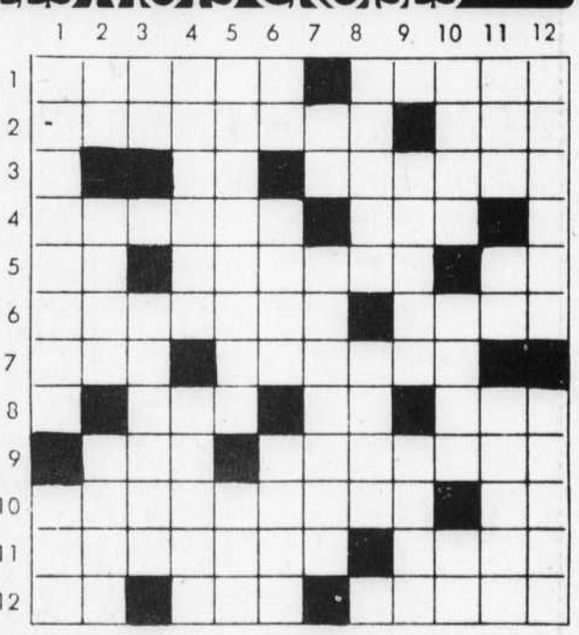
FERME ST-LAZARE 45 arpents avec grange et maison en bon état. Situé à 2 milles de la Trans-Canadienne. Excellent pour chevaux et investissement. $75,000. Richard Hamel 455-9930, 453-1900. TRUST NATIONAL COURTIER. 26-6-78

St-Polycarpe, beau site près rivière, sol argile, Ste-Rosalie sans roche, 281 arpents drainés souterrainement avec récolte, 146 arpents de maïs grains et 120 arpents d'orge (millés) avec résidence et bâtisses. Prix $185,000. M. Vinette ROYAL TRUST MLS 265-3880, 373-4148. 26-6-78

COIN ENCHANTEUR, région de Sherbrooke, 111 acres dont 30 boisés, bungalow moderne (44 p. x 24 p.) tout à l'électricité, 5 pièces, 1½ salle de bains, complètement équipé, 2 foyers, pierres naturelles, sous-sol 8 pi. fini ciment, abri d'auto, entrée gravelée, lac artificiel. Toute offre sérieuse considérée. Tél.: (819) 566-0511. La semaine après 17 hres et la fin de semaine après 10 hres (même numéro) ou 819-889-2662 (frais virés acceptés). 26-6-78

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

LES MOTS CROISÉS



Horizontalement

1—Poisson. — Dommage occasionné par quelque cause violente.
2—Ouvrier qui rétame. — Nom usuel du thymus du veau.
3—Avalé. — Courte annotation.
4—Marteau utilisé par les tailleurs de pierre. — Colère.
5—Familièrement. — Pierre d'aigle. — Le meilleur en son genre.
6—Toute audition artistique. — Savant en astrologie et prêtre de la religion de Zoroastre.
7—Époque. — Port de Madagascar.
8—Chemin de ville. — Exprime ce qu'une personne a cessé d'être. — Atome électrisé.
9—Massue dont on se sert en gymnastique. — Relative à l'ogive.
10—Qui appartient au gosier (fém.). — Quatre.
11—Sans commencement ni fin. — Nettoie.
12—Chemin de halage. — Cri de douleur. — Partie centrale d'une roue.

Verticalement

1—Priver quelqu'un de ce qui lui est dû. — Gelée des eaux.
2—Chemin de halage. — Changer de poil, en parlant de certains animaux. — Change de poste d'affectation.
3—Sert à lier. — Silicate hydraté naturel de cérium.
4—Fondai mes calculs sur quelque chose. — Celui qui professe des opinions extrêmes.
5—Objet qu'on porte sur soi par superstition. — Sans inégalités.
6—Venu au monde. — Instrument pour maintenir des objets qu'on veut limer. — Lisière d'un bois.
7—Seul. — Contraire à la loi.
8—Qui n'est pas courbe. — Expulsion de quelqu'un hors de sa patrie.
9—Deux points placés sur une voyelle. — Bicyclette.
10—Oiseau. — Soucl. — Ch.-l. de c. de la Marne.
11—Sorte d'oignon. — Argent. — Fruit de l'olivier.
12—Mouche africaine. — Fils du frère.

Solution d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	R	O	T	U	R	I	E	R	■	F	O	I
2	E	Z	E	■	A	C	C	I	D	E	N	T
3	M	O	X	A	■	I	L	E	U	S	■	A
4	M	N	■	K	R	■	U	N	■	S	O	L
5	A	I	D	I	O	N	S	■	■	I	C	I
6	N	S	■	N	U	D	I	S	T	E	■	E
7	C	E	P	E	E	■	E	P	E	R	O	N
8	H	U	I	S	S	E	R	I	E	■	U	N
9	E	R	■	I	■	T	E	R	■	P	R	E
10	R	■	F	E	R	U	■	A	P	I	S	■
11	■	D	O	■	I	D	Y	L	L	E	■	O
12	Q	U	I	N	Z	E	■	E	I	D	E	R

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES

286-1201

- Chaque parution coûte $3.00, maximum 25 mots
- Tout mot additionnel coûte 0.10 chacun
- Minimum: 2 parutions

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Les offres d'emplois sont ouvertes également aux hommes et aux femmes.
Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 286-1201

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES

286-1201

- Chaque parution coûte $6.40 le pouce
- Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

Voir autres annonces classées, en pages 29 et 31

GARDERIE

Bienvenue à la Garderie Communautaire

4020 Hingston, N.D.G., enfants de 2 à 5 ans, personnel qualifié-type "coopérative" limite de 22 enfants par jour. Pour informations ou inscriptions:

487-4415 — 484-3352

26-6-78

GARAGES À LOUER

Pour autos petites et moyennes, payable $28. mensuel avec bail 12 mois, situé 2247 Edouard Montpetit, Montréal, 819-395-4515, C.P. #157 St-Germain Cté de Drummond. 26-6-78

GARDERIE

Cherche personne pour garder 1 enfant à mon domicile, de 8 hres à 5 hres. 273-0251 ou 523-3438 après 7 hres, le soir. 30-6-78

INSTRUMENTS DE MUSIQUE

SPÉCIAL

piano neuf, à partir de $1,495. usagé $695 orgues usagées, à partir de $695. Spécial 25 pédales, orgues consoles **LOWREY $6,495.00.**

HEINTZMAN
Centre d'achats Rockland
739-3617

26-6-78

Batterie, Ludvig, 4 tom tom, 1 tom floor, 1 snare drum, 4 cymbales zildjian, 1 basse drum. 1 mois d'utilisation seulement. Appelez Yves à 645-8420. 1-7-78

Piano viennois de 6 pieds, fini noir ébène, bonne condition, $3,500. 678-2793. 26-6-78

Piano $550. 486-9790. 26-6-78

LIVRES

Plus de 200 volumes de la collection Bibliothèque de la Pléiade à des prix défiant toute concurrence. 631-1658 27-6-78

LOGEMENTS À LOUER

HAUT DE DUPLEX TRÈS LUXUEUX

Salon, salle à manger, cuisine moderne, 4 chambres à coucher, dont 2 transformables, bureau, 2 balcons, 2 salles de bain, (très ensoleillé) sans vis-à-vis, situé rue Jean Brillant, près Côte des Neiges, libre 1er juillet $525 par mois **342-5329.**

29-6-78

CANTONS de l'Est, à Sherbrooke, quartier ouest, rue Dubreuil, 2½-3-4-4½ meublé, ou non, chauffé, eau chaude, aucune taxe, libre immédiatement, juillet-août-septembre. Tél.: 566-1911 ou 569-4977. Après 5 hres. 567-3580. 21-7-78

LOGEMENTS À LOUER

VILLE St-Laurent, 4 1/2-5 1/2 à louer toutes taxes payées, chauffé, piscine, autobus devant la porte. 2345 Ward. Tél.: 747-6079. 1-7-78

A SOUS-LOUER Parc Lafontaine, très grand 6½, rez-de-chaussée, meublé, foyer, libre 15 juillet 78 à sept. 79. $500. par mois chauffé, électricité payée. 524-7790. 3-7-78

CÔTE-DES-NEIGES, 5795 Northmount, près d'Université et hôpital Ste-Justine. Haut de duplex, 6 pièces chauffées, équipées, garage, très grande cuisine, 1er juillet $375. Tél.: jour: 282-6900, soir: 739-9501. 4-7-78

Parc Lafontaine, très beau, 5½, rénové, grand salon, face parc, poêle, réfrigérateur, $300. par mois. 523-3578. 27-6-78

Près du parc Jarry, rez-de-chaussée, 3 pièces, chauffé, plus demi sous-sol, 158 est Faillon, $130. par mois, 684-6957. 27-6-78

N.D.G., près Sherbrooke, bas duplex, 7½, très clair, ensoleillé, calme, boiseries, foyer naturel, libre 1er juillet, appelez après 7 hres p.m. 488-6602. 26-6-78

3½, maison neuve, 8060 St-Dominique, angle Jarry, chauffé, eau chaude, 389-8961. 26-6-78

OUTREMONT, Champagneur, logement bien éclairé de 7 pièces, 2e, balcon avant et arrière, près des écoles et des magasins, taxes et chauffage inclus. Occupation immédiate, dans l'ordre de $500. Tél.: 276-0141, 739-8729, 873-5984. 26-6-78

Ville de Laval, 4½, neuf, $185-$210. juillet gratuit. Appelez entre 18 et 21 hres. 521-4811, 272-6580. 30-6-78

Van Horne, près Decelles, grand 5½, réfrigérateur, poêle, eau chaude, toutes taxes payées, balcon, 1er juillet. $230. 489-2852. 26-6-78

4641 Des Erables, 3½, propre, poêle et fournaise fournis, $100. par mois. Jour: 352-7811, soir: 527-7057. 26-6-78

Côte-des-Neiges, 2½, occupation immédiate, rénové, cuisinette, eau chaude, taxes payées, 1er étage. 489-2852 $160 26-6-78

CHOMEDEY, logement exceptionnel, (grand luxe), entièrement décoré par designers, 6 très grandes pièces, incluant chauffage électrique, salle de séjour avec foyer, 24x12, mur bibliothèque et bar en noyer, meubles intégrés, patio sur le toit, stationnement, libre le 1er juillet $325. 681-8465. 681-4902. 29-6-78

LOGEMENTS À LOUER

DUVERNAY, 3½, chauffé, tapis mur à mur, stationnement près centre de la nature, 661-3636 26-6-78

Outremont, rue Champagneur, rez de chaussé, 5½ + pièce au sous-sol, salle de bains, plancher et murs refaits, chauffé, poêle et réfrigérateur neufs, laveuse, sécheuse, libre 1er juillet, $325. par mois. 274-9888. 26-6-78

Québec, 5½ tout comfort, très bien meublé, quartier aéré à 15 minutes du centre, tapis mur à mur, laveuse-sécheuse, grande terrasse, piscine intéreiure et extérieure. $500. (418) 872-5493. 26-6-78

VILLE ST-LAURENT, 4½ studio à louer; piscine intérieure, bain sauna, chauffé électricité, taxes payées, près du centre d'achat Vertu, 1,100 Goulet. Tél.: 332-3078. 2-7-78

ROSEMONT, 6335, 12e avenue, 3½ pièces, poêle, réfrigérateur fournis. 376-3984 avant 3 hres. 27-6-78

CARTIERVILLE, 6½, haut de duplex, 12063 Longtin, chauffage NOVELEC, $325 par mois, pour informations 337-4969 après 5 hres. 2-7-78

1½ à louer, meublé, chauffé. 932-7250. 1-7-78

Haut de duplex, chauffé, 6½, très ensoleillé, grand jardin, poêle, réfrigérateur, près Queen Mary-Décarie. $350. libre 1 septembre M. Coitoux 731-9648; le jour 489-2614; le soir. 26-6-78

Côte-des-Neiges, 3911 Lacombe, 8 pièces éclairées, haut duplex. Chauffé, eau chaude, libre 1er août $425. 733-2061. 26-6-78

LOGEMENT DEMANDÉ

COTE-DES-NEIGES, rue Plantagenêt, 7½, chauffé, garage, balcons, ensoleillé, arbres, libre 1er juillet, $450. 341-4224. 29-6-78

N.D.G. 5457 Monkland, $375. bas de duplex, 6½, exclusivité de la cour arrière, 3 chambres à coucher, foyer, facile d'accès, se rendre directement entre 9 et 21 hres sur semaine ou appelez 866-3901 local #47 de 9 hres à 5 hres ou le soir 622-8565. 2-7-78

Cherche logement 7½, plus sous-sol fini ou non fini, maximum, $250. Sur rue tranquille pour septembre et octobre. Demandez Normand. 276-1271. 26-6-78

LOGEMENT À PARTAGER

GRAND logement à partager, près d'Université de Montréal, préférence pour une fille. 487-5787 ou 481-2010. 26-6-78

MAISONS À LOUER

CITE JARDIN: cottage à louer, 6 pièces, 3 chambres + cuisine d'été, terrain boisé, magnifique, très privé, 125 x 50 pour occupation immédiate $350. par mois 284-1368: jour, 256-6043: après 6 hres 26-6-78

Ste-Foy, maison à louer, meublée, proximité écoles, université, 8 pièces, 5 chambres à coucher, 2 salles de bains, foyer, piscine, $425. par mois, libre 1 septembre, 418-653-7085. 26-6-78

STE-ADÈLE, près du golf, 3 chambres, domaine boisé, mois ou saison, 747-1889. 26-6-78

MAISON DE CAMPAGNE À LOUER

St-Viateur, Cté de Berthier, 45 milles de Montréal. Près autoroute, 11 pièces meublées, aqueduc, 150x110 garage, $25,400. 885-3315. 26-6-78

Ste-Adèle, 5 chambres, juillet, août, $1,200. 761-2619, 1-229-2125. 2-7-78

OCCASIONS D'AFFAIRES

Associé demandé, capital requis, $30,000. (hôtellerie), contactez M. Delage à 525-6275. 27-6-78

Associé demandé, appelez à 631-3452. Ecrire à P.O. #2221, Dorval, P.Q. 27-6-78

OFFRES D'EMPLOIS

CUISINIER

Ambassade à Ottawa, cherche chef français. Salaire exceptionnel, logement privé, téléphonez frais virés à **Mme Johnston 613-237-1090** ou **M. Silos 233-6122.**

26-6-78

Innotech Aviation Ltée, une compagnie canadienne dynamique dans le domaine de l'aviation mondiale a présentement un poste vacant pour commis comptes payables. Le candidat idéal, doit être bilingue, avec une compétence dans toutes les fonctions de comptabilité. Nous offrons une rémunération excellente et un programme d'avantages sociaux. Nos bureaux sont situés à l'aéroport de Dorval. Si ce poste vous intéresse, veuillez contacter M. Goldenberg, gérant du personnel, 636-4155. 27-6-78

RECEPTIONNISTE bilingue, dactylo, 35 ans et plus, pour dentiste, heures de travail: 8 à 5 hres, septembre à juin. Situé secteur Côte-des-Neiges 737-5594. 26-6-78

Tisserand(e), pour tisser sur métier domestique. Bonne expérience requise, travail temps complet. Téléphonez frais virés à 418-268-8368. 26-6-78

Dame de compagnie demandée, de hres le soir à 9 hres le matin, environ. Travaux légers. 727-9091. 26-6-78

OFFRES D'EMPLOIS

SOCIÉTÉ RADIO-CANADA
(ZONE D'OTTAWA)

Recherche les services d'un

SUPERVISEUR DU CENTRE DE DOCUMENTATION

Le travail consiste à superviser, organiser, coordonner la recherche, l'évaluation, l'étalage et de cataloguer la documentation écrite.

Les candidats recherchés devront posséder un diplôme Universitaire ou l'équivalent dans l'activité visée, 3 à 5 ans d'expérience dans des postes semblables à Radio-Canada ou à l'extérieur. Les candidats doivent être entièrement bilingues. Poste accessible aux candidats qualifiés des deux sexes.

Lieu de travail: région d'Ottawa.

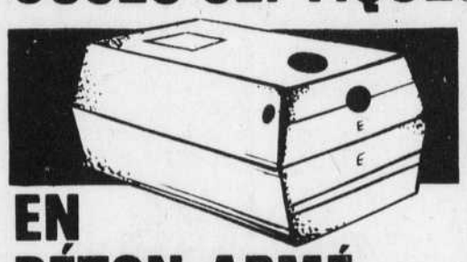
Le salaire initial est $17,685.00 +, selon l'expérience et la compétence.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à:

Superviseur de l'administration des salaires et du recrutement,
Société Radio-Canada,
Case Postale 3220,
Succursale "C",
Ottawa, Ontario
K1Y 1E4

26-6-78

FOSSES SEPTIQUES



EN BÉTON ARMÉ

TÉL.: 819-864-4209
RECHERCHONS DISTRIBUTEUR

24-6-78

LÉAS LONGPRÉ & FILS INC.
Division des produits de béton
C.P. 239, Rock Forest

Avec l'ouverture de ses succursales au Québec, la **Compagnie Ritchie Bros Auctioneers Ltd.** encateur d'équipements lourds dont le siège social est à Vancouver, recherche:

SECRÉTAIRE RÉCEPTIONNISTE

Le (la) candidat(e) idéal(e) sera âgé(e) de 28 à 35 ans, parfaitement bilingue, expert(e) dactylo (sténo un atout) et aura cinq années d'expérience des affaires. Une connaissance des équipement de construction serait un atout.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae incluant vos exigences salariales.

Jean-François Lecomte
5811 Côte St-Luc,
appartement 6
Montréal, H3X 2G2

27-6-78

Notre bureau de ventes et service après ventes, situé à Ville Mt-Royal, est à la recherche d'un(e)

COMMIS-SECRÉTAIRE

Parfaitement bilingue; bonne orthographe française et anglaise; dactylo minimum 55 mots/min.; initiative; expérience dans les relations avec clients un atout. Salaire au dessus de la moyenne. Bénéfices intéressants et plan dentaire.

Appelez:
735-1376

26-6-78

COMMIS-COMPTABLE

Pour travail au centre-ville, expérience requise, bilingue, capable de faire la tenue de livres complète incluant le service de la paye, salaire à discuter. Pour rendez-vous, s.v.p. communiquer avec **Jean Lajoie,** contrôleur. **866-5836.**

26-6-78

OFFRES D'EMPLOIS

MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL

Recherche secrétaire pour notre bibliothèque:
— bilingue
— sténo-dactylo
— bonne expérience
Salaire au départ: $9,814.00.
Faire parvenir curriculum vitae **Service du personnel, 3400 Avenue du Musée, Montréal, H3G 1K3; tél.: 285-1600, poste 32.**

26-6-78

SECRÉTAIRE BILINGUE

Pour une firme d'ingénieurs-conseils, bureau situé coin l'Acadie et Sauvé, minimum 2 ans d'expérience. Demandez **Mlle Germain: 337-1030.**

26-6-78

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRE D'EMPLOI

Commencez à construire votre **sécurité** maintenant, en débutant **votre propre commerce** à temps partiel. Téléphonez à **678-8166.**

27-6-78

IMPERASPHALTE DU QUÉBEC LTÉE

Vendeurs d'expérience demandés, pour nouveaux produits de Good Year **581-6216**

26-6-78

SECRÉTAIRE JURIDIQUE

Temps partiel, expérience en droit corporatif de préférence. Communiquez avec **Mlle Simard 842-9841.**

26-6-78

PERSONNEL

ÊTRE DEUX...

Pour vraiment apprécier les plaisirs de la vie, il faut être deux.

Service de rencontres réputé établi à Montréal depuis 1966, pour personnes libres et sérieuses. Dépliant gratuit

Tél.: **282-0058**
ouvert de 1 P.M. à 9 P.M.
lundi au vendredi

RENDEZ-VOUS SCIENTIFIQUE
1117 ouest, Ste-Catherine
suite 108, Montréal J.N.O.

FACE À FACE

Un service de rencontre respectable et efficace pour se faire de nouveaux amis. Pour les gens libres et sérieux.

1117 ouest, rue Ste-Catherine, suite 420, Montréal, Québec.

Appelez **288-5253 ou 659-2248.**

Autres succursales:
Toronto, Hamilton et New York.

J.N.O.

AMASO: Service de rencontres, sérieux. Marthe Gaudette, 822 est, Sherbrooke, suite 5. Tél.: 878-2801 ou 524-3852. Sherbrooke 565-7598. J.N.O.

PENSIONS

Boucherville, Parc de la Seigneurie, résidence d'âge d'or, tout confort, médecin attitré, service religieux. 729-3226. 30-6-78

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

Abaissement 10¼%, 1ère, 2ième hypothèque, balance de vente, rapidement, jour ou soir 729-4333. J.N.O.

A-1-Absolument confidentiel, $1,200. à $600,000. 1ère 10%, 2ième. Mlle Léona Laberge, Courtiers. 486-1106 jour, soir. J.N.O.

TERRAINS À VENDRE

ÎLE PERROT

Bord du lac St-Louis, terrains 37,000 pieds carrés de superficie, prêts pour construction.

Annette Lanoue
334-8336, 681-6491

26-6-78

ST-DONAT magnifique terrains en montagne, site idéal, accès plage sablonneuse, lac Ouareau, voisin centre de ski La Réserve, lots cadastrés .30 le pi. carré. Aucun comptant. Notaire E. Descary 637-1114. Fin de semaine St-Donat 819-424-5102, 5329. 26-6-78

ST-ALEXIS DES MONTS, rivière aux Ecorces, près du Parc Mastigouche, terrains boisés, 100 x 600 de la rivière à la route ouverte à l'année, site magnifique sur grand domaine privé. Idéal pour natation, canotage, pêche, chasse, golf, sports d'hiver, électricité et téléphone disponibles. Aussi à louer, maison neuve, meublée, chauffée à l'électricité près de la rivière. Saison ou année. Tél.: après 6 hres. 722-7934. 26-6-78

Cantons de l'Est, exit 78, village Fulford, belle région, vallée de Yamaska, près village de Fulford, 1 heure de Montréal, terrain minimum: 40,000 p.c. prêt à construire, à partir de $0.07 p.c., taxes basses, accès toute l'année, domaine Fulford. 845-3339, 937-9086, 1-539-2659. 26-6-78

Cantons de l'Est, site panoramique sur Mont Orford, route asphaltée, ouverte toute l'année, 65 milles de Montréal, terrains 30,000 p.c., $0.10c du pied carré, 40,000 p.c., $0.09½c p.c., 50,000 p.c., $0.09 p.c. Informations: APRÈS 18 hres: 1-297-2364. 26-6-78

Laurentides, à Bellefeuille, 2 milles de St-Jérôme, terrain boisé, 40,000 p.c. à 22c du pied carré. Facilité de paiement. 432-3580, 585-3353. 27-6-78

TERRES À VENDRE

Terrain à vendre, secteur industriel, en bordure de Orange Blossom Trail, Faubourgs de Orlando, Florida. Valeur $75,000. Ecrire à P.O. Box 26 BARONS, Alberta Canada T0L 0G0. 25-7-78

MONT-ORFORD: vue panoramique, ruisseaux, boisés, près ski, lacs, .03 à .08 le pi. carré. Tél.: frais virés 1-514-297-3163. 26-6-78

VILLÉGIATURES

BOUCHERVILLE: Parc de la Seigneurie, maison de convalescence. Tout confort, chambre individuelle, séjour de 1 à 3 semaines. 729-3226. 30-6-78

VOYAGES

Cherche compagnon, compagne, tour de la Gaspésie, camping, juillet. Partager dépenses auto. Avant 6 hres: 277-2480. 26-6-78

SERVICES DIVERS

ORGANISONS pour vous tous genres de réceptions 655-4808, 728-0442 26-6-78

PROPRIÉTÉS DE CAMPAGNE À VENDRE

PIEDMONT, résidence suisse, foyer en pierres, vue panoramique, petit comptant. 1-227-3646. 26-6-78

PROPRIÉTÉ À VENDRE

Trust Royal Courtier

VISITE LIBRE DIMANCHE 2-4

BEACONSFIELD, 126 FRANKLIN, bungalow impeccable, air climatisé avec foyer, grand terrain, MLS $54,900. **Marcella Daigle: 695-0640, 684-5297.** Prenez Blvd. Charles, gauche blvd Beaconsfield, gauche Claude, Seeetbriar, Willowbrooke, Franklin.

ANJOU, bungalow détaché, 1974, chauffage électrique, 5 pièces, sous-sol fini, foyer naturel, garage. **C.S. Lajeunesse: 354-0360, 661-8829.**

BAIE D'URFE, bungalow brique aluminum, deux salles de bain, foyer, sous-sol fini, terrain 15,000 pieds carrés. $49,800. MLS **Marcella Daigle: 695-0640, 684-5297.**

BEACONSFIELD SUD, multi-niveaux, briques-pierres, alum., 10 pièces, 4 chambres, plafond cathédrale, foyer pleine hauteur, piscine creusée, maison solide, charmante. $69,500. MLS **André St-Aubin: 697-7676, 636-9610.**

BOIS DES FILIONS, bungalow détaché pierre des champs, 5½ pièces, sous-sol semi-fini, garage, solarium, sundeck, porte et corniches aluminium, terrain 13,600 pieds carrés paysagé & cloturé. MLS. **Suzanne Lagacé: 661-6660, 667-6879.**

BROSSARD, secteur "M". Superbe split, 4 chambres, solarium, salle familiale avec bar, air climatisé central, possibilité d'acheter terrain adjacent pour un total de 12,300 p.c. paysagé. Excl. **Marianne Braunstein: 672-6020, 678-5867.**

BROSSARD, secteur "M". Grand cottage, garage double, décoration luxueuse, salle à dîner, sous-sol fini, piscine creusée. **Jacqueline Marcoux: 672-6020, 687-6595.**

CANDIAC, Parc Laurier. Modèle exculsif, 3 ou 4 chambres à coucher, salon avec superbe foyer, salle à dîner, cuisinière et four encastrés, fenêtres "Pella", construction supérieure. Faut voir. **Louise Tardif: 672-6020, 678-3449.**

CENTRE-VILLE, St-Urbain près Prince Arthur, maison de ville, 6 pièces plus 1 au sous-sol, 2 toilettes, intérieur a été rénové. Faut voir. **Teresa Gale: 274-9491, 728-2347.**

D.D.O., bungalow de brique et marbre, garage 2 autos, 5 chambres à coucher, 3 salles de bain, chauffage électrique, syst-me d'intercom et stéréo. Prix demandé $125,000. MLS. **Steve Kozinski: 695-0640, 697-8109.**

D.D.O., Westpark, spacieux bungalow 1972, foyer, salle familiale, deux garages, tapis de qualité. Clôture. MLS $51,500. **Marcella Daigle: 695-0640, 684-5297.**

DORVAL, cottage, voici une première maison idéale, 5 pièces, cuisine moderne, tuyauterie et filage neufs, garage, impeccable. MLS. $29,500. **Louise Côté: 636-9610, 636-1293.**

DORVAL EST, coquet bungalow, complètement modernisé, très grande cuisine, 2 chambres, salle familiale. $41,000. Excl. **Jeanine Seidel: 631-1097, 636-9610.**

Duvernay, secteur Val des Arbres, cottage canadien, 7 pièces, 4 chambres, salle à dîner, salon avec foyer naturel, porte patio, grand garage, construction par propriétaire, $75,000. **Jacques Proulx: 661-6660, 661-3556.**

KIRKLAND, bungalow à deux étages, 7 pièces, 4 chambres, foyer au sous-sol, localisation de prestige, double garage. MLS. $63,500. **Louise Côté: 636-1293, 636-9610.**

MASCOUCHE, maison canadienne, 6 pièces, grand terrain paysagé, garage double, foyer, finition superbe, très bien situé. **Alfred Claude: 661-6660, 471-9318.**

PIX IX, (Ste-Catherine), 2 triplex, prix réduit à $38,000 pour les deux offres demandées. **Pierre Morissette: 274-9491.**

POINTE-CLAIRE, cottage, s/d, 3 chambres à coucher, salle à manger, garage, sous-sol fini, tapis mur à mur, près des commodités, design particulier de maison. MLS. **Pierrette Jaber: 626-0430, 695-0640.**

ST-BRUNO, superbe bungalow, sous-sol fini avec bar et foyer (intérieur B.B.Q.) très beau terrain de 7150 p.c., très propre, 3 ou 4 chambres à coucher, tapis mur à mur. **Louise Tardif: 672-6020, 678-3449.**

ST-BRUNO, plus de $100,000, cottage luxueux près des centres, salle familiale au 2ième niveau, bar, tapis, foyer. Garages. Piscine. **Lucille Killoran, 653-1576, 653-3010.**

ST- BRUNO, secteur recherché, face au parc, split montagnard, 8 pièces, 4 chambres, salle familiale ouverte sur salle à dîner. Terrain boisé. **Janine Hudson, 653-1576, 653-2701.**

STE-DOROTHÉE, bungalow, salle à manger, foyer naturel dans le salon, garage, très beau secteur, près des moyens de transport et des écoles, $38,900. **Anna G. Paquette: 661-6660, 667-8682.**

STE-DOROTHÉE, près du Club de Golf Islemere, superbe ranch, 7 pièces, salle à manger séparée, foyer en pierre, garage double. $67,000. MLS. **Hélène Love: 689-5389, 688-8855.**

ST-HILAIRE, sur la montagne, vue imprenable sur Montréal, 22,000 p.c. dans verger, paysagement extraordinaire, cottage de luxe, 5 chambres, chauffage électrique, garage double. On demande $115,000.00. **Marianne Braunstein: 672-6020, 678-5867.**

ST-LAMBERT, dans secteur de choix, cottage pierre et brique, 3 chambres, charme et caractère, condition impeccable, sous-sol fini, cour magnifique, taxes seulement $643.00 par année. On demande: $55,900.00. Excl. **Marianne Braunstein: 672-6020, 678-5867.**

ST-LAMBERT, luxueuse maison de ville, salle à dîner, 3 chambres à coucher, foyer, sous-sol fini. Urgent, faut vendre. MLS. **P. Charron: 672-6020, 463-0136.**

ST-LAMBERT, bungalow, $60,000.00. Idéal pour jeune famille 4 chambres, cuisine spacieuse et fonctionnelle, grand salon, salle familiale avec foyer mural, garage double, grand terrain, secteur choisi. **Gisèle Sirois: 672-6020.**

ST-LÉONARD, duplex s/d, 2x6, bachelor 3½, foyer naturel, bar, four et poêle encastrés. Propriété impeccable sur coin de rue. **Michel Rahal: 323-6470. Trust Royal.**

STE-ROSE, joli bung., 5 pces, 3 c.-à-c., salle à manger, porte patio, sous-sol isolé, prop. grand terrain clôturé et paysagé, nouveau développementrés., prop. de style. **Maurice Vanier: 687-1840 ou 438-1956.**

VIMONT, luxueux split-level neuf, brique et pierre, 6 pces, 3 c. à c., foyer pierre des champs, planchers chêne, isolation maximale, garage, salle de jeu isolée, grand terrain 71 x 120'. Propriété de style. Comptant $5,000. MLS. **Maurice Vanier 687-1840, 438-1956.**

26-6-78

AUBAINE SUR LE BORD DU FLEUVE À 20 MINUTES DE MONTRÉAL

UNE SUPERBE MAISON de 15 pièces avec terrain boisé de 80 pi. de façade x 461 pi. de profondeur. Superficie de 34,822 p.c. avec accès direct au bord de l'eau, maison comprenant garage, 4 salles de bain, salle familiale avec foyer, grand salon, 2 salles de séjour, 5 chambres à coucher, le tout pour $65,000 seulement. Pour informations **583-3383 ou 583-6149 ou 583-6140**

Frais virés acceptés.

26-6-78

QUÉBEC STE-FOY

À vendre ou à louer sans intermédiaire, libre immédiatement bungalow, excellent état, 7 pièces, 4 chambres à coucher, 1½ salle de bain et grande salle familiale et chambre au sous-sol. Terrain 7,750 pi. carré boisé paysagé, cascade, humidificateur, broyeur, hypothèque transférable 7%. Près écoles, centres d'achats $61,000.00.

418-683-2844

3-7-78

Repentigny, particulier, joli bungalow 1971, 5½ pièces, près parcs, appareils ménagers encastrés, tapis, clôturé, paysagé, cabanon, taxes. $584. $41,000. 581-3632. 26-6-78

ST-LAMBERT, Parc Préville, bungalow 6 pièces + sous-sol fini, salle séjour avec foyer. Une quatrième chambre à coucher, garage double. 672-3278. 24-6-78

LE BRIDGE

37 P.H. = grand chelem

par Charles-A. Durand

♠ ♥ ♦ ♣

Donneur Nord
Vulnérables: Est-Ouest

	NORD	
	♠ 10 8	
	♥ A 10	
	♦ A D 10 8 7 5 2	
	♣ A 4	
OUEST		EST
♠ 9 7 3		♠ 6 5 2
♥ V 8 3 2		♥ R 9 6
♦ V 6 4		♦ 9
♣ D V 10		♣ R 9 8 6 3 2
	SUD	
	♠ A R D V 4	
	♥ D 7 5 4	
	♦ R 3	
	♣ 7 5	

Les enchères:

Nord	Est	Sud	Ouest
1 ♦	passe	1 ♠	passe
3 ♦	passe	3 ♠	passe
4 ♠	passe	4SA	passe
5 ♦	passe	7 ♠	fin

L'entame: La Dame de trèfle par Ouest.

Les débutants apprennent que la déclaration d'un petit chelem doit se faire avec un nombre de 33 points et qu'il faut 37 points pour réaliser le grand chelem.

Les professeurs de bridge omettent et même négligent d'enseigner à leurs élèves que ces données prévalent pour des mains où la répartition est bien régulière et que très fréquemment la valeur de la structure procure des chelems avec des forces beaucoup moins puissantes.

Pour employer une illustration assez sommaire de ce dernier énoncé, l'on sait tous qu'un joueur auquel il serait distribué 13 coeurs réaliserait le grand chelem en coeur quoique ne possédant que 10 points d'honneurs. D'autre part, une main garnie de 4 As, 4 Rois, 4 Dames est inférieure en levées à cette autre de 13 coeurs, car elle ne peut produire que 12 levées avec son potentiel de 36 points H. Ceci pour expliquer que les mains de structure irrégulière ont une grande force en levées à cause des cartes-clefs et des longues suites qu'elles contiennent.

La donne ci-dessus l'illustre bien en procurant au déclarant un grand chelem en pique sans contenir le nombre de points normalement requis dans ces cas.

Après que Sud eut fait la réponse de 1 pique, la sautée de Nord à 3 carreaux indiquait une suite de 6 ou 7 carreaux avec une force de 16 à 18 points d'honneurs et de distribution. La déduction de Sud était de trouver 6 ou 7 carreaux dans les cartes de Nord, et de rapporter au minimum 6 levées en cette couleur. Il gagea de nouveau ses piques et sur la réponse du soutien de cette couleur par son partenaire il était convaincu de pouvoir réaliser un chelem. Poussant plus loin l'analyse des jeux, il gagea 4 sans-atout. D'après cette convention Blackwood, Sud demandait à Nord de lui décrire le nombre d'As qu'il possédait. La réponse de 5 piques mit beaucoup de précision dans le raisonnement de Sud. "Mon partenaire a 3 As et il me soutient en pique; la couleur d'atout me donnera donc 5 levées, les 6 ou 7 carreaux procureront 6 levées et les 2 As additionnels porteront le total à 13 levées". Le grand chelem fut gagé en pique plutôt qu'en carreau ou qu'en sans-atout. Le raisonnement de Sud était de faire une coupe des carreaux de Nord au cas ou le défenseur Est aurait été le possesseur des 4 cartes de cette couleur.

Les déclarations de Sud sont un exemple d'entente et de déductions profondes entre deux partenaires dont la récompense fut une marque très haute.

Selon les constructeurs d'habitations du Québec

La crise du logement est circonscrite à Montréal

L'Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec s'en est pris hier au principe même de la réforme annoncée dans le livre blanc sur les relations locateurs-locataires. Dans un communiqué qui reprenait pour l'essentiel un mémoire de 52 pages déjà envoyé au ministre, M. Guy Tardif, responsable des organismes chargés de contrôler les hausses de loyer, l'Association affirme notamment que:

● le Livre blanc ne tient pas suffisamment compte des contraintes qui s'exercent sur le marché locatif (si l'on n'assure pas la rentabilité des immeubles, le stock de logements se détériorera);

● ce document exproprie de façon déguisée les éléments du droit de propriété qui sous-tendent la perception qu'en a l'ensemble de la population (en consacrant à toutes fins utiles le droit, pour le locataire, au maintien dans les lieux qu'il occupe);

● l'on risque de porter atteinte à la séparation des pouvoirs et à l'impartialité des tribunaux par la future Régie de l'habitation locative.

Les 12 bureaux régionaux de l'APCHQ regrouperaient, selon M. Gérard Gazaille, les constructeurs de 80% des immeubles résidentiels de toutes tailles, au Québec.

Dans son mémoire, l'organisme estime que les Québécois forment "l'un des peuples les mieux logés au monde" et que la crise du logement est circonscrite au centre-ville de Montréal où les familles de deux enfants et plus (au revenu de moins de $12,000) n'arriveraient pas à trouver les logis de $200 ou moins par mois.

Pourquoi voter une loi contraignante (Loi 96) et l'imposer à la grandeur du territoire si la crise touche surtout Montréal, où il faudrait attribuer la "détérioration" constatée aux divers paliers de gouvernement? se demande-t-on à l'APCHQ en pensant aux démolitions pour l'autoroute. Pourquoi Québec ne cherche-t-il pas à vérifier le comportement d'un certain nombre de ménages qui "auraient les moyens de se loger dans des immeubles neufs" mais préfèrent rester dans les logements anciens moins chers?

Ces constructeurs croient que l'on est en présence, avant tout, d'un problème de "répartition de revenu" et que ce n'est pas en présumant de la mauvaise foi du propriétaire que se résorbera la question des ménages à faible revenu.

Le dernier bulletin économique de l'association donne comme taux de vacance général à Montréal en avril: 3,4% (15,000 logements vides) tandis qu'en avril il y avait 21,292 logements en construction dans la même région. Les perspectives du marché demeurent sombres, dit le bulletin et, dans le dernier semestre de 1978, "un volume moins élevé de production qu'anticipé est prévisible".

L'analyse que fait l'association mène à un blâme à l'endroit de ceux qui, comme le ministre, M. Guy Tardif, tendent par le Livre blanc à "poursuivre un objectif social" tout en croyant, utopiquement, créer des conditions plus équitables dans les relations locateurs/locataires.

On se plaint également que le cabinet de M. Tardif n'ait pas trouvé l'occasion de discuter avec l'APCHQ des grandes lignes de ce mémoire (daté du 15 mars 1978) et de n'avoir pas daigné faire tenir à l'association copie du rapport final du groupe de travail désigné par le ministre des affaires municipales.

Faute de subvention gouvernementale

Le colloque sur l'amélioration de quartier pourrait être compromis

Est-il si difficile de débloquer $26,000 pour l'organisation d'un colloque populaire sur les programmes d'amélioration de quartier (PAQ)? Serait-ce plus ardu que de voter $400 millions pour parfaire les installations olympiques, demandent les responsables de ce colloque, prévu pour octobre, auquel une trentaine de groupes ont déjà manifesté l'intention de participer.

"Depuis l'automne de 1977, affirment Suzanne Lalande et Robert Potvin, on nous renvoie du ministère des Affaires municipales à la Société d'Habitation du Québec puis au conseil du Trésor, si ce n'est au super-ministère de l'Aménagement avec, à sa tête, M. Jacques Léonard.

Nous dénonçons la lenteur bureaucratique mais pensons que des raisons politiques expliquent ces retards à nous rendre une réponse, malgré une promesse faite en ce sens par M. Serge Carreau, vice-président de la SHQ."

On cite les propos de M. Léonard (dans une allocution à Shawinigan le 29 octobre 1977): "L'aménagement du territoire, c'est l'organisation par une population de son territoire. Ce préjugé favorable à l'intervention directe des citoyens dans l'organisation de leurs ressources implique donc que la planification physique, l'aménagement du territoire et l'urbanisme ne sont que la résultante des décisions de la population relativement aux équipements collectifs, aux infrastructures et aux affectations du sol." Le ministre souhaitait au surplus "que les citoyens participent davantage aux prises de décisions qui les concernent".

L'on sait que, dans toutes les régions du Québec, 61 PAQ existent présentement (six dans le seul quartier de Saint-Sauveur, à Québec) et que des crédits affectés à ces programmes, 0.05% devrait aller à la "consultation".

En pratique, disent les organisateurs du colloque, qui pressentent des difficultés si la somme de $26,000 ne leur parvient pas bientôt, la "consultation" devient un genre de promotion (par dépliants ou assemblées publiques) que les municipalités mettent sur pied. De vraie consultation, il n'en existe presque pas, sauf qu'à Drummondville, à Saint-Jérôme, à Joliette, à Saint-Hyacinthe et dans maints autres endroits, des citoyens insistent pour que les PAQ ne se fassent pas uniquement après consultation de propriétaires, pour que l'on prévienne les inconvénients de ces programmes: augmentation sensible des loyers, qui équivaut à évincer les habitants d'un quartier rénové pour leur substituer une nouvelle classe, mieux nantie.

La cible privilégiée des groupes de tous les coins du Québec intéressés à ce colloque? Ce hiatus constaté entre d'une part les déclarations de responsables gouvernementaux ou de technocrates des ministères et d'autre part, l'articulation concrète de ces projets tripartites (fédéral, province et municipalités).

Le comité organisateur a déjà reçu une subvention de $5,000 de la direction générale d'éducation des adultes (DGEA), il bénéficie d'un prêt des habitations Centre-Sud (Montréal) et il jouit de la collaboration de la Faculté d'éducation permanente de l'Université de Montréal. Depuis novembre 1977, toutefois, le degré de frustration va croissant du fait que la correspondance officielle avec les cabinets de ministres québécois annonce une "recommandation favorable" auprès du conseil du Trésor. Aux dernières nouvelles, la SHQ serait sur le point d'obtenir des crédits globaux pour l'organisation de colloques semblables à celui qui était en bonne voie d'organisation, puisque deux ateliers de travail ont déjà été tenus, un troisième étant prévu pour septembre.

Le programme du PQ accorde une très grande importance à la "consultation populaire", rappellent des pétitions acheminées aux ministres visés, mais les groupes intéressés aux PAQ réclament des preuves tangibles.

Recherches sur des alcooliques

Les troubles cérébraux peuvent être réversibles

WASHINGTON (AP) — Selon des chercheurs, les troubles cérébraux dont souffrent les alcooliques chroniques, et que l'on croyait définitifs, pourraient être partiellement réversibles en cessant de boire.

Ces récentes découvertes, faites à l'Université de Toronto, montrent que certaines cellules du cerveau endommagées peuvent se régénérer et retrouver certaines de leurs fonctions lorsque l'alcoolique cesse de boire.

C'est, selon les chercheurs canadiens, ce qui permettrait d'expliquer qu'après avoir arrêté de boire, certains alcooliques profonds ont progressivement retrouvé partiellement la mémoire, une certaine coordination, et la capacité de raisonner abstraitement et d'apprendre de nouvelles choses.

Les chercheurs, dont les découvertes ont été publiées dans le journal Science, expliquent cependant que cela ne signifie pas que la totalité des cellules nerveuses, ou neurones, se régénèrent et se développent. On estime en effet généralement que les cellules nerveuses ne se reproduisent pas chez les mammifères adultes.

Mais leur théorie est que de minuscules filaments appelés dendrites, qui conduisent les impulsions jusqu'aux cellules nerveuses, peuvent retrouver leur capacité et éventuellement se développer s'ils n'ont pas été trop endommagés par l'alcool. Parallèlement à ces dendrites, d'autres fibres nerveuses, qui soutiennent le tissu cérébral et les petits vaisseaux sanguins, pourraient également se développer.

Les chercheurs basent leur théorie sur une série d'examens spéciaux aux rayons X du cerveau de huit alcooliques chroniques en traitement à l'Institut de recherches sur l'intoxication de l'Ontario. Les patients, qui sont tous de grands alcooliques depuis plus de dix ans, n'ont reçu aucun traitement particulier. L'étude a été menée alors que six patients avaient arrêté de boire et deux autres continuaient.

Les premiers examens aux rayons X ont révélé une perte de tissu cérébral et d'importantes cavités dans le cerveau de quatre sujets ayant arrêté de boire.

Des images prises plusieurs mois plus tard montrent de plus petites cavités et ce qui semble apparaître comme une augmentation du tissu cérébral, explique l'étude.

Chez les deux sujets qui ont continué de boire, il n'apparaît aucun changement entre les différents examens du cerveau.

Cependant, aucun changement n'a été relevé sur les deux autres patients qui se sont arrêtés de boire. Mais selon les chercheurs ces deux derniers ont montré des signes d'amélioration lors de tests de fonction effectués avant le premier examen aux rayons X. Ils ajoutent qu'il est possible que les changements aient eu lieu avant la première observation.

Selon le Dr Peter Carlen, l'un de ceux qui ont dirigé ces recherches, il n'existe pas de données pour savoir si les alcooliques souffrant de troubles cérébraux et qui ont moins bu ou pendant une période plus courte, sont plus aptes que les autres à retrouver des fonctions mentales affaiblies.

"Mais nous avons la preuve que tous les alcooliques chroniques qui boivent pendant dix ans ou plus présentent des symptômes d'atrophie cérébrale", ajoute-t-il.

Le président de l'Office des professions

Les services essentiels ne sont pas négociables

En période de conflit de travail dans le secteur des services publics, l'intérêt des usagers doit l'emporter sur les intérêts des groupes impliqués, employeurs et syndiqués. Si on ne parvient pas à s'entendre sur ce principe fondamental, toute formule visant à assurer le maintien des services essentiels est vouée d'avance à l'échec. Telle est l'opinion émise mardi à Vancouver par le président de l'Office des professions du Québec, Me André Desgagné, dans le cadre de la conférence de développement social 1978.

Après avoir souligné la difficulté d'être à la fois professionnel et syndiqué, M. Desgagné a mis en parallèle la déontologie professionnelle et le droit de grève. Il préconise à son tour un organisme au-dessus des parties et légitimé par elles pour déterminer les services essentiels.

Pour Me Desgagné, une telle formule peut assurer le maintien des services jugés essentiels par la collectivité à la condition que les groupes intéressés reconnaissent l'autorité et la légitimité du comité indépendant. Sans ce consensus minimal, il sera impossible de maintenir l'équilibre social dans les situations de conflit.

DÉCÈS

BRAULT Margo (née Marguerite Meinnesamilier). — A l'hôpital Notre-Dame, le 21 juin 1978 à l'âge de 57 ans, est décédée, Mme Margot Brault épouse de M. Pierre Brault (de Laval-sur-le-Lac) anciennement de Longueuil. Outre son époux, elle laisse sa fille Linda (épouse de André Moreau), ses fils, Jean (époux de Nicole Rhéaume), Louis (époux de Francine Audy), Yves (époux de Sandra Duguet), Pierre jr., 3 petits-enfants ainsi que sa soeur Paulette (Mme Guy Renaud). La dépouille mortelle sera exposée au salon Urgel Bourgie à 2095 de Salaberry, Montréal. Le service funéraire aura lieu à l'Eglise St-Gaétan, 1145 boul. l'Acadie, samedi le 24 juin à 10 hres.

LAMONTAGNE Victorine. — A Montréal, le 21 juin 1978 est décédée, Victorine Lamontagne née Doucet, veuve de Ernest Lamontagne. Les funérailles auront lieu vendredi le 23 juin en l'église Notre-Dame-de-Grâce, rue Notre-Dame-de-Grâce où le service sera célébré à 1:00 heures. Direction Urgel Bourgie Ltée, 3660 boul. Décarie, Montréal.



MGR. JOSEMARIA ESCRIVA

MESSE À L'OCCASION DU TROISIÈME ANNIVERSAIRE DU DÉCÈS DE MONSEIGNEUR JOSEMARIA ESCRIVA, FONDATEUR DE L'OPUS DEI.

Une messe, pour le repos éternel de l'âme de Mgr. Josemaria Escriva, Fondateur de l'Opus Dei, sera célébrée par monsieur l'abbé Joseph-L-Sorin, Conseiller de l'Opus Dei au Canada, à la Chapelle Notre-Dame-du-Bonsecours, 400 est, rue St-Paul, le lundi 26 juin 1978, à 8h:00 heures, pour marquer le troisième anniversaire du décès, à Rome, de Mgr. Escriva.
Les Coopérateurs et amis de l'Opus Dei sont invités.

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Les offres d'emplois sont ouvertes également aux hommes et aux femmes.
Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à
286-1201

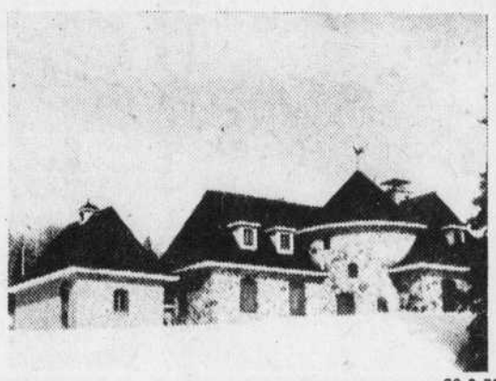
Voir autres annonces classées, en pages 29 et 30

PROPRIÉTÉS DE CAMPAGNE À VENDRE

SHERBROOKE
MAISON DE CAMPAGNE

Style Normand, pierre des champs, 14 pièces dont 6 chambres à coucher, foyer, toutes commodités. Garage attenant. Terrain 6.3 acres. Site enchanteur. Situé à 3 milles du centre-ville de Sherbrooke. Propriétaire transféré.

Pour visiter
L. Francoeur
Jour: Mtl. 849-6374
Soir: Mtl. 270-8451 ou 8457



26-6-78

PROPRIÉTÉS À VENDRE

VERMONT, SWANTON

Directement sur le lac Champlain, 90 x 125, moderne, cottage, intérieur de pin noueux, terrain bien entretenu, bien situé, pour vente rapide, propriétaire.
486-0265 ou **482-1827**
26-6-78

PROPRIÉTÉS À REVENUS À VENDRE

DES ROSIERS
de Fiducie Nord-Amérique

ABRI FISCAL AVEC SUBSIDE FÉDÉRAL

16,32,66 disponibles pour récupération fiscale. Loué 100%. Construction 1976. 10% de la valeur déductible contre vos revenus personnels imposables. Comptant requis récupéré en 30 mois. Téléphonez-moi pour tous les détails concernant l'application de l'abri fiscal selon votre situation personnelle. **Jean-Guy Pouliot 651-1904**
26-6-78

COURTIER IMMOBILIER

PROPRIÉTÉS À VENDRE

A.E. LEPAGE
IMMEUBLES WESTMOUNT REALTIES COURTIER

BIEN SITUÉ
Belle maison de ville avec beaucoup de possibilités. Salon avec foyer, vivoir, 4 chambres d'une bonne grandeur, 2½ salles de bain, grande cuisine avec porte-patio. On demande $130,000. Toute offre considérée **Eda Kistler 935-8541, 933-2387.**

OUTREMONT
Exclusif, détachée, salon et salle à dîner séparés, vivoir, 2 foyers, 4 chambres, salle de jeu, suite pour domestiques, planchers de chêne, en parfait état, garage, prix réduit. **Herb. Bourgeois 935-8541, 484-0605.**

ST-CHRYSOSTOME
97 arpents dont 60 boisés, maison 2 étages, environ 40 milles du pont Mercier. Libre immédiatement. MLS. **M.A. Jottrand 691-7331, 371-3497.**

ADJACENT WESTMONT
Très joli cottage de 4 chambres à coucher, salon avec foyer, salle à dîner, grande cuisine moderne avec porte donnant sur patio. Maison ayant été rénovée. On demande $64,500. **Eda Kistler 935-8541, 933-2387.**

NORD
Duplex 1 x 5 pces. avec très grand espace commercial au 1er plancher, sous-sol et garage double, rue Jarry A. Larouche 259-3668 L. Chiasson 525-7131 bureau 725-9183.
26-6-78

PROPRIÉTÉS À VENDRE

Montréal Trust



CHAMBLY: Pour professionnels! Superbe cottage 10 pièces, 2 foyers, piscine intérieure, bain sauna, situé sur le bord du bassin Chambly, descente pour bateau, superbe terrain. Hypothèque 10¼%. Un plaisir à visiter. Appelez **Fernand Balade 467-1120, 464-1262.**
26-6-78



ST-BRUNO: magnifique cottage 8 pièces, 2½ salles de bain, foyer dans salle familiale, tapis de qualité dans plusieurs pièces, décoration professionnelle, garage double. Prix intéressant, faut vendre cause de transfert. Particulier. 5 minutes des galeries St-Bruno. Appelez à **653-8861.**
26-6-78

PROPRIÉTÉS À VENDRE

OUTREMONT
Cottage 8 pièces, entièrement rénové par spécialistes et absolument impeccable. Une grande terrasse domine le jardin où s'agence une belle variété d'arbres, d'arbustes et de plantes. Décor sobre. Parfait état des lieux.

MONT ST-HILAIRE * 1886 *
Entre la rivière et la montagne, cottage à la française, modernisé, 34,000 p.c. de terrain avec potager, serre et remise. Vue étendue sur la rivière, dégagé des voisins. Dans un environnement privilégié. Unique. Prix réduit.

CARTIERVILLE * 1895 *
Cottage original d'une autre époque, détaché, neuf pièces et deux garages. Impeccable construction de béton et de pierres. Sur un grand terrain, arbres matures, rivière à vue. Rue calme: 12,500 Grenet.

TRUST GÉNÉRAL
Courtier
André B. Thomas
866-9641 (b) - 731-6307 (r)
26-6-78

MONT ST-HILAIRE, Québécoise authentique, avec cuisine d'été, environ 150 ans, restaurée, pièces sur pièces, site très rare, sur terrain boisé, particulier: 467-1772. 26-6-78

ST-HILAIRE: Magnifique canadienne, située dans le plus beau secteur de St-Hilaire, 8 grandes pièces, garage, foyer, salle à dîner. LOUISE DELAND 467-2156. IMM. SELECT COURTIERS. 26-6-78

ST-HILAIRE: Cottage québécois exclusif, façade pierre, foyer, paysagé, taxes basses, beaucoup d'extra, résidentiel. GEORGES MAYER 467-5687, 467-2156 IMM. SELECT COURTIERS. 26-6-78

ST-HILAIRE: Bungalow neuf, maison modèle, 42 x 26, terrain boisé, finition chêne, acajou, chauffage électrique, $38,635, comptant $3,536. C.I. $325.85 p.m. GEORGES MAYER 467-5687, 467-2156 IMM. SELECT COURTIERS. 26-7-78

Investissez maintenant dans un duplex bien situé qui prendra de la valeur. Très propre, grande cour. J. Gauthier 382-8000, 667-0908. Fiducie du Québec, courtier. 26-6-78

DUVERNAY, Val des Arbres, bungalow, entrée split, 8½ pièces, 4 chambres, foyer naturel, piscine creusée, garage niveau. Beaucoup d'autres extras. Prix $79,500. M.L.S. Micheline Malo, 661-5611. Des Rosiers, Le maître Courtier. 27-6-78

OUTREMONT (en haut) Magnifique cottage détaché sur Springrove Crescent, 13 pièces, 5 chambres de bains, 2 garages, terrain paysagé, 17,600 p.c. 1ère fois offert. PIERRE PETRUCCI 342-1039, 739-3265. Trust Général Courtier. 26-6-78

WESTMOUNT: localité centrale, résidence privée, tout équipée, 5 chambres à coucher, 2 salles de bains, cuisine moderne, salon séparé avec foyer, salle à manger, grande entrée, sous-sol fini, garage pour 2 autos, grand sun deck patio, jardin paysagé, avec terrain libre à côté. Superficie totale environ 12,000 pi. ca. Appelez 937-1494. 2-7-78

OUTREMONT: paroisse St-Germain, cottage 8 pièces, dont 4 chambres à coucher, foyer naturel, 1½ salle de bains, sous-sol fini en bois noueux, bar, magnifiques boiseries, grand terrain paysagé, Mme Lepage, 767-7685. 766-3586. Immeubles EGAM COURTIERS. 26-6-78

ST-BRUNO: pour professionnel, super cottage 8 pièces, 2½ salles de bains, foyer, tapis de luxe dans plusieurs pièces, 4 chambres, garage double, plusieurs extras, beau terrain, 5 minutes des galeries St-Bruno. Prix très intéressant, transfert. Particulier. 653-8861. 26-6-78

PROPRIÉTÉS DE CAMPAGNE À VENDRE

Splendide résidence hivernisée sur lac Memphrémagog, offrant tout pour peu. Claude Ostiguy (819) 836-5830 Immeubles Marcoux (819) 569-5830. 26-6-78

EASTMAN, grange aménagée, vue panoramique, système de chauffage, isolation, grande piscine, étang, 5 acres, idéal pour résidence, studio, atelier peintre, céramique. $29,500. Conditions faciles. 1-514-297-3163. 26-6-78

Magnifique résidence à l'année sur 800 pieds de plage et 10 acres. Lac Massawippi-Nord Hatley. Claude Ostiguy (819)838-5830. Immeubles Marcoux (819) 569-9926. 26-6-78

Maison de bois rond, 5 chambres à coucher, 4 acres. Très privé, lac très propre, meublée, garage, 2 vérandas, (moustiquaires) route pavée, 35 milles au nord de Montebello. Tél.: 697-8441, 819-525-7283. 26-6-78

A 30 MINUTES de Montréal, St-Jacques de Montcalm, cottage style victorien, boiseries authentiques, 8 pièces, chauffage électrique, extérieur de briques, bâtiments, terrain de 41,000 p.c. $38,000 pas d'intermédiaires 1-839-6517 26-6-78

Vous cherchez un coin de campagne différent des autres? Que diriez-vous d'un lac privé, avec cascades et ruisseau limpides, moulin à vent, pont romantique et boulangerie de pierres naturelles? Chalet tout confort, dans une merveilleuse forêt de conifères. Endroit unique pour gens sérieux et de bon goût. Faut visiter. 670-3153. 26-6-78

Belle terre 146 arpe. Près de Sorel. Vieille maison 8 p. 220v. Chauff. neuf. Etable. Idéal pour culture. J. Gauthier 667-0908, 382-8000. Fiducie du Québec, courtier. 26-6-78

Vieille maison, 12 m. de Sorel, 70 arpents, dont 40 boisés. Eau de source, bâtiments tout en pin à l'int. J. Gauthier 382-8000, 667-0908. Fiducie du Québec, courtier. 26-6-78

CANTONS DE L'EST: petit coin de paradis 50 acres montagne, étang, potager, foyer, sauna, ski, tout équipée. Prix à discuter. Pas d'agent. 272-6087 ou 1-292-5232 26-6-78

CANTONS DE L'EST, Frelighsburg, près des États-Unis, 50 milles de Montréal, Bungalow, salon, salle à dîner, 2 chambres à coucher, cuisine, salle de bains, poêle électrique, poêle à bois, réfrigérateur, chauffage électrique. Solarium, hangar. Terrain 13 arpents: 2 paysagés avec potager, 11 boisés. Prix: $31,500. A vendre également; meubles, tondeuse, souffleuse à neige, cultivateur. Téléphone: 761-6261 (lundi-jeudi soir, Montréal) 514-298-5163 (fin de semaine Frelighsburg). 26-6-78

ENFANTS VACANCES

Montaigu, accueille filles et garçons, de 6 à 10 ans. En pleine nature à Val Limoges. Lac privé, poneys, moniteurs d'expérience. Dir.: G. POELMAN $60 par semaine, 2 semaines minimum. Tél.: Montréal 342-2822 Mentionnez code 1286.
26-6-78

PROPRIÉTÉS À VENDRE

DOMAINE À VENDRE

Très bien situé au bord du Lac Viceroy, à Ripon comté Papineau, 2 maisons entièrement meublées, tapis mur à mur, foyer naturel, discothèque complète avec système de lumières, salle de jeu, patio extérieur avec foyer, nombreux autres avantages. Garage 90' x 38'. Très grand terrain paysagé. Prix $135,000. pour acheteurs sérieux seulement, directement du propriétaire.
Agents s'abstenir.
POUR INFORMATION
RAYMOND CHRISTIN
354-1050 sur semaine
428-3649 fin de semaine
26-6-78

MONTRÉAL-NORD

Quadruplex, neuf, 1 x 9½, 2 x 4½, 1 x 3½ avec garage double, salle de jeu, foyer, bar, cellier, plusieurs extras, revenu $8,040. Prix $125,000.00.
J. P. CHARBONNEAU LTÉE
26-6-78

SILLERY, Québec, sans intermédiaire, maison pierres, 34x56, 10 pièces, 1½ étage, 5 chambres, 2½ salles de bains, foyer, terrain 90 x 118 p.c. 1-(418)-651-1449. 26-6-78

CARRÉ ST-LOUIS, notre patrimoine architectural, charmante maison du XIXe siècle à trois étages, 5 chambres à coucher, boiseries en pin original, garage, excellent état. Facile à transformer en duplex ou triplex, $65,000. 844-4206 après 6 hres. 27-6-78

Hampstead, vente privée, luxueux cottage, air climatisé, central, 4 chambres à coucher, salon et salle à dîner séparés, vivoir, salle de jeux et d'études. Plusieurs extras. Pas d'agent. 482-0532. 27-6-78

OXFORD, N.D.G., Spéciale, détachée, 1923. A caractère ancien: poutres, splendides vitraux colorés partout, boiseries, acajou et chêne aux 2 étages avec vernis originaux, planchers varathanés, cuisine entièrement rénovée, foyer, sous-sol fini, grenier fini, RUSCO dessinés. Jardin: jasmins, lilas (matures). 4 chambres à coucher, 1½ salle de bain, 2 chambres au grenier. Appelez **488-1702 ou 343-7708.**
VENTE PRIVÉE
26-6-78

ST-MATHIAS: 54,000 pieds carré, bord du Richelieu, grand maison pièces sur pièces, environ 1840, garage, demande $49,000. seulement. ALBERT SIMON 467-2156, 658-8216 MLS IMM. SELECT COURTIERS. 26-6-78

BELOEIL: Avec $34,298.'c. terrain, 11 pièces, 5 chambres, plus bachelor, garage, faut voir, c'est spécial. YVES GENDRON 464-2336, 467-2156 IMM. SELECT COURTIERS. 26-6-78

N.D.G., sympathique petite maison briques, 6½, très bon état, sous-sol, garage, beau jardin, 5120 Cumberland 2 hres à 5 hres samedi-dimanche. 26-6-78

Outremont, rue Durocher, cottage, 8 pièces, bonne condition, particulier. 871-1677. 26-6-78

DORVAL, bord de l'eau, $99,500. maison du dix-neuvième siècle, grand salon, grande salle à manger, quatre chambres, 1½ salle de bains. Pour les amateurs de vieilles maisons. MLS. Mme Gibb, 457-6744(bur) ou 697-1945(rés). CROWN TRUST COURTIERS. 26-6-78

STE-MARTHE: (Vaudreuil) maison de village en briques, 4 logis total 20 pièces, garage en pierres des champs, tout en bon état. Prix à discuter sans agent (à cause de santé) 459-4461. 24-6-78

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

L'ÉTOILE DES PHOTOCOPIEURS
«MITA»
Le choix des graphistes!
La copie est plus claire que l'original et coûte .04¢
Une des plus pratiques!
VENTE - LOCATION • LOCATION
CANADA DACTYLOGRAPHE INC.
7035 av. du Parc, Mtl
270-1141
Stationnement
Ouvert samedi de 9 à 12

ANNONCEZ DANS LE DEVOIR, QUELQU'UN VOUS LIRA

Brevets d'invention
MARQUES de COMMERCE
Robic, Robic
ET ASSOCIÉS
2100, rue DRUMMOND
Montréal H3G 1X5 288-2152

721-9630
ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN
JEAN K. MALOUF INC.
entretien
industriel - commercial
résidentiel
Plus de 30 ans d'expérience
Bureau
6305, 25e Ave, Rosemont
Montréal

ARCHITECTES
DAVID, BOULVA CLEVE
ARCHITECTES
1253 ave McGill College
Suite 800
MONTRÉAL - 866-8621

DÉCORATEURS ENSEMBLIERS
MADELEINE ARBOUR BERNARD MORISSET
DÉCORATEURS-ENSEMBLIERS
DESIGNERS D'INTÉRIEURS
878-3949
286 est, St-Paul, Vieux Montréal

NETTOYEUR P. M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

Les universités ont trop longtemps négligé les ouvriers, dit la FTQ

par Françoy Roberge

La Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) a invité hier les universités à assumer pleinement leur rôle social et communautaire et à abandonner leur prétention absolutiste au savoir.

Dans son mémoire à la Commission d'étude sur les universités, qui terminait hier ses audiences publiques, la FTQ reproche aux universités d'être demeurées imperméables à la voix et aux aspirations des milieux populaires.

Dans un style évoquant les pages les plus contrastées de Bertolt Brecht, la FTQ décrit ainsi l'attitude de l'université: "La classe ouvrière? Connais pas." Tandis que les "milieux populaires", parlent de minimum décent, de revenu annuel garanti, de conditions insalubres et dangereuses de travail, de taudis, aucune contribution universitaire de poids n'aide à définir scientifiquement ces problèmes avec ceux qui les vivent, affirme la centrale.

Les "milieux populaires conclut le mémoire, ne pourront indéfiniment payer la note d'une institution qui contribue à aggraver les inégalités du savoir et des connaissances dans notre société. Puisque la "cassure" universitaire doit se produire, il appartient également aux universitaires de décider s'ils en seront les partenaires ou les victimes."

C'est sur cette note quelque peu claironnante que les membres de la commission présidée par M. Pierre Angers ont mis fin à leurs audiences publiques. En même temps que les écoliers qui prennent aujourd'hui la clé des champs, les membres de la commission se sont retirés avec les 112 mémoires reçus jusqu'à maintenant.

Ils recevront au cours des prochains mois des mémoires supplémentaires de l'Université de Sherbrooke et de la Chambre de commerce de la Province de Québec.

Le rapport final sera terminé en décembre, mais le travail de rédaction proprement dit sera entrepris dès août.

Selon des membres de la commission, les audiences auront eu au moins un effet positif; elles auront forcé les universités à jeter un regard global sur leur situation dans le milieu québécois. Reste à savoir si la commission retiendra le message essentiel qui ressort de tous les mémoires institutionnels, la nécessité de poursuivre le rattrapage des universités du Québec quelles qu'elles soient.

À défaut d'avoir donné lieu à des découvertes éblouissantes sur le rôle des universités et leur avenir, la commission aura permis d'en saisir les caractéristiques et d'en deviner les tendances, à travers un jeu d'équilibre qui s'est déroulé somme toute très poliment, entre universitaires.

Autodétermination: un bill de Fabien Roy est adopté

QUÉBEC (PC) — Le député de Beauce sud, M. Fabien Roy, a présenté hier un projet de loi reconnaissant que seuls les Québécois doivent décider de l'avenir politique du Québec.

Le projet de loi, numéroté loi no 194, a été adopté en première lecture par 90 voix contre une. Cette quasi unanimité n'a cependant pas empêché un court mais rude débat.

Le Parti libéral a accepté de voter en faveur du dépôt de la loi mais avec de nombreux tiraillements. Quant au député indépendant anglophone de Pointe-Claire, M. Bill Shaw, il a refusé de voter en faveur de ce projet de loi.

Les libéraux ont voté en faveur, mais non sans avoir précisé qu'ils réservaient leur jugement sur le texte de loi pour le débat de deuxième lecture. Pourtant, le chef du Parti, M. Claude Ryan, s'est maintes fois prononcé sur la question, affirmant à l'instar de M. Roy que ce sont les Québécois eux-mêmes qui doivent décider de leur avenir.

Par ailleurs, deux députés libéraux, MM. André Raynauld d'Outremont et Zoël Saindon, d'Argenteuil, étaient présents en Chambre lors de l'appel du vote mais sont sortis précipitamment lors de la mise aux voix.

Les péquistes et les unionistes ont chaleureusement applaudi M. Roy, parrain du projet.

Ce texte sera débattu cet automne lors de la reprise des travaux parlementaires après les vacances d'été.

Le projet reconnaît entre autres que seul "le peuple québécois a le droit de choisir son régime politique et son statut juridique et que seule l'Assemblée nationale a le droit de statuer sur la nature, l'étendue et les modalités techniques de l'exercice du droit du peuple québécois à disposer de lui-même".

Boucherville tiendra un référendum sur trois projets de construction

par Rodolphe Morissette

Plus de 1,100 citoyens de Boucherville sont venus à l'hôtel de ville hier et mercredi enregistrer leur dissidence quant au projet du conseil municipal d'entreprendre à l'automne la construction d'une bibliothèque, d'un vaste centre socio-culturel et d'une deuxième patinoire intérieure. La ville sera donc tenue d'avoir un référendum sur la question.

Il faut un minimum de 500 signatures au registre du greffier de la ville pour que les citoyens soient en droit d'obtenir un référendum sur un projet de règlement municipal. L'ensemble des trois projets auxquels s'opposent bon nombre de contribuables représente un investissement de $5 millions. Il appert que la vague d'opposition aux dépenses publiques dans les municipalités et qui a pris naissance en Californie chez nos voisins du Sud commence à avoir des effets ici.

Le maire de Boucherville, M. Yvon Julien, a confié au DEVOIR hier qu'il ne savait pas si le conseil tiendra un référendum ou s'il décidera plutôt de mettre son projet sur les tablettes. Le conseil avisera lors de sa réunion du 4 juillet. M. Julien soutient pour sa part que le projet en question répond à un besoin et il s'interroge sur la nature et l'origine de "ce comité de citoyens anonyme" qui fait campagne contre son programme de construction.

Le projet fait partie du programme triennal de dépenses en immobilisation qui a été déposé au conseil le 16 mai. Le centre socio-culturel et la bibliothèque, dont on avait prévu la construction sur un terrain situé à l'est du Centre sportif Pierre-Laporte à compter de spetembre et l'ouverture à partir de septembre 1979, coûteraient quelque $3.5 millions.

La bibliothèque nouvelle, qui ferait partie du centre socio-culturel avec maints ateliers de toutes sortes, serait neuf fois plus grande que l'actuelle. L'immeuble tout entier est estimé à $2.5 millions, l'ameublement à $350,000, sans compter $200,000 pour l'aménagement du terrain de $450,000 de frais incidents. La thèse du conseil de ville est qu'après avoir mis sur pied le gros des intallations destinées à développer le loisir de nature sportive, l'heure est désormais au domaine socio-culturel.

L'autre volet du projet de construction tient à une deuxième patinoire intérieure dont le coût est estimé à $1.5 millions. Lors de sa réunion du 12 juin, le conseil municipal a déjà mis en route un règlement d'emprunt au montant de $4.2 millions à ces fins. Le conseil avait prévu financer l'ensemble de ces projets en y consacrant d'abord une réserve de $781,000 en 1978 (intérêt de 8% sur les 12 mois compris), puis en levant une taxe supplémentaire de 10 cents du $100 d'évaluation à compter de janvier 1979 pour former une nouvelle "réserve" de quelque $357,000 l'année suivante. La différence du coût des travaux (67.5%) serait financée grâce à un emprunt à long terme au montant de $2,361,000 le 1er mars 1980. Tous ces chiffres ne tiennent pas compte de subventions gouvernementales éventuelles.

Dans les premiers jours de juin, le conseil a fait parvenir aux citoyens une brochure expliquant le détail des projets et il a tenu une séance d'information publique le 12 juin. Un certain nombre de contribuables y ont manifesté leur opposition aux dépenses proposées, notamment en faisant valoir qu'une deuxième patinoire intérieure était superflue pour une population de quelque 30,000 habitants, puis que l'impact des nouvelles dépenses sur le compte de taxe serait inacceptable.

A ce dernier sujet, l'administration municipale réplique que les contribuables de Boucherville jouissent du taux d'impôt le moins élevé de la Rive sud de Montréal (86.5 cents, y compris la taxe d'eau et la cueillette des ordures) et que la progression estimée du taux au cours des trois prochaines années ne ferait changer en rien cette situation. Les vérificateurs comptables de la municipalité estiment en effet que le taux pourrait, au pire, passer à 98 cents en 1979, puis à $1.23 au 1981, toutes prévisions qui font abstraction délibérément du nouveau rôle d'évaluation que la ville devra se donner d'ici trois ans.

NDG: pas de créditiste

QUÉBEC (PC) — Il n'y aura pas de candidat créditiste dans le comté de Notre-Dame-de-Grâce pour l'élection complémentaire du 5 juillet prochain.

La nouvelle a été annoncée hier par un communiqué émis par le chef du parti et député de Rouyn-Noranda à l'Assemblée nationale, M. Camil Samson.

Ce dernier affirme qu'il appuiera plutôt le candidat indépendant David DeJong lors du scrutin rendu nécessaire par la démission en mai du député libéral Bryce Mackasey.

M. Samson se dit satisfait de l'attitude fédéraliste inconditionnelle du candidat DeJong pour justifier son appui.

Commission McDonald: encore le huis clos

OTTAWA (PC) — Encore une fois, la commission McDonald a décrété, hier, à Ottawa, le huis clos, parce que le procureur du solliciteur général du Canada en avait fait la demande en invoquant la sécurité nationale.

C'est ainsi que le public et la presse n'ont pu prendre connaissance du témoignage d'un agent du service de sécurité de la GRC qui devait expliquer comment la police et l'assurance-chômage s'échangeaient des renseignements confidentiels.

Depuis mardi, la commission McDonald qui enquête sur une foule d'activités répréhensibles de la police fédérale, se penche sur la relation particulière entre le ministère de l'Emploi et de l'Immigration et la GRC concernant la divulgation de renseignements confidentiels provenant des dossiers de l'assurance-chômage.

Selon des témoignages déjà entendus, il existait des ententes secrètes entre le service des enquêtes criminelles et la commission d'assurance-chômage, et ce depuis 36 ans.

L'avocat du solliciteur général du Canada, Me Allan Lutfy, a expliqué à la commission McDonald que certains renseignements qui seraient révélés par le témoin du service de sécurité pourraient porter atteinte à la sécurité nationale.

Il a précisé qu'il ne pouvait en discuter plus amplement en public, de peur de révéler le contenu même de ce qu'il croit pouvoir mettre en danger la sécurité du pays.

Le juge David McDonald de la Cour suprême de l'Alberta a dit qu'il reconnaissait les difficultés de l'avocat. Il a tranché la question en disant que le témoignage, serait entendu à huis clos, quitte à en révéler le tout, ou une partie, plus tard, après que la commission aura évalué les observations des avocats en cause.

Les Québécois savent où ils vont:
SHERBROOKE

Par GILLES DALLAIRE, journaliste au quotidien « La Tribune » de Sherbrooke.

Cet article fait partie d'une série portant sur les régions du Québec où sont implantées les « Auberge des Gouverneurs ».

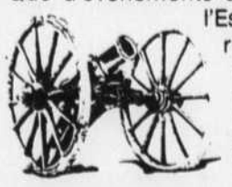


L'ESTRIE

Terre d'une étrange beauté, belle comme sont belles les femmes de ces pays où le sang des peuples s'est mêlé. Terre aux bois giboyeux, aux eaux poissonneuses, au sol fertile, au sous-sol inépuisable. Terre tassée entre le fleuve et la frontière, sillonnée d'abord par les aventuriers, cernée ensuite par les envahisseurs, tu as gardé cet attrait sauvage qui a conquis tes conquérants.

Deux siècles se sont écoulés depuis que quelques milliers de paysans américains qui avaient choisi de demeurer fidèles à la Couronne d'Angleterre ont franchi clandestinement la frontière pour échapper à la vindicte de leurs concitoyens. Au fur et à mesure que les années passaient, des Écossais, des Irlandais, des Italiens, des Scandinaves et des Français désireux d'un sort meilleur les ont rejoints. Puis, des Québécois venus des quatre coins de la province. Les générations ont succédé aux générations. Une race nouvelle est née, qui a gardé l'esprit d'entreprise de l'Américain, la prévoyance de l'Écossais, la jovialité de l'Irlandais, la faconde du Français et la débrouillardise du Québécois. Les heurts des premières années ont fait place à une harmonie qui ne s'est jamais démentie depuis.

Que d'événements en deux siècles! Une invasion qui a cerné l'Estrie sans l'atteindre. C'était en 1775. L'Amérique bousculait la domination britannique. Montréal tombait aux mains d'une armée venue par le lac Champlain et la rivière Richelieu. Québec résistait à des troupes venues par le lac Mégantic et la rivière Chaudière.



Ce ne fut donc pas la guerre, mais un fléau naturel qui provoqua l'exode de ceux qui, les premiers, avaient découpé à même des forêts jusque-là inviolées, une petite patrie bien à eux.

Le 6 juin de cette année-là, il commença à neiger. Il neigea pendant trois jours. Lorsque le soleil reparut, 45 centimètres de neige recouvraient le sol. Toutes les récoltes avaient été détruites et l'on vit des paroisses entières se dépeupler...

SHERBROOKE

Mais toutes les années n'étaient pas semblables à celle-là et les campagnes désertées se repeuplèrent. De petites villes surgirent sur les bords des lacs et des rivières. Au confluent des rivières St-François et Magog, Gilbert Huott construisit une scierie. Autour de la scierie poussèrent des maisons, des établissements commerciaux et des usines. Sherbrooke naquit, grandit et prospéra. Les diligences faisant route par le chemin Craig de Québec à Boston s'y arrêtèrent, puis ce furent les convois de chemin de fer, les automobiles et les avions.

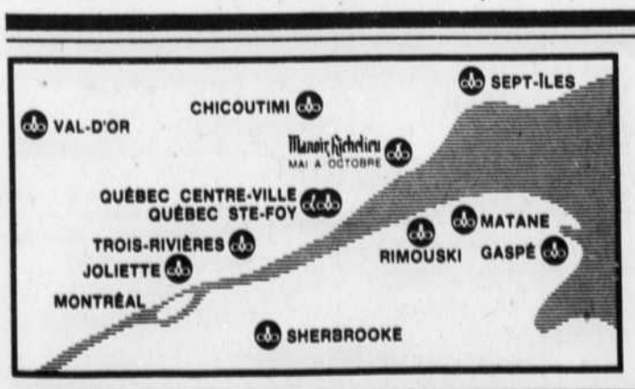


L'on pratique dans la forêt d'énormes trouées puis l'on s'enfonce sous la terre où l'on trouve des richesses minérales fabuleuses. Ce fut d'abord le cuivre d'Acton, l'or de Ditton, le zinc de Stratford, le granit de Gayhurst et de Beebe Plain, le talc de Broughton et de Bolton. Ce fut surtout l'amiante de Thetford et d'Asbestos, les plus riches dépôts d'or blanc du monde.

L'AUBERGE

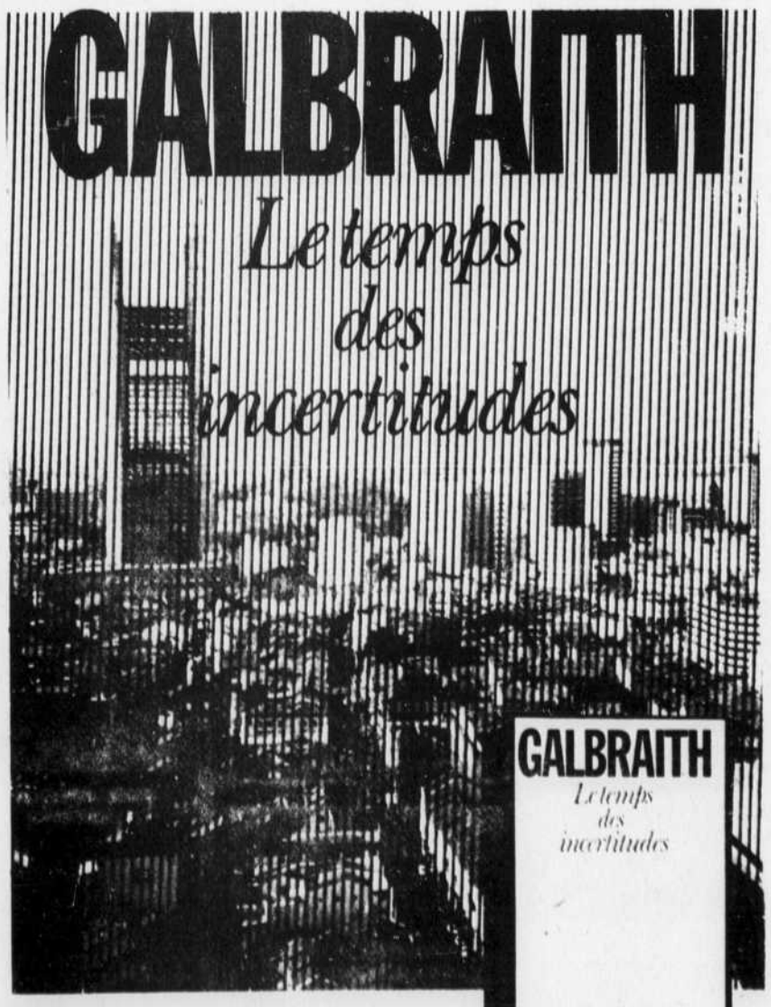
La chaîne hôtelière « Auberge des Gouverneurs » pouvait difficilement trouver site plus approprié pour ce fleuron de la couronne dont elle a chapitre. La salle à manger « Le Médaillon » n'a de leçon à prendre de personne. À ceux qui, outre le couvert, désirent trouver le gîte, elle offre 126 chambres luxueuses. Entre la table et le lit, le visiteur pourra toujours piquer une tête dans la piscine ou flâner au comptoir du bar « La Seigneurie », en sirotant une fine aux accords du piano...





AUBERGE DES GOUVERNEURS
La chaîne d'hôtels à la grandeur du Québec
RÉSERVATIONS SANS FRAIS
1-800-463-2820

GALBRAITH
Le temps des incertitudes



il faut lire...

Vers quels destins s'acheminent les peuples? Au XIXe siècle les capitalistes étaient sûrs du succès du capitalisme, les socialistes du socialisme, les impérialistes du colonialisme et les classes dirigeantes se savaient faites pour diriger. Que reste-t-il aujourd'hui de ces certitudes? Comme le fit remarquer Khrouchtchev, **nul ne pourra distinguer entre les cendres du communisme et les cendres du capitalisme. C'est à cette vérité-là qu'il faut faire face.**

Gallimard

$17.95 chez votre libraire.

Marie Cardinal: pour une autre humanité
page 35

Victor-Lévy Beaulieu de retour de Nice, France
page 34

Cet éléphant blanc qu'est Radio-Québec
page 38



Le Théâtre Expérimental de Montréal
page 39

La programmation de l'été musical
page 41

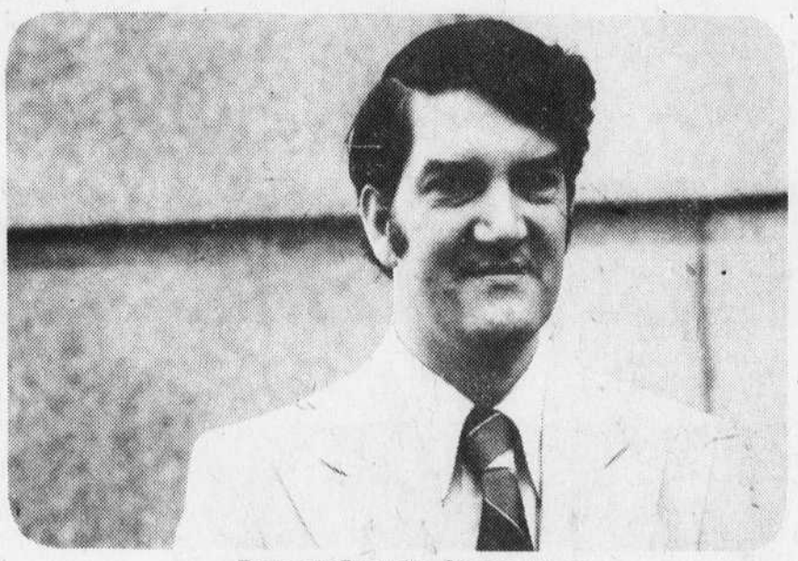
"La ligne de Christine" à CBF-Bonjour
page 40



LE DEVOIR

CULTURE ET SOCIÉTÉ

Montréal, vendredi 23 juin 1978



François Beaudin, Conservateur

L'accès aux Archives nationales

par

YVAN LAMONDE

On s'est tôt rendu compte à la Commission des Biens culturels que le patrimoine ne devait pas se réduire à l'immobilier, aux édifices, bourgeois ou religieux. Çà et là on a demandé quel patrimoine populaire — celui de la majorité — on cherchait à préserver et à mettre en valeur. Le patrimoine "mobilier" des Archives nationales du Québec (ANQ) est celui de tout le monde, au-delà des gouverneurs, des ministres et des généraux: celui des engagements des coureurs de bois, des contrats d'artisans, des enfants d'écoles, des inventaires après décès des habitants.

Au moment où le Livre blanc sur **Le développement culturel** rappelle que "la démocratie doit devenir culturelle autant que politique, sociale ou économique", il n'est pas inutile de décrire le processus de démocratisation d'un organisme de l'État, les ANQ. Une interview du Conservateur des ANQ, M. François Beaudin, a permis de faire le ménage dans cette image d'archives poussiéreuses et hantées par un cercle d'initiés.

Concrètement les ANQ se sont régionalisées: "centres régionaux" à Montréal, à Trois-Rivières, à Chicoutimi, à Hull, à Sherbrooke, à Rimouski et puis dans le Nord-Ouest et sur la Côte Nord en 1979-1980. Régionalisation qui a suivi souvent celle de l'Université du Québec et qui surtout inscrit dans les faits ce principe international en archivistique, celui de la territorialité des archives: celles-ci appartiennent à ceux qui les ont créées et l'accès doit en être facilité au maximum.

Ce processus de fonctionnalité et de démocratisation qu'est la régionalisation supporte en le facilitant l'Inventaire national des archives créé par la loi #2 sur les biens culturels. Concrètement cela veut dire, précise M. Beaudin, que le souci de cueillette des documents ne se limite pas uniquement à Québec ou à Montréal. Le patrimoine québécois des archives est tout autant celui des Tremblay du Saguenay-Lac-St-Jean et des Arsenault de Gaspésie que des Huot de Québec.

Ouvertes aux régions les ANQ se sont du même coup rapprochées des quelque 80 sociétés historiques du Québec. Délaissées par les ANQ qui disposaient d'un budget à leur intention de plus de $35,000 non dépensés, les sociétés d'histoire bénéficient maintenant de subventions des ANQ pour des projets de recherche en archivistique, des inventaires et la diffusion et la mise en valeur de documents, à la condition que ces projets s'intègrent au projet plus global de l'Inventaire national des archives. Grâce aux ANQ, à la Direction du Patrimoine et à celle des Musées, les sociétés historiques commencent à sortir de la noirceur et de la désolation.

Ouvertes aux régions, aux sociétés d'histoire locale et régionale, les ANQ le sont encore à leur clientèle d'individus: 10,000 usagers inscrits à Québec en 1977-78, 3,300 à Montréal, par exemple. 50% d'amateurs de généalogie. Ce sont là ceux qui se déplacent; 300 personnes écrivent aux ANQ en moyenne par semaine. Ouvertes aussi le soir à Québec, et maintenant — enfin — à Montréal, les lundi, mercredi et vendredi jusqu'à vingt-deux heures.

Ouvertes aux régions, aux organismes, aux individus, ouvertes le soir, les ANQ ouvriront l'an prochain à Québec, dans l'ex-Grand Séminaire du campus de Laval, la Maison des Archives. Au total les ANQ disposeront de près de 225,000 pieds carrés de surface qui en feront le plus important organisme public "provincial" d'archives au Canada, et ce aussi en termes de personnel (73 contre 42 en Ontario) et de budget. Au premier étage de cette Maison des Archives, une immense salle de projection et d'exposition. Autre forme d'accès, surtout lorsque les expositions pourront "itinérer" entre les régions.

L'accès aux ANQ, ajoute M. Beaudin, se fera encore grâce à une politique de publications. Scientifiques: nouveau rapport annuel administratif, catalogues d'expositions, brochures d'information dont ce bulletin **Archives en tête** disponible sur demande, travaux de recherche (sur les archives notariales, civiles), instruments de recherche, éditions critiques (correspondance de Vaudreuil et Bégon, oeuvres de Louis-Joseph Papineau). Publications plus populaires aussi mais dont la politique semble moins arrêtée et précisée, mais qui consisteront par exemple en affiches (sur le 370e anniversaire de Québec) ou en cartes postales (thèmes des fêtes du Patrimoine).

Le "droit" aux ANQ c'est aussi l'accessibilité aux documents de l'État dont les ANQ ont le mandat de conservation et de mise en valeur. Ce "droit" — qui est un moyen de faire progresser la recherche en histoire contemporaine du Québec — prendra plus de sens avec l'acceptation prochaine d'une loi d'accessibilité (30 ans, ou par exemple 1948) aux documents de l'État. Loi dont l'application, par ailleurs, suscitera des discussions.

L'ouverture des ANQ c'est aussi à l'extérieur, soit par des projets de formation de son personnel en France ou aux États-Unis soit par des échanges et de la coopération avec le Nouveau-Brunswick, l'Ontario, le Manitoba et bientôt la Louisiane et la Belgique, coopération qui permet de comparer le professionnalisme.

Ces efforts de démocratisation des ANQ ont requis des budgets qui ont peut-être entamé ses capacités d'acquisitions d'archives. Malgré un manque de moyens financiers, informatiques et en personnel et la mise sur pied d'un Comité des acquisitions que souligne le Conservateur, il pourra sembler qu'après un effort d'acquisition d'archives gouvernementales et institutionnelles on a un peu négligé le repérage et l'acquisition d'archives d'individus. Il y a des secteurs mous aux ANQ; là-dessus les historiens pourraient se faire entendre soit par l'Institut d'Histoire de l'Amérique française ou par une réelle association professionnelle qui leur manque.

Quant aux archives audio-visuelles et iconographiques, on est conscient aux ANQ de leur existence. Mais les supports matériels de ces archives (bobines, appareils de reproduction) exigent des budgets inexistants. Au Québec, jusqu'à une nouvelle loi des archives annoncée pour bientôt, on a une conception notariale des archives: les écrits restent, les paroles et les images s'envolent.

Les ANQ sont ouvertes au monde. Grâce à son personnel extraordinairement disponible et au leadership de son Conservateur, elles ont une vue d'ensemble de ce qu'elles veulent devenir. Des Archives nationales extraverties: qui l'eut crû?

$24 millions pour les arts et lettres ...

par

ANGÈLE DAGENAIS

Gestionnaire d'un budget de $24 millions (soit 35% du budget total des Affaires culturelles), Georges Cartier directeur général des Arts et Lettres coordonne une équipe de 75 personnes. Nommé il y a dix mois, à la suite du remaniement entier de la Direction générale des Arts et lettres qui souffrait d'un éparpillement physique et organisationnel très sérieux, Georges Cartier a passé une grande partie de son temps à reconstituer une équipe solide — le tiers des postes étaient vacants à son arrivée — et à consolider les liens privilégiés qui unissent la DGAL et le milieu de la création au Québec.

Par l'entremise de ses trois directions spécifiques, la Direction du livre, la Direction des arts visuels et la Direction des arts d'interprétation, la DGAL touche en effet au coeur vital de la création artistique québécoise. Dans l'organigramme général du ministère des Affaires culturelles, la DGAL se range aux côtés des services-conseils, des grandes institutions de conservation du patrimoine culturel et de formation (Direction générale des musées, Archives nationales, Direction générale du patrimoine, Bibliothèque nationale et Conservatoires de musique et d'art dramatique).

La restructuration de la Direction générale des Arts et lettres posait un véritable défi car chaque service travaillait isolément sans aucun contact véritable alors qu'une collaboration d'équipe était absolument nécessaire pour rationaliser des politiques de développement et d'aide aux artistes plutôt qu'un éparpillement des ressources et des énergies en actions disparates et sans lendemain. L'éparpillement était tel auparavant qu'un dossier touchant à deux ou trois services était quasi automatiquement rejeté parce qu'il était trop compliqué d'obtenir des consultations avec ses pairs des autres services.

Une priorité tout aussi importante pour Georges Cartier était de resserrer les liens de communication avec le milieu, ses "partenaires" comme il les appelle: les compagnies de théâtre, de danse, les orchestres, les artisans, les graveurs, les peintres, les éditeurs, les bibliothécaires, etc. "Il était temps, dit-il que l'on cesse de leur imposer le pèlerinage à la Mecque et que nous descendions de nos tours d'ivoire". Le ministère s'est donc "rendu disponible" — une première dans sea annales de 15 ans — et s'est déplacé pour aller rencontrer les gens dans leur milieu de travail, ateliers, théâtres, etc. Le changement a été si brutal que nombre de "partenaires" se sont même montrés méfiants à l'endroit des fonctionnaires du ministère qui les prenaient de court dans leur milieu et qui leur demandaient d'élaborer des programmes et des politiques les concernant directement. Certains milieux avec lesquels le ministère a tenté d'établir des ponts et des communications rationnelles à deux voies se sont même montrés très réticents tant le procédé est nouveau et le dialogue inhabituel. L'effort du ministère en ce sens n'est pas généralisé, s'étant borné dans une première dans ses annales nismes les plus accessibles, mais le mouvement est amorcé.



Photo Jacques Grenier

Dans cette même ligne de pensée, la DGAL s'est efforcée de rationaliser son action face aux artistes et aux institutions en élaborant des critères "normalisés" pour l'octroi de subventions et ceci, afin de mettre fin au subjectivisme, à la discrimination, au cas par cas, au lobbying qui prévalaient souvent auparavant dans la répartition des bourses et demandes générales de subventions. "Il est évident, d'expliquer Georges Cartier, que ces critères seront appliqués avec souplesse en tenant compte des objectifs spécifiques des créateurs". Il reste néanmoins que le saupoudrage d'antan à n'importe qui et n'importe comment semble terminé et le gouvernement déterminé à élaborer des politiques beaucoup plus cohérentes, s'inscrivant dans un processus de développement culturel continu.

Le CMPDC (Comité ministériel permanent de développement culturel) que chapeaute le ministre d'État au développement culturel, M. Camille Laurin, et qui regroupe les ministres des Affaires culturelles, des Communications, de l'Éducation et du Haut Commisariat à la jeunesse aux loisirs et aux sports, est d'ailleurs une nouvelle instance créée par le gouvernement du Parti Québécois, sorte de mini-conseil des ministres, qui veille à coordonner et apporter une plus grande cohérence aux actions des ministères de façon à éviter le plus possible les actions ponctuelles et le gaspillage des ressources financières.

Le Livre blanc sur "La politique québécoise du développement culturel" est le fruit d'une consultation auprès de tous les ministères concernés et sa mise en application sera progressive.

Mais déjà, de faire remarquer Georges Cartier, un grand nombre de ses recommandations "étaient dans l'air" et leurs réalisations sont pour tout le moins réalistes. Au chapitre de la création, le Livre blanc recommande une diversification des programmes d'aide (bourses) qui sont actuellement de $380,400 sur $24 millions! — c'est un des points sur lesquels la Direction générale des Arts et lettres se bat depuis bien des années — en 15 ans, $2,6 millions ont été versés à l'aide à la création: cette somme pourrait être un budget annuel, de préciser M. Cartier.

En ce qui a trait aux industries culturelles qui concernent directement la DGAL, on tente de développer une approche nettement "commerciale" de façon à ce que les produits culturels dont on favorise la création, soient vendus. Le ministère n'a plus envie de servir de béquille, de "service social" au livre, au disque, à l'artisanat, au spectacle, au design mais bien d'agent stimulateur d'industries saines et dynamiques. "Il est inutile de subventionner la création d'un produit qu'on refuse par la suite de diffu-

Suite à la page 39

Qu'est-ce que la SODIP ?

par

MARIE-AGNES THELLIER

Après le pétrole, les mines, l'agro-alimentaire, l'industrie, la forêt ou l'amiante, voici que la culture est considérée comme un secteur économique important, prometteur, un secteur-clé avec son milliard de chiffre d'affaires.

La naissance de la Société de développtement culturel, prévue pour l'automne prochain est attendue avec impatience par son parrain M. le ministre Camille Laurin et par ses futurs clients les secteurs du livre, des périodiques, du disque, du spectacle, du cinéma et de l'audio-visuel, des arts graphiques, du design, des arts visuels, des métiers d'art, de la radio, de la télévision, de la cablo-distribution, de la presse écrite et de la téléinformation.

Finalement, la Société de développement culturel (encore appelée Sodic) deviendra la Société d'État qui touchera peut-être le plus de Québécois et qui pourrait susciter les débats les plus significatifs de la société québécoise.

Plutôt que de confier la SODIC au ministère de l'Industrie et du Commerce (MIC), le gouvernement québécois s'apprête à en donner la tutelle au ministère des Affaires culturelles (MAC). Cela signifie aussi que la Société de Développement Industriel (SDI) renonce à investir en dehors du secteur manufacturier; le rapatriement au MAC du dernier programme d'aide aux industries du spectacle en est un autre signe. Le MIC n'a d'ailleurs par terminé sa réflexion sur le commerce de détail, étude qui pourrait amener la création de quelque chose comme une société de développement du commerce de détail, qui pourrait alors exclure les commerces culturels.

Car la SODIC a aussi pour objet la distribution et la commercialisation des produits culturels québécois, après en avoir favorisé la création et le contrôle québécois. Banquier, investisseur et prêteur, la SODIC sera aussi promoteur de projets et conseiller en gestion. La Société de développement culturel devra se comporter comme un organisme de développement, du genre des sociétés d'initiatives, doté d'une marge de manoeuvres suffisamment grande pour prendre certains risques, pour susciter auprès de l'entreprise privée des projets et pour rendre possible des réalisations souhaitables, indique le projet rendu public avec le Livre blanc.

Le conseil des ministres a déjà confié un large mandat et cinq objectifs à la future SODIC, "pierre angulaire d'une politique de croissance des industries culturelles". Les maîtres-mots de Camille Laurin sont: création, développement, qualité, contrôle québécois, rapatriement et diffusion.

Actuellement, un comité interministériel d'implantation polit le projet pour qu'à l'automne soient passés la loi et les règlements de la SODIC, précisant sa dotation financière, sa philosophie d'action et ses objectifs définitifs. Les ministères de l'Éducation, des Affaires culturelles, des Communications (par leurs sous-ministres), le commissariat à la jeunesse, le secrétariat interministériel du développement culturel, quelques conseillers extérieurs à la fonction publique ainsi que d'autres ministères intéressés participent au projet d'implantation.

Par ailleurs, une vaste consultation du milieu "industries culturelles" doit bientôt commencer et s'achever par un colloque (ou un mini-sommet) début octobre.

Combien recevra la SODIC en ces années où le ministère des Finances veut contrôler plus étroitement la gestion des sociétés d'État? Certainement pas autant que la dernière née, la Société nationale de l'Amiante, dont le capital-action de $250 millions doit permettre d'acheter Asbestos Corporation. La première mise de fonds dans la SNA est de $50 millions.

La SODIC recevra peut-être plus que la SOQUIA (Société québécoise d'initiatives agro-alimentaires) qui a dû demander une rallonge de $30 millions dès la premiere année, après avoir dépensé $12.7 millions (dont $11 millions dans Culinar) avec $10 millions de capital initial. Le gouvernement préfère souvent commencer modestement, et étaler ses versements. La SOQUIP, dans le secteur pétrolier, avait au 31 mars dernier $35 millions de capital actions que compléteront $45 millions versés dans les six prochaines années. REXFOR, pour la forêt, a obtenu en 1973 un capital autorisé de $25 millions, versé en trois ans.

Si le gouvernement québécois veut vraiment que la SODIC puisse "rapatrier s'il y a lieu entre les mains d'intérêts québécois la plus grande part possible des industries de production ou de distribution des produits culturels "en plus d'investir dans des industries très diversifiées, une première dot...on de $15 à $25 millions e... probable, suivie d'autres ...ersements au fur et à mesure des actions.

Le Québec au Festival du livre de Nice

La chaise musicale des apprentis-sorciers

par

VICTOR-LEVY BEAULIEU

Lorsqu'on parle du Festival international du livre de Nice, il faut d'abord préciser un certain nombre de choses. Sinon, on risque de passer un peu à côté de la question ainsi que l'a fait récemment Jean Basile dans un article publié dans LE DEVOIR.

Quoi qu'on en dise, le Festival international du livre de Nice est essentiellement une manifestation française. Le mot "international" n'y est que pour la frime puisque tous les éditeurs (ou presque) qui y vendent leurs livres viennent de l'intérieur même du pays. En fait, le Festival ressemble en tous points au Salon international du livre de Québec. Par exemple, on y retrouve sensiblement le même nombre de visiteurs, une centaine de milliers. Et les critiques les plus acerbes proviennent des petits éditeurs français, particulièrement ceux qui n'ont pas pignon sur rue à Paris et qui se plaignent que Nice n'ait aucune représentation culturelle mais constitue une entreprise presque exclusivement commerciale... comme à Québec!

Le fait est que là comme ailleurs, ce sont les Martin Gray et les Jean Marais après qui le public court, quêtant les traditionnelles autographes. Culturellement parlant, Nice équivaut à un gros zéro et les salons du livre québécois, tout compte fait, ont davantage de tenue.

Ceci dit, il n'en demeure pas moins que le Québec avait, cette année, une représentation importante à Nice. Et l'Association des éditeurs canadiens a tenté la grande opération, celle de pénétrer le marché français au moyen de trois ouvrages diffusés pour l'occasion par Hachette à 2 000 exemplaires. Ç'aurait pu être une bonne idée mais elle a tristement avorté, non pas à cause des Français mais bien des éditeurs québécois eux-mêmes.

Pour Nice, on avait sélectionné **Les Humanoïdes** de Jean Ferguson, un ouvrage sur les soucoupes colantes; **À l'ombre des tableaux noirs** de Normand Rousseau, un roman; et **Gélivures** de Pierre Perreault, un recueil de poésies. On admettra aisément qu'il s'agit, pour les deux premiers titres en tous les cas, d'une sélection bizarre et tellement bizarre qu'il faut poser la question: qui a choisi ces ouvrages?

Bien sûr, c'est l'Association des éditeurs canadiens. À l'origine, c'est le **René Lévesque** paru chez Fides qui devait être la locomotive principale au Festival international de Nice. Mais le Premier ministre du Québec, pour des raisons évidentes, arefusé. Alors l'exécutif de l'Association des éditeurs s'est rabattu sur **Les Humanoïdes**... et c'est ce qui s'appelle changer raicalement de traque!

Le plus grave cependant, c'est que cette décision a été prise par des gens qui, là-dedans, étaient tout à la fois juge et partie. Car, comme par hasard, les trois auteurs choisis pour Nice sont publiés par les membres de l'exécutif de l'AEC: **Les Humanoïdes** ont été publiées par les Éditions Leméac dont le directeur, Monsieur Yves Dubé, est le président de l'AEC; **À l'ombre des tableaux noirs** a été édité par le Cercle du Livre de France dont le directeur, Pierre Tisseyre, est le vice-président de l'AEC; et **Gélivures** est un ouvrage de l'Hexagone dont le directeur, Gaston Miron, est secrétaire-trésorier de l'AEC!

C'est à ce point qu'il me paraît essentiel de demander des comptes à l'Association des éditeurs canadiens: dans le choix des trois locomotives de Nice, quelle a été la participation véritable des autres éditeurs membres de l'association? Ont-ils été consultés? De tous côtés, on m'assure que non. Si tel est le cas, il s'agit d'une chose extrêmement grave parce qu'elle remet en question une association dont la crédibilité, du train où vont les choses, sera bientôt absolument nulle. Depuis trop longemps, l'Association des éditeurs a été l'affaire des mêmes et quelques éditeurs qui, bien plus que de servir l'édition québécoise, y ont vu une chance inespérée de faire quelques bonnes petites affaires personnelles, subventionnées généreusement par les gouvernements.

Car si le bât blesse, c'est bien là. Pour s'en rendre compte, il est important de signaler ici que les auteurs sélectionnés pour Nice, de même que leurs éditeurs, ont reçu du gouvernement une subvention pour défrayer le coût de leurs voyages là-bas. Bien sûr, les éditeurs devaient se rendre à Nice afin d'assurer la promotion de leurs auteurs. Et comme les trois ont tous une longue expérience de ce genre de manifestations, on aurait pu s'attendre à ce qu'ils se décarcassent un peu.

Mais les trois éditeurs sont arrivés à Nice comme des apprentis-sorciers qui n'auraient jamais mis les pieds dans un tel lieu. Ils n'avaient même pas pris la peine de préparer le moindre petit communiqué de presse, pas plus d'ailleurs qu'une simple photo ou une affichette! Le vide absolu. Et les trois auteurs, dans le stand du Québec, avaient l'air de vrais codingues à côté d'un Gaston Miron gueulant comme un tigre enragé. Quant à Messieurs Tisseyre et Dubé, qui n'ont à peu près jamais été au stand, ils ont grossièrement laissé les auteurs de leur maison se tourner les pouces. Il était évident que Messieurs Tisseyre et Dubé n'étaient pas à Nice pour s'occuper de telles babioles. Leur métier, semble-t-il, ils auraient voulu que ce soit la direction du stand du Québec qui s'en charge... et le gouvernement! Imaginez! On a été jusqu'à reprocher au gouvernement de ne pas avoir embauché d'attaché de presse pour Nice!

À trop vouloir que le gouvernement se substitue à tout, les éditeurs (donc l'édition québécoise) risquent de se retrouver les quatre fers en l'air, comme à Nice, au nom d'ambitions légitimes mais absolument dénaturées par des gens qui se contentent de dilapider les fonds publics au lieu de faire honnêtement ce travail qu'ils ont pourtant choisi eux-mêmes d'assumer.

J4en parle d'autant plus à mon aise qu'étant à Nice pour le lancement de **Blanche forcée** chez Flammarion, j'ai été en mesure de me rendre compte de ce que c'est que l'efficacité: pendant que les trois auteurs précités faisaient du sang de puces dans le stand du Québec, je donnais une quinzaine d'entrevues en quatre jours. Il faut dire toutefois que les journalistes avaient reçu **Blanche forcée** quelque temps avant le Festival et qu'ils avaient été pour ainsi dire poursuivis sans arrêt par une attachée de presse compétente. Si on avait fait la même chose avec Ferguson, Rousseau et Perrault, les résultats auraient été les mêmes: ces gens-là ne se seraient pas déplacés pour rien.

Si je raconte tout cela, c'est que la gravité de ce qui est arrivé à Nice saute aux yeux et que cette expérience déplorable doit servir de détonateur à une remise en question de l'Association des éditeurs canadiens et des objectifs que le gouvernement québécois vise par ses représentations culturelles étrangères, et plus particulièrement françaises. On ne pénètre pas le marché français du livre comme on entre dans une brasserie. Et cela pour plusieurs raisons: le marché français du livre est surencombré; les Français sont effrayamment chauvins et, de plus, l'industrie de l'édition y est absolument protégée. Un éditeur québécois ne peut pas faire là-bas ce que les Français font ici avec la bénédiction aberrante de nos gouvernements.

De toute façon, il faut que j'avoue que l'implantation de l'édition québécoise à l'étranger me paraît, en tout cas pour le moment, une niaiserie consommée: dans le bordel québécois de l'industrie du livre, les éditeurs n'arrivent même pas à percer vraiment leur propre marché intérieur, se contentant des miettes du riche, c'est-à-dire de la place que consentent bien à leur donner les étrangers qui contrôlent la diffusion et la librairie. Alors que chez nous, dans notre propre pays, nous nous alimentons au pudding du pauvre, l'on voudrait nous voir courir le leurre de l'édition étrangère, comme si cette lubie pouvait guérir de tous les maux. C'est plutôt ce qui s'appelle mettre la charrue devant les boeufs.

Que l'on commence d'abord par faire en sorte qu'ici même au Québec des ouvrages comme ceux de Pierre Perreault et Normand Rousseau soient disponibles ce qui, comme on sait, est loin d'être le cas. Que l'on commence d'abord par décoloniser l'édition québécoise et puis le reste, c'est-à-dire la France et compagnie, viendra bien en son temps.

Mais cela suppose que l'on remette à leur place ces épiciers qui depuis trop d'années font de l'édition québécoise une déplorable affaire où les tristes perdants sont les consommateurs d'ici. Pour écouler en France deux cents exemplaires d'un ouvrage, on est prêt à vendre son âme au diable. Mais personne, semble-t-il, n'est intéressé à modifier en profondeur ces structures qui font de la pratique de l'édition québécoise une aberration sans nom. Moi, si j'édite des livres, c'est en premier lieu pour les gens de mon pays. Et je ne vois pas pourquoi un gouvernement qui prétend ne pas avoir de moyens pour ici devrait encourager des marchands de soupe afin qu'ils fassent ailleurs ce que les étrangers nous font au Québec depuis des années.

Et puis, il est temps de le dire. On ne fait pas un pays avec Richard Nixon, la femme bionique et Idi Amine Dada. Ce pays, on a plus de chance de le réaliser avec Ferron, Garneau, Madeleine Gagnon et compagnie. Et bien que je n'ai rien contre les Esquimaux qui achètent des frigidaires, je n'entretiens pas une très haute opinion pour ceux qui les leur vendent. Ce n'est pas une question d'argent mais de responsabilité.

Or de la responsabilité, c'est précisément ce qui manque le plus chez les éditeurs québécois de maintenant. Sous le prétexte de la rentabilité à tout prix, l'édition québécoise est en passe de devenir une succursale américaine. Bientôt, nous n'aurons même plus besoin d'avoir de colonisateurs parce que nous sommes en train de devenir pareils à eux par devers nous-mêmes, important, traduisant, diffusant et louangant la camelote made in U.S.A.

Et pendant ce temps, la création québécoise authentique est sous la botte de petits juges minables, d'hommes d'affaires déguisés en directeurs de maisons d'éditions qui, bien plus que de créer une culture nationale, n'aspirent personnellement qu'à s'engraisser en mangeant à tous les râteliers, dans une inconscience qui frise la folie furieuse.

Voilà ce qu'il faut d'abord stopper pour que les paroles d'ici puissent enfin se rendre à destination, sans plus jamais de fantômes pour les boire en cours de route.

La politique et la littérature hispano-américaine

Postface au 3e congrès des femmes écrivains des Amériques

par

ALVINA RUPRECHT

Est-il possible de faire de la littérature sans faire de la politique? Question qui pourrait paraître naïve mais dont l'importance est devenue de plus en plus évidente pour les représentantes de la littérature féminine hispano-américaine lors du récent congrès de femmes écrivain à Ottawa. En effet, la rencontre des déléguées venues du Mexique, de l'Argentine, du Chili, du Vénézuéla, du Pérou, du Brésil, de Puerto Rico, du Paraguay, de l'Uruguay et de Cuba s'est souvent transformée en confrontation quand deux conceptions différentes du rôle de l'écrivain se sont heurtées.

Les ateliers, où les communications (90 en tout) étaient regroupées selon les pays et selon les genres littéraires, nous ont permis de découvrir des auteurs consacrés par le temps ainsi que la jeune littérature nationale: Ida Gramcko, poétesse vénézuélienne; Marta Lynch et Victoria Ocampo, romancières argentines; Maria Luisa Mendoza, romancière mexicaine; Griselda Gambaro, dramaturge argentin; Gloria Stolk, écrivain vénézuélien; les jeunes poétesses cubaines qui vivent aux États-Unis, — Rita Geada, Eliana Rivero, Aurora Rosello et Maya Islas — et tant d'autres.

Cependant, c'était au cours des tables rondes, des séances plénières et les lectures de poésie que les véritables dialogues ont eu lieu et où l'observateur a pu se faire une idée plus juste des problèmes auxquels ces femmes doivent faire face: l'analphabétisme (dont 68% des victimes sont des femmes), le paternalisme qui enferme la femme dans son rôle stéréotypé de mère et de ménagère. La femme qui écrit ne peut pas toujours se faire publier, uniquement parce qu'elle est femme, et souvent la critique masculine ne la prend pas au sérieux. Mais, avant tout, la femme qui veut faire de la littérature doit se poser la question fondamentale: comment dois-je me situer vis-à-vis d'un régime qui institutionnalise la violence? Que faire pour y survivre en tant que femme et en tant qu'écrivain? Chaque groupe semble avoir trouvé la solution qui lui convenait le mieux et j'aimerais présenter, quoique brièvement, les choix tels qu'ils se sont manifestés pendant le congrès.

Certaines se seraient adaptées à la réalité qui les entoure et ce "compromis" semble coïncider avec un oeuvre qui se veut "de la littérature pure". Parmi celles qui refusaient de "faire de la politique" on trouvait les Argentines, les Vénézuéliennes, et les Cubaines en exil dont la poétesse, Rita Geada, était le porte-parole le plus catégorique. Lauréate du premier prix de la poésie à Barcelone en 1969 pour un recueil de poèmes intitulé **Mascaradas**, auteur de nombreux livres de poésie: **Quando Cantan las Pisadas, Vertizontes, Desvelado Silencio** (publié en 1959 à Cuba deux ans avant son départ du pays), elle insiste sur le rôle apolitique du poète. Sa mission, selon elle, doit être de transcender ces questions, de saisir une vision globale de l'Amérique latine tout en cultivant les contacts avec le monde hispanique. La poésie devrait rester ouverte aux courants universels et ne pas s'enfermer dans le sectarisme idéologique. Pourtant, la lecture de certaines de ses oeuvres ainsi que de celles de ses compatriotes, nous révèle le caractère profondément introspectif de cette poésie de l'exil. Elle traduit l'isolement culturel, la recherche d'une identité, le besoin de se justifier ou de se définir: Aurora Rosello nous parle de la nécessité de "contar mi historia" et ses poèmes abondent en détails ou bien de sa vie personnelle ou bien de celle des autres poétesses "en exilio".

Nous pourrions parler également de l'oeuvre d'Ida Gramcko, poétesse vénézuélienne. Son monde intime, hallucinatoire, est peuplé d'images mystérieuses, de fantasmes et d'êtres noués dans des rapports mystiques. Il faut dire aussi que cette volonté de créer un oeuvre de "littérature pure" allait souvent de pair avec une prise de position idéologique de droite — l'appui d'un régime militaire qui baffoue les libertés individuelles, un profond respect pour l'ordre établi (une Argentine m'a confié qu'elle adorait le Canada parce que c'était un pays si propre, si bien ordonné) et, de manière générale, elle correspondait à une tendance à ne pas se poser des questions sur la langue comme moyen de transmission des valeurs d'un certain groupe social, mais à concevoir la langue, d'un point de vue formel, comme une valeur éternelle et immauble.

Il y en a eu; par contre, qui ont choisi la voie de l'engagement mais dont la présence s'est faite moins sentir parce que ces femmes, habituées à la discrétion et à la prudence, vu l'attitude oppressive de leurs gouvernements, n'avaient pas l'habitude de crier leur révolte en public. Voici justement ce que certaines Canadiennes n'ont pas compris car si nous critiquons ouvertement notre société, nous ne risquons pas de disparaître. Il y a des Québécoises qui ont exprimé leur déception devant ce qu'elles croyaient être la complicité de la majorité des déléguées hispano-américaines vis-à-vis des régimes fascisants, mais, elles n'ont pas eu l'occasion de parler à cette journaliste mexicaine qui m'a priée de ne pas reproduire son nom car elle craignait des représailles; elles n'ont pas assisté à la séance plénière qui a eu lieu en espagnol (sans interprétation simultanée) où presque toutes les déléguées hispano-américaines se sont élevées contre les déclarations de la romancière Marta Lynch quand elle a fait l'éloge du gouvernement de Videla; elles n'ont pas, non plus, assisté à la lecture de poésie mardi soir quand quelques poétesses se sont réunies à l'improviste afin de s'écouter et de se découvrir.

Carmen de la Fuente a lu ses poèmes dédiés à la mémoire des étudiants massacrés lors des événements de Tlatelolco. Par suite de sa participation aux activités de protestation contre le gouvernement mexicain en 1968, elle a perdu son travail à l'université mais elle continue à écrire et sa production littéraire est toujours une projection de sa conscience sociale. D'une manière moins explicite mais non moins dramatique, Lucia Sol, du Pérou, observe les femmes et parle ouvertement de leurs problèmes tandis qu'Elena Milan, poétesse mexicaine, à travers une ironie mordante mais rafaîchissante, nous raconte comment on empêche les femmes de "crever libres" et elle nous explique, "comment violer un homme".

Si l'engagement politique n'est pas toujours explicité, il s'agit, quand même, d'une remise en question des valeurs sociales et surtout, de l'éveil d'un sens critique face à l'emploi de la langue. Dans ce sens, la poétesse péruvienne Cecilia Bustamante (**Nombrar las Cosas**) était la plus éloquente. La langue, a-t-elle expliqué, et surtout celle dont se sert les milieux officiels, cache des structures de violence — violence langagière et violence physique — qui permettent, par la distorsion du sens des mots et par l'implantation des structures fallacieuses de la pensée, la manipulation du peuple. Le rôle de l'écrivain est de neutraliser ce mauvais emploi de la langue en démasquant les mécanismes de manipulation pour éveiller un esprit critique à l'égard de tout emploi officiel de la parole. C'est une tâche monumentale, surtout sur un continent où une bonne partie de la population est analphabète. Il y a, malgré tout, des femmes qui s'y donnent sérieusement.

Il est évident que, pour ce qui est du congrès, la langue était un obstacle majeur à la bonne communication, néanmoins, je ne peux que regretter l'attitude de certaines de mes compatriotes qui, si elles avaient voulu aller au-delà des apparences, auraient pu flairer les mouvements de révolte inspirés d'un profond désir d'améliorer une situation devenue, à bien des égards, intolérable.

Les Éditions La Presse et le roman



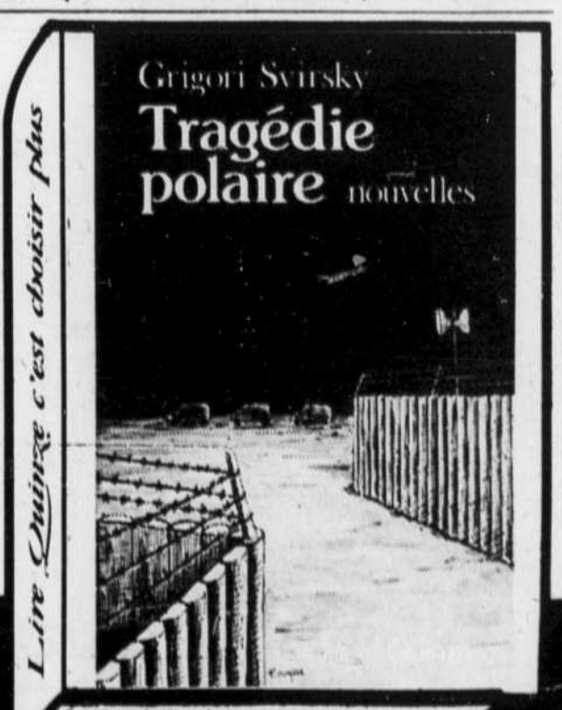
Meurent les alouettes
par Gil Bluteau

Se défaire de l'Amour comme d'une vieille peau. Adopter la Raison, avec sa logique implacable et la rigueur de ses objectifs.

Au pays de Maria Chapdelaine, un roman d'amour en maraude dans une voiture de police, qui tient le lecteur en haleine du début à la fin.

Les Editions La Presse

256 pages
$7.50
En vente partout



Svirsky a écrit après la guerre plusieurs romans et scénarios de film qui l'ont fait rapidement connaître. Il réussit à sortir de l'U.R.S.S. en 1971. Spécialiste de la littérature soviétique dissidente, il enseigne aujourd'hui à l'université de Toronto.

En 1970, l'Union des Écrivains soviétiques donna à Svirsky l'occasion de se réhabiliter en l'envoyant se documenter, pour un ouvrage "positif", dans les grands chantiers industriels de Sibérie. Il en ramena le sujet des nouvelles réunies ici sous le titre de TRAGÉDIE POLAIRE. La résistance quotidienne, héroique, qu'un peuple d'ouvriers et de paysans oppose à l'oppression du régime et de l'idéologie soviétiques. Une oeuvre dont les personnages et les situations n'ont rien de fictif et qui nous livre de ce fait une information précieuse, émouvante, sur l'une des régions les plus fermées du monde.

Vous pouvez vous procurer ce livre dans toutes les bonnes librairies ou en retournant le coupon ci-joint

Les Editions Quinze, 3465 Côte-des-Neiges, suite 50, Montréal, Québec H3H 1T7 — 23-6-78D
Nom
Adresse
Ville — Code postal
ci-joint $8.95
☐ MANDAT ☐ CHEQUE
☐ Master Charge ☐ Chargex
N°
Signature
Quinze

en librairie

Jacques Ferron en collaboration

Revue "Études françaises"

études et bibliographie complète

LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL



QUÉBEC BANANA STATE

Le dernier roman de Jean-Michel Wyl dont l'action se situe au Québec.

Lisez ce livre dur, sans pitié, qui installe le lecteur dans un état devenu totalitaire établi sur la police, la torture, l'assassinat arbitraire et les camps de travail de la Baie James.

Beauchemin

En vente chez tous les libraires à $12.00.

Marie Cardinal:
Pour une autre humanité

par JEAN ROYER

Elle est femme: la cause des femmes la passionne dans l'espoir d'une "autre humanité". Elle est écrivain: à chacun de ses livres elle se "rapproche" d'elle-même. Marie Cardinal sait qu'il faut tendre vers "cet état archaïque, sauvage et pur de l'humain" perdu depuis des millénaires de culture.

D'une présence chaleureuse, d'une parole généreuse, Marie Cardinal m'explique ses engagements de femme et d'écrivain. Elle vient au Québec tous les étés pour retrouver l'homme de sa vie. Cette année, elle lance aussi son plus récent livre, édité ici par L'Etincelle: **Une vie pour deux**

Ce roman, c'est l'histoire d'un couple qui cherche à se retrouver durant des vacances en Irlande. Mais un événement tragique bouleverse la vie de Simone et Jean-François: le cadavre de Mary, retrouvé sur la plage. Le couple cherchera à faire revivre Mary. C'est la quête de ce troisième personnage qui les révèlera à eux-mêmes et à cette "vie pour deux".

Le lecteur du roman de Marie Cardinal se retrouve, non



Photo Jacques Grenier

seulement avec un couple, avec deux personnages féminins qui s'opposent, et que l'auteur aime différemment:

"Ce sont deux personnages sortis de la vie des femmes en France, dit Marie Cardinal. Simone, je la trouve à la fois agaçante et pathétique. Elle ressemble à ces femmes insignifiantes, c'est-à-dire qui signifient autre chose qu'elles-mêmes, qui sont l'expression de quelqu'un d'autre (de leur mari, de leurs enfants, de leur famille et de leur milieu social) mais non de leur individu. Elles sont comme une prison qui se promène habillée en femme. Je trouve cela pathétique. Et il y a des millions d'individus comme elles, dans chaque pays, qui ne se sont jamais exprimées, qui ne font qu'être le discours de l'autre, d'ailleurs, d'à côté d'elles. Simone, c'est ça. Tandis que Mary, quand elle a choisi la mort, elle s'est exprimée. C'est peut-être une expression négative, mais c'est un discours terrible, subversif".

Ce roman de Marie Cardinal vient après les succès de **Autrement dit, Les mots pour le dire** et **La clef sur la porte**. Pourquoi avoir choisi d'écrire **Une vie pour deux** avec la distance de la fiction romanesque?

"Par grande pudeur. Plus j'ai envie de dire les choses comme elles sont et moins j'ai envie d'être exhibitionniste ou agressive. Quand j'écris, j'ai l'impression d'être sur une corde raide. C'est vertigineux. Je suis sur le fil d'une épée et je ne dois jamais tomber, ni dans l'exhibitionnisme, ni dans l'impudeur. Je dois dire quand même des choses qui sont essentielles, primaires, qui ne tiennent pas du tout de l'aveu ni de la confession. Je dois aussi faire attention à ne pas agresser, à ne pas être vulgaire. Au contraire, je voudrais que tout soit beau en même temps que ce soit le plus profondément enfoncé dans la vérité. Je souffre du fait qu'une vie de femme telle qu'elle est vécue s'exprime difficilement et que dès qu'elle s'exprime on considère que vous êtes grossière ou exhibitionniste. Je voudrais convertir les gens à cette beauté qui est là, qu'il faut voir et accepter".

L'écriture

D'ailleurs, si vous parlez à Marie Cardinal de ses livres comme des "témoignages", elle vous répondra que c'est de la misogynie, un refus qu'il y ait une "expression" qui est de l'écriture et qui sort des femmes:

"Quand j'écris, je n'ai pas du tout envie de témoigner. C'est un drôle d'alambic, je le sais: ce qui sort de moi, c'est quelque chose qui est complètement fabriqué avec moi et en même temps qui n'est pas ma vie. C'est comme l'autoportrait d'un peintre qui ne ressemble pas à sa photo. Quand j'écris, je n'ai pas dans l'idée que je vais me raconter, même si je sais que je vais me servir de mon support physique, de mon vécu, pour laisser couler des rythmes que j'ai envie de voir sortir de moi. C'est vraiment un besoin essentiel que j'ai de laisser sortir cette espèce d'océan qui est à l'intérieur de moi. C'est sûr que je n'arrive à le faire bien que quand je le fais passer par mon corps, moi, comme je suis.

"Et ce besoin d'écriture est de plus en plus fort. Au fur et à mesure que j'écris un livre, je me débarrasse de plus en plus de choses. Je viens plus près de moi. Je trouve peut-être plus une écriture qui me ressemble. Mais je suis loin d'y être arrivée: c'est très difficile. Donc, dans chaque livre, je m'approche de moi, de ce que je sens. Et j'ai encore plus envie d'écrire.

"Je ne crois pas qu'on arrive, de cette manière à l'état archaïque, sauvage: il y a trop de millénaires et de millénaires de culture en nous. Arriver à ressembler à cet état sauvage me paraît impossible, même dans la folie la plus grande: à la seconde où l'on est un foetus, on est culturel! Qu'est-ce qu'on trimbale comme millénaires de contrefaçons, de dévoyage, de tortures... Enfin, j'aimerais arriver là où je suis le plus crû, le plus authentique, le plus archaïque, le plus sauvage.

"Cet état archaïque et pur, ce serait de la couleur du cosmos: cette espèce de bleu marine, noir, lumineux par endroits. Puis, un mouvement qui ressemblerait à l'océan. J'aime beaucoup les fonds sous-marins, la mer, plonger. Le fond de l'eau a l'air calme mais il y a les mouvements des algues, des végétaux sous-marins, presque imperceptibles. Ce serait comme ça, l'état sauvage. C'est ce que j'ai honnêtement le très grand désir de faire passer dans certains de mes livres. Je ne sais pas si j'ai réussi".

Ce besoin de l'écriture, pour Marie Cardinal, il est total. C'est dans ce sens que, pour elle, l'écriture est un "privilège formidable":

"Quand j'écris, je suis tellement préoccupée par mon manuscrit qu'il est une présence, un intérêt, une passion constantes. Je l'adore ou je le hais. Mais je ne m'ennuie jamais. Je suis complètement livrée à mon manuscrit. Je n'ai besoin d'aucune autre présence, d'aucune nourriture. Du moment que je peux être avec mon manuscrit, l'endroit m'est indifférent. Je n'ai besoin de rien. C'est un privilège fabuleux. Et j'en suis consciente. J'ai déjà trop été une femme sans expression personnelle. C'est-à-dire quand je ne vivais que par les expressions extérieures: avec tous les besoins matériels, esthétiques, moraux, sentimentaux, qui sont légions quand on n'existe pas par soi-même, parce qu'on est insatiable de tout ce qui vient de l'extérieur et qui peut vous fabriquer, vous donner une apparence d'existence. Et moi, j'ai été tellement livrée à cela que je jouis du bonheur d'écrire. C'est un privilège formidable: s'exprimer."

Le féminisme

C'est ce désir et ce besoin d'expression que Marie Cardinal veut partager avec les femmes:

"En dehors des laps de temps où je suis complètement enfoncée dans l'écriture, où je ferme toutes les portes et les fenêtres, je sors tous les jours, en France, rencontrer des femmes: dans les usines, les comités d'entreprise, les bibliothèques municipales, les centres sociaux. Je mène une drôle de vie d'écrivain partagée entre la parole et l'écriture. Ce sont deux activités différentes. La parole, c'est comme un hameçon qui ouvre les autres paroles, qui fait s'exprimer les autres. Et je me nourris des autres paroles. Les vies des gens m'intéressent. Pas par démagogie. Mais parce que j'ai vécu dans la pauvreté longtemps. Et moi, je venais de la richesse. Et j'ai été absolument ahurie de la vie des pauvres. Je le savais théoriquement mais quand je l'ai vécu pratiquement, je me suis dit que ce n'était pas possible, qu'il fallait le dire. Surtout la pauvreté des femmes. Aujourd'hui, ce n'est pas parce que j'ai rencontré le succès au bout de mon cinquième livre et que je n'habite plus par là que je n'irai pas rencontrer ces femmes là où elles sont. Si je ne sais plus ce qu'elles deviennent, je ne sais plus écrire. La parole, ce n'est donc pas du tout pour moi quelque chose qui ressemble à du prêche: c'est comme un lieu d'échange."

Marie Cardinal ne se situe donc pas du côté du féminisme "officiel". Elle ne participe pas aux différents mouvements. C'est un autre féminisme, de plus en plus répandu, qui la touche: celui des regroupements de femmes dans les quartiers et les usines:

"La cause qui me passionne le plus, la plus intéressante pour une autre humanité, c'est la cause des femmes. J'y crois dur comme fer. Je suis persuadée que l'espoir est là et que si l'humanité change — il le faut — elle va passer par la cause des femmes. Cette cause m'est chère. Mais pas théoriquement, pas dans la manipulation intellectuelle de certains principes. Il y a trop d'échos qui restent dans le mot féminisme. L'idée lamentable du pouvoir à remettre aux femmes alors que c'est le pouvoir en général qui est à remettre en cause. L'idée d'une élite féministe — intelligente et inventive, certes, mais qui fait peur aux autres femmes. Je n'aime pas non plus cette agressivité, cette mysoandrie qui traînent dans le mot féminisme.

"Moi, ce qui m'intéresse, c'est qu'on soit nombreuses. C'est la masse. Qu'il faut aller rencontrer où elle est. Qui est encore aujourd'hui dans un ghetto. Ce qui m'intéresse, c'est la femme la plus enfoncée dans la boue, celle qui ne sait même pas qu'elle existe. Celle qui ne sort pas. Ou qui sort au bras d'un homme, au bras de son fils, au bras de son père. Il faut donc aller là où elle est. C'est ce que je fais. C'est un travail très humble, au départ.

"Quand je me retrouve au fond d'une zone urbaine, dans une banlieue de ville de province, avec 150 ou 200 femmes autour de moi, quand je commence à leur expliquer comment le personnage de la femme actuelle est un personnage moderne et que c'est facile à prouver historiquement, je pense que je leur rends service. Je leur donne des munitions, de la documentation, des possibilités de répondre que cette vie qu'elles mènent n'est pas naturelle. Elles savent mieux que la femme n'a pas toujours été dans cette condition; que le corps de la femme ne ressemble pas du tout à ce que les scientifiques nous ont dit; qu'une femme qui a ses règles à tous les 28 jours, ça n'existe pas; que cette espèce de machine IBM qu'on nous dit que nous sommes, c'est faux! Alors, elles sont contentes, elles rigolent. Elles possèdent enfin quelque chose qu'elles ressentaient mais n'avaient jamais osé dire.

"Au fond, mon travail, c'est leur donner des mots comme des armes".

nouvelles éditions de l'ARC

Gilles Vigneault

silences

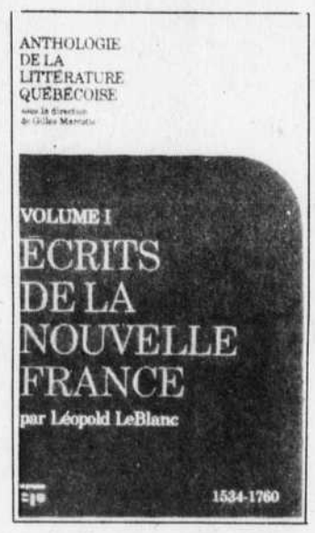
1957 ~ poèmes ~ 1977

SILENCES
Poèmes 1957-1977

Une rétrospective des poèmes déjà publiés dans Etraves — Balises — Exergues — Natashquan — A l'encre blanche et quelques anciennes rimes/
368 pages $12.95

Distribution
GRANGER FRÈRES
210 ouest, boul. Crémazie Tel: 389-3561

Un ouvrage essentiel



Anthologie de la littérature québécoise
sous la direction de Gilles Marcotte

Volume I
Écrits de la Nouvelle France
par Léopold LeBlanc

Ce premier volume d'une série de quatre réunit des textes écrits entre 1534 et 1760, soit durant le Régime français. Précieux outil de référence pour le chercheur, cet ouvrage est aussi, pour le public en général, la redécouverte des petits et grands événements de la vie en Nouvelle France à cette époque, décrits par ceux qui les ont vécus. Personnages célèbres: *Jacques Cartier, Pierre Le Moyne d'Iberville, Marie de l'Incarnation,* etc., ou simples citoyens, tous se firent écrivains parce qu'ils éprouvaient le même besoin, celui "de mettre en mots les événements de leur vie, les sentiments de leur coeur"...

Les Editions La Presse

328 pages
$12.00
En vente partout

RICHARD WRIGHT
UN HOMME DE WEEK-END
roman
TRADUCTION DE JEAN PARÉ
PIERRE TISSEYRE

PRIX DE TRADUCTION
DU CONSEIL DES ARTS
1978

Le Centre Québécois de Gestalt
présente:
racines et harmonie
ou une invitation au dévoilement intérieur



du 28 juillet au 6 août 1978 au Lac Simon comté d'Argenteuil

Sous la direction de:

E. Godin, Psychothérapeute gestaltiste et néo-reichien
J.M. Guillerme, Psycho bio-énergiticien et psychanalyste
Y. Joly, Psychologue, approche Feldenkrais
L. Noiseux, Psychothérapeute gestaltiste et néo-reichien
J. Prud'homme, Psychothérapeute familial et conjugal

Pour information: 284-9329

L'actualité de Voltaire

par

JEAN M. FAHMY

Voltaire a toujours eu, au Canada français, un triste sort. Sa réputation, doublement néfaste ici, reléguée au purgatoire de l'exécration, puis aux limbes de l'oubli. On épousait évidemment la hargne que tous les bien-pensants d'Europe portaient, au siècle dernier, au "profanateur"; mais on éprouvait également à son égard une rancune tenace à cause de ses "quelques arpents de neige". Ces quatre mots ont pesé lourd dans le destin canadien de Voltaire! Par un singulier raccourci, le philosophe a fini par symboliser toutes les erreurs de la politique française au XVIIIème siècle à l'égard de sa colonie d'Amérique. On trouve, dans les écrits canadiens, de fréquentes allusions à ce passage de *Candide* (1). François Xavier Garneau, l'historien, ne s'embarrasse pas de nuances. Il est lapidaire: évoquant les mondanités de Voltaire à Ferney vers 1760, et les rapprochant de la perte de Québec, il s'en scandalise: "C'est le rire effréné d'une haine plus forte que le malheur." Joseph Tassé publie, quant à lui, un **Voltaire, Mme de Pompadour et quelques arpents de neige** à Québec en 1898. L'auteur se promène à Paris: "Je ne puis me défendre d'un sentiment de tristesse et de mécontentement, peut-être même de colère, en apercevant sur la place de Rennes, près de l'Institut, la statue de l'homme qui m'est le moins sympathique, qui s'est prosterné aux pieds de Frédéric de Prusse et de Catherine de Russie, qui n'a pas compris la fierté française ni l'importance de faire flotter le drapeau de la France sur d'autres continents que celui d'Europe, qui a aimé, s'il était susceptible d'affection, presque tous ceux que ses compatriotes ont eu raison de haïr, qui n'a guère parlé de Dieu sans blasphémer, bref, qui a prostitué un immense talent aux causes les moins avouables...".

Puis, quelques rues plus loin, Joseph Tassé aperçoit une statue da Jeanne d'Arc, qui lui inspire le parallèle suivant: "Jeanne d'Arc et Voltaire, quel contraste! La vertu opposée au vice, les voix célestes aux voix humaines, la foi naïve à la libre-pensée railleuse, la foi qui enfante les preux à l'incroyance qui produit les lâches, le courage qui enseigne le devoir aux grands à la lâcheté qui leur conseille des bassesses, le désintéressement à la cupidité, l'intégrité territoriale de la France à la désagrégation, la délivrance à l'asservissement; en un mot, la grandeur de la nation à sa déchéance. Tel est l'abime qui sépare le savant Voltaire de l'illettrée Jeanne d'Arc." Enfin, l'écrivain canadien, apostrophant les Français, s'excite et se monte: "Pendant plus d'un siècle, la France n'a guère songé à ses enfants éparpillés dans les vastes espaces de l'Amérique du Nord. Elle semblait les croire à jamais ensevelis dans leurs "quelques arpents de neige", suivant la dédaigneuse expression de Voltaire. Vous élevez des statues au patriarche de Ferney. Pareil marbre ne pourrait tenir debout au Canada. Le peuple se souvient que cet homme néfaste banquetait, illuminait, lançait des feux d'artifice, jouait la comédie, au lendemain même de l'effondrement de la France en Amérique. Tel cet autre histrion qui s'apelait Néron, sur les ruines de l'ancienne Rome...".

Joseph Tassé ne se doutait certes pas que, quelques décennies plus tard, le célèbre buste de Voltaire par Houdon trônerait, placide, à la Galerie nationale d'Ottawa, sans que les murs ne s'effondrent. Mais son éloquence un peu grandiloquente a le mérite de résumer fort bien la perception que nombre de Canadiens français avaient de Voltaire. Ceux qui ont parcouru les rares thèses consacrées à l'écrivain dans les universités de Montréal, d'Ottawa et de Laval avant 1950 savent bien que, l'enflure en moins, l'opprobre est le même. A telle enseigne qu'un jour de 1965, un professeur nouvellement arrivé à l'université de Montréal, et qui s'intéressait au philosophe, fit une découverte qui le sidéra: au fond d'une remise abandonnée, sous les combles de la bibliothèque, les cinquante-deux tomes des **Oeuvres complètes** de Voltaire dormaient, ficelés dans du papier journal, et couverts d'une vénérable poussière. Ces volumes, édités en 1880 à Paris, constituaient pourtant, et encore aujourd'hui dans une large mesure, l'outil de travail indispensable pour qui veut aller aux sources de l'oeuvre voltairienne.

Mais, au Québec comme partout ailleurs, Voltaire et ses oeuvres sont, depuis trente ans, exhumés, disséqués, et suscitent une curiosité qui ne se dément pas. Quelques-unes des récentes études les plus valables sur l'écrivain ont été publiées au Canada anglais. Joseph Tassé et ses émules bondiraient d'indignation s'ils savaient que l'une d'elles (parue aux Presses de l'Université McGill), s'intitule **Voltaire and Sensibility**. C'est que l'image de l'homme, et son message, ont été débarrassés des scories que leurs adversaires avaient accumulées sur eux avec une partialité et une violence probablement uniques dans l'histoire littéraire. Aujourd'hui que, partout dans le monde, on s'apprête à célébrer le bicentenaire de la mort du philosophe, que nous reste-t-il de Voltaire?

Les érudits et les spécialistes ont glossé, et continueront encore longtemps à le faire, sur la pensée de Voltaire, sa philosophie, sa "politique", sa "religion", voire sa "sensibilité" ou son caractère "impétueux", pour reprendre les titres de quelques ouvrages marquants des trois dernières décennies. Pour l'honnête homme qui ne connaît probablement que **Candide, Zadig** ou **l'Ingénu**, l'homme public que fut Voltaire est peut-être encore plus d'actualité que le penseur. Je m'explique: le philosophe a voulu, de toutes ses forces, agir sur les événements de son siècle. Il a eu quelques phobies, et quelques obsessions: phobies de l'intolérance et du fanatisme (Voltaire était terrassé chaque année, le 24 août, d'une forte fièvre; or le 24 août est l'anniversaire du massacre de la St Barthelémy, qui vit les catholiques occire proprement 3000 huguenots à Paris); obsessions d'un monde d'où la guerre serait bannie, d'où l'esclavage serait extirpé et où l'homme retrouverait, avec le sens du relatif, une certaine humilité devant les événements, propice à la modération., On voit que ce message que Voltaire a asséné sans relâche à ses contemporains est d'actualité, aujourd'hui plus que jamais. "L'hydre monstrueuse" qu'évoquait Voltaire ne meurt jamais vraiment. Le poète se doutait-il que deux cents ans après sa disparition, son incessante, sa véhémente dénonciation des guerres de religion serait à recommencer en Irlande et au Liban? Se doutait-il que le fanatisme, cet "infâme" qu'il voulait écraser, prendrait au XXème siècle des oripeaux neufs? Si le fanatisme religieux a régressé un peu partout en Occident, de violentes et inquiétantes flambées se font jour ailleurs, notamment dans le vaste Orient. Mais surtout, le fanatisme, sous nos propres cieux, entre nos murs, a pris un nouveau nom: l'idéologie, ou plutôt les idéologies et leurs grands-prêtres de l'Est et de l'Ouest sont aujourd'hui aussi intolérants, aussi sectaires que les détenteurs de la vérité que Voltaire pourfendait si fort!

Voltaire a voulu que ses écrits soient un levier qui fasse basculer dans le ridicule un certain nombre de plaies sociales ou mentales. Ses ouvrages, à défaut de l'auteur, ont été régulièrement jetés au bûcher. Deux cents ans plus tard, il faut croire que rien n'a changé, que le livre exerce toujours sur certains la même inquiétude, puisqu'au Chili, de véritables autodafés de livres ont été organisés par le gouvernement de Santiago. Et nul ne contestera que la graincante ironie de Voltaire, en s'exerçant sur la guerre, son caractère absurde et ses rites sanglants, ne puisse encore servir contre les partisans actuels de la guerre, bardés de justifications et d'héroïsme sanguinaire.

Voltaire a mené de véritables campagnes d'opinion pour propager ses idées et défendre les causes auxquelles il croyait. Il a probablement été le véritable créateur de cette réalité si banale aujourd'hui qu'est la puissance de l'opinion publique. Pendant les trente dernières années de sa vie, il a été sur la brèche, sans relâche; seul peut-être, au XXème siècle, François Mauriac a joui d'une influence semblable sur l'opinion quotidienne de ses contemporains. On ne peut s'empêcher de rêver à ce que serait aujourd'hui la voix d'un Voltaire fustigeant l'imbécillité sous toutes ses formes. Et les torturés du Chili ou de l'Argentine, les pensionnaires des hôpitaux psychiâtriques, des goulags et autres camps de travail mériteraient bien d'entendre aujourd'hui naitre, monter, grandir, s'enfler impétueusement la voix qui, jadis, défendit sans relâche Calas, Sirven, La Barre...

1. Que, pour la commodité du lecteur, nous citerons: "Vous connaissez l'Angleterre; y est-on aussi fou qu'en France? — C'est une autre espèce de folie, dit Martin. Vous savez que ces deux nations sont en guerre pour quelques arpents de neige vers le Canada, et qu'elles dépensent pour cette belle guerre beaucoup plus que tout le Canada ne vaut".

La Chine sans chinoiseries

par

GILLES MARCOTTE

Dans la présentation du roman de l'écrivain chinois Pa Kin, **Nuit glacée** (1), qui se trouve à l'endos du livre, on lit ce qui suit, qui ne laisse pas d'étonner un peu: **"Nuit glacée** fut publié en 1946, sous la tyrannie de Tchank Kaï-chek, et ce n'est qu'à la libération, dès 1949, que Pa Kin sera condamné en fait au silence." Etrange destin des mots: à cet homme-là, communiste convaincu, qui s'inventa un pseudonyme à partir de Bakounine (Pa) et de Kropotkine (Kin), la "dictature" laissa une liberté que la "libération" lui enleva! Rien de plus chinois, dira-t-on; mais ces chinoiseries ne sont peut-être pas exclusives à la Chine... Quoi qu'il en soit, celui que l'on considère comme un des plus grands écrivains chinois du vingtième siècle, et que l'on a proposé à l'attention du Prix Nobel de littérature, a vécu dans son pays, depuis 1949, dans un état de semi-réclusion, et il n'a été réhabilité que récemment, après avoir subi les sévices de la Révolution culturelle.

Le roman lui-même n'est pas moins étonnant. Il étonne, d'abord, par l'ennui profond que distillent ses premières pages. L'action (si l'on peut dire) se passe dans la ville de Tch'ong-king, durant la guerre sino-japonaise. Dans un petit appartement, vivent (si l'on peut dire) un instituteur, Shüenn, qui doit gagner sa croûte en corrigeant des épreuves, sa mère Wang et sa femme de droit commun, Shousheng, employée de banque. Leur existence est pénible, certes; elle nous paraît surtout grise, grise infiniment, gris sur gris. Shüenn n'aime pas son travail, et il est soumis aux tracasseries de son chef, un certain D'joh (prononcez Jos). Mais il souffre encore plus de l'hostilité qu'entretiennent l'une à l'égard de l'autre sa mère et sa femme. Le sinologue Etiemble nous dit qu'il faut voir dans la description de cette hostilité une charge audacieuse contre le matriarcat à la chinoise, et nous le croyons volontiers; mais enfin, le lecteur occidental non prévenu n'y aperçoit qu'une situation tout à fait classique, dont l'équivalent se trouverait aussi facilement à Montréal qu'à Moscou. La belle-mère abusive serait-elle donc la même sous tous les cieux, dans toutes les civilisations? L'impression de déjà vu que procurent les premières pages de **Nuit glacée** est encore accentuée par le ton mélodramatique, sentencieux, des dialogues. Cédant à l'ivrognerie pour oublier ses malheurs, Shüenn déclame:

"Si je ne bois pas que ferai-je? Le seul risque en buvant trop, c'est la maladie ou la mort. Cela ne me fait pas peur. Il vaudrait mieux que je sois mort!" Et il s'écria avec une expression douloureuse: "Je suis fini, complètement fini!"

Ce n'est rien encore. Lisez ceci, qui paraît sortir tout droit du Petit Livre Rouge:

"De trop fréquentes querelles entre époux sont nuisibles, répondit Shüenn à voix basse, et souvent un petit dissentiment devient un grand problème".

On se dit: non, vraiment, ce n'est pas possible, ce doit être la traduction, même dans un roman québécois du dix-neuvième siècle on n'aurait pas osé écrire si gros, si plat. Et pourtant le préfacier, Etiemble, nous assure que la traduction de M.-J. Lalitte est une "belle version". Faut-il, malgré tout, continuer de lire? Oui, certes, il le faut, et sachez bien que cette platitude ne cédera pas la place à quelque chose de plus intéressant, de plus palpitant, mais qu'elle s'aggravera jusqu'au point de devenir proprement terrifiante; et c'est en elle que le roman trouvera son sens, sa portée. Disposons des événements: Shousheng, affamée de bonheur, quittera le foyer pour aller vivre sa vie dans une autre ville, tout en continuant d'aider financièrement la famille; Shirenn mourra de tuberculose, sans que nous soit épargné aucun détail de ses souffrances; la mère, Wang, disparaîtra avec son petit-fils, Petit Shüenn (drôle de petit bonhomme, immobile, distant, impersonnel), dans l'immensité chinoise. A la fin du roman la victoire sur le Japon est acquise mais, comme le dit un passant: "C'est leur victoire", la victoire de ceux qui tirent toujours leur épingle du jeu, les habiles, les privilégiés. Pour les autres, c'est-à-dire pour la masse de ceux qui ne connaissent que la grise loi des nécessités quotidiennes, quelle victoire, quelle révolution espérer? Bien que parfois un soupçon de vraie vie y apparaisse, dans l'affection que porte Shousheng à son mari au-delà même de la séparation, dans sa beauté, sa vivacité, son appétit de bonheur, aucun espoir ne soulève le récit de Pa Kin, enfermé dans les étroites limites de la survivance. La mort de Shüenn est pathétique, mais à peine plus que celle d'une bête de somme.

Est-ce là le roman purement matérialiste dont rêvent parfois nos intellectuels occidentaux? Il est atroce; et, sans doute, dans sa perspective, vrai. D'une vérité qui n'est pas seulement chinoise.

(1) Pa Kin, **Nuit glacée**, roman, traduit du chinois par M.-J. Lalitte, préface d'Etiemble; Gallimart, collection " Du monde entier".

"La femme gauchère" de Peter Handke

par

NAIM KATTAN

"Elle avait trente ans et elle habitait un lotissement de bungalows bâti en terrasse sur le versant sud-d'une montagne moyenne, juste au-dessus de la brume d'une grande ville". Ainsi débute l'histoire de Marianne. Semblable à des centaines, à des milliers d'autres femmes, Marianne est mariée à un homme de sa génération qui gagne bien sa vie. Ils ont un enfant de huit ans. Le mari revient d'un voyage d'affaires. Il est heureux de retrouver sa famille. Marianne l'accueille à l'aéroport et Bruno, le mari, dit: "Je respire quand je reviens ici". Ils rentrent chez eux et jouent avec l'enfant. Bruno a envie de célébrer son retour et les retrouvailles. Il emmène sa femme à une auberge pour dîner et décide de rester là, de louer une chambre pour la nuit. Le lendemain matin, ils s'apprêtent à partir mais Bruno trouve sa femme différente. Il l'interroge, elle le met en garde. La vie quotidienne doit suivre son cours. Bientôt elle conduira son fils à l'école et le mari retrouvera son bureau. Qu'y a-t-il changé? Bruno insiste. Il veut savoir. La femme finit par dire: "J'ai eu tout à coup l'illumination que tu t'en allais d'auprès de moi, que tu me laissais seule. Oui, c'est ça, Bruno, va-t'en. Laisse-moi seule".

Ce désir subit devient une volonté inébranlable. Marianne n'a pas d'autre homme dans sa vie et n'en veut pas. Elle cherche à se reprendre et non pas tout recommencer. Elle ira même jusqu'à trouver une nouvelle compagne à son mari, en l'occurence la maîtresse d'école de son fils pour qu'il ne souffre pas, lui, de solitude. Pour elle c'est un nouvel apprentissage. L'appartement est le même, la ville ne change mais ce ne sont là qu'apparences. Tout est désormais transformé. Pour se retrouver au-delà de sa solitude et dans la solitude, Marianne doit compter sur ses propres ressources et d'abord assurer sa vie matérielle sans faire appel à son mari. Elle téléphona à un éditeur qui lui avait auparavant proposé de faire de la traduction et lui annonce sa disponibilité. L'éditeur lui rend visite, cherche vaguement l'aventure mais se rend vite compte qu'elle ne sera disponible que pour le travail.

La maîtresse d'école qui vit avec son mari cherche à l'attirer à un groupe de femmes. Marianne préfère poursuivre la quête de sa liberté toute seule. Son vieux père vient lui rendre visite et lui dit que lui aussi est seul, qu'il l'a toujours été et qu'il le restera jusqu'à sa mort même s'il n'a jamais manqué de compagnie. Bruno qui a accepté de laisser sa femme seule, croyant qu'il s'agissait d'une folie passagère ne peut consentir à une séparation définitive. Il est pris de rage mais devant sa femme, aimable, neutre, indifférente à la violence à fleur de peau, il se rend compte de son impuissance devant une telle ténacité. Dans un parc, Marianne fait la connaissance d'un artiste en chômage. Il la poursuit de son désir, lui téléphone et finit par lui rendre visite. C'est le soir où son éditeur et son mari cherchent aussi à la relancer. Il n'y a rien à faire. Marianne restera seule.

Comme dans toute son oeuvre, romans et pièces de théâtre, Peter Handke, à travers le déroulement d'existences simples, dans un quotidien banal, trace les contours de ce qui peut être le tragique dans la civilisation du confort. Marianne n'a rien à reprocher à son mari. Elle ne se révolte pas contre la société. Elle est sans récrimination. Son interrogation est implicite et ne s'exprime pas dans un questionnement philosophique car les mots et les concepts sont dévalorisés et ne répondent plus à des situations nouvelles, sans précédent. Et si la vie n'était pas cette existence? Si le bonheur et le confort du foyer ne faisaient que camoufler un vide? Marianne ne veut pas changer la société et ne parvient même pas à voir d'alternative pour sa propre vie. Elle met son existence entre parenthèses et elle se trouve dans le désert, dans une attente et bientôt ce sera peut-être une nouvelle traversée et un nouveau rivage. Entre-temps c'est la neutralité, une poursuite du quotidien dans une passivité tenace. Elle s'occupera soigneusement de son fils et ne voudra pas faire de mal à son mari mais elle ne peut plus accepter la vie telle qu'elle se présente. C'est physique. A peine une malformation qui aux yeux du monde demeure imperceptible. C'est une femme gauchère.

La femme gauchère, récit de Peter Handke traduit de l'allemand par Georges-Arthur Goldschmidt, aux Editions Gallimard.

Au Café la Chaconne

Le Café La Chaconne, situé au 338 est rue Ontario (près de St-Denis) présentera cet été deux spectacles de théâtre. Le Tigre de Murray Schisgal sera joué du 29 juin au 9 juillet et du 26 juillet au 6 août, par Louise Laparé et Ghyslain Tremblay. Les Dactylos du même auteur, sera joué du 13 au 23 juillet et du 10 au 20 août par Lorraine Pintal et Jean-Pierre Bergeron. Les deux pièces sont mises en scène par Yvan Ponton. Les représentations auront lieu du jeudi au dimanche inclusivement à 21 heures. Le samedi, il y aura une deuxième représentation à minuit. Les décors et les éclairages sont de Claude-André Roy et les costumes de Jacynthe Vézina.

●

Dans le cadre de la Semaine des musées qui se déroule dans la région de Montréal du 23 au 30 juin, le *Musée d'art contemporain* présente une exposition à caractère historique et didactique sur son institution: au moyen de diapositives, photographies, vidéo et films, le public aura la possibilité de se familiariser avec les différents services du musée et leurs modes de fonctionnement. Le personnel du musée sera sur place le 28 juin prochain de 10 h à 16 h 30 pour accueillir les intéressés et leur révéler les coulisses du musée.

retrouvez
les héros du célèbre feuilleton TV
La petite maison dans la Prairie
avec la
BIBLIOTHÈQUE DU CHAT PERCHE



FLAMMARION
En vente dans toutes les bonnes librairies $5.95 chacun.

PATRICK WATSON
EN ONDES DANS CINQ SECONDES
roman
TRADUCTION DE LAURIER LAPIERRE
PIERRE TISSEYRE

Lire Quinze c'est choisir plus

Henri F. Ellenberger
Les mouvements de libération mythique
et autres essais sur l'histoire de la psychiatrie



Quinze/critère

Voici des essais sur l'histoire de la psychiatrie, non sur la psychiatrie de l'histoire. En ce domaine, l'historien, fût-il aussi spécialiste de l'inconcient, peut donc parler des faits avec objectivité et détachement!

D'origine suisse, Henri F. Ellenberger a été élevé en France, et il a obtenu le baccalauréat français (Lettres-Philosophie) à Strasbourg en 1924. Il a fait ses études de médecine à Strasbourg, puis à Paris et à Berne; Il a obtenu le titre de docteur en médecine à Paris à 1934. Son activité de pratique neuro-psychiatrique s'est déroulée en France, puis en Suisse. Professeur au Menninger School of Psychiatry, à Topeka, au Kansas, de 1953 à 1959, il a ensuite exercé son activité psychiatrique au Allan Memorial Institute de l'Université McGill, à Montréal, de 1959 à 1962. Depuis 1962, il est professeur de criminologie à l'Université de Montréal. Il est également psychiatre au Département de Psychiatrie de l'Hôtel-Dieu de Montréal. Henri F. Ellenberger est l'auteur de plus d'une centaine de publications portant sur la psychiatrie, la psychologie, la psychothérapie, la criminologie et l'histoire de la médecine.

Vous pouvez vous procurer ce livre dans toutes les bonnes librairies ou en retournant le coupon ci-joint

Les Editions Quinze, 3465 Côte-des-Neiges, suite 50, Montréal, Québec H3H 1T7 23-6-78D
Nom
Adresse
Ville Code postal
ci-joint $12.95
☐ MANDAT ☐ CHEQUE
☐ Master Charge ☐ Chargex
N°
Signature
Quinze

Marcel Bélanger: quatre recueils en deux ans

par SUZANNE PARADIS

Marcel Bélanger publie, pas très régulièrement en vérité, depuis 1962; avec une plus grande fermeté depuis 1976. Sa prise en mains de la parole est littérale: il a fondé ses propres éditions, les éditions Parallèles, afin d'imaginer aussi bien le livre que son contenu. Le mariage du texte et de la page équivaut à une véritable définition de l'art, alors que le rythme de production affirme une tout autre véritable profession de foi. Quatre titres en moins de deux ans (et j'exclus volontairement les **autres** poètes que Marcel Bélanger publie) témoignent non seulement d'une belle vitalité mais d'une volonté d'éclatement et d'engagement face à la poésie actuelle: **Saisons sauvages** (1), **Fragments paniques** (2) et **Infranoir** (3) — et on attend **Soleil bleu** (4) d'une semaine à l'autre — jalonnent une course pressante dont il est impossible de prévoir la conclusion.

Ce préambule qui a pris malgré moi l'allure d'une bibliographie ne vise qu'à rendre compte de la qualité du silence apparent de quelques poètes; Marcel Bélanger n'a rien offert entre 1971 et 1976, assez longtemps pour laisser croire qu'il en avait terminé avec l'écriture et avec l'édition. On ne mourait pas autrement à la poésie il n'y a pas si longtemps, mais les temps sont changés. Si l'on en meurt encore aujourd'hui, on en ressuscite plus volontiers.

C'est au moins "du plus profond d'une épaisseur de sommeil" que jaillit le poème nouveau. C'est dans l'éblouissement et la tranfiguration des retrouvailles (— puisqu'il y a très nette évocation d'absence, de réclusion et de distance dès les premières lignes de **Saisons sauvages**; d'ailleurs l'épithète **sauvage** renforce cette impression de retour et de réapprivoisement —), que le poète reprend contact avec les mots dans leur matérialité, leur odeur, leurs saveurs multiples, leur présence, et avec les objets, vivants et farouches, son corps, son âme, son désir. Une seule page suffit, en cet état d'alerte et d'urgence, pour liquider le passé (le poète s'expliquera plus longuement dans les **Fragments**), l'imparfait du texte. Dès le milieu de la page suivante, l'avenir a repris tous ses droits et le poème s'installe dans le présent, "le corps sort de lui-même", image évidente et irréductible de la résurrection. L'étouffement de ces quelques années de silence apparent a traumatisé le poète mais sa parole plonge sans repentirs dans la pérennité de l'acte, pour atteindre d'une seule coulée irrésistible à l'intemporalité qui sera exprimée par l'infinitif du quatrième et dernier poème.

Ces quatre poèmes n'en forment peut-être qu'un comme les quatre saisons définissent une seule année: ils évoquent chacun une saison, de l'hiver "mémoire de schiste" à l'hiver dont "l'ombre (...) tient lieu de territoire." Il ne faudrait pas conclure trop vite à un périple à vide, à un encerclement où la liberté, aussi soudainement que violemment aperçue, se retrouverait prisonnière du **moi**. La méditation que constitue **Fragments paniques** réconcilie certaines contradictions en rétablissant par exemple les temps du verbe où se précisent les actions développées dans la substance du poème. Marcel Bélanger écrit alors clairement: "Je sortis". De ses prisons innombrables et honteusement surveillées il s'est donc déjà éloigné (ou évadé) au moment de vivre les **saisons**.

Car il fut une époque où il fut ardemment complice de "tout ce qui tomba sous la main (pour) (...) boucher, (...) calfeutrer, (...) camoufler". Il faut évidemment reporter cette époque au temps du silence, aux années de mutisme et d'attente. C'était en des époques de ruines et de folie où une seule question à propos de l'horizon pouvait tout ébranler. C'était aussi une époque où les dangers de la lumière (si l'horizon avait été sans limites, par exemple) menaçaient plus insupportablement que ceux de la nuit.

Les allusions multiples que fait Marcel Bélanger à la situation de la poésie québécoise, sans cesse tenue en laisse par des systèmes qui s'en disputent les largesses, sont d'une transparence courageuse. Que le poète refuse une situation où la parole lui est fortement suggérée, ou ordonnée à des fins étrangères (maquillées au besoin pour prendre les apparences de la vérité), cela aussi est bien visible, et même digne de réflexion, d'autant plus qu'une telle franchise risque fort de maintenir le statut d'exclus et de paria qu'il tente de dénoncer. D'une certaine manière, **Saisons sauvages** et **Fragments paniques** règlent des arriérés de comptes avec ce que le poète a flairé de compromissions, de conforts, d'hypocrisies et de soumissions sur son propre territoire, c'est-à-dire celui de la poésie.

Infranoir s'attaque directement à la résolution du poète de tirer l'écriture de toutes ces ambiguïtés. Sur le plan sémantique, la phrase s'ordonne volontiers à l'impératif, ou sera formulée au présent, mais un présent fortifié par **il faut** ou dont on sent la tension volontaire, l'entêtement à passer de l'aléatoire au définitif. Le doute est écarté du texte puisqu'il est porteur de tares et de défaites. Le poème est "aphoristique", tranchant; il se refuse froidement la moindre oscillation verbale. Il expose la rébellion à l'état pur, celle qui n'arbore ni drapeau ni justification d'aucune sorte.

Paraphrase de noces charnelles aussi bien que spirituelles, **Infranoir** se lit d'un souffle bien que sa composition se soit étalée sur trois années. Pas de titres; seuls les espaces blancs témoignent de la respiration des mots. Chant démuselé, regard retourné au feu qu'il fixe comme le soleil, il poursuit de son âme implacable son chemin vers la "terre promise" de tant de muettes et pathétiques désillusions.

Mais il garde finalement la plus belle, la plus grave, et peut-être la plus féroce pour la fin: "les fleurs n'ont rien à dire que leur propre beauté".

1) Sainte-Foy, les Editions Parallèles, 1976, 32 pages
2) Sainte-Foy, les Editions Parallèles 1978, 89 pages
3) Sainte-Foy, les Editions Parallèles/l'Hexagone 1978, 65 pages
4) Montréal, l'Hexagone

Topor: rêves de jour

par HEINZ WEINMANN

Comme ils sont rassurants, ces rêves de nuit! Lorsque le rêve se mue en cauchemar, le corps sonne l'alerte et nous réveille. Comme nous sommes reconnaissants alors à notre corps d'avoir ainsi érigé une frontière entre le rêve et la réalité! Et nous "réalisons" avec soulagement que nous ne sommes pas devenus ce que nous avions rêvé. Contrairement à ce pauvre Samsa de la **Métamorphose** de Kafka qui se réveille transformé en scarabée.

Les **Caprices** de Goya sont basés sur cette séparation de la vie rêvée et de la vie éveillée. Une des gravures porte le titre significatif "El sueno de la razon produce monstruos" (le sommeil de la raison produit des monstres). On y voit un peintre (Goya lui-même), endormi sur son bureau, assailli de chauve-souris, de chats, de hiboux gigantesques, bêtes nocturnes, cauchemardesques. Malgré l'échec de la Révolution française (les gravures datent de 1797), la foi dans la raison n'est pas encore ébranlée, loin de là. Hegel et les "maitres penseurs" sont encore à venir. Un rayon du soleil de la raison et tout ce tissu cauchemardesque se dissout... comme un rêve.

Mais lorsque le rêve, le cauchemar s'installent dans la vie de tous les jours? On a beau se pincer, le rêve, dans sa présence obsédante, nous poursuit jusque dans nos repaires les plus éloignés: il est cette réalité. Le monde de Topor (1), comme d'ailleurs celui d'Arrabal, qui a préfacé ce livre de gravures, est caractérisé par l'intrusion du cauchemar dans le cadre de la vie réelle. Les fantasmes, délivrés de leur inconsistance fantômatique, prennent réellement corps.

La cible des fantasmagories toporiennes est le corps humain. Il perd son intégrité. Il est disséqué, démembré, des parties (yeux, têtes etc) s'en détachent pour commencer une vie autonome. Taillades, sectionnements, perforations, loin d'être des tortures, sont jouissifs. De toute façon, n'aije pas de tout un peu trop? Que l'autre se serve en moi, qu'il prenne l'organe qui lui plaît. Oui, qu'il l'arrache! "Les amies" s'ouvrent le ventre, s'arrachent leurs tripes et s'en enlacent comme d'un collier. "La vierge", comme elle est malheureuse, parce que personne n'est venu se servir d'elle, se tailler un morceau en elle! Alors, d'eux-mêmes, ses seins, ses fesses et son sexe (ou plus précisément le haut de ses cuisses, puisqu'elle est encore pudique) s'envolent. Premier venu, premier servi...

Plus grave, les règnes (végétal, animal...) s'estompent. L'homme du "Transplant" pourrait être l'illustration de l'homme enraciné, attaché à la glèbe. Ses plantes (de pieds) racinent. Il a pris littéralement racine.

Nous trouvons là le mode de fonctionnement du fantastique toporien (et peut-être du fantastique pictural tout court). Le monde devient fantastique lorsque nous faisons devenir réalité immédiate ce que les mots ne signifiaient qu'au figuré. Ainsi l'homme enraciné a des racines; "être sur les dents": un homme grimpe péniblement sur une dent gigantesque; "la concierge est dans l'escalier": sa tête est littéralement prise dans l'escalier.

On peut alors se demander si c'est bien cette "force convaincante d'être irremplaçable" (Arrabal) qui caractérise les gravures de Topor, ou bien, au contraire, cette jouissance maladive d'êtres remplaçables.

Topor, **Rêves de jour**, Chêne, 1978, dessins de 1964-1974, préface d'Arrabal, 151 pages.



"Vierge quand même"



"Le transplant"

classiques

les disques

PIERRE ROLLAND

a écouté pour vous

Rudolf Kempe et l'Orchestre de la Staatskapelle de Dresden jouent Richard Strauss: La Fantaisie symphonique "Aus Italien" — De l'Italie, opus 16 et le Poème Symphonique "Also Sprach Zarathustra" — Ainsi parla Zarathoustra, opus 30: Angel S — 6031 et Angel S — 60283. Deux grandes oeuvres de R. Strauss, dirigées par un des plus grands musiciens de notre temps, récemment décédé. Ses concerts mettant en vedette les oeuvres de R. Strauss, furent toujours extraordinaires. C'est avec son orchestre de Dresden qu'il dirigeait depuis 1949, que nous pouvons maintenant apprécier ses grandes qualités de musicien et de chef d'orchestre. La prise de son, l'usinage et la gravure sont bien. En conclusion: l'un des derniers champions de la musique de Richard Strauss.

Alicia de Larrocha joue la Sonate en si mineur de Liszt et la Fantaisie en ut majeur opus 17 de Schumann: London CS 6989. Et, sur un autre disque, les Goyescas de Granados: London CS 7009. Depuis quelques années, Alicia de Larrocha ne cesse d'émerveiller par sa maturité de pensée et sa brillante technique. Chaque fois qu'on l'entend jouer une oeuvre, on est toujours certain avec elle d'en retirer un enrichissement personnel. Avant tout, Alicia de Larrocha est musicienne. Le piano n'est pour elle qu'un moyen de faire de la musique. Et dans tout ce qu'elle joue, on sent combien l'au-delà des notes révèle un univers qu'elle aime et qu'elle a longtemps exploré avec passion. En écoutant jouer Alicia de Larrocha on a aussi la révélation de son intelligence qui anime une musicalité que très peu de musiciens possèdent. Les prises de son sont excellentes. L'usinage et les gravures, également. En conclusion: le piano qui se fait musique avec Alicia de Larrocha!

À la suite de notre annonce du 10 juin dernier pour les trois volumes des

IDÉOLOGIES AU CANADA FRANÇAIS

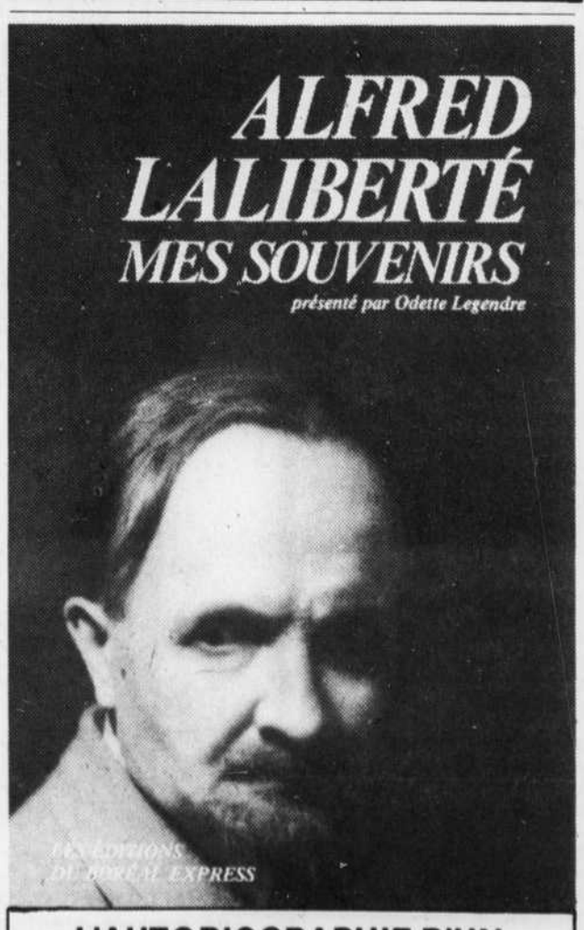
le volume I (1850-1900) est épuisé

Seuls les volumes II (1900-1929) et III (1930-1939) sont maintenant disponibles au prix de $10 l'exemplaire.

LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

C.P. 2447, QUÉBEC G1K 7R4

ALFRED LALIBERTÉ
MES SOUVENIRS
présenté par Odette Legendre



LES ÉDITIONS DU BOREAL EXPRESS

L'AUTOBIOGRAPHIE D'UN GRAND ARTISTE QUÉBÉCOIS

Volume illustré, 256 p.
En vente chez votre libraire à **$7.50**

Distributeur: DIFFUSION DIMEDIA
539, boul. LEBEAU
Ville St-Laurent, H4N 1S2

PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

puf

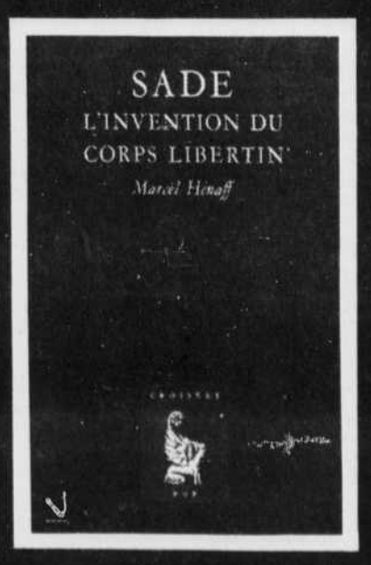
COLLECTION

«CROISÉES»

dirigée par Jean-Marie Benoist

La collection «Croisées» se veut une réflexion sur les rapports qu'entretiennent les sciences exactes avec les sciences de l'homme. Ainsi ses auteurs entendent-ils mettre à la disposition du public les principaux enjeux d'une recherche où le discours traditionnel de l'épistémologie doit être remis en question.

Si aucune science en effet ne peut donner une réponse absolue aux problèmes de notre temps, il convient de chercher, dans chaque discipline, les éléments d'une interprétation du monde et de la vie.



vient de paraitre

SADE, L'INVENTION DU CORPS LIBERTIN
par Marcel HENAFF

ouvrages parus

L'ESTHÉTIQUE DE CLAUDE LÉVI-STRAUSS,
par J.G. Merquior

FIGURES DE L'OPPRESSION,
par C. Delacampagne

EN VENTE CHEZ VOTRE LIBRAIRE

GUÉRIN

Par un groupe de professeurs
GÉOGRAPHIE 412
(Québécoise et canadienne)
Exercices
$4.50

Jean-Louis Grosmaire et Marc-Aimé Guérin
INITIATION À LA GÉOGRAPHIE PAR LES CONTRATS DE TRAVAIL
298 pages / $9.85 / élève
115 pages / $4.95 / maître

Madeleine Barnoti
GÉOGRAPHIE DU QUÉBEC ET DU CANADA
471 pages / $9.95

Rosaire Hamelin, Ghislain Martel
Edith Simard
INITIATION À LA GÉOGRAPHIE (110)
Exercices $4.50

Suzanne Rouleau
Marthe Demers
LE MONDE QUI T'ENTOURE
(Invitation à l'écologie)
20 x 22,5 cm / 236 pages
Illustration en
2 et 4 couleurs / $8.95

Pierre Berthelet
professeur au Collège Bourget, Rigaud,
COURS MÉTHODIQUE DE LA LANGUE FRANÇAISE
27,5 x 22 cm / 205 pages / $6.10

Joseph Lemieux
LES ACTIVITÉS POÉTIQUES À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE
24 x 16 cm / 136 pages / $7.50

M.-A. Guérin
PETIT ATLAS GÉOGRAPHIQUE DU QUÉBEC
30 x 23 cm / 96 pages / $4.95
planches en 4 couleurs

Marcel Côté
professeur à l'École des hautes études commerciales, Montréal
LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES
264 pages / $9.95

André Lefebvre / avec la collab. de Michel Allard
HISTOIRE DU CANADA À PARTIR DU QUÉBEC ACTUEL
301 pages / $9.85
252 pages / $6.25

Marc-Aimé Guérin
PETIT MANUEL DE GÉOGRAPHIE QUÉBÉCOISE
142 pages / $3.95

Jeanne Grégoire
GUIDE DU GÉNÉALOGISTE
104 pages / $3.75

Albert Mayrand
Juge à la Cour d'appel (Montréal)
DICTIONNAIRE DES MAXIMES ET LOCUTIONS LATINES UTILISÉES EN DROIT QUÉBÉCOIS
22,5 x 15 cm / 295 pages / $8.95

Émile Bouvier
professeur émérite
LES ROUAGES DE L'ÉCONOMIE
20 x 22,5 cm / 512 pages / $11.95

André Lefebvre
Faculté des sciences de l'éducation
LA MONTRÉAL GAZETTE
et le nationalisme canadien
(1835-1842)
22,5 x 15 cm / 207 pages / $5.95

guérin
4440, rue SAINT-DENIS
MONTRÉAL H2J 2L3
TÉL.: 849-2303-9201

GRAND FORMAT

24 x 30" — Un calendrier-souvenir de caricatures parues dans le journal

LE JOUR

En vedette: au moins 12 "beaux" personnages de notre folklore (faune) politique — en situations. Du rire pour 12 mois; de juin 78 à mai 79.

Un cadeau pour le temps de la fête, pour l'été!

CALENDRIER pour le reste de 1978

en vente partout! $5.00

JUIN '78 à MAI '79



Disponibles chez votre libraire préféré ou à la taba-gli, dépanneur, aussi aux musées d'art, dans les boutiques etc.

L'ORLOGE / ÉDITEUR DISTRIBUTION:
C.P. 1965, Place d'Armes, Montréal 126 (Québec)

Nom.....
Adresse.....
Ville.....

Chèque ou mandat-postal: $5.50 — (C.O.D. $6.50)

opinion

Cet éléphant blanc qu'est Radio-Québec...

par

GUY MESSIER

L'auteur de cette opinion a été un des artisans de la télévision éducative au Québec. Guy Messier fut d'abord responsable de Téléclubs du Bas-St-Laurent et de la Gaspésie au temps du BAEQ, puis auteur et responsable du projet Tévec au Saguenay-Lac-St-Jean avant de devenir, durant quatre ans, coordonnateur du programme Multi-Média. Il a été et reste encore, à l'occasion, consultant de l'Unesco. En 1975, il démissionnait de son poste de recteur général adjoint de l'éducation des adultes au ministère de l'Éducation. Aujourd'hui, il travaille à l'ENAP où il est conseiller en perfectionnement.

En maintenant, sans les reviser en profondeur, les concepts et le fonctionnement de base de l'éléphant blanc qu'est Radio-Québec, le gouvernement actuel, comme ceux qui l'ont d'ailleurs précédé, court vers de sérieux échecs en matière de télévision éducative.

A moins que le gouvernement ne force Radio-Québec à déboucher sur une définition fonctionnelle et concrète de télévision éducative, nous continuerons à y engouffrer, sans grand résultat, millions après millions, et la régionalisation de Radio-Québec, souvent vue ces temps-ci comme une sorte de panacée aux maux qui affligent cette bonne société, n'y changera rien. Les bribes d'information glanées ici et là dans les journaux portent d'ailleurs à croire que le rapport Rocher ne fait que proposer un lamentable statu quo régionalisé, dont le Docteur Laurin dit "qu'il ne restera pas lettre-morte". Quant à moi, l'élargissement à tout l'espace québécois ne fera jamais un mauvais, un bon mandat.

Les juridictions

D'un côté, nous avons l'éducation (le ministère et son réseau); de l'autre, les communications (le ministère des communications), dont la télévision éducative (soit l'ORTQ, communément appelé Radio-Québec). Entre les deux, très peu de ponts possibles, de par la volonté même (dans ce cas-ci aberrante) du législateur: Radio-Québec voudrait faire de la télévision éducative qu'il ne le pourrait pas, n'ayant pas le droit de toucher à l'éducation; le ministère de l'éducation, à supposer que cela l'intéresserait, voudrait faire de la télévision éducative, il ne le pourrait pas, n'ayant pas le droit de toucher à la télévision.

Malheur à qui tente, d'un côté comme de l'autre, de faire de la télévision éducative; il y laissera fatalement sa chemise et ses os. Lorsque, de temps à autre, l'une comme l'autre institution tente un effort dans ce sens, cela est loin de valoir et le temps et les énergies et l'argent qu'on y met. (La seule production de télévision éducative de quelque envergure présentement en cours, l'émission Passe-Partout, se fait dans les studios de Télé-Métropole, à prix d'or).

Cela fait dix ans que ça dure et nous a coûté (budget du Service Général des Moyens d'Enseignement du MEQ ajouté à celui de Radio-Québec) quelques centaines de millions, sans résultat appréciable. Durant ce temps, des dizaines et même des centaines d'expériences de télévision éducative, aux États-Unis seulement, fonctionnent depuis dix, quinze ou vingt ans, parfois plus, à la satisfaction générale, sans parler du fait, hautement notable à notre époque où il est devenu si important de réduire la "machine scolaire" devenue ici comme partout ailleurs beaucoup trop grosse pour nos faibles épaules, que ces expériences ont contribué à la réduction soit du temps d'école, soit de la distance, soit des coûts, avec une efficacité réelle, qui a d'ailleurs été tellement étudiée par les inventaires de ces diverses recherches sont disponibles depuis fort longtemps.

Du côté du ministère de l'éducation

Au début des années soixante, le ministère de l'Education, face aux enseignants, n'a pas osé — cela aurait pu se faire, et à des coûts moindres que ce qui fut alors entrepris — prendre des options qui auraient résolument favorisé l'avènement d'une technologie éducative incluant la télévision. Mais il aurait alors fallu reviser le rôle traditionnel du maître, et on s'est plutôt contenté de poursuivre sur la lancée des orientations connues depuis toujours: produire ou faire produire des émissions et des documents audio-visuels d'appoint qui laissent l'enseignant au coeur du système scolaire et maître après Dieu dans sa classe.

L'enseignant est traditionnellement celui qui sait — ou qui croit savoir, ou qui affirme qu'il sait et qui a des diplômes pour l'attester — face à des étudiants qui, eux ne savent pas. Les émissions et les documents sont simplement venus renforcer cette situation, sensiblement la même depuis des millénaires.

Restait l'éducation des adultes. Mais, le ministère l'a remise graduellement dans les mains du réseau scolaire, qui faisait pression dans ce sens, et a confirmé officiellement ce mandat par un article du Bill 27, si mes souvenirs sont bons. C'est "l'école à perpétuité", pour reprendre le titre d'un livre récemment écrit par Verne et un de ses collègues: désormais, les adultes, tout comme les enfants, à quelques exceptions près, sont tenus de fréquenter les campus, s'ils veulent s'instruire. Si cela est justifiable dans certains cas et en certaines occasions, cela, à mes yeux, est loin d'être généralement nécessaire, surtout dans notre pays et sous notre climat.

Il y eût l'expérience Tévec au Saguenay Lac-Saint-Jean qui prouva au-delà de tout doute qu'il n'était pas du tout essentiel de se "traîner le fond de culotte sur les bancs d'école" pour apprendre quelque chose, mais l'expérience ne fut pas retenue.

Resterait encore aujourd'hui, pour ceux qui accepteraient de "se mettre au blanc", l'éducation populaire des adultes, où tout ne semble pas irrévocablement coulé dans le béton.

C'est un secteur important: à un moment où il devient nécessaire de réduire les "machines" (machine scolaire, celle des affaires sociales, de la fonction publique et autres) de les rendre "conviviales", de retrouver la faculté de produire nous-mêmes le plus possible de nos "biens d'usage" et de sortir des ornières où "experts" de tous domaines et de tout acabit voudraient nous tenir, il nous faut acquérir au jour le jour de la "compétence contemporaine", une compétence d'homme d'aujourd'hui et d'ici, ayant des connaissances, du vouloir et des habiletés pour influencer, en positif et en négatif, d'abord son propre développement comme celui des institutions et des réseaux, vivifier ceux qu'il privilégie, réduire ceux qui l'aliènent, faire le tri dans ce qui l'assaille quotidiennement, se sentir concerné, vivre sa vie, faire face aux bureaucraties et refuser l'empiètement privé ou public, être bien dans sa peau et aussi dans ses relations avec ses proches, ses amis, sa famille, son village ou son quartier, son pays, le monde, ne pas se laisser piéger par la convoitise devant la marchandise perpétuellement et agressivement offerte, vivre l'échec et le succès, s'accepter et accepter les autres tels qu'ils sont, vivre ses amours, connaître ses forces et ses faiblesses et vivre avec elles (vivre grâce à elles), être ni mouton ni caméléon dans un groupe, être individu sans être individualiste, politique sans être politicien, paternel sans être paternaliste, maternel sans maternage abusif, tenir à ses idées sans être sectaire, ni sombrer dans l'idéologie, donner plus d'importance à être qu'à avoir, être capable de changer, aussi changer son environnement lorsque nécessaire, ne pas être lâche, être capable de prendre des décisions au bon moment, se donner du temps et même du bon temps, ne pas s'empiffrer, poser des châssis doubles, entretenir sa maison, son auto, se faire cuire un oeuf, cultiver ses oignons au propre comme au figuré, etc... c'est tout ça et plus encore, l'éducation populaire où, si l'on veut, la compétence quotidienne contemporaine. Il nous faut améliorer nos qualités subjectives au jour le jour et avoir le "goût", le courage et l'habileté de nous doter des instruments requis pour nous lire nous-mêmes correctement, lire correctement aussi le monde qui nous entoure, le remettre, lorsqu'il y a lieu, à notre niveau, à notre portée, à notre convenance et à notre image.

Il est important que des efforts soient faits pour que les adultes d'aujourd'hui cessent d'être hors-circuit et cessent de regarder de loin évoluer la société comme s'ils n'en faisaient pas partie, qu'ils ré-intègrent leurs institutions, qu'ils les investissent à nouveau, celles déjà existantes ou d'autres, nouvelles. Pour cela, il faut d'abord qu'ils comprennent comment ça marche, ces institutions-là. Pour qu'ils s'intéressent au fonctionnement des institutions, il faut d'abord qu'ils s'intéressent à leur propre fonctionnement et à celui de leur famille. Est-il inexact de dire qu'une majorité des Québécois d'aujourd'hui "ne veulent rien savoir" et qu'ils se contentent de regarder le hockey et le baseball à la télévision, une p'tite bière à portée de la main? Pareille désaffection était moins importante à d'autres époques; par exemple, au début du siècle, quand les institutions étaient encore de taille raisonnable, on participait plus volontiers à la vie municipale, un peu comme cela se fait encore dans nombre de municipalités rurales. S'il est vrai que, par la télévision, le monde est devenu une sorte de village global, pourquoi ne pas utiliser cet instrument pour mettre l'éducation sur la place publique, à la portée de tous? Comment voulez-vous que le camionneur, le fermier ou le livreur court sur les bancs de l'école de la Commission Scolaire, quand sa journée a commencé à six ou sept heures du matin? En tous cas, au Saguenay/Lac Saint-Jean, de la fin 1967 au début de 1970, Tévec fut une véritable place publique et un événement d'importance pour les individus, les familles et les collectivités locales. On se plaint du manque de participation; à mon avis, le blâme est à mettre bien plus du côté des institutions que des individus, car les machines sont devenues à ce point complexes que même les experts, lorsqu'ils tentent de les expliquer, y perdent leur latin.

Voulez-vous mesurer votre ignorance? Essayez d'expliquer clairement à votre mari, votre femme ou votre enfant le fonctionnement de la bourse ou d'un hôpital, un plan conjoint, un crédit scolaire, un module universitaire, une équipe pluridisciplinaire, l'adoption d'une loi, la formule Rand, la fabrication de votre journal ou émission préféré, ce qu'est un bon citoyen, votre compte de taxes ou d'électricité, les déductions qui apparaissent sur votre chèque de paie, le travail d'un travailleur social, etc...

En fait, tout ce qui touche à l'homme est éducation populaire. Il faut "dés-expertiser" l'éducation et combattre le dipôme pour tout et n'importe quoi et ce qu'il représente, refaire place à la sagesse populaire et au discours empirique.

Des pays comme la Suède, depuis 75 ans, ont su développer l'éducation populaire: presqu'un Suédois sur deux fait partie d'un groupe d'éducation populaire, appelé là-bas "cercle d'études". Pendant ce temps, l'éducation populaire, nous, nous l'avons scolarisée, refoulée sur les campus et "expertisée". (Bien que certains professeurs d'université s'obstinent en dépit du bon sens à classer Tévec comme une entreprise scolaire, Tévec fut d'abord et avant tout une entreprise d'éducation populaire: sur 90 minutes d'émission quotidienne, il y avait de dix à douze minutes de français, huit minutes de mathématiques et trois minutes d'anglais; le reste de l'émission était consacré à ce que nous appelions "la discussion des problèmes socio-économiques de la région").

L'antenne de Radio-Québec, si elle devenait éducative, pourrait être le point de départ d'activités d'éducation populaire, prolongées par des textes, des rencontres, des voyages, possiblement avec l'appui logistique du réseau scolaire aux adultes. Mais, le gouvernement actuel a-t-il seulement ouvert le dossier de l'éducation des adultes? De loin, il semble que non.

Du côté de Radio-Québec

Les amis qui avaient aidé M. Johnson à remporter la victoire de juin 1966 convainquirent ce dernier de sortir des boules-à-mites la loi de Radio-Québec que M. Duplessis avait fait voter à l'époque pour faire une sorte de pied-de-nez au gouvernement fédéral, mais qui était restée lettre-morte.

On fit rapidement voter quelques amendements pour la dépoussiérer, et quelques preux chevaliers, sans s'interroger le moins du monde sur ce que pouvait ou devait être une télévision éducative québécoise, mais avec les mêmes élans de "politique de grandeur" qu'ils reprochaient au gouvernement précédent, commencèrent à édifier le Radio-Québec que l'on connaît, celui de la rue Fullum. Ils affirmaient d'une voix forte qu'ils feraient quelque chose de tout-à-fait différent de Radio-Canada, et, dans le même temps, reprenaient en douce les concepts, les normes de production et bon nombre d'artisans de la bonne société-mère, avec, évidemment, beaucoup moins, pour ne pas dire des centaines de fois moins de budget que cette dernière, (Radio-Canada a dépensé $542 millions, l'an dernier...), ce qui les empêchait, ipso facto et dès le départ, de rencontrer ces concepts et normes de production. On voit ainsi parfois les enfants essayer de transformer leur bicyclette en Cadillac...

Relancer Radio-Québec était évidemment une décision beaucoup plus politique que technique. On voulait prouver que le Québec était capable de s'affirmer dans le secteur des communications bien plus qu'on voulait techniquement édifier une bonne télévision éducative. Mais, à mon point de vue, en oubliant de rendre efficace le côté technique, on rendait par le fait même inopérant le côté politique de l'entreprise; si on avait fait de Radio-Québec une bonne télévision éducative pour les adultes, on en faisait du même coup un succès politique... Franchement, ici, je n'ai jamais compris les politiciens: une machine efficace de télévision éducative eut été une véritable épine au pied du géant des communications, qui sait? peut-être même une sorte de Cheval de Troie (à Tévec, notre Téléclub du vendredi soir avait une meilleure cote d'écoute que le réseau...). Le tout aurait pu se faire sans argent neuf; il aurait même été possible d'en sauver, je suis presque prêt à mettre ma main au feu, là-dessus...

Vint M. Bertrand, qui voulut organiser un comité d'études pour tout ce qui touchait l'audio-visuel, les moyens d'enseignement, la télévision, etc., mais ce comité ne vit jamais le jour. Mais, c'est M. Bertrand qui mit sur pied le Ministère des communications.

Vint ensuite M. L'Allier, dont je ne nie ni l'intelligence ni les capacités, mais qui se contenta dans ce cas-ci de simplement chausser les bottes de ses prédécesseurs. Il fit voter de nouveaux amendements devenus nécessaires (parce que réclamés par l'interne); le ministère de l'éducation tenta timidement d'y mettre son grain de sel, mais M. L'Allier emporta facilement le morceau en disant que Radio-Québec, toujours sous le couvert de son mandat éducatif parfaitement inopérant mais seul mandat agréable au CRTC, était un élément majeur de la politique du gouvernement québécois en matière de communication et qu'il n'y avait là aucune contradiction.

C'est à partir de ces prémisses que Radio-Québec s'est installé et développé sur une longueur d'onde qu'on pourrait appeler culturelle fonctionnant sous label éducatif.

Bien sûr, tout est culturel. Bien sûr, tout est éducatif. Et tout ce qui est éducatif est culturel et tout ce qui est culturel est éducatif.

Mais, si on a en tête un certain souci d'être fonctionnel, soit côté éducation, soit côté culture, Radio-Québec apparaît alors comme une institution "flottante", pleine de querelles, sans souci de productivité, une sorte de jouet dispendieux qui ne rend aucun service précis, mais qui se trouve là, quelque part dans le paysage électronique québécois, au bénéfice de quelques-uns, qui regardent ses émissions à l'occasion. Au plan éducatif, pas étonnant que Radio-Québec ait échoué, ce n'est même pas de sa juridiction. (L'ORTQ a bien produit à l'occasion, et à prix d'or, s'il vous plaît! des diaporamas et quelques émissions pour le ministère de l'Éducation, mais cela est relativement peu de choses dans le "portrait global".)

Il faut aussi savoir que le fait que Radio-Québec ne réalise pratiquement rien de son mandat éducatif nous coûte très cher: je parlais plus haut de l'émission Passe-Partout qui est produit au Canal 10 au prix fort; je pourrais tout autant parler de tout ce qui "dort", on pourrait presque dire: se "perd" en matériel audio-visuel dispersé dans le réseau scolaire parce que, en partie, non articulé, ou "non-connecté" avec un centre de production qui alimenterait les écoles de tous niveaux; je pourrais parler d'expériences éducatives qui ont été plus ou moins bloquées parce que tiraillées entre le ministère de l'éducation, et Radio-Québec; ou encore des studios qu'on retrouve ici et là dans le réseau scolaire et qui sont financés par le ministère de l'éducation, comme par exemple, celui de la CECQ que la DGEA vient d'accepter de subventionner, etc. Je ne suis pas certain que le ministère lui-même ne connaisse plus que la partie supérieure de "l'iceberg audio-visuel" du réseau scolaire!

Côté culturel, c'est tout aussi catastrophique: Radio-Québec n'a pas réussi à apporter une contribution quelconque à la société québécoise. Pourquoi? Parce que "la maison" est beaucoup trop tournée sur elle-même, sa petite "popote", ses contraintes, ses querelles, ses non-moins fameux sondages-maison, son légendaire manque de productivité, ses procédures de production qui lui enlèvent toute "immédiateté", caractère pourtant indispensable à toute télévision digne de ce nom, ses normes techniques désuètes, dénoncées d'ailleurs par les comités de régionalisation, ses "hauts standards de production" qui n'existent que sur papier. La chose la plus oubliée à Radio-Québec, du haut en bas de l'échelle, c'est qu'avant d'être un art, la télévision est une industrie. Radio-Québec n'a pas encore réussi à apparaître sur l'échelle des cotes d'écoute reconnues; si les émissions de Radio-Québec n'apparaissent pas sur l'échelle, c'est qu'elles sont en bas de l'échelle. C'est simple et logique et cela veut dire qu'à toutes fins utiles, la cote d'écoute de Radio-Québec est plus près du zéro que du million, comme le disait Gilles Constantineau, dans un article récent. Si vous voulez éviter les maux de têtes, ne rapprochez pas cette cote d'écoute inexistante du cent millions de dollars que cette institution nous a coûté à venir jusqu'ici.

Je n'ajouterai pas mon petit refrain au concert sur la non-productivité de Radio-Québec, qui est proverbiale. Les gens de Radio-Québec se plaignent toujours de manquer de ressources...

Suite à la page 41

LIBRAIRIE
FAUBOURG-QUÉBEC
CATALOGUE No 1 CANADIANA
Maintenant disponible
1351 STE-CATHERINE EST, MONTRÉAL
TÉL.: 526-4115
Fermé le samedi durant l'été

De l'autre côté de la rivière
Gaby Thibaudeau



Un livre d'une grande vérité sur ce que peu de femmes osent avouer passé un âge certain.

VENDU CHEZ VOTRE LIBRAIRE

NOUVEAUTÉS
LANGUE, LITTÉRATURE, CULTURE AU CANADA FRANÇAIS
sous la direction de Robert Vigneault
Texte des travaux présentés dans le cadre des Conférences Vanier 1977:
Le Québec, face au Canada français **(Pierre Bourgault)**
Les Franco-Ontariens face au Québec **(Pierre Savard)**
Langue et littérature **(Jean Marcel et Jean Paul Desbiens)**
Alain et Abel **(Gilles Marcotte)**
Le roman et la société au Québec **(Jean-Charles Falardeau)**
15 x 23 cm., 118 pages. Prix: $4.50
En vente chez votre libraire et aux Éditions de l'Université d'Ottawa

BON DE COMMANDE
ÉDITIONS DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA
65, avenue Hastey, Ottawa, Ontario, Canada, K1N 6N5
Veuillez me faire parvenir..... exemplaires de: "Langue, littérature, culture au Canada français".
NOM .....
ADRESSE .....
.....
VILLE.....CODE POSTAL.....
Ci-inclus mon chèque ou mandat de poste



ÊTRE BELLE DANS SA PEAU
par PAULINE VINCENT
EH
Journaliste, animatrice à la radio et à la télévision, propriétaire d'instituts de beauté, Pauline Vincent nous présente ce guide complet, facile à consulter et rédigé avec intelligence. Une véritable mine de renseignements alliés à une conception de la beauté qui se fonde sur la meilleure connaissance possible de soi-même.
Abondamment illustré d'exercices et de tableaux.
224 pages — $7.95

BON DE COMMANDE
(Chez votre libraire ou directement de l'éditeur)
ÉDITIONS HÉRITAGE INC.
C.P. 8, Saint-Lambert, Qué. J4P 3N4
Veuillez m'expédier:
ÊTRE BELLE DANS SA PEAU — $7.95
Nom: .....
Adresse: .....
Ville: .....
Code Postal:..... **PAS DE P.S.L. (C.O.D.)**
(Chèque ou mandat-poste seulement)

Une pratique de l'oeuvre ouverte

Le Théâtre Expérimental de Montréal

par ADRIEN GRUSLIN

D'*Une Femme, un Homme* à *Orgasme I*, du mois d'août 1975 au 26 juin prochain, le Théâtre Expérimental de Montréal a toujours tenté de pratiquer l'oeuvre ouverte, de poursuivre une avenue de création et de vivre à fond la formule autogestionnaire (fondée sur le partage égal des décisions et des responsabilités de tous ordres et sur la règle de l'unanimité).

"La base de notre action, précise Jean-Pierre Ronfard en amorçant une définition du TEM, a toujours été l'oeuvre à créer plus qu'un certain type de public à atteindre".



Nicole Lecavalier, Louise Laprade et Pol Pelletier dans le plus récent spectacle du TEM.

En mai 1975 Robert Gravel, Pol Pelletier et Jean-Pierre Ronfard auxquels se joignent Pierre Pesant et Robert Claign et un peu plus tard Anne-Marie Provencher, fondèrent la cellule autogestionnaire de base, assurant la permanence du TEM, installé au deuxième étage de la majson de Beaujeu, rue Notre-Dame, dans le Vieux-Montréal.

Quantité de comédiens sont passés au TEM depuis le début. Chaque projet de spectacle génère sa propre cellule de création autonome. De la sorte, si le noyau mentionné plus haut réapparaît régulièrement, des nouveaux participants se joignent toujours au groupe. La formule est très souple, la seule règle étant celle de la création à faire.

"Le Théâtre expérimental, explique Jean-Pierre Ronfard, est né du désir de professionnels du théâtre de faire là des choses qu'ils ne pouvaient pas faire ailleurs, de changer la relation entre les différents créateurs, entre les comédiens et l'oeuvre à donner, entre le public et l'oeuvre. C'est en s'enfonçant dans cette expérimentation que tous les spectacles ont été réalisés."

Théâtre expérimental, théâtre de la déviance, le TEM aurait pu ne pas rejoindre le public et constituer une espèce de cellule oeuvrant en laboratoire pour initiés seulement. Or, dès le départ, il est venu du monde, passablement même. Sans y aller d'une estimation scientifique, le groupe croit que le tiers de son public est formé d'artistes, de gens du milieu; qu'un autre tiers est composé de professeurs, d'étudiants et d'intellectuels et que le dernier tiers semble très mêlé et varie au gré des spectacles offerts.

Les activités ont été multipliées au TEM depuis mai 1975. Du côté des spectacles, la liste est impressionnante: *Une Femme, Un Homme* (août 75 et juin 76, *Garden party No 1* (août 76), *Essai en trois mouvements pour trois voix de femmes* (septembre 76), *Lear* (janvier 77), *Lumière S.V.P.* (mai 77), *Finalement* (juin 77), *Zoo* (juillet 77), *Garden Party No 2* (août 77) monté avec des comédiens différents pour une tournée en Europe à l'automne de la même année, *Ligue Nationale d'Improvisation* (décembre 77), *En Pleine Table* (février 78), *À ma mère...* (mai 78), *Orgasme 1, le Jardin* (juin 78).

De nombreux ateliers ont entrecoupé les spectacles: ateliers d'information, de formation interne, expériences d'improvisations de toutes sortes (publiques et fermées), ateliers d'écriture, etc... Les ateliers ont toujours une étroite relation avec les créations à effectuer. L'exemple le plus récent est celui d'*Orgasme 1* mis sur pied à la suite d'ateliers d'écriture échelonnés sur une période de deux mois.

D'une manifestation à l'autre, les activités du TEM peuvent sembler éparpillées. Et pourtant, il est aisé d'en dégager des constantes. Le groupe préfère davantage, dit Ronfard: "illustrer la bâtardise que la légitimité, le crû que le cuit, la saleté que la blancheur, le barbare que le civilisé, l'étrange que le normal, l'imaginaire que le rationnel, le fantastique, l'onirique que la réalité, l'ambigu que le rassurant."

Pourquoi de telles préférences? "Parce que, répond Ronfard, c'est une des fonctions de la création artistique que de jeter des contre-mythes, des contre-images, des contre-relations, des contre-pensées dans une société où l'organisation matérialiste des sécurités de tous ordres est devenue l'objectif essentiel de l'activité des vivants."

Que veut-on dire au TEM alors? "Je n'en sais rien... réplique Robert Gravel. Il faut se poser la question différemment: qu'est-ce que j'ai à dire moi par des moyens uniquement théâtraux? qu'est-ce que nous voulons dire au TEM par des moyens uniquement théâtraux? quelles actions théâtrales voulons-nous poser?... pas dans le but de défendre telle ou telle chose (ex: aider les travailleurs, aider les enfants, défendre le marxisme-léninisme... divertir... enseigner... etc.) mais dans le but de créer... Quand l'action est posée, elle s'insère comme elle peut dans la société... elle prend la place qu'elle mérite... elle fait avancer tout le monde et les choses..."

Et le comédien poursuit sur sa lancée! "Oui! Nous n'avons pas d'idéologie... l'idéologie tue le théâtre... Nous en avons une après l'oeuvre... et nous la détruisons aussitôt. Nous ne faisons que de la création..."

Cette profession de foi envers la création, Jean-Pierre Ronfard la formule très clairement: "Je suis pour la création sous toutes ses formes et contre l'esprit critique ou didactique. En principe, même si pour gagner ma vie, j'enseigne et je monte des oeuvres de répertoire, je pense que toute notre démarche aux uns et aux autres devrait être tournée vers la rencontre dans un même lieu de gens rassemblés par le désir de monter des choses nouvelles et le plaisir d'assister à leur naissance."

À son tour, Robert Claing, comédien et professeur, confirme l'option du groupe et il ajoute que l'état doit être un instrument privilégiant la création, la facilitant: "il doit aider à tenter de nouvelles expériences, à explorer de nouvelles voies."

Dans le paysage théâtral d'ici, le TEM apparaît à certains points de vue singulier. Il se veut différent. Chez quelques membres, on se détache complètement de tout ce qui se fait à l'heure actuelle. Pour un, Robert Gravel: "la seule chose qui m'intéresse dans la dramaturgie québécoise, c'est celle que nous faisons au TEM, quand nous la faisons pour changer nos structures de pensée et notre façon d'aborder la création théâtrale... elle m'intéresse également chez les autres quand j'y décèle la même volonté... cela arrive rarement!"

À long terme et à force d'expériences (le TEM les multiplie à un rythme très soutenu), le groupe cherche à développer la notion d'une nouvelle dramaturgie délivrée des contraintes spatiales et temporelles qui emprisonnent souvent le théâtre. "Nous voulons, dit Jean-Pierre Ronfard, bousculer la relation traditionnelle entre le spectateur et le jeu, déclencher chez le plus grand nombre d'artistes de la scène, l'audace et le plaisir de faire des choses incongrues."

Lundi soir prochain, à son local de la maison de Beaujeu, le TEM présente *Orgasme 1, le jardin*, premier spectacle d'une série de trois sur le thème de l'orgasme. La création a été mise sur pied à la suite d'un atelier d'écriture tenu en avril-mai dernier avec Robert Claing, Johanne Delcourt, Robert Gravel, Yvon Leduc, Patricia Nolin, Anne-Marie Provencher, Alice Ronfard et Jean-Pierre Ronfard. Pour le spectacle, Normand Brathwaith et Christian Saint-Denis se sont joints au groupe alors que d'autres ont dû quitter en raison d'engagements. Il faut signaler que la cellule d'écriture n'est pas obligatoirement la même que celle de la réalisation.

Orgasme 1, le Jardin est présenté jusqu'au 21 juillet. *Orgasme 2* suivra à compter de la mi-août et *Orgasme 3* un mois plus tard. Les cellules de création ne sont pas encore complètement déterminées pour ces deux phases dont le thème majeur reste également à trouver. Le matériel est là, dans chaque cas, le groupe va travailler à partir de ce qui a été trouvé dans l'atelier d'écriture.

La Direction générale des Arts et lettres

Suite de la page couverture

ser". Un accent marqué sera donc mis sur la promotion des produits culturels pour qu'ils soient connus, achetés, qu'ils soient utiles et indispensables...

Le Service de consultation juridique et technique recommandé par le Livre blanc existe déjà sous forme de service de Recherche à l'usage du ministère mais pourra fort bien servir aux milieux moyennant quelques aménagements. Il se compose déjà d'un économiste, d'un sociologue, d'un géographe, d'un statisticien, d'un conseiller juridique, etc. De même des agents de gestion financière devront se rendre beaucoup plus accessibles au milieu.

Le point fondamental amené de l'avant par le Livre blanc et qui concerne spécifiquement la DGAL est sans doute la formation de la Commission des arts et lettres, organisme consultatif formé de représentants du milieu qui seront nommés par le gouvernement et de personnes responsables du ministère. Le ministre Laurin n'a pas caché son intention de voir se constituer au plus tôt cette Commission. Il reste néanmoins certaines études préliminaires fondamentales à réaliser car de très nombreux organismes consultatifs existent déjà, que ce soient les Conseils régionaux de la culture, les Bureaux régionaux, etc. Seront-ils fusionnés ou remplacés? Telle est la question que la Direction générale des arts et lettres aura à examiner de très près dans les prochains mois.

Stimulé, revalorisé, soutenu par le Livre blanc, le ministère des Affaires culturelles peut enfin espérer voir se réaliser ses projets de développement culturel. "On a eu tendance par le passé à s'occuper presqu'exclusivement de la culture mise de l'avant par les institutions et les élites sans se préoccuper des finalités de cette culture, des populations auxquelles elle s'adressait. Le Livre blanc propose un train de mesure visant précisément à intégrer la population au développement culturel".

Déjà un montant de $700,000 a été versé au programme "Accessibilité-scène", annoncé par le ministre Vaugeois dans son premier discours officiel en mars dernier à Contact Québec, pour promouvoir des actions de la population, une fois qu'elle a identifié ses besoins culturels. Ainsi certains pourront régler des problèmes élémentaires d'équipement de scène, d'autres "acheter" un spectacle de leur choix, d'autres échanger des services dans un même bassin régional. Autrefois, fait remarquer Georges Cartier, le ministère assortissait ce genre d'aide de "menus culturels", s'immiçant ainsi dans la programmation des régions, favorisant la plupart du temps le "dumping" en provenance de Montréal. Cette nouvelle approche rendue possible grâce à la collaboration des Bureaux régionaux du ministère dans chacune des 10 régions du Québec cherchera davantage à apporter une expertise technique et administrative qu'une intervention directe dans le contenu culturel des structures régionales.

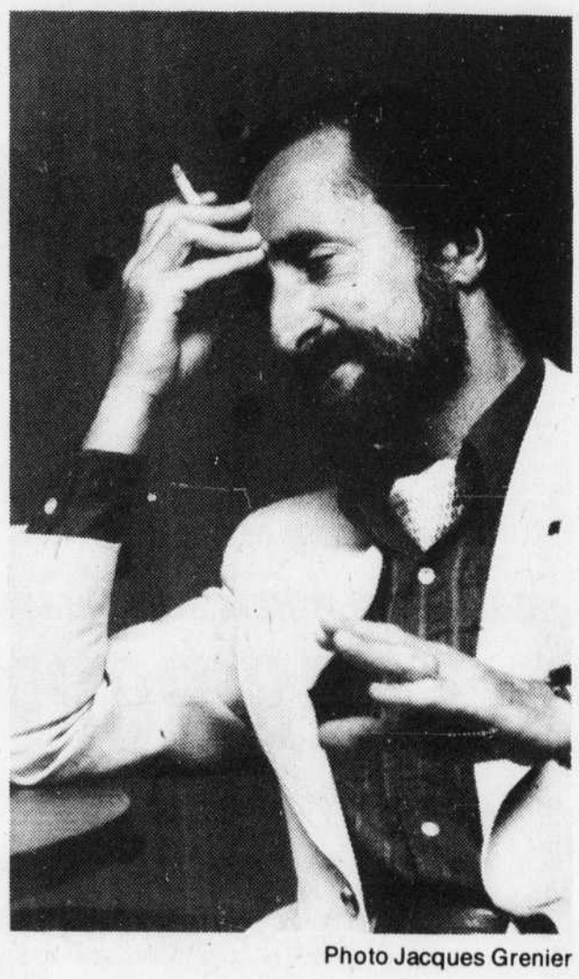


Photo Jacques Grenier

Toutes ces initiatives — entièrement nouvelles au ministère des Affaires culturelles — ne visent qu'un objectif, fait remarquer Georges Cartier, et c'est celui de se rapprocher des gens pour mieux les connaître et répondre à leurs besoins culturels.

Il faudra évidemment que le ministère des Affaires culturelles élargisse considérablement sa masse monétaire globale pour satisfaire à la fois les institutions reconnues, grandes dévoreuses et celles qui poussent derrière, la relève, qui jusqu'à maintenant n'a récolté que des miettes. L'intervention de ce côté devra être marquante, d'affirmer M. Cartier pour la survie même des institutions de demain.

Homme énergique et tenace, Georges Cartier entrevoit la prochaine année avec confiance, ayant mises bien en place les assises de la Direction générale dont il est responsable.

courrier

Création et non consommation

M. Lawrence Sabbath,

Lettre ouverte en réponse à votre critique du spectacle intitulé **Triptyque** du 17 mai 1978, parue dans le journal The Montreal Star:

Monsieur,

Depuis votre critique j'ai tenté en vain de faire publier en français la réponse qui suit dans votre journal, accompagnée d'une photo puisque votre article ne mentionnait en aucun cas qu'il s'agissait de Marthe Mercure mais bien en gros titre: "Mercure mixes Ophelia, Lily St-Cyr".

Une photo non moins discrète de "Monique" Mercure identifiée comme étant "Marthe" Mercure accompagnait pourtant l'article qui, dans tous les cas, faisait mention de "Mercure's" ceci ou cela.

Puisque cela ne se fait pas de publier une réponse en français dans une province bilingue (?) et que la direction du journal m'a même proposé de la traduire et par conséquent de l'adapter, j'ai cru bon M. Sabbath, de répondre dans ma langue à une critique à mon avis irresponsable d'un spectacle écrit, réalisé et joué en français. Je laisse le lecteur et particulièrement le spectateur en juger:

"Le mépris de votre critique s'est enfin dissipé pour moi grâce à l'amour que j'ai à refaire cette création chaque soir et à l'appui de Jacques Crête, le metteur en scène dont vous louiez dans ce même journal du 21 nov. 1977 la compétence sans borne pour sa mise en scène de **Fando et Lys** d'Arrabal à l'Eskabel et que vous traitez ici de débutant.

Pour ce qui est du traitement sadique que l'on a pu à notre tour vous faire subir en vous faisant asseoir par terre, qui témoigne disiez-vous de notre ignorance totale de ce qu'est le théâtre, je vous rappellerai également qu'à cette même production de **Fando et Lys** à laquelle vous avez oublié d'avoir assisté en novembre 77, vous vous êtes également assis par terre et avez également dû vous "twister" dans tous les sens. J'oppose alors à nouveau à notre ignorance du théâtre, votre total mépris de ce qu'est le fait théâtral.

À ce point de ma réponse M. Sabbath je suis forcée de conclure que je préfère charrier deux mythes de la beauté que sont Ophélie et Lily St-Cyr à une nature grognonne, uniquement motivée par des hémorroïdes en irruption. L'inconséquence de vos paroles est telle que je suis forcée de croire qu'elle ne tient qu'à une chaise...

Tout ceci pour en arriver à une conclusion qui vous soulagera j'en suis sûre comme le baume le plus efficace: La création est un geste gratuit et non un produit de consommation".

Marthe MERCURE

du 20 JUIN au 3 SEPT.
LOVE
une comédie de M. Schisgal
Mise en scène: Marc Legault
avec: Elizabeth Chouvalidzé, Yves Corbeil et Marc Legault
Le Théâtre de St-Sauveur
Rés.: Mtl: 523-1131; Saint-Sauveur: 227-3747

HÉLÉNA VORONOVA
présente
Les Ballets de la Jeunesse
les 28 et 29 juin 1978 à 20h30
à l'Expo-Théâtre (Cité du Havre)
Les billets sont disponibles à l'Académie Héléna Voronova 5319, avenue Notre-Dame de Grâce et à la porte, les soirs de représentation
Adultes: $5.00 Étudiants: $3.00

LE THÉÂTRE D'ÉTÉ DE "SUN VALLEY"
adieux d' HENRI NORBERT dans
MADAME IDORA
DÈS CE SOIR!
Éclat de rire en trois actes
AVEC
LOUIS LALANDE SYLVIA GARIÉPY
LISE LASALLE
Mardi - Mercredi - Jeudi - Vendredi, 21 h.
Samedi 20 h et 22 h 30 — Dimanche 20 h.
SAINTE-ADÈLE 229-2118 MONTRÉAL 1-800-363-2584 (direct)
CONDITIONS SPÉCIALES POUR GROUPES ET ÉTUDIANTS

DÎNER AVANT OU APRÈS SPECTACLE
Venez déguster les spécialités du Restaurant Lucerne à L'HÔTEL SUN VALLEY — situé à 100 pieds du théâtre
RÉSERVATIONS:
861-4801 1-800-363-2584

Le Bateau Théâtre l'Escale
présente
Les Deux Vierges
avec: BÉATRICE PICARD
Aubert Pallascio
Septimiu Sévère
Danielle Panneton
Lucie St-Cyr
Sophie Sénécal
Denis Bouchard
Mise en scène: GILBERT LEPAGE
du 27 juin au 2 septembre
SALLE À MANGER À BORD
Billets:
Sauvé Frères: 276-5773
Télé réserve Mtl Trust: 861-8267 861-8268
CIEL-MF: 527-8321 - Ed. Archambault
Escale St-Marc: (514) 584-2226
(Salle à manger à bord)
Bateau théâtre L'ESCALE
à St-Marc-sur-Richelieu
Sortie 68, Transcanadienne

SOIRÉE D'OPÉRA
avec:
Piano: MIKAEL ELIASEN
Mise en scène:
PATRICK TAVERNIA
et
Joan Patenaude
soprano
Au programme:
Bizet, Saint-Saëns, Massenet et "La voix humaine" de Francis Poulenc
Tous les dimanches
7h
Prix d'entrée: $5.00
THÉÂTRE DE ST-SAUVEUR
Réservations:
Montréal 523-1131
St-Sauveur 1-227-3747

FESTIVAL ORFORD 1978
Centre d'Art d'Orford JMC
mardi 27 juin à 20h30:
Cours publics: "Le compositeur et son oeuvre"
FRANÇOIS MOREL ($2.00)
mercredi 28 juin à 20h30:
JEAN-FRANÇOIS RIVEST, violon
VLADIMIR JELINEK, piano (entrée libre)
jeudi 29 juin à 20h30:
Concert des étudiants (entrée libre)
vendredi 30 juin à 20h30:
BERNARD LAGACÉ, clavecin ($5.00)
samedi 1er juillet à 16h00:
THÉRÈSE LAFLAMME, orgue ($3.00)
À L'ABBAYE ST-BENOIT-DU-LAC
samedi 1er juillet à 20h30:
GÉRARD SOUZAY, baryton
KENNETH MERRILL, piano
RONALD TAYLOR, flûte
GUY FOUQUET, violoncelle ($7.00)
RÉSERVATIONS: (819) 843-3981 et 861-0210 ligne directe Montréal-Magog. Sortie 118 de l'autoroute des Cantons de l'Est.

Les grands Ballets Canadiens
souhaitent
BONNE FÊTE
aux
QUÉBÉCOIS
Des spectacles gratuits
L'OISEAU DE FEU
Béjart/Stravinsky
TAM TI DELAM
Macdonald/Vigneault
14h30 et 20h30 samedi 24 juin
Complexe Desjardins
Abonnez-vous pour 1978-79 487-1232

"CBF Bonjour" vous écoute

par

GILLES CONSTANTINEAU



Joël LeBigot et Christine Ouvrard

Photo Jacques Grenier

À l'heure actuelle, l'émission n'a qu'un numéro de téléphone, le même toujours depuis l'automne: 285-3723, par lequel l'auditeur de *CBF Bonjour* puisse communiquer, tous les matins, avec l'équipe. Et uniquement de façon indirecte: par l'entremise de Christine Ouvrard, qui joue en quelque sorte le rôle plat de secrétaire; mais avec quelle voix! Comparable en fait à celle de bien des speakers de Radio-Canada, mais jamais entendue. Sauf, évidemment, de ses interlocuteurs matinaux. Ceux-ci font souvent la file d'attente: certains jours, Christine a accueilli plus de 150 appels en trois heures.

Il y a là de quoi faire pâlir d'envie Réginald Martel lui-même. D'autre part *CBF Bonjour* peut se féliciter d'un succès d'écoute qui va croissant depuis plus d'un an, et ne dérougit pas durant l'été, ce qui est peu ordinaire: elle s'est gagné 34,000 auditeurs supplémentaires, depuis le printemps de 1977. Elle en avait alors 321,000. Il n'est donc pas impossible que dès l'automne prochain, elle offre une autre ligne à son auditoire, et rende compte de façon plus directe des interventions du public.

Le réalisateur, Jacques Lalonde, s'explique: le projet n'est pas encore défini dans les moindres détails, mais de toute façon, "notre émission, c'est une usine": le temps venu, elle refusera pas l'expérience. D'ailleurs l'expérimental, pour elle, est une réalité quotidienne, que bien peu de gens soupçonnent.

Une idée, comme ça, qui était venue à ce vieux routier de réalisateur, par un matin d'hiver tranquille: bien sûr, la "ligne de Christine" permettait à *CBF Bonjour*, d'offrir d'importants services de type communautaire à ses auditeurs (il est par exemple peu de parents, dans la région montréalaise, qui ne se soient branchés sur cette émission, les jours de grande tempête, pour savoir si l'école des petits ouvrait ses portes); et elle lui donnait de plus la satisfaction de vérifier régulièrement l'humeur de sa clientèle. Un bon mécanisme de feedback. Mais pourquoi, s'était demandé Jacques Lalonde, ne pas fermer la boucle, et ne pas engager discrètement le dialogue avec l'auditoire?

Avec la collaboration de l'équipe: 13 personnes au total, en majorité des artisans longuement formés eux aussi au métier, le réalisateur tenta prudemment l'expérience, et ne rencontra aucune difficulté: l'animateur, Joël LeBigot, s'en acquitta de façon presque naturelle. Elle consistait, pour reprendre les mots de Jacques Lalonde, à "souffler sur le feu". Ce qui pouvait prendre plusieurs formes, celle entre autres de la demande d'aide clairement exprimée, par l'animateur, mais à des propos souvent dépourvus de sérieux.

C'est ainsi que Joël LeBigot s'était informé, voici quelques semaines, du nom de l'épouse de nul autre que Hopalong Cassidy. On lui téléphona mille blagues — qui passèrent toutes par les mains de Christine, certaines très amusantes; mais mieux encore, on lui signala qu'il avait situé l'existence du célèbre chanteur western à une mauvaise époque.

Il arrive fréquemment que l'animateur sollicite, sans qu'il y paraisse beaucoup, l'opinion de l'auditeur, ou qu'il invite ce dernier, en cours de route, à résoudre pour lui une difficulté quelconque: celle de l'interprétation d'un sigle, par exemple. Les gens réagissent, donnent un coup de fil, fournissent la réponse attendue, passent leurs commentaires. Mais il est rare qu'on les entende eux aussi. Et quand la chose arrive, c'est que le contact avait été antérieurement établi, et à des fins un peu intéressées, dans les nouveaux territoires que CBF dessert à cette heure-là: Trois-Rivières et les chantiers de la baie James, notamment.

Pour l'instant, Jacques Lalonde sonde le terrain. Il aimerait rendre les communications "plus proches, plus intimes". Mais il y a des risques à prévoir, ne serait-ce que celui du temps qui passe: l'entrée des interlocuteurs à l'antenne pourrait être couronnée de succès, qu'il lui faudrait respecter malgré tout les autres éléments de l'ensemble, l'information, les sports, la météo, les loisirs, et ne pas entamer l'espace qui leur est donné.

C'est pourquoi "on va tranquillement, petit à petit", déclare le réalisateur. Pour ce qui est de l'équipe, d'autre part, elle est fin prête à toute expérience nouvelle. Tous ses membres maîtrisent magnifquement le métier, et sont animés d'un très rare esprit d'équipe. C'est ce qui permet à M. LeBigot, qui voit inopinément entrer en studio le météorologue attitré de l'émission, Alcide Ouellet, qu'il croyait toujours à Dorval, de l'accueillir triomphalement et de réclamer des trompettes.

Des trompettes: qu'à cela ne tienne, du côté régie, un technicien audio se souvient qu'il traîne, dans un studio voisin, un bout de ruban magnétique porteur de musique olympique. Trois secondes, et Alcide Ouellet n'en croira pas ses oreilles — non plus que Joël LeBigot ou que l'auditeur, d'ailleurs: le son des trompettes fait vibrer les antennes de CBF...

Il va de soi que tout ne peut ainsi fonctionner tous les jours, sur des roulettes miraculeuses. Mais depuis plusieurs semaines Jacques Lalonde apporte une attention particulière au choix des éléments musicaux. Le genre "disco" a été laissé complètement de côté. On recourt souvent à ce qu'il appelle "le classique léger", offert en très courts extraits. Et pour les chansons, personne n'a vu qu'il en avait supprimé une tous les matins; celles qui passent, soigneusement choisies, s'accrochent souvent à l'actualité comme des illustrations musicales. A l'autre bout des ondes, dans des centaines de milliers de radios de cuisine, à l'heure du premier café, tous ces soins ont des résultats la plupart du temps fort agréables, et très souvent utiles sous de multiples rapports. L'auditeur n'est pas loin d'être comblé; les cotes en témoignent.

Christine Ouvrard le confirme, par l'oreille de qui passent tous les commentaires. Les gens qui composent le 285-3723 sont en majorité des femmes, dont elle situe l'âge entre 35 et 45 ans: leurs commentaires sont parfois raides, mais ils sont en général "d'une gentillesse touchante". L'émission n'est manifestement pas pour elles une tribune de défoulement.

Mais ce qui les séduit peut-être plus que n'importe quoi d'autre, c'est qu'elles ont été convaincues, déclare Christine, "qu'on leur appartient", et qu'elles peuvent enfin utiliser ce magnifique instrument de service qu'est la radio, à leurs fins, qui sont généralement d'information, et gratuitement, ce qui ne va déplaire à personne à l'heure actuelle.

Jacques Lalonde est particulièrement fier que son émission soit vue ainsi, et qu'elle se révèle utile de façon soutenue. Il attribue la séduction qu'elle exerce au ton chaleureux que l'esprit d'équipe dispense, selon lui, à tous les propos qui s'y tiennent, sérieux ou farfelus, et à l'attitude de l'animateur, qui "ne se prend pas pour une super-vedette", qui sait faire gavroche et populaire sans abandonner le ton de la qualité, et parvient à "mettre en valeur tous les gens qui communiquent avec lui".

CBF Bonjour, déclare-t-il enfin pour tout résumer, ce serait pour lui, s'il pouvait un jour capter cette émission dans sa chambre, "la meilleure façon de me réveiller". À l'heure où il lui faut se lever, cinq matins par semaine: 4 h 45, hélas, les réveils-radio sont peu utiles. Mais c'est une frustration que le succès de sa propre émission compense largement. Et vienne l'automne...

AFFICHEZ - DÉCOUPEZ ET AFFICHEZ - DÉCOUPEZ ET AFFICHEZ - DÉCOUPEZ ET AFFICHEZ - DÉCOUPEZ ET AFFICHEZ -

VOILA LE BON VENT - VOILA LE JOLI VENT - VOILA LE BON VENT - VOILA LE JOLI VENT

LES POPPYS
DE FRANCE
SPECTACLE EXCEPTIONNEL POUR LES JEUNES DE 7 À 77 ANS !

5 juillet LONGUEUIL $5.
Église St-Vincent, rue St-Charles — Billets: Caisse Populaire, 1 rue St-Charles, Longueuil.

SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets: du lundi au samedi inc., de midi à 21 hres - 842-2112

7 juillet PLACE des ARTS
La chanson française dans l'vent $4 à $7 (842-2112)

ORATOIRE DU MONT-ROYAL $5.
27 juillet — Chanson française et animation de foules, spectacle spécial
25 ouest, rue Jarry (387-2541)

VOILA LE BON VENT - VOILA LE JOLI VENT - VOILA LE BON VENT - VOILA LE JOLI VENT

AFFICHEZ - DÉCOUPEZ ET AFFICHEZ - DÉCOUPEZ ET AFFICHEZ - DÉCOUPEZ ET AFFICHEZ - DÉCOUPEZ ET AFFICHEZ -

«L'ŒIL»
4427 St-Denis • 282-1756



"Côte de Beaupré"

TOUTE L'OEUVRE GRAVÉE DE
LUCIENNE CORNET
DU 10 AU 30 JUIN
MARDI-SAMEDI 11h-17h
DIMANCHE 14h-17h
OU SUR RENDEZ-VOUS

Galerie d'Art Alexandre

R. RICHARD
M.A. FORTIN
S. COTÉ
S. SCOTT
F. IACURTO
L. AYOTTE

Artistes peintres et sculpteurs de renons en permanence à la galerie
Nous achetons peintures de qualité
Le Mail Cavendish — Service d'encadrement
5800 Boul. Cavendish, Côte St. Luc — Tel: 482-0175
Lun. à mer. de 9.30 à 18h. Jeu., ven. de 9.30 à 21h. Sam de 9 à 17h.

Arp
Borduas
Campigli
Cullen
Dallaire
Dufy
Etrog
Jackson
Krieghoff
Lun. au ven. 9 - 5:30



HENRY MOORE, O.M., C.H.

Lemieux
Marini
Mathieu
Moore
Pellan
Riopelle
Roberts
Rodin
Zadkine
Fermé: sam.. dim.

GALERIE DOMINION
Le plus grand choix de peintures et sculptures dans la plus grande galerie d'art au Canada
1438 ouest, rue Sherbrooke — 845-7471 et 845-7833

RISING SUN
JAZZ
LE CLUB DE JAZZ DES CÉLÉBRITÉS
CELEBRITY JAZZ CLUB
Dir. Roué Doudou Boicel

BLUES
Blues pour l'été cette semaine
STÉPHANE BARRY
Blues Band (Montréal)
jusqu'à dimanche 25 juin

Le plus grand concert de blues de l'année avec Les Légendaires
EDD "Cleanhead" Vinson
et Gay McShann
piano, guitare, violon, saxe
TOUT UN ORCHESTRE DE BLUES COMPLET
A ne pas manquer
du 27 juin au 2 juillet

Chanteuse de Blues de Chicago
KOKO TAYLOR
accompagnée de son orchestre
4-9 juillet

Venant des Maritimes Ils sont très connus à Montréal
Dutch Mason
Blues Band
11 au 16 juillet

Blues Session de Chicago
En vedette
"LITTLE BROTHER" MONTGOMERY
pianiste
18 - 23 juillet

Grande vedette du Jazz
La chanteuse
ANITA O'DAY
Films Jazz and Summer Days
25 - 30 juillet

Heures d'ouverture
8 P.M. À 3 P.M.
DATES À RETENIR 21, 22, 23 JUILLET 1978
Premier grand Festival de Jazz à la Salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts - 9 grands Concerts prévus
SOLEIL LEVANT
285 ouest, Ste-Catherine - 861-0557
Métro Place des Arts (sortie Jeanne-Mance)

Antiquités Bonaventure
29 Juin - 4 Juillet, 1978
Place Bonaventure Montréal

Plus de 200 principaux antiquaires d'Amérique du Nord offrent une sélection des plus diverses d'antiquités jamais montrées au Canada.



Heures d'ouverture
Jeudi, 29 juin 16 h — 22 h
Vendredi, 30 juin 11 h — 22 h
Samedi, 1 juillet 11 h — 22 h
Dimanche, 2 juillet 11 h — 22 h
Lundi, 3 juillet 11 h — 22 h
Mardi, 4 juillet 11 h — 18 h

Une réalisation Ob-No promotions, (514) 933-6375
Admission $2.75 enfants 75¢

LA NUIT DE LA ST-JEAN
EN HOMMAGE
AU QUÉBEC

Vendredi 23 Juin à 21h.30
Place des Nations

AU PROGRAMME:

- L'Orchestre Symphonique de Montréal sous la direction de Pierre Hétu
- Jean-Pierre Ferland
- Pauline Julien
- Diane Juster
- La Compagnie de Danse Eddie Toussaint
- Les Petits Violons
- Claude Léveillée
- Monique Miller

Laissez-passer obligatoires disponibles gratuitement à:

CJMS 1700, BERRI, MTL. CKAC 1400, METCALFE, MTL. CKVL/CKOI 211, GORDON, VERDUN
CKLM 1600 e. BOUL. ST-MARTIN, DUVERNAY CFGL/FM 3, PLACE LAVAL, LAVAL
CIEL/MF 87 o. ST-CHARLES, LONGUEUIL CITE/FM 1184 o. STE-CATHERINE, MTL.

• Remis au lendemain en cas de pluie • Ce spectacle sera télédiffusé en direct sur le réseau français de Radio-Canada



3 DAYS 3 JOURS à MONTREAL
JULY 21-22-23 JUILLET
1er FESTIVAL JAZZ & BLUES

ATTENTION !
C'est une occasion exceptionnelle !
Achetez vos billets maintenant, pour vous assurer les meilleures places

Renseignements :
SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets: du lundi au samedi inclusivement, dimanche à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

Les activités musicales de l'été

par GILLES POTVIN

Il semble que le 24 juin soit devenu plus ou moins la ligne de démarcation entre la saison musicale d'hiver et la saison d'été. Après quelques semaines d'un calme relatif dans le domaine de l'activité musicale, le présent week-end et les jours qui suivent verront la mise en marche d'activités estivales nombreuses tant dans la métropole que dans la capitale fédérale sans oublier, bien sûr, les nombreux camps musicaux du Québec.

Ainsi, dès dimanche, le 25 juin, l'Orchestre symphonique de Montréal entreprendra l'une de ses plus actives saisons d'été depuis belle lurette. Cette reprise revêtira un caractère inusité car sous le titre "Musique au parc: une fête pour tous", l'OSM sous la direction d'Alexander Brott présentera à 14 heures et à 15 h 30 deux programmes de musique légère au milieu des manèges et attractions du célèbre parc Belmont. Organisée par le comité féminin au profit de l'OSM, cette fête accueillera jeunes et vieux pour un prix forfaitaire comprenant concerts et attraction.

Par la suite, l'OSM présentera un concert chaque mercredi, du 28 juin au 9 août, dans la vaste enceinte de l'Aréna Maurice-Richard, reprenant la formule des concerts avec vins et fromages qui a eu son heure de célébrité. Chaque jeudi, du 6 juillet au 3 août inclus, l'OSM présentera des concerts à l'église des Saints-Anges de Lachine. L'OSM profitera aussi de la belle saison pour voyager à l'extérieur de Montréal. Un concert aura lieu à la cathédrale de Saint-Jérôme le soir du 29 juin et le lendemain, un concert aura lieu à Bromont, dans le cadre du festival de cette localité. Joliette accueillera l'OSM à trois reprises dans la cathédrale Saint-Charles-Borromée, les jeudis 4 juillet, 1 et 8 août, dans le cadre du festival d'été De Lanaudière. Enfin le 10 août à Montréal, un grand concert marquera le 10ième anniversaire des Expos!

Toujours à Montréal, la populaire série de récitals d'orgue sur le puissant von Beckerath de l'oratoire Saint-Joseph reprendra le 28 juin pour se poursuivre chaque mercredi jusqu'au 30 août.

Bernard Lagacé inaugurera la série suivi de Pierre-Yves Asselin, Noëlla Genest, Geneviève Lagacé, John Grew, Gerald Wheeler et Raymond Daveluy, sans compter des invités venus de l'extérieur.

Dans la capitale fédérale, Festival Ottawa qui succède à Festival Canada, se met en branle jeudi, 29 juin, avec une présentation de **A Midsummer Night's Dream**, opéra de Benjamin Britten d'après la féérie shakespearienne. Le 8 juillet, ce sera la première de **La Traviata** et le 22 juillet, celle du **Barbier de Séville**, mise en scène de Jean Gascon. De nombreux concerts seront présentés par l'Orchestre du Centre national des Arts sous la direction de Mario Bernardi sans compter des concerts de musique de chambre et des récitals confiés au Quatuor à cordes Orford, au Trio Beaux-Arts, au Quatuor de Tokyo, au Quatuor Fine Arts et au groupe Canadian Brass ainsi qu'à la pianiste Ingrid Haebler (récital Schubert le 24 juillet) et à la basse Donald Bell (récital Schubert et Wolf le 23 juillet). L'ensemble montréalais des Petits Violons sous la direction de Jean Cousineau se fera entendre le 6 juillet. Festival Ottawa se terminera le 29 juillet.

Un bref tour d'horizon des camps musicaux québécois nous permet de saluer la venue d'un nouveau camp récemment aménagé à St-Irénée, au Domaine Forget, sous la direction de Françoys Bernier. Ce dernier né des camps musicaux du Québec est inauguré aujourd'hui même par un récital du pianiste Henri Brassard. Le Domaine Forget est une vaste propriété constituée de plateaux qui s'étagent entre le mont St-Irénée et les grèves du Saint-Laurent, entre Baie St-Paul et La Malbaie. Ses dix bâtiments ont été pour la plupart construits au début du siècle par sir Rodolphe Forget.

La saison initiale comprend trois sessions, la première réservée aux instruments d'harmonie, du 1er au 16 juillet, la deuxième à la musique de la Renaissance, du 22 juillet au 6 août et la troisième, aux instruments à cordes, du 12 au 27 août.

Les professeurs dans les diverses disciplines comprennent surtout des membres de l'Orchestre symphonique de Québec. Les directeurs des trois sessions sont Maurice Côté (instruments d'harmonie), Paul Gerrits (musique de la Renaissance) et Raymond Dessaint (instruments à cordes). L'École de musique de Charlevoix du Domaine Forget présente aussi une série de concerts et récitals surtout confiés à de jeunes artistes, notamment les pianistes Michel Franck et Marc Joyal, le flûtiste Robert Langevin, le clarinettiste Gilles Carpentier qui remportait récemment le Prix d'Europe 1978, les violonistes Angèle Dubeau et Chantal Juillet, la violoncelliste Johanne Perron, gagnante du concours de l'Orchestre symphonique de Québec, le soprano Gina Fiordaliso. On entendra aussi l'Ensemble de l'Université d'Ottawa, Mario Parent et son groupe de jazz et pour terminer la saison le 26 août, l'Orchestre de chambre de Radio-Canada sous la direction de Françoys Bernier.

Au Centre d'art d'Orford JMC, les cours de la première session débutent dimanche, le 25 juin et ceux de la deuxième session, le 23 juillet.

L'important corps enseignant compte des noms familiers aux habitués d'Orford. Des classes supérieures de perfectionnement seront à nouveau confiées au célèbre baryton français Gérard Souzay (25 juin au 8 juillet), au flûtiste Alain Marion (9 au 22 juillet), au Quatuor à cordes Orford (15 au 30 juillet) et au trio formé de Jean-Jacques Kantorow, violon; Philippe Müller, violoncelle; Jacques Rouvier, piano (23 juillet au 5 août). Une innovation cette année sera la première Académie de musique baroque qui se tiendra du 23 juillet au 20 août sous la responsabilité d'éminents spécialistes du Québec et de l'étranger, notamment Janine Rubinlicht, violon baroque; Max van Egmond, chant baroque; Ricardo Kanji, flûte à bec et flûte allemande; Sarah Cunningham, viole de gambe; Christopher Jackson, orgue, continuo et ensembles et Réjean Poirier, clavecin, continuo et ensembles. L'Orchestre des jeunes du Québec tient sa deuxième session du 19 juin jusqu'au 22 juillet sous la direction d'Otto-Werner Müeller.

Encore cette année, les manifestations publiques sont nombreuses et variées et se tiendront à la salle Gilles-Lefebvre, sauf la série "Bach à l'abbaye" qui prendra place le samedi à 16 heures à l'abbaye St-Benoît-du-Lac. Le mardi soir, il y aura des cours publics sur différents sujets avec les titulaires Gérard Souzay ("Le répertoire de récital"), Bernard Lagaz" ("Buxtehude"), Andrée Desautels ("Franz Schubert") sans compter les compositeurs François Morel et Jacques Hétu et les critiques d'art Pierre Lapalme et Guy Robert.

Huit concerts le mercredi soir seront confiés à de jeunes artistes et huit autres, le vendredi soir, à des professeurs. La Série internationale du samedi soir compte également huit manifestations dont des récitals de Gérard Souzay (1er juillet), du Quatuor Orford et le pianiste Henri Brassard (8 juillet), d'Alain Marion et Claude Savard (15 juillet), d'Ingrid Haebler (22 juillet), du Quatuor Orford et Gisela Depkat (29 juillet), du Trio Kantorow-Müller-Rouvier (5 août), de la "monologuerie" de Jean-Claude Germain "Les hauts et les bas d'la vie d'une diva (12 août) et d'un Gala Schubert (19 août). Plusieurs oeuvres de Schubert seront exécutées pour marquer les 150 ans de la mort du compositeur.

Plusieurs oeuvres de Schubert sont aussi à l'affiche des concerts du Festival d'été de Lanaudière dont les concerts du mardi débutent le 4 juillet par un concert de l'OSM avec Henri Brassard comme soliste. Ce dernier jouera également le Quintette "La Truite" avec le Quatuor Orford le 10 juillet. Le Nouveau Trio de Montréal, les chanteuses France Dion et Thérèse Sévigny, les duo-pianistes Bouchard et Morriset, la violoniste Angèle Dubeau (avec Brassard au piano) feront entendre des oeuvres de Schubert. Les concerts se tiennent à l'auditorium du CEGEP de Joliette ou, pour les concerts de l'OSM, à la cathédrale.

CAMMAC, le plus ancien camp musical au Québec avec celui d'Orford, entreprend pour sa part une 26ième saison le 25 juin, laquelle se poursuivra jusqu'au 20 août au lac Macdonald, dans les Laurentides, sous la direction conjointe de Paul Cadrin et Jan Simons. Toute une variété de cours sont offerts à une clientèle tout aussi variée, car le camp s'adresse à tous, sans distinction d'âge, pourvu que le campeur possède un minimum de formation musicale. Au nombre des professeurs, on relève les noms de Paul Cadrin, Judy Cohen, Barry Crago, Mario Duschenes, Joseph Guilmette, Carole Irvine-Kurz, Monique Bourque, Manfred Liebert, Gilles Plante, Ross Pratt, Ray Sealey, Jan Simons, Louis Lavigueur, Arlene Rozsnyai, Tom Akeley et Ralph Aldrich. On y donne des cours de technique et d'interprétation auxquels s'ajoutent des sessions pour petits et grands ensembles vocaux et instrumentaux, ainsi que des cours de formation générale.

Ce tour d'horizon est forcément incomplet. D'autres camps musicaux existent au Québec dont la programmation ne nous est pas parvenue. Citons le Camp musical du Lac-St-Jean, le Camp musical du Nord-Ouest québécois à Barraute, le Camp musical St-Alexandre en Gaspésie et L'Accord parfait au lac Simon, comté de Portneuf.

De tous les coins du Québec, c'est encore une fois une vaste symphonie estivale qui s'amorce. Plus que jamais l'on peut donc parler d'un été québécois en musique.



Joséphine Barstow interprétera Violetta dans "La Traviata" au Centre National des Arts.

Radio-Québec, cet éléphant blanc

Suite de la page 38

Saviez-vous que plus on met de monde et d'argent dans une boîte de communication, moins il y a de productivité? C'est un phénomène connu. Dans un papier que je faisais pour l'Unesco en 1975, j'écrivais ceci (et j'entends d'ici les hauts cris...): "Si votre équipe de production se compose de trois personnes (un réalisateur, un pédagogue et un recherchiste, par exemple), votre équipe technique de sept ou huit personnes, avec, en plus, une petite équipe de trois personnes pour le côté décors et graphiques de l'émission, (un chef d'équipe, qui mettra lui-même quotidiennement la main à la pâte, un graphiste et un accessoiriste-machiniste), vous pouvez faire deux heures de télévision par semaine pendant des mois et des mois. Mais, ce personnel doit être très bon et vous devez être en mesure de lui offrir d'excellents salaires. Il vaut mieux payer 15 personnes deux fois le salaire habituel que d'en avoir cinquante à salaire normal, qui formeront une machine de production qui se grippera au moins une fois par semaine. Et toujours vos quinze personnes produiront de meilleures émissions que les cinquante, parce que quinze personnes, ce n'est pas encore une bureaucratie, on peut se sentir les coudes, faire oeuvre commune. Pour lutter contre l'usure et l'érosion, ne soyez pas avare de longs congés bien payés. Avec cinquante personnes, vous produirez de peine et de misère une heure d'émission par semaine, qui sentira l'huile et secrétera l'ennui. Avec 200, vous devrez engager des pigistes pour faire vos émissions, parce que votre boîte fera de sempiternelles remises en question, cachera de toutes sortes de façons imaginables son inaptitude à produire, inaptitude dont, à la vérité, vous le directeur, êtes le seul responsable, responsable en fait d'avoir laissé inutilement proliférer le personnel".

Que conclure?

Fermer Radio-Québec? Beaucoup y songent, à ce qu'il paraît. Changer la direction et donner à une nouvelle direction le mandat de "faire le ménage" et de déboucher sur "quelque chose de fonctionnel"? On entend beaucoup parler de cette hypothèse — et depuis longtemps.

En réalité, ce n'est que le jour où Radio-Québec dépendra du ministre de l'éducation ou d'un ministre de l'éducation des adultes, ou d'un ministre chargé de l'éducation permanente (entendue ici dans son sens le plus traditionnel) qu'il lui sera possible d'être autre chose que "flottant", qu'il pourra trouver une certaine fonctionnalité que, de toute évidence, il n'a jamais eue.

Mais, ne nous enferrons pas dans l'échec aggravé de mégalomanie qu'a été "l'ancien" Radio-Québec, et empressons-nous de lui donner une vocation réelle, précise, concrète.

On pourrait, par exemple, lui donner un mandat d'éducation populaire au sein d'une société de développement de l'éducation populaire, un mandat en quelque sorte exclusif, en ajoutant à son budget actuel les argents que la DGEA consacre à la "formation du citoyen" et en exigeant que le réseau scolaire des adultes soit complémentaire de ce qui se développera sur l'antenne... Pas facile, mais "faisable"! Voilà en tout cas, une hypothèse qui me semble assez proche de la philosophie du gouvernement actuel, et qui ne requerrait pas d'argent neuf.

Une autre hypothèse, très pragmatique celle-là et traditionnellement dans la "ligne" du document d'appoint qui vient "au secours" du maître, serait de faire de Radio-Québec, en réduisant de beaucoup son personnel, de même qu'en réduisant de beaucoup le personnel du Service Général des Moyens d'enseignement qui s'y fusionnerait, une boîte de production chargée d'alimenter le réseau scolaire en documents et en émissions (au lieu de les produire ailleurs...). Ceci serait possible à condition de forcer réalisateurs et pédagogues à travailler ensemble, le pédagogue étant le patron du réalisateur au moment de la préparation, et le réalisateur étant le patron du pédagogue au moment de la réalisation (autrement, ils se renvoient perpétuellement la balle...). Il faudrait là aussi que Radio-Québec change de ministre et dépende du ministre de l'éducation ou d'un ministre d'état rattaché à lui.

Mais, il y a d'autres possibilités. L'Ontario, par exemple, s'est donnée une définition opérationnelle de télévision éducative: que celle-ci apporte en classe ce qui lui est inaccessible. Par exemple, il est impensable que les étudiants rencontrent des esquimaux, faisons des émissions qui feront connaître les esquimaux aux étudiants.

C'est un mandat relativement modeste, sans doute, mais, avec pareil mandat, la télévision éducative ontarienne se porte très bien merci. En tout cas, mieux qu'ici!





Grease

Un immense party sans fin

Grease de Jim Jacobs et Warren Casey est le spectacle qui a tenu l'affiche le plus longtemps sur une scène new-yorkaise de Broadway. Cinq ans. Le film qu'en a tiré Randall Kleiser n'a rien de particulièrement réjouissant. À la scène, **Grease** n'était rien d'autre qu'une inoffensive accumulation de clichés basés sur les comportements et les attitudes d'une certaine jeunesse folichonne des années 50. Les compositeurs Jim Jacobs et Warren Casey y pastichaient joyeusement la musique et les chansons de cette décade. Un souffle de fraîcheur et de naïveté emportait le spectacle. Je ne saurais en dire autant du film qui veut nous vendre, coûte que coûte, ses deux vedettes, John Travolta et Olivia Newton-John, et qui semble avoir été concocté en quatrième vitesse pour un public de cinq ans d'âge mental.

Certes, il serait erroné et ridicule de demander à **Grease** d'être un film d'Ingmar Bergman mais est-il nécessaire qu'une comédie musicale soit privée du moindre soupçon d'intelligence, du bon sens le plus rudimentaire et d'une seule once d'authenticité? Les plus belles comédies musicales de Vincente Minnelli, de Stanley Donen et de Bob Fosse nous ont amplement prouvé que ce genre cinématographique pouvait regorger d'intelligence, de sensibilité, de raffinement intellectuel, de chaleur humaine et de réalisme transcendé par le triomphe de l'imagination et la magie du cinéma. **Grease** se situe aux antipodes de **Singing in The Rain, On the Town, Meet Me in Saint Louis, The Band Wagon, Sweet Charity** et **Cabaret.** La chorégraphie de Patricia Birch est d'une incroyable pauvreté d'inspiration, la mise en scène bâclée n'a aucune élégance, la photographie fade de Michael Butler ne possède aucune texture particulière et le montage catholique ruine les "meilleurs" numéros chorégraphiques. On peut s'attendre à ce qu'une comédie musicale respecte le mouvement des danseurs et crée un univers où la danse et la musique se croisent harmonieusement. Or, dans **Grease**, les numéros chorégraphiques sont systématiquement entrecoupés, hachés par une multitude de plans inutiles qui nous empêchent d'apprécier ce que font les danseurs et les danseuses. D'autre part, la musique et les chansons post-synchronisées paraissent artificiellement plaquées sur ce qui se passe dans l'image et complètement détachées des personnages. Il arrive même que le mouvement des lèvres n'épouse pas le rythme des chansons.



John Travolta et les danseurs de "Grease"

par

ANDRÉ LEROUX

Grease se déroule dans une école secondaire où tous s'amusent follement. Les étudiants du film n'ouvrent jamais un livre et ne poussent jamais un crayon. Leur vie est un immense party sans fin. Les années '50 y sont présentées comme une période joyeuse et sans problèmes de l'Histoire américaine. Les personnages ne songent qu'à trouver le partenaire idéal. Leurs problèmes apparaissent et disparaissent avec une rapidité déconcertante. Tout cela se veut naïf et innocent mais ne réussit qu'à être totalement insignifiant et ridicule. Là où il aurait fallu montrer ce qui se cache derrière les clichés et donner un éclat nouveau aux lieux communs, on n'a droit qu'à une monotone enfilade de stéréotypes défraîchis et vides. Le réalisme cinématographique s'accommode mal de ce qui, sur scène, avait le charme des conventions stylisées. L'erreur du film a été de ne pas pousser assez loin les clichés, d'osciller entre une stylisation de paccotille et une réalisme étriqué et de trop chercher à divertir. Il y a, dans **Grease**, une telle volonté frénétique de plaire et une telle peur maladive de faire moindrement réfléchir que la puérilité et l'infantilisme collent à tout. C'est ce que les distributeurs appellent un film d'été.

John Travolta, si excellent dans **Saturday Night Fever,** n'a rien à faire que de se déhancher comme un séducteur trop conscient de son pouvoir d'attraction sexuelle. La fade Olivia Newton-John a tout ce qu'il faut pour faire la promotion, à la télévision, d'un produit aseptisé et bon pour toute la famille. Un rôle dans un film des usines Walt Disney lui conviendrait parfaitement. Il faut dire, que les comédiens ne sont pas responsables de l'absence véritable de scénario, de personnages et de mise en scène et la médiocrité affective, esthétique et intellectuelle du produit final. **Grease** est un film à éviter. Il s'intitulera en français: **Brillantine.** (Westmount Square)

Jaws 2

Un cinéma de recettes

Jaws de Steven Spielberg était un brillant exercice de style qui clouait le spectateur sur son siège de la première à la dernière image. La construction dramatique y était d'une fermeté et d'une précision diaboliques et le montage splendide de Verna Fields scandait le récit sans qu'on puisse prédire ce qui arriverait d'une image à l'autre. Devant l'énorme succès commercial remporté par le film partout à travers le monde, il était inévitable que les producteurs David Brown et Richard Zanuck (le fils du célèbre Darryl Zanuck) décident d'exploiter le filon d'or. Steven Spielberg a refusé de participer à l'entreprise et nous a offert un film de science-fiction aussi merveilleux que nos plus beaux jouets d'enfant: **Close Encounters of The Third Kind.**

La réalisation de **Jaws 2** a été confiée à Jeannot Szwarc, un Français ayant émigré aux États-Unis il y a plusieurs années et ayant oeuvré depuis à la télévision. On retrouve dans le film de Szwarc les citoyens de la petite communauté d'Amity, le chef de police Brody (Roy Scheider), son épouse Ellen (Larraine Gary), leurs deux fils et le maire Vaughn (Murray Hamilton). Les scénaristes Carl Goetlieb et Howard Sackler se sont inspirés directement du film de Spielberg pour construire le récit et concevoir les personnages. Lorsque Brody constate que la présence d'un requin risque de mettre en danger la vie des baigneurs et celle de ceux qui pratiquent des sports nautiques, le maire Vaughn et ses conseillers municipaux se ferment les yeux devant l'évidence afin de ne pas ruiner la saison touristique. Les incrédules ne trouveront rien de mieux que de congédier Brody. Les Américains ont la réputation d'oublier vite leurs erreurs et leurs faux pas et de ne pas en tirer de leçons. Quatre ans après les terribles événements qui étaient au centre de **Jaws,** les citoyens et le maire d'Amity continuent à ne pas regarder en face la réalité et à attendre d'être placés devant une catastrophe pour passer aux actes. Dans le film de Spielberg, ce refus d'admettre les dangers réels inhérents à des situations dramatiques s'insérait à l'intérieur d'une méditation sérieuse et humoristique sur les moeurs et la mentalité d'une petite communauté américaine. Dans **Jaws 2,** l'aveuglement volontaire du maire et des citoyens d'Amity n'est qu'une excuse, un truc narratif, qui permet au requin de dévorer, sans être pourchassé, un plus grand nombres d'êtres humains. Lorsque Brody apprendra que ses fils et plusieurs autres enfants sont perdus en haute mer et en proie aux attaques du poisson meurtrier, il ne pourra plus contenir sa colère et décidera, sans l'aide de quiconque, de mettre fin à une situation intenable. Le requin et lui s'affronteront donc, in extremis, dans une espèce de duel final. La progression et le dénouement ne nous réservent aucune surprise.

Outre la qualité du scénario et de la réalisation, la principale différence entre **Jaws** et **Jaws 2** est le nombre d'individus dévorés ou blessés par le requin. Les producteurs ont tenté de multiplier les frissons en augmentant la quantité des victimes et en exigeant que le cinéaste insiste lourdement sur les détails des attaques du requin. Résultat? Le film n'a aucun pouvoir d'évocation, se complaît dans la crudité la plus élémentaire, fait banalement alterner les temps forts et les temps faibles et paraît terriblement redondant. Spielberg avait eu la suprême intelligence de montrer le requin petit à petit et partie par partie. Le spectateur avait ainsi la possibilité d'imaginer la grosseur du poisson et de rêver aux menaces qui rôdaient sous les surfaces lisses de l'océan. Dans **Jaws 2,** on voit trop tôt le requin qui a d'ailleurs l'air d'une créature parfaitement mécanique. Comment pourrait-on être terrifié par les attaques d'un poisson qu'on croirait directement sorti d'une usine spécialisée dans la fabrication de jouets? Szwarc a beau nous matraquer de coups de théâtre grand-guignolesques et de gros plans de visages d'enfants apeurés, rien ne parvient à nous faire sursauter sur notre siège. **Jaws 2** est une entreprise tellement visiblement fabriquée et mercantile qu'on a très hâte de voir apparaître le mot fin sur l'écran. La réalisation de Jeannot Szwarc n'a ni la rigueur, ni la souplesse, ni le dynamisme contrôlé de celle de Spielberg. Il est impossible de ne pas comparer les deux films. Tout nous y invite. **Jaws 2** fait rire mais jamais peur. Le film de Steven Spielberg nous enlevait tout goût et tout désir de mettre le plus petit orteil dans l'océan. Celui de Jeannot Szwarc est parfaitement rassurant. Les baigneurs peuvent désormais s'avancer bravement dans la mer. (Place du Canada) — **André Leroux.**

Les arts vivants

OTTAWA (PC) — Statistique Canada estime que les arts ne vivraient pas s'ils n'étaient pas subventionnés.

Une étude auprès de 246 organisations, pour 1977, montre par exemple que les compagnies d'opéra ont tiré 37 pour cent de leurs revenus de l'État, les troupes théâtrales 36 pour cent, les troupes de danseurs 45 pour cent et les orchestres 39 pour cent.

Vingt-quatre troupes théâtrales ont joué devant 2.2 millions de personnes, 11 orchestres devant 1.6 million et 10 compagnies d'opéra et troupes de danseurs devant 1.9 million.

Les troupes de danseurs ont noté une hausse de sept pour cent dans le nombre des spectateurs, mais les baisses ont été de cinq à 10 pour cent pour le théâtre, la musique et l'opéra.

Plus de la moitié des représentations pour le théâtre et la danse contenaient des oeuvres canadiennes, mais il n'y a pas eu d'opéra canadien en 1977 et seulement 28 pour cent des concerts des orchestres canadiens contenaient de la musique canadienne.

À CONSERVER elysée 1
35 MILTON / 842-6053
Festival d'Été du cinéma elysée
LES GRANDS FILMS DE L'ANNÉE
du 30 juin au 6 juillet/78
LE JUGE ET L'ASSASSIN
UNE FEMME À SA FENÊTRE
du 7 juillet au 13 juillet/78
LE JOUET
L'ORDINATEUR DES POMPES FUNÈBRES
du 14 juillet au 20 juillet/78
L'INCORRIGIBLE
LA VIE DEVANT SOI
du 21 juillet au 27 juillet/78
CET OBSCUR OBJET DU DÉSIR
FACE À FACE
du 28 juillet au 3 août/78
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMÉS
AFFREUX, SALES ET MÉCHANTS
du 4 août au 10 août/78
PASSÉ SIMPLE
HISTOIRE D'AIMER

Fête: Sem.: 7.30, Sam.: 7.30
Dim.: 3.30 & 7.30
Journée: Sem.: 9.30, Sam.: 5.30 & 10.00
Dim.: 1.30, 5.30 & 9.30
elysée 1
35 MILTON / 842-6053
Festival d'Été du cinéma elysée
LES GRANDS FILMS DE L'ANNÉE
"Que la Fête commence est une fête pour l'esprit et les yeux." — LE MONDE
14 ANS
À l'affiche pour une semaine
PHILIPPE NOIRET · JEAN ROCHEFORT · JEAN-PIERRE MARIELLE · MARINA VLADY
dans un film de BERTRAND TAVERNIER
QUE LA FETE COMMENCE...
Complément de programme
un film de ETTORE SCOLA
SOPHIA LOREN
MARCELLO MASTROIANNI
Une journée particulière
Kamouraska: Sem.: 7.30, Sam.: 7.30
Dim.: 3.15 & 7.15
Meilleur: Sem.: 9.30, Sam.: 5.30 & 10.00
Dim.: 1.30, 5.30 & 9.30
elysée 2
LES GRANDS FILMS QUÉBÉCOIS
GENEVIÈVE BUJOLD
KAMOURASKA
POUR LE MEILLEUR ET POUR LE PIRE
Deux films de CLAUDE JUTRA

À CONSERVER elysée 2
35 MILTON / 842-6053
Festival d'Été du cinéma elysée
LES GRANDS FILMS QUÉBÉCOIS
du 30 juin au 6 juillet/78
LA VRAIE NATURE DE BERNADETTE
TÊTE DE NORMANDE ST-ONGE
du 7 juillet au 13 juillet/78
LES VAUTOURS
du 14 juillet au 20 juillet/78
LE SOLEIL SE LÈVE EN RETARD
IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'EST
du 21 juillet au 27 juillet/78
PARLEZ-NOUS D'AMOUR
PANIQUE
du 28 juillet au 3 août/78
RÉJEANNE PADOVANI
GINA
du 4 août au 10 août/78
TI-CUL TOUGAS
L'EAU CHAUDE, L'EAU FRETTE
du 11 août au 17 août/78
LES MAUDITS SAUVAGES
LE VIEUX PAYS OÙ RIMBAUD EST MORT

LE SUSPENSE SANS PAREIL DE BERGMAN!
L'ÉNIGME QUE MOI NE PEUT RÉSOUDRE... LE PIÈGE DONT MOI NE S'ÉCHAPPE!
L'OEUF du SERPENT
un film de INGMAR BERGMAN
aussi
ANNIE GIRARDOT · PHILIPPE NOIRET
14 ANS
Tendre Poulet
un film de PHILIPPE DE BROCA
Serpent: Sem.: 9.30; Sam.: 5.15, 9.30.
Dim.: 1.00, 5.15, 9.30
Poulet: Sem. et Sam.: 7.30; Dim.: 3.15, 7.30
Cinéma 7e art
722-0302
3180 rue BELANGER

POUR TOUS
MEILLEUR FILM DE L'ANNÉE
WOODY ALLEN
DIANE KEATON
Le joyeux dépeçage de la vie amoureuse et des déboires d'un homme à la recherche de conjugalité!...
On sourit, on rit, on rigole, on s'étourdit en voyant Annie Hall!
"ANNIE HALL"
VERSION FRANÇAISE
LUN. À SAM.: 7.20-9.20
DIMANCHE: 1.10-3.10-5.10-7.20-9.20
le DAUPHIN 2
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060

En 1917, dans le "Red Light" de la Nouvelle-Orléans on l'appelait... "La Petite"!
18 ANS Adultes
Un monde adulte vu par les yeux d'un enfant!
La Petite
un film de LOUIS MALLE
Version française de "PRETTY BABY"
avec KEITH CARRADINE, SUSAN SARANDON et BROOKE SHIELDS
scenario POLLY PLATT
directeur LOUIS MALLE
2e SEMAINE
Le PARISIEN 4 · 486 STE-CATHERINE O. 866-3856
LAVAL 3 · CENTRE LAVAL 688-7776
PARISIEN: 12.45, 2.50, 4.55, 6.55, 9.00. LAVAL: Ven. à Lun. 1.10, 3.10, 5.10, 7.10, 9.10, Semaine 7.10 & 9.10.

Les cinémas du Complexe Desjardins
150 ouest, Ste-Catherine, Basilaire 1
TÉL.: 288-3141
Stationnement intérieur: $2.00 après 6hrs p.m.
Place des Arts

2 Grands Prix
festival de Cannes 1977
L'ÉVÉNEMENT LE PLUS IMPORTANT
DEPUIS QUE L'HOMME A MARCHÉ SUR LA LUNE
POUR TOUS
avec Catherine Deneuve et Marcello Mastroianni
un papa...maman
3e sem.
12:45 - 2:45 - 4:50
6:55 - 9:05
SALLE 1
J.A. MARTIN photographe
POUR TOUS
(Grand Prix Oecuménique)
Un film de Jean Beaudin
avec Monique Mercure
(Grand Prix d'Interprétation Féminine)
5e sem.
12:40 - 2:40 - 4:40
6:45 - 8:50
SALLE 2
L'AMOUR IMPOSSIBLE D'UN FRANÇAIS ET D'UNE JUIVE
JEAN-LOUIS TRINTIGNANT · ROMY SCHNEIDER
POUR TOUS
LE TRAIN
3e MOIS
1:00 - 3:00
5:05 - 7:10 - 9:10
SALLE 3
GIANCARLO GIANNINI
MARIANGELA MELATO
18 ANS Adultes
Vers un destin insolite sur les flots bleus de l'été
2e sem.
1:05 - 3:05 - 5:10
7:15 - 9:20
SALLE 4

LES CHOIX DU DEVOIR

CINÉMA

Padre padrone. La révolte, la prise de la parole et la quête de la connaissance d'un berger écrasé par l'autorité paternelle. Le film passionné des frères Paolo et Vittorio Taviani est un poème cosmique barbare et civilisé sur l'indéfectibilité de l'esprit humain. Palme d'or au festival de Cannes en 1977. (Parisien: La cité)

Annie Hall. Le meilleur film de Woody Allen. L'évolution zigzaguante d'un amour impossible. Un hymne à New York et à la beauté de Diane Keaton. Une comédie douce-amère signée par un cinéaste au sommet de son talent. Diane Keaton et Woody Allen forment le couple le plus amusant et sympathique depuis Spencer Tracy et Katherine Hepburn. (Dauphin)

LECTURES

Morceaux du Grand Montréal: une anthologie unique qui réunit des textes d'écrivains québécois publiés un à un dans LE DEVOIR et réunis par Robert Guy Scully il y a quelques années. Les éditions du Noroît reprennent l'ensemble avec de magnifiques photos d'Antoine Désilets. Une littérature géographique inédite avec Réjean Ducharme, Gabrielle Roy, Pierre Vadeboncoeur, Michel Garneau, Jean Basile, Hubert Aquin, Jacques Ferron et plusieurs autres.

MUSIQUE

L'OSM au Parc Belmont: dimanche à 14 h et à 15 h 30, sous la direction d'Alexander Brott. Pour la première fois, l'Orchestre Symphonique de Montréal au milieu des manèges du célèbre parc.

Le Quatuor d'Orford: au Centre National des Arts d'Ottawa, vendredi soir. Le premier concert du Quatuor à Festival Ottawa. Au programme: des pages de Mozart et Britten et le Quintette "La Truite" de Schubert avec Henri Brassard au piano.

RADIO

Ils sont des nôtres: sur les réseau MA de Radio-Canada, une suite stable et remarquable dont on ne parle jamais. *Ils sont des nôtres* présente, samedi le 24 juin, à 14 h, des Polonais, des Belges et des Haitiens installés à Amos.

Le plus simple appareil: sur le réseau MF de Radio-Canada, à ne rater sous aucun prétexte, jeudi le 29 juin à 13 h, ou en reprise le dimanche suivant à 18 h, la première émission de cette suite bizarre et prometteuse. Une production Radio-France consacrée, on s'en doute, à l'histoire du vêtement. Titre de la première (il y en aura cinq autres): *Le vêtement épinglé.*

TÉLÉVISION

Léonard de Vinci: absolument indispensable, aux jeunes spécialement; faite à l'italienne, et reposant des façons françaises, la suite sur l'extraordinaire Léonard de Vinci, dont le deuxième épisode sera diffusé lundi soir à 23 h, à toutes les antennes de la chaîne française de Radio-Canada.

CINÉMA

ATWATER I: Plaza Alexis Nihon (935-4246) "Cheap detective" 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 10, 21 h 10.

ATWATER II: Plaza Alexis Nihon (931-3313) "Star wars" 12 h 45, 14 h 55, 17 h 05, 19 h 15, 21 h 25.

AVENUE: 1224 Avenue Greene, Westmount (937-2747) "A different story" Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. En sem.: 19 h 00, 21 h 00.

BEAVER: 5117 Avenue du Parc (844-1932) — "101 acts of love": 12 h 00, 14 h 50, 17 h 40, 20 h 30 et "Whatever happened to miss Septembre": 13 h 15, 16 h 05, 18 h 55, 21 h 45.

BERRI, 1280 St-Denis (288-2115) — "Poursuite infernale": 14 h 50, 18 h 20, 21 h 50 et "Course à l'échalotte": 13 h 00, 16 h 30, 20 h 00.

BIJOU, 5030 Papineau — "Projections spéciales": 12 h 10, 15 h 25, 18 h 45, 22 h 05 et "Molly": 13 h 30, 16 h 50, 20 h 10.

BONAVENTURE I, 1 Place Bonaventure (861-2725) — "The buddy holly story": 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.

BONAVENTURE II — "Calendar girls" et "Seven into snowy": Lun. et Ven.: dès 22 h 45. Sam. dim.: dès 13 h 20.

BROSSARD I, Mail Champlain, 6600 Boul. Taschereau (465-5906) — "Les aventures de Bernard et Bianca": 15 h 10, 18 h 30, 21 h 50 et "Les Robinsons des mers du sud": 13 h 15, 16 h 30, 19 h 55.

BROSSARD II, — "Poursuite infernale": 14 h 40, 18 h 10, 21 h 40 et "Course à l'échalotte": 12 h 55, 16 h 20, 19 h 50.

BROSSARD III, "La guerre des étoiles": 14 h 05, 17 h 45, 21 h 25 et "Intervention Delta": 12 h 30, 16 h 10, 19 h 50.

CARREFOUR, 318 ouest, Ste-Catherine (866-8057) — "Les aventures de Bernard et Bianca": 15 h 00, 18 h 30, 22 h 00 et "Les Robinsons des mers du sud": 13 h 00, 16 h 30, 20 h 00.

CHAMPLAIN I, 1815 est, Ste-Catherine (524-1685) — "La guerre des étoiles": 13 h 40, 17 h 30, 21 h 15 et "Intervention Delta": 12 h 10, 15 h 50, 19 h 35.

CHAMPLAIN II — "La rencontre du 3ème type": 13 h 45, 16 h 20, 19 h 00, 21 h 30.

CHÂTEAU I, 6956 St-Denis (271-1103) — "Histoire d'O": 14 h 25, 17 h 45, 21 h 05 et "Hambourg ville du plaisir": 13 h 00, 16 h 20, 19 h 40.

CHÂTEAU II — "Suspiria": 14 h 40, 18 h 05, 21 h 30 et "Jack l'éventreur": 13 h 00, 16 h 25, 19 h 50.

CINÉMA 7e ART, 3180 est, Bélanger (722-0302) — "L'oeuf de serpent": Sem.: 21 h 30. Sam.: 17 h 15, 21 h 30. Dim.: 13 h 00, 17 h 15, 21 h 30 et "Tendres Poulets": Sem. et sam.: 19 h 30. Dim.: 15 h 15, 19 h 30.

CLAREMONT, 5038 ouest, Sherbrooke (486-7395) — "Bad new bears go to Japan": 12 h 50, 14 h 50, 16 h 50, 18 h 50, 20 h 50.

COMPLEXE DESJARDINS I, Complexe Desjardins (288-3141) — "L'Évenement le plus important": 12 h 45, 14 h 45, 16 h 50, 18 h 55, 21 h 05.

COMPLEXE DESJARDINS II — "J.A. Martin Photographe": 12 h 40, 14 h 40, 16 h 40, 18 h 45, 20 h 50.

COMPLEXE DESJARDINS III — "Le train": 13 h 00, 15 h 00, 17 h 05, 19 h 10, 21 h 10.

COMPLEXE DESJARDINS IV "Vers un destin insolite": 13 h 05, 15 h 05, 15 h 10, 19 h 15, 21 h 20.

COTE-DES-NEIGES, 6800 Côte-des-Neiges (735-5527) — "Jaws part two": 12 h 45, 14 h 50, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 20.

CÔTE-DES-NEIGES II, — "The buddy holly story": 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.

CÔTE ST-LUC, 7017 Côte St-Luc (486-9111) — "Return from witch mountain": Sam. dim.: 12 h 30, 14 h 10, 15 h 50, 17 h 30, 19 h 15, 21 h 00. En sem.: 19 h 15, 21 h 00.

CRÉMAZIE, 8610 St-Denis (288-4210) — "Julia": Sam. dim.: 13 h 05, 15 h 10, 17 h 15, 19 h 20, 21 h 25. En sem.: 19 h 20, 21 h 25.

DAUPHIN I, 2396 est Beaubien (721-6060) — "Les aventures de Bernard et Bianca": 15 h 00, 18 h 30, 22 h 00. "Les Robinsons des mers du sud": 13 h 00, 16 h 30, 20 h 00.

DAUPHIN II, — "Annie Hall": 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 20, 21 h 30.

DORVAL I, 260 Dorval, Dorval (631-8586) — "Bad new bears go to Japan": Ven. à lun.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Mar. à jeu.: 19 h 00 et 21 h 00.

DORVAL II, — "Capricorn one": Ven. à lun.: 13 h 45, 16 h 15, 18 h 45, 21 h 15. Mar. à jeu.: 18 h 45, 21 h 15.

DORVAL III, — "Jennifer": Ven. à lun.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Mar. à jeu.: 19 h 00, 21 h 00.

DÉCARIE SQUARE I, Centre Décarie Square, 6855 Clanranald (341-3190) — "Jaws part two": Ven. sam. dim.: 12 h 45, 14 h 45, 17 h 00, 19 h 15, 21 h 30. Lun. à jeu.: 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.

DÉCARIE SQUARE II, — "Cheap detective": Ven. sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 16 h 40, 19 h 00, 21 h 00. Lun. à jeu.: 19 h 00, 21 h 00.

ELYSÉE I, 35 Milton (842-6053) — "Que la fête commence": Sem. et sam.: 19 h 30. Dim.: 15 h 30, 19 h 30 et "Une journée particulière": Sem.: 21 h 30. Sam.: 17 h 30, 22 h 00. Dim.: 13 h 30, 17 h 30, 21 h 30.

ELYSÉE II, — "Kamouraska": Sem. et sam.: 19 h 30. Dim.: 15 h 15, 19 h 15 et "Pour le meilleur et pour le pire": Sem.: 21 h 30. Sam.: 17 h 30, 22 h 00. Dim.: 13 h 30, 17 h 30, 21 h 30.

GREENFIELD I, 519 Taschereau, Greefield Park (691-6129) — "Grease": Ven. à lun.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Mar. à jeu.: 19 h 15, 21 h 15.

GREENFIELD II, — "La fièvre du samedi soir": Ven. à lun.: 12 h 40, 14 h 45, 16 h 50, 19 h 00, 21 h 05. Mar. à jeu.: 19 h 00, 21 h 05.

GREENFIELD III, — "Préparez vos mouchoirs": Ven. à lun.: 13 h 05, 16 h 50, 20 h 40. et "Trahison se paie cash": Ven. à lun.: 15 h 00, 18 h 45. Mar. à jeu.: 18 h 45

GUY, 1435 Guy (931-2912) — "Desires within young girls": 12 h 00, 14 h 40, 17 h 25, 20 h 05 et "Rendez-vous with Anne": 13 h 30, 16 h 10, 18 h 55, 21 h 35.

JEAN-TALON, 4255 est, Jean-Talon e. (725-7000) — "Cours après moi sheriff": En sem.: 18 h 45, 21 h 54. Sam. dim.: 12 h 34, 15 h 40, 18 h 45, 21 h 54 et "Mon beau légionnaire": En sem.: 17 h 20, 20 h 30. Sam. dim.: 14 h 16, 17 h 20, 20 h 30.

KENT, 6100 ouest, Sherbrooke (489-9707) — "Grease": Ven. à lun.: 12 h 45, 14 h 45, 16 h 50, 19 h 00, 21 h 10. Mar. à jeu.: 19 h 00, 21 h 10.

LA CITÉ I, 3575 Avenue du Parc (844-2829) — "F.I.S.T.": Sam. dim.: 13 h 05, 15 h 35, 18 h 05, 20 h 40. En sem.: 18 h 05, 20 h 40.

LA CITÉ II, — "Annie Hall": Sam. dim.: 13 h 10, 14 h 50, 16 h 30, 18 h 15, 19 h 45, 21 h 30. En sem.: 18 h 15, 19 h 45, 21 h 30.

LA CITÉ III, — "Padre Padrone": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. En sem.: 19 h 00, 21 h 00.

LAVAL I, 1600 Le Corbusier, Chomedey (688-7776) — "Grease": Ven. à lun.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Mar. à jeu.: 19 h 15, 21 h 15.

LAVAL II, — "La fièvre du samedi soir": Ven. à lun.: 12 h 50, 15 h 00, 17 h 10, 19 h 20, 21 h 30. Mar. à jeu.: 19 h 20, 21 h 30.

LAVAL III, — "La Petite": Ven. à lun.: 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10. Mar. à jeu.: 19 h 10, 21 h 10.

LAVAL IV, — "Violette Nozière": Ven. à lun.: 13 h 30, 15 h 25, 17 h 20, 19 h 20, 21 h 15. Mar. à jeu.: 19 h 20, 21 h 15.

LAVAL V, — "Préparez vos mouchoirs": Ven. à lun.: 13 h 20, 17 h 10, 21 h 05. "Trahison se paie cash": Ven. à lun.: 15 h 15, 19 h 10. Mar. à jeu.: 19 h 10.

LAVAL-ODÉON I, Centre 2000, 3195 ouest, boul. St-Martin Chomedey (687-5207) — "La guerre des étoiles": 13 h 30, 17 h 15, 21 h 15 et "Intervention Delta": 15 h 30, 19 h 30.

LAVAL-ODÉON II, — "Poursuite infernale": 14 h 45, 18 h 15, 21 h 45 et "Course à l'échalotte": 13 h 00, 16 h 30, 20 h 00.

LOEW'S I, 954 ouest, St-Catherine (861-7437) — "Damien Omen 11": 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30. Samedi, dernier spectacle à 23 h 30.

LOEW'S II, — "The End": 13 h 20, 15 h 20, 17 h 20, 19 h 20, 21 h 20. Samedi, dernier spectacle à 23 h 20.

LOEW'S III, — "Grease": 12 h 20, 14 h 30, 16 h 40, 18 h 50, 21 h 00. Samedi, dernier spectacle à 23 h 05.

LOEW'S IV, — "The last waltz": 12 h 20, 14 h 30, 16 h 40, 18 h 50, 21 h 00. Samedi, dernier spectacle à 23 h 15.

LOEW'S V, — "Saturday night fever": 12 h 40, 14 h 50, 17 h 05, 19 h 15, 21 h 30. Samedi, dernier spectacle à 23 h 35.

LONGUEUIL, 1 Place Longueuil, Longueuil (677-7933) — "Il était une fois la légion": Sam. dim.: 14 h 00, 17 h 45, 21 h 45. Lun. à ven.: 21 h 40 et "Sinbad et l'oeil du tigre": Sam. dim.: 15 h 50, 19 h 50. Lun. à ven.: 19 h 40.

MAJESTIC, 3166 est, Henri-Bourassa (381-6116) — "Les Robinson dans les Rocheuses": Sem.: 21 h 20, Sam. dim.: 13 h 50, 17 h 20, 21 h 20. "On nous appelle les enfants de Trinita": Sem.: 19 h 30. Sam. dim.: 15 h 40, 19 h 30.

MERCIER, 4260 est, Ste-Catherine (255-6224) — "Il était une fois la légion": Sam. dim.: 14 h 25, 18 h 00, 21 h 40. Lun. à ven.: 18 h 00, 21 h 40 et "Cat Ballou": Sam. dim.: 12 h 50, 16 h 20, 20 h 00. Lun. à ven.: 20 h 00.

MONKLAND, 5504 Monkland (484-3579) — "Unmarried woman": Sam. à dim.: 13 h 50, 16 h 10, 18 h 30, 20 h 55. En sem.: 18 h 30, 20 h 55.

OMEGA I, Plaza K-Mart, Longueuil — "Rollerball": Ven.: 21 h 30. Sam. dim.: 13 h 15, 17 h 25, 21 h 45. Lundi à jeudi: 21 h 30 et "Gator": Ven.: 19 h 30. Sam. dim.: 15 h 30, 19 h 45. Lundi à jeudi: 19 h 30.

OMEGA II, — "Projections spéciales": Ven.: 19 h 10, 22 h 10. Sam. dim.: 13 h 10, 16 h 10, 19 h 10, 22 h 10. Lundi à jeudi: 21 h 00 et "Votre plaisir mesdames": Ven.: 20 h 35. Sam. dim.: 14 h 35, 17 h 35, 20 h 35.

OUTREMONT, 1248 ouest Bernard (277-4145) — Relâche samedi. Dim.: "Jonathan Livingston le goéland" 19 h 30. "Pique-nique a hanging rock" 21 h 30. Lun.: "Jonathan Livingston le goéland" 19 h 30. "Mort à Venise" 21 h 30. Mar.: "Tombe les filles et tais-toi" 19 h 30. "Histoire de Paul et Psychocratie" 21 h 30. Mer.: James Cotton Blues Band à 20 h 30. Jeu.: "Rebecca" 19 h 00. "Suspiria" 21 h 30. Ven.: "Casablanca" 19 h 00. "Lisztomania" 21 h 30.

PALACE, 698 ouest, Ste-Catherine (366-6991) — "Capricorn one": 13 h 25, 15 h 50, 16 h 15, 20 h 45.

PAPINEAU 1, 4519 Papineau (527-8635) — "La première fois": Sam. à dim.: 14 h 50, 18 h 10, 21 h 30. "Un citoyen se rebelle": Sam. à dim.: 13 h 00, 16 h 20, 19 h 40. En sem.: 18 h 10, 19 h 40.

PAPINEAU II, "Plaisirs pervers": Sam. dim.: 12 h 30, 15 h 30, 18 h 35, 21 h 40. "Auto Patrouille XY": Sam. dim.: 13 h 50, 16 h 55, 20 h 00. En sem.: 18 h 35, 20 h 00.

PARADIS I, 8215 Hochelaga (354-3110) — "Un espion de trop": En sem.: 21 h 10. Sam. dim.: 15 h 00, 18 h 40, 22 h 15. et "Brannigan": En sem.: 19 h 20. Sam. dim.: 13 h 00, 16 h 45, 20 h 20.

PARADIS II, "Les Robinson dans les Rocheuses": En sem.: 21 h 15. Sam. dim.: 14 h 50, 18 h 30, 22 h 00 et "Marc la Gachette": En sem.: 19 h 30. Sam. dim.: 13 h 00, 16 h 45, 20 h 15.

PARADIS III, "L'Amour à travers les portières": En sem.: 21 h 45. Sam. dim.: 14 h 45, 18 h 40, 22 h 40. "Furies sexuelles": En sem.: 20 h 30. Sam. dim.: 13 h 30, 17 h 20, 21 h 20 et "Change pas de mains": En sem.: 19 h 10. Sam. dim.: 16 h 00, 20 h 00.

PARALLELE, 3682 St-Laurent (843-4725) — Samedi à 20 h 30: "77 juin", "Mardi Gras, Louisiane", samedi à 22 h 30: "Messages, messages", "Hoso-Tan". Dimanche à 14 h 30: "House movie", "Tall dark stranger", "L'ennui ou les rêves d'un somnambule". Dimanche à 22 h 30: "Au plus petit d'entre nous", "Pitié pour les étranges", "Hull, un Labrador d'Acadiens".

PARISIEN I, 480 Ste-Catherine (866-3856) — "Préparez vos mouchoirs": 13 h 40, 17 h 40, 21 h 40 et "Trahison se paie cash": 15 h 45, 19 h 45.

PARISIEN II, "Violette Nozière": 13 h 40, 15 h 40, 17 h 40, 19 h 40, 21 h 40.

PARISIEN III, "Padre Padrone": 13 h 00, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 20.

PARISIEN IV: "La Petite": 12 h 45, 14 h 50, 16 h 55, 18 h 55, 21 h 00.

PARISIEN V: "La fièvre du samedi soir": 12 h 30, 14 h 35, 16 h 45, 18 h 55, 21 h 10.

PLACE DU CANADA, Place du Canada (861-4595) — "Jaws part two": Ven. sam. dim.: 12 h 45, 14 h 45, 17 h 00, 19 h 15, 21 h 30. Lun. à jeu.: 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.

PLACE VICTORIA, Place Victoria (878-1451) — "The greek tycoon": Sam. dim.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Lun. à ven.: 19 h 30, 21 h 30.

PLACE VILLE-MARIE I, 1 Place Ville-Marie (866-2644) — "Pretty Baby": 12 h 45, 14 h 50, 17 h 00, 19 h 05, 21 h 15.

PLACE VILLE-MARIE II, "Coming home": 13 h 15, 15 h 45, 18 h 15, 20 h 45.

PUSSYCAT: 4015 St-Laurent (845-5215) — "Desires within young girls": 12 h 00, 14 h 50, 17 h 50, 20 h 30 et "The affairs of Janice": 13 h 40, 16 h 30, 19 h 20, 22 h 00.

RIVOLI I, 6904 St-Denis (277-3125) — "Préparez vos mouchoirs": 13 h 20, 17 h 10, 21 h 00 et "Trahison se paie cash: 15 h 15, 19 h 05.

RIVOLI II, "La fièvre du samedi soir": 12 h 40, 14 h 45, 16 h 55, 19 h 05, 21 h 15.

SAINT-DENIS I, 1594 St-Denis (849-4211) — "L'Exorciste": 14 h 40, 19 h 05 et "L'Exorciste II — "L'Érétique": 12 h 30, 16 h 50, 21 h 15. À compter du 25 juin.

SAINT-DENIS II, 1590 St-Denis — "Les Robinson dans les Rocheuses": 13 h 55, 17 h 40, 21 h 20 et "La Grande Casse": 12 h 15, 15 h 55, 19 h 35.

SAINT DENIS III, 1590 St-Denis — "Un taxi Mauve": 12 h 30, 14 h 35, 16 h 45, 18 h 55, 21 h 05.

SÉVILLE, 2155 ouest, Ste-Catherine (932-1139) — Samedi "The way we were": 19 h 15, "Oh God": 21 h 30, "The rocky horror picture show": 24 h 00. Dimanche "Singin'in the rain": 17 h 30, "Ho God": 19 h 30, "Women in love": 21 h 30.

SNOWDON, 5225 Décarie (482-1322) — "Capricorn one": Sam. dim.: 13 h 30, 14 h 35, 16 h 45, 19 h 00, 21 h 10. En sem.: 19 h 00, 21 h 10.

VAN HORNE, 6150 Côte-des-Neiges (731-8243) — "A little night music": Sam. dim.: 13 h 35, 16 h 05, 18 h 30, 21 h 00. En sem.: 18 h 30, 21 h 00.

VERDUN, 3841 Wellington, Verdun (768-2092) — "Les aventures de Bernard et Bianca": 15 h 00, 18 h 30, 22 h 00 et "Les Robinsons des mers du sud": 13 h 00, 16 h 30, 20 h 00.

VERSAILLES I, 7265 est, Sherbrooke (353-7880) — "Grease": Ven. à lun.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Mar. à jeu.: 19 h 00, 21 h 00.

VERSAILLES II, "La fièvre du samedi soir": Ven. à lun.: 12 h 40, 14 h 45, 16 h 55, 19 h 05, 21 h 15. Mar. à jeu.: 19 h 05, 21 h 15.

VERSAILLES III, "Préparez vos mouchoirs": Ven. à lun.: 13 h 00, 16 h 55, 20 h 45. et "Trahison se paie cash": 15 h 00, 18 h 50. Mar. à jeu.: 18 h 50.

VIAU, 226 des Laurentides, Pont-Viau (669-3866) — "Le pont de Cassandra" et "Le visage de la peur": Ven. sam.: dès 18 h 30. Dim.: dès 13 h 00. Lundi à jeudi: dès 18 h 30.

VIDEOGRAPHE, 1604 St-Denis (844-7619) — "Pea Soup": 19 h 30, 21 h 30 tous les jours sauf le mardi, jusqu'au 28 juin. Tous les mardis à 20 h 00: "Condamné à réussir" et "Voyages dans les centrales de la terre".

VILLERAY, 8042 St-Denis (388-5577) — "Il était une fois la légion": Sam. dim.: 14 h 30, 18 h 00, 21 h 45. Lun. à ven.: 18 h 00, 21 h 45 et "Cat Ballou": Sam. dim.: 12 h 40, 16 h 20, 20 h 00. Lun. à ven.: 20 h 00.

WESTMOUNT SQUARE, 1 Westmount Square, Westmount (931-2477) — "Grease": 13 h 00, 14 h 50, 16 h 50, 18 h 50, 20 h 50. Samedi dernier spectacle à 23 h 30.

YORK, 1487 ouest, Ste-Catherine (937-8978) — "Big Wednesday": 12 h 30, 14 h 35, 16 h 45, 18 h 50, 20 h 55.

AQTE

Moi un pollueur?

JAMAIS!

SUR SCÈNE

CENTAUR, 453 St-François-Xavier (288-1229) — "Romeo and Juliet" de William Shakespeare. Tous les soirs à 20 h 00. Samedi à 14 h 00 et 20 h 00. Dimanche à 19 h 00. Relâche le lundi. "Eveningside" de Don Harron, lundi le 26 juin à 20 h 00.

CENTRE D'ART DU MONT-ORFORD, Magog, Québec (271-2566) ou (843-3981) — Cours public: "Le compositeur et son oeuvre", François Morel, mardi le 27 juin à 20 h 30. "Jeunes artistes": Jean-François Rivest violonniste et Vladimir Jelinek pianiste, mercredi le 28 juin à 20 h 30. Concert des étudiants, jeudi le 29 juin à 20 h 30. "Concert de faculté": Bernard Lagacé claveciniste, vendredi le 30 juin à 20 h 30. Foyer de la salle Gilles-Lefebvre: Richard Lacroix, gravures et kami du 25 juin au 23 juillet. Pavillon "L'Homme et la musique": Mariette Fortin-Ruiz, huiles — Claude Girard huiles et pastels — Kevin McKenna, oeuvres récentes.

CENTRE D'ESSAI LE CONVENTUM, 1237 Sanguinet (284-9352) — Relâche.

CENTRE SAIDYE BRONFMAN, 5170 Côte Ste-Catherine (739-2301) — "Side by side" par Stephen Sondheim, jusqu'au 23 juillet. Dimanche à 19 h 30. Semaine et samedi à 20 h 30. Mardi et jeudi matinée: 13 h 30. Relâche le vendredi.

EL CASINO, 7585 St-Hubert (270-6651) — Le groupe Steppenwolf jusqu'au 25 juin.

LA BOITE À REFRAINS DE ST-SAUVEUR, St-Sauveur, autoroute des Laurentides, sortie 60. (523-1131) ou 1-(514)227-3747 — "Les Carcasses" à partir du 24 juin. Tous les soirs à 21 h 30. Samedi à 21 h 30 et minuit.

LA POUDRIÈRE, Ile Ste-Hélène (526-0821) — "Play it again Sam" de Woody Allen. Mardi à vendredi: 20 h 30. Samedi à 18 h 30 et 21 h 30. Du 28 juin au 5 août.

LE SOLEIL LEVANT, 286 ouest, Ste-Catherine (861-0657) — Stephen Barry Blues Band, jusqu'au 25 juin. Eddie Cleanhead Vinson and Jay McShann, du 27 juin au 2 juillet. Tous les soirs de 20 h 00 à 3 h 00.

OUTREMONT, Cinéma Outremont, 1248 Bernard (277-4145) — James Cotton Blues Band, mercredi le 28 juin à 20 h 30.

PATRIOTE DE STE-AGATHE, Ste-Agathe, autoroute des Laurentides, sortie 83. (523-1131) ou 1-(819)326-3655 — Diane Juster, à partir du 24 juin. Louise Forestier, du 27 juin au 2 juillet. Tous les soirs à 21 h 00. Samedi à 20 h 00 et 23 h 00.

SALLE WILFRID PELLETIER, Place des Arts, 175 ouest, Ste-Catherine (842-2112) — "Fiddler on the Roof", comédie musicale. Semaine: 20 h 00. Samedi: 19 h 00 et 22 h 00. Dimanche: 14 h 30 et 20 h 00. Les 28, 29, 30 juin.

THÉÂTRE EXPÉRIMENTAL DE MONTRÉAL, 320 est, Notre-Dame (879-1306) — Orgasme I: "Le jardin", à partir du 26 juin.

THÉÂTRE NATIONAL DE MIME, 4459 St-Laurent (526-9847) — "The Police" de Slavomir Mrozeck. Samedi et dimanche à 20 h 30.

QUÉBEC

THÉÂTRE DU VIEUX QUÉBEC, 30 St-Stanislas, Québec 1-(418) 692-4212 — Le théâtre de la Bordée présente: "Le Dragon" de Eugène Schwartz. Du mercredi au dimanche inclusivement à 20 h 30, jusqu'au 2 juillet

OTTAWA

CENTRE NATIONAL DES ARTS, Ottawa 1-(613) 996-5051 — Opéra — "A Midsummer Night's Dream" de Benjamin Britten. Jeudi le 29 juin à 20 h 00.

CENTRE NATIONAL DES ARTS, Théâtre — Le Quatuor Orford: Andrew Dawes violon, Kenneth Perkins, violon, Terence Helmer alto et Marcel St-Cyr violoncelle. Vendredi le 30 juin à 20 h 30.

THÉÂTRES D'ÉTÉ

BATEAU-THÉÂTRE L'ESCALE, Saint-Marc-sur-Richelieu 1-(514)584-2226 — "Les Deux Vierges" de Bricaire et Lasaygues. Du 27 juin au 2 septembre. Du mardi au vendredi à 21 h 00. Samedi à 19 h 00 et 22 h 00.

LA ROCHE À VEILLON, Saint-Jean Port-Joli, route 132, sortie 256. 1-(418)598-3250 — Le théâtre de l'Équinoxe présente: "La mirobolante épopée lyrique d'Agathe Lamothe ou swing Agathe swing". Mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 20 h 30. Du 21 juin au 25 août. Claude Léveillé, samedi le 24 juin.

THÉÂTRE LES ANCÊTRES, Saint-Germain de Grantham, route 20, sortie 105. 1-(819) 395-2253 — "Un conte en noir et blanc" de Georges Dor. Du 28 juin au 2 septembre. Mercredi, jeudi, vendredi et samedi à 21 h 00. Tous les soirs, après le théâtre, spectacle de Georges Dor.

THÉÂTRE BEAUMONT-SAINT-MICHEL, Saint-Michel de Bellechasse 1-(418)884-2839 — "La loi de la pesanteur" de Pierre Goulet. Tous les soirs à 20 h 30. Samedi à 19 h 30 et 22 h 30. Relâche le lundi. Du 23 juin au 2 septembre.

THÉÂTRE DU BOIS DE COULONGE, Chemin St-Louis, Sainte-Foy, Québec 1-(418)692-0205 — "Citrouille" de Jean Barbeau. Du 20 juin au 5 août, du mardi au dimanche inclusivement à 21 h 00. L'Aubergine de la Macédoine présente "La fête au village", samedi et dimanche 24 et 25 juin à 15 h 00.

THÉÂTRE DE LA BUTTE, Val-David, autoroute des Laurentides, sortie 76. 1-(819)-322-2818 — "L'Escalier" de Charles Dyer. Du mardi au vendredi à 20 h 30 et le samedi à 19 h 00 et 22 h 30. La pièce est suivie du spectacle de Geneviève Mauffette. Les dimanches et lundis: "La Sagouine" de Antonine Maillet. Du 24 juin au 3 septembre.

THÉÂTRE LE DAUPHIN, 600 Boul. St-Joseph, Drummondville, sortie 109 de la route Trans-Canadienne (478-4145) ou 1-(800)567-1457 — "La petite hutte" de André Roussin. Du mardi au vendredi à 20 h 30, le samedi à 19 h 30 et 22 h 30. Du 27 juin au 2 septembre.

THÉÂTRE DE LA FENIÈRE, 1500 La Fenière, Ancienne-Lorette, Québec 1-(418)872-1424 — "Pour avoir Adrienne" de Louis Verneuil. Tous les soirs à 21 h 00, jusqu'au 29 juin inclusivement. Relâche le lundi.

THÉÂTRE GIBBY, 298 Place Youville (282-1837) — "The Fantasticks" de Tom Jones. Tous les soirs à 21 h 00, sauf le lundi. Jusqu'au 22 juillet.

THÉÂTRE DE L'ÎLE, Saint-Pierre, Ile d'Orléans 1-(418)828-9530 — Eva chante. Tous les soirs à 20 h 30, sauf le lundi, jusqu'au 25 juin. Claude Léveillée du 27 juin au 1er juillet. Tous les soirs à 20 h 30, sauf le lundi.

THÉÂTRE DES MARGUERITES, Trois-Rivières-Ouest 1-(819)377-3223 — "Nina" de André Roussin. Mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 21 h 00. Samedi à 19 h 30 et 22 h 30. Relâche dimanche et lundi. Du 24 juin au 2 septembre.

THÉÂTRE DE LA MARJOLAINE, Eastman, comté de Brome, autoroute des Cantons de l'Est, sortie 106. 1-(514)297-2862 — "Un simple mariage double" de Georges Dor. Du mardi au vendredi à 21 h 00. Samedi à 19 h 00 et 22 h 15. Dimanche à 20 h 00. Relâche le lundi. Jusqu'au 27 août.

THÉÂTRE DES PRAIRIES, Notre-Dame-des-Prairies, rang Sainte-Julie, Joliette 1-(514)756-0559 — "Vive la moralité publique" de Michael Pertwee. Mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 21 h 00. Samedi à 19 h 00 et 22 h 30. Du 23 juin au 2 septembre.

THÉÂTRE DE SAINT-SAUVEUR, Saint-Sauveur, Laurentides, Québec 1-(514)227-3747 ou (523-1131) — "Love" de Murry Schisgal. Mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi à 19 h 00 jusqu'au 2 septembre. Spectacle de variétés à 21 h 30, du mardi au dimanche.

THÉÂTRE DE SUN VALLEY, Sun Valley, Val Morin, Laurentides 1-(800)363-2584 — "Madame Idora" de Henri Bouy. Mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 21 h 00. Samedi à 20 h 00 et 22 h 30. Dimanche à 20 h 00. Jusqu'au 2 septembre.

STUDIO-THÉÂTRE DA SILVA, Sainte-Sophie de Lacorne, sortie Saint-Jérôme (866-8034) ou 1-(514)436-1304 — "Love" de Murray Schisgal. Jeudi, vendredi et samedi à 20 h 45.

EXPOSITIONS

MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN: Cité du Havre (873-2878) — Adolph Gottlieb: les pictogrammes, jusqu'au 9 juillet. "Oeuvres graphiques d'artistes québécois", jusqu'au 9 juillet. Sculptures de Yves Trudeau, jusqu'au 30 juillet. Carmen Fortier: "Prolifératons", jusqu'au 6 août. Alphonse Grenier: un patenteux, jusqu'au 30 juillet. Dimanche le 25 juin à 15 h 00 films: "Paul-Emile Borduas", "Villeneuve, peintre-barbier", "Correlieu", "Québec en silence", "Voir Pellan". Mercredi le 28 juin de 10 h 00 à 16 h 30, journée d'information sur les différents services du Musée. Jeudi le 29 juin à 15 h 00 films: "Léo Corriveau Maréchal Ferrant" et "Les petits inventeurs". Jeudi le 29 juin à 20 h 00 films: "Une forêt de symboles" et "La forme des choses". Du 23 au 30 juin exposition à caractère historique et didactique sur l'institution du Musée. Diaporama, photos, vidéo etc. Pour souligner la semaine du patrimoine: Diaporama en projection continue "Les Patenteux du Québec".

MUSÉE DES BEAUX-ARTS: 3400 Avenue du Musée (285-1600) — Collection Saidye et Samuel Bronfman, jusqu'au 25 juin. Exposition "Sault-au-Récollet", jusqu'au 3 septembre. Semaine des musées québécois et semaine du patrimoine du 23 au 30 juin. Une journée d'accueil, le 29 juin, invitera le public à visiter le musée de 11 h 00 à 23 h 00. Une série de films dans l'auditorium Maxwell-Cummings, une présentation audio-visuelle, la présence d'un conservateur dans une salle tous les jours à 14 h 00, un nouvel accrochage de la collection Morrice et de la salle canadienne contemporaine.

MUSÉE DU QUÉBEC: Parc des Champs de Bataille, Québec (418) 643-2150 — "Les bronzes d'Alfred Laliberté" (Légendes, coutumes et métiers d'autrefois). L'exposition se tiendra du 29 juin au 20 août. Film: "L'évolution de la chaise ancienne au Québec" le jeudi 29 juin à 20 h 00.

MUSÉE RÉGIONAL DE RIMOUSKI: 35 ouest, boul. St-Germain, Rimouski (418) 724-2272 — Exposition nationale et régionale: "Le Mobilier québécois 1700-1820"

Carrières et Professions

Les postes sont ouverts également aux hommes et aux femmes

Voir autres Carrières et Professions, en pages 27, 28 et 45

PROFESSEUR AU PROGRAMME D'ÉLECTRICITÉ

Dans le cadre de ses programmes de premier cycle universitaire, l'École sollicite des candidatures de personnes ayant de l'expérience et une compétence technique dans le champ suivant de spécialisation:
Technologie des ordinateurs: architecture des ordinateurs, mini et micro-ordinateurs, électronique digitale.

FONCTIONS: - Enseignement de cours et de travaux pratiques;
- Encadrement de stagiaires dans des entreprises;
- Recherche appliquée.

EXIGENCES: Diplôme en sciences appliquées, génie ou technologie, dans une concentration reliée au programme.

Obligation d'avoir une expérience industrielle pertinente.

LIEU DE TRAVAIL: Montréal.

TRAITEMENT: Selon l'échelle des professeurs, en vigueur à l'ETS (pouvant atteindre $42 418).

Toute candidature sera traitée confidentiellement.

Les personnes intéressées à ce poste doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant 17 heures, le 5 juillet 1978, au:

Directeur de la gestion académique
École de technologie supérieure
180 est, rue Sainte-Catherine, Montréal, Qué. H2X 1K9

Université du Québec
Ecole de technologie supérieure

ANALYSTE DE L'INFORMATIQUE
(section enseignement-recherche)
Service de l'informatique et des télécommunications

Fonction: Sous la responsabilité du Directeur de l'informatique et des télécommunications, l'analyste de l'informatique est responsable de concevoir et d'organiser un ensemble de services informatiques pour l'enseignement et la recherche, et d'en promouvoir l'utilisation efficace; développe et implante des programmes, assiste et conseille les usagers dans leur utilisation des services informatiques.

Exigences: Diplôme universitaire de premier cycle dans une discipline appropriée; Expérience pertinente souhaitable.

Traitement: Selon les qualifications et l'expérience, peut varier entre $14,342. et $26,770.

Lieu de travail: Hull

Date limite: Prière de faire parvenir votre candidature avant 16h30 le jeudi 6 juillet 1978 à l'adresse suivante:

Service du personnel (concours no 308), Université du Québec
Centre d'études universitaires dans l'Ouest québécois
Case postale 1250, Succursale "B", Hull, Québec, J8X 3X7

78-79-004

Université du Québec
Centre d'études universitaires dans l'Ouest québécois

DIRECTEUR DES PROGRAMMES DE FORMATION (1er CYCLE)

FONCTIONS:
○ Responsable de l'organisation et la dispensation des programmes d'enseignement de l'École, dans le cadre des règlements, règles et procédures en vigueur;
○ Assure la qualité des enseignement et l'encadrement des étudiants selon les critères d'excellence retenus par l'École;
○ Oriente et coordonne l'aspect pédagogique du travail des directeurs de programmes et des professeurs de l'École;
○ Contrôle l'aspect pédagogique des stages intégrés aux programmes de baccalauréat en technologie (B.TECH.).

EXIGENCES:
○ Formation universitaire reliée aux responsabilités confiées;
○ Connaissance approfondie du système d'enseignement post-secondaire québécois;
○ Expérience reconnue dans le domaine de la programmation, de la gestion et du développement des études universitaires de premier cycle.
○ Préférence sera accordée au candidat dont l'expérience est reliée au domaine de l'ingénierie et/ou de la technologie.

TRAITEMENT:
Selon le programme de rémunération du personnel de cadre en vigueur à l'École de technologie supérieure.

LIEU DE TRAVAIL: Montréal.

Adresser votre offre de service, accompagnée de votre curriculum vitae, avant 17 heures, le 1er juillet 1978, au:
Directeur des services de l'administration
École de technologie supérieure
180 est, rue Sainte-Catherine, Montréal, Qué. H2X 1K9

Université du Québec
Ecole de technologie supérieure

DÉPARTEMENT DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION
PROFESSEURS

Le Département des sciences de l'éducation de l'Université du Québec à Chicoutimi est à la recherche de professeurs dans les domaines suivants:

- Administration scolaire (1 poste)
- Méthodes et techniques de l'enseignement (1 poste)
- Théorie de l'apprentissage (1 poste)
- Troubles d'apprentissage (1 poste)

Exigences:
Etre titulaire d'un diplôme universitaire de 3e cycle de préférence et expérience pertinente.

Traitement:
Selon la convention collective en vigueur.

Entrée en fonction:
Entre le 1er juillet et le 15 août 1978

On fait parvenir sa candidature avant le 26 juin 1978.

Le directeur du Département des sciences de l'éducation
Université du Québec à Chicoutimi
930 est, rue Jacques-Cartier
Chicoutimi (Québec)
G7H 2B1

Université du Québec à Chicoutimi

fonction publique municipale

AGENT DE PERSONNEL
Organisation et Productivité - Service du Personnel

Nature de l'emploi: Sous la direction du chef de section - Organisation et Productivité, le titulaire est responsable de fournir au personnel cadre de la Ville, les conseils et les supports appropriés visant à l'amélioration de l'organisation, de la productivité, des processus administratifs et des structures. A cet égard, il sera responsable de projets dont les recommandations viseront à rendre l'organisation encore plus efficace dans l'atteinte de ses objectifs et de ceux de son personnel.

Qualités requises: Détenir un grade universitaire en sciences humaines, en sciences administratives, en génie industriel ou autre discipline appropriée. Posséder de bonnes connaissances des modèles organisationnels, des théories administratives et des problèmes de consultation en milieu interne. Un certain nombre d'années d'expérience progressive dans les domaines de l'intervention au niveau des groupes et des individus, des processus de consultation liés à des problèmes d'organisation, de productivité, de structures, etc. Une expérience et des habiletés exceptionnelles pourront compenser l'absence du grade universitaire. Bonnes connaissances du français parlé et écrit; connaissance de l'anglais.

Traitement: $15,680. - $28,505., selon les qualifications.
(sujet à révision a/c du 01-05-78)

S'inscrire au moyen de questionnaire "demande d'emploi" qui s'obtient au service du Personnel, "Edifice le Vieux Palais", 155 est, rue Notre-Dame, bureau 125, Montréal H2Y 1B5 et le retourner accompagné des documents requis (originaux). Tél.: 872-3236. **Les candidats doivent posséder les qualités personnelles appropriées et jouir d'un état physique satisfaisant. Ce concours est également ouvert aux femmes et aux hommes.**

VILLE DE MONTRÉAL

INGÉNIEUR
EN ASSURANCE QUALITÉ

Notre société d'experts-conseils requiert les services d'un ingénieur ayant de l'expérience en assurance qualité.

Le (la) titulaire assistera le responsable de l'assurance qualité à la rédaction de plans de surveillance et de rapports et à la supervision du travail des firmes d'inspection.

Le(la) candidat(e) possédera au moins cinq (5) années d'expérience en industrie dont deux (2) en relation avec l'atelier. Une connaissance des procédés de fabrication et des codes et normes relatifs à l'assurance qualité est nécessaire. Le bilinguisme est essentiel.

Veuillez faire parvenir votre C.V. ou communiquer confidentiellement avec le responsable du recrutement.

Tél.: (514) 282-9650 poste 287

ASSELIN, BENOÎT, BOUCHER, DUCHARME, LAPOINTE INC.
Membre du groupe ABBDL
85 ouest, Ste-Catherine, suite 1500, Montréal, Québec H2X 3P4

TECHNICIEN
EN ASSURANCE QUALITÉ

Notre société d'experts-conseils requiert les services d'un technicien en assurance qualité. Le candidat recherché est diplômé d'école technique, bilingue et possède plusieurs années d'expérience comme inspecteur en usine. Il est familier avec les techniques d'essais et avec les codes et normes, tels que ASME et ACNOR. Dans le cadre de ses attributions, il devra effectuer la supervision de la surveillance.

Veuillez faire parvenir votre C.V. ou communiquer confidentiellement avec le responsable du recrutement.

Tél.: (514) 282-9650 poste 287

ASSELIN, BENOÎT, BOUCHER, DUCHARME, LAPOINTE INC.
Membre du groupe ABBDL
85 ouest, Ste-Catherine, suite 1500, Montréal, Québec H2X 3P4

CHAPLEAU BOARD OF EDUCATION

demande pour le mois de septembre 1978, un professeur d'histoire et de français au cours supérieur pour école secondaire.

Veuillez adresser vos demandes à:

M. J.P. Walsh, principal
Chapleau High Schoo!
C.P. 880,
Chapleau, Ontario
P0M 1K0

REPRÉSENTANT TECHNIQUE DES VENTES

Nous avons une ouverture immédiate dans notre bureau de Montréal pour un représentant bilingue qui s'occuperait de la vente de notre produit MICRO SWITCH. Le candidat doit posséder une formation technique en électricité ou électronique et une expérience d'au moins 2 ans comme représentant.

Ce poste offre un bon salaire initial et une gamme complète d'avantages sociaux.

Pour rendez-vous, veuillez appeler:

P.R. Veillette
(514) 484-3501, poste 203

Honeywell LIMITÉE
6277, rue St-Jacques
Montréal, Québec H4B 1T9

CRIQ
Analyste commercial

Poste (23-78-05) Sous l'autorité du directeur commercial ou de son adjoint, il définit, recueille et analyse les informations nécessaires à l'évaluation financière et commerciale des propositions de recherche et de développement soumises par des sociétés québécoises; il collabore à la préparation des ententes contractuelles et contrôle l'exécution des engagements pris envers le Centre. En outre, il se tient bien au fait des exigences et modalités de fonctionnement de tous les programmes gouvernementaux d'aide à la recherche; il agit comme personne ressource en cette matière et collabore à la préparation de dossiers.
Candidat Une formation universitaire en administration des affaires ou en marketing et un minimum de trois (3) années d'expérience pertinente, y compris une bonne maîtrise des techniques d'analyse financière et de marketing. Des aptitudes manifestes pour le travail en équipe et la rédaction de rapports en excellent français.
Lieu de travail Montréal ou Québec (indiquer votre préférence).

Faire parvenir votre curriculum vitae au service du Personnel en prenant soin d'indiquer le numéro du poste sollicité.

CENTRE DE RECHERCHE INDUSTRIELLE DU QUEBEC
333, rue Franquet, Case postale 9038,
Ste-Foy, Québec, G1V 4C7

CORPORATION DU CLSC DE CHAPAIS

RECHERCHE

TECHNICIEN(NE)
EN RADIO-DIAGNOSTIQUE

Sous l'autorité du coordonnateur du module santé, le titulaire devra:
— Produire des radiographies pour fins médicales.
— Assurer le classement selon la méthode établie.
Exigences:
— Membre de l'Ordre des Techniciens en radiologie médicale du Québec.
— Être capable de travailler en équipe multidisciplinaire.
— Avoir au moins un (1) an d'expérience.
Salaire:
— Selon la convention collective des C.L.S.C. du secteur des Affaires Sociales et prime d'éloignement.

Faire parvenir votre demande d'emploi accompagnée de votre curriculum vitae avant jeudi le 29 juin 1978 à l'adresse suivante:

CENTRE LOCAL DE SERVICES COMMUNAUTAIRES DE CHAPAIS,
Service du Personnel
C.P. 1300,
Chapais, P.Q.
G0W 1H0

DEUXIÈME CONCOURS
OFFRE D'EMPLOI

Le Conseil de la santé et des services sociaux du Nord-Ouest est à la recherche d'un

DIRECTEUR DES SERVICES SOCIAUX

Fonctions:
Sous la responsabilité du directeur général, planifier, coordonner et contrôler les activités relatives au Conseil de la santé et des services sociaux en matière de planification, programmation et d'assistance conseil aux établissements de services sociaux dans la région du Nord-Ouest.
Exigences:
Détenir un diplôme universitaire de premier cycle en sciences humaines. Expérience pertinente de cadre supérieur dans le réseau des Affaires sociales serait souhaitable.
Traitement:
Selon la politique de rémunération des cadres du M.A.S. (classe 18).
Lieu de travail:
Rouyn-Noranda.

Toutes personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le 10 juillet 1978 au:

Comité de sélection
CSSSNO
3, 9e Rue
NORANDA (Québec)

Carrières et Professions

Les postes sont ouverts également aux hommes et aux femmes

INGÉNIEUR DEMANDÉ

Notre société est à la recherche d'un ingénieur en contrôle qualitatif des sols, béton de ciment et béton bitumineux.
— Expérience pertinente de 3 ans
— Cet ingénieur aura la responsabilité des opérations de notre bureau de Rimouski.

Faire parvenir curriculum vitae à:

TECHNISOL INC.,
325 de L'Espinay,
Québec G1L 2J2
Pour information téléphonez à: **(418) 647-1402**

Voir autres Carrières et Professions, en pages 27, 28 et 44

PHARMACIEN

Pharmacie importante.
Région Saguenay Lac St-Jean.
Recherche pharmacien dynamique.
Conditions de travail intéressantes.
Salaire avantageux.

Toute application sera traitée confidentiellement.
Faire parvenir votre curriculum vitae à:

Directeur du Personnel
916 Ste-Catherine Est
Montréal, H2L 2E8

TECHNICIENS DEMANDÉS

Notre société est à la recherche de techniciens expérimentés dans les domaines suivants:
— géotechnique et géophysique
— contrôle des sols
— contrôle du béton bitumineux
— contrôle du béton de ciment.

Postes à combler immédiatement.

Pour information, veuillez communiquer avec
TechniSol Inc.
1-418-647-1402
(frais virés acceptés)

C.L.S.C. PIERREFONDS

(Île-Bizard, Pierrefonds, Roxboro, Ste-Geneviève)

REQUIERT LES SERVICES D'UN

MÉDECIN OMNIPRATICIEN

LE CANDIDAT (E):
- Partagera ses objectifs et son savoir avec les autres membres de l'équipe multidisciplinaire;
- Permettra aux autres membres de l'équipe multidisciplinaire de partager avec lui leurs objectifs et leur savoir;
- Assurera des services de consultation générale;
- Tiendra compte des impératifs "préventifs" et "curatifs" de son champ d'action dans l'élaboration et la réalisation des programmes de santé;
- Est intéressé à développer des programmes de prévention dans deux des domaines suivants:
  — **périnatalité**
  — **planning familial**
  — **toxicomanie**
- Est membre en règle de la F.M.O.Q.;
- Est bilingue.

RÉMUNÉRATION & AVANTAGES SOCIAUX:
En conformité avec l'entente intervenue entre le M.A.S. et la F.M.O.Q.

DATE LIMITE:
Le (la) candidat(e) intéressé(e) à poser sa candidature fera parvenir son curriculum vitae avant le 8 juillet prochain à l'adresse suivante:

C.L.S.C. Pierrefonds,
a/s Richard Vézina,
15,700 boul. Pierrefonds,
PIERREFONDS, P.Q. H9H 3P6

Une importante maison d'édition canadienne, réputée pour l'excellence de ses produits dans le domaine de l'éducation, recherche un candidat efficace et dynamique.

Le poste:

DÉLÉGUÉ(E) PÉDAGOGIQUE

Formation:
- Diplôme de premier cycle ou l'équivalent.
- Expérience pertinente dans l'enseignement et/ou dans la promotion du manuel scolaire.

Qualités:
- Efficace et dynamique;
- Bonnes relations humaines;
- Sens de l'organisation;
- Bilingue.

Traitement:
- Salaire selon l'expérience;
- Excellents avantages sociaux;
- Compte de dépenses;
- Allocation de voiture.

Entrée en fonction début d'août.
Faire parvenir votre curriculum vitae en rappelant le projet no. 678-58, à:

Cala H.R.C. Ltée,
2021 rue Union,
Suite 1120,
Montréal, Québec H3A 2S9

L'HÔPITAL DU SACRÉ-COEUR, MONTRÉAL

RECHERCHE UN

CONSEILLER EN PROCÉDÉS ADMINISTRATIFS

Fonctions:
Analyser les besoins, élaborer des plans et fournir les techniques professionnelles relatives aux méthodes et systèmes administratifs de l'organisation dans le but d'améliorer le fonctionnement des services. Rédiger des rapports d'analyse.

Exigences:
Détenir un diplôme universitaire en sciences de l'administration (hospitalière ou générale) et posséder une expérience de deux (2) ans dans un poste connexe dans le secteur des Affaires Sociales.

Salaire:
Selon le système de rémunération des cadres du réseau des Affaires Sociales.

Tout candidat intéressé devra faire parvenir son curriculum vitae au plus tard le 1er juillet 1978 à:

M. Denis Blais
Directeur du personnel
Hôpital du Sacré-Coeur, Montréal
5400 ouest, boul. Gouin
Montréal, P.Q.
H4J 1C5

AVOCAT

Administration du droit d'auteur

L'Association des Compositeurs, Auteurs et Éditeurs du Canada (CAPAC) désire retenir les services, à titre d'employé, d'un avocat nouvellement admis au Barreau du Québec ou d'un étudiant sur le point de l'être.

QU'EST-CE QUE L'ASSOCIATION DES COMPOSITEURS AUTEURS ET ÉDITEURS DU CANADA? C'est une société qui groupe les compositeurs de musique du Canada et a pour but, de façon générale, de voir à leurs intérêts mais surtout d'autoriser, en leur nom, l'exécution publique de leurs oeuvres et de percevoir des droits pour ces exécutions. Elle fait partie d'un réseau international et perçoit les droits non seulement pour les compositeurs canadiens mais également pour ceux du monde entier.

LE POSTE: Les affaires de la société pour le Québec sont conduites à partir de son bureau de Montréal. C'est un avocat qui dirige ce bureau et il a besoin d'un autre avocat pour l'assister dans son travail.

Les avocats ou les étudiants intéressés sont priés de prendre date pour une entrevue en téléphonant à:

514-288-4755

ou en écrivant à:

L'ASSOCIATION DES COMPOSITEURS, AUTEURS ET ÉDITEURS DU CANADA (CAPAC),
1245 ouest, rue Sherbrooke,
Bureau 1470,
Montréal, Québec
H3G 1G2

Gouvernement du Québec
Ministère des Affaires intergouvernementales
Direction générale de la coopération internationale

PROFESSEURS POUR LE BÉNIN

Le ministère des Affaires intergouvernementales du Québec et l'Agence canadienne de développemen international poursuivent avec le gouvernement du Bénin une action de coopération dans le domaine de la formation de techniciens supérieurs d'exécution. À cet effet le ministère des Affaires intergouvernementales recrute des professeurs pour les postes suivants: radiologie, fabrication mécanique, équipement motirisé (Diesel et machinerie lourde)

Lieu d'enseignement: Collège polytechnique universitaire de Cotonou.
Niveau d'enseignement: Fin collégial, début universitaire.
Conditions de candidature:
— Expérience professionnelle pertinente et/ou d'enseignement de niveau collégial ou universitaire;
— Maîtrise de la langue française parlée et écrite;
— Citoyenneté canadienne;
Conditions du contrat:
— Le contrat d'une durée normale de deux ans, débute en janvier 1979;
— Le traitement est basé sur les échelles en vigueur au Québec;
— les indemnités de vie à l'étranger sont versées selon les normes établies.
Pour poser sa candidature:
Faire parvenir votre curriculum vitae à:
Chargé de programme
Ressources Humaines
Direction des Programmes multilatéraux
Direction Générale de la Coopération internationale
Ministère des Affaires intergouvernementales
1225, Place Georges V
Québec.
G1R 4Z7
Date limite: 14 juillet 1978

INGÉNIEUR REPRÉSENTANT

Fonctions et responsabilités
— Responsable d'un bureau affilié offrant les services de génie conseil, de géotechnique et de contrôle de la qualité.
— Assure la liaison entre la filiale et le siège social.
— Attaché au développement des affaires.
— Maintient et développe des contacts avec la clientèle potentielle.
— Supervision d'une équipe technique.

Qualifications
— Être membre de l'Ordre des Ingénieurs de la Province de Québec.
— Posséder de 3 à 5 ans d'expérience de préférence en génie civil où mécanique. Une expérience pratique dans le chantier de la représentation serait un atout.
— Âgé de 25 à 35 ans, être bilingue, faire preuve d'un entregent et d'un dynamisme peu commun.

Lieu de travail
Port-Cartier et Sept-Îles.

Traitement
Selon qualification avec gammes d'avantages sociaux très intéressants. Également formule de bonification et de participation à déterminer avec le candidat.

S'il vous plaît faire parvenir votre curriculum vitae à:

Directeur Général,
Tremblay, Deschênes, Vigneault et Associés Inc.,
229, Boulevard LaSalle,
Baie-Comeau, (Québec)
G4Z 1S7

Tourisme De Lanaudière

Organisme sans but lucratif, corporation selon la 3ème partie de la loi des compagnies, est à la recherche d'un:

Directeur Général

Fonctions:
Responsable de l'exécution des dossiers du comité exécutif et du conseil d'administration. Il gère le personnel de la corporation. Administre les affaires courantes. Dirige et exécute le programme des activités. Prépare et participe aux réunions.

Qualifications:
Connaissance de la région De Lanaudière
Connaissance du développement touristique
Connaissance de la promotion touristique
Qualités d'administrateur financier, personnel et décisionnel.
Dynamisme, personnalité, créativité, leadership, bonne présentation, bilingue.
Capable d'élaborer et de présenter des programmes d'actions.
Disponibilité.

Scolarité:
D.E.C. en tourisme et un minimum de 5 ans d'expérience pertinente et/ou équivalance pertinente.

Salaire:
Selon les qualifications.

Vous êtes priés de faire parvenir votre curriculum vitae avant le 15 juillet 1978 à:

C.R.D. Lanaudière,
1231 Notre-Dame,
Joliette, J6E 3K5.

COLLÈGE AHUNTSIC

PROFESSEURS D'INFORMATIQUE

1 poste d'enseignant temps plein pour l'année scolaire 78-79.
1 poste d'enseignant REMPLAÇANT pour l'année scolaire 78-79.

Qualifications requises
— Diplôme universitaire de 1er cycle en informatique de préférence.
— Expérience en informatique dans l'industrie.
— Connaissance des systèmes IBM 370 os/vs, HP2000 access, POP11/F 34.
— Connaissance des langages Assembler, Cobol et RPG.
— L'expérience pédagogique au niveau collégial sera considérée.

Traitement
Selon les normes de la convention collective en vigueur.

Les personnes intéressées à occuper ce poste devront faire parvenir leur curriculum vitae au Service des relations du travail,

Local A-1390,
Cegep Ahuntsic,
9155 St-Hubert,
Montréal, Québec.
H2M 1Y8

au plus tard le lundi 3 juillet 1978, à seize (16 h) heures.

Le Département de Psychiatrie de l'Université McGill, conjointement avec le Centre Hospitalier Douglas, recherche un:

DIRECTEUR

pour le Centre de Psychiatrie Communautaire du Centre Hospitalier Douglas

Ce Centre, situé à dix minutes du centre-ville de Montréal, est l'un des centres les plus importants d'enseignement de psychiatrie communautaire de l'Université McGill. Il comprend:
— 96 lits pour hospitalisation à court terme et moyen terme (4 unités régulières de 22 lits, une unité de 8 lits de soins intensifs)
— 1 Centre du Jour pour patients à court terme
— 1 Centre de Jour pour patients à long terme
— 8 équipes communautaires pour adultes.

Il y a aussi:
— 1 section de psychiatrie infantile avec 3 équipes communautaires
— 1 Centre de Jour d'âge préscolaire et scolaire.

Les équipes communautaires adultes et enfants sont situées dans des cliniques de santé mentale établies dans la communauté desservie.

Le Centre sert de lieu de stage et d'enseignement à l'Université McGill, à l'Université de Montréal pour les résidents en psychiatrie, et également à d'autres établissements d'enseignement pour différentes disciplines (nursing, service social, psychologie, etc.)

Le Candidat doit être bilingue et posséder une compétence ou une expérience antérieure en psychiatrie sociale et communautaire et une certaine expérience administrative. La possession d'un certificat de psychiatrie de la province de Québec est exigée.

SALAIRE:
Selon l'échelle établie par la dernière convention collective de la Fédération des Médecins spécialistes du Québec et le Gouvernement.

Adressez candidature et curriculum vitae au Comité Conjoint de Recrutement, a/s du Directeur Général.

DOUGLAS HOSPITAL CENTRE HOSPITALIER DOUGLAS
6875 BOUL. LASALLE BLVD./VERDUN, QUEBEC, H4H 1R3

CEGEP DE MATANE PROFESSEURS

Temps complet
Postes de remplaçant pour l'année 78-79
- **Français**
- **Économie**

Temps partiel
Année 78-79
- **Techniques administratives (7 périodes)**

Temps partiel
Session d'automne 78
- **Techniques touristiques**
  (5 périodes grandes attractions touristiques 321)
- **Sciences politiques** (7 périodes)

Qualifications requises:
Diplôme universitaire de 1er cycle pertinent

Traitement:
Selon la convention collective des enseignants.

Candidature:
Par écrit avant le 5 juillet 1978 à l'adresse suivante:

M. Georges E. Bouchard,
Directeur du personnel,
Cegep de Matane,
616 ave St-Rédempteur
Matane, Qué.
G4W 3P7

CSS GIM

LE CENTRE DE SERVICES SOCIAUX DE LA GASPÉSIE ET DES ÎLES DE LA MADELEINE

recherche

UN ATTACHÉ D'ADMINISTRATION

FONCTIONS:
Sous l'autorité du directeur général, l'attaché d'administration assure la promotion et la publicité des services du C.S.S. auprès de la population et voit à ce qu'elle soit bien informée. De plus, il favorise des communications continues à l'intérieur du C.S.S.

QUALIFICATIONS:
Diplôme universitaire terminal en sciences humaines: relations publiques, communications, information, journalisme ou l'équivalent.
Expérience souhaitable dans l'un des domaines précités.
Toute connaissance additionnelle au niveau des techniques de communications audio-visuelles serait un atout.

EXIGENCES:
Bonne connaissance du français et connaissance appropriée de l'anglais.
Utiliser un véhicule automobile personnel dans l'exercice de ses fonctions.

ENDROIT: Centre Administratif - Gaspé

TRAITEMENT:
Selon la politique de rémunération des cadres du réseau des Affaires Sociales.

Les personnes intéressées à ce poste sont priées de faire parvenir leur offre d'emploi avant le 11 juillet 78 à:

M. Michel Lachapelle, d.r.h.
C.S.S.G.I.M.
C.P. 39
GASPÉ, P.Q.
G0C 1R0

Le Centre local de services communautaires de Chandler recherche un

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Les fonctions:
Sous l'autorité du conseil d'administration, le candidat recherché sera responsable de l'administration et du fonctionnement de l'établissement.

Il devra notamment:
— assurer la mise à exécution des résolutions du conseil d'administration et du comité administratif;
— préparer le budget de l'établissement, le soumettre pour approbation au conseil d'administration et voir à son exécution conformément aux approbations et aux autorisations obtenues;
— voir à la mise en vigueur et à l'opération d'un système efficace de gestion et de contrôle pour la conservation et l'utilisation des ressources de l'établissement;
— élaborer, mettre sur pied, administrer et diriger en collaboration avec l'équipe multidisciplinaire dont il sera l'animateur, des programmes de services de santé et de services sociaux qui répondent aux besoins exprimés par la population;
— s'assurer que les orientations, objectifs et priorités définis par le conseil d'administration soient respectés.

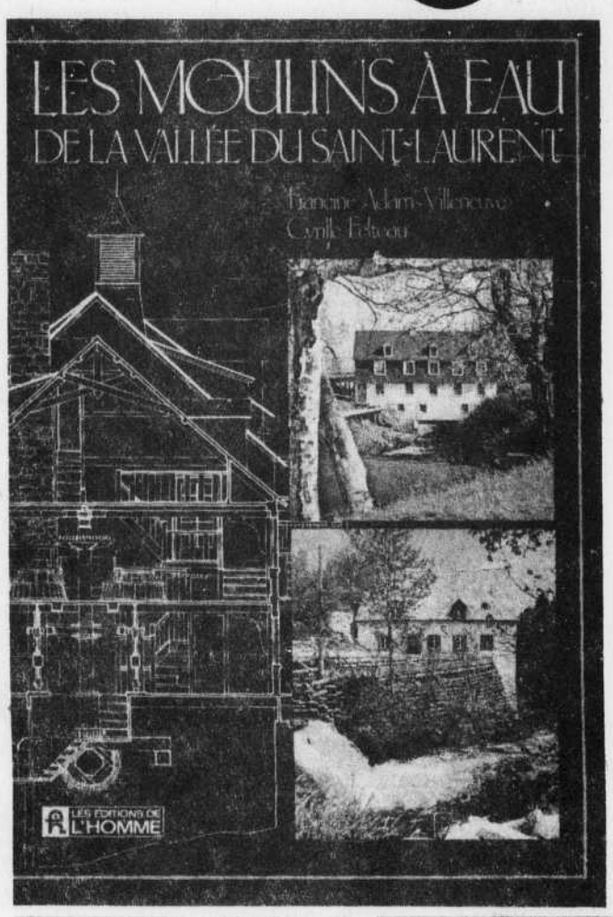
Exigences:
Le candidat devra avoir de préférence de l'expérience dans l'administration des affaires sociales. Il devra détenir un diplôme universitaire de 1er cycle en science de l'administration et/ou en science humaine et/ou en science de la santé. Si le candidat n'est pas du secteur du C.L.S.C. de Chandler, il devra s'engager à venir habiter dans le territoire du C.L.S.C.

Le salaire sera établi selon la compétence et d'après les politiques salariales du Ministère des affaires sociales.

Veuillez faire parvenir votre demande accompagnée de votre curriculum vitae, avant le 14 juillet 1978 à l'adresse suivante. Toute demande sera gardée confidentielle.

CONSEIL D'ADMINISTRATION
A/S M. Roland Paradis, président
C.L.S.C. de Chandler
250 est, boulevard Mgr Ross
C.P. 1000
Chandler, Cté Gaspé est
P. Qué.

AUX ÉDITIONS DE L'HOMME ON S'INTÉRESSE AU PATRIMOINE QUÉBÉCOIS



LES MOULINS À EAU DE LA VALLÉE DU SAINT-LAURENT
Cyrille Felteau et Francine Adam-Villeneuve

Un itinéraire à suivre en voiture ou en imagination le long du Saint-Laurent à la découverte de richesses insoupçonnées. Avec des photos, des documents d'époque, des plans et de superbes planches couleurs. **$12.95**



LE GRAND LIVRE DES ANTIQUITÉS
Photos: Ken Bell
Texte: Jean et Elizabeth Smith

Un livre élégamment cartonné de 10¼" X 10¼", comptant 224 pages et illustré de photographies noir et en couleur. Les amateurs d'antiquités puiseront dans ce livre les connaissances indispensables pour apprécier leurs objets de collection, antiquités québecoises et canadiennes d'origines diverses, autant pour ce qu'ils sont que pour ce qu'ils représentent. **$35.00**



ARTISANAT QUÉBECOIS
1. Les bois et les textiles
Cyril Simard

Tout sur les techniques qu'utilisaient nos ancêtres, reprises et adaptées par les artisans d'aujourd'hui pour travailler le bois et le textile. Comment juger l'authenticité et la qualité d'une pièce et aussi comment l'entretenir et la conserver. Abondamment illustré. **$12.95**



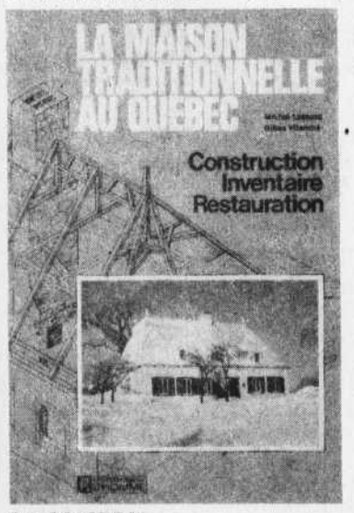
ARTISANAT QUÉBECOIS
2. Poterie et céramique, émaillerie, ferronnerie, verrerie, étain, orfèvrerie et joaillerie, bougies, poupées, cuir, papier fait main, gravure, reliure.
Cyril Simard

Un précieux livre de référence autant pour le chercheur que pour l'amateur de belles choses. **$12.95**



ARTISANAT QUÉBECOIS
3. Indiens et Esquimaux
Cyril Simard

Des informations concernant l'histoire, les matériaux, les caractères originaux, les techniques, les critères d'authenticité et de qualité de cet artisanat. En annexe, répertoire d'informations sur l'artisanat québecois en général. **$12.95**



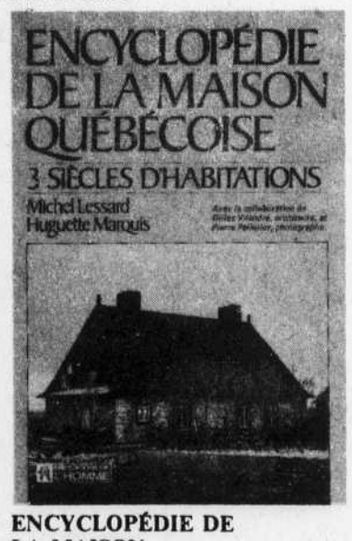
LA MAISON TRADITIONNELLE AU QUÉBEC
Michel Lessard et Gilles Vilandré

La construction, l'inventaire et la restauration de nos maisons traditionnelles. Tous les éléments de ce livre s'appuient sur une expérimentation scientifique et technique. **$10.00**



L'ART TRADITIONNEL AU QUÉBEC
Michel Lessard et Huguette Marquis

Un répertoire unique sur la création populaire de nos ancêtres depuis trois siècles, pour ceux qui s'intéressent à la culture traditionnelle. Avec ses 700 dessins, ses 150 photos et ses 16 planches couleurs, cet ouvrage témoigne de la richesse insoupçonnée de notre patrimoine. **$10.00**



ENCYCLOPÉDIE DE LA MAISON QUÉBECOISE
Michel Lessard et Huguette Marquis

Une revue de toute l'habitation québecoise depuis trois siècles. Du régime français à nos jours. De petits chefs-d'oeuvre réalisés par nos artisans et nos architectes. 600 illustrations. Plus de 700 pages. **$10.00**

EN VENTE CHEZ VOTRE FOURNISSEUR PRÉFÉRÉ



L'ARCHITECTURE TRADITIONNELLE AU QUÉBEC
Yves Laframboise

Un répertoire abondamment illustré des termes de l'architecture de la maison du 17e et 18e siècles au Québec. Il intéressera chercheurs, propriétaires de maisons anciennes et tous ceux qui ont à coeur le patrimoine québécois. **$10.00**



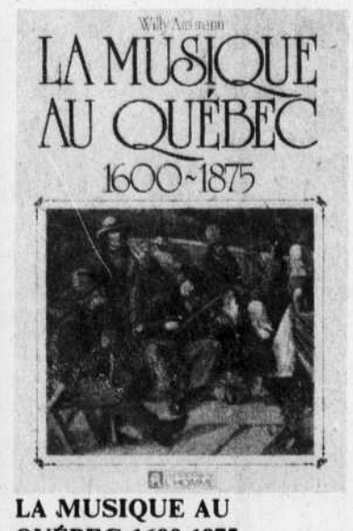
ENCYCLOPÉDIE DES ANTIQUITÉS DU QUÉBEC
Michel Lessard et Huguette Marquis

L'ouvrage le plus complet et le plus pratique jamais publié au Québec. Trois siècles de production artisanale québécoise. 450 photos et croquis. ...**$7.00**



LES OBJETS FAMILIERS DE NOS ANCÊTRES
Luce Vermette, Nicole Genêt, Louise Décarie-Audet

Une étude consacrée en grande partie aux choses du terroir; un inventaire dressé de façon nettement scientifique, sans lyrisme et sans sentimentalisme de mauvais aloi. **$6.00**



LA MUSIQUE AU QUÉBEC 1600-1875
Willy Amtmann

A partir d'annales, de relations de voyages, de correspondance, d'articles de journaux, l'auteur relate 275 ans de vie culturelle en Nouvelle-France et au Québec par l'histoire de la musique. Un livre de 424 pages contenant plus de 80 illustrations. .**$12.00**

Editions de l'Homme
955 rue Amherst,
Montréal,
H2L 3K4

Le Devoir 23-06-78